



Banque Royale du Canada Rapport annuel 2004

Je choisis



| | | | | | | | |
|---|--|----|---|-----|--|-----|------------------------------------|
| 1 | Sommaire des résultats | 9 | Au service des particuliers | 22 | Je choisis – Pour nos partenaires avant tout | 123 | Administrateurs et haute direction |
| 2 | Message du président du Conseil | 14 | Au service des entreprises et des clients institutionnels | 23 | Revue financière (PCGR des États-Unis) | 124 | Gouvernance d'entreprise |
| 3 | Message du président et chef de la direction | 18 | Répondre à vos questions – Foire aux questions | 23A | Revue financière (PCGR du Canada) | 126 | Principales filiales |
| 7 | Nos objectifs et notre rendement | | | 121 | Glossaire | CAI | Renseignements aux actionnaires |
| 8 | Le client avant tout | | | | | | |

Vision

Toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients

Valeurs

- > Excellence du service aux clients et aux collègues
- > Collaboration vers la réussite
- > Responsabilité personnelle pour un rendement élevé
- > Diversité visant la croissance et l'innovation
- > Confiance inspirée par l'intégrité dans toutes nos actions

Objectifs

- Être reconnu comme :
- > Le premier prestataire incontesté de services financiers intégrés au Canada
 - > Un prestataire de premier rang de services financiers aux particuliers et aux entreprises aux États-Unis
 - > Un prestataire de choix de services financiers spécialisés à l'échelle mondiale

Priorités stratégiques

- > Bases solides
- > Expérience client supérieure
- > Synergie intraentreprise
- > Expansion nord-américaine

Profil

La Banque Royale du Canada, qui effectue ses opérations sous le symbole RY au téléscripneur des Bourses de Toronto et de New York, et ses filiales exercent leurs activités sous la marque principale RBC Groupe Financier; dans ce texte, elle est parfois désignée par l'acronyme RBC. Nous occupons le premier rang au Canada en matière de capitalisation boursière et d'actifs, et nous sommes l'une des principales entreprises de services financiers diversifiés en Amérique du Nord. Nos plus de 60 000 employés servent une clientèle de plus de 12 millions de particuliers, d'entreprises et d'organismes du secteur public dans des bureaux répartis en Amérique du Nord et dans quelque 30 pays.

Au Canada, nous détenons de solides parts de marché dans tous nos secteurs d'exploitation. Dans le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, nous occupons le premier ou le second rang dans la plupart des produits de détail, y compris les prêts hypothécaires et les dépôts. Dans le secteur des investissements, nous détenons la première place des banques canadiennes en ce qui a trait aux activités de courtage traditionnel (en fonction de l'actif), ainsi qu'à titre de fournisseur de fonds communs de placement, et la deuxième place relativement aux activités de services de courtage autogéré (en fonction de l'actif). Nos activités d'assurance sont les plus importantes de celles détenues par une banque canadienne, leur croissance est l'une des plus rapides au Canada, et nous dominons le marché de l'assurance voyage, de l'assurance crédit et de l'assurance invalidité individuelle. En ce qui a trait

aux services bancaires à la grande entreprise et de banque d'investissement, nous demeurons le plus important preneur ferme et l'un des conseillers les plus sollicités en matière de regroupements d'entreprises. Nous occupons de loin la première place pour ce qui est des services de garde. Au pays, notre réseau de prestation de services comprend 1 433 succursales et autres unités ainsi que 3 999 guichets automatiques bancaires. À l'heure actuelle, 3,1 millions de clients utilisent nos services en ligne et 2,4 millions de clients, nos services de téléphone.

Aux États-Unis, par l'intermédiaire de RBC Centura, RBC Mortgage, RBC Builder Finance, RBC Assurances, RBC Liberty Insurance, RBC Dain Rauscher et RBC Marchés des Capitaux, nous offrons des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de montage de prêts hypothécaires, d'assurance, de courtage traditionnel, de même que des services bancaires à la grande entreprise et de banque d'investissement à plus de deux millions de clients.

Nous possédons également un réseau de détail aux Antilles et aux Bahamas. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, nous offrons des services bancaires à la grande entreprise et de banque d'investissement, des services de financement des opérations commerciales, de correspondance bancaire, de trésorerie et de garde aux entreprises clientes, de même que des services de gestion privée aux particuliers. Nous sommes également présents sur le marché international de la réassurance.

Sommaire des résultats⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les données autres qu'en dollars et les pourcentages)

| | Variation 2004/2003 | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 |
|--|------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Résultats | | | | | | |
| Revenu net d'intérêt | 2 % | 6 684 \$ | 6 578 \$ | 6 869 \$ | 6 291 \$ | 5 195 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | 3 | 10 666 | 10 369 | 10 191 | 9 514 | 7 536 |
| Total des revenus | 2 | 17 350 | 16 947 | 17 060 | 15 805 | 12 731 |
| Provision pour pertes sur créances | (51) | 347 | 715 | 1 065 | 1 119 | 691 |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | 7 | 1 509 | 1 404 | 1 330 | 1 153 | 772 |
| Frais autres que d'intérêt | 8 | 11 020 | 10 236 | 10 244 | 9 603 | 7 628 |
| Charges liées au réaligement de l'entreprise | n.s. | 192 | – | – | – | – |
| Perte de valeur de l'écart d'acquisition | n.s. | 130 | – | – | 38 | – |
| Bénéfice net | (6) | 2 839 | 3 036 | 2 898 | 2 435 | 2 208 |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2) (110)p.b. | | 15,9 % | 17,0 % | 16,6 % | 16,6 % | 19,3 % |
| Données au bilan | | | | | | |
| Prêts (avant la provision cumulative pour pertes sur prêts) | 10 % | 189 154 \$ | 172 547 \$ | 170 269 \$ | 169 646 \$ | 156 184 \$ |
| Actif | 9 | 447 682 | 412 591 | 382 000 | 362 562 | 294 173 |
| Dépôts | 4 | 271 575 | 260 518 | 245 040 | 235 687 | 206 237 |
| Débitures subordonnées | 29 | 8 522 | 6 581 | 6 960 | 6 861 | 5 825 |
| Capitaux propres | 1 | 17 562 | 17 304 | 17 240 | 16 215 | 11 296 |
| Ratios de capital (en vertu des règles canadiennes) (3) | | | | | | |
| Ratio du capital de première catégorie | (80)p.b. | 8,9 % | 9,7 % | 9,3 % | 8,7 % | 8,6 % |
| Ratio du capital total | (40) | 12,4 | 12,8 | 12,7 | 11,8 | 12,0 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif ajusté en fonction des risques | (100) | 9,5 | 10,5 | 10,4 | 9,4 | 7,3 |
| Information sur les actions ordinaires | | | | | | |
| Actions en circulation (en milliers) | | | | | | |
| À la fin | (2)% | 644 748 | 656 021 | 665 257 | 674 021 | 602 398 |
| Moyenne (de base) | (2) | 646 023 | 662 080 | 672 571 | 641 516 | 606 389 |
| Moyenne (dilué) | (2) | 656 047 | 669 625 | 679 153 | 647 216 | 609 865 |
| Bénéfice par action (4) | | | | | | |
| De base | (4) | 4,31 \$ | 4,47 \$ | 4,16 \$ | 3,58 \$ | 3,42 \$ |
| Dilué | (4) | 4,25 | 4,42 | 4,12 | 3,55 | 3,40 |
| Cours de l'action | | | | | | |
| Haut (5) | 1 | 65,90 | 65,00 | 58,89 | 53,25 | 48,88 |
| Bas (5) | 9 | 58,04 | 53,26 | 45,05 | 41,60 | 27,25 |
| À la clôture | – | 63,40 | 63,48 | 54,41 | 46,80 | 48,30 |
| Dividendes par action | 17 | 2,02 | 1,72 | 1,52 | 1,38 | 1,14 |
| Valeur comptable par action – à la fin | 4 | 27,49 | 26,38 | 25,91 | 24,06 | 18,75 |
| Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens) | | | | | | |
| | (2) | 40,9 | 41,6 | 36,2 | 31,5 | 29,1 |
| Nombre : | | | | | | |
| D'employés (équivalent de travail à plein temps) | | | | | | |
| | 1 754 | 62 566 | 60 812 | 59 549 | 57 568 | 49 232 |
| De guichets automatiques bancaires | | | | | | |
| | (29) | 4 372 | 4 401 | 4 486 | 4 548 | 4 517 |
| D'unités de service | | | | | | |
| Au Canada | (52) | 1 245 | 1 297 | 1 311 | 1 317 | 1 333 |
| À l'étranger | 51 | 839 | 788 | 807 | 724 | 306 |

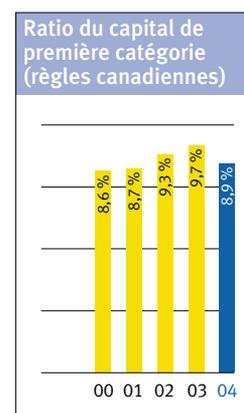
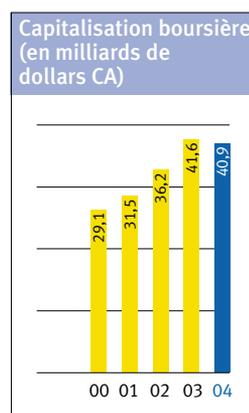
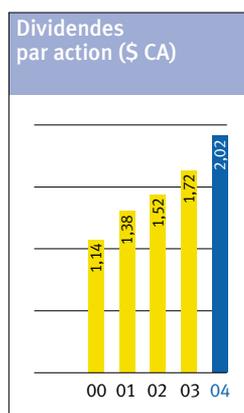
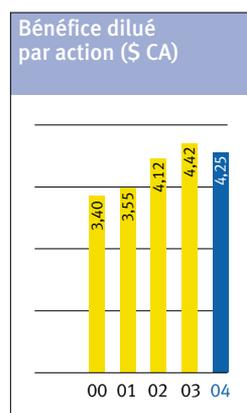
(1) L'information financière est tirée des états financiers consolidés préparés selon les PCGR des États-Unis, à moins de mention contraire. Certaines définitions sont présentées dans le glossaire aux pages 121 et 122.

(2) Le rendement des capitaux propres est défini dans le glossaire à la page 121.

(3) Calculé selon les lignes directrices établies par le surintendant des institutions financières Canada et selon l'information financière préparée en vertu des PCGR du Canada.

(4) Le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué par action de 2003 ont été retraités afin de refléter une réduction de un cent par action par suite de l'adoption de l'EITF 03-6 au cours de 2004. Voir la note 1 à la page 83 pour plus de détails.

(5) Cours intrajournaliers – haut et bas.





Message du président du Conseil

Notre responsabilité envers vous

David O'Brien, président du Conseil

> En ma qualité de nouveau président du Conseil d'administration de la Banque Royale du Canada, je suis heureux de vous faire part de nos réalisations. Bien avant que je ne sois nommé administrateur, en 1996, votre Conseil avait déjà donné l'exemple en matière des meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise applicables aux sociétés exerçant leurs activités à l'échelle mondiale. Je m'engage à faire en sorte que nos actionnaires et nos autres partenaires continuent de bénéficier de ce leadership.

Les membres du Conseil savent qu'une gouvernance efficace ne se limite pas au seul respect des obligations juridiques ni même à l'application des meilleures pratiques. Elle consiste également à contribuer au rendement de l'entreprise en établissant des valeurs, en aiguisant notre jugement et en fournissant des conseils à la direction aux fins de la création de valeur à long terme pour nos actionnaires.

Notre mandat ne consiste pas à gérer l'organisation, mais à assurer sa gestion efficace. En mettant à profit l'expérience collective de ses membres pour fournir des conseils et des directives à la haute direction, de même que pour examiner et remettre en question les activités de cette dernière liées à la stratégie et aux autres décisions clés de l'entreprise, le Conseil peut accroître la capacité de la direction à générer des rendements pour les actionnaires.

Une culture de gouvernance bien établie favorise les structures et les liens qui permettent au Conseil d'exercer son influence avec efficacité. Le Conseil est fort de la composition équilibrée des compétences et points de vue de ses membres, lesquels s'investissent à fond dans l'exercice adéquat de leurs responsabilités. Les rôles respectifs du Conseil et de la direction sont clairement établis et respectés, et le Conseil concentre ses activités sur des points clés.

Chacun des administrateurs joue un rôle actif dans la prestation de conseils judicieux à l'entreprise, afin de maximiser le rendement global de cette dernière. Bien que le Conseil ne soit pas le principal auteur de la stratégie, les administrateurs sont les principaux conseillers de la

direction. Des administrateurs avisés, indépendants et engagés qui font preuve d'un comportement éthique fondent leur apport sur des opinions, des antécédents et des cultures variés. Que ce soit à titre individuel ou collectif, les membres du Conseil prennent au sérieux leur mandat, et ils fournissent des conseils à la direction et supervisent les activités de cette dernière, notamment en ce qui concerne le rendement financier et la gestion des risques, l'élaboration de stratégies et l'évaluation du rendement de la direction, ainsi que la planification de la relève.

Votre Conseil d'administration est fier de participer activement aux réalisations de la Banque Royale du Canada. Comme président du Conseil, je m'engage à assurer un leadership indépendant, à cultiver l'esprit d'équipe et à faire en sorte que le Conseil se concentre sur ses objectifs. Nous nous réjouissons à la perspective de collaborer avec la direction au cours de la prochaine année, afin d'atteindre notre objectif commun et de créer de la valeur à long terme pour nos actionnaires.

Le président du Conseil,

David O'Brien
Le 20 décembre 2004

Message du président et chef de la direction

Pour vous avant tout : tout commence avec nos clients

Gordon M. Nixon, président et chef de la direction



> En 2004, quatre de nos cinq secteurs d'exploitation ont enregistré une croissance solide du bénéfice, la qualité du crédit s'est améliorée, et nos parts de marché liées à des produits clés au Canada se sont accrues. Nous avons également pris des mesures rigoureuses au quatrième trimestre, dans le cadre de l'initiative ayant pour thème « Le client avant tout ». Ces mesures visent à faire en sorte que notre entreprise axe plus efficacement ses efforts sur nos groupes de clients au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, à accroître les revenus et à générer une valeur à long terme pour nos actionnaires et pour nos clients.

Nous nous engageons à obtenir un rendement financier se situant dans le quartile supérieur en réussissant la mise en œuvre de nos priorités stratégiques. Nous mettons sur pied une organisation plus efficiente, qui peut rapidement cerner les occasions qui se présentent et en profiter, pour offrir des solutions créatives qui accroissent la satisfaction des clients.

Le thème du présent rapport, *Je choisis*, reflète la façon dont nous percevons tous nos clients, actionnaires et employés, ainsi que les collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités. Nous désirons mériter leur respect continu en agissant de façon responsable.

Je suis persuadé que chacune de ces parties prenantes bénéficiera du réalignement de notre entreprise effectué dans le cadre de l'initiative « Le client avant tout ». En réorganisant nos secteurs d'exploitation en fonction des clients et des zones géographiques, nous prévoyons pouvoir mieux répondre aux besoins des clients, appliquer des processus simplifiés et accélérer la prise de décisions et leur mise en œuvre. Ces éléments devraient se traduire par une augmentation des taux de satisfaction de nos employés et de nos clients, ainsi que par une croissance supérieure des revenus.

Le réalignement de notre entreprise, conjugué à l'intégration de nos ressources en matière d'exploitation et de technologie de l'information et à la restructuration des groupes fonctionnels, devrait améliorer notre efficacité. Nous prévoyons être en mesure d'utiliser certaines économies réalisées pour fournir davantage de ressources à nos employés qui ont un contact direct avec les clients,

ce qui devrait augmenter leur taux de réussite et, par le fait même, leur satisfaction personnelle. Nos actionnaires devraient bénéficier de notre rendement financier accru et de l'appréciation du cours de nos actions, et les collectivités devraient continuer de jouir de notre soutien du fait de notre succès.

En raison de ce réalignement, nous avons maintenant trois principaux secteurs d'exploitation qui axent leurs efforts sur la réalisation de notre vision – « Toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients ».

Notre secteur particuliers et entreprises – Canada regroupe les services bancaires ainsi que les services de placements au Canada, de même que les services d'assurance mondiaux, qui comprennent nos activités d'assurance au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale. L'objectif lié à nos activités au Canada est très simple – être le chef de file dans chaque domaine des services financiers. Nous estimons pouvoir assurer notre croissance en axant nos efforts sur certains groupes de particuliers et d'entreprises présentant un potentiel élevé, en offrant des produits et des services qui attirent de nouveaux clients chez RBC et en augmentant le nombre de produits et de services utilisés par la clientèle existante.

Nos groupes de services bancaires, de services de placements et d'assurances collaborent depuis quelque temps déjà à certains égards, notamment sur le plan de la segmentation de la clientèle, et notre nouvelle structure favorise ce travail d'équipe. En regroupant la gestion de ces groupes, nous améliorons nos chances d'étendre nos relations d'affaires avec nos clients grâce à notre



Banque Royale du Canada Haute direction

compréhension générale de leurs besoins financiers, dans la mesure permise par les règlements actuels. La gestion solide de nos réseaux de vente et de distribution, nos stratégies de segmentation de la clientèle ainsi que la création de nouveaux produits devraient nous permettre d'accroître nos revenus et notre part de marché. En 2004, nous avons élargi notre part de marché dans des domaines clés comme les cartes de crédit, les prêts aux particuliers, les prêts hypothécaires résidentiels et les fonds communs de placement au Canada.

Notre **secteur États-Unis et international** comprend les services bancaires et les services de placements aux États-Unis, les services bancaires et les services de courtage aux Antilles, ainsi que les services de gestion privée globale à l'échelle internationale.

Ce secteur, qui est dirigé par une nouvelle équipe de gestion chargée d'améliorer le rendement financier, exerce ses activités en fonction des différentes zones géographiques, car il reconnaît qu'il existe des différences entre la dynamique de marché aux États-Unis et au Canada. Notre nouvelle structure nous permettra d'optimiser davantage nos capacités et de déployer des efforts concertés pour maximiser les rendements. Elle accroîtra également l'obligation de rendre compte en matière de rendement et favorisera la souplesse nécessaire à la gestion de nos diverses activités.

Aux États-Unis, nous nous concentrerons sur l'accroissement de nos services bancaires et de courtage. Nous reconnaissons que notre capacité à accroître la rentabilité de nos services bancaires aux États-Unis à un

niveau acceptable jouera un rôle crucial dans le rétablissement de notre position de chef de file au chapitre des niveaux d'évaluation. À cet égard, nous cherchons des moyens d'augmenter nos revenus aux États-Unis, comme l'ouverture ciblée de succursales au sein des marchés à forte croissance et l'amélioration des volumes et de la composition des prêts et des dépôts. De même, nous avons pris des mesures pour réduire nos coûts dans certains domaines. Nous avons notamment décidé de fermer des succursales générant un faible rendement. Ces mesures devraient nous permettre d'accroître la rentabilité de nos activités bancaires aux États-Unis en 2005. RBC Dain Rauscher a connu un rendement solide au cours du dernier exercice, et nous entendons continuer à miser sur ses forces.

En ce qui concerne la Gestion Privée Globale, nous continuerons de chercher des occasions de croissance dans les Amériques, en Europe et en Asie, et de mettre en œuvre des programmes toujours plus vigoureux de vente et de marketing.

Notre **secteur marchés mondiaux des capitaux** comprend les services bancaires pour les grandes entreprises, qui sont offerts aux grandes entreprises clientes ainsi qu'aux clients commerciaux de grande envergure. Notre stratégie au Canada consiste à consolider nos relations avec les entreprises, les institutions et les gouvernements qui se situent dans le quartile supérieur et à pénétrer le marché milieu de gamme canadien. Nous développerons aussi nos activités de banque d'investissement et de courtage dans le marché milieu



(De gauche à droite) : Martin J. Lippert, chef, Technologie et exploitation mondiales; Barbara G. Stymiest, chef de l'exploitation; Gordon M. Nixon, président et chef de la direction; W. James Westlake, chef, Particuliers et entreprises – Canada; Elisabetta Bigsby, chef, Bureau de la transformation et Ressources humaines; Peter Armenio, chef, secteur États-Unis et international; Charles M. Winograd, chef, Marchés mondiaux des capitaux

de gamme américain, et nous étendrons nos activités internationales spécialisées dans des domaines comme les titres à revenu fixe, les produits de crédit, les produits dérivés sur actions et le change.

Ces groupes sont soutenus par une structure opérationnelle et fonctionnelle efficace qui est conçue afin d'accroître nos innovations, d'accélérer la prise de décisions et de réduire les coûts liés à la prestation de nos produits et services. Notre groupe **technologie et exploitation mondiales** est responsable de l'infrastructure sur laquelle reposent toutes nos activités. Nous procédons également au réalignement des unités de soutien fonctionnelles de manière à ce qu'elles soient plus efficaces et plus souples et qu'elles facilitent davantage la croissance des activités.

Les changements décrits visent également le contrôle de nos charges, lesquelles ont affiché une croissance plus élevée que nos revenus. Ce déséquilibre nous a empêchés d'effectuer des investissements plus importants aux fins du service à la clientèle et de l'expansion de nos activités. Certaines économies découlant du réalignement de notre entreprise devraient nous permettre d'investir dans des secteurs qui répondent davantage aux besoins des clients, ce qui devrait générer une croissance des revenus supérieure et davantage de valeur pour nos actionnaires.

Revue du rendement de 2004

Notre rendement au cours de 2004 par rapport à nos objectifs pour l'exercice est illustré à la page 7. Nous avons

obtenu un rendement solide en ce qui concerne la qualité du portefeuille et les ratios de capital, et nous avons atteint notre objectif au chapitre du ratio de distribution. Nous n'avons toutefois pas atteint nos objectifs en matière de croissance des revenus, de contrôle des charges, de croissance du bénéfice et de rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Les revenus ont augmenté de 2 % (malgré le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, lequel a entraîné une baisse des revenus de 500 millions de dollars ou 3 %) principalement en raison des résultats plus faibles liés à nos activités bancaires aux États-Unis. La hausse des charges de 8 % constatée pour l'exercice, qui s'est produite malgré un recul des charges de 345 millions de dollars découlant de l'appréciation du dollar canadien, reflète principalement l'augmentation des coûts liés aux avantages sociaux et l'accroissement des frais au titre de la rémunération variable (qui tient à la hausse des revenus) ainsi que les coûts du règlement avec Rabobank au premier trimestre. Les facteurs dont il est fait mention ci-dessus, conjugués aux charges liées au réalignement de l'entreprise et aux charges pour perte de valeur de l'écart d'acquisition constatées au quatrième trimestre, ont entraîné une croissance du bénéfice et un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de loin inférieurs aux objectifs établis pour l'exercice. Les niveaux d'évaluation, tels qu'ils sont mesurés en fonction du rendement du cours de nos actions, se sont également avérés inférieurs à nos objectifs.

« Nos solides assises opérationnelles, conjuguées aux économies et aux occasions de croissance des revenus auxquelles le réalignement de notre entreprise devrait donner lieu, nous ont incités à établir des objectifs financiers plus audacieux pour 2005 en ce qui concerne la croissance des revenus, le contrôle des charges, la croissance du bénéfice et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. »

Objectifs de 2005 et objectifs à moyen terme

Nous sommes convaincus que notre nouvelle approche, qui se fonde sur notre vision d'entreprise, nous permettra de regagner la position de chef de file en matière de rendement financier. Nos solides assises opérationnelles, conjuguées aux économies et aux occasions de croissance des revenus auxquelles le réalignement de notre entreprise devrait donner lieu, nous ont incités à établir des objectifs financiers plus audacieux pour 2005 en ce qui concerne la croissance des revenus, le contrôle des charges, la croissance du bénéfice et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Nous avons également établi des objectifs précis en matière de ratios de capital pour 2005, qui sont semblables à nos objectifs à moyen terme. Ces objectifs sont présentés dans le tableau figurant à la page 7.

Nous avons apporté trois changements à nos objectifs à moyen terme cette année. Nous avons accru l'objectif de croissance du bénéfice par action, qui était de 10 % à 15 %, et l'avons porté à 15 % ou plus. Nous avons introduit un nouvel objectif de contrôle des charges, soit une augmentation des charges n'égalant pas plus de la moitié de la croissance des revenus, et nous avons haussé l'objectif lié à la qualité du portefeuille, car nous utilisons maintenant une méthode plus significative pour évaluer cette dernière.

Priorités clés pour 2005

Nos priorités clés pour 2005 sont l'atteinte des objectifs financiers importants que nous avons établis, la mise en œuvre réussie de diverses initiatives s'inscrivant dans le cadre du réalignement de notre entreprise, ainsi que le remodelage de nos activités aux États-Unis et l'accroissement des rendements tirés de ces dernières.

C'est ainsi que nous comptons obtenir un rendement pour nos actionnaires et un rendement financier supérieurs.

Responsabilité et gouvernance d'entreprise

Le succès de RBC repose sur son autorité en matière de préceptes éthiques, sur son esprit d'équipe et sur son engagement à générer de la valeur pour toutes ses parties prenantes. La gouvernance d'entreprise au sein de RBC commence à l'échelon supérieur. Le président du Conseil, qui ne fait pas partie de la direction, est à la tête d'un conseil se composant d'administrateurs chevronnés et bien renseignés qui accordent la priorité à la planification stratégique, à l'application à l'échelle du groupe de normes favorisant un comportement éthique, et à l'amélioration constante des pratiques du Conseil. Je suis l'unique membre de la direction siégeant à notre Conseil.

Notre système de gouvernance est décrit en détail aux pages 124 et 125. Notre objectif vise à continuellement assurer la transparence de notre culture de gouvernance proactive au sein de l'organisation, de chaque secteur d'exploitation et de chaque filiale de notre réseau mondial. Nos employés sont conscients que l'intégrité de notre organisation et la confiance de nos parties prenantes constituent les fondements de notre succès continu.

Nos employés

J'aimerais souligner la contribution de tous les membres du personnel au cours de la dernière année, ainsi que l'engagement dont ils font preuve en consacrant leurs meilleurs efforts à servir nos clients et à faire de nous l'une des sociétés les plus éminentes de l'Amérique du Nord.

Le président et chef de la direction,



Gordon M. Nixon
Le 20 décembre 2004

Nos objectifs et notre rendement

| | Objectifs de 2004 | Rendement de 2004 | Objectifs de 2005 | Objectifs à moyen terme (3 à 5 ans) |
|---|---|---|--|--|
| 1 Évaluation Maintenir des niveaux d'évaluation se situant dans le quartile supérieur : | | | | |
| • Cours des actions/valeur comptable : | Quartile supérieur de l'indice composé S&P/TSX pour les banques | Troisième quartile de l'indice composé S&P/TSX pour les banques (1) | Quartile supérieur de l'indice composé S&P/TSX pour les banques | s.o. |
| • Cours des actions/bénéfice : | Quartile supérieur de l'indice composé S&P/TSX pour les banques | Troisième quartile de l'indice composé S&P/TSX pour les banques (2) | Quartile supérieur de l'indice composé S&P/TSX pour les banques | |
| Croissance du cours des actions : | Supérieure à l'indice composé S&P/TSX pour les banques | Inférieure à l'indice composé S&P/TSX pour les banques | Supérieure à l'indice composé S&P/TSX pour les banques | |
| 2 Croissance du bénéfice Augmenter le bénéfice dilué par action de : | 10 % à 15 % | (4) % (3) | 20 %+ | 15 %+ |
| 3 Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires Obtenir un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de : | 17 % à 19 % | 15,9 % (4) | 18 % à 20 % | 20 %+ |
| 4 Croissance des revenus Obtenir une croissance des revenus de : | 5 % à 8 % | 2 % | 6 % à 8 % (5) | 8 % à 10 % |
| 5 Contrôle des frais autres que d'intérêt Frais autres que d'intérêt par rapport aux revenus : | Croissance des charges inférieure à celle des revenus | Croissance des charges de 8 % et croissance des revenus de 2 % | Croissance des charges de moins de 3 % (5) | Pas plus de la moitié de la croissance des revenus |
| 6 Qualité du portefeuille Obtenir un ratio des provisions spécifiques pour pertes sur créances par rapport à la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de vente entre : | 0,35 % et 0,45 % | 0,22 % | s.o. | s.o. |
| Obtenir un ratio des provisions spécifiques pour pertes sur créances par rapport à la moyenne des prêts et des acceptations entre : | s.o. | 0,27 % | 0,35 % et 0,45 % | 0,40 % et 0,50 % |
| 7 Gestion du capital Ratios de capital (6) : | Maintenir des ratios de capital élevés | Ratio du capital de première catégorie de 8,9 % Ratio du capital total de 12,4 % | Ratio du capital de première catégorie de 8 % à 8,5 % Ratio du capital total de 11 % à 12 % | Ratio du capital de première catégorie de 8 % à 8,5 % Ratio du capital total de 11 % à 12 % |
| 8 Ratio de distribution (7) | 40 % à 50 % (8) | 47 % | 40 % à 50 % | 40 % à 50 % |

(1) Nous avons calculé ce rendement le 31 octobre 2004, en nous basant sur les valeurs comptables au 31 juillet 2004.

(2) Nous avons calculé ce rendement le 31 octobre 2004, en nous basant sur la moyenne des estimations des analystes concernant le bénéfice dilué par action de 2005.

(3) Tient compte des réductions de 429 points de base et de 447 points de base, respectivement, découlant des charges liées au réaligement de l'entreprise et des charges pour perte de valeur de l'écart d'acquisition.

(4) Tient compte des réductions de 70 points de base et de 73 points de base, respectivement, découlant des charges liées au réaligement de l'entreprise et des charges pour perte de valeur de l'écart d'acquisition.

(5) Calculs basés sur la valeur moyenne du dollar canadien de 0,80 \$ US que nous prévoyons pour 2005.

(6) Calculs basés sur les lignes directrices du surintendant des institutions financières Canada.

(7) Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net après dividendes sur actions privilégiées.

(8) Ratio augmenté à la fin du premier trimestre de 2004 (auparavant, entre 35 % et 45 %).

Le client avant tout

Nous mettons nos ressources de pointe et notre expertise au service de nos clients, afin de leur permettre d'atteindre leurs objectifs financiers.

Nous croyons que la faculté de l'organisation de satisfaire les besoins de ses clients est de loin supérieure à la somme de ses composantes. Nos clients sont des clients de RBC Groupe Financier – non pas seulement des clients d'un seul secteur d'exploitation ou d'une seule succursale. C'est la raison pour laquelle nous nous efforçons d'assurer la collaboration entre nos secteurs d'exploitation afin de mieux servir nos clients.

Au milieu de 2004, nous avons mis en œuvre un processus exhaustif d'examen de toutes nos activités et structures afin qu'il nous soit possible de mieux concrétiser notre vision, qui vise à toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients en matière de services financiers. L'examen exhaustif que nous avons effectué a porté principalement sur nos activités axées sur la clientèle, sur nos unités fonctionnelles de soutien et sur nos ressources en matière de technologie de l'information et d'exploitation. Nous avons saisi d'importantes occasions d'accorder davantage la priorité au service à la clientèle ainsi qu'à la croissance des revenus et de rationaliser notre entreprise.

Nous nous sommes positionnés avec succès comme un chef de file sur le marché au Canada, et notre attrayante clientèle aux États-Unis ne cesse de croître. Notre nouvelle structure a été conçue afin de s'assurer que RBC exercera ses activités de façon à anticiper les besoins particuliers de ses principaux groupes de clients et à y répondre de façon efficiente. Nous estimons que nous pourrions assurer une croissance supérieure des revenus à long terme pour nos actionnaires si nous répondons mieux aux besoins de nos clients et faisons en sorte qu'ils continuent de faire affaire avec nous, si nous attirons de nouveaux clients et si nous offrons plus efficacement nos services et nos produits.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, nous avons réaligné nos cinq secteurs d'exploitation antérieurs et les avons regroupés sous trois secteurs structurés en fonction de l'ensemble des besoins des clients et des zones géographiques :

- Le secteur particuliers et entreprises – Canada, qui comprend les services bancaires et de placements au Canada et les services d'assurance offerts à l'échelle internationale, y compris nos activités d'assurance au Canada, aux États-Unis et à l'échelle mondiale. Il est dirigé par M. James Westlake.
- Le secteur États-Unis et international, qui comprend les services bancaires et les services de placements aux États-Unis, les services bancaires et les services de courtage aux Antilles ainsi que les services de Gestion Privée Globale à l'échelle internationale. Ce secteur est dirigé par M. Peter Armenio.
- Le secteur marchés mondiaux des capitaux, qui comprend les services bancaires pour les grandes entreprises, lesquels sont offerts aux grandes entreprises clientes ainsi qu'aux clients commerciaux de grande envergure. Ce secteur est dirigé par M. Charles Winograd.

Nous croyons que ces changements sont les fondements d'une croissance des revenus et d'une efficacité accrue. Le fait de nous familiariser avec les besoins à satisfaire de différents groupes de clients nous permettra d'innover plus rapidement en matière de produits et de services. Nous utiliserons des processus plus simples et plus rapides aux fins de toutes nos activités, qui englobent notamment la

conception de produits et l'approbation du crédit, ainsi que la résolution de problèmes et la mise à exécution des directives de nos clients.

Nous rationalisons actuellement nos services généraux et nos ressources en matière de technologie de l'information et d'exploitation, sans toutefois compromettre la qualité des services ni le contrôle des risques. Nous prévoyons que la rationalisation de ces services nous permettra d'améliorer notre structure de coûts et d'accroître la qualité des services, ce qui aidera nos secteurs d'exploitation à atteindre leurs objectifs au chapitre des ventes et du service à la clientèle. L'alignement plus étroit des unités fonctionnelles et opérationnelles qui offrent des services de soutien à nos secteurs d'exploitation devrait nous permettre de réduire les coûts de prestation des services et d'accroître la qualité et la souplesse des services, tout en favorisant la croissance des plateformes d'exploitation. Les changements cruciaux apportés à notre infrastructure sont les suivants :

- Regroupement des activités en matière de responsabilité et de reddition des comptes qui visent la stratégie d'entreprise, ainsi que de toutes les fonctions du siège social, y compris la gestion des risques et les finances, sous la direction de M^{me} Barbara G. Stymiest, qui occupe le poste nouvellement créé de chef de l'exploitation et relève du président et chef de la direction.
- Création d'un groupe technologie et exploitation mondiales. Ce groupe, qui sera dirigé par M. Martin Lippert, intégrera toutes nos ressources en matière de systèmes d'information et d'exploitation. Il permettra la mise au point plus efficace des solutions technologiques et un traitement plus efficient des services à la clientèle et des services commerciaux. Ce groupe sera entièrement responsable des ressources liées à l'exploitation et à la technologie de l'information et cherchera à optimiser les économies d'échelle, les plateformes informatiques et les meilleures pratiques en mettant sur pied des centres d'excellence de manière à regrouper les activités communes à l'échelle de RBC.

Notre objectif est de mettre en œuvre les éléments de l'initiative « Le client avant tout » le plus rapidement possible. Au cours du quatrième trimestre, nous avons éliminé un certain nombre de postes de gestion et de haute direction, nous avons commencé la rationalisation de nos ressources et nous avons pris des mesures visant la fermeture de bureaux excédentaires. Nous prévoyons que la plupart des activités restantes visant à réduire les coûts liés à l'effectif et les frais d'occupation seront menées à terme en 2005. Les résultats découlant d'initiatives plus complexes liées à la technologie devraient se concrétiser en 2006 et en 2007.

Notre nouvelle structure vise à permettre au siège social de s'acquitter de ses responsabilités avec efficacité pour soutenir les réseaux de distribution et motiver les équipes de vente grâce à de meilleurs produits et à des innovations accrues. Nous estimons que ce réalignement nous permettra d'améliorer nos résultats au chapitre de la croissance des revenus et du contrôle des charges au Canada et aux États-Unis, et nous avons par conséquent établi des objectifs financiers plus audacieux pour 2005, comme il est illustré à la page 7.

Comprendre les étapes importantes de la vie

Sauf indication contraire, tous les montants, à l'exception des pourcentages, sont libellés en dollars canadiens.

> Au service des particuliers

Notre secteur particuliers et entreprises – Canada comprend les services bancaires et de placements au Canada et les services d'assurance offerts à l'échelle internationale, y compris nos activités d'assurance au Canada, aux États-Unis et à l'échelle mondiale. Notre secteur États-Unis et international regroupe les services bancaires et les services de placements aux États-Unis, les services bancaires et les services de courtage aux Antilles et les services de Gestion Privée Globale à l'échelle internationale. Tout au long de 2004, nous avons pris des mesures afin d'offrir de nouvelles solutions et de meilleurs services à nos clients et nous avons accru nos relations d'affaires avec eux, comme nous l'expliquons ci-après.

Nous désirons établir des relations durables avec nos clients en leur offrant au moment propice des produits et des services innovateurs qui répondent à leurs besoins.

Ainsi, la vente de produits hypothécaires nous permet dans bien des cas de renforcer nos relations avec les clients et de leur fournir des produits additionnels tels que d'autres instruments de financement ou de placement.

Nous avons consolidé notre position au chapitre du financement hypothécaire à l'habitation au Canada en 2004. Dans l'ensemble, notre part du marché des prêts hypothécaires résidentiels a augmenté et s'établissait à 15,12 % au 31 août 2004, ce qui constitue une avance de 62 points de base par rapport à notre plus proche concurrent et une amélioration de 24 points de base comparativement à 2003. Ce résultat affermit notre position de chef de file au Canada.

En 2004, nous avons accordé aux Canadiens plus de 90 milliards de dollars en financement à l'habitation, par l'entremise de notre équipe de vente hors succursales spécialisée en prêts hypothécaires et de notre réseau de succursales. Plusieurs nouveaux produits, dont le programme *Marge Proprio RBC* lancé en avril, ont contribué à cette croissance. Ce produit fournit aux clients une solution combinant une marge de crédit et divers termes hypothécaires. Au fur et à mesure que les clients remboursent leur hypothèque, leur marge de crédit augmente, ce qui leur donne automatiquement accès à des fonds additionnels à des taux favorables. RBC a également lancé la première hypothèque au Canada qui permet d'obtenir un financement allant jusqu'à 90 % de la valeur d'une résidence secondaire. Nous avons également lancé l'*Hypothèque*

sans mise de fonds RBC, qui permet aux acheteurs d'une résidence jouissant de rentrées de fonds stables et d'une bonne cote de crédit d'obtenir du financement sans devoir verser la mise de fonds de 5 % habituellement exigée.

Les innovations en matière de produits et de services sont essentielles à l'amélioration continue de la gamme de produits et services que nous offrons aux clients. En juillet, nous sommes devenus la première grande banque canadienne à offrir à ses clients la possibilité de visualiser leurs chèques en ligne grâce à *RBC Banque en direct*. D'autres caractéristiques innovatrices de RBC Banque en direct introduites en 2004 incluent l'option en ligne d'opposition à un chèque, la capacité accrue de recevoir et de payer des factures électroniquement, l'envoi de courriels sécurisés à notre personnel et les virements de fonds par courriel *Interac** à d'autres personnes ayant un compte en banque auprès de n'importe quelle banque canadienne.

À l'heure actuelle, nous sommes la seule grande institution financière au Canada à offrir à ses clients la possibilité de consulter en ligne les comptes qu'ils ont auprès d'autres institutions financières nord-américaines. De plus, en octobre, nous sommes devenus la première grande institution financière au Canada à offrir à ses clients la possibilité d'utiliser leurs cartes de débit pour accéder à leurs comptes chèques afin d'effectuer des achats auprès de plus de un million de détaillants aux États-Unis.

Dans l'ensemble, le nombre de clients inscrits à RBC Banque en direct et aux services de placement en direct continue d'augmenter, et plus du quart de nos clients

* Marque déposée de Interac Inc. Utilisée sous licence.



> Aider les jeunes à démarrer

Les étudiants aimeraient mieux se consacrer à leurs études que de se préoccuper de leur situation financière. Afin de répondre à leurs besoins, nous leur offrons des solutions financières aussi variées que des régimes enregistrés d'épargne-études, des programmes de financement des études, des cartes de crédit, des prêts-automobile, de l'assurance, de l'assurance de responsabilité locative et des outils de budgétisation. Nous sommes heureux de pouvoir aider nos clients à réussir lorsqu'ils prennent leurs premières décisions de leur propre chef.

| Parts de marché dominantes au Canada | | |
|--|----------------|------------------------|
| | Part de marché | Part de marché – Rang* |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 15,12 % | #1 |
| Prêts aux particuliers et cartes de crédit | 13,95 % | #2 |
| Dépôts de particuliers | 15,03 % | #1** |
| Fonds communs de placement | 9,44 % | |

* Rang occupé au titre de la part de marché parmi toutes les institutions financières au Canada au 31 août 2004
 ** Rang occupé au titre de la part de marché sur une base combinée

étaient inscrits à ces services à la fin de l'exercice 2004, soit une hausse de 18 % par rapport à l'an dernier.

Grâce aux caractéristiques améliorées de nos nouveaux produits et aux programmes de marketing efficaces mis en œuvre, le volume des ventes de cartes de crédit et les soldes de cartes de crédit ont augmenté de 16 % et de 14 %, respectivement, en 2004. La carte *Visa Classique RBC Récompenses* est une carte sans frais qui permet aux clients d'accumuler des points et de les échanger contre des certificats-voyage, des articles et des chèques-cadeaux, ou des cotisations à leurs régimes enregistrés d'épargne-retraite et à leurs régimes enregistrés d'épargne-études. La croissance solide liée aux cartes de crédit *Visa Platine Voyages RBC Banque Royale* est attribuable aux promotions efficaces offertes directement aux clients, aux augmentations sélectives des limites de crédit, aux programmes de virement des soldes ainsi qu'à la mise

en valeur de ses caractéristiques concurrentielles telles que l'absence de périodes d'interdiction ou de restrictions quant au nombre de sièges offerts en primes-voyages.

Au cours de 2004, nous nous sommes classés au premier rang de l'industrie canadienne en ce qui concerne les ventes totales et les ventes nettes de fonds communs de placement à long terme, et nous avons accru notre part du marché des fonds communs de placement de 13 points de base pour une part de marché totalisant 9,54 % au 31 octobre 2004. Nous avons élaboré une stratégie pour les clients cherchant à maximiser leur revenu de retraite, en aidant les clients à optimiser la composition de leurs dépôts et de leurs placements ainsi que leurs rentrées et sorties de fonds dans un contexte de faibles taux d'intérêt, ce qui a contribué à la croissance rentable de nos activités de placement tout en renforçant la fidélité des clients.

Les clients reconnaissent la valeur qu'ils tirent de nos services tarifés de gestion de patrimoine par rapport aux services traditionnels, car les services tarifés aident à l'alignement des intérêts des conseillers sur les objectifs des clients en matière de gestion de patrimoine. Nous avons maintenu notre position de chef de file au Canada en ce qui concerne les services de courtage traditionnel visant l'actif lié aux services tarifés, les biens administrés liés aux services tarifés s'étant établis à 26,43 milliards de dollars.

En 2004, nous avons poursuivi l'expansion de nos activités d'assurance au Canada et aux États-Unis en procédant à des acquisitions et en augmentant les activités au sein de l'entreprise. En mai 2004, nous avons conclu l'acquisition des activités canadiennes de Provident Life



> Mettre notre expérience au profit des décisions importantes de la vie

Qu'il s'agisse de l'achat d'une première résidence, de l'élaboration d'un plan financier ou de l'établissement des besoins en assurance, nous aidons nos clients depuis plus de 130 ans à réaliser leurs rêves. Nous offrons à nos clients en Amérique du Nord et dans le monde entier des conseils personnalisés, un service de qualité supérieure, des choix souples et des solutions sur mesure qui les aident à atteindre leurs objectifs financiers ainsi que leurs objectifs en matière d'assurance et de placements.

and Accident Insurance Company (UnumProvident), une filiale en propriété exclusive de UnumProvident Corporation. Selon les primes en vigueur en 2003, cette acquisition a permis à RBC Assurances de devenir le principal fournisseur au Canada d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité et d'assurance soins de longue durée individuelles – produits qui sont également connus sous le nom d'assurance à prestations du vivant. Cette acquisition nous a également assuré une place importante sur le marché de l'assurance invalidité de longue durée collective.

L'acquisition de UnumProvident nous a permis d'élargir notre réseau de distribution d'assurances vie et à prestations du vivant, et nos produits et services d'assurance sont maintenant distribués par l'entremise de plus de 17 000 courtiers indépendants. Avant l'acquisition, le nombre de distributeurs se chiffrait à 7 000. L'intégration des activités de UnumProvident est achevée et nous avons ouvert des centres de ressources régionaux à Vancouver, à Montréal et à Toronto afin de répondre aux besoins de cette branche d'activité. Ces centres regroupent 75 professionnels de l'assurance et ils fournissent aux distributeurs des services supérieurs de soutien aux ventes ainsi que des services liés aux assurances collective, vie et à prestations du vivant.

Au Canada, nous avons lancé un nouveau produit d'assurance vie en janvier, *FondaVie*. Ce produit conjugue la sécurité de l'assurance vie permanente et les avantages liés à des options d'investissement souples. Les clients ont la possibilité de souscrire, à prix abordable, une assurance

vie permanente offrant tout un choix de tranches de capital assuré moins élevées que celles qui sont offertes par la plupart des polices traditionnelles d'assurance vie universelle.

Nous avons également lancé deux nouveaux produits pour répondre aux besoins de nos clients en matière d'assurance aux États-Unis. *RBC LevelTERM*, un produit comportant des caractéristiques améliorées qui remplace *RBC DirectTERM*, offre quatre durées différentes, ainsi que des taux pour fumeurs qui sont extrêmement concurrentiels. Ce produit est offert au moyen des services de soumission en ligne et du site Web de RBC Assurances (rbcterminsurance.com), ainsi que par l'entremise des principaux courtiers-fournisseurs d'assurance temporaire. Nous avons aussi lancé *Clarity 2+2 Variable Annuity*, un produit polyvalent de planification de la retraite qui conjugue les avantages fiscaux des rentes variables avec des caractéristiques uniques conçues de manière à répondre aux besoins financiers à court et à long terme.

Au cours de 2004, nous avons poursuivi l'expansion de nos activités liées aux assurances habitation et automobile et élargi notre programme d'assurance collective, et nous avons accru nos capacités de soumission en ligne et rehaussé davantage notre service à la clientèle. Nous avons également amélioré nos produits et services d'assurance voyage afin de mieux répondre aux besoins des voyageurs et nous avons lancé de nouvelles solutions informatisées d'assurance voyage telles qu'un site Web comportant des outils de vente électroniques pour les agents de voyages. Nous avons également intégré nos produits d'assurance



> Faire affaire avec nous devient plus facile

Nos clients doivent concilier leurs responsabilités professionnelles et familiales ainsi que leurs intérêts et leurs objectifs divers. Nous nous efforçons de faciliter leurs relations d'affaires avec nous. Nous leur offrons pour ce faire des services spécialisés, des conseils personnalisés et des solutions financières sur mesure qu'ils peuvent obtenir en succursale, en ligne ou par téléphone. Nos nouveaux services à la clientèle incluent les services fournis par nos spécialistes de la vente hors succursales, nos services bancaires transfrontaliers, l'accès aux cartes de débit en Amérique du Nord et la résolution efficace de problèmes.

voyage au système de réservations en ligne SAX de Softvoyage, une solution technologique pour les forfaitistes, les agences de voyages et les groupeurs. Nous avons par ailleurs accru nos capacités de distribution d'assurance voyage en y ajoutant des réseaux autres que notre réseau traditionnel d'agences de voyages, de manière à également offrir nos produits par l'entremise de courtiers, de distributeurs en ligne et de l'équipe de vente de RBC Assurances.

Nous avons optimisé notre position de chef de file au Canada en matière d'assurance voyage afin de servir nos clients des États-Unis. Nous sommes maintenant autorisés à offrir des produits d'assurance voyage dans 48 États ainsi que dans le district fédéral de Columbia. Par ailleurs, nous avons conclu des accords avec d'importantes agences de voyages, en vertu desquels nous sommes devenus leur prestataire de premier choix en matière de services d'assurance voyage. À l'été 2004, Amadeus Travel Assistance et Worldspan ont ajouté nos services à leurs systèmes de distribution. Grâce à ces accords, nos produits et services d'assurance voyage sont maintenant offerts aux agents de voyages aux États-Unis par l'entremise des principaux systèmes de distribution mondiale.

RBC Centura a élargi son champ d'activité dans le sud-est des États-Unis en ouvrant 21 succursales et 3 centres bancaires commerciaux en 2004. La croissance enregistrée touche principalement les activités exercées à Atlanta et en Floride – des marchés connaissant une expansion rapide, où un grand nombre de Canadiens connaissant la marque RBC se sont installés en permanence ou passent une partie de l'année. La nouvelle succursale située à Hollywood, en

Floride, et qui a ouvert ses portes en février 2004, compte un effectif bilingue (offrant des services en anglais et en français). Nous projetons de continuer à optimiser notre réseau de succursales en poursuivant l'ouverture ciblée de succursales au sein des marchés à forte croissance et en procédant à la fermeture de dix succursales à rendement plus faible en 2005. Un nombre considérable de retraités-voyageurs (qui comprennent des vacanciers du Québec) passent l'hiver dans la région d'Hollywood. L'effectif de chacune des succursales de RBC Centura situées en Floride comprend maintenant un spécialiste en services « transfrontaliers » qui possède l'expertise voulue pour répondre aux besoins de nos clients canadiens en matière de services bancaires, de prêts hypothécaires et d'autres emprunts.

S'ajoute à ce réseau de succursales notre lancement d'une plateforme exclusive de services Banque en direct en Amérique du Nord, qui optimise nos services Banque en direct au Canada. Cette plateforme permet aux clients qui font affaire à la fois avec RBC Centura et avec RBC Banque Royale d'accéder à tous leurs comptes au moyen d'une seule ouverture de session et d'effectuer des virements de fonds transfrontaliers. C'est la première fois qu'une institution financière offre ce type de services bancaires transfrontaliers en Amérique du Nord.

Du point de vue opérationnel, nous avons pour ainsi dire achevé la restructuration de notre infrastructure technologique aux États-Unis, de manière à joindre davantage de clients et à accroître nos capacités, à uniformiser nos activités et à améliorer notre efficacité opérationnelle.



> Répondre à des besoins uniques et complexes

Nous reconnaissons que les besoins de nos clients changent au cours de leur vie. Qu'ils soient à la recherche d'options et de programmes d'emprunt souples, de solutions d'assurance variées ou de conseils stratégiques personnalisés en matière de placement, notre objectif vise à leur offrir des conseils et des solutions sur mesure afin de les aider à prendre des décisions éclairées.

RBC Builder Finance, qui offre du financement à la construction d'immeubles d'habitation, a également élargi son réseau et ouvert trois nouveaux bureaux offrant des services de production de prêts en Floride et en Ohio, en 2004. Les 35 bureaux qu'elle exploite offrent désormais des services de production de prêts dans plus de 90 marchés aux États-Unis.

Les biens sous gestion de Voyageur Asset Management, notre société de gestion de l'actif aux États-Unis qui a été formée par suite du regroupement stratégique d'activités découlant de l'acquisition de Dain Rauscher Corporation, de Centura Banks, Inc. et de Business Men's Assurance Company of America, s'établissaient à 25,4 milliards de dollars US à la fin de l'exercice 2004, ce qui constitue un résultat inégalé.

Aux États-Unis, RBC Dain Rauscher continue d'élargir ses activités de gestion de patrimoine et se concentre sur les programmes de gestion de l'actif, l'élaboration de nouveaux produits et l'amélioration des services de formation. La gestion de patrimoine constitue une approche financière globale qui prévoit les besoins permanents des clients et s'y adapte au moyen d'une planification proactive. Au cours de 2004, RBC Dain Rauscher a fourni des programmes de gestion de l'actif à plus de 3 786 nouveaux ménages et ouvert 9 692 comptes, et ses biens administrés se sont accrus de 2,9 milliards de dollars US. RBC Dain Rauscher est la huitième des sociétés de services de gestion de patrimoine les plus importantes aux États-Unis pour ce qui est du nombre de conseillers.

Nous avons cherché des moyens d'améliorer l'accès à nos produits par nos clients. Nous avons regroupé l'effectif de RBC Centura et de RBC Dain Rauscher dans notre bureau de Gestion Privée Globale situé à Miami, afin d'offrir des services de courtage améliorés et des services bancaires à l'échelle locale à nos clients internationaux qui entretiennent des relations d'affaires aux États-Unis. Cette initiative solidifie également nos liens avec la collectivité latino-américaine dans le sud de la Floride et optimise les activités que nous exerçons depuis une centaine d'années dans les marchés des Antilles et de l'Amérique latine.

Les efforts de marketing concertés que la Gestion Privée Globale et RBC Dain Rauscher ont déployés depuis le deuxième trimestre relativement aux prêts à terme à l'intention des clients ayant un avoir net élevé se sont traduits par la conclusion de nouveaux prêts totalisant environ 100 millions de dollars US en 2004.

Les clients ayant des intérêts financiers dans plusieurs pays considèrent de plus en plus le Canada et les entreprises membres de RBC Groupe Financier comme des endroits sûrs et stables pour la gestion de leur patrimoine.

En 2004, la Gestion Privée Globale a ouvert des bureaux à Madrid et à Istanbul. Nous avons également embauché dix conseillers en placements pour nos nouveaux marchés de l'Amérique latine – ce qui porte à 70 le nombre total de conseillers en placements de la Gestion Privée Globale à l'échelle mondiale, qui comprennent des prestataires de services bancaires aux particuliers ainsi que des responsables du développement commercial situés au Moyen-Orient et ceux qui exercent leurs activités sur les marchés du Royaume-Uni.

Offrir aux entreprises des solutions pour les aider à réussir

Sauf indication contraire, tous les montants, à l'exception des pourcentages, sont libellés en dollars canadiens.

En raison des changements apportés à notre structure organisationnelle qui sont décrits à la page 8, la plupart des entreprises canadiennes sont maintenant regroupées dans le nouveau secteur particuliers et entreprises – Canada, et la plupart des entreprises américaines, dans le nouveau secteur États-Unis et international. Les clients commerciaux de grande envergure sont pour leur part regroupés dans le nouveau secteur marchés mondiaux des capitaux.

> Au service des entreprises et des clients institutionnels

Nous disposons maintenant d'une plateforme de services financiers de gros et commerciaux davantage intégrée.

En 2004, nous avons cherché à améliorer l'expérience client de toutes les entreprises faisant affaire avec nous en leur offrant des produits et des solutions plus ciblés. Comme en témoigne le sommaire ci-après de nos activités en 2004, nous souhaitons aider les entreprises et les institutions à mener des activités concurrentielles couronnées de succès à l'échelle locale ou mondiale.

Notre stratégie commerciale se fonde sur l'établissement de relations solides et durables avec nos clients. En 2004, nous avons appliqué ce principe à plusieurs de nos relations d'affaires avec les entreprises et les institutions faisant partie de notre clientèle, qui comprennent des PME et des clients sur les marchés commerciaux. En outre, le dialogue continu qui découle de nos solides relations d'affaires nous permet de prévoir les besoins de nos clients et de structurer des solutions en conséquence.

Afin de mieux répondre aux besoins en matière de financement de nos clients ciblés du marché milieu de gamme, nous avons mis sur pied un nouveau *Programme d'accréditation en analyse financière* et créé le titre de *spécialiste en financement*, qui est décerné aux employés qui suivent le programme de formation.

Ce nouveau programme porte ses fruits puisque le taux de satisfaction des clients s'est accru. Le nombre d'entreprises clientes du marché milieu de gamme qui affirment être très satisfaites de nos conseils financiers a augmenté de 50 % au cours des trois dernières années. En outre, lors de l'étude de marché effectuée par Maritz Research, la plupart des entreprises canadiennes du marché milieu de gamme auxquelles on a demandé de nommer la principale institution financière avec laquelle elles font affaire ont une fois de plus répondu que leur institution de premier choix était RBC Groupe Financier.

Au cours de 2004, nous avons formé des gestionnaires spécialisés en relations d'affaires et les avons assignés à des marchés clés afin de répondre aux besoins des clients de segments déterminés, tels que les fabricants canadiens qui affichent une forte croissance et les professionnels. Les taux de fidélisation des clients dont les comptes sont gérés par ces spécialistes dépassent de 25 % à 50 % ceux de l'ensemble de ces segments.

Au Canada, nous avons maintenu notre position de chef de file sur les marchés des dépôts des entreprises et du financement des entreprises en 2004. Au 31 août 2004, notre part du marché des dépôts des entreprises s'établissait à 20,20 % parmi les banques, et notre part du marché du financement des entreprises, à 11,30 % parmi toutes les institutions financières.

Nous comptons tirer parti du succès obtenu en offrant de nouveaux produits et services. Ainsi, nous sommes en mesure de regrouper les services financiers liés à un compte commercial des deux côtés de la frontière canado-américaine, et pouvons notamment fournir des facilités de crédit, des comptes de résultats et une gamme complète de services électroniques dans les deux pays. Pour les clients, la possibilité de faire affaire avec une seule institution financière pour gérer leurs besoins bancaires en Amérique du Nord simplifie grandement la gestion de leurs arrangements bancaires et nous différencie nettement de nos concurrents.

Les propriétaires d'entreprises tirent également parti des faibles taux d'intérêt qui ont cours à l'heure actuelle et acquièrent ou refinancent les locaux où ils exercent leurs activités. Au Canada, cette tendance a donné lieu à une forte croissance du volume des prêts hypothécaires commerciaux, et nous avons monté des prêts hypothécaires commerciaux totalisant plus de 1,4 milliard de dollars en 2004. Le volume des prêts à terme consentis aux fins du crédit immobilier aux PME et les ventes de notre prêt hypothécaire *Prêt à bâtir*, conçu pour répondre aux besoins des propriétaires de PME, ont connu des croissances à deux chiffres en 2004.

En juillet, nous avons donné à nos clients individuels la possibilité de visualiser leurs chèques en ligne au moyen de *RBC Banque en direct*; nous avons également offert avec



> Maintenir des relations durables

Les propriétaires de PME ont tous des objectifs distincts, et nous adoptons une démarche spécialisée afin de les aider à atteindre ces objectifs. Par exemple, les besoins des professionnels de la santé changent tout au long de leur vie – lorsqu'ils sont étudiants, lorsqu'ils exercent leur profession ou lorsqu'ils sont à la retraite. Nous leur offrons des solutions financières et des conseils personnalisés. Notre équipe de spécialistes fournit aux professionnels des solutions intégrées axées sur leurs besoins personnels et professionnels en matière de services bancaires, de gestion de patrimoine et d'assurance.

succès ce même service à nos entreprises clientes. Tout au long de 2004, nous avons ajouté à ce service des caractéristiques innovatrices afin de rehausser l'expérience client en ligne de toutes les entreprises et de tous les particuliers faisant partie de notre clientèle. Nous avons notamment donné aux entreprises clientes la possibilité de visualiser leurs bordereaux de dépôt en ligne.

Notre engagement à offrir une expérience client supérieure s'est traduit par une série d'initiatives en 2004. Ainsi, en février, nous avons mené à terme l'intégration de nos activités sur les marchés financiers aux États-Unis, de manière à n'avoir qu'une seule plateforme et maison de courtage, exploitée sous la raison sociale RBC Capital Markets Corporation. Cette démarche a donné lieu à une importante rationalisation de nos activités en matière de négociation, de recherche et de vente aux États-Unis et permet à nos clients de bénéficier d'un point de contact plus efficace.

Le dynamisme des marchés financiers et les activités y prenant place ont contribué aux résultats solides de notre division Marchés mondiaux des capitaux. Au Canada, où nous sommes le chef de file incontestable au chapitre des services de placement de titres de créance et de participation (tels qu'ils sont mesurés par Thomson Financial) le gouvernement du Canada nous a choisis pour agir à titre de chef de file du consortium qui a réuni 3,2 milliards de dollars dans le cadre d'un placement secondaire visant des actions ordinaires de Petro-Canada en septembre 2004. Il s'agit de la plus importante opération de ce genre de toute l'histoire des marchés financiers canadiens, et de la cinquième plus grande majoration en matière de privatisation à l'échelle mondiale effectuée au cours des dix dernières années. L'opération, qui a suscité une forte demande de la part des particuliers et des investisseurs institutionnels, a souligné

notre capacité à générer d'importants ordres de la part des investisseurs institutionnels en Amérique du Nord. Notre stratégie commerciale pour RBC Marchés des Capitaux se fonde sur le fait que nous estimons que l'établissement de relations solides, intenses et durables avec nos clients est nécessaire à l'atteinte de nos objectifs. La transaction concernant Petro-Canada illustre ce point de vue. Nous étions le syndicataire chef de file en 1991 lors du premier appel public à l'épargne de Petro-Canada, initié par le gouvernement canadien. Depuis, nous avons agi à titre de conseiller principal de la société relativement à maintes activités de financement et de fusions et acquisitions, et nous avons de façon constante fourni des services de recherche et agi comme principal négociateur de ses actions.

Plus tôt en 2004, nous avons agi à titre de cochef de file et de coplaceur pour compte relativement au placement de 1,5 milliard de dollars de titres de fiducie de Yellow Pages Income Trust, la plus importante prise ferme de toute l'histoire du Canada.

En octobre 2004, RBC Marchés des Capitaux a dirigé le premier placement d'un fonds de titres à revenu amélioré, une structure innovatrice aux États-Unis, semblable aux fonds de titres à revenu fixe et aux fonds de placement immobilier canadiens. Nous avons agi à titre d'unique conseiller aux fins de la structuration auprès de B&G Foods Holdings Corp. ainsi qu'à titre de syndicataire gérant chargé de la tenue des comptes pour ce premier appel public à l'épargne qui a généré 300 millions de dollars US pour ce client.

Notre division *Produits financiers mondiaux* a également accru ses activités au chapitre des services liés aux titres à revenu fixe. Ainsi, au Canada, la division a procédé au placement de 5,5 milliards de dollars pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL »), soit le placement unique le plus élevé jamais effectué au Canada,



> Fournir des conseils précieux

Nos gestionnaires de comptes, dont le domaine d'expertise concerne une industrie donnée, offrent une valeur réelle à nos entreprises clientes et à nos clients commerciaux, et leurs activités visant à attirer de nouveaux clients sont couronnées de succès. Dans les secteurs de la fabrication connaissant une forte croissance, les gestionnaires de comptes fournissent des conseils pratiques sur le financement de la croissance, la réduction des charges d'exploitation et les débouchés extérieurs. Grâce à notre connaissance des industries, à nos conseils financiers judicieux et à notre vaste éventail de solutions, nous sommes considérés comme un chef de file quant à notre contribution à la réussite des entreprises.

et a participé au placement réussi de 2,25 milliards de dollars US effectué pour Alcan Inc. En Europe, notre groupe des obligations internationales, dont les bureaux sont situés à Londres, est l'un des preneurs fermes ayant procédé à trois émissions initiales d'obligations totalisant 10 milliards de dollars US pour Network Rail Infrastructure Limited, la société dirigée par l'État qui exploite le réseau ferroviaire British Rail. Cette opération couronnée de succès témoigne de nos solides capacités en matière de placements à l'échelle mondiale.

RBC Marchés des Capitaux a également amorcé la vente de BreitBurn Energy Company LLC et agi à titre de conseiller unique auprès de cette dernière aux fins de l'achat de la société par Provident Energy Trust, pour un montant de 139 millions de dollars. C'est la première fois qu'une fiducie de revenu du secteur pétrolier et gazier au Canada acquiert une société américaine du secteur de l'énergie.

À la fin de l'exercice 2004, nous avons annoncé des plans visant à regrouper les divisions des services à revenu fixe de RBC Dain Rauscher et de RBC Marchés des Capitaux. Ce regroupement donnera lieu à la création d'un secteur qui devrait se composer d'un effectif de près de 1 200 employés répartis dans 48 bureaux aux États-Unis, au Canada, en Europe et en Asie, au service de 10 000 clients. Fait d'autant plus important, ce regroupement nous permettra de nous concentrer étroitement sur le montage d'une gamme élargie de produits à revenu fixe et sur leur distribution à notre clientèle à l'échelle mondiale.

En 2004, nous avons effectué 44 opérations sur dérivés du marché des titres municipaux, qui témoignent de notre capacité à répondre aux besoins en matière de financement des administrations municipales aux États-Unis. La plus importante de ces opérations, dont le notional s'élevait à 200 millions de dollars US, a été effectuée pour

une grande ville située dans le Midwest. En juillet, nous avons procédé à la première opération sur dérivés pour une entité municipale de la Floride. Cet organisme très réputé est devenu un client du *Groupe des titres à revenu fixe* de RBC Dain Rauscher à la suite de l'acquisition de William R. Hough & Co., en février 2004, ce qui illustre bien la valeur que nous avons tirée de cette acquisition.

Un nombre croissant d'investisseurs institutionnels ont recours aux fonds de couverture, et notre *Groupe des fonds de couverture* a optimisé nos activités actuelles au Canada en pénétrant le marché des services de courtage privilégié aux États-Unis. Ces services procurent à nos clients bénéficiant des services de fonds de couverture aux États-Unis des produits et solutions de courtage personnalisés et intégrés, notamment des services de garde centralisés, des activités de négociation souples, des opérations de prêts de titres, un système interactif en ligne de gestion de portefeuille et d'autres services conçus de manière à accroître la transparence des données figurant au bilan des fonds de couverture. Notre *Groupe de courtage privilégié* aux États-Unis s'est associé à nos groupes *Actions du marché institutionnel* et *Actifs diversifiés* afin de mener les activités de marketing jumelé liées aux services de courtage aux États-Unis.

L'expansion de l'*équipe mondiale de stratégies devises* témoigne elle aussi des nouveaux services à valeur ajoutée que nous offrons à nos clients. Cette équipe, qui a son siège à Londres et des bureaux à Toronto, à New York et à Sydney, fournit aux clients des stratégies touchant les devises, des études de marché et des renseignements d'affaires de premier ordre. Notre division des *Services de trésorerie mondiaux* a également accentué sa présence sur les marchés des métaux précieux, grâce à l'acquisition, en septembre 2004, d'une équipe située à Londres qui fournit



> Utiliser nos ressources pour offrir des solutions exhaustives

Les entreprises ont besoin de solutions personnalisées pour répondre à leurs besoins spécialisés en matière d'exploitation et d'investissement. Le point de vue unique de nos professionnels peut aider nos clients à choisir les options appropriées qui leur permettront d'accroître le rendement de leurs placements, de maximiser leur efficacité opérationnelle, d'atténuer les risques, de réunir des capitaux ou de procéder à des acquisitions stratégiques. Nous offrons d'une manière continue des solutions financières exhaustives à nos clients à l'échelle mondiale.

des services et des produits sur lingots de calibre mondial aux banques centrales, aux investisseurs institutionnels, aux sociétés minières et aux fonds de couverture.

Grâce à la composition des activités des Services Internationaux, nous avons pu continuer d'optimiser notre gamme de produits innovateurs bien établie et nos normes élevées de service à la clientèle, tout en générant une hausse de 26 % du bénéfice net par rapport à l'an dernier.

Au cours de 2004, nous avons accru les services offerts par l'entremise de *RBC Express*, notre réseau de prestation électronique de services de gestion de trésorerie. Grâce à ce réseau, les entreprises clientes de toutes tailles peuvent plus facilement et plus efficacement accéder aux services de gestion de trésorerie, au moyen d'un seul site Web sécurisé. Le nombre de services offerts ne cessant d'augmenter, nous sommes bien positionnés pour offrir aux entreprises clientes divers produits en ligne de gestion de trésorerie.

Pour une cinquième année d'affilée, nous avons obtenu le meilleur classement pour ce qui est de la qualité de nos services de gestion de trésorerie au Canada dans le cadre du sondage 2004 de Stewart and Associates portant sur les frais bancaires. Selon l'étude de Maritz : Thompson Lightstone sur les services de gestion de trésorerie et les systèmes informatisés d'opérations bancaires effectuée en 2004, nous sommes considérés comme le chef de file pour ce qui est de notre expertise en matière de technologie et de gestion de trésorerie au Canada. Selon l'étude, nous continuons de jouir d'une part de marché importante, qui est près de deux fois plus élevée que celle de notre concurrent le plus proche. Par ailleurs, le magazine *Global Finance* a, pour une deuxième année de suite, décerné à RBC Services Internationaux le titre de « meilleure banque au Canada en matière de services de financement des transactions commerciales ».

En août, nous avons lancé *RBC Commerce Mondial en Ligne*, dans le cadre de notre stratégie qui vise à utiliser la technologie Web aux fins de la prestation de nos produits de gestion de trésorerie et de négociation. Ce service sur Internet fournit aux clients un moyen facile et efficace de gérer leurs activités de négociation à l'échelle mondiale.

Grâce au lancement de notre *Système de prêt de titres* automatisé, nous avons offert les premiers services de prêt de titres internationaux entièrement automatisés au Canada. Ce nouveau produit fournit aux clients institutionnels des informations en continu sur les titres de participation et les titres à revenu fixe de RBC Services Internationaux, il permet aux emprunteurs de trouver rapidement une seule ou plusieurs gammes de titres, de procéder à l'exécution automatisée de l'ordre visant une seule ou plusieurs gammes de titres, et de régler les opérations électroniquement en un seul processus. Au cours de 2004, le programme de prêt de titres de RBC Services Internationaux a atteint un jalon important, à savoir plus de 55 milliards de dollars de prêts de titres en cours. Ce résultat représente une croissance importante par rapport à une moyenne de 32 milliards de dollars de prêts de titres en cours en 2003 et il témoigne de la solidité générale de notre programme de prêt de titres.

Dans le cadre du sondage sur les services de garde internationaux effectué en 2004 par le magazine *Global Investor*, nous avons été nommés meilleur dépositaire mondial au classement général pour ce qui est de l'ensemble des services à la clientèle et de l'optimisation des ressources; nous nous sommes également classés au premier rang en ce qui a trait à la prestation de services de garde internationaux dans le cadre du sondage annuel de R&M Consultants sur les services de garde.

Répondre à vos questions

> Foire aux questions

Au cours de l'exercice 2004, les investisseurs et les analystes ont fréquemment posé les questions suivantes au sujet de RBC et de nos activités. Voici ce que nous leur avons répondu.

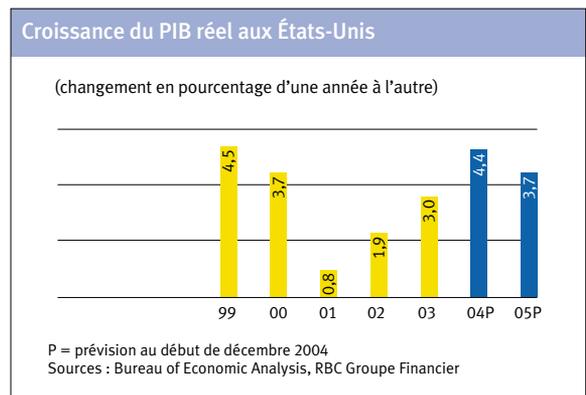
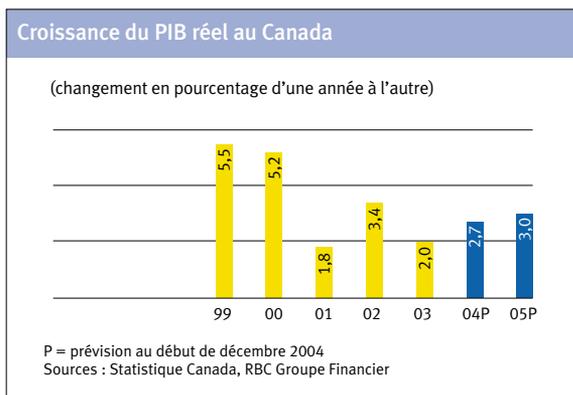
Quelles sont vos perspectives économiques pour l'Amérique du Nord en 2005 ?

L'économie mondiale est entrée dans une période de croissance moins rapide mais plus durable après une expansion vigoureuse. Il s'agit d'une tendance normale des économies qui ralentissent en raison de la pression exercée par la hausse des taux d'intérêt et par un environnement fiscal moins avantageux. Non seulement ce phénomène est-il tout à fait normal, mais il est même souhaitable puisque ce ralentissement de la croissance prévient une hausse de l'inflation et, par conséquent, des taux d'intérêt. Les hypothèses qui sous-tendent la planification pour la majeure partie de 2005 devraient correspondre à un environnement de croissance économique durable marqué par des taux d'intérêt stables au Canada, par des taux d'intérêt à la hausse aux États-Unis et par une concurrence continue en matière de prix dans l'ensemble.

Après avoir connu un rythme de croissance estimatif impressionnant de 4,4 % en 2004, les États-Unis devraient selon nous connaître une modération de leur croissance économique qui devrait se situer à environ 3,7 % en 2005. Cette modération devrait être en grande partie imputable à un ralentissement des activités dans la plupart des secteurs de l'économie, avec en tête le secteur de la consommation, qui devrait ralentir après un certain nombre d'années étonnamment vigoureuses. Un autre secteur qui devrait

connaître une baisse de sa croissance est le secteur gouvernemental, alors que le déficit fiscal américain, d'une importance démesurée, sera ramené à un niveau plus acceptable. Un élément qui devrait participer à la croissance est celui des stocks, alors que ces derniers seront reconstitués pour correspondre au niveau global des ventes. Bien que nous nous attendions à ce que le rythme de croissance ralentisse quelque peu, la Federal Reserve des États-Unis continuera d'augmenter les taux à des niveaux plus conformes à l'expansion de l'économie.

L'économie canadienne a résisté de manière surprenante à l'appréciation rapide du dollar canadien par rapport au dollar américain ainsi qu'au récent ralentissement du rythme de croissance de l'économie mondiale, affichant une croissance réelle d'environ 2,7 % en 2004. Une légère accélération jusqu'à un taux estimatif de 3 % est attendue pour 2005. Contrairement aux consommateurs américains qui paraissent s'essouffler, les consommateurs canadiens semblent davantage prêts à accroître leurs dépenses au cours de la période à venir en raison d'un solide marché de l'emploi et d'une hausse des salaires. Au Canada, le secteur gouvernemental semble aussi être en mesure de soutenir l'activité économique générale grâce à une situation fiscale solide. Ces deux secteurs s'ajoutent à des investissements fermes de la part des entreprises pour laisser présager une croissance convenable au cours de l'année à venir. Toutefois, les faibles risques d'inflation et les perspectives



incertaines du secteur commercial canadien laissent présager que la Banque du Canada maintiendra vraisemblablement les taux d'intérêt à un niveau stable pendant la plus grande partie de 2005.

Notre prévision de base établit la valeur du dollar canadien à la fin de 2005 aux environs de 80 cents US. Toutefois, il existe un risque que la valeur du dollar américain fléchisse encore plus en raison de l'inquiétude continue soulevée par la croissance de l'important déficit fiscal et du déficit courant.

Compte tenu de vos parts de marché déjà importantes au Canada, comment allez-vous générer une croissance du bénéfice ?

Nos parts de marché se situant entre 10 % et 20 % en ce qui a trait à nos produits et services clés comme les prêts hypothécaires résidentiels, le total des dépôts et des fonds communs de placement des particuliers, ainsi que les dépôts et le financement d'entreprises, nous croyons qu'il y a encore place pour une croissance; nos parts de marché actuelles sont en fait une excellente base. Comme nous l'avons expliqué plus haut, dans le cadre de l'initiative « Le client avant tout », nous avons l'intention d'accroître le bénéfice en accélérant la croissance des revenus et en exerçant un contrôle plus serré des charges.

Notre stratégie d'ensemble à l'égard de la clientèle des particuliers et des entreprises au Canada consiste à devenir le leader sur le marché ou à s'approcher de cette position dans chacun de nos secteurs d'activité clés pour ce qui est des services bancaires, des services de placement et des activités d'assurance. Cela nécessitera l'optimisation de nos forces de base qui comprennent la conception de produits, la vente et la gestion des relations-clients, ainsi que notre connaissance approfondie de la clientèle afin de vraiment mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients.

Nous nous concentrerons sur un certain nombre de mesures clés afin de satisfaire aux besoins de nos clients à toutes les étapes de leur vie, et nous compterons sur des produits et des capacités de distribution intégrés afin d'élargir le champ de nos relations avec notre clientèle

actuelle. Nous avons le plus important degré de pénétration des ménages parmi les institutions financières canadiennes et nous avons l'intention de tirer avantage de ces relations en en faisant profiter notre clientèle au moyen de nos solides capacités en matière de planification et de conseils financiers. De plus, en raison de notre présence sur le marché américain, nous croyons que nous sommes en excellente position pour satisfaire aux besoins uniques de nos clients qui traversent souvent la frontière.

L'attention portée à des groupes de clients distincts a amélioré notre compréhension de leurs besoins non satisfaits et notre capacité à leur fournir une meilleure solution. Par exemple, notre *plan RBC pour les étudiants en médecine et en dentisterie* fournit des solutions financières conçues afin de satisfaire aux besoins uniques de ce groupe de clients. Au cours de la dernière année, notre part de marché de la population étudiante en médecine et en dentisterie au Canada a augmenté de manière importante.

Nous prévoyons continuer à solidifier nos gammes de produits afin d'accélérer la croissance des revenus. Par exemple, dans le domaine des cartes de crédit, nous avons lancé en 2004 notre carte sans frais *Visa Classique RBC Récompenses* et nous avons étendu notre offre de produits hypothécaires avec le lancement des prêts hypothécaires *Marge Proprio RBC*, *Hypothèque Second chez-soi RBC* et *Hypothèque sans mise de fonds RBC*. Notre stratégie vise à explorer toutes les occasions d'intégrer encore plus les produits d'assurance, dans la mesure où cela est permis, avec les produits d'autres secteurs d'activité de RBC. Nous avons l'intention de miser sur nos forces dans le domaine de la distribution, qui comprennent les réseaux d'entreprises, les franchises et les équipes spécialisées à l'égard de produits précis, les réseaux des agences et la distribution par l'entremise de tiers afin de rejoindre le plus de clients possible par les canaux qui satisfont le mieux à leurs besoins.

Du côté des institutions, notre stratégie vise à approfondir nos relations avec les entreprises, les institutions et les gouvernements de premier plan. Nous prévoyons aussi pénétrer davantage le marché milieu de gamme canadien et continuer d'améliorer la qualité de nos recherches. Comme toujours, nous mettrons l'accent sur

« Notre nouvelle structure, qui a placé notre secteur États-Unis et international sous un leadership unique, nous permettra d'optimiser nos capacités et de travailler de concert à la maximisation du rendement. En outre, elle améliorera la reddition de comptes et augmentera la flexibilité nécessaire à la gestion de nos diverses activités. »

le développement de nouveaux produits, de canaux de distribution et d'occasions de marché, ainsi que sur la création de solutions à valeur ajoutée différenciées afin de satisfaire aux besoins uniques de nos clients. À cette fin, nous continuons d'intégrer nos activités de correspondance bancaire en dollars canadiens à nos activités canadiennes de sous-dépositaire afin de présenter une seule et même image aux institutions financières étrangères, favorisant ainsi les occasions de revenus interentreprises au moyen d'un intermédiaire unique pour la gestion de la relation. De surcroît, la combinaison unique des forces de notre groupe de services de fonds de couverture nous permettra d'être en mesure de bénéficier de la tendance vers les stratégies de placement alternatives.

Nous prévoyons exercer une meilleure gestion de nos coûts en éliminant le dédoublement et les activités générant une faible valeur, en rationalisant les échelons au sein de la structure de la Banque et en centralisant l'ensemble de notre exploitation et de notre technologie. Notre initiative « Le client avant tout » a fait de la gestion des coûts un de nos objectifs clés. Nous avons l'intention de nous concentrer rigoureusement sur la gestion du risque de crédit, du risque opérationnel et du risque de conformité à la réglementation, notamment grâce à nos initiatives de gestion des fraudes et nos capacités accrues d'évaluation du crédit par score.

Comment allez-vous accroître le rendement de vos activités bancaires aux États-Unis ?

Le rendement de nos activités bancaires aux États-Unis au sein de RBC Centura et de RBC Mortgage n'a pas été à la hauteur de nos attentes en 2004. Nous prenons des mesures qui, nous le croyons, généreront de meilleurs résultats et nous nous attendons à ce que l'incidence positive de ces modifications se fasse sentir dès 2005. Notre objectif global est de générer des rendements financiers beaucoup plus importants pour nos actionnaires.

Notre nouvelle structure, qui a placé notre secteur États-Unis et international sous un leadership unique, nous permettra d'optimiser nos capacités et de travailler de concert à la maximisation du rendement. En outre, elle améliorera la reddition de comptes et augmentera la flexibilité nécessaire à la gestion de nos diverses activités.

Nos plans visant l'amélioration du rendement chez RBC Centura sont déjà en marche. En 2005, nous réduirons nos coûts liés aux activités de soutien et nous procéderons à la fermeture de 10 succursales à faible rendement parmi les 275 succursales que compte notre réseau. Parallèlement, nous poursuivons l'ouverture ciblée de nouvelles succursales dans des marchés à forte croissance et l'amélioration des volumes et de la composition des prêts et des dépôts. Nous croyons que ces changements entraîneront une amélioration notable de la rentabilité en 2005 chez RBC Centura.

Nous prenons un certain nombre de mesures visant à améliorer le rendement de RBC Mortgage. Nous consolidons le siège social de Chicago dans nos bureaux de Houston, que nous avons acquis dans le cadre de l'acquisition de Sterling Capital Mortgage Company (Sterling) en septembre 2003, et nous procédons à la fermeture de 38 succursales parmi les moins rentables. En ce moment, la fermeture de neuf succursales additionnelles est prévue pour la fin de 2005. Non seulement ces mesures généreront des économies de coûts, mais elles entraîneront une amélioration de l'efficacité et du contrôle par l'élimination du siège social excédentaire. En outre, nous avons pris des mesures visant à réduire la volatilité des revenus en procédant à la vente de prêts hypothécaires à taux variable sur une base continue plutôt que sur une base groupée, ce qui veut dire que les prêts sont vendus au moment de la clôture et que le risque de couverture est transféré à l'investisseur. Nous avons de plus finalisé le déploiement de la technologie de montage de prêt de Sterling, ce qui permettra un meilleur contrôle et une meilleure gestion de la fixation des prix liés aux prêts.

« Plusieurs des activités de nos entreprises sont menées avec succès et de façon rentable à l'extérieur de l'Amérique du Nord et nous prévoyons poursuivre l'exploration des occasions d'affaires dans des marchés et secteurs clés à forte croissance. »

Quelle est votre stratégie d'expansion à l'extérieur de l'Amérique du Nord ?

Plusieurs des activités de nos entreprises sont menées avec succès et de façon rentable à l'extérieur de l'Amérique du Nord et nous prévoyons poursuivre l'exploration des occasions d'affaires dans des marchés et secteurs clés à forte croissance.

Du côté des services aux particuliers, notre secteur Gestion Privée Globale a l'intention de poursuivre l'exploration d'occasions de croissance dans les Amériques, en Europe et en Asie à l'aide de programmes de vente et de commercialisation toujours plus vigoureux. L'ajout de notre approche dite « à architecture ouverte » en matière de gestion financière en 2004 et l'expertise de RBC Marchés des Capitaux dans le domaine des produits structurés pour ce qui est de la conception et de la commercialisation de nouvelles solutions destinées à la clientèle privée devraient accélérer la croissance des revenus à l'avenir.

Du côté des institutions, nos activités se concentrent là où notre connaissance du marché et nos capacités professionnelles nous différencient de la concurrence et

contribuent à une croissance rentable. À Londres, nos activités dans les domaines des obligations, des produits structurés et des produits dérivés de crédit ont contribué à la croissance de l'ensemble des revenus de plus de 260 % (les revenus étant passés de 57,4 millions de dollars à 209,4 millions) au cours des cinq dernières années en raison de l'efficacité de notre service à la clientèle. Nos services de garde, qui se sont mérités le titre de meilleur dépositaire à l'échelle mondiale dans le cadre du sondage sur les dépositaires de *Global Investor* en 2004, ont l'intention de continuer à utiliser leur position de leader au sein du marché canadien aux fins de l'expansion internationale, en se concentrant sur les services offerts aux gestionnaires de fonds, aux institutions financières et aux banques privées. Nous prévoyons une croissance des revenus tirés des services de garde tarifés grâce à la vente de produits et services nouvellement conçus à la clientèle actuelle et à l'élargissement de la gamme des produits et services offerts en Europe et en Asie. Nous explorerons en outre les occasions d'alliances et d'acquisitions de même que celles qui nous permettraient de tirer avantage de la tendance croissante vers l'impartition au sein des sociétés de gestion de fonds.

Je choisis

> Pour nos partenaires avant tout

La responsabilité de l'entreprise incarne le lien général qui existe entre une société et ses clients, ses actionnaires, ses employés et les collectivités. Le fait de se comporter de manière responsable tout en produisant des résultats financiers positifs et durables constitue un élément essentiel de nos relations, ainsi qu'un investissement stratégique dans la prospérité future de la Banque.

Nos clients

Nous nous engageons à fournir une expérience supérieure à tous nos clients. Cet engagement constitue la pierre angulaire de l'établissement de relations solides et durables avec nos clients. Nous nous efforçons de répondre de façon proactive aux besoins de nos clients en leur offrant des services financiers intégrés et des produits innovateurs de première qualité. Nous utilisons divers moyens pour assurer la prestation de nos services et faciliter leur accès pour nos clients. Le traitement rapide et efficace des plaintes fait partie intégrante de notre engagement à fournir une expérience supérieure aux clients. Le Bureau de l'Ombudsman offre une voie d'appel impartiale pour les questions non résolues à l'aide de notre processus de gestion des plaintes habituel.

Nos actionnaires

Nous sommes résolus à maximiser la valeur de l'investissement à long terme de nos actionnaires grâce à un rendement financier solide et à une expansion ciblée et rentable. Nous nous engageons à fournir des informations et un service hors pair aux actionnaires, de même qu'à assurer le maintien des normes de gouvernance d'entreprise les plus strictes. Au cours des dix dernières années, l'investissement dans nos actions ordinaires a fourni aux actionnaires un rendement annuel total composé de 19,6 %. Des renseignements aux actionnaires sont fournis sur le site rbc.com/investisseurs.

Nos employés

Nos employés sont essentiels au succès des relations qu'entretient RBC Groupe Financier avec ses clients et les collectivités. Leurs actions se fondent sur notre vision – « Toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients ». Selon nos clients, nos employés sont compétents et professionnels et ils agissent constamment au mieux de leurs intérêts. Nous attirons, engageons et conservons un effectif de calibre international grâce à notre *programme de récompense global*, qui couvre tous les aspects de l'emploi. Nos employés affirment que RBC Groupe Financier leur fournit un travail motivant, d'importantes occasions d'apprentissage et de perfectionnement professionnel, une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels, ainsi qu'un environnement de travail positif et souple qui favorise la diversité. Notre objectif vise toujours à faire en sorte que nos employés continuent de satisfaire aux besoins de nos clients.

Nos collectivités

Nous sommes considérés comme un chef de file en matière de responsabilité de l'entreprise, et notre « responsabilité » touche la façon dont nous exerçons nos activités et dont nous traitons nos employés et nos clients, ainsi que notre engagement envers les collectivités. Cette année, nous avons injecté plus de 59 millions de dollars dans des collectivités à l'échelle mondiale, y compris des dons de bienfaisance de 39 millions incluant notamment des fonds pour des programmes éducatifs après la classe, pour des initiatives liées aux soins de santé, et pour des programmes de développement économique. Nous avons également injecté plus de 20 millions de dollars dans le sport amateur, les arts et des événements locaux. Nos employés ont, à titre bénévole, passé un nombre incalculable d'heures à partager leurs compétences et leurs connaissances afin d'assurer le mieux-être des collectivités. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, référez-vous à notre Rapport sur la responsabilité de l'entreprise 2004 ou visitez notre site Web rbc.com/communautaire.

Revue financière

> Selon les PCGR des États-Unis

| | | | | | | | |
|----|---|----|---|----|--|----|--|
| 24 | Vue générale des résultats financiers | 42 | Priorité financière : croissance et diversification des revenus | 57 | Gestion du risque | 71 | Facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs |
| 26 | Conventions comptables cruciales et estimations | 46 | Priorité financière : contrôle des coûts | 62 | Priorité financière : gestion du bilan et du capital | 73 | Comparaison des exercices 2003 et 2002 |
| 29 | Résultats par secteur d'exploitation | 48 | Priorité financière : excellence de la qualité du crédit | 65 | Gestion de l'actif et du passif | | |
| | | | | 68 | Arrangements hors bilan | | |

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, comprises dans le présent rapport annuel, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Ces déclarations prospectives comprennent notamment des déclarations relatives à nos objectifs pour 2005 et à moyen et à long terme et des stratégies élaborées afin d'atteindre ces objectifs, de même que des déclarations relatives à nos opinions, projets, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions. Les mots « peuvent », « pourraient », « devraient », « soupçonner », « perspectives », « croire », « projeter », « prévoir », « estimer », « s'attendre », « se proposer » et l'emploi du conditionnel ainsi que les mots et expressions semblables visent à dénoter des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des incertitudes et des risques intrinsèques, généraux et bien précis, et il est possible que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se matérialisent pas. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs importants. Ces facteurs comprennent notamment la solidité des économies canadienne et américaine et la solidité des économies des autres pays où nous exerçons nos activités; l'incidence des fluctuations des devises, notamment le dollar canadien par rapport au dollar américain; l'incidence des modifications de la politique monétaire, notamment les modifications des politiques relatives aux taux d'intérêt de la Banque du Canada et du Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis; les

effets de la concurrence dans les marchés où nous exerçons nos activités; l'incidence des modifications apportées aux lois et règlements qui régissent les services financiers (notamment les services bancaires, les assurances et les valeurs mobilières) et leur application; les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire et les procédures judiciaires; notre capacité d'obtenir des informations exactes et complètes de nos clients ou contreparties ou en leur nom; notre capacité de réaligner avec succès nos secteurs d'exploitation; notre capacité de mener à bien des acquisitions stratégiques et d'intégrer les acquisitions avec succès; les conventions et méthodes comptables que nous utilisons aux fins de la présentation de notre situation financière; les risques opérationnels et ceux liés à l'infrastructure; ainsi que d'autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs, notamment les modifications apportées aux politiques commerciales; la mise au point et le lancement, au moment opportun, de nouveaux produits et services; les modifications apportées à la législation fiscale; les changements technologiques; les changements imprévus dans les dépenses et les habitudes d'épargne des consommateurs; l'incidence possible, sur nos activités, de conflits internationaux et d'autres faits nouveaux, y compris ceux liés à la guerre contre le terrorisme et la mesure dans laquelle nous prévoyons les risques inhérents aux facteurs qui précèdent et réussissons à les gérer.

Nous informons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Les personnes, et notamment les investisseurs, qui se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions relatives à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres faits et incertitudes. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

> RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion, qui porte sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation, a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer les changements importants survenus dans notre situation financière et nos résultats d'exploitation pour les 12 mois terminés le 31 octobre 2004, par rapport aux 12 mois terminés les 31 octobre 2003 et 2002. Les états financiers consolidés dressés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis (PCGR) sont présentés aux pages 74 à 110.

La date de clôture de notre exercice est le 31 octobre. Le présent rapport de gestion est daté du 20 décembre 2004. Sauf mention contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

Des renseignements supplémentaires sur la Banque Royale du Canada, y compris notre notice annuelle 2004, peuvent être obtenus gratuitement sur notre site Web (*rbc.com*), sur le site Web des autorités canadiennes en matière de valeurs mobilières (*sedar.com*), ou au moyen d'EDGAR, sur le site Web de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (*sec.gov*).

Vue générale de nos activités

La Banque Royale du Canada est un groupe de services financiers globaux diversifiés et l'un des principaux prestataires de services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de services de placements et de fiducie, de services d'assurances, de services à la grande entreprise et de banque d'investissement, de services bancaires en ligne et de services fondés sur les opérations y compris les services de garde. La Banque Royale du Canada exerce ses activités sous la marque RBC Groupe Financier, et ses cinq secteurs d'exploitation à la clôture de l'exercice terminé le 31 octobre 2004 étaient les suivants : RBC Banque (services bancaires aux particuliers et aux entreprises), RBC Investissements (gestion de patrimoine), RBC Assurances (assurance), RBC Marchés des Capitaux (grande entreprise et banque d'investissement), et RBC Services Internationaux (garde de titres et traitement des opérations). La Banque Royale du Canada sert plus de 12 millions de particuliers, d'entreprises et de clients du secteur public partout au monde, dans des bureaux répartis dans quelque 30 pays.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, nous avons réaligné notre structure organisationnelle, nos ressources et nos processus afin de mieux servir nos clients et d'accroître l'efficacité de tous nos secteurs d'exploitation, de trouver de nouveaux moyens de générer une croissance plus forte des revenus, ainsi que de rationaliser notre entreprise et nos processus de manière à accélérer la prise de décisions et leur mise en œuvre et d'améliorer la productivité. Dans le cadre du réalignement, nous avons réorganisé nos cinq secteurs d'exploitation en trois secteurs structurés en fonction des besoins des clients et des zones géographiques : (1) le secteur

particuliers et entreprises – Canada, qui comprend nos plateformes canadiennes de services bancaires et de placements, en plus des activités internationales d'assurances qui comprennent les activités d'assurances au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde; (2) le secteur États-Unis et international, qui comprend les services bancaires et de placements aux États-Unis, les services bancaires et de courtage aux Antilles, et les services de gestion privée globale à l'échelle internationale; (3) le secteur marchés mondiaux des capitaux, qui comprend les services bancaires pour les grandes entreprises, lesquels sont offerts aux grandes entreprises clientes ainsi qu'aux clients commerciaux de grande envergure.

Nous avons décidé d'intégrer toutes nos ressources en matière de systèmes d'information et d'exploitation et de créer un groupe Technologie et exploitation mondiales. Au quatrième trimestre, nous avons supprimé un certain nombre de postes de cadres de direction et de cadres supérieurs, nous avons commencé à rationaliser nos ressources, et nous avons pris des mesures afin de fermer les bureaux excédentaires. Nous prévoyons que la plupart des activités restantes visant à réduire l'effectif et les frais d'occupation seront menées à terme en 2005. Les résultats découlant des initiatives plus complexes liées à la technologie devraient se concrétiser en 2006 et en 2007.

Nous commencerons à présenter nos résultats financiers en fonction de notre nouvelle structure au premier trimestre de 2005. Nous estimons que ce réalignement nous permettra d'améliorer nos résultats au chapitre du contrôle des charges et de la croissance des revenus au Canada et aux États-Unis, et nous avons par conséquent établi des objectifs financiers plus audacieux à cet égard pour 2005.

Pour la plus grande partie de 2005, nous prévoyons des taux d'intérêt stables au Canada et une hausse des taux aux États-Unis. Nous nous attendons à ce que la croissance économique aux États-Unis s'établisse à environ 3,7 % en 2005, comparativement à environ 4,4 % en 2004. Au Canada, la croissance devrait augmenter un peu à environ 3 %, par rapport à une croissance estimative de 2,7 % en 2004. Dans l'ensemble, l'économie à l'échelle mondiale se caractérise par une croissance moindre et plus durable, suivie d'une expansion solide. Cela devrait avoir une incidence favorable sur la croissance de nos prêts, de nos dépôts et de nos revenus, ainsi que sur le rendement de notre portefeuille de prêts. L'équivalent en dollars canadiens de nos revenus, de nos charges et de notre bénéfice net de 2004 libellés en dollars américains a diminué par rapport à 2003, en raison de la faiblesse du dollar américain. L'appréciation continue du dollar canadien par rapport au dollar américain se traduira par une baisse de la valeur de conversion de nos revenus, de nos charges et de notre bénéfice libellés en dollars américains en 2005, comparativement à 2004.

VUE GÉNÉRALE DES RÉSULTATS FINANCIERS

Comme l'indique le tableau ci-dessous, le bénéfice net en 2004 a reculé de 197 millions de dollars ou 6 % comparativement à 2003. Ce résultat reflète principalement une hausse de 784 millions de dollars des frais autres que d'intérêt (qui comprennent une augmentation de 419 millions au titre des charges liées aux ressources humaines ainsi que les coûts de règlement liés au litige avec Cooperative Centrale Raiffeisen-Boerenleenbank (Rabobank) au premier trimestre), les charges de 192 millions liées au réalignement de

l'entreprise, les charges de 130 millions pour perte de valeur de l'écart d'acquisition, ainsi que la diminution de 55 millions de la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains découlant de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. Ces facteurs ont largement contrebalancé les avantages liés à la hausse des revenus de 403 millions de dollars, au recul de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 368 millions, et à la baisse de la charge d'impôts.

Tableau 1 Sommaire financier

| (en millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages) | 2004 | 2003 | 2002 | 2004 sur 2003 Augmentation (diminution) | |
|---|-----------|-----------|-----------|--|-----------|
| Total des revenus | 17 350 \$ | 16 947 \$ | 17 060 \$ | 403 \$ | 2 % |
| Frais autres que d'intérêt | 11 020 | 10 236 | 10 244 | 784 | 8 |
| Charges liées au réalignement de l'entreprise | 192 | – | – | 192 | n.s. |
| Perte de valeur de l'écart d'acquisition | 130 | – | – | 130 | n.s. |
| Provision pour (recouvrement de) pertes sur créances | | | | | |
| Provisions spécifiques attribuées | 522 | 715 | 1 065 | (193) | (27) |
| Provision générale attribuée et non attribuée | (175) | – | – | (175) | n.s. |
| Bénéfice net | 2 839 | 3 036 | 2 898 | (197) | (6) |
| Bénéfice par action – dilué (2) | 4,25 | 4,42 | 4,12 | (0,17) | (4) |
| Rendement des capitaux propres | 15,9 % | 17,0 % | 16,6 % | | (110)p.b. |
| Ratio du capital de première catégorie (1) | 8,9 % | 9,7 % | 9,3 % | | (80)p.b. |
| Ratio du capital total (1) | 12,4 % | 12,8 % | 12,7 % | | (40)p.b. |

(1) Calculé à l'aide des lignes directrices établies par le surintendant des institutions financières Canada et selon l'information financière préparée en vertu des PCGR du Canada.

(2) Le bénéfice dilué par action de 2003 a été retraité afin de refléter une réduction de un cent par action par suite de l'adoption de l'EITF 03-6 au cours de 2004. Voir la note 1 à la page 83 pour plus de détails.

n.s. non significatif

Le bénéfice dilué par action s'est établi à 4,25 \$, en baisse de 0,17 \$ ou 4 % par rapport à l'an dernier. Cette baisse s'est produite malgré la hausse de 0,08 \$ découlant de la diminution de 2 % du nombre moyen d'actions en circulation en 2004, qui a été neutralisée par un recul de 0,08 \$ imputable à l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

L'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain s'est établie à 9 %, soit une moyenne de 0,762 \$ US en 2004 comparativement à une moyenne de 0,697 \$ US en 2003. Cela a entraîné une réduction de nos revenus, de nos charges et de notre bénéfice net de 500 millions de dollars, de 345 millions et de 55 millions, respectivement, par rapport à 2003. Les fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises autres que le dollar américain ont eu peu d'incidence sur la variation de notre bénéfice par rapport à l'an dernier.

Un certain nombre de facteurs ont influé sur nos résultats de 2004. Les faibles taux d'intérêt et les pressions concurrentielles sur les prix, qui ont entraîné la compression des écarts liés aux dépôts et aux prêts hypothécaires

résidentiels, ainsi que l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain comparativement à l'an dernier, ont eu une incidence défavorable sur les revenus. Toutefois, la croissance des prêts et des dépôts s'est avérée solide en raison de nos activités de commercialisation continues et du lancement de produits et services, ainsi que du redressement des marchés financiers. En ce qui concerne les charges, nous avons enregistré une croissance des charges liées aux ressources humaines (principalement l'augmentation des coûts relatifs aux avantages sociaux et des frais au titre de la rémunération variable découlant de la hausse des revenus), ainsi que des coûts de règlement liés au litige avec Rabobank, déduction faite d'une réduction connexe des charges liées à la rémunération. L'amélioration continue de l'environnement du crédit et la réussite des efforts de recouvrement ont donné lieu à une baisse des prêts à intérêts non comptabilisés et de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

En raison du réalignement de l'entreprise dont il est fait mention ci-dessus, nous avons constaté les charges suivantes :

Charges liées au réalignement de l'entreprise

| (en millions de dollars canadiens) | Charges liées aux employés | Charges liées aux locaux | Autres charges | Total des charges | Impôts sur les bénéfices connexes | Total des charges après impôts |
|------------------------------------|----------------------------|--------------------------|----------------|-------------------|-----------------------------------|--------------------------------|
| RBC Banque | 62 \$ | 13 \$ | – \$ | 75 \$ | 26 \$ | 49 \$ |
| RBC Investissements | 17 | – | – | 17 | 6 | 11 |
| RBC Assurances | 8 | – | – | 8 | 3 | 5 |
| RBC Marchés des Capitaux | 25 | – | – | 25 | 9 | 16 |
| RBC Services Internationaux | 3 | – | – | 3 | 1 | 2 |
| Autres | 51 | – | 13 | 64 | 22 | 42 |
| Total | 166 \$ | 13 \$ | 13 \$ | 192 \$ | 67 \$ | 125 \$ |

Nous avons supprimé un certain nombre de postes de cadres de direction et de cadres supérieurs, nous avons commencé à rationaliser nos ressources, et nous avons pris des mesures afin de fermer les bureaux excédentaires. Nous avons constaté des charges de 192 millions de dollars liées au réalignement de l'entreprise, soit 166 millions au titre des charges liées à l'effectif et 26 millions relativement aux charges liées aux locaux et aux autres charges, qui se composent entièrement d'honoraires. Les charges de 166 millions de dollars liées à l'effectif découlent de la suppression de 1 660 postes environ, dont la plupart sont des postes situés au siège social et des postes de soutien considérés comme excédentaires par suite du réalignement de nos cinq secteurs d'exploitation en trois nouveaux secteurs, et des activités continues de regroupement de nos plateformes en matière de technologie de l'information et d'exploitation. Des quelque 1 660 employés (principalement des membres de la haute direction et des cadres supérieurs) touchés par la suppression de postes, environ 40 avaient été avisés de leur

licenciement au 31 octobre 2004, et la plupart des autres postes devraient être supprimés en 2005. Nous sommes en voie de fermer 38 des 213 succursales de RBC Mortgage aux États-Unis et prévoyons fermer 9 autres succursales de RBC Mortgage et 10 des 275 succursales de RBC Centura en 2005. Bien que ces mesures aient réduit le bénéfice de l'exercice, nous estimons qu'elles nous permettront d'accroître notre rendement au cours des prochains exercices.

Au quatrième trimestre, concurrentement au test de dépréciation annuel de l'écart d'acquisition, nous avons annoncé le réalignement de notre entreprise. Ce test, qui se fonde sur un modèle de flux de trésorerie actualisés, nous a permis de déterminer que l'écart d'acquisition lié à RBC Mortgage avait subi une perte de valeur de 130 millions de dollars. Par conséquent, nous avons constaté une charge pour perte de valeur de l'écart d'acquisition de 130 millions de dollars.

Tableau 2 Bénéfice par secteur géographique

| (en millions de dollars canadiens) | 2004 | | | | 2003 | | | |
|---|-----------------|--------------|---------------|-----------------|-----------------|---------------|---------------|-----------------|
| | Canada | États-Unis | Autres pays | Total | Canada | États-Unis | Autres pays | Total |
| Revenu net d'intérêt | 5 173 \$ | 1 117 \$ | 394 \$ | 6 684 \$ | 5 105 \$ | 1 209 \$ | 264 \$ | 6 578 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | 5 797 | 3 260 | 1 609 | 10 666 | 5 179 | 3 348 | 1 842 | 10 369 |
| Total des revenus | 10 970 | 4 377 | 2 003 | 17 350 | 10 284 | 4 557 | 2 106 | 16 947 |
| Provision pour pertes sur créances | | | | | | | | |
| Provisions spécifiques attribuées | 418 | 126 | (22) | 522 | 521 | 108 | 86 | 715 |
| Provision générale attribuée et non attribuée | (74) | (65) | (36) | (175) | – | (2) | 2 | – |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | 769 | 399 | 341 | 1 509 | 543 | 376 | 485 | 1 404 |
| Frais autres que d'intérêt | 6 343 | 3 695 | 982 | 11 020 | 5 822 | 3 504 | 910 | 10 236 |
| Charges liées au réalignement de l'entreprise | 142 | 44 | 6 | 192 | – | – | – | – |
| Perte de valeur de l'écart d'acquisition | – | 130 | – | 130 | – | – | – | – |
| Charge d'impôts (1) | 1 211 | 18 | 84 | 1 313 | 1 310 | 208 | 38 | 1 556 |
| Bénéfice net | 2 161 \$ | 30 \$ | 648 \$ | 2 839 \$ | 2 088 \$ | 363 \$ | 585 \$ | 3 036 \$ |

(1) Comprend la part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales.

Le bénéfice net tiré des activités au Canada s'est établi à 2 161 millions de dollars, en hausse de 73 millions ou 3 % comparativement à 2003. Cette hausse est attribuable à la croissance des prêts et des dépôts de RBC Banque, qui s'est élevée à 9 % et à 6 %, respectivement, à l'augmentation notable de 169 millions de dollars ou de 14 % des revenus du Groupe canadien de gestion de patrimoine de RBC Investissements, à l'acquisition des activités canadiennes de Provident Life and Accident Insurance Company (UnumProvident) par RBC Assurances, ainsi qu'à la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, résultats qui ont été neutralisés en partie par la hausse des frais autres que d'intérêt (principalement les coûts liés aux avantages sociaux et les frais au titre de la rémunération variable), ainsi que par les charges de 142 millions de dollars liées au réalignement de l'entreprise qui ont été constatées au quatrième trimestre de 2004.

Le bénéfice net tiré des activités aux États-Unis s'est chiffré à 30 millions de dollars, en baisse de 333 millions ou 92 % par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse résulte principalement des coûts de règlement liés au litige avec Rabobank, des charges de 130 millions de dollars pour perte de valeur de l'écart d'acquisition, de la baisse des volumes de montage et des marges de RBC Mortgage, des rendements moindres du portefeuille de placements de RBC Centura, ainsi que des charges de 44 millions liées au réalignement de l'entreprise constatées au quatrième trimestre.

Le bénéfice net attribuable aux autres pays s'est chiffré à 648 millions de dollars en 2004, en hausse de 63 millions ou 11 % comparativement à 2003, résultat qui découle principalement d'un recouvrement de pertes sur créances de 58 millions, comparativement à une dotation à la provision pour pertes sur créances de 88 millions constatée en 2003.

Priorités financières

Croissance et diversification des revenus

Le total des revenus a progressé de 403 millions de dollars ou 2 %. Cette augmentation découle de la hausse des revenus tirés des activités d'assurance (lesquelles englobent désormais UnumProvident) et des revenus autres que de négociation (revenus tirés de fonds communs de placement, commissions de courtage de titres, commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils, et commissions de gestion de placements et de services de garde) tirés des activités sur les marchés financiers, ainsi que de la croissance solide des prêts et des dépôts. Ces facteurs ont largement contrebalancé la baisse de 500 millions de dollars des revenus imputable à l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, ainsi que le recul de 169 millions du total des revenus tirés des activités de négociation (qui sont compris dans le revenu net d'intérêt et dans les revenus autres que d'intérêt). Une analyse détaillée est présentée aux pages 42 à 45.

Contrôle des coûts

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 784 millions de dollars ou 8 %, en raison principalement de l'accroissement des charges liées aux ressources humaines (principalement l'augmentation des coûts liés aux avantages sociaux et des frais au titre de la rémunération variable découlant de la hausse des revenus), ainsi que des coûts de règlement liés au litige avec Rabobank, déduction faite d'une réduction connexe des charges liées à la rémunération. L'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain a occasionné une baisse des frais autres que d'intérêt de 345 millions de dollars. Une analyse exhaustive est présentée aux pages 46 et 47.

Excellence de la qualité du crédit

La dotation à la provision pour pertes sur créances a chuté de 368 millions de dollars ou 51 % en raison du nombre moins élevé de prêts douteux, de la contrepassation des provisions cumulatives spécifiques reflétant le règlement favorable d'un certain nombre de prêts douteux antérieurs, et de la contrepassation d'une tranche de 175 millions de la provision cumulative générale. Les prêts à intérêts non comptabilisés ont diminué de 486 millions de dollars ou 28 % au cours de l'exercice, en raison de la réussite des efforts de recouvrement, qui ont fait en sorte que certains prêts douteux ont été remboursés, restructurés ou vendus, ainsi que de l'amélioration générale de l'environnement du crédit, laquelle s'est traduite par une réduction du nombre de nouveaux prêts douteux. Une analyse détaillée et des tableaux sont présentés aux pages 48 à 56.

Gestion du bilan et du capital

Le total de l'actif se chiffrait à 447,7 milliards de dollars au 31 octobre 2004, en hausse de 35,1 milliards ou 9 % par rapport au 31 octobre 2003, reflétant des prêts et d'autres actifs plus élevés. Au 31 octobre 2004, selon les lignes directrices du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) et l'information financière établie conformément aux PCGR du Canada, notre ratio du capital de première catégorie s'établissait à 8,9 %, et notre ratio du capital total se chiffrait à 12,4 %. Ces deux ratios ont dépassé les objectifs à moyen terme (de trois à cinq ans) que nous nous sommes fixés, soit 8 % à 8,5 % pour le capital de première catégorie et 11 % à 12 % pour le capital total. De plus amples détails sont présentés aux pages 62 à 64.

Perspectives

Nous visons une croissance du bénéfice par action de 20 % ou plus et un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 18 % à 20 % pour l'exercice 2005, car nous prévoyons une amélioration de la croissance des revenus et du contrôle des charges, de meilleurs résultats liés à nos activités aux États-Unis, ainsi que le maintien d'une économie solide au Canada en 2005.

CONVENTIONS COMPTABLES CRUCIALES ET ESTIMATIONS

Mise en application des conventions comptables cruciales et des estimations

Nos principales conventions comptables sont présentées à la note 1 des états financiers consolidés, aux pages 79 à 83. Certaines de ces conventions, ainsi que les estimations faites par la direction aux fins de l'application des dites conventions, constituent des conventions comptables cruciales, car elles font en sorte que nous sommes tenus d'exercer des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont de par leur nature incertaines, et il est probable que des montants considérablement différents seront présentés dans des conditions différentes ou selon des hypothèses différentes. Nos conventions comptables cruciales et nos estimations concernent la provision cumulative pour pertes sur créances, la juste valeur de certains instruments financiers, les opérations de titrisation et les entités à détenteurs de droits variables, ainsi que les régimes de retraite. Elles ont été examinées et approuvées par notre Comité de vérification, en collaboration avec la direction, dans le cadre du processus d'examen et d'approbation de nos principales conventions comptables et estimations.

Provision cumulative pour pertes sur créances

La provision cumulative pour pertes sur créances reflète l'estimation de la direction eu égard à l'existence de pertes probables au titre de notre portefeuille de prêts, y compris les prêts, les acceptations, les lettres de crédit et les engagements non provisionnés, à la date du bilan. Elle se compose de trois éléments distincts : une provision cumulative spécifique attribuée, une provision cumulative générale attribuée, et une provision cumulative générale non attribuée. Chacun de ces éléments permet d'absorber les pertes subies au titre du portefeuille. La provision cumulative spécifique attribuée fait l'objet de calculs réguliers basés sur l'établissement et le calcul, par la direction, des pertes liées aux comptes à intérêts non comptabilisés. Le calcul des provisions cumulatives générales (attribuées et non attribuées), qui a lieu chaque trimestre, se fonde sur l'évaluation par la direction des pertes probables liées au reste du portefeuille.

Le processus qui sert à calculer les provisions cumulatives consiste notamment à effectuer des évaluations quantitatives et qualitatives au moyen d'information actuelles et historiques sur les créances. Il nécessite la formulation de certaines hypothèses et de certains jugements, y compris :

(i) l'évaluation du classement des prêts à titre de prêts à intérêts non comptabilisés ou des cotes de crédit liées aux prêts; (ii) l'estimation des flux de trésorerie et de la valeur des biens affectés en garantie; (iii) l'établissement de taux de défaillance et de pertes basés sur les données historiques et sur les données de l'industrie; (iv) l'ajustement des taux de pertes et des paramètres en fonction de la pertinence de l'expérience en matière de pertes, compte tenu des changements apportés aux stratégies, aux processus et aux politiques en matière de crédit; (v) l'évaluation de la qualité actuelle du crédit du portefeuille selon les tendances en matière de mesure du crédit ayant trait aux prêts à intérêts non comptabilisés, aux radiations et aux recouvrements, ainsi que la composition du portefeuille et la concentration du crédit; (vi) l'établissement de la position actuelle relativement au cycle économique et au cycle de crédit. Des modifications de ces hypothèses ou le recours à d'autres jugements raisonnables pourraient avoir une incidence importante sur le niveau de la provision cumulative et sur le bénéfice net.

Provisions cumulatives spécifiques attribuées

Les provisions cumulatives spécifiques attribuées servent à absorber les pertes probables sur les prêts à intérêts non comptabilisés. Un prêt est considéré être à intérêts non comptabilisés lorsque la direction juge qu'il n'y a plus aucune assurance raisonnable que tous les paiements d'intérêts et de capital seront effectués conformément au contrat de prêt.

En ce qui concerne les prêts aux grandes entreprises et aux gouvernements, qui font l'objet d'une surveillance régulière, un prêt est considéré comme un prêt à intérêts non comptabilisés selon notre évaluation de la situation financière générale de l'emprunteur, de ses ressources disponibles et de sa propension à effectuer les paiements lorsqu'ils deviennent exigibles. Les provisions cumulatives spécifiques attribuées sont établies pour chaque compte individuel, selon le jugement de la direction quant à la réalisation des flux de trésorerie futurs, y compris les montants que l'on peut raisonnablement s'attendre à recevoir de l'emprunteur ou de garants financièrement responsables, ou par suite de la réalisation d'une sûreté réelle. Les coûts de recouvrement estimatifs sont déduits des montants que l'on s'attend à récupérer, et ces montants sont actualisés au taux d'intérêt effectif de l'obligation.

Dans le cas des portefeuilles de prêts homogènes (prêts à la consommation et aux petites et moyennes entreprises), et exception faite des pertes au titre des cartes de crédit, qui sont directement radiées lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours, un prêt est considéré comme un prêt à intérêts non comptabilisés lorsqu'il est en souffrance depuis 90 jours, soit la période de défaut généralement prévue par le contrat. L'estimation des provisions cumulatives spécifiques attribuées liées à ces comptes à intérêts non comptabilisés se fonde sur une formule qui consiste à appliquer un ratio de radiations nettes propre à un produit aux montants des prêts à intérêts non comptabilisés connexes. Les ratios de radiations nettes se basent sur l'expérience en matière de pertes, ajustée pour tenir compte du jugement de la direction quant aux tendances récentes en matière de qualité du crédit, notamment le taux de défaut, la gravité de la perte et la composition du portefeuille.

Provision cumulative générale attribuée

La provision cumulative générale attribuée sert à absorber les pertes prévues au titre des comptes du portefeuille de prêts qui n'ont pas encore été classés comme des comptes à intérêts non comptabilisés. L'estimation de ces pertes se base sur un certain nombre d'hypothèses, notamment (i) le niveau des prêts douteux non désignés, compte tenu des conditions économiques et de marché actuelles; (ii) le moment auquel un compte est classé comme un compte à intérêts non comptabilisés; (iii) le montant engagé qui sera utilisé lorsque le compte sera classé comme un compte à intérêts non comptabilisés; (iv) le degré de la perte. Afin de déterminer le niveau approprié de la provision cumulative générale attribuée, la direction a recours à divers modèles statistiques axés sur les taux de perte historiques et sur des paramètres, de manière à estimer une fourchette de pertes probables au cours d'un cycle économique. La direction tient ensuite compte des modifications apportées aux processus d'octroi de crédit, y compris la souscription, l'établissement des limites et le processus lié aux comptes problématiques, afin d'ajuster l'expérience en matière de pertes pour qu'elle reflète davantage l'environnement actuel. Par ailleurs, les informations sur le crédit, y compris la composition du portefeuille, les tendances en matière de qualité du crédit ainsi que les informations d'ordre économique, commercial et industriel sont évaluées pour déterminer le niveau approprié de la provision cumulative. Ce niveau est ensuite comparé à d'autres étalons pertinents afin d'assurer l'uniformité et le caractère raisonnable des hypothèses et du niveau de la provision cumulative.

Dans le cas des prêts aux grandes entreprises et aux gouvernements, l'estimation du niveau de la provision cumulative générale attribuée se fonde sur le jugement de la direction quant aux conditions économiques et de marché, à l'expérience en matière de pertes et aux pertes prévues, à l'incidence des modifications de politiques, ainsi qu'à d'autres facteurs pertinents. L'établissement de la fourchette de pertes consiste à appliquer un certain nombre de paramètres liés aux obligations engagées. Les principaux paramètres utilisés sont la probabilité de défaut, la perte en cas de défaut et le montant utilisé au moment de la défaut. Les probabilités de défaut sont établies en fonction du type d'emprunteur et de la cote de crédit de ce dernier. Les pertes en cas de défaut se fondent en grande partie sur la structure transactionnelle et sur le type de client, et les montants utilisés au moment de la défaut sont appliqués en fonction de la cote de crédit. Ces paramètres se fondent sur l'expérience à long terme en matière de pertes (évolution des défauts, gravité des pertes et risque auquel nous sommes exposés lorsqu'une défaut se produit). Ils sont étayés par des études externes ainsi que par des initiatives au sein de l'industrie, et ils sont mis à jour régulièrement. Cette démarche nous permet de générer une fourchette de pertes probables au cours d'un cycle économique, ainsi qu'une « perte prévue » moyenne. L'un des principaux facteurs relatifs au jugement qui influe sur l'estimation des pertes de ce portefeuille est l'application du cadre interne d'établissement de cotes de crédit, lequel se base sur nos évaluations quantitatives et qualitatives de la situation financière de l'emprunteur afin de lui attribuer une cote de crédit interne semblable à celles utilisées par les agences de cotation externes. Étant donné que le taux de volatilité lié au portefeuille des prêts aux grandes entreprises et aux gouvernements est très élevé, la direction tient également compte de la concentration du risque lié aux sociétés individuelles et au secteur pour évaluer la pertinence du niveau de la provision cumulative. Toute modification importante des paramètres ou des hypothèses dont il est fait mention ci-dessus aura une incidence sur la fourchette de pertes sur créances prévues et pourrait par le fait même influencer sur le niveau de la provision cumulative générale attribuée.

En ce qui concerne les prêts homogènes, y compris les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts sur cartes de crédit ainsi que les prêts aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, des pertes probables sont estimées relativement à chaque portefeuille. L'expérience à long terme en matière de radiations nettes est prise en compte relativement aux prêts en souffrance afin de déterminer une fourchette de pertes probables au cours d'un cycle économique. La direction considère ensuite les tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, les conditions économiques et de marché, l'incidence des modifications des politiques et des processus, ainsi que d'autres facteurs pour déterminer le niveau de la provision cumulative générale attribuée.

Provision cumulative non attribuée

La provision cumulative non attribuée reflète l'évaluation par la direction du caractère adéquat de la provision cumulative. Cette évaluation comprend : (i) une estimation des pertes sur créances probables qui ne sont pas visées par la provision cumulative spécifique attribuée et par la provision cumulative générale attribuée, en raison de restrictions et de toute imprécision inhérentes aux méthodes d'établissement des provisions cumulatives attribuées; (ii) un étalonnage de points de référence internes et externes.

Selon les procédures dont il est fait mention ci-dessus, la direction estime que le total de la provision cumulative pour pertes sur créances, à savoir 1 714 millions de dollars, est suffisant pour absorber les pertes sur créances estimatives subies par le portefeuille de prêts au 31 octobre 2004.

Ce montant inclut une tranche de 70 millions de dollars au titre de lettres de crédit et d'engagements non provisionnés classée dans les autres passifs. La réduction de 450 millions de dollars sur 12 mois reflète l'amélioration générale de la qualité du crédit du portefeuille, ainsi que notre exposition réduite aux secteurs posant des problèmes.

Juste valeur des instruments financiers

Conformément aux PCGR des États-Unis, nous inscrivons certains instruments financiers à la juste valeur dans notre bilan. Ces instruments financiers comprennent les titres détenus dans notre portefeuille de négociation, des titres susceptibles de vente, des engagements afférents à des titres vendus à découvert, et des instruments dérivés. Au 31 octobre 2004, environ 167 milliards de dollars de nos actifs financiers et 66 milliards de nos passifs financiers étaient inscrits à la juste valeur. Par juste valeur, on entend le montant pour lequel un instrument pourrait être acheté ou vendu dans le cadre d'une opération effectuée par deux parties consentantes, autre qu'une vente forcée ou une liquidation.

Les justes valeurs de la plupart des instruments financiers de nos portefeuilles sont déterminées en fonction des cours du marché, car ils attestent le mieux de la juste valeur des titres. La note 24, aux pages 108 et 109, présente l'information comptable relative à la juste valeur estimative de tous nos instruments financiers au 31 octobre 2004.

Si un cours du marché n'est pas disponible, nous utilisons des modèles d'évaluation financière internes et externes pour déterminer la juste valeur. Une provision est constituée lorsque nous estimons possible que le montant réalisé à la vente sera inférieur à la juste valeur estimative, en raison d'une liquidité insuffisante à court terme. Nous constituons aussi une provision au titre du risque lié aux modèles, découlant du fait qu'il peut arriver que la valeur estimative ne reflète pas la valeur réelle en raison de certaines conditions du marché entraînant un stress. Ces provisions reflètent les divers jugements exercés par la direction en fonction de recherches et d'analyses quantitatives.

La plupart de nos portefeuilles de négociation et de titres susceptibles de vente, et de nos engagements afférents à des titres vendus à découvert comportent ou concernent des titres de créance et des titres de participation activement négociés, qui sont inscrits à la juste valeur en fonction des cours du marché disponibles. Dans les cas où aucun cours du marché n'est disponible pour un titre donné, le cours du marché d'un titre doté de caractéristiques et d'un profil de risque semblables sert à estimer la juste valeur du titre non coté.

Les droits conservés dans les prêts titrisés qui peuvent être prépayés en vertu du contrat ou autrement réglés d'une manière telle que nous ne récupérerons pas la quasi-totalité de la participation que nous avons comptabilisée sont classés comme des titres susceptibles de vente et ils sont inscrits à la juste valeur. De plus amples détails sur nos méthodes d'évaluation, sur les hypothèses que nous utilisons et sur la sensibilité de la juste valeur des droits conservés aux variations défavorables que comportent ces hypothèses sont présentés ci-après, à la section portant sur les opérations de titrisation et les entités à détenteurs de droits variables.

Dans le cas des instruments dérivés, nous déterminons la juste valeur au moyen de diverses méthodes incluant les cours du marché, les valeurs de marché d'instruments analogues, la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs, ainsi que d'autres modèles internes ou externes d'établissement des prix. Étant donné que peu d'instruments dérivés sur le marché hors cote sont activement cotés, nous nous basons principalement sur des modèles internes d'établissement des prix ainsi que sur des modèles standards du secteur, tels que le modèle de Black et Scholes, pour déterminer la juste valeur. Pour déterminer les hypothèses qui sous-tendent nos modèles d'établissement des prix, nous nous basons principalement sur des facteurs de marché externes facilement observables tels que les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux monétaires, ainsi que la volatilité des prix et des taux. Toutefois, pour évaluer certains instruments dérivés, nous nous appuyons sur d'importants facteurs de marché non observables tels que les corrélations entre les défauts. Ces facteurs font l'objet d'un nombre considérablement plus élevé d'analyses quantitatives et de jugements par la direction. Les gains et les pertes non réalisés au moment de la mise en place sont reportés et constatés sur la durée du contrat, à moins que la juste valeur de l'instrument dérivé au moment de la mise en place ne soit étayée par les cours du marché, par d'autres opérations boursières ou par des facteurs de marché observables. De plus amples renseignements sur nos instruments dérivés sont fournis à la note 22, aux pages 106 et 107.

Le tableau ci-après illustre nos principaux actifs et passifs financiers au 31 octobre 2004, pour chaque méthode d'évaluation :

Actifs et passifs inscrits à la juste valeur selon chaque méthode d'évaluation

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Actifs financiers | | | Passifs financiers | |
|---|-----------------------|----------------------------|------------------|---|------------------|
| | Titres de négociation | Titres destinés à la vente | Dérivés | Engagements afférents aux titres vendus à découvert | Dérivés |
| Juste valeur | 87 635 \$ | 39 861 \$ | 39 640 \$ | 23 815 \$ | 42 656 \$ |
| Fondée sur | | | | | |
| Cours du marché | 87 % | 66 % | – % | 93 % | – % |
| Modèles d'établissement des prix comportant d'importants paramètres de marché observables | 13 | 34 | 99 | 7 | 100 |
| Modèles d'établissement des prix comportant d'importants paramètres de marché non observables | – | – | 1 | – | – |
| | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % |

Les méthodes, modèles et hypothèses utilisés aux fins de l'établissement des prix et de l'évaluation de ces actifs et passifs financiers sont subjectifs, et la direction doit exercer divers jugements à leur égard. L'utilisation de divers modèles et de diverses méthodes et hypothèses pourrait donner lieu à des justes valeurs et à des résultats financiers considérablement différents. Afin d'atténuer ce risque, tous les modèles d'évaluation financière importants sont approuvés par notre unité fonctionnelle de gestion des risques, laquelle ne participe pas aux activités de négociation des actifs et des passifs, son mandat visant à fournir un point de vue indépendant. Les modèles d'évaluation financière internes que nous utilisons à des fins comptables font l'objet de contrôles rigoureux et de révisions régulières, et ils sont approuvés par notre unité fonctionnelle de gestion des risques. De plus, le BSIF procède à un examen sélectif de nos modèles fondé sur le profil de risque de l'entreprise, afin d'assurer le caractère adéquat des modèles et la validité des hypothèses qu'utilise la direction. De plus amples détails sur la sensibilité des instruments financiers utilisés aux fins des activités de négociation et des activités autres que de négociation, respectivement, sont présentés à la rubrique Gestion du risque, aux pages 57 à 61, ainsi qu'à la rubrique Gestion de l'actif et du passif, aux pages 65 à 71.

Comme il est mentionné à la note 1, à la page 79, les variations de la juste valeur des titres du compte de négociation et des engagements afférents aux titres vendus à découvert sont portées aux revenus autres que d'intérêt à titre de revenus tirés des activités de négociation.

La variation de la juste valeur de nos produits dérivés est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt, sauf dans le cas des opérations de couverture des flux de trésorerie et de couverture de l'investissement net libellé en devises dans des filiales. Pour de plus amples détails à ce sujet, se reporter à la note 1, aux pages 80 et 81.

Les variations de la juste valeur des titres susceptibles de vente sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, qui sont une composante des capitaux propres. Les réductions de valeur visant à refléter les pertes de valeur durables font l'objet d'évaluations régulières et sont constatées dans les revenus autres que d'intérêt.

Opérations de titrisation et entités à détenteurs de droits variables

Nous procédons périodiquement à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels, de créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires commerciaux en vendant ceux-ci à des entités ad hoc ou à des fiduciaires qui émettent des titres aux investisseurs. L'une des principales décisions comptables aux fins de la titrisation de nos prêts consiste à déterminer si la cession des prêts satisfait aux critères établis pour que ladite cession soit considérée comme une vente et, si tel est le cas, pour évaluer les droits que nous avons conservés dans les prêts titrisés. Une vente peut être constatée si nous recevons une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire dans les prêts cédés, si ces derniers sont isolés juridiquement de nos créanciers, si le cessionnaire est capable de vendre ou de garantir les prêts cédés, et si nous ne conservons pas le contrôle effectif sur les prêts cédés au moyen d'une convention de rachat ou n'avons pas le pouvoir de faire retourner les prêts. Lorsque nous titrisons des prêts et que nous conservons un droit dans lesdits prêts, nous devons exercer un jugement pour déterminer si les prêts ont été isolés juridiquement. Le cas échéant, nous obtenons un avis juridique afin de déterminer si les prêts cédés sont isolés juridiquement. Dans bien des cas, nous conservons des droits dans des prêts titrisés tels que des coupons détachés, des droits de gestion, ou des comptes de réserve. Lorsqu'aucun cours du marché n'est disponible, l'évaluation des droits conservés sur les actifs vendus se fonde sur notre meilleure estimation de plusieurs hypothèses clés, telles que le taux de remboursement des prêts cédés, la marge excédentaire, les pertes sur créances prévues et le taux d'actualisation. La juste valeur de ces droits conservés calculée au moyen de ces hypothèses influe sur le gain ou la perte qui est constaté au titre de la vente des prêts. La note 7, aux pages 90 et 91, fournit des informations sur les volumes de titrisation de nos prêts ainsi que sur le gain ou la perte constaté à la vente, de même qu'une analyse de sensibilité des principales hypothèses

utilisées pour évaluer les droits que nous avons conservés. Une autre décision comptable clé consiste à déterminer si nous sommes tenus de consolider l'entité ad hoc utilisée aux fins de la titrisation et de la vente de nos prêts. Comme il est indiqué à la note 8, à la page 92, nous avons déterminé que nous ne sommes tenus de consolider aucune des entités ad hoc que nous utilisons pour titriser nos actifs financiers.

Nous permettons également à nos clients de titriser leurs actifs financiers en leur donnant accès à du financement au moyen de programmes de papier commercial adossé à des créances mobilières offerts par des structures multicédantes (fonds multicédants) que nous administrons. La principale décision comptable liée à ces fonds multicédants consiste à déterminer si nous sommes tenus de consolider ces fonds. Nous nous basons pour ce faire sur le bulletin d'interprétation n° 46 du Financial Accounting Standards Board (FASB), intitulé *Consolidation of Variable Interest Entities* (FIN 46R). Nous avons dû exercer notre jugement pour appliquer le FIN 46R à ces fonds multicédants afin de déterminer nos droits variables et de les comparer à d'autres droits variables détenus par des parties non apparentées, de manière à déterminer si ces droits nous ont amenés à assumer la majorité des pertes résiduelles prévues ou à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus de chaque fonds multicédant, de la façon prescrite dans le FIN 46R. Nous avons conclu que nos droits variables dans ces fonds multicédants découlent principalement de la prestation de facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit partiels, ainsi que de notre droit aux honoraires résiduels. Nous négocions des dérivés sur taux d'intérêt et sur devises classiques avec les fonds multicédants, aux taux du marché. Nous ne considérons pas ces dérivés comme des droits variables. Au moyen d'analyses qualitatives et quantitatives, nous avons calculé les pertes prévues et les rendements résiduels prévus liés à nos droits variables dans chaque fonds multicédant, ainsi que ceux liés à une partie non apparentée. Nous les avons ensuite comparés et avons déterminé que ces droits ne nous ont pas amenés à assumer la majorité des pertes prévues résiduelles ni à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus du fonds multicédant. Nous avons par conséquent conclu que nous n'étions pas tenus de consolider ces fonds multicédants au 31 octobre 2004. Une description de ces fonds multicédants, de leur taille, de nos droits variables dans ces fonds, de notre risque de perte maximal et des activités de restructuration entreprises au cours de 2004 est présentée dans l'analyse des arrangements hors bilan, aux pages 69 et 70, ainsi qu'à la note 8, aux pages 91 et 92. La note 8 décrit les autres entités à détenteurs de droits variables avec lesquelles nous avons des liens et elle fait état du risque que l'interprétation du FIN 46R varie ultérieurement, ce qui pourrait nous amener à formuler des conclusions différentes quant à la consolidation de ces entités.

Régimes de retraite

Nous offrons un certain nombre de régimes à prestations ou à cotisations déterminées qui fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs au départ à la retraite aux employés admissibles. Ces régimes comprennent les régimes de retraite prévus par la loi, les régimes de retraite complémentaires, et les régimes d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires et d'assurance vie. Ces régimes de retraite fournissent des prestations établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite.

En raison de la nature à long terme de ces régimes, le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations constituées repose sur diverses hypothèses telles que les taux d'actualisation, les taux de rendement prévu des actifs, les taux tendancielles en matière de coûts des soins de la santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite, ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. La direction formule ces hypothèses, et les actuaires procèdent à leur examen annuel. Tout écart entre les résultats réels et les résultats hypothétiques influera sur les montants de l'obligation et de la charge au titre des prestations constituées. Les hypothèses moyennes pondérées utilisées et la sensibilité des hypothèses clés sont présentées à la note 18, aux pages 100 et 101.

RÉSULTATS PAR SECTEUR D'EXPLOITATION

Vue générale

Le tableau 3 ci-après illustre nos résultats par secteur d'exploitation pour l'exercice 2004. Les PCGR ne prescrivent pas une méthode donnée pour l'attribution des capitaux propres aux secteurs d'exploitation. Aux fins de la gestion et de la présentation de l'information, nous affectons les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires à nos secteurs d'exploitation (y compris le secteur Autres) selon des méthodes visant à mesurer les capitaux propres requis pour soutenir les risques liés aux activités de chaque secteur, comme il est mentionné à la rubrique Capital économique présentée à la page 58. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en sus des montants requis pour soutenir les risques liés aux activités de nos cinq secteurs d'exploitation sont attribués au secteur Autres. Les méthodes utilisées pour attribuer les capitaux propres nécessitent la formulation d'un jugement par la direction; elles font de temps à autre l'objet de modifications appliquées prospectivement et elles ont une incidence sur d'autres mesures telles que celle du rendement des capitaux propres des secteurs d'exploitation. Par ailleurs, l'affectation des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue un processus dynamique, sur lequel les activités commerciales courantes, les volumes et l'environnement ont une incidence. D'autres sociétés peuvent utiliser des méthodes différentes pour l'attribution des capitaux propres à leurs secteurs.

La moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à RBC Banque et à RBC Marchés des Capitaux en 2004 a diminué par rapport à celle de l'an dernier. Cette diminution découle en partie de la réduction de la valeur de conversion des actifs libellés en dollars américains découlant de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. La diminution concernant RBC Banque est également imputable à la révision des taux de risque de crédit liés aux prêts aux particuliers, laquelle a réduit les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur et a été neutralisée en partie par les affectations liées à l'acquisition de Sterling Capital Mortgage Company (Sterling), le 30 septembre 2003, et à l'acquisition des activités de Provident Financial Group, Inc. situées en Floride conclue le 21 novembre 2003. La baisse concernant RBC Marchés des Capitaux reflète également l'amoindrissement du risque de crédit, et elle a été compensée en partie par la hausse des capitaux propres affectés à ce secteur en raison de l'accroissement du risque de marché. La moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à RBC Assurances a augmenté, en raison surtout de l'acquisition des activités canadiennes de Provident Life and Accident Insurance Company (UnumProvident), le 1^{er} mai 2004, et du premier exercice complet d'attribution de l'acquisition de Business Men's Assurance Company of America (BMA), le 1^{er} mai 2003. La moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à RBC Investissements a très peu varié, et la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à RBC Services Internationaux est demeurée inchangée.

Le bénéfice net de RBC Banque, qui a diminué de 17 %, a représenté 45 % du total du bénéfice net, résultat en baisse par rapport à 51 % l'an dernier. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 18,4 % comparativement à 20,8 % en 2003, résultat qui traduit la baisse du bénéfice. Une

analyse détaillée du rendement financier de RBC Banque est présentée aux pages 30 à 32.

Le bénéfice net de RBC Investissements, qui a progressé de 19 % en 2004, a représenté 17 % du total de notre bénéfice net. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 18,4 %, soit une augmentation de 330 points de base. Une analyse détaillée des facteurs qui ont contribué à l'amélioration du bénéfice de RBC Investissements est présentée aux pages 33 et 34.

Une tranche de 10 % de notre bénéfice net est attribuable à RBC Assurances, le bénéfice net de ce secteur ayant augmenté de 19 %. Le rendement des capitaux propres est demeuré élevé à 25,3 %. Une analyse détaillée du rendement financier de RBC Assurances est présentée aux pages 35 à 37.

Le bénéfice net de RBC Marchés des Capitaux a connu une hausse de 34 % par rapport à l'an dernier et il a représenté 23 % du total de notre bénéfice net en 2004. Le rendement des capitaux propres a augmenté, passant de 12,6 % l'an dernier à 18,7 %. Une analyse du rendement financier de RBC Marchés des Capitaux est présentée aux pages 38 et 39.

Le bénéfice de RBC Services Internationaux a progressé de 26 % et a représenté 8 % du total de notre bénéfice net. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 35,3 % en 2004, soit une augmentation de 760 points de base. Une analyse détaillée du rendement financier de RBC Services Internationaux est présentée aux pages 40 et 41.

Le secteur Autres a subi une perte nette de 91 millions de dollars, comparativement à un bénéfice net de 173 millions en 2003. Ce recul est imputable à un certain nombre de facteurs pour lesquels une analyse détaillée est présentée à la page 41.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, nous avons réaligné nos cinq secteurs d'exploitation et les avons réorganisés en trois secteurs structurés en fonction des besoins des clients et des zones géographiques : (i) le secteur particuliers et entreprises – Canada, qui comprend nos plateformes canadiennes de services bancaires et de placements ainsi que d'assurances à l'échelle internationale en plus des activités d'assurances au Canada, aux États-Unis et à l'échelle mondiale; (ii) le secteur États-Unis et international, qui comprend les services bancaires et de placements aux États-Unis, les services bancaires et de courtage aux Antilles, et les services de gestion privée globale à l'échelle internationale; (iii) le secteur marchés mondiaux des capitaux, qui comprend les services bancaires pour les grandes entreprises, lesquels sont offerts aux grandes entreprises clientes ainsi qu'aux clients commerciaux de grande envergure. Nous avons aussi décidé de regrouper toutes nos ressources en matière de systèmes d'information et d'exploitation et de créer un groupe Technologie et exploitation mondiales. Étant donné que la réorganisation a pris effet après la fin de l'exercice 2004, le présent rapport de gestion se base sur notre ancienne structure. De plus amples détails sur la réorganisation des cinq secteurs d'exploitation en fonction de la nouvelle structure sont présentés à la section Vue générale portant sur chaque secteur d'exploitation, dans les pages qui suivent. Nous commencerons à présenter nos résultats financiers selon la nouvelle structure au premier trimestre de 2005.

Tableau 3 Résultats par secteur d'exploitation

| (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages) | 2004 | | | | | | 2003 | |
|--|------------|---------------------|----------------|--------------------------|-----------------------------|------------|-----------|-----------|
| | RBC Banque | RBC Investissements | RBC Assurances | RBC Marchés des Capitaux | RBC Services Internationaux | Autres (1) | Total | Total |
| Revenu net d'intérêt | 5 517 \$ | 429 \$ | – \$ | 716 \$ | 177 \$ | (155) \$ | 6 684 \$ | 6 578 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | 2 036 | 3 322 | 2 267 | 2 123 | 742 | 176 | 10 666 | 10 369 |
| Total des revenus | 7 553 | 3 751 | 2 267 | 2 839 | 919 | 21 | 17 350 | 16 947 |
| Provision pour pertes sur créances | | | | | | | | |
| Provisions spécifiques attribuées | 554 | 4 | – | 5 | (5) | (36) | 522 | 715 |
| Provision générale attribuée et non attribuée | (76) | – | – | (85) | (14) | – | (175) | – |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | – | – | 1 509 | – | – | – | 1 509 | 1 404 |
| Frais autres que d'intérêt | 4 841 | 3 015 | 472 | 2 052 | 625 | 15 | 11 020 | 10 236 |
| Charges liées au réalignement de l'entreprise | 75 | 17 | 8 | 25 | 3 | 64 | 192 | – |
| Perte de valeur de l'écart d'acquisition | 130 | – | – | – | – | – | 130 | – |
| Charge d'impôts | 726 | 225 | 7 | 182 | 86 | (32) | 1 194 | 1 443 |
| Part des actionnaires sans contrôle | 16 | – | – | 2 | – | 101 | 119 | 113 |
| Bénéfice net (perte nette) | 1 287 \$ | 490 \$ | 271 \$ | 658 \$ | 224 \$ | (91) \$ | 2 839 \$ | 3 036 \$ |
| (Perte nette) bénéfice net aux États-Unis | (183) | 118 | 13 | 86 | 8 | (12) | 30 | 363 |
| Bénéfice net | | | | | | | | |
| En pourcentage du total | 45 % | 17 % | 10 % | 23 % | 8 % | (3) % | 100 % | 100 % |
| Croissance par rapport à l'exercice précédent | (17) % | 19 % | 19 % | 34 % | 26 % | (153) % | (6) % | 5 % |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 18,4 % | 18,4 % | 25,3 % | 18,7 % | 35,3 % | (3,6) % | 15,9 % | 17,0 % |
| Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2) | 7 000 \$ | 2 600 \$ | 1 050 \$ | 3 500 \$ | 650 \$ | 2 750 \$ | 17 550 \$ | 17 500 \$ |

(1) Se rapporte à d'autres activités, lesquelles comprennent principalement la trésorerie générale, les groupes fonctionnels et le groupe de technologie de l'information.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Attribué aux secteurs comme il est mentionné ci-dessus.

RBC BANQUE

Vue générale

RBC Banque sert 11,5 millions de particuliers, de PME et de clients commerciaux du marché milieu de gamme au Canada, aux États-Unis, aux Antilles et aux Bahamas. Nos capacités de distribution multiples comprennent un réseau de succursales, de centres de services aux entreprises et d'autres unités de vente, des planificateurs financiers accrédités, des représentants hors succursales, des guichets automatiques et des services bancaires par téléphone et par Internet.

Grâce à notre vaste réseau de distribution et à notre collaboration avec d'autres secteurs RBC, nous offrons à nos clients des solutions personnalisées ainsi que des services de planification financière et des conseils financiers axés sur les événements marquants de la vie des clients et leurs préférences, au moyen d'une vaste gamme de produits et services financiers, qui comprend notamment des comptes de dépôt, des fonds d'investissement et des fonds communs de placement, des cartes de crédit et de débit, des prêts aux entreprises et aux particuliers, ainsi que des prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, la plupart des activités de RBC Banque au Canada ont été regroupées dans le nouveau secteur particuliers et entreprises – Canada, et les activités aux États-Unis, aux Antilles et aux Bahamas, dans le nouveau secteur États-Unis et international. Le nouveau secteur marchés mondiaux des capitaux servira les plus importants clients commerciaux auxquels RBC Banque offrait ses services.

Profil de l'industrie

Au Canada, les services bancaires aux particuliers et aux entreprises sont une industrie en pleine maturité que dominent les cinq principales banques canadiennes, bien que la concurrence soit intense et que la présence d'entreprises de services spécialisés s'accroisse dans des domaines tels que celui des cartes de crédit, des prêts hypothécaires et des dépôts. Le marché aux États-Unis est plus segmenté, et les marchés régionaux sont dans bien des cas marqués par une forte concurrence. Un grand nombre de banques en Amérique du Nord ont élargi leur champ d'activité afin d'offrir des produits de placement ainsi que des conseils financiers et des services de planification financière à des clients ciblés. Les facteurs de réussite essentiels incluent la prestation aux clients d'une expérience client supérieure et de produits concurrentiels, des processus de vente axés sur des revenus élevés, des pratiques de gestion rigoureuses des risques de crédit et des risques opérationnels, ainsi que le contrôle strict des charges.

Nos forces

- Marque bien établie au Canada pour des services bancaires de détail
- Solides capacités en matière de gestion des relations avec la clientèle ainsi que de segmentation de la clientèle, et force de vente spécialisée
- Gamme de produits et services et capacités de vente et de distribution nationales complètes au Canada par rapport à celles des entreprises de services spécialisés
- Parmi les banques canadiennes, taux de pénétration des ménages le plus élevé sur les marchés des services aux particuliers au Canada, et part de marché la plus importante au Canada en ce qui concerne le total des dépôts personnels et des fonds communs de placement, les prêts hypothécaires résidentiels, les dépôts des entreprises et le financement d'entreprises
- Présence en matière de services bancaires de détail aux États-Unis

Perspectives pour 2005

La conjoncture économique au Canada et aux États-Unis, l'incidence des taux d'intérêt sur la demande pour des prêts à la consommation et aux entreprises, les marges nettes d'intérêt, les tendances en matière de qualité du crédit, ainsi que les taux de change et plus particulièrement la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien, influent sur les résultats que génèrent nos activités.

Au Canada, nous prévoyons des taux d'intérêt stables pour presque tout l'exercice 2005 et nous nous attendons par conséquent à une certaine compression des écarts liés aux dépôts. Cependant, une croissance raisonnable de l'économie et une augmentation connexe des prêts devraient avoir une incidence générale favorable au chapitre des revenus tirés de nos services à la consommation au Canada, qui feront partie du secteur particuliers et entreprises – Canada en 2005.

En ce qui concerne nos services aux États-Unis, qui feront partie du secteur États-Unis et international en 2005, nous prévoyons que la croissance interne des soldes de prêts et de dépôts aura une incidence favorable sur les revenus de RBC Centura. La hausse des taux d'intérêt aux États-Unis qui est prévue en 2005 pourrait donner lieu à une réduction du volume des activités de montage de prêts hypothécaires de RBC Mortgage.

L'importance que nous accordons à la croissance des revenus et à nos mesures de gestion des coûts au Canada et aux États-Unis devrait également se traduire par des résultats favorables.

Rendement financier

Le bénéfice net de RBC Banque a diminué de 267 millions de dollars ou 17 % par rapport à l'an dernier, car le recul du bénéfice tiré des activités aux États-Unis a largement contrebalancé la croissance du bénéfice au Canada. Le bénéfice au Canada a progressé de 66 millions de dollars ou 5 %, car la croissance des revenus de 164 millions, la baisse de la charge d'impôts et la contrepassation d'un montant de 76 millions avant impôts au titre de la provision cumulative générale ont été neutralisées en partie par l'augmentation de 177 millions des frais autres que d'intérêt (qui découle principalement de l'accroissement des coûts relatifs aux avantages sociaux et des autres frais de rémunération), ainsi que par les charges de 47 millions liées au réalignement de l'entreprise. La perte nette de 183 millions de dollars résultant des activités aux États-Unis reflète les charges de 130 millions pour perte de valeur de l'écart d'acquisition, de même que la baisse des revenus de

| Résultats | | | |
|--|--------------------------|------------|------------|
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Variation en pourcentage | 2004 | 2003 |
| Revenu net d'intérêt | (1)% | 5 517 \$ | 5 546 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | (3) | 2 036 | 2 106 |
| Total des revenus | (1) | 7 553 | 7 652 |
| Provision pour pertes sur créances | | | |
| Provisions spécifiques attribuées | – | 554 | 554 |
| Provision générale attribuée et non attribuée | n.s. | (76) | – |
| Total | (14) | 478 | 554 |
| Frais autres que d'intérêt | 4 | 4 841 | 4 642 |
| Charges liées au réalignement de l'entreprise | n.s. | 75 | – |
| Perte de valeur de l'écart d'acquisition | n.s. | 130 | – |
| Bénéfice net avant impôts | (17) | 2 029 | 2 456 |
| Charge d'impôts | (19) | 726 | 894 |
| Part des actionnaires sans contrôle | 100 | 16 | 8 |
| Bénéfice net | (17)% | 1 287 \$ | 1 554 \$ |
| (Perte nette) bénéfice net aux États-Unis | (230)% | (183)\$ | 141 \$ |
| Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total du groupe | (600)p.b. | 45 % | 51 % |
| Rendement des capitaux propres | (240)p.b. | 18,4 % | 20,8 % |
| Marge nette d'intérêt (actif moyen) | (22)p.b. | 3,20 % | 3,42 % |
| Marge nette d'intérêt (actif productif moyen) | (24)p.b. | 3,36 % | 3,60 % |
| Ratio d'efficience (1) | 340 p.b. | 64,1 % | 60,7 % |
| Actif moyen (2) | 6 % | 172 300 \$ | 162 400 \$ |
| Moyenne des prêts et des acceptations (2) | 7 | 159 800 | 149 600 |
| Moyenne des dépôts (2) | 5 | 140 700 | 133 700 |
| Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2), (3) | (5) | 7 000 | 7 350 |
| Information relative au crédit | | | |
| Prêts à intérêts non comptabilisés | (15) | 852 \$ | 1 007 \$ |
| Radiations nettes | (5) | 615 | 648 |
| Radiations nettes en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations | (5)p.b. | 0,38 % | 0,43 % |
| Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps) | 1 % | 37 884 | 37 475 |

(1) Le ratio d'efficience est défini dans le glossaire à la page 121.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(3) Attribué au secteur comme il est mentionné à la page 29.

n.s. non significatif

RBC Centura et de RBC Mortgage et les charges de 28 millions liées au réalignement de l'entreprise. Le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain a eu une incidence défavorable sur le bénéfice net de RBC Banque, qui a reculé de 6 millions de dollars.

Le total des revenus a diminué de 99 millions de dollars ou 1 % comparativement à l'an dernier, en raison notamment de l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, qui a entraîné une baisse des revenus de 107 millions. Au Canada, les revenus ont progressé de 164 millions de dollars ou 3 %, résultat qui reflète la croissance solide des soldes de prêts et de dépôts et la hausse des revenus tirés des frais, qui ont été contrebalancées en partie par le rétrécissement de la marge nette d'intérêt. Les revenus aux États-Unis ont reculé de 248 millions de dollars ou 20 % (12 % en dollars américains), en raison de la diminution des volumes de montage et des marges de RBC Mortgage et des rendements moindres du portefeuille de placements de RBC Centura. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la constatation sur l'exercice complet des revenus de Sterling en 2004 comparativement à une période de un mois en 2003, ainsi que par la forte croissance des prêts de RBC Centura.

Le total des frais autres que d'intérêt a augmenté de 199 millions de dollars ou 4 % par rapport à l'an dernier, malgré l'incidence favorable du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, qui a occasionné un recul des charges de 94 millions. Les charges au Canada se sont accrues de 177 millions de dollars ou 5 %, en raison principalement de

la hausse des coûts liés aux avantages sociaux (qui ont trait principalement aux prestations de retraite et aux avantages postérieurs au départ à la retraite), et des autres frais liés à la rémunération. Aux États-Unis, les charges ont augmenté de 23 millions de dollars ou 2 % (11 % en dollars américains), résultat qui reflète la constatation sur l'exercice complet des charges de Sterling en 2004 comparativement à une période de un mois en 2003, ainsi qu'une provision pour moins-value de 33 millions constatée au deuxième trimestre de 2004 au titre de certains prêts hypothécaires qui ont apparemment fait l'objet d'un montage frauduleux en 2001 et en 2002. Toutefois, l'augmentation a été contrebalancée en partie par le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, qui a occasionné une baisse des charges de 93 millions de dollars.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a reculé de 76 millions de dollars ou 14 % comparativement à l'an dernier, en raison surtout de la contrepassation d'un montant de 76 millions au titre de la provision cumulative générale en 2004. La qualité du crédit du portefeuille s'est améliorée, le ratio des radiations nettes par rapport à la moyenne des prêts et des acceptations s'étant établi à 0,38 %, ce qui constitue une baisse de 5 points de base.

Le rendement des capitaux propres a diminué, passant de 20,8 % l'an dernier à 18,4 %, en raison de la baisse du bénéfice au cours du présent exercice, malgré la diminution de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur.

REVUE PAR DIVISION

RBC BANQUE – CANADA

Sous la marque RBC Banque Royale, nous offrons des services aux particuliers, aux PME et aux clients commerciaux dans toutes les provinces et tous les territoires. Environ le tiers des ménages au Canada fait affaire avec la Banque Royale du Canada, qui occupe le premier rang des institutions financières au pays pour ce qui est du taux de pénétration des ménages.

Nous offrons à nos clients des capacités de distribution physiques et autres complètes, ainsi qu'un accès aux produits et services tous les jours de la semaine, jour et nuit. Nous continuons de perfectionner nos réseaux de distribution, et effectuons notamment des réinvestissements importants eu égard à notre réseau de succursales et à notre effectif, ainsi qu'à nos capacités de services bancaires électroniques. Un nombre croissant de nos clients se prévalent de nos services bancaires en ligne (se reporter au graphique de droite). Nous avons également amélioré nos capacités de services bancaires par téléphone qu'offre Royal Direct, et nous faisons à cette fin appel à des conseillers spécialisés dans la prestation de services aux entreprises, ainsi qu'à des agents de l'Approche Client responsables de la résolution des problèmes soulevés par les clients.

Nous offrons une vaste gamme de services et de conseils financiers, comme il est détaillé à la page 30, ainsi que des produits et des conseils d'experts dans des domaines spécialisés tels que les opérations de change, le financement reposant sur l'actif, le crédit-bail et le financement automobile. Nous continuons d'améliorer notre gamme de produits, qui comporte un éventail complet de cartes de crédit telles que la carte Visa Classique RBC Récompenses sans frais que nous avons lancée en 2004 et la carte Visa Platine Voyages RBC Banque Royale, qui ne cesse de gagner en popularité. Par l'intermédiaire de Solutions Moneris, Inc. (Solutions Moneris), une coentreprise à participations égales créée avec la Banque de Montréal, nous offrons aux marchands des services de traitement des opérations effectuées par cartes de crédit ou de débit, qui comprennent notamment la location de terminaux point-de-vente et des services d'opérations électroniques sécurisées en ligne. Nous avons élargi notre gamme de prêts hypothécaires en 2004 et lancé le programme Marge Proprio RBC, l'Hypothèque Second chez-soi RBC et l'Hypothèque sans mise de fonds RBC. Le caractère exhaustif de notre éventail de produits a contribué à la forte croissance des volumes enregistrée en 2004 relativement à presque toutes les catégories de produits (se reporter au tableau de droite), et il renforce notre position de détenteur de la plus importante et de la deuxième plus importante parts de marché au Canada.

Nous continuons également de raffermir notre expertise en matière de gestion des relations avec la clientèle et de segmentation de la clientèle, et nous axons nos efforts sur les sous-segments ciblés tels que les entreprises de fabrication connaissant une forte croissance, les professionnels, les propriétaires d'entreprises et les retraités-voyageurs. Nous possédons une force de vente spécialisée bien établie, qui se compose notamment de spécialistes de la planification des investissements et de la retraite, de la planification financière et des prêts hypothécaires, ainsi que de gestionnaires de comptes des industries du savoir et de l'agriculture. Nous optimisons cette expertise diversifiée de manière à avoir de solides capacités en matière de planification financière et de conseils financiers.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 164 millions de dollars ou 3 %, car la croissance solide des soldes de prêts et de dépôts et la hausse des revenus tirés des frais ont été contrebalancées en partie par le rétrécissement de la marge nette d'intérêt. La moyenne des prêts hypothécaires résidentiels, des

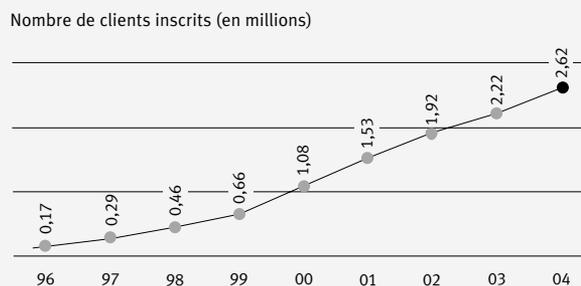
prêts aux particuliers et des soldes de cartes de crédit s'est dans chaque cas accrue de plus de 10 %, et les revenus autres que d'intérêt ont progressé de 5 % en raison de la hausse des revenus tirés des cartes de crédit découlant du volume accru des dépenses et de l'augmentation des revenus tirés des fonds communs de placement, qui est attribuable à l'appréciation sur les marchés financiers et aux ventes plus élevées. La marge nette d'intérêt a diminué de 19 points de base, car les faibles taux d'intérêt et la concurrence à l'égard des prix ont contribué à la compression des écarts liés aux dépôts et aux prêts hypothécaires résidentiels.

Faits saillants (1)

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Variation en pourcentage | 2004 | 2003 |
|---|--------------------------|-----------|-----------|
| Total des revenus | 3 % | 6 329 \$ | 6 165 \$ |
| Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels (2) | 11 | 80 300 | 72 600 |
| Moyenne des prêts aux particuliers | 12 | 27 000 | 24 200 |
| Moyenne des dépôts des particuliers | 5 | 87 700 | 83 700 |
| Moyenne des prêts aux entreprises et des acceptations | 2 | 33 900 | 33 300 |
| Moyenne des dépôts des entreprises | 8 | 34 300 | 31 700 |
| Moyenne des soldes de cartes | 14 | 7 900 | 6 900 |
| Volumes des achats sur cartes | 16 | 34 900 | 30 200 |
| Nombre : | | | |
| d'employés (équivalent de travail à plein temps) | 1 | 31 244 | 30 865 |
| de guichets automatiques | (2) | 3 999 | 4 062 |
| de succursales | (1) | 1 098 | 1 104 |
| de clients des services bancaires en ligne | 18 | 2 619 800 | 2 219 100 |

- (1) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
- (2) Comprend les prêts montés et gérés par RBC Banque Royale qui ont été titrisés.

Services bancaires en ligne RBC – Canada (taux d'adoption des services bancaires en ligne)



RBC BANQUE – ÉTATS-UNIS

Nous offrons nos services aux particuliers et aux entreprises aux États-Unis par l'entremise de RBC Centura. La société, dont le siège se trouve à Rocky Mount, en Caroline du Nord, fournit des services aux particuliers et aux entreprises du sud-est des États-Unis.

En 2004, RBC Centura a élargi son champ d'activité en acquérant les 13 succursales situées en Floride de Provident Financial Group Inc., une société dont le siège se trouve en Ohio. Nous avons également ouvert 21 succursales à Atlanta, dans diverses régions de la Floride et dans d'autres marchés à forte croissance. Nous comptons optimiser notre réseau de succursales en procédant à l'ouverture sélective d'autres succursales dans des marchés à forte croissance et à la fermeture de dix succursales générant un faible rendement, en 2005. De plus, nous avons procédé à des ajouts à notre gamme de produits, notamment la Marge de crédit sur valeur nette, le forfait offert aux acheteurs de maison et le compte Accès USA RBC, et nous avons accru la prestation de nos conseils d'experts à des sous-segments tels que ceux des professionnels de la santé, du personnel de direction, et des retraités-voyageurs canadiens et autres clients ayant besoin de services transfrontaliers. Les engagements de prêts de RBC Builder Finance, une division de financement de RBC Centura qui offre des services aux constructeurs d'habitations et aux promoteurs immobiliers, ont augmenté de 39 % en 2004, ce qui a permis à la division d'optimiser ses 35 bureaux de production de prêts qui offrent des services dans plus de 90 marchés aux États-Unis.

RBC Banque exerce également ses activités aux États-Unis par l'entremise de RBC Mortgage, une société de montage de prêts hypothécaires qui axe de plus en plus ses activités sur le montage de nouveaux prêts plutôt que sur le refinancement. Dans le cadre du réalignement de l'entreprise, nous procédons actuellement à la fermeture de 38 des 213 succursales de RBC Mortgage et nous prévoyons fermer 9 autres succursales en 2005. En janvier 2005, le siège social de RBC Mortgage à Chicago sera fermé et les activités seront transférées à notre bureau de Houston, qui était le siège de Sterling, une société que nous avons acquise en septembre 2003.

En 2004, RBC Mortgage a amélioré les processus et la technologie liés aux activités de montage de prêts et accru son champ d'activité grâce à la conclusion de nouvelles coentreprises de partenariat d'affaires avec des constructeurs d'habitations et des courtiers en immeubles, afin d'offrir des prêts hypothécaires directement aux particuliers qui désirent acheter une nouvelle maison.

Rendement financier

Le total des revenus a reculé de 248 millions de dollars ou 20 % par rapport à l'an dernier. Une tranche de 93 millions de dollars du recul est imputable au raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain (ce qui a entraîné une baisse de la valeur de conversion des revenus). Libellé en dollars américains, le total des revenus a diminué de 107 millions de dollars US ou 12 %, la baisse des revenus de RBC Centura et de RBC Mortgage s'établissant à 46 millions de dollars US ou 7 % et à 61 millions de dollars US ou 35 %, respectivement. La forte croissance des prêts de RBC Centura a été largement neutralisée par les rendements moindres de son portefeuille de placements, qui découlent de la baisse des taux de rendement, car le portefeuille a été réinvesti à la fin de 2003 dans des instruments de meilleure qualité générant des taux de rendement moindres. La baisse des marges et le recul dans toute l'industrie des volumes de montage par rapport aux volumes exceptionnellement élevés enregistrés en 2003 alors que les faibles taux d'intérêt ont généré une augmentation des activités de refinancement de prêts hypothécaires, ont eu une incidence défavorable sur les revenus de RBC Mortgage. Ces diminutions ont été neutralisées en partie par la constatation sur l'exercice complet des revenus de Sterling en 2004, ces revenus ayant été constatés pour une période de un mois en 2003.

RBC BANQUE – ANTILLES ET BAHAMAS

La division des Antilles et des Bahamas, qui exerce ses activités sous la marque RBC Royal Bank of Canada, fournit une vaste gamme de produits et de services bancaires aux particuliers et aux entreprises des Bahamas, de la Barbade, des îles Caïmans, et des Petites Antilles (Antigua, Dominique, Montserrat, Saint-Kitts et Sainte-Lucie) par l'intermédiaire d'un réseau de succursales, de centres de services aux entreprises et de guichets automatiques.

Rendement financier

Le total des revenus a reculé de 15 millions de dollars ou 7 % par rapport à l'an dernier, en raison du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain et à certaines devises des Antilles.

Faits saillants (1)

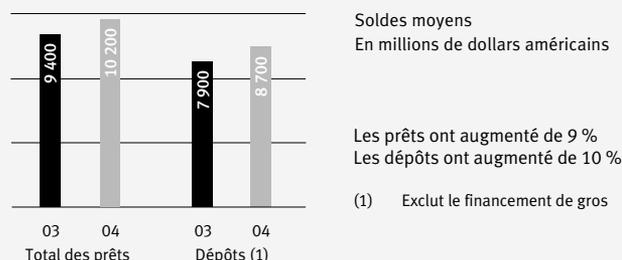
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Variation en pourcentage | 2004 | 2003 |
|---|--------------------------|----------|----------|
| Total des revenus | (20)% | 1 016 \$ | 1 264 \$ |
| Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels | (10) | 3 800 | 4 200 |
| Moyenne des prêts aux particuliers | 3 | 3 400 | 3 300 |
| Moyenne des dépôts des particuliers | – | 8 000 | 8 000 |
| Moyenne des prêts aux entreprises et des acceptations | 3 | 9 000 | 8 700 |
| Moyenne des dépôts des entreprises | 3 | 6 000 | 5 800 |
| Moyenne des soldes de cartes | – | 100 | 100 |
| Volumes des achats sur cartes | – | 400 | 400 |
| Montages de prêts hypothécaires (en milliards de dollars) | (47) | 22,5 | 42,6 |
| Nombre : d'employés (équivalent de travail à plein temps) | – | 5 430 | 5 444 |
| de guichets automatiques | 9 | 304 | 279 |
| de succursales (2) | 14 | 275 | 242 |
| de clients des services bancaires en ligne (3) | (33) | 70 300 | 104 500 |

(1) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(2) Exclut les bureaux de représentation de RBC Mortgage et de RBC Builder Finance.

(3) Certains clients inactifs n'ont pas été transférés à une nouvelle plateforme technologique en 2004.

RBC Centura (croissance des prêts et des dépôts)



Faits saillants

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Variation en pourcentage | 2004 | 2003 |
|---|--------------------------|--------|--------|
| Total des revenus | (7)% | 208 \$ | 223 \$ |
| Nombre : d'employés (équivalent de travail à plein temps) | 4 | 1 210 | 1 166 |
| de guichets automatiques | 15 | 69 | 60 |
| de succursales | – | 43 | 43 |

RBC INVESTISSEMENTS

Vue générale

RBC Investissements offre aux clients au Canada, aux États-Unis et à l'étranger des services de gestion de patrimoine incluant les services suivants : courtage traditionnel et autogéré, planification financière, services-conseils en matière de placement, services fiduciaires aux particuliers, services bancaires de gestion privée, et produits et services de gestion des placements. Les produits et les services sont offerts au moyen du réseau de succursales de RBC Banque Royale au Canada, des bureaux de RBC Investissements, des succursales de RBC Dain Rauscher aux États-Unis, des bureaux de gestion privée et d'autres emplacements situés partout au monde. Ils sont également offerts par Internet et par téléphone.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, les activités de RBC Investissements au Canada ont été regroupées dans le nouveau secteur particuliers et entreprises – Canada, et les activités aux États-Unis et à l'échelle internationale, dans le nouveau secteur États-Unis et international.

Profil de l'industrie

La gestion du patrimoine est un secteur hautement concurrentiel au sein duquel plusieurs grandes entreprises et petits établissements spécialisés offrent leurs produits et services sur le marché nord-américain. La volatilité des marchés financiers et la hausse des coûts liés à la gestion des activités de conformité aux exigences réglementaires de l'industrie continuent de favoriser les regroupements. Cependant, les regroupements effectués au sein de l'industrie canadienne des fonds communs de placement n'ont pas eu de répercussions importantes sur l'environnement concurrentiel, car les entreprises du secteur continuent d'accroître leurs réseaux de distribution.

Nos forces

- Gestion des relations avec la clientèle par un personnel expérimenté et au moyen d'applications technologiques de pointe
- Capacité d'offrir aux clients les produits et services dont ils ont besoin pour répondre à leurs objectifs financiers
- Multiples réseaux de distribution à la convenance des clients
- Relations d'affaires étroites avec la clientèle et recours aux diverses capacités de RBC Groupe Financier
- Solutions axées sur des stratégies de placement données et sur la tolérance au risque des clients

Perspectives pour 2005

Nous prévoyons le maintien d'une confiance quelque peu accrue des investisseurs et d'une amélioration modeste du rendement des marchés financiers aux Canada et aux États-Unis, et nous nous attendons par conséquent à une croissance modérée des revenus tirés de toutes nos activités en 2005, ainsi qu'à une croissance des charges inférieure à la croissance des revenus, en raison de nos mesures de compression des coûts.

Rendement financier

Le bénéfice net a augmenté de 78 millions de dollars ou 19 % en 2004, en raison principalement de l'amélioration du bénéfice tiré de nos activités de courtage et de nos services de gestion des actifs aux États-Unis et au Canada, ainsi que de nos services de gestion privée globale. Ces résultats ont largement neutralisé l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain en 2004, qui a entraîné une baisse du bénéfice net de 29 millions de dollars. Le bénéfice net aux États-Unis a progressé de 30 millions de dollars par rapport à l'an dernier, car RBC Dain Rauscher a enregistré une augmentation considérable des revenus provenant des services tarifés fondés sur les opérations et sur la valeur des actifs liés aux services de courtage traditionnel, et une diminution des frais de rémunération au titre de la conservation du personnel.

Le total des revenus a progressé de 221 millions de dollars ou 6 %, résultat qui reflète l'accroissement des revenus provenant des services tarifés fondés sur les opérations et sur la valeur des actifs liés aux services de courtage aux États-Unis et au Canada, ainsi que l'augmentation des soldes d'actifs liés aux services de gestion des actifs. Cette croissance a largement neutralisé l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, qui a entraîné une baisse de la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains de 188 millions de dollars.

L'augmentation de 104 millions de dollars ou 4 % des frais autres que d'intérêt reflète principalement la hausse des frais au titre de la rémunération variable découlant de la croissance des revenus, ainsi que l'accroissement du coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite, et des coûts liés aux avantages sociaux. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par une réduction de 147 millions de dollars de la valeur de conversion des charges libellées en dollars américains découlant du raffermissement du dollar canadien, ainsi que par une baisse de 32 millions des frais de rémunération au titre de la conservation du personnel de RBC Dain Rauscher.

Le rendement des capitaux propres s'est établi à 18,4 %, soit une amélioration de 330 points de base qui reflète la hausse du bénéfice en 2004.

| Résultats | | | | |
|---|--------------------------|--------|--------|--|
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Variation en pourcentage | 2004 | 2003 | |
| Revenu net d'intérêt | 2 % | 429 \$ | 419 \$ | |
| Revenus autres que d'intérêt | 7 | 3 322 | 3 111 | |
| Total des revenus | 6 | 3 751 | 3 530 | |
| Provision pour pertes sur créances | | | | |
| Provisions spécifiques attribuées | n.s. | 4 | (2) | |
| Total | n.s. | 4 | (2) | |
| Frais autres que d'intérêt | 4 | 3 015 | 2 911 | |
| Charges liées au réalignement de l'entreprise | n.s. | 17 | – | |
| Bénéfice net avant impôts | 15 | 715 | 621 | |
| Charge d'impôts | 8 | 225 | 209 | |
| Bénéfice net | 19 % | 490 \$ | 412 \$ | |
| Bénéfice net aux États-Unis | 34 % | 118 \$ | 88 \$ | |
| Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total du groupe | 300 p.b. | 17 % | 14 % | |
| Rendement des capitaux propres | 330 p.b. | 18,4 % | 15,1 % | |
| Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1) | (2)% | 2 600 | 2 650 | |
| Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps) | 3 % | 10 748 | 10 464 | |

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Attribué au secteur comme il est mentionné à la page 29.

n.s. non significatif

REVUE PAR DIVISION – RBC INVESTISSEMENTS

CANADA

Groupe canadien de gestion de patrimoine

Ce groupe comprend Dominion valeurs mobilières (services de courtage traditionnel) et Actions en direct (services de courtage autogéré), et il s'adresse aux investisseurs ayant besoin de solutions financières complètes fournies par des conseillers et aux investisseurs autonomes, respectivement. Les services sont offerts par plus de 1 320 conseillers en placement et par 115 représentants en placement, et ils sont également fournis par téléphone et par Internet. Le groupe inclut également nos groupes de conseils privés, de services fiduciaires et de gestion privée, qui offrent au Canada des services aux clients ayant un avoir net élevé, ainsi que des services de gestion des relations aux clients qui désirent obtenir des solutions élaborées. Les services sont offerts par plus de 25 conseillers en placement, 65 administrateurs fiduciaires et 50 banquiers privés situés partout au pays. La Planification financière offre des services à plus de 381 000 clients des succursales dont les soldes de placements et de crédit excèdent 56 milliards de dollars. La division se compose d'environ 1 000 planificateurs financiers et de plus de 480 planificateurs en matière de placement et de retraite touchant des commissions, qui sont également des planificateurs financiers et des vendeurs autorisés de fonds communs de placement. La Planification financière et la Gestion privée sont exploitées conjointement avec RBC Banque, et RBC Investissements présente sa part des résultats financiers des activités de ces divisions avec les résultats du groupe canadien de gestion de patrimoine.

Gestion mondiale d'actifs

Cette unité est responsable de nos services de gestion des placements exclusifs au Canada et aux États-Unis. Au Canada, RBC Gestion d'actifs gère directement des actifs de plus de 49 milliards de dollars placés dans des fonds communs de placement et des caisses communes, ainsi que d'autres actifs de nos clients. Nous offrons des produits de gestion des placements exclusifs et gérés par des tiers et fournissons des services-conseils, par l'intermédiaire de RBC Banque Royale, des activités de distribution de RBC Investissements ainsi que par l'entremise de distributeurs externes, aux particuliers et aux clients institutionnels situés au Canada et à l'étranger. Notre gamme de fonds communs de placement et d'autres produits de mise en commun comprend un vaste choix de solutions de placement, notamment des fonds du marché monétaire, des fonds à revenu fixe, des fonds équilibrés et des fonds d'actions canadiennes, américaines et internationales, ainsi que d'autres produits de placement. En 2004, RBC Gestion d'actifs s'est classée au premier rang de l'industrie pour ce qui est du total des ventes et des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme, en raison du rendement relativement élevé des placements, de l'amélioration des activités de conservation de la clientèle de RBC Banque Royale et de RBC Investissements, Planification financière, et du soutien fourni à RBC Fonds en matière de services-conseils (fournis par des courtiers et des planificateurs financiers indépendants), ce qui a donné lieu à un accroissement continu de la part de marché. Aux États-Unis, les biens sous gestion de Voyageur Asset Management ont atteint un montant record de 25 milliards de dollars US au 31 octobre 2004.

ÉTATS-UNIS

RBC Dain Rauscher

RBC Dain Rauscher, dont le siège se trouve à Minneapolis, est la huitième plus importante société de services de courtage traditionnel aux États-Unis pour ce qui est du nombre de conseillers financiers. Notre effectif regroupe plus de 1 750 conseillers financiers offrant des services aux clients situés d'un bout à l'autre du pays. Notre division de services à revenu fixe compte plus de 375 spécialistes des services de banque d'affaires, représentants et courtiers servant une clientèle institutionnelle et des clients de détail à l'échelle du pays. Par ailleurs, notre groupe de services de compensation et d'exécution sert les courtiers indépendants et les institutions de petite taille et de taille moyenne.

À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

Gestion Privée Globale

Cette division, qui exerce ses activités sous la marque Banque Royale du Canada Gestion Privée Globale, offre des services de gestion privée, des services fiduciaires, des services de gestion des placements et des services-conseils en matière de placement à des clients qui disposent d'un avoir net élevé, dans plus de 100 pays, à partir de 24 bureaux situés partout au monde. La Gestion Privée Globale, qui s'adresse aux clients ayant des actifs supérieurs à 1 million de dollars US, fournit des services intégrés reposant sur l'établissement de relations personnelles solides, sur des connaissances spécialisées, sur la prestation de conseils et sur un choix de solutions.

Rendement financier par division

La hausse des revenus provenant des services tarifés fondés sur les opérations et sur la valeur des actifs est le principal facteur ayant donné lieu à l'augmentation de 169 millions de dollars ou 14 % des revenus tirés des activités de gestion de patrimoine au Canada, qui reflète les excellents résultats obtenus durant la saison des REER au Canada en 2004, ainsi que les avantages liés à l'appréciation sur les marchés. Les revenus de la Gestion mondiale d'actifs ont augmenté en raison des ventes élevées et de l'appréciation du capital des fonds communs de placement et des portefeuilles gérés. Les revenus de RBC Dain Rauscher ont progressé de 15 millions de dollars ou 1 %, malgré le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, le rendement des divisions des services de courtage traditionnel et des services à revenu fixe s'étant amélioré. Les revenus de la Gestion Privée Globale se sont accrus de 11 millions de dollars en raison de l'accroissement des activités de courtage.

Les biens administrés du groupe canadien de gestion de patrimoine ont augmenté de 8 % par rapport à 2003, en raison de l'appréciation sur les marchés financiers au début de 2004 et de l'accroissement des ventes. Les biens administrés de RBC Dain Rauscher ont augmenté de 5 % en 2004, car l'appréciation sur les marchés a largement neutralisé le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, ayant entraîné la réduction de la valeur de conversion des actifs libellés en dollars américains. Exprimés en dollars américains, les biens administrés de RBC Dain Rauscher ont augmenté de 14 milliards de dollars US ou 14 %. Les biens de clients administrés par Gestion Privée Globale ont eux aussi été touchés par le raffermissement du dollar canadien, lequel a entraîné la baisse de la valeur de conversion des actifs libellés en dollars américains. Les biens administrés d'institutions ont reculé de 33 %, en raison principalement de la perte d'un client important au deuxième trimestre de 2004.

L'accroissement des soldes de biens sous gestion découle en grande partie des ventes élevées de fonds communs de placement et de l'appréciation sur les marchés financiers. Au cours de l'exercice, des biens de clients sous gestion de 1 milliard de dollars ont été transférés dans le portefeuille de biens administrés en raison d'un changement apporté à la stratégie clientèle.

Total des revenus

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Variation en pourcentage | 2004 | 2003 |
|---|--------------------------|----------|----------|
| RBC Dain Rauscher | 1 % | 1 628 \$ | 1 613 \$ |
| Groupe canadien de gestion de patrimoine | 14 | 1 339 | 1 170 |
| Gestion Privée Globale | 3 | 421 | 410 |
| Gestion mondiale d'actifs | 7 | 363 | 340 |
| Autres | n.s. | – | (3) |
| | 6 % | 3 751 \$ | 3 530 \$ |

n.s. non significatif

Biens administrés

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Variation en pourcentage | 2004 | 2003 |
|---|--------------------------|------------|------------|
| Particuliers | | | |
| Groupe canadien de gestion de patrimoine | 8 % | 147 585 \$ | 136 910 \$ |
| RBC Dain Rauscher | 5 | 135 070 | 128 150 |
| Gestion Privée Globale | 1 | 50 320 | 49 590 |
| | 6 | 332 975 | 314 650 |
| Institutions – Gestion Privée Globale | | | |
| | (33) | 52 170 | 77 520 |
| | (2)% | 385 145 \$ | 392 170 \$ |

Biens sous gestion

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Variation en pourcentage | 2004 | 2003 |
|---|--------------------------|-----------|-----------|
| Fonds communs de placement | 9 % | 57 520 \$ | 52 620 \$ |
| Institutions | 3 | 20 220 | 19 690 |
| Particuliers | (10) | 15 240 | 17 010 |
| | 4 % | 92 980 \$ | 89 320 \$ |

RBC ASSURANCES

Vue générale

Exploité sous la marque RBC Assurances, le secteur offre une vaste gamme de produits et de services d'assurance crédit et d'assurances vie, maladie, voyage, habitation et automobile, de même que des services de réassurance, à plus de cinq millions de clients au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Ces produits et services sont offerts par l'intermédiaire de divers réseaux de distribution, notamment des services par téléphone, des courtiers indépendants, des agents de voyages, une équipe de vente interne et des services par Internet.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, nos services d'assurances à l'échelle mondiale, qui comprennent les activités d'assurances au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, ont été regroupés dans le nouveau secteur particuliers et entreprises – Canada.

Profil de l'industrie

Trois grandes sociétés canadiennes ont une position dominante dans l'industrie de l'assurance vie au Canada, qui génère près de 50 milliards de dollars en primes annuelles. Le marché de l'assurance IARD au Canada est plus segmenté. Nos activités aux États-Unis sont concentrées dans le secteur de l'assurance vie, un secteur à la fois concurrentiel et segmenté qui regroupe près de 1 200 sociétés nationales et régionales. La valeur estimative du secteur de l'assurance voyage aux États-Unis, qui demeure un marché en expansion pour RBC Assurances, excède 500 millions de dollars US en primes, et un petit nombre de sociétés exercent leurs activités au sein de ce secteur. Plusieurs multinationales, ainsi qu'un certain nombre de sociétés offrant des services spécialisés, continuent de dominer l'industrie de la réassurance à l'échelle internationale.

Les tendances clés qui continuent d'influer sur le secteur de l'assurance incluent les activités de regroupement continues, la convergence soutenue des produits bancaires ainsi que des produits d'assurance et de placements, un accroissement des règles et des activités de surveillance gouvernementales et l'incidence de la technologie. De plus, la préférence des clients pour certains produits a varié en raison de changements démographiques et économiques, et elle crée de nouvelles occasions de distribution.

Nos forces

- Gamme diversifiée de produits conçus pour répondre aux besoins d'un grand nombre de clients
- Position de tête dans divers marchés de l'assurance au Canada, y compris les marchés de l'assurance voyage et de l'assurance individuelle à prestations du vivant
- Multitude de réseaux de distribution soutenus par une infrastructure solide et des compétences en matière de vente
- Accès, au sein de RBC Groupe Financier, à une vaste gamme de réseaux de distribution, de clientèles et de services financiers, et avantages liés à une marque et une infrastructure bien établies
- Activités d'assurance intégrées à l'échelle mondiale

Perspectives pour 2005

L'historique des sinistres, les événements géopolitiques, la conjoncture économique, les taux d'intérêt et les risques de crédit liés à nos portefeuilles de placements influent sur le rendement tiré de nos activités. Nous prévoyons une croissance des revenus continue, attribuable aux tendances démographiques, à une croissance économique raisonnable au Canada et aux États-Unis, ainsi qu'aux nouveaux produits et marchés axés sur la gestion de patrimoine et les solutions de prestations du vivant. Nous nous concentrerons également sur les occasions d'accroître l'efficacité en intégrant les activités d'assurances et les services de détail de RBC au Canada, ainsi que sur les occasions accrues que présentent les marchés canadiens des assurances collectives et à prestations du vivant par suite de notre acquisition, en mai 2004, de UnumProvident, une filiale de UnumProvident Corporation.

Rendement financier

Le bénéfice net a augmenté de 43 millions de dollars ou 19 % par rapport à l'an dernier, résultat qui reflète la hausse du bénéfice découlant des activités d'assurances vie et maladie (qui englobent désormais UnumProvident) et d'assurances habitation et automobile au Canada, ainsi que l'accroissement du bénéfice aux États-Unis. Malgré la croissance des activités de réassurance, le bénéfice qui est tiré de ces activités est demeuré inchangé par

rapport à l'an dernier, en raison de la hausse du coût des sinistres liés aux produits de réassurance IARD, laquelle découle des ouragans qui ont récemment frappé le sud-est des États-Unis et les Antilles.

Au 1^{er} août 2004, les activités acquises de UnumProvident, qui consistent principalement en assurances individuelles et collectives à prestations du vivant, avaient été intégrées aux activités d'assurances vie et maladie au Canada.

Les résultats de 2003 incluaient un bloc important d'activités de réassurance qui n'ont pas été renouvelées en 2004. Ce bloc s'était traduit par une augmentation de 182 millions de dollars du total des revenus et par une hausse de 183 millions des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, ce qui a entraîné une baisse du bénéfice net de 1 million en 2003.

Résultats

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Variation en pourcentage | 2004 | 2003 |
|--|--------------------------|---------------|---------------|
| Revenus autres que d'intérêt | | | |
| Primes nettes acquises (1) | 6 % | 1 671 \$ | 1 576 \$ |
| Revenu de placement | 26 | 399 | 317 |
| Revenu provenant des services tarifés | 30 | 197 | 152 |
| Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés | 11 | 2 267 | 2 045 |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | 7 | 1 509 | 1 404 |
| Frais autres que d'intérêt | 11 | 472 | 424 |
| Charges liées au réaligement de l'entreprise | n.s. | 8 | – |
| Bénéfice net avant impôts | 28 | 278 | 217 |
| Charge d'impôts | n.s. | 7 | (11) |
| Bénéfice net | 19 % | 271 \$ | 228 \$ |
| Bénéfice net aux États-Unis | 63 % | 13 \$ | 8 \$ |
| Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total du groupe | 200 p.b. | 10 % | 8 % |
| Rendement des capitaux propres (110)p.b. | | 25,3 % | 26,4 % |
| Primes et dépôts, montant brut | 16 % | 3 185 \$ | 2 753 \$ |
| Actif moyen (2) | 36 | 12 100 | 8 900 |
| Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2), (3) | 24 | 1 050 | 850 |
| Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps) | 24 % | 3 575 | 2 883 |

(1) Déduction faite des primes de réassurance.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(3) Attribué au secteur comme il est mentionné à la page 29.

n.s. non significatif

Les primes d'assurance, le revenu de placement et le revenu provenant des services tarifés ont progressé de 222 millions de dollars ou 11 % par rapport à l'an dernier, résultat qui reflète principalement la croissance des revenus tirés des activités d'assurances vie et maladie (principalement exercées par UnumProvident) et d'assurances habitation et automobile au Canada, laquelle a largement contrebalancé la perte de revenus de 182 millions liée au non-renouvellement du bloc d'activités de réassurance. En raison de la croissance dont il est fait mention ci-dessus, les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 105 millions de dollars ou 7 % par rapport à l'an dernier, malgré la réduction imputable au non-renouvellement du bloc d'activités de réassurance, qui avait représenté 183 millions des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance en 2003.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 48 millions de dollars ou 11 % par rapport à l'an dernier, résultat qui reflète principalement l'accroissement de l'effectif requis pour soutenir la croissance des activités, y compris celles découlant de l'acquisition de UnumProvident.

Malgré la hausse du bénéfice, le rendement des capitaux propres a diminué et s'est établi à 25,3 %, résultat qui reflète l'augmentation de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur, laquelle découle en grande partie de l'acquisition de UnumProvident.

REVUE PAR DIVISION – RBC ASSURANCES

ASSURANCE VIE

Notre division de l'assurance vie offre aux particuliers et aux entreprises une vaste gamme de produits individuels et collectifs d'assurances vie et maladie ainsi que des services de rétrocession de contrats d'assurance vie à l'intention des entreprises, au Canada, aux États-Unis et partout dans le monde.

Au Canada, nous distribuons nos produits d'assurances vie et maladie au moyen d'un réseau regroupant plus de 17 000 courtiers indépendants affiliés à des producteurs, à des sociétés de services de planification financière et à des maisons de courtage, ainsi que d'une unité de vente directe et d'un réseau comportant environ 500 agents de carrière. Aux États-Unis, nous offrons aux particuliers des produits d'assurances vie et maladie, des rentes ainsi que des solutions de sécurité financière personnelle connexes par l'entremise de courtiers régionaux et indépendants, d'organismes de distribution nationaux, de réseaux de services bancaires et d'investissement, d'Internet, d'autres réseaux de vente directe, et d'une équipe de vente se composant de plus de 400 agents à plein temps.

ASSURANCE DE DOMMAGES

Notre secteur d'assurance de dommages comprend les assurances habitation, automobile et voyage pour les particuliers et les entreprises, ainsi que les produits de réassurance IARD, qui sont offerts aux entreprises au Canada ainsi que sur certains marchés à l'étranger.

Au Canada, nous offrons une vaste gamme de produits d'assurances automobile et habitation aux particuliers, aux employés et à certains groupes d'affinité, par l'intermédiaire de réseaux de vente directe. Les produits d'assurance voyage, qui sont offerts aux clients au Canada et aux États-Unis, incluent un vaste éventail de produits et services comprenant l'assurance annulation/interruption de voyage, ainsi que l'aide en cas d'urgence. Ces produits sont distribués par l'entremise d'un réseau d'agences de voyages et au moyen d'Internet; au Canada, ils sont offerts par l'entremise de banques et de courtiers.

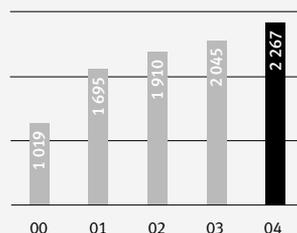
Nous participons au secteur de la réassurance IARD en assumant une part du risque lié aux polices d'assurance de biens établies par d'autres sociétés d'assurances. La plupart de nos activités dans ce secteur nous proviennent de sociétés d'assurances situées aux États-Unis et en Europe.

ACTIVITÉS LIÉES AUX SERVICES TARIFÉS

Nous participons à un certain nombre d'autres activités d'assurance clés et d'activités connexes qui génèrent des revenus provenant des services tarifés et d'autres revenus. Ces activités comprennent les services d'assistance aux voyageurs, les produits de réassurance visant la protection du crédit et des échanges commerciaux, l'administration des programmes d'assurance crédit bancaire, les services d'impartition et les systèmes logiciels et administratifs.

Nos services d'assistance aux voyageurs et d'aide en cas d'urgence comprennent la coordination de la prestation de soins médicaux et de

RBC Assurances (primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés)



En millions de dollars canadiens

Croissance soutenue au cours des cinq derniers exercices reflétant la croissance interne et les acquisitions

services d'évacuation et de transport aux clients aux prises avec une urgence durant un voyage. Nos produits de réassurance visant la protection du crédit et des échanges commerciaux procurent des solutions qui aident les entreprises à mieux gérer le risque financier. Nous nous occupons également des produits et services d'assurance crédit offerts aux particuliers et aux entreprises faisant partie de la clientèle de RBC Groupe Financier. Ces produits et services comprennent les polices d'assurances vie et invalidité liées aux prêts hypothécaires, aux prêts et aux cartes Visa.

Aux États-Unis, nos activités liées aux services tarifés, qui sont offertes par l'entremise de Liberty Insurance Services Corporation (LIS), comprennent les divisions d'impartition des processus d'affaires et des solutions logicielles, et elles prévoient la prestation de services comme la tarification, la facturation, le recouvrement et le traitement des demandes, ainsi que des applications sur le Web servant à l'administration des assurances vie et maladie, des rentes et de la réassurance. Le 23 novembre 2004, nous avons annoncé qu'IBM avait convenu d'acquérir LIS. L'opération devrait être conclue le 31 décembre 2004, sous réserve de la conformité aux conditions d'usage, y compris l'obtention des approbations régulatrices. Par ailleurs, IBM et RBC Assurances ont convenu de conclure un accord à long terme, en vertu duquel IBM se chargera de processus opérationnels clés liés aux activités de RBC Assurances aux États-Unis, notamment la gestion de centres de contact, l'administration des contrats, la gestion des demandes de règlement et la perception et le rapprochement des paiements.

Rendement financier par division

Assurance vie :

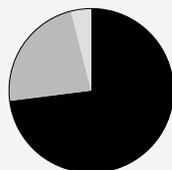
La hausse de 348 millions de dollars des primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés est attribuable aux activités d'assurances vie et maladie au Canada (principalement exercées par UnumProvident). L'augmentation de 11 % du nombre de polices et de certificats au Canada reflète elle aussi l'accroissement des activités d'assurances vie et maladie au pays (lesquelles englobent désormais UnumProvident), qui a largement neutralisé la diminution du nombre de polices en vigueur aux États-Unis découlant de la hausse du nombre de rachats de polices. L'augmentation de 47 % de l'actif moyen est attribuable à l'acquisition de UnumProvident ainsi qu'à la croissance de nos activités liées aux rentes à terme fixe aux États-Unis. La baisse de 33 % du nombre d'agents tient aux efforts que nous continuons de déployer pour améliorer la productivité de ce réseau de distribution.

Assurance de dommages :

L'augmentation de 80 millions de dollars des primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés est attribuable à la croissance continue du nombre de nouvelles polices d'assurances habitation et automobile en vigueur, qui reflète les ventes à de nouveaux clients ainsi que le maintien du nombre de titulaires de polices d'assurances habitation et automobile.

Activités liées aux services tarifés :

Nos revenus en 2003 incluaient un bloc important d'activités de réassurance qui n'ont pas été renouvelées en 2004. Ce bloc s'était traduit par une augmentation de 182 millions de dollars des primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés. La diminution de l'actif moyen reflète elle aussi le non-renouvellement de contrats de réassurance. Par ailleurs, les revenus tirés des activités d'impartition aux États-Unis ont reculé, en raison de la diminution du nombre de polices administrées et du renouvellement de plusieurs contrats moyennant des primes moins élevées. Comme il est mentionné à la page 36, nous avons annoncé la vente des activités liées aux services tarifés de LIS aux États-Unis, après la clôture de l'exercice 2004.

RBC Assurances (primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés par division – 2004)

- 73 % Assurance vie
- 23 % Assurance de dommages
- 4 % Activités liées aux services tarifés

Faits saillants

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Variation en pourcentage | 2004 | 2003 (1) |
|--|--------------------------|----------|----------|
| Assurance vie | | | |
| Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés | 27 % | 1 661 \$ | 1 313 \$ |
| Actif moyen (2) | 47 | 11 000 | 7 500 |
| Nombre : | | | |
| De polices d'assurances vie et maladie en vigueur et de certificats au Canada (en milliers) | 11 | 4 276 | 3 850 |
| De polices d'assurance vie en vigueur aux États-Unis (en milliers) | (10) | 1 976 | 2 185 |
| D'agents (États-Unis et Canada) | (33) | 847 | 1 268 |
| Assurance de dommages | | | |
| Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés | 18 % | 516 \$ | 436 \$ |
| Actif moyen (2) | (10) | 900 | 1 000 |
| Nombre : | | | |
| De polices d'assurance des particuliers en vigueur – assurances habitation et automobile (en milliers) | 46 | 193 | 132 |
| De couvertures – assurance voyage (en milliers) | (11) | 2 121 | 2 388 |
| Activités liées aux services tarifés | | | |
| Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés | (70)% | 90 \$ | 296 \$ |
| Actif moyen (2) | (50) | 200 | 400 |
| Nombre : | | | |
| D'appels – Services d'assistance (en milliers) | 14 | 766 | 670 |
| De polices administrées aux États-Unis (en milliers) | (9) | 3 556 | 3 925 |

- (1) Les activités canadiennes ont présenté leurs résultats pour 13 mois en 2003 en raison d'une modification de leur date de fin d'exercice, qui est passée du 30 septembre au 31 octobre afin de se conformer à notre exercice. L'incidence nette de ce mois supplémentaire sur nos résultats financiers de 2003 a été négligeable.
- (2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

RBC MARCHÉS DES CAPITAUX**Vue générale**

RBC Marchés des Capitaux offre des services financiers de gros aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux institutions situés en Amérique du Nord, ainsi que des produits choisis dans des industries ciblées à l'échelle internationale. RBC Marchés des Capitaux, dont le siège se trouve à Toronto, possède des centres d'expertise clés à New York et à Londres, et des bureaux dans 28 autres villes.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, le nouveau secteur marchés mondiaux des capitaux englobe RBC Marchés des Capitaux ainsi que les activités liées aux clients commerciaux de grande envergure qui étaient auparavant exercées par RBC Banque. Dans le cadre du réalignement, nous procédons également à la réorganisation des divisions de ce nouveau secteur. Les Services de trésorerie mondiaux et les Produits financiers mondiaux (qui sont décrits à la page 38) seront regroupés dans la nouvelle division Marchés mondiaux, qui comprendra l'ensemble de nos activités liées au marché de la dette, au marché monétaire, aux opérations de change, aux dérivés, aux actifs diversifiés et aux activités de négociation pour compte propre. La division des Services mondiaux aux entreprises sera regroupée avec nos activités de vente et de négociation de titres de participation, sous la division Services mondiaux de banque d'investissement et marchés boursiers. La nouvelle division Recherche mondiale regroupera notre personnel responsable de la science économique et des recherches liées à tous les produits, et la division Crédits mondiaux demeurera dans l'ensemble inchangé.

Profil de l'industrie

Le marché canadien des services financiers de gros est un marché établi, et un grand nombre d'entreprises canadiennes cherchent donc des occasions de croissance à l'extérieur de leur marché national, et plus particulièrement aux États-Unis. Plusieurs grandes banques d'investissement mondiales ont une position dominante sur les marchés financiers aux États-Unis, et elles cherchent à se classer dans le quartile supérieur des sociétés inscrites à l'indice S&P 500. Nous sommes d'avis que des occasions importantes s'offrent aux sociétés de services spécialisés qui cherchent à se classer dans le

quartile inférieur de cet indice ou qui ont le potentiel requis pour se classer dans cette catégorie. La réussite en Amérique du Nord repose sur la capacité de fournir aux clients des solutions innovatrices à valeur ajoutée qui traduisent une bonne compréhension de la société et de l'industrie. Selon nous, les entreprises reconnues pour leur respect de normes déontologiques élevées bénéficieront d'un nombre croissant de nouvelles occasions d'affaires.

Nos forces

- Quartile supérieur des parts de marché dans presque tous nos secteurs d'activité au Canada
- Réputation établie en tant que principal courtier en valeurs mobilières au Canada, comme en témoigne notre part de marché dominante
- Capacités supérieures de montage et de distribution au Canada, comme en témoigne notre classement aux tableaux des preneurs fermes
- Expertise et connaissance des marchés dans de nombreuses industries
- Capacités prouvées dans des marchés spécialisés, notamment ceux des actifs diversifiés, des produits structurés et des activités de négociation pour compte propre

Perspectives pour 2005

Le total de nos revenus et notre bénéfice dépendent du rendement des marchés financiers et du crédit ainsi que de la solidité de la conjoncture économique, lesquels favorisent la demande visant les activités de placement de nouveaux titres et les services de consultation, les activités de fusion et d'acquisition ainsi que les volumes de négociation. Nous prévoyons une amélioration modeste du rendement des marchés financiers en 2005, qui se

traduira par une croissance modérée des revenus. Nous comptons également poursuivre notre gestion rigoureuse du risque de crédit et axer nos efforts sur le contrôle des coûts.

Rendement financier

Le bénéfice net de l'exercice a progressé de 167 millions de dollars ou 34 % par rapport à l'an dernier, en raison du solide rendement des services de banque d'investissement, des rendements supérieurs tirés des placements privés de titres de créance et de participation, et de la baisse importante de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Comme il est mentionné à la rubrique Conventions comptables cruciales et estimations présentée à la page 28, nous sommes tenus de consolider les entités à débiteurs de droits variables (EDDV) depuis le premier trimestre de 2004, en vertu du FIN 46R. La consolidation des EDDV en 2004 s'est traduite par une augmentation de 34 millions de dollars des revenus et par un accroissement de 36 millions des frais autres que d'intérêt, le montant net de la part des actionnaires sans contrôle s'établissant à 2 millions.

Le total des revenus a progressé de 214 millions de dollars ou 8 %, résultat qui reflète les rendements supérieurs tirés des placements privés de titres de créance et de participation ainsi que la hausse des revenus liés aux services de banque d'investissement. Ces augmentations ont largement neutralisé la réduction de 118 millions de dollars de la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains découlant du raffermissement du dollar canadien en 2004, ainsi que la baisse du total des revenus tirés des activités de négociation, principalement les services à revenu fixe. Les revenus tirés des activités de négociation compris dans le revenu net d'intérêt ont augmenté de 227 millions de dollars, et ceux compris dans les revenus autres que d'intérêt ont subi une baisse de 304 millions.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 381 millions de dollars ou 23 % comparativement à l'an dernier. Cette hausse reflète des charges après impôts de 74 millions de dollars au titre des coûts de règlement liés au litige avec Rabobank, déduction faite d'une réduction connexe des charges liées à la rémunération, et elle tient aussi à la hausse des frais au titre de la rémunération variable, à la consolidation des EDDV, aux frais juridiques liés au litige en cours avec Enron, ainsi qu'aux coûts liés au déménagement du bureau de RBC Marchés des Capitaux situé à Londres. Ces augmentations ont largement contrebalancé la réduction de 65 millions de dollars de la valeur de conversion des charges libellées en dollars américains découlant du raffermissement du dollar canadien.

La baisse de 269 millions de dollars de la dotation à la provision pour pertes sur créances reflète l'amélioration des conditions de crédit, le recouvrement accru des pertes sur créances et la contrepassation d'un montant de 85 millions au titre de la provision cumulative générale en 2004.

Le rendement des capitaux propres s'est établi à 18,7 %, ce qui représente une amélioration de 610 points de base attribuable à l'augmentation du bénéfice net, ainsi qu'à la réduction de 300 millions de dollars de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur, comme il est mentionné à la page 29.

| Résultats | | | |
|--|--------------------------|---------------|---------------|
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Variation en pourcentage | 2004 | 2003 |
| Revenu net d'intérêt | 67 % | 716 \$ | 428 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | (3) | 2 123 | 2 197 |
| Total des revenus | 8 | 2 839 | 2 625 |
| Provision pour pertes sur créances | | | |
| Provisions spécifiques attribuées | (97) | 5 | 189 |
| Provision générale attribuée et non attribuée | n.s. | (85) | – |
| Total | (142) | (80) | 189 |
| Frais autres que d'intérêt | 23 | 2 052 | 1 671 |
| Charges liées au réaligement de l'entreprise | n.s. | 25 | – |
| Bénéfice net avant impôts | 10 | 842 | 765 |
| Charge d'impôts | (33) | 182 | 271 |
| Part des actionnaires sans contrôle | (33) | 2 | 3 |
| Bénéfice net | 34 % | 658 \$ | 491 \$ |
| Bénéfice net aux États-Unis | (30) | 86 \$ | 122 \$ |
| Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total du groupe | 700 p.b. | 23 % | 16 % |
| Rendement des capitaux propres | 610 p.b. | 18,7 % | 12,6 % |
| Moyenne des prêts et des acceptations (1) | 17 % | 234 000 | 199 300 |
| Moyenne des dépôts (1) | 26 | 29 000 | 23 000 |
| Actif moyen (1) | 8 | 80 900 | 74 600 |
| Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1), (2) | (8) | 3 500 | 3 800 |
| Information relative au crédit | | | |
| Prêts à intérêts non comptabilisés | (44)% | 405 \$ | 718 \$ |
| Radiations nettes | 9 | 194 | 178 |
| Radiations nettes en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations | (10)p.b. | 0,67 % | 0,77 % |
| Nombre d'employés | | | |
| (équivalent de travail à plein temps) | 6 % | 3 084 | 2 912 |

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(2) Attribué au secteur comme il est mentionné à la page 29.

n.s. non significatif

REVUE PAR DIVISION – RBC MARCHÉS DES CAPITAUX

SERVICES MONDIAUX AUX ENTREPRISES

La division des Services mondiaux aux entreprises comporte les services bancaires à la grande entreprise et aux marchés des capitaux. Nous offrons une vaste gamme de produits de crédit et de produits de financement aux entreprises, y compris des services de prise ferme de titres de participation et de créance, des conseils en matière de fusion et d'acquisition, et des services d'exécution d'ordres, de promotion financière et de couverture des placements privés.

Au Canada, nous continuerons à offrir des services traditionnels à toutes les industries et à tirer parti de l'étendue et de la durabilité de nos relations avec les clients ainsi que de notre réputation de longue date pour ce qui est de notre position de principale banque d'investissement. Aux États-Unis, nous nous concentrons sur des industries choisies – notamment la technologie, les télécommunications, les soins de santé, l'énergie, les produits de grande consommation, les institutions financières de taille moyenne et l'immobilier. Nous nous différencions grâce à notre capacité à fournir à nos clients cibles des solutions axées sur le marché.

MARCHÉS BOURSIERS MONDIAUX

Les Marchés boursiers mondiaux offrent une expertise dans les domaines de la recherche et de la négociation de titres nord-américains et de titres ciblés à l'échelle internationale. Nos produits comprennent des systèmes de négociation électroniques de pointe qui répondent à la demande croissante des clients pour des services d'exécution électroniques.

PRODUITS FINANCIERS MONDIAUX

Cette division regroupe des activités telles que le montage, la syndication, la titrisation, la négociation et la distribution de titres d'emprunt à l'échelle mondiale. Ces titres incluent des prêts, des obligations et des produits dérivés ayant une cote de titre de bonne qualité ou une notation inférieure à la cote de titre de bonne qualité. Par ailleurs, la division Produits financiers mondiaux constitue le centre d'expertise pour ce qui est des activités de négociation exclusives de RBC Marchés des Capitaux. Le regroupement de toutes ces activités nous permet de maximiser notre expertise interne et d'offrir aux clients un vaste éventail d'idées et de solutions à valeur ajoutée. La division Placements alternatifs a été créée en juin 2002 afin d'augmenter nos activités de gestion d'actifs de gros, qui incluent à l'heure actuelle la structuration des fonds spéculatifs. En 2004, cette division a été intégrée à la division Produits financiers mondiaux. Les activités liées aux actifs diversifiés fournissent des occasions de placement non conventionnel aux particuliers ayant un avoir net élevé, aux entreprises et aux clients institutionnels. Ces options de placement incluent les fonds spéculatifs, et elles peuvent s'étendre à d'autres produits tels que les obligations garanties par des créances.

SERVICES DE TRÉSORERIE MONDIAUX

Les Services de trésorerie mondiaux regroupent nos activités dans le marché du change et les marchés monétaires et offrent à nos clients à l'échelle internationale des produits de change, des produits de base, des produits dérivés et des produits sur taux d'intérêt, ainsi que des services de courtage de premier plan, des services de gestion du risque de change et des services-

conseils. Ces produits et services sont offerts par l'entremise d'un réseau mondial exhaustif de centres de vente et de négociation situés dans des villes telles que Toronto, Londres, New York, Sydney, Tokyo et Singapour, ainsi que par le bureau de Hongkong qui est ouvert depuis peu. Les Services de trésorerie mondiaux demeurent un chef de file en matière de développement technologique de solutions de négociation électroniques; cette année, Marchés monétaires en ligne, notre système de dépôts électronique, s'est ajouté à FX Direct, notre plateforme de négociation en ligne.

CRÉDITS MONDIAUX

La division Crédits mondiaux fournit des services de gestion centralisée de tous les risques de crédit de notre portefeuille de prêts. Bien que les prêts de gros soient essentiels à l'établissement et à l'accroissement d'activités à marge élevée, les activités de prêt doivent être effectuées de manière stratégique afin de maximiser le rendement pour les actionnaires.

Nos spécialistes en matière d'opérations utilisent des structures appropriées pour fournir aux clients des solutions de crédit à valeur ajoutée, plutôt que des solutions de base. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos équipes de distribution afin de gérer la taille et la qualité du crédit de nos prêts aux entreprises, tout en continuant d'améliorer la qualité du bénéfice tiré de ces activités.

Nos spécialistes en gestion de portefeuille et des opérations ont recours à des outils d'analyse et de gestion des risques perfectionnés conçus pour faire en sorte que les taux de nos prêts tiennent compte des risques connexes et reflètent la valeur de tous les produits et services dont bénéficient les clients de RBC Groupe Financier.

Rendement financier par division

Les revenus des Produits financiers mondiaux ont augmenté de 189 millions de dollars ou 17 %, résultat qui reflète les rendements accrus liés aux placements privés de créance et de participation et les revenus élevés tirés des produits structurés. Les revenus tirés des actifs diversifiés se sont également accrus, en raison de l'augmentation des niveaux d'actifs; les revenus tirés des activités de négociation pour compte propre ont diminué par rapport à l'an dernier, en raison principalement de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. La consolidation des EDDV a occasionné une augmentation de 34 millions de dollars des revenus des Produits financiers mondiaux en 2004, qui tient en grande partie à la consolidation de certains fonds multicédants. Les revenus des Services mondiaux aux entreprises ont progressé de 105 millions de dollars ou 19 %, résultat qui découle de l'augmentation des activités de prise ferme de titres de participation et de créance au Canada et aux États-Unis, ainsi que de l'accroissement des distributions de fonds de fonds en 2004. Bien que les revenus des Marchés boursiers mondiaux liés aux ventes de titres de participation aient augmenté au Canada et que les revenus tirés des nouvelles émissions de titres se soient accrus à l'échelle mondiale, ces résultats ont été contrebalancés par l'incidence du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains. Les revenus des Services de trésorerie mondiaux ont reculé de 22 millions de dollars ou 4 % en 2004, malgré la hausse des revenus tirés des dérivés et des produits de base au cours de l'exercice, qui est imputable en grande partie aux résultats moins élevés liés aux activités de vente et de négociation de devises, sur lesquelles le raffermissement du dollar canadien en 2004 a eu une incidence défavorable. Les revenus des Crédits mondiaux ont subi une baisse de 58 millions de dollars qui reflète nos efforts continus visant à réduire le portefeuille de prêts non stratégiques.

Dans l'ensemble, l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, qui a entraîné une baisse de 118 millions de dollars de la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains, a eu une incidence défavorable sur les revenus de chaque division.

L'augmentation de l'actif moyen des Produits financiers mondiaux découle de l'accroissement des stocks de titres des marchés de la dette mondiale et des portefeuilles de négociation de dérivés sur actions internationaux, ainsi que de la hausse des activités connexes d'emprunts de titres. L'accroissement des stocks de titres de négociation reflète également la croissance continue des activités liées aux fonds de couverture. Par ailleurs, l'actif moyen des Produits financiers mondiaux tient compte de l'incidence de la consolidation, pour la période débutant en avril 2004, de certains fonds multicédants utilisés à des fins de titrisation. La croissance de l'actif moyen des Services mondiaux aux entreprises est attribuable à une augmentation des prêts de qualité inférieure consentis à des clients aux États-Unis. La hausse de l'actif moyen des Services de trésorerie mondiaux résulte principalement des activités liées au financement d'actions et de titres. La moyenne des montants se rapportant aux dérivés liés aux activités de négociation de dérivés des Services de trésorerie mondiaux et des Produits financiers mondiaux a subi une baisse modeste au cours de l'exercice. La diminution sur 12 mois de 1,7 milliard de dollars ou 35 % de l'actif moyen des Crédits mondiaux est imputable à nos efforts visant à réduire le portefeuille de prêts non stratégiques, ainsi qu'à l'incidence du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des actifs libellés en dollars américains.

Total des revenus

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Variation en pourcentage | 2004 | 2003 |
|---|--------------------------|----------|----------|
| Produits financiers mondiaux | 17 % | 1 279 \$ | 1 090 \$ |
| Gestion de placements mondiaux | 19 | 648 | 543 |
| Services de trésorerie mondiaux | (4) | 532 | 554 |
| Capitaux mondiaux | — | 298 | 298 |
| Crédits mondiaux | (41) | 82 | 140 |
| | 8 % | 2 839 \$ | 2 625 \$ |

Actif moyen (1)

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Variation en pourcentage | 2004 | 2003 |
|---|--------------------------|------------|------------|
| Produits financiers mondiaux | 28 % | 131 500 \$ | 103 100 \$ |
| Gestion de placements mondiaux | 9 | 5 800 | 5 300 |
| Services de trésorerie mondiaux | 9 | 93 100 | 85 400 |
| Capitaux mondiaux | (33) | 400 | 600 |
| Crédits mondiaux | (35) | 3 200 | 4 900 |
| | 17 % | 234 000 \$ | 199 300 \$ |

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

RBC Marchés des Capitaux (total des revenus par division – 2004)



- 45 % Produits financiers mondiaux
- 23 % Gestion de placements mondiaux
- 19 % Services de trésorerie mondiaux
- 10 % Capitaux mondiaux
- 3 % Crédits mondiaux

RBC SERVICES INTERNATIONAUX

Vue générale

RBC Services Internationaux offre des services spécialisés de traitement des opérations aux clients du secteur privé, aux entreprises et clients institutionnels au Canada et sur des marchés internationaux choisis, principalement au Royaume-Uni et en Australie. Les principales divisions, à savoir les Services aux institutions et aux investisseurs, les Institutions financières mondiales et la Gestion de trésorerie et commerce, sont décrites en détail aux pages 40 et 41. RBC Services Internationaux comprend également la participation de 50 % de RBC dans Solutions Moneris, une coentreprise avec la Banque de Montréal qui offre aux commerçants des services de traitement des opérations effectuées par cartes.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, les divisions Services aux institutions et aux investisseurs et Institutions financières mondiales de RBC Services Internationaux ont été intégrées dans le nouveau secteur marchés mondiaux des capitaux. La division Gestion de trésorerie et commerce fait maintenant partie du nouveau secteur particuliers et entreprises – Canada.

Profil de l'industrie

Les services de traitement des opérations sont très concurrentiels et ils sont pour ainsi dire parvenus à maturité sur le marché canadien. L'envergure des activités demeure un facteur de réussite crucial, qui est nécessaire au soutien des investissements de capitaux importants dans la technologie requise aux fins du lancement de nouveaux produits et services, et pour améliorer l'efficacité opérationnelle. La qualité du service à la clientèle et la solidité de nos relations avec les clients constituent également des facteurs de différenciation clés pour conserver la clientèle existante et attirer de nouveaux clients. Des entreprises spécialisées jouissant de capacités tant au pays qu'à l'échelle mondiale font concurrence aux institutions financières traditionnelles. Les regroupements sur le marché se sont poursuivis en 2004, particulièrement en ce qui concerne les services de traitement d'opérations effectuées par cartes offerts aux commerçants et les services de garde, qui nécessitent des capacités à l'échelle mondiale et des opérations d'envergure.

Nos forces

- Plus importante part de marché au Canada selon le volume de biens administrés et d'opérations traitées et selon le nombre de clients
- Solides relations avec nos clients, comme en témoignent notre taux élevé de conservation de la clientèle et les nouvelles affaires générées par notre clientèle existante
- Qualité reconnue de nos services, comme en témoignent les sondages effectués par des tiers auprès des clients. Ainsi, nous avons été nommés le meilleur prestataire de services de garde internationaux dans le cadre du sondage 2004 sur les services de garde internationaux effectué par le magazine *Global Investor*; pour une cinquième année d'affilée, nous avons obtenu le meilleur classement au Canada relativement à la qualité de nos services de gestion de trésorerie, dans le cadre du sondage 2004 de Stewart and Associates portant sur les frais bancaires; le magazine *Global Finance* nous a décerné le titre de meilleure banque au Canada en 2004 en matière de services de financement des transactions commerciales
- Élaboration et implantation continues de nouvelles solutions en matière de technologie et de service à la clientèle

Perspectives pour 2005

Les revenus de toutes les divisions découlent principalement des services tarifés et des commissions sur les opérations. Les intérêts sur les dépôts et les soldes de caisse, les commissions sur les opérations de change et les commissions sur les actifs des clients constituent des sources variables de revenus sur lesquelles le rendement des marchés financiers et les taux d'intérêt ont une incidence. Pour 2005, nous prévoyons que les taux d'intérêt se maintiendront aux niveaux actuels pour presque tout l'exercice, et notre revenu net d'intérêt devrait rester stable. Nous nous attendons à une hausse modérée des marchés financiers en 2005, ce qui devrait avoir une incidence favorable sur nos revenus, particulièrement en ce qui concerne la division Services aux institutions et aux investisseurs.

Rendement financier

Le bénéfice net de l'exercice a augmenté de 46 millions de dollars ou 26 %, résultat qui reflète la croissance solide du bénéfice de toutes les divisions, la croissance des revenus ayant de loin excédé celle des charges, et qui tient également à la contrepassation de la provision cumulative générale et au recouvrement de pertes sur créances totalisant 19 millions.

Le total des revenus a progressé de 75 millions de dollars ou 9 %. Cette hausse résulte principalement de la croissance des revenus provenant des

services tarifés des Services aux institutions et aux investisseurs, ainsi que de l'augmentation du revenu net d'intérêt découlant de la croissance des soldes des dépôts des divisions Institutions financières mondiales et Gestion de trésorerie et commerce, qui ont largement neutralisé l'incidence défavorable de la baisse des taux d'intérêt. L'accroissement du bénéfice lié à Solutions Moneris a également contribué à la croissance des revenus.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrues de 30 millions de dollars ou 5 % en 2004. Ce résultat est principalement imputable à la hausse du coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que des autres frais liés à la rémunération, et à l'augmentation des coûts engagés pour soutenir la croissance des activités.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a reculé de 21 millions de dollars, en raison surtout de la contrepassation d'un montant de 14 millions au titre de la provision cumulative générale pour pertes sur créances au premier trimestre, et de la vente de facilités de crédit aux deuxième et quatrième trimestres de 2004.

Le rendement des capitaux propres s'est établi à 35,3 % en 2004, ce qui constitue une amélioration de 760 points de base qui est attribuable à la hausse du bénéfice.

| Résultats | | | |
|--|--------------------------|--------|--------|
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Variation en pourcentage | 2004 | 2003 |
| Revenu net d'intérêt | 8 % | 177 \$ | 164 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | 9 | 742 | 680 |
| Total des revenus | 9 | 919 | 844 |
| Provision pour pertes sur créances | | | |
| Provisions spécifiques attribuées | n.s. | (5) | 2 |
| Provision générale attribuée et non attribuée | n.s. | (14) | – |
| Total | n.s. | (19) | 2 |
| Frais autres que d'intérêt | 5 | 625 | 595 |
| Charges liées au réaligement de l'entreprise | n.s. | 3 | – |
| Bénéfice net avant impôts | 26 | 310 | 247 |
| Charge d'impôts | 25 | 86 | 69 |
| Bénéfice net | 26 % | 224 \$ | 178 \$ |
| Bénéfice net aux États-Unis | 14 | 8 \$ | 7 \$ |
| Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total du groupe | 200 p.b. | 8 % | 6 % |
| Rendement des capitaux propres | 760 p.b. | 35,3 % | 27,7 % |
| Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1) | – | 650 | 650 |
| Information relative au crédit | | | |
| Prêts à intérêts non comptabilisés | (95)% | 1 \$ | 19 \$ |
| Radiations nettes | 60 | 8 | 5 |
| Radiations nettes en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations | 26 p.b. | 0,62 % | 0,36 % |
| Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps) | (2)% | 2 504 | 2 550 |

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Attribué au secteur comme il est mentionné à la page 29.
n.s. non significatif

REVUE PAR DIVISION

SERVICES AUX INSTITUTIONS ET AUX INVESTISSEURS

Les Services aux institutions et aux investisseurs se classent au premier rang pour les services de garde de titres canadiens, selon le volume de biens administrés, et ils sont un chef de file en matière de services d'administration de placements, y compris les opérations de change et les activités de prêt de titres, auprès des sociétés et des investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale. Nous exploitons 12 bureaux dans le monde, et notre réseau de services de garde internationaux s'étend sur 79 marchés.

INSTITUTIONS FINANCIÈRES MONDIALES

Cette division offre une gamme complète de services de correspondance bancaire aux banques partout dans le monde et aux courtiers au Canada. Les services comprennent notamment la gestion de trésorerie, les paiements et la compensation.

GESTION DE TRÉSORERIE ET COMMERCE

La division Gestion de trésorerie et commerce fournit des services de gestion de trésorerie, de paiement et de conseils liés aux opérations commerciales aux entreprises et aux clients des secteurs privé et public au Canada. Notre équipe responsable du commerce offre aux importateurs et exportateurs

canadiens et étrangers divers produits, services et services-conseils liés aux opérations commerciales. Notre groupe de gestion de trésorerie offre aux clients un éventail complet de solutions touchant notamment le traitement des décaissements, des recouvrements et des informations. Grâce à RBC Express, notre plateforme électronique de prestation de services, les clients ont accès à un nombre croissant de services de gestion de trésorerie et de paiement. Notre centre de paiements traite un volume élevé de services de paiement pour les clients au pays et à l'échelle internationale, et il est le principal prestataire de services de traitement de paiements libellés en dollars canadiens au Canada. Par l'entremise de Solutions Moneris, nous offrons aux commerçants des services de traitement des opérations effectuées par cartes de débit et de crédit.

Rendement financier par division

Services aux institutions et aux investisseurs :

Le total des revenus a augmenté de 38 millions de dollars ou 9 %, en raison de l'augmentation importante des commissions liées aux opérations de change et aux activités de prêt de titres. La hausse des biens administrés en 2004 reflète l'incidence favorable des nouvelles activités et le redressement général des marchés financiers mondiaux en 2004.

Institutions financières mondiales :

Le total des revenus a progressé de 4 millions de dollars ou 4 %, en raison de la croissance du revenu net d'intérêt découlant de l'augmentation des soldes des dépôts, qui a largement neutralisé l'incidence défavorable de la baisse des taux d'intérêt.

Gestion de trésorerie et commerce :

Le total des revenus a progressé de 33 millions de dollars ou 10 %, résultat qui est en grande partie attribuable à la hausse du bénéfice tiré de Solutions Moneris, laquelle découle du volume accru des opérations en 2004, ainsi qu'à l'accroissement du revenu net d'intérêt. La croissance de 11 % de la moyenne des dépôts s'est traduite par une augmentation du revenu net d'intérêt, qui a largement neutralisé l'incidence défavorable de la faiblesse continue des taux d'intérêt.

Faits saillants

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Variation en pourcentage | 2004 | 2003 |
|---|--------------------------|-----------|-----------|
| Services aux institutions et aux investisseurs | | | |
| Total des revenus | 9 % | 455 \$ | 417 \$ |
| Biens administrés | 9 | 1 223 000 | 1 122 000 |
| Institutions financières mondiales | | | |
| Total des revenus | 4 % | 100 \$ | 96 \$ |
| Actif moyen (1) | – | 1 400 | 1 400 |
| Moyenne des dépôts (1) | 29 | 2 600 | 2 020 |
| Gestion de trésorerie et commerce | | | |
| Total des revenus | 10 % | 364 \$ | 331 \$ |
| Moyenne des dépôts (1) | 11 | 7 500 | 6 740 |
| Volumes de paiement | | | |
| Erreurs de paiement | 7 | 8 188 | 7 634 |
| (par tranche de 100 000 paiements) | (10) | 2,6 | 2,9 |

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

RBC Services Internationaux (total des revenus par division – 2004)



- 49 % Services aux institutions et aux investisseurs
- 40 % Gestion de trésorerie et commerce
- 11 % Institutions financières mondiales

AUTRES

Vue générale et rendement financier

Le secteur Autres comprend principalement le groupe de technologie de l'information, la trésorerie générale et les groupes fonctionnels, qui se chargent principalement de la gestion et du transfert des coûts et des revenus dont ils ont la responsabilité.

Rendement financier

La perte nette du secteur Autres s'est établie à 91 millions de dollars, en baisse par rapport à un bénéfice net de 173 millions l'an dernier. Ce résultat reflète la diminution de 230 millions de dollars des revenus et la hausse de 22 millions des charges. La perte nette de 2004 tient également compte de charges de 64 millions de dollars liées au réalignement de l'entreprise.

La baisse des revenus est imputable à une réduction de 83 millions de dollars liée à la comptabilisation des opérations de couverture et des dérivés, aux charges de 46 millions au titre de pertes sur des placements en actions, ainsi qu'à une réduction de valeur de 26 millions d'une participation dans AOL Canada (une réduction de valeur analogue a été inscrite dans les résultats de RBC Banque). Par ailleurs, nous avons engagé des charges de 68 millions de dollars liées aux ajustements de consolidation effectués pour éliminer les honoraires de prise ferme intersociétés ainsi que les gains et les pertes de négociation sur les titres de la Banque Royale du Canada détenus par des filiales, et pour contrebalancer en partie un gain constaté par RBC Centura à la vente de son portefeuille d'acquisition de comptes de commerçants à Solutions Moneris, car nous détenons une participation de 50 % dans la coentreprise.

La hausse des frais autres que d'intérêt découle en grande partie des coûts liés à une interruption des activités de traitement survenue au troisième trimestre, ainsi que de l'augmentation des frais d'occupation résultant de la contrepassation, en 2003, d'une provision établie précédemment au titre d'un local inoccupé qui a subséquemment été sous-loué. L'interruption des activités de traitement, qui s'est produite lors de la mise à jour des programmes de l'un de nos systèmes informatiques, a influé sur notre capacité à rendre compte rapidement de certaines transactions dans les soldes des comptes des clients, et elle a touché la plupart de nos secteurs d'exploitation.

Résultats

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Variation en pourcentage | 2004 | 2003 |
|---|--------------------------|---------|--------|
| Revenu net d'intérêt | n.s. | (155)\$ | 21 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | (23)% | 176 | 230 |
| Total des revenus | (92) | 21 | 251 |
| Provision pour pertes sur créances | n.s. | (36) | (28) |
| Frais autres que d'intérêt | n.s. | 15 | (7) |
| Charges liées au réalignement de l'entreprise | n.s. | 64 | – |
| Bénéfice net avant impôts | (108) | (22) | 286 |
| Charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle | (39) | 69 | 113 |
| (Perte nette) bénéfice net | (153) | (91)\$ | 173 \$ |
| (Perte nette) bénéfice net aux États-Unis | n.s. | (12)\$ | (3)\$ |
| (Perte nette) bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total du groupe | (800)p.b. | (3)% | 5 % |
| Rendement des capitaux propres | (1 130)p.b. | (3,6)% | 7,7 % |
| Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1) | 25 % | 2 750 | 2 200 |

(1) Attribué au secteur comme il est mentionné à la page 29.
n.s. non significatif

PRIORITÉ FINANCIÈRE : CROISSANCE ET DIVERSIFICATION DES REVENUS

Points saillants

- Revenus en hausse de 403 millions de dollars ou 2 %
- Revenu net d'intérêt en hausse de 106 millions de dollars ou 2 %
- Marge nette d'intérêt de 1,48 %, en baisse de 16 points de base
- Revenus autres que d'intérêt en hausse de 297 millions de dollars ou 3 %
- Revenus autres que d'intérêt représentant 61 % du total des revenus, soit un résultat inchangé par rapport à 2003

Tableau 4 Total des revenus

| (en millions de dollars canadiens) | 2004 | 2003 | 2002 | 2004 sur 2003 Augmentation (diminution) | |
|------------------------------------|-----------|-----------|-----------|--|-----|
| Revenu net d'intérêt | 6 684 \$ | 6 578 \$ | 6 869 \$ | 106 \$ | 2 % |
| Revenus autres que d'intérêt | 10 666 | 10 369 | 10 191 | 297 | 3 |
| Total des revenus | 17 350 \$ | 16 947 \$ | 17 060 \$ | 403 \$ | 2 % |

Le total des revenus a progressé de 403 millions de dollars ou 2 % par rapport à 2003, résultat qui reflète la hausse des revenus tirés des activités d'assurance (lesquelles englobent désormais UnumProvident), la hausse des revenus autres que de négociation (revenus tirés de fonds communs de placement, commissions de courtage de titres, commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils, et commissions de gestion de placements et de services de garde) tirés des activités sur les marchés

financiers, ainsi que la croissance solide des prêts et des dépôts, qui ont donné lieu à l'augmentation du revenu net d'intérêt. Ces facteurs ont largement neutralisé la réduction de 500 millions de dollars découlant du raffermissement du dollar canadien et le recul de 169 millions du total des revenus tirés des activités de négociation (lequel comprend une baisse de 396 millions des revenus autres que d'intérêt, qui a largement neutralisé la hausse de 227 millions du revenu net d'intérêt).

Perspectives

Nous visons une croissance des revenus se situant entre 6 % et 8 % pour l'exercice 2005, en raison de l'amélioration notable prévue des résultats tirés de nos activités bancaires aux États-Unis, de l'incidence sur l'exercice complet de l'acquisition de UnumProvident, ainsi que des résultats découlant de l'initiative « Le client avant tout ». Nous prévoyons une croissance économique modérée au Canada par rapport à 2004, ainsi qu'une amélioration modeste du rendement des marchés financiers. Le raffermissement du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain devrait donner lieu à une réduction moindre de nos revenus sur 12 mois, comparativement à 2004.

Revenu net d'intérêt

Le revenu net d'intérêt a progressé de 106 millions de dollars ou 2 % par rapport à 2003, en raison de la hausse de 227 millions des revenus tirés des activités de négociation compris dans le revenu net d'intérêt, qui reflète principalement les dividendes gagnés dans le cadre de nos stratégies d'arbitrage, ainsi que de la croissance de la moyenne des prêts et des dépôts, qui s'est établie à 10 % et à 6 %, respectivement, résultats qui ont été contrebalancés en partie par l'incidence du rétrécissement des marges.

Comme l'indique le tableau 7 à la page 44, l'accroissement des volumes d'actifs (qui comprennent les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux particuliers, les prêts sur cartes de crédit ainsi que les prêts aux entreprises et aux gouvernements) a donné lieu à une augmentation de 793 millions de dollars du revenu net d'intérêt en 2004, mais les variations des taux reçus au titre des actifs et payés sur les passifs se sont traduites par une baisse de 687 millions du revenu net d'intérêt, résultat qui reflète essentiellement la concurrence dans les prix des services bancaires de détail et les faibles taux d'intérêt ayant donné lieu à une compression des marges.

Tableau 5 Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | 2004 | 2003 | 2002 | 2004 sur 2003 Augmentation (diminution) | |
|---|------------|------------|------------|--|----------|
| Actif moyen (1) | 451 400 \$ | 402 000 \$ | 371 800 \$ | 49 400 \$ | 12 % |
| Revenu net d'intérêt | 6 684 | 6 578 | 6 869 | 106 | 2 |
| Marge nette d'intérêt (2) | 1,48 % | 1,64 % | 1,85 % | - | (16)p.b. |

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(2) Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage de l'actif moyen.

Marge nette d'intérêt

Comme l'indique le tableau 5, la marge nette d'intérêt a diminué de 16 points de base en 2004 et elle s'est établie à 1,48 %. Cette diminution reflète la compression des marges liées aux prêts hypothécaires et aux dépôts au pays, qui tient à une baisse des taux d'intérêt et aux pressions concurrentielles sur les prix, ainsi que la croissance des actifs liés aux marchés des capitaux qui génèrent des revenus autres que d'intérêt.

Comme l'indique le tableau 6 ci-après, le taux moyen payé sur le total des passifs a reculé de 25 points de base, mais le taux moyen reçu au

titre du total des actifs a diminué de 39 points de base, ce qui a donné lieu à une baisse de 16 points de base de la marge nette d'intérêt. Le taux moyen reçu sur les prêts et sur les titres a diminué de 67 points de base et de 17 points de base, respectivement, alors que les volumes de prêts et de titres ont augmenté en moyenne de 17,5 milliards de dollars et de 25,2 milliards, respectivement. Les autres actifs, qui sont non productifs d'intérêts, ont pour leur part progressé en moyenne de 11,2 milliards de dollars, résultat qui n'a eu aucune incidence importante sur la marge nette d'intérêt.

Tableau 6 Revenu net d'intérêt sur l'actif et le passif moyens (1)

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Soldes moyens (2) | | | Intérêt (3) | | | Taux moyen | | |
|--|-------------------|------------|------------|-------------|-----------|-----------|------------|--------|--------|
| | 2004 | 2003 | 2002 | 2004 | 2003 | 2002 | 2004 | 2003 | 2002 |
| Actif | | | | | | | | | |
| Dépôts d'autres banques | | | | | | | | | |
| Canada | 615 \$ | 393 \$ | 331 \$ | 22 \$ | 7 \$ | 6 \$ | 3,60 % | 1,78 % | 1,81 % |
| États-Unis | 1 093 | 2 490 | 2 320 | 18 | 37 | 64 | 1,69 | 1,49 | 2,76 |
| Autres pays | 3 898 | 4 405 | 2 473 | 102 | 67 | 89 | 2,60 | 1,52 | 3,60 |
| | 5 606 | 7 288 | 5 124 | 142 | 111 | 159 | 2,54 | 1,52 | 3,10 |
| Valeurs mobilières | | | | | | | | | |
| Titres du compte de négociation | 94 912 | 77 248 | 73 918 | 2 603 | 2 049 | 2 115 | 2,74 | 2,65 | 2,86 |
| Titres susceptibles de vente | 43 504 | 35 993 | 28 898 | 854 | 976 | 1 060 | 1,96 | 2,71 | 3,67 |
| | 138 416 | 113 241 | 102 816 | 3 457 | 3 025 | 3 175 | 2,50 | 2,67 | 3,09 |
| Biens acquis en vertu de conventions de revente | 39 540 | 42 779 | 37 494 | 531 | 806 | 688 | 1,34 | 1,88 | 1,83 |
| Prêts (4) | | | | | | | | | |
| Canada | | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 75 722 | 69 911 | 65 901 | 3 903 | 3 896 | 3 903 | 5,15 | 5,57 | 5,92 |
| Prêts aux particuliers | 31 217 | 25 614 | 25 394 | 1 813 | 1 837 | 1 734 | 5,81 | 7,17 | 6,83 |
| Prêts sur cartes de crédit | 6 282 | 5 197 | 4 354 | 674 | 615 | 519 | 10,74 | 11,83 | 11,92 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 33 052 | 28 144 | 29 423 | 1 504 | 1 731 | 1 195 | 4,55 | 6,15 | 4,06 |
| | 146 273 | 128 866 | 125 072 | 7 894 | 8 079 | 7 351 | 5,40 | 6,27 | 5,88 |
| États-Unis | 28 484 | 28 754 | 30 307 | 1 255 | 1 388 | 1 791 | 4,41 | 4,83 | 5,91 |
| Autres pays | 12 428 | 12 082 | 11 539 | 670 | 572 | 1 225 | 5,39 | 4,73 | 10,62 |
| | 187 185 | 169 702 | 166 918 | 9 819 | 10 039 | 10 367 | 5,25 | 5,92 | 6,21 |
| Total de l'actif productif d'intérêts | 370 747 | 333 010 | 312 352 | 13 949 | 13 981 | 14 389 | 3,76 | 4,20 | 4,61 |
| Dépôts non productifs d'intérêts à des banques | 2 778 | 1 947 | 1 753 | — | — | — | — | — | — |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations | 6 047 | 6 838 | 8 515 | — | — | — | — | — | — |
| Autres actifs | 73 650 | 62 411 | 51 465 | — | — | — | — | — | — |
| Provision cumulative pour pertes sur créances | (1 822) | (2 206) | (2 285) | — | — | — | — | — | — |
| Total de l'actif | 451 400 \$ | 402 000 \$ | 371 800 \$ | 13 949 \$ | 13 981 \$ | 14 389 \$ | 3,09 % | 3,48 % | 3,87 % |
| Passif et capitaux propres | | | | | | | | | |
| Dépôts (5) | | | | | | | | | |
| Canada | 139 925 \$ | 122 159 \$ | 111 880 \$ | 3 254 \$ | 3 326 \$ | 2 964 \$ | 2,33 % | 2,72 % | 2,65 % |
| États-Unis | 38 501 | 40 237 | 40 208 | 510 | 564 | 787 | 1,33 | 1,40 | 1,96 |
| Autres pays | 68 051 | 68 316 | 68 641 | 1 446 | 1 577 | 1 958 | 2,12 | 2,31 | 2,85 |
| | 246 477 | 230 712 | 220 729 | 5 210 | 5 467 | 5 709 | 2,11 | 2,37 | 2,59 |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert | 27 886 | 22 624 | 19 563 | 874 | 839 | 797 | 3,13 | 3,71 | 4,07 |
| Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat | 30 125 | 22 522 | 19 630 | 430 | 552 | 414 | 1,43 | 2,45 | 2,11 |
| Débentures subordonnées | 8 358 | 6 792 | 7 089 | 429 | 376 | 406 | 5,13 | 5,54 | 5,73 |
| Autres passifs portant intérêt | 8 858 | 7 889 | 5 546 | 322 | 169 | 194 | 3,64 | 2,14 | 3,50 |
| Total du passif portant intérêt | 321 704 | 290 539 | 272 557 | 7 265 | 7 403 | 7 520 | 2,26 | 2,55 | 2,76 |
| Dépôts ne portant pas intérêt | 22 407 | 20 947 | 21 540 | — | — | — | — | — | — |
| Acceptations | 6 049 | 6 838 | 8 515 | — | — | — | — | — | — |
| Autres passifs | 82 832 | 65 010 | 50 626 | — | — | — | — | — | — |
| Total du passif | 432 992 \$ | 383 334 \$ | 353 238 \$ | 7 265 \$ | 7 403 \$ | 7 520 \$ | 1,68 % | 1,93 % | 2,13 % |
| Capitaux propres | | | | | | | | | |
| Actions privilégiées | 813 | 1 185 | 1 682 | — | — | — | — | — | — |
| Actions ordinaires | 17 534 | 17 481 | 16 880 | — | — | — | — | — | — |
| Total du passif et des capitaux propres | 451 400 \$ | 402 000 \$ | 371 800 \$ | 7 265 \$ | 7 403 \$ | 7 520 \$ | 1,61 % | 1,84 % | 2,02 % |
| Revenu net d'intérêt, en pourcentage du total de l'actif moyen | 451 400 \$ | 402 000 \$ | 371 800 \$ | 6 684 \$ | 6 578 \$ | 6 869 \$ | 1,48 % | 1,64 % | 1,85 % |
| Revenu net d'intérêt, en pourcentage du total de l'actif productif d'intérêts moyen | | | | | | | | | |
| Canada | 220 628 \$ | 200 595 \$ | 199 066 \$ | 5 027 \$ | 5 120 \$ | 5 407 \$ | 2,28 % | 2,55 % | 2,72 % |
| États-Unis | 67 563 | 59 933 | 52 230 | 1 119 | 1 187 | 1 106 | 1,66 | 1,98 | 2,12 |
| Autres pays | 82 556 | 72 482 | 61 056 | 538 | 271 | 356 | 0,65 | 0,37 | 0,58 |
| Total | 370 747 \$ | 333 010 \$ | 312 352 \$ | 6 684 \$ | 6 578 \$ | 6 869 \$ | 1,80 % | 1,98 % | 2,20 % |

(1) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur le point d'inscription des actifs et des passifs en question.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(3) Le revenu d'intérêt comprend des commissions sur prêts de 338 millions de dollars (303 millions en 2003; 321 millions en 2002).

(4) Les soldes moyens comprennent les prêts à intérêts non comptabilisés.

(5) Les dépôts comprennent les dépôts d'épargne, lesquels avaient des soldes moyens de 45 milliards de dollars (38 milliards en 2003; 39 milliards en 2002), des frais d'intérêt de 0,2 milliard (0,3 milliard en 2003; 0,3 milliard en 2002), ainsi que des taux moyens de 0,53 % (0,78 % en 2003; 0,69 % en 2002), respectivement. Les dépôts comprennent également les dépôts à terme, lesquels avaient des soldes moyens de 170 milliards de dollars (161 milliards en 2003; 155 milliards en 2002), des frais d'intérêt de 4,0 milliards (4,1 milliards en 2003; 4,4 milliards en 2002), ainsi que des taux moyens de 2,37 % (2,52 % en 2003; 2,84 % en 2002), respectivement.

Tableau 7 Variation du revenu net d'intérêt (1)

| (en millions de dollars canadiens) | 2004 sur 2003 Facteur d'augmentation (de diminution) | | Variation nette | 2003 sur 2002 Facteur d'augmentation (de diminution) | | Variation nette |
|---|--|-------------------|--------------------|--|-------------------|--------------------|
| | Volume moyen (2) | Taux moyen (2) | | Volume moyen (2) | Taux moyen (2) | |
| Actif | | | | | | |
| Dépôts à des banques | | | | | | |
| Canada | 5 \$ | 10 \$ | 15 \$ | 1 \$ | – \$ | 1 \$ |
| États-Unis | (23) | 4 | (19) | 4 | (31) | (27) |
| Autres pays | (8) | 43 | 35 | 46 | (68) | (22) |
| Valeurs mobilières | | | | | | |
| Titres du compte de négociation | 482 | 72 | 554 | 93 | (159) | (66) |
| Titres susceptibles de vente | 179 | (301) | (122) | 227 | (311) | (84) |
| Biens acquis en vertu de conventions de revente | | | | | | |
| | (57) | (218) | (275) | 99 | 19 | 118 |
| Prêts | | | | | | |
| Canada | | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 311 | (304) | 7 | 230 | (237) | (7) |
| Prêts aux particuliers | 361 | (385) | (24) | 15 | 88 | 103 |
| Prêts sur cartes de crédit | 120 | (61) | 59 | 100 | (4) | 96 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 271 | (498) | (227) | (54) | 590 | 536 |
| États-Unis | | | | | | |
| États-Unis | (13) | (120) | (133) | (88) | (315) | (403) |
| Autres pays | 17 | 81 | 98 | 56 | (709) | (653) |
| Total du revenu d'intérêt | 1 645 \$ | (1 677)\$ | (32)\$ | 729 \$ | (1 137)\$ | (408) \$ |
| Passif | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | |
| Canada | 449 \$ | (521)\$ | (72)\$ | 278 \$ | 84 \$ | 362 \$ |
| États-Unis | (24) | (30) | (54) | 1 | (224) | (223) |
| Autres pays | (6) | (125) | (131) | (9) | (372) | (381) |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert | 177 | (142) | 35 | 118 | (76) | 42 |
| Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat | 152 | (274) | (122) | 66 | 72 | 138 |
| Débitures subordonnées | 82 | (29) | 53 | (17) | (13) | (30) |
| Autres passifs portant intérêt | 22 | 131 | 153 | 65 | (90) | (25) |
| Total des frais d'intérêt | 852 | (990) | (138) | 502 | (619) | (117) |
| Revenu net d'intérêt | 793 \$ | (687)\$ | 106 \$ | 227 \$ | (518)\$ | (291) \$ |

(1) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur le point d'inscription des actifs et des passifs en question.

(2) L'écart de volume ou de taux est attribué en fonction du pourcentage des variations de soldes et de taux par rapport au total de la variation nette du revenu net d'intérêt.

Tableau 8 Revenus autres que d'intérêt

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | 2004 | 2003 | 2002 | 2004 sur 2003 Augmentation (diminution) | |
|---|------------------|------------------|------------------|--|------------|
| Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés | 2 267 \$ | 2 045 \$ | 1 910 \$ | 222 \$ | 11 % |
| Revenus tirés des activités de négociation | 1 526 | 1 922 | 1 690 | (396) | (21) |
| Commissions de gestion de placements et de services de garde | 1 198 | 1 143 | 1 177 | 55 | 5 |
| Commissions de courtage en valeurs mobilières | 1 166 | 1 031 | 1 187 | 135 | 13 |
| Frais bancaires sur les dépôts et les paiements | 1 050 | 1 078 | 1 041 | (28) | (3) |
| Commissions de prise ferme et autre honoraires tirés de services-conseils | 909 | 813 | 755 | 96 | 12 |
| Revenus tirés de fonds communs de placement | 850 | 673 | 723 | 177 | 26 |
| Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation | 331 | 279 | 274 | 52 | 19 |
| Revenus sur cartes | 324 | 303 | 285 | 21 | 7 |
| Commissions de crédit | 224 | 227 | 223 | (3) | (1) |
| Revenus tirés de la titrisation | 196 | 165 | 172 | 31 | 19 |
| Gain (perte) à la vente de titres susceptibles de vente | 82 | 19 | (112) | 63 | 332 |
| Revenus tirés des activités hypothécaires | 51 | 180 | 240 | (129) | (72) |
| Autres | 492 | 491 | 626 | 1 | – |
| Total | 10 666 \$ | 10 369 \$ | 10 191 \$ | 297 \$ | 3 % |

Revenus autres que d'intérêt

Comme l'indique le tableau 8 à la page 44, les revenus autres que d'intérêt ont connu une hausse de 297 millions de dollars ou 3 % par rapport à 2003, pour les raisons dont il est fait mention ci-après.

Les primes d'assurance, le revenu de placement et le revenu provenant des services tarifés ont progressé de 222 millions de dollars ou 11 %, en raison principalement de la croissance des activités d'assurances vie et maladie (principalement les activités liées à UnumProvident) et d'assurances habitation et automobile au Canada, résultat qui a largement contrebalancé la perte de revenus imputable à un bloc d'activités de réassurance qui n'ont pas été renouvelées en 2004. Les revenus tirés des fonds communs de placement ont augmenté de 177 millions de dollars ou 26 %, en raison de l'accroissement des actifs des fonds communs de placement, de la plus-value des fonds communs de placement, et de l'augmentation du pourcentage de fonds à long terme, pour lesquels nous touchons des honoraires plus élevés. Les commissions de courtage de titres se sont accrues de 135 millions de dollars ou 13 %, résultat qui est attribuable à la solidité des marchés des actions, laquelle a donné lieu à l'augmentation des volumes de transactions effectuées par les clients au cours de l'exercice. Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils ont progressé de 96 millions de dollars ou 12 %, en raison de l'amélioration des activités sur les marchés financiers par rapport à 2003. Le gain (la perte) à la

vente de titres a connu une hausse de 63 millions de dollars, qui reflète les gains sur les titres détenus à des fins de placement. Les commissions de gestion de placements et de services de garde se sont accrues de 55 millions de dollars ou 5 %, en raison surtout de l'accroissement des commissions découlant de l'appréciation des titres de participation sur le marché et de la hausse des volumes.

Les revenus tirés des activités de négociation compris dans les revenus autres que d'intérêt ont diminué de 396 millions de dollars ou 21 %, en raison principalement des rendements des dérivés liés à nos stratégies aux fins des opérations d'arbitrage. Les revenus tirés des prêts hypothécaires (qui concernent des prêts hypothécaires montés aux États-Unis par RBC Mortgage et par RBC Centura) ont chuté de 129 millions de dollars ou 72 %, en raison surtout de la diminution des marges et des volumes de montage de RBC Mortgage par rapport aux volumes exceptionnellement élevés enregistrés en 2003 lorsque les faibles taux d'intérêt ont généré une explosion des activités de refinancement de prêts hypothécaires. Les revenus autres que d'intérêt ont reculé de 370 millions de dollars en raison de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Les revenus autres que d'intérêt ont représenté 61 % du total des revenus, soit un résultat inchangé par rapport à celui de 2003.

Tableau 9 Revenus tirés des activités de négociation

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | 2004 | 2003 | 2002 | 2004 sur 2003 Augmentation (diminution) | |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|--|--------------|
| Revenu net d'intérêt (1) | 322 \$ | 95 \$ | 127 \$ | 227 \$ | 239 % |
| Revenus autres que d'intérêt (2) | 1 526 | 1 922 | 1 690 | (396) | (21) |
| Total | 1 848 \$ | 2 017 \$ | 1 817 \$ | (169)\$ | (8) % |
| Par type de produit | | | | | |
| Titres de participation | 533 \$ | 541 \$ | 657 \$ | (8)\$ | (1) % |
| Titres à revenu fixe et instruments du marché monétaire (3) | 1 037 | 1 175 | 896 | (138) | (12) |
| Contrats de change (4) | 278 | 301 | 264 | (23) | (8) |
| Total | 1 848 \$ | 2 017 \$ | 1 817 \$ | (169)\$ | (8) % |

(1) Intérêts et dividendes sur les titres de négociation, les autres instruments monétaires et les produits dérivés de négociation, ainsi que les frais ou revenus de financement connexes.

(2) Gains et pertes réalisés et non réalisés associés aux titres de négociation, aux produits dérivés et aux contrats de change.

(3) Comprend des titres du gouvernement, des titres d'emprunt de sociétés, des swaps, des options sur taux d'intérêt, des contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt et des contrats de garantie de taux d'intérêt.

(4) Comprend principalement les opérations de change au comptant, les contrats à terme de gré à gré, les contrats à terme standardisés, les options ainsi que les contrats sur marchandises et sur métaux précieux.

Revenus tirés des activités de négociation

Les revenus tirés des activités de négociation présentés au tableau 9 comprennent les revenus tirés des activités de négociation déclarés dans les revenus autres que d'intérêt et le revenu net d'intérêt tiré des activités de négociation puisqu'ils sont tous pris en compte dans l'évaluation de l'ensemble des revenus tirés de nos activités de négociation.

Comme l'indique le tableau 9, le total des revenus tirés des activités de négociation a reculé de 169 millions de dollars ou 8 % en 2004. Les revenus tirés des activités de négociation qui sont compris dans le revenu net d'intérêt ont progressé de 227 millions de dollars ou 239 %, en raison principalement des dividendes gagnés au titre de nos stratégies aux fins des opérations d'arbitrage. Les revenus tirés des activités de négociation compris dans les revenus autres que d'intérêt ont diminué de 396 millions de dollars ou 21 %, résultat qui découle en grande partie des rendements des dérivés, qui sont eux aussi liés à nos stratégies aux fins des opérations d'arbitrage.

Les revenus tirés des titres à revenu fixe et instruments du marché monétaire ont diminué de 138 millions de dollars ou 12 %, en raison de marges moins importantes dues aux marchés concurrentiels. Les revenus tirés de la vente et de la négociation de titres d'emprunt et d'instruments du marché monétaire ont diminué. Les revenus liés aux dérivés de taux d'intérêt sont demeurés stables, et les revenus liés aux dérivés de crédit se sont améliorés en raison de l'augmentation des volumes de clients et du rendement plus élevé des positions de crédit effectuées pour compte propre au cours de l'exercice.

Les revenus tirés de la négociation de titres de participation ont diminué de 8 millions de dollars ou 1 %, malgré les meilleurs revenus tirés des opérations concernant des fonds de couverture structurés. Des résultats moindres ont été enregistrés au chapitre des activités de négociation de dérivés effectuées pour compte propre, principalement en raison de la hausse du dollar canadien constatée au cours de l'exercice 2004 qui a eu une incidence négative sur les revenus libellés en dollars américains.

Les revenus tirés des contrats de change, qui comprennent les contrats de change au comptant, les contrats de change à terme et les produits dérivés en plus des contrats sur marchandises et sur métaux précieux, ont subi une baisse de 23 millions de dollars ou 8 %, principalement en raison du raffermissement du dollar canadien qui a entraîné une réduction de 25 millions des revenus libellés en dollars américains. Les liquidités en dollars canadiens ont aussi subi l'incidence défavorable de conditions de négociation difficiles, mais de meilleurs résultats au chapitre des dérivés ont en partie contrebalancé cette baisse, les dérivés ayant utilisé leur plateforme mondiale afin de tirer profit des activités de négociation et des mouvements du marché.

PRIORITÉ FINANCIÈRE : CONTRÔLE DES COÛTS

Point saillant

- Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 8 % par rapport à 2003

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 784 millions de dollars ou 8 % par rapport à 2003. Cette augmentation découle principalement de l'accroissement des charges liées aux ressources humaines en 2004 (principalement l'augmentation des coûts liés aux avantages sociaux et des frais au titre de la rémunération variable découlant de la hausse des revenus), ainsi qu'aux coûts de règlement liés au litige avec Rabobank, déduction faite d'une réduction connexe des charges liées à la rémunération. Ces résultats ont en grande partie neutralisé la baisse de 345 millions de dollars des frais autres que d'intérêt attribuable à l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain en 2004.

Comme l'indique le tableau 10 ci-après, les charges liées aux ressources humaines ont augmenté de 419 millions de dollars ou 7 % en 2004, résultat qui reflète la hausse de 195 millions ou 21 % des coûts liés aux avantages sociaux, la hausse de 189 millions ou 9 % des frais au titre de la rémunération variable, ainsi que l'accroissement de 55 millions ou 2 % des salaires. L'augmentation des coûts liés aux avantages sociaux découle

principalement de la hausse du coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite. L'augmentation du coût des prestations de retraite tient à l'amortissement des rendements moindres des actifs de l'exercice précédent, ainsi qu'à l'incidence de la baisse des taux d'actualisation. La hausse du coût des avantages postérieurs au départ à la retraite est principalement imputable à l'amortissement des pertes actuarielles découlant de l'augmentation des résultats techniques et d'une baisse du taux d'actualisation utilisé pour évaluer le passif découlant des autres avantages postérieurs au départ à la retraite en 2004 (se reporter à la note 18, à la page 100). La hausse des frais au titre de la rémunération variable découle de l'accroissement des revenus de RBC Marchés des Capitaux et de RBC Investissements tirés des activités sur les marchés financiers. L'augmentation des coûts liés aux salaires tient en partie à l'accroissement du nombre d'employés découlant principalement des acquisitions conclues au cours de la dernière année.

Tableau 10 Frais autres que d'intérêt

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | 2004 | 2003 | 2002 | 2004 sur 2003 Augmentation (diminution) | |
|---|------------------|------------------|------------------|--|------------|
| Ressources humaines | | | | | |
| Salaires | 3 302 \$ | 3 247 \$ | 3 189 \$ | 55 \$ | 2 % |
| Rémunération variable | 2 273 | 2 084 | 2 095 | 189 | 9 |
| Frais de rémunération au titre de la conservation du personnel liés à une acquisition | 36 | 84 | 158 | (48) | (57) |
| Avantages sociaux | 1 120 | 925 | 783 | 195 | 21 |
| Rémunération à base d'actions (1) | 85 | 57 | 38 | 28 | 49 |
| | 6 816 | 6 397 | 6 263 | 419 | 7 |
| Frais d'occupation | | | | | |
| Location des locaux, montant net | 381 | 362 | 387 | 19 | 5 |
| Réparations et entretien des locaux (2) | 218 | 192 | 177 | 26 | 14 |
| Amortissement | 93 | 95 | 103 | (2) | (2) |
| Taxes foncières | 84 | 82 | 84 | 2 | 2 |
| | 776 | 731 | 751 | 45 | 6 |
| Matériel | | | | | |
| Location et entretien du matériel informatique et de bureau | 584 | 548 | 540 | 36 | 7 |
| Amortissement | 291 | 285 | 285 | 6 | 2 |
| | 875 | 833 | 825 | 42 | 5 |
| Communications | | | | | |
| Télécommunications | 241 | 290 | 317 | (49) | (17) |
| Marketing et relations publiques | 238 | 212 | 211 | 26 | 12 |
| Affranchissement et messageries | 105 | 113 | 121 | (8) | (7) |
| Papeterie et impression | 105 | 104 | 108 | 1 | 1 |
| | 689 | 719 | 757 | (30) | (4) |
| Honoraires | 493 | 460 | 416 | 33 | 7 |
| Impartition de services de traitement | 294 | 292 | 306 | 2 | 1 |
| Amortissement des autres actifs incorporels | 69 | 71 | 72 | (2) | (3) |
| Autres | | | | | |
| Taxes d'affaires et taxes sur le capital | 155 | 144 | 129 | 11 | 8 |
| Déplacements et relocalisation | 144 | 140 | 144 | 4 | 3 |
| Formation des employés | 39 | 39 | 46 | – | – |
| Dons | 42 | 38 | 41 | 4 | 11 |
| Autres | 628 | 372 | 494 | 256 | 69 |
| | 1 008 | 733 | 854 | 275 | 38 |
| Total | 11 020 \$ | 10 236 \$ | 10 244 \$ | 784 \$ | 8 % |

(1) Comprend le coût lié aux options sur actions, aux droits à la plus-value des actions et au régime de participation différée aux bénéfices.

(2) Le poste Réparations et entretien des locaux inclut les coûts liés aux services publics.

Les frais d'occupation ont augmenté de 45 millions de dollars ou 6 %, en raison principalement de la hausse des frais de réparation et d'entretien des locaux, résultat qui tient en partie à la contrepassation, au quatrième trimestre de 2003, d'une provision établie précédemment au titre d'un local inoccupé qui a subséquemment été loué. Les frais liés au matériel ont progressé de 42 millions de dollars ou 5 %, en raison de l'accroissement des frais de location et d'entretien des locaux et du matériel informatique, qui découle principalement de l'acquisition de UnumProvident et du déménagement du bureau de RBC Marchés des Capitaux situé à Londres.

Les autres frais autres que d'intérêt ont augmenté de 275 millions de dollars ou 38 %, en raison principalement des coûts de règlement liés au litige avec Rabobank et de la constatation d'une provision pour moins-value de 33 millions aux États-Unis au titre de certains prêts hypothécaires qui auraient apparemment fait l'objet d'un montage frauduleux en 2001 et en 2002.

Accent mis sur le contrôle des coûts

La croissance des charges s'est élevée à 8 % en 2004, ce qui signifie que nous n'avons pas atteint notre objectif qui visait à assurer une croissance

des charges inférieure à la croissance des revenus (laquelle s'est établie à 2 % uniquement). En raison de ce rendement décevant, nous avons pris des mesures radicales au quatrième trimestre afin d'accroître notre efficacité. Dans le cadre de l'initiative « Le client avant tout », nous avons amorcé le réalignement de notre structure organisationnelle, de nos ressources et de nos processus de manière à accélérer la prise de décisions et leur mise en œuvre et à améliorer la productivité. Nous effectuons ce réalignement pour faire en sorte que notre entreprise axe plus efficacement ses efforts sur nos groupes de clients distincts au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale. Nous avons également décidé de regrouper toutes nos ressources en matière de systèmes d'information et d'exploitation et de créer un groupe Technologie et exploitation mondiales. Nous sommes d'avis que ce réalignement nous permettra d'assurer un contrôle plus vigoureux de nos coûts, et nous avons par conséquent établi un nouvel objectif de croissance des charges pour 2005, soit une croissance des charges inférieure à 3 %, par rapport à une croissance des revenus se situant entre 6 % et 8 %.

Une analyse des charges liées au réalignement de l'entreprise constatées au quatrième trimestre est présentée à la section Vue générale des résultats financiers, à la page 25.

Tableau 11 Impôts et autres taxes

| (en millions de dollars canadiens) | 2004 | 2003 | 2002 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|
| Charge d'impôts | 1 194 \$ | 1 443 \$ | 1 415 \$ |
| Autres taxes | | | |
| Taxe sur les produits et services et taxes de vente | 225 | 220 | 224 |
| Cotisations sociales | 207 | 212 | 204 |
| Taxes sur le capital | 140 | 124 | 107 |
| Taxes foncières (1) | 84 | 82 | 84 |
| Taxes d'affaires | 15 | 20 | 22 |
| Taxes sur les primes d'assurance | 33 | 26 | 22 |
| | 704 | 684 | 663 |
| Total | 1 898 \$ | 2 127 \$ | 2 078 \$ |
| Taux d'imposition effectif sur les bénéfices (2) | 28,8 % | 31,4 % | 32,0 % |
| Taux d'imposition effectif total (3) | 39,1 % | 40,3 % | 40,9 % |

(1) Comprend les montants portés en déduction des revenus autres que d'intérêt concernant les placements en biens immobiliers.

(2) Charge d'impôts en pourcentage du bénéfice net avant la charge d'impôts.

(3) Total de la charge d'impôts et des autres taxes en pourcentage du bénéfice net avant la charge d'impôts et les autres taxes.

Impôts et autres taxes

Nos activités sont assujetties à différents impôts et autres taxes, notamment les impôts sur le bénéfice et sur le capital levés par les gouvernements fédéral et provinciaux au Canada, et les impôts sur le bénéfice levés par les gouvernements des pays étrangers où nous exerçons nos activités. Des taxes sont également levées sur les dépenses et les fournitures liées au soutien de nos activités.

La charge d'impôts et les autres taxes présentées au tableau 11 ci-dessus ont totalisé 1 898 millions de dollars à l'exercice 2004, soit 1 194 millions pour la charge d'impôts et 704 millions pour les autres taxes. La charge d'impôts a diminué de 249 millions de dollars par rapport à 2003, en raison surtout de la baisse du bénéfice net avant impôts. Les autres taxes ont augmenté de 20 millions de dollars, en raison principalement de la hausse des taxes sur le capital.

Comme l'indique le tableau ci-dessus, le taux d'imposition effectif a diminué, passant de 31,4 % en 2003 à 28,8 % en 2004. Ce résultat reflète une réduction du taux d'imposition fédéral au Canada. En plus de la charge d'impôts et des autres taxes présentées dans l'état consolidé des résultats, nous avons constaté une charge d'impôts de 597 millions de dollars à l'exercice 2004 (895 millions en 2003) dans les capitaux propres, soit une réduction de 298 millions reflétant une diminution des gains de change non réalisés et une augmentation de l'obligation additionnelle au titre des prestations constituées, comme l'indique la note 16 à la page 98.

PRIORITÉ FINANCIÈRE : EXCELLENCE DE LA QUALITÉ DU CRÉDIT

Points saillants

- Maintien d'un portefeuille bien diversifié
- Réduction de 175 millions de dollars de la provision cumulative générale, résultat qui reflète l'amélioration continue de la qualité du crédit
- Prêts à intérêts non comptabilisés totalisant 1 259 millions de dollars, en baisse de 28 % par rapport à 2003
- Dotation à la provision pour pertes sur créances de 347 millions de dollars, en baisse de 51 %
- Ratio des provisions spécifiques attribuées de 0,22 %, en baisse par rapport à 0,33 % en 2003
- Ratio des radiations nettes de 0,41 %, en baisse par rapport à 0,46 % en 2003

Portefeuille de prêts

Au cours de 2004, notre portefeuille de prêts a continué d'afficher un bon rendement, ce qui reflète la solidité de l'économie au Canada et aux États-Unis ainsi que le maintien de faibles taux d'intérêt, facteurs qui ont contribué à la qualité du crédit élevée des particuliers et des entreprises.

Comme l'illustrent les graphiques ci-dessous, notre portefeuille de prêts continue de regrouper une combinaison équilibrée de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts aux particuliers, de prêts sur cartes de crédit, de prêts aux entreprises et aux gouvernements, et d'acceptations. Comparativement au 31 octobre 2003, les prêts et les acceptations ont augmenté de 16,8 milliards de dollars, résultat qui reflète la demande élevée pour des prêts en raison des faibles taux d'intérêt. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements et les acceptations ont augmenté de 5,2 milliards de dollars, les prêts hypothécaires résidentiels se sont accrus de 5,4 milliards, les prêts aux particuliers ont progressé de 4,7 milliards, et les soldes de cartes de crédit ont connu une hausse de 1,6 milliard. Les portefeuilles au pays ont affiché une croissance solide et ils ont représenté une tranche importante de l'augmentation globale enregistrée au cours de l'exercice.

La part de notre risque de crédit lié aux prêts aux entreprises et aux gouvernements ayant une cote de titre de bonne qualité s'est établie à 69 % en 2004, soit un résultat inchangé par rapport à 2003. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements et les acceptations incluent notre portefeuille de prêts aux petites et moyennes entreprises de 10,1 milliards de dollars, dont les cotes sont habituellement inférieures à notre exposition aux plus grandes entreprises.

Le tableau 12 présenté à la page 50 fournit une répartition détaillée des prêts et des acceptations. Nous estimons que ces prêts et ces acceptations demeurent bien diversifiés dans tous les secteurs et dans toutes les régions géographiques.

En 2004, nous avons accru notre exposition à des secteurs clés que nous avons ciblés aux fins de croissance, tels que celui des services financiers. L'accroissement lié aux services financiers tient en grande partie à l'augmentation des activités de prêt de titres. Au cours de l'exercice, nous avons continué de réduire notre exposition à certains sous-secteurs sensibles au risque tels que ceux des télécommunications, de la câblodistribution, de la production et de la distribution d'électricité (dans le secteur de l'énergie), et ceux des lignes aériennes et de l'aérospatiale (dans le secteur du transport et de l'environnement). Notre exposition totale à ces sous-secteurs s'est établie à 1,9 milliard de dollars ou 0,96 % des prêts et des acceptations, en baisse de 1,3 milliard depuis 2003.

Prêts à intérêts non comptabilisés

Les prêts sont généralement classés à titre de prêts à intérêts non comptabilisés (c'est-à-dire que les intérêts sur ces prêts cessent d'être comptabilisés) lorsque le plein recouvrement du capital ou des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré, comme cela est décrit plus en détail à la note 1, à la page 79.

Comme l'indique le tableau 13 à la page 51, les prêts à intérêts non comptabilisés ont reculé de 486 millions de dollars ou 28 % au cours de l'exercice, et ils se sont établis à 1 259 millions. Ce résultat découle en grande partie de la réussite des efforts de recouvrement, qui ont fait en sorte que certains prêts douteux ont été remboursés, restructurés ou vendus, ainsi que de l'amélioration générale de l'environnement du crédit, laquelle s'est traduite par une réduction du nombre de nouveaux prêts douteux.

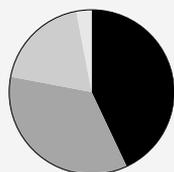
Les prêts à intérêts non comptabilisés consentis aux entreprises et aux gouvernements ont baissé de 455 millions de dollars et ils se sont chiffrés à 924 millions, en raison principalement des réductions de 232 millions au Canada et de 223 millions dans les autres pays. Au Canada, les réductions se sont surtout produites dans les secteurs du transport et de l'environnement, de l'agriculture et des petites et moyennes entreprises. Pour les autres pays, les baisses touchent principalement les secteurs de l'énergie, des mines et métaux, des services financiers, et des médias et de la câblodistribution. Le nombre de prêts à intérêts non comptabilisés consentis aux petites et moyennes entreprises au Canada a continué de baisser en raison de procédés améliorés au chapitre de la prise ferme, du contrôle et du recouvrement.

En ce qui concerne le portefeuille des prêts à la consommation, les prêts à intérêts non comptabilisés ont diminué de 31 millions de dollars et se sont établis à 335 millions. La diminution de 49 millions de dollars au Canada a été neutralisée en partie par l'augmentation de 15 millions enregistrée aux États-Unis. Les nouveaux ajouts aux prêts à intérêts non comptabilisés ont diminué au cours de l'exercice, résultat qui tient surtout à la bonne qualité du crédit des particuliers et à la concrétisation des avantages tirés de l'implantation antérieure d'un système élaboré de modélisation des risques conçu pour optimiser le rapport risque-rendement.

Exprimés en pourcentage des prêts et acceptations connexes (avant déduction de la provision cumulative pour pertes sur prêts), les prêts à intérêts non comptabilisés se sont établis à 0,64 %, en baisse par rapport à 0,98 % en 2003, résultat qui reflète des améliorations au chapitre des ratios tant canadiens qu'internationaux, ainsi qu'une légère détérioration des ratios américains, comme l'illustre le tableau 20, à la page 56.

Répartition du portefeuille de prêts et d'acceptations (2004)

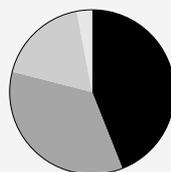
Le portefeuille demeure...



- 43 % Prêts hypothécaires résidentiels
- 35 % Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations
- 19 % Prêts aux particuliers
- 3 % Prêts sur cartes de crédit

Répartition du portefeuille de prêts et d'acceptations (2003)

... bien équilibré



- 44 % Prêts hypothécaires résidentiels
- 35 % Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations
- 18 % Prêts aux particuliers
- 3 % Prêts sur cartes de crédit

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances imputée aux résultats représente le montant qui est nécessaire pour porter la provision cumulative pour pertes sur créances à un niveau jugé approprié par la direction, comme il est expliqué à la rubrique Provision cumulative pour pertes sur créances, présentée ci-après.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 347 millions de dollars en 2004, en baisse de 368 millions par rapport à 2003, comme l'illustre le tableau 14 à la page 52. Ce résultat reflète une baisse de 193 millions de dollars de la provision cumulative spécifique attribuée et une diminution de 175 millions de la provision cumulative générale.

La provision cumulative spécifique attribuée au titre des prêts aux entreprises et aux gouvernements a subi une baisse de 172 millions de dollars ou 58 % et elle s'est établie à 126 millions en 2004. Ce résultat tient au recul de 104 millions de dollars enregistré au Canada (principalement dans le secteur du transport et de l'environnement) et à la diminution de 96 millions dans les autres pays (principalement dans le secteur de l'énergie), résultats qui ont été contrebalancés en partie par une hausse de 28 millions aux États-Unis. La hausse globale enregistrée aux États-Unis est imputable à

l'accroissement de 47 millions de dollars enregistré dans le secteur de l'énergie, qui a été contrebalancé en partie par les réductions dans les autres secteurs. En ce qui concerne le portefeuille des prêts à la consommation, la provision cumulative spécifique attribuée pour pertes sur créances a reculé de 21 millions de dollars, et ce recul a surtout touché les prêts aux particuliers aux États-Unis.

En 2004, les provisions spécifiques attribuées pour pertes sur créances se sont établies à 522 millions de dollars, soit 0,22 % de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente (comme l'illustre le tableau 20, à la page 56) ou 0,27 % de la moyenne des prêts et des acceptations, comparativement à 715 millions, soit 0,33 % et 0,41 %, respectivement, l'an dernier. Nous estimons qu'un ratio des provisions spécifiques par rapport à la moyenne des prêts et des acceptations est une mesure de la qualité d'un prêt plus significative qu'un ratio fondé sur la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente. Nous avons par conséquent établi de nouveaux objectifs à moyen terme et de nouveaux objectifs pour 2005, qui sont basés sur le nouveau ratio et en fonction desquels nous évaluerons notre rendement dans l'avenir.

Perspectives

En 2005, nous prévoyons que le ratio des provisions spécifiques attribuées pour pertes sur créances par rapport à la moyenne des prêts et des acceptations se situera entre 0,35 % et 0,45 %, comparativement au ratio de 0,27 % obtenu en 2004. Cet objectif reflète l'opinion de la direction selon laquelle les pertes sur créances liées à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises et aux gouvernements se situeront probablement de nouveau à des niveaux plus normaux.

Provision cumulative pour pertes sur créances

La provision cumulative pour pertes sur créances est maintenue à un niveau jugé suffisant par la direction pour absorber les pertes probables des portefeuilles de prêts et d'opérations hors bilan. Les composantes individuelles ainsi que la provision cumulative globale sont évaluées trimestriellement en fonction des évaluations continues des comptes problèmes, des pertes récemment subies et de l'évolution d'autres facteurs, dont la composition et la qualité du portefeuille, la conjoncture économique et les exigences des organismes de réglementation. La provision cumulative est augmentée de la provision pour pertes sur créances (qui est imputée aux résultats), et réduite du montant des radiations, déduction faite des recouvrements.

Le calcul de la provision cumulative pour pertes sur créances est basé sur des estimations fondées sur des analyses historiques, qui sont ajustées pour tenir compte de l'évaluation faite par la direction à l'égard des hypothèses sous-jacentes liées au contexte actuel. Par conséquent, la provision cumulative pour pertes sur créances ne sera fort probablement pas égale aux pertes réelles subies dans l'avenir. Afin de réduire ces écarts, la direction évalue régulièrement la méthodologie utilisée et les hypothèses sous-jacentes.

Comme il est décrit à la rubrique Conventions comptables cruciales et estimations présentée à la page 26, la provision cumulative pour pertes sur créances comporte trois composantes – les provisions cumulatives spécifiques attribuées, la provision cumulative générale attribuée et la provision cumulative non attribuée.

Comme l'indique le tableau 18 à la page 54, la provision cumulative pour pertes sur créances a reculé de 450 millions de dollars ou 21 % par rapport à 2003, et elle s'est établie à un plancher cyclique de 1 714 millions. Cette variation découle en grande partie d'une réduction de 175 millions de dollars de la provision cumulative générale, ainsi que de la diminution de la provision cumulative spécifique attribuée, résultats qui sont conformes à la baisse des prêts à intérêts non comptabilisés au cours de la même période. La réduction de la provision cumulative générale résulte de l'évaluation de la qualité du crédit de notre portefeuille de prêts et du caractère adéquat des

niveaux de la provision cumulative générale connexes. La réduction reflète les changements favorables apportés à la composition du portefeuille, l'amélioration des tendances en matière de défaillance ainsi que le redressement de la conjoncture. Au cours de l'exercice, les radiations nettes, déduction faite des recouvrements, ont reculé et se sont établies à 786 millions de dollars ou 0,41 % de la moyenne des prêts et des acceptations, comparativement à 806 millions ou 0,46 % l'an dernier.

Concentrations du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit surviennent soit lorsqu'un certain nombre de clients exercent des activités similaires, soit lorsqu'ils sont situés dans le même secteur géographique ou qu'ils ont des caractéristiques économiques à ce point comparables qu'un changement des conditions économiques, politiques ou autres pourrait influencer de la même façon sur leur capacité de remplir leurs engagements contractuels. Les stratégies que nous utilisons pour réduire les concentrations du risque de crédit font l'objet d'une analyse plus détaillée à la rubrique Atténuation des risques dans la section Gestion du risque présentée à la page 59.

Selon le tableau 15 présenté à la page 53, le risque canadien le plus élevé est en Ontario, où l'on retrouve 38 % du total des prêts et des acceptations. À l'échelle internationale, le risque le plus élevé est aux États-Unis, où l'on retrouve 13 % du total de nos prêts et acceptations.

Comme l'illustre le tableau 12 à la page 50, les concentrations par secteur d'activité les plus élevées, à l'exception des petites et moyennes entreprises, sont les secteurs des services financiers, de l'immobilier commercial et des exploitations agricoles, où se trouvent respectivement 8 %, 4 % et 2 % du total des prêts et des acceptations.

Le tableau 19 de la page 55 présente les montants contractuels liés à des clients situés à l'extérieur du Canada. Du total des montants contractuels à l'étranger, 63 milliards de dollars ou 14 % de l'actif total sont aux États-Unis et 51 milliards ou 11 % de l'actif total sont à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Tableau 12 Prêts et acceptations par secteur d'activité

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 | Pourcentage du total | |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|----------------------|----------------|
| | | | | | | 2004 | 2000 |
| Canada | | | | | | | |
| Particuliers | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 80 168 \$ | 73 978 \$ | 67 700 \$ | 64 066 \$ | 61 444 \$ | 41,0 % | 36,6 % |
| Prêts aux particuliers | 30 415 | 26 445 | 24 550 | 26 086 | 26 275 | 15,6 | 15,7 |
| Prêts sur cartes de crédit | 6 298 | 4 663 | 4 740 | 4 110 | 4 666 | 3,2 | 2,8 |
| | 116 881 | 105 086 | 96 990 | 94 262 | 92 385 | 59,8 | 55,1 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations | | | | | | | |
| Petites et moyennes entreprises (1) | 10 137 | 9 705 | 9 470 | 9 788 | 11 701 | 5,2 | 7,0 |
| Exploitations agricoles | 4 400 | 4 526 | 4 427 | 4 758 | 4 931 | 2,3 | 2,9 |
| Prêts hypothécaires commerciaux | 2 761 | 2 616 | 2 485 | 2 635 | 2 961 | 1,4 | 1,8 |
| Biens de consommation | 2 215 | 2 394 | 2 280 | 2 447 | 2 874 | 1,1 | 1,7 |
| Secteur immobilier commercial | 2 418 | 2 086 | 2 327 | 2 325 | 2 594 | 1,2 | 1,5 |
| Services publics | 2 160 | 1 702 | 2 919 | 4 293 | 3 754 | 1,1 | 2,2 |
| Gouvernements | 1 921 | 1 805 | 1 006 | 1 597 | 1 385 | 1,0 | 0,8 |
| Industrie automobile (2) | 1 724 | 1 630 | 1 376 | 864 | 673 | 0,9 | 0,4 |
| Produits industriels | 1 521 | 1 503 | 1 642 | 2 174 | 2 470 | 0,8 | 1,5 |
| Transport et environnement (2) | 1 034 | 1 111 | 1 524 | 2 138 | 1 519 | 0,5 | 0,9 |
| Industrie forestière | 779 | 1 052 | 975 | 1 275 | 1 362 | 0,4 | 0,8 |
| Services financiers | 2 027 | 947 | 2 245 | 3 010 | 2 218 | 1,0 | 1,3 |
| Médias et câblodistribution (3) | 772 | 839 | 996 | 1 510 | 1 120 | 0,4 | 0,7 |
| Mines et métaux | 250 | 369 | 369 | 636 | 897 | 0,1 | 0,5 |
| Télécommunications | 135 | 169 | 488 | 677 | 1 008 | 0,1 | 0,6 |
| Technologies de l'information | 274 | 126 | 197 | 203 | 210 | 0,1 | 0,1 |
| Autres | 5 478 | 4 083 | 6 913 | 8 155 | 7 338 | 2,9 | 4,4 |
| | 40 006 | 36 663 | 41 639 | 48 485 | 49 015 | 20,5 | 29,2 |
| Total au Canada | 156 887 | 141 749 | 138 629 | 142 747 | 141 400 | 80,3 | 84,3 |
| États-Unis | | | | | | | |
| Particuliers | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 3 227 | 4 096 | 4 353 | 2 666 | 845 | 1,7 | 0,5 |
| Prêts aux particuliers | 5 849 | 5 015 | 5 269 | 4 621 | 78 | 3,0 | – |
| Prêts sur cartes de crédit | 108 | 107 | 125 | 128 | – | – | – |
| | 9 184 | 9 218 | 9 747 | 7 415 | 923 | 4,7 | 0,5 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations | | | | | | | |
| Biens de consommation | 723 | 824 | 958 | 1 172 | 435 | 0,4 | 0,3 |
| Secteur immobilier commercial | 5 267 | 5 480 | 4 531 | 3 773 | 44 | 2,7 | – |
| Services publics | 843 | 1 200 | 2 680 | 1 613 | 1 582 | 0,4 | 0,9 |
| Gouvernements | 221 | 100 | 19 | 23 | – | 0,1 | – |
| Industrie automobile (2) | 255 | 329 | 409 | 408 | 221 | 0,1 | 0,1 |
| Produits industriels | 360 | 466 | 974 | 1 513 | 1 107 | 0,2 | 0,7 |
| Transport et environnement (2) | 213 | 350 | 484 | 788 | 469 | 0,1 | 0,3 |
| Industrie forestière | 89 | 127 | 223 | 98 | 181 | – | 0,1 |
| Services financiers | 5 003 | 3 330 | 3 200 | 2 754 | 4 521 | 2,6 | 2,7 |
| Médias et câblodistribution (3) | 564 | 854 | 1 107 | 1 038 | 1 782 | 0,3 | 1,1 |
| Mines et métaux | 26 | 97 | 70 | 45 | 104 | – | 0,1 |
| Télécommunications | 54 | 315 | 689 | 835 | 1 131 | – | 0,7 |
| Technologies de l'information | 128 | 86 | 177 | 299 | 374 | 0,1 | 0,2 |
| Autres | 2 824 | 2 782 | 3 354 | 2 819 | 541 | 1,5 | 0,3 |
| | 16 570 | 16 340 | 18 875 | 17 178 | 12 492 | 8,5 | 7,5 |
| Total aux États-Unis | 25 754 | 25 558 | 28 622 | 24 593 | 13 415 | 13,2 | 8,0 |
| Autres pays | | | | | | | |
| Particuliers | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 777 | 745 | 789 | 712 | 695 | 0,4 | 0,4 |
| Prêts aux particuliers | 584 | 726 | 769 | 688 | 734 | 0,3 | 0,4 |
| Prêts sur cartes de crédit | 50 | 46 | 49 | 45 | – | – | – |
| | 1 411 | 1 517 | 1 607 | 1 445 | 1 429 | 0,7 | 0,8 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations | | | | | | | |
| Biens de consommation | 119 | 185 | 425 | 527 | 676 | 0,1 | 0,4 |
| Secteur immobilier commercial | 153 | 504 | 593 | 309 | 227 | 0,1 | 0,1 |
| Services publics | 340 | 672 | 1 051 | 1 381 | 1 469 | 0,2 | 0,9 |
| Gouvernements | 21 | 30 | 111 | 105 | 167 | – | 0,1 |
| Industrie automobile (2) | 9 | 6 | 2 | 119 | 292 | – | 0,2 |
| Produits industriels | 7 | 91 | 225 | 603 | 642 | – | 0,4 |
| Transport et environnement (2) | 1 000 | 1 326 | 1 958 | 783 | 1 018 | 0,5 | 0,6 |
| Industrie forestière | 37 | 77 | 194 | 287 | 287 | – | 0,2 |
| Services financiers | 7 983 | 4 914 | 2 414 | 3 893 | 3 391 | 4,1 | 2,0 |
| Médias et câblodistribution (3) | 20 | 95 | 213 | 342 | 251 | – | 0,1 |
| Mines et métaux | 333 | 525 | 1 122 | 1 026 | 797 | 0,2 | 0,5 |
| Télécommunications | 13 | 56 | 557 | 723 | 1 113 | – | 0,7 |
| Technologies de l'information | – | – | 2 | 97 | 59 | – | – |
| Autres | 1 251 | 1 185 | 595 | 589 | 1 179 | 0,6 | 0,7 |
| | 11 286 | 9 666 | 9 462 | 10 784 | 11 568 | 5,8 | 6,9 |
| Total des autres pays | 12 697 | 11 183 | 11 069 | 12 229 | 12 997 | 6,5 | 7,7 |
| Total des prêts et des acceptations | 195 338 | 178 490 | 178 320 | 179 569 | 167 812 | 100,0 % | 100,0 % |
| Provision cumulative pour pertes sur prêts | (1 644) | (2 055) | (2 203) | (2 278) | (1 871) | | |
| Total | 193 694 \$ | 176 435 \$ | 176 117 \$ | 177 291 \$ | 165 941 \$ | | |

- (1) Ces données se rapportent aux secteurs d'activité suivants en 2004 : prêts de 1 821 millions de dollars liés au secteur immobilier commercial (1 777 millions en 2003; 1 737 millions en 2002); prêts de 1 764 millions liés au secteur des biens de consommation (1 777 millions en 2003; 1 583 millions en 2002); prêts de 999 millions liés au secteur des produits industriels (952 millions en 2003; 887 millions en 2002); prêts de 502 millions liés au secteur du transport et de l'environnement (503 millions en 2003; 552 millions en 2002); prêts de 463 millions liés au secteur de l'industrie automobile (462 millions en 2003; 377 millions en 2002); prêts de 276 millions liés au secteur de l'industrie forestière (298 millions en 2003; 278 millions en 2002); prêts de 150 millions liés au secteur des services publics (137 millions en 2003; 125 millions en 2002); prêts de 124 millions liés au secteur des technologies de l'information (113 millions en 2003; 93 millions en 2002); prêts de 62 millions liés au secteur des mines et métaux (65 millions en 2003; 69 millions en 2002); prêts de 86 millions liés au secteur des services financiers (136 millions en 2003; 132 millions en 2002); prêts de 85 millions liés au secteur des médias et de la câblodistribution (81 millions en 2003; 77 millions en 2002); prêts de 23 millions liés au secteur des télécommunications (48 millions en 2003; 34 millions en 2002); prêts de 3 782 millions liés aux autres secteurs (3 356 millions en 2003; 3 526 millions en 2002).
- (2) À compter de 2002, certains montants jusque-là attribués au secteur du transport et de l'environnement ont été reclassés dans celui de l'industrie automobile.
- (3) Comprend des prêts liés au secteur de la câblodistribution de 218 millions de dollars au Canada en 2004 (236 millions en 2003; 267 millions en 2002; 330 millions en 2001; 262 millions en 2000), de 191 millions aux États-Unis en 2004 (357 millions en 2003; 522 millions en 2002; 455 millions en 2001; 1 162 millions en 2000) et de 20 millions dans les autres pays en 2004 (75 millions en 2003; 112 millions en 2002; 170 millions en 2001; 159 millions en 2000).

Tableau 13 Prêts à intérêts non comptabilisés par secteur d'activité

| (en millions de dollars canadiens) | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Canada | | | | | |
| Particuliers | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 96 \$ | 110 \$ | 102 \$ | 142 \$ | 185 \$ |
| Prêts aux particuliers | 178 | 213 | 275 | 310 | 247 |
| | 274 | 323 | 377 | 452 | 432 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations | | | | | |
| Petites et moyennes entreprises (1) | 142 | 169 | 205 | 261 | 248 |
| Exploitations agricoles (1) | 75 | 127 | 141 | 111 | 53 |
| Prêts hypothécaires commerciaux | 17 | 24 | 17 | 22 | 16 |
| Biens de consommation | 25 | 32 | 47 | 11 | 37 |
| Secteur immobilier commercial | 2 | 8 | 23 | 95 | 90 |
| Services publics | 1 | 1 | 1 | 27 | – |
| Industrie automobile | – | – | 10 | 18 | 5 |
| Produits industriels | 34 | 18 | 23 | 45 | 28 |
| Transport et environnement | 9 | 118 | 138 | 274 | 185 |
| Industrie forestière | 151 | 169 | 199 | 195 | 184 |
| Services financiers | – | 3 | – | 7 | 20 |
| Médias et câblodistribution | 3 | 15 | 18 | 43 | 36 |
| Mines et métaux | 6 | – | – | 1 | – |
| Télécommunications | 10 | 8 | 20 | – | – |
| Technologies de l'information | – | 17 | 6 | 11 | 8 |
| Autres | 34 | 32 | 47 | 50 | 27 |
| | 509 | 741 | 895 | 1 171 | 937 |
| Total au Canada | 783 | 1 064 | 1 272 | 1 623 | 1 369 |
| États-Unis | | | | | |
| Particuliers | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 33 | 7 | 16 | 24 | – |
| Prêts aux particuliers | 11 | 22 | 31 | 15 | – |
| | 44 | 29 | 47 | 39 | – |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations | | | | | |
| Biens de consommation | 11 | 16 | 10 | 9 | – |
| Secteur immobilier commercial | 65 | 65 | 75 | 81 | 4 |
| Services publics | 141 | 114 | 95 | – | – |
| Industrie automobile | 4 | 7 | 29 | 33 | – |
| Produits industriels | 4 | 5 | 30 | 8 | 68 |
| Transport et environnement | 3 | 9 | 36 | 48 | 56 |
| Services financiers | – | 9 | 46 | 30 | – |
| Médias et câblodistribution | 64 | 44 | 56 | – | – |
| Télécommunications | – | – | 77 | 272 | – |
| Technologies de l'information | 9 | 11 | 48 | 76 | – |
| Autres | 31 | 52 | 35 | 30 | 17 |
| | 332 | 332 | 537 | 587 | 145 |
| Total aux États-Unis | 376 | 361 | 584 | 626 | 145 |
| Autres pays | | | | | |
| Particuliers | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 17 | 14 | 13 | 13 | 14 |
| | 17 | 14 | 13 | 13 | 14 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations | | | | | |
| Biens de consommation | – | – | – | 10 | 2 |
| Services publics | 20 | 125 | 147 | 3 | 14 |
| Produits industriels | – | 2 | – | 2 | 15 |
| Transport et environnement | – | 9 | 32 | 43 | – |
| Services financiers | 14 | 33 | 31 | 53 | 41 |
| Médias et câblodistribution | – | 27 | – | – | – |
| Mines et métaux | 2 | 57 | 128 | 40 | 11 |
| Autres | 47 | 53 | 81 | 52 | 67 |
| | 83 | 306 | 419 | 203 | 150 |
| Total des autres pays | 100 | 320 | 432 | 216 | 164 |
| Total (2), (3) | 1 259 \$ | 1 745 \$ | 2 288 \$ | 2 465 \$ | 1 678 \$ |

(1) Comprend la tranche des prêts à intérêts non comptabilisés qui est garantie par les gouvernements; cette tranche s'élève à 24 millions de dollars pour 2004 (39 millions en 2003; 64 millions en 2002; 95 millions en 2001; 101 millions en 2000) pour ce qui est des petites et moyennes entreprises et à 9 millions (9 millions en 2003; 10 millions en 2002; 6 millions en 2001; 6 millions en 2000) pour les exploitations agricoles.

(2) Comprend des biens saisis de 27 millions de dollars en 2004 (34 millions en 2003; 32 millions en 2002; 37 millions en 2001; 16 millions en 2000).

(3) Les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours qui ne sont pas inclus dans les prêts à intérêts non comptabilisés s'élèvent à 219 millions de dollars en 2004 (222 millions en 2003; 217 millions en 2002; 245 millions en 2001).

Tableau 14 Provison pour pertes sur créances par secteur d'activité

| (en millions de dollars canadiens) | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 |
|---|---------------|---------------|-----------------|-----------------|---------------|
| Canada | | | | | |
| Particuliers | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 6 \$ | 4 \$ | 3 \$ | 8 \$ | – \$ |
| Prêts aux particuliers | 212 | 230 | 266 | 265 | 301 |
| Prêts sur cartes de crédit | 165 | 152 | 135 | 125 | 102 |
| | 383 | 386 | 404 | 398 | 403 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations | | | | | |
| Petites et moyennes entreprises | 75 | 77 | 110 | 164 | 105 |
| Exploitations agricoles | 6 | (2) | 22 | 20 | 4 |
| Prêts hypothécaires commerciaux | – | (3) | (5) | 7 | 2 |
| Biens de consommation | (16) | 2 | 19 | 2 | 7 |
| Secteur immobilier commercial | (10) | (14) | (15) | 15 | (17) |
| Services publics | – | – | 4 | 17 | (8) |
| Industrie automobile | – | – | – | 17 | – |
| Produits industriels | 4 | 2 | (7) | 14 | 2 |
| Transport et environnement | (33) | 69 | (19) | 13 | 56 |
| Industrie forestière | 3 | 13 | 4 | 7 | (36) |
| Services financiers | – | (4) | (27) | (9) | – |
| Médias et câblodistribution | (1) | 1 | (7) | 13 | 12 |
| Mines et métaux | – | 1 | (1) | – | (1) |
| Télécommunications | 5 | (1) | 59 | – | (1) |
| Technologies de l'information | (1) | 2 | 3 | 3 | 8 |
| Autres | (1) | (8) | (15) | 8 | (10) |
| | 31 | 135 | 125 | 291 | 123 |
| Total au Canada | 414 | 521 | 529 | 689 | 526 |
| États-Unis | | | | | |
| Particuliers | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 1 | 3 | 7 | 8 | – |
| Prêts aux particuliers | 9 | 24 | 15 | 5 | – |
| Prêts sur cartes de crédit | 3 | 3 | 4 | 2 | – |
| | 13 | 30 | 26 | 15 | – |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations | | | | | |
| Biens de consommation | 1 | 8 | 4 | 2 | – |
| Secteur immobilier commercial | 3 | 5 | 5 | 66 | 2 |
| Services publics | 63 | 16 | 107 | – | – |
| Industrie automobile | 1 | (1) | 1 | 6 | – |
| Produits industriels | 1 | (1) | 8 | 3 | 40 |
| Transport et environnement | (1) | 7 | 5 | (4) | 42 |
| Services financiers | – | – | 11 | 7 | – |
| Médias et câblodistribution | 8 | 12 | – | 3 | – |
| Télécommunications | (13) | – | 202 | 272 | – |
| Technologies de l'information | (4) | (4) | 41 | 7 | – |
| Autres | 47 | 36 | 30 | – | 15 |
| | 106 | 78 | 414 | 362 | 99 |
| Total aux États-Unis | 119 | 108 | 440 | 377 | 99 |
| Autres pays | | | | | |
| Particuliers | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | – | 1 | – | (8) | – |
| | – | 1 | – | (8) | – |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations | | | | | |
| Biens de consommation | – | – | (6) | (2) | (7) |
| Secteur immobilier commercial | – | – | (1) | (1) | (1) |
| Services publics | (13) | 62 | 34 | (8) | (2) |
| Industrie automobile | – | – | – | 1 | (8) |
| Produits industriels | – | – | (3) | – | (6) |
| Transport et environnement | (1) | 1 | 16 | 12 | – |
| Services financiers | – | 3 | 10 | (10) | (21) |
| Médias et câblodistribution | 4 | 14 | – | – | – |
| Mines et métaux | (4) | 4 | 28 | – | 2 |
| Autres | 3 | 1 | 18 | (1) | (11) |
| | (11) | 85 | 96 | (9) | (54) |
| Total des autres pays | (11) | 86 | 96 | (17) | (54) |
| Provisions spécifiques attribuées | 522 | 715 | 1 065 | 1 049 | 571 |
| Provision générale attribuée | (147) | 6 | (22) | 205 | 73 |
| Total de la provision attribuée | 375 | 721 | 1 043 | 1 254 | 644 |
| Total de la provision non attribuée | (28) | (6) | 22 | (135) | 47 |
| Total | 347 \$ | 715 \$ | 1 065 \$ | 1 119 \$ | 695 \$ |

Tableau 15 Prêts et acceptations par secteur géographique (1)

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 | Pourcentage du total | |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|----------------------|----------------|
| | | | | | | 2004 | 2000 |
| Canada | | | | | | | |
| Provinces de l'Atlantique (2) | 10 385 \$ | 9 856 \$ | 9 741 \$ | 9 518 \$ | 9 690 \$ | 5,3 % | 5,8 % |
| Québec | 16 976 | 15 800 | 15 224 | 13 760 | 16 191 | 8,7 | 9,7 |
| Ontario | 73 181 | 65 632 | 63 376 | 72 018 | 60 999 | 37,5 | 36,3 |
| Provinces des Prairies (3) | 29 899 | 26 823 | 26 953 | 24 949 | 29 402 | 15,3 | 17,5 |
| Colombie-Britannique | 26 446 | 23 638 | 23 335 | 22 502 | 25 118 | 13,5 | 15,0 |
| Total au Canada | 156 887 | 141 749 | 138 629 | 142 747 | 141 400 | 80,3 | 84,3 |
| États-Unis | 25 754 | 25 558 | 28 622 | 24 593 | 13 415 | 13,2 | 8,0 |
| Autres pays | 12 697 | 11 183 | 11 069 | 12 229 | 12 997 | 6,5 | 7,7 |
| Total des prêts et des acceptations | 195 338 | 178 490 | 178 320 | 179 569 | 167 812 | 100,0 % | 100,0 % |
| Provision cumulative pour pertes sur prêts | (1 644) | (2 055) | (2 203) | (2 278) | (1 871) | | |
| Total | 193 694 \$ | 176 435 \$ | 176 117 \$ | 177 291 \$ | 165 941 \$ | | |

(1) La répartition est fonction du lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Comprend Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

(3) Comprend le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Tableau 16 Prêts à intérêts non comptabilisés par secteur géographique

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 | Pourcentage du total | |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------------|----------------|
| | | | | | | 2004 | 2000 |
| Canada | | | | | | | |
| Provinces de l'Atlantique (1) | 60 \$ | 81 \$ | 107 \$ | 124 \$ | 115 \$ | 4,8 % | 6,9 % |
| Québec | 131 | 155 | 90 | 282 | 198 | 10,4 | 11,8 |
| Ontario | 254 | 348 | 471 | 621 | 572 | 20,2 | 34,1 |
| Provinces des Prairies (2) | 93 | 140 | 177 | 143 | 129 | 7,4 | 7,7 |
| Colombie-Britannique | 245 | 340 | 427 | 453 | 355 | 19,4 | 21,2 |
| Total au Canada | 783 | 1 064 | 1 272 | 1 623 | 1 369 | 62,2 | 81,6 |
| États-Unis | 376 | 361 | 584 | 626 | 145 | 29,9 | 8,6 |
| Autres pays | 100 | 320 | 432 | 185 | 136 | 7,9 | 8,1 |
| Pays en développement | - | - | - | 31 | 28 | - | 1,7 |
| Total | 1 259 \$ | 1 745 \$ | 2 288 \$ | 2 465 \$ | 1 678 \$ | 100,0 % | 100,0 % |

(1) Comprend Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

(2) Comprend le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Tableau 17 Provision pour pertes sur créances par secteur géographique

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 | Pourcentage du total | |
|---|---------------|---------------|-----------------|-----------------|---------------|----------------------|----------------|
| | | | | | | 2004 | 2000 |
| Canada | | | | | | | |
| Provinces de l'Atlantique (1) | 34 \$ | 46 \$ | 59 \$ | 63 \$ | 58 \$ | 9,8 % | 8,4 % |
| Québec | (1) | 77 | (5) | 43 | 22 | (0,3) | 3,2 |
| Ontario | 315 | 303 | 330 | 398 | 342 | 90,8 | 49,5 |
| Provinces des Prairies (2) | 35 | 55 | 86 | 81 | 64 | 10,1 | 9,3 |
| Colombie-Britannique | 31 | 40 | 59 | 104 | 40 | 8,9 | 5,8 |
| Total au Canada | 414 | 521 | 529 | 689 | 526 | 119,3 | 76,1 |
| États-Unis | 119 | 108 | 440 | 377 | 99 | 34,3 | 14,3 |
| Autres pays | (11) | 86 | 96 | (17) | (54) | (3,2) | (7,8) |
| Provisions spécifiques attribuées | 522 | 715 | 1 065 | 1 049 | 571 | 150,4 | 82,6 |
| Provision générale attribuée | (147) | 6 | (22) | 205 | 73 | (42,3) | 10,6 |
| Total de la provision attribuée | 375 | 721 | 1 043 | 1 254 | 644 | 108,1 | 93,2 |
| Total de la provision non attribuée | (28) | (6) | 22 | (135) | 47 | (8,1) | 6,8 |
| Total | 347 \$ | 715 \$ | 1 065 \$ | 1 119 \$ | 691 \$ | 100,0 % | 100,0 % |

(1) Comprend Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

(2) Comprend le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Tableau 18 Provision cumulative pour pertes sur créances

| (en millions de dollars canadiens) | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Provision cumulative au début | 2 164 \$ | 2 314 \$ | 2 392 \$ | 1 975 \$ | 1 900 \$ |
| Provision pour pertes sur créances | 347 | 715 | 1 065 | 1 119 | 691 |
| Radiations | | | | | |
| Canada | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | (7) | (6) | (11) | (15) | (11) |
| Prêts aux particuliers | (306) | (345) | (381) | (394) | (372) |
| Prêts sur cartes de crédit | (204) | (188) | (172) | (169) | (150) |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | (190) | (218) | (330) | (296) | (225) |
| | (707) | (757) | (894) | (874) | (758) |
| États-Unis | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | – | (4) | (1) | (9) | – |
| Prêts aux particuliers | (19) | (28) | (17) | (7) | – |
| Prêts sur cartes de crédit | (3) | (4) | (6) | (2) | – |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | (129) | (131) | (467) | (215) | (41) |
| | (151) | (167) | (491) | (233) | (41) |
| Autres pays | | | | | |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | (140) | (52) | (39) | (18) | (40) |
| Risques à l'égard des pays en développement | – | – | (33) | – | – |
| | (140) | (52) | (72) | (18) | (40) |
| | (998) | (976) | (1 457) | (1 125) | (839) |
| Recouvrements | | | | | |
| Canada | | | | | |
| Prêts aux particuliers | 65 | 66 | 68 | 66 | 44 |
| Prêts sur cartes de crédit | 38 | 36 | 37 | 44 | 48 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 76 | 53 | 72 | 58 | 48 |
| | 179 | 155 | 177 | 168 | 140 |
| États-Unis | | | | | |
| Prêts aux particuliers | 3 | 2 | 2 | 1 | – |
| Prêts sur cartes de crédit | 1 | 1 | 1 | – | – |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 24 | 10 | 7 | 5 | – |
| | 28 | 13 | 10 | 6 | – |
| Autres pays | | | | | |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 5 | 2 | 11 | 11 | 22 |
| | 5 | 2 | 11 | 11 | 22 |
| | 212 | 170 | 198 | 185 | 162 |
| Radiations nettes | (786) | (806) | (1 259) | (940) | (677) |
| Ajustements | (11) | (59) | 116 | 238 | 61 |
| Provision cumulative à la fin | 1 714 \$ | 2 164 \$ | 2 314 \$ | 2 392 \$ | 1 975 \$ |
| Attribution de la provision cumulative (1) | | | | | |
| Canada | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 23 \$ | 33 \$ | 35 \$ | 45 \$ | 46 \$ |
| Prêts aux particuliers | 384 | 395 | 429 | 447 | 403 |
| Prêts sur cartes de crédit | 188 | 147 | 147 | 147 | 88 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 502 | 682 | 711 | 791 | 664 |
| | 1 097 | 1 257 | 1 322 | 1 430 | 1 201 |
| États-Unis | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 3 | 3 | 6 | 4 | 3 |
| Prêts aux particuliers | 55 | 42 | 36 | 33 | – |
| Prêts sur cartes de crédit | 3 | 4 | 5 | 5 | – |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 234 | 319 | 409 | 434 | 184 |
| | 295 | 368 | 456 | 476 | 187 |
| Autres pays | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 1 | 1 | – | – | 8 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 44 | 191 | 174 | 147 | 138 |
| | 45 | 192 | 174 | 147 | 146 |
| Provision cumulative attribuée pour pertes sur prêts | 1 437 | 1 817 | 1 952 | 2 053 | 1 534 |
| Provision cumulative non attribuée pour pertes sur prêts | 207 | 238 | 251 | 225 | 337 |
| Total de la provision cumulative pour pertes sur prêts | 1 644 | 2 055 | 2 203 | 2 278 | 1 871 |
| Provision cumulative pour éléments hors bilan et autres (2) | 70 | 109 | 109 | 109 | 98 |
| Provision cumulative pour titres exonérés d'impôts | – | – | 2 | 5 | 6 |
| Total de la provision cumulative pour pertes sur créances | 1 714 \$ | 2 164 \$ | 2 314 \$ | 2 392 \$ | 1 975 \$ |

(1) La provision cumulative pour pertes sur prêts comprend un montant au titre de la provision cumulative générale attribuée, qui a été réparti entre les catégories de prêts. Ces montants totalisent 950 millions de dollars (1 060 millions en 2003; 1 060 millions en 2002; 1 076 millions en 2001; 765 millions en 2000) et ont été répartis comme suit : au Canada – prêts hypothécaires résidentiels, 12 millions (21 millions en 2003; 20 millions en 2002; 21 millions en 2001; 18 millions en 2000); prêts aux particuliers, 276 millions (266 millions en 2003; 266 millions en 2002; 266 millions en 2001; 207 millions en 2000); prêts sur cartes de crédit, 188 millions (147 millions en 2003; 147 millions en 2002; 147 millions en 2001; 88 millions en 2000); prêts aux entreprises et aux gouvernements, 295 millions (385 millions en 2003; 386 millions en 2002; 385 millions en 2001; 321 millions en 2000); aux États-Unis – prêts hypothécaires résidentiels, 2 millions (2 millions en 2003; 3 millions en 2002; 2 millions en 2001; 2 millions en 2000); prêts aux particuliers, 53 millions (33 millions en 2003; 22 millions en 2002; 26 millions en 2001; néant en 2000); prêts sur cartes de crédit, 3 millions (4 millions en 2003; 5 millions en 2002; 5 millions en 2001; néant en 2000); prêts aux entreprises et aux gouvernements, 114 millions (187 millions en 2003; 196 millions en 2002; 192 millions en 2001; 110 millions en 2000); dans les autres pays – prêts aux entreprises et aux gouvernements, 7 millions (15 millions en 2003; 15 millions en 2002; 32 millions en 2001; 19 millions en 2000).

(2) Depuis l'exercice 2000, la provision cumulative pour éléments hors bilan et autres est constatée au poste Autres passifs. Au cours des exercices précédents, ce montant était inclus dans la provision cumulative pour pertes sur prêts.

Tableau 19 Encours à l'étranger ⁽¹⁾

| | 2004 | | 2003 | | 2002 | |
|---|------------------------------|---------------|------------------------------|---------------|------------------------------|---------------|
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Pourcentage de l'actif total | | Pourcentage de l'actif total | | Pourcentage de l'actif total | |
| États-Unis – Banques | 5 355 \$ | | 7 204 \$ | | 5 838 \$ | |
| – Gouvernement | 6 917 | | 7 970 | | 3 257 | |
| – Autres | 50 774 | | 57 086 | | 62 210 | |
| | 63 046 | 14,1 % | 72 260 | 17,5 % | 71 305 | 18,7 % |
| Europe de l'Ouest – Banques | 25 673 | | 24 371 | | 21 419 | |
| – Gouvernement | 2 717 | | 2 792 | | 1 286 | |
| – Autres | 12 969 | | 12 119 | | 9 152 | |
| | 41 359 | 9,2 | 39 282 | 9,5 | 31 857 | 8,3 |
| Europe centrale, Europe de l'Est, Moyen-Orient et Afrique | 138 | – | 198 | 0,1 | 247 | 0,1 |
| Amérique latine | 585 | 0,1 | 865 | 0,2 | 1 607 | 0,4 |
| Antilles | 2 912 | 0,7 | 2 692 | 0,7 | 3 045 | 0,8 |
| Asie | 2 712 | 0,6 | 5 791 | 1,4 | 3 645 | 1,0 |
| Australie et Nouvelle-Zélande | 2 897 | 0,7 | 2 425 | 0,6 | 2 842 | 0,7 |
| Provision cumulative pour pertes sur prêts ⁽²⁾ | (446) | (0,1) | (678) | (0,2) | (760) | (0,2) |
| Total | 113 203 \$ | 25,3 % | 122 835 \$ | 29,8 % | 113 788 \$ | 29,8 % |

(1) Comprend les montants contractuels suivants, liés à des clients situés dans un pays étranger : les prêts, les intérêts courus, les acceptations, les dépôts productifs d'intérêts à des banques, les valeurs mobilières, les autres placements productifs d'intérêts et les autres actifs monétaires, y compris les gains nets de réévaluation sur les contrats de change et les produits dérivés. Les encours libellés en monnaie locale, qu'ils soient ou non couverts ou financés par des emprunts libellés en monnaie locale, sont compris dans les encours du pays en question. Les encours à l'étranger sont présentés en fonction de la région de risque ultime.

(2) Comprend la tranche relative à l'étranger des provisions cumulatives spécifiques attribuées, de la provision cumulative générale attribuée et de la provision cumulative non attribuée.

Tableau 20 Profil de risque

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 |
|---|----------|----------|----------|----------|----------|
| Pourcentage des prêts et des acceptations par rapport au total des prêts et des acceptations | | | | | |
| Canada (1) | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 41 % | 41 % | 38 % | 35 % | 37 % |
| Prêts aux particuliers | 15 | 16 | 14 | 15 | 16 |
| Prêts sur cartes de crédit | 3 | 3 | 3 | 2 | 3 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 20 | 18 | 21 | 24 | 28 |
| | 79 | 78 | 76 | 76 | 84 |
| États-Unis | 14 | 15 | 17 | 16 | 8 |
| Autres pays | 7 | 7 | 7 | 8 | 8 |
| Total | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % |
| Prêts à intérêts non comptabilisés | | | | | |
| Au début | 1 745 \$ | 2 288 \$ | 2 465 \$ | 1 678 \$ | 1 704 \$ |
| Montant net des ajouts | 512 | 433 | 1 280 | 1 912 | 813 |
| Radiations et ajustements | (998) | (976) | (1 457) | (1 125) | (839) |
| À la fin | 1 259 \$ | 1 745 \$ | 2 288 \$ | 2 465 \$ | 1 678 \$ |
| En pourcentage des prêts et des acceptations connexes | | | | | |
| Canada (1) | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 0,12 % | 0,15 % | 0,15 % | 0,22 % | 0,30 % |
| Prêts aux particuliers | 0,59 | 0,81 | 1,12 | 1,19 | 0,94 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 1,33 | 2,14 | 2,28 | 2,68 | 1,93 |
| | 0,50 | 0,76 | 0,93 | 1,18 | 0,97 |
| États-Unis | 1,40 | 1,34 | 1,92 | 2,25 | 1,06 |
| Autres pays | 0,75 | 2,71 | 3,68 | 1,56 | 1,24 |
| Total | 0,64 % | 0,98 % | 1,28 % | 1,37 % | 1,00 % |
| Provision cumulative pour pertes sur créances | | | | | |
| Provisions cumulatives spécifiques attribuées | 487 \$ | 757 \$ | 894 \$ | 951 \$ | 747 \$ |
| Provision cumulative attribuée à l'égard des risques-pays | - | - | - | 31 | 28 |
| Provision cumulative générale attribuée (2) | 1 020 | 1 169 | 1 169 | 1 185 | 863 |
| Total des provisions cumulatives attribuées | 1 507 | 1 926 | 2 063 | 2 167 | 1 638 |
| Provision cumulative non attribuée | 207 | 238 | 251 | 225 | 337 |
| Total | 1 714 \$ | 2 164 \$ | 2 314 \$ | 2 392 \$ | 1 975 \$ |
| En pourcentage des prêts et des acceptations | 0,8 % | 1,2 % | 1,2 % | 1,3 % | 1,1 % |
| En pourcentage des prêts, des acceptations et des conventions de revente | 0,7 % | 1,0 % | 1,0 % | 1,0 % | 1,0 % |
| En pourcentage des prêts à intérêts non comptabilisés (ratio de couverture), en excluant les pays en développement | 131 % | 118 % | 96 % | 93 % | 112 % |
| Provision pour pertes sur créances | | | | | |
| Provisions spécifiques attribuées | 522 \$ | 715 \$ | 1 065 \$ | 1 049 \$ | 571 \$ |
| Provision générale attribuée | (147) | 6 | (22) | 205 | 73 |
| Total des provisions attribuées | 375 | 721 | 1 043 | 1 254 | 644 |
| Provision non attribuée | (28) | (6) | 22 | (135) | 47 |
| Total | 347 \$ | 715 \$ | 1 065 \$ | 1 119 \$ | 691 \$ |
| Gains liés à des produits dérivés de crédit | - | (14) | (115) | - | - |
| Pertes liées à des produits dérivés de crédit | - | - | 69 | - | - |
| Total de la provision déduction faite des gains et des pertes liés à des produits dérivés de crédit | 347 \$ | 701 \$ | 1 019 \$ | 1 119 \$ | 691 \$ |
| Provisions spécifiques attribuées, en pourcentage de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente | 0,22 % | 0,33 % | 0,50 % | 0,52 % | 0,31 % |
| Provision, en pourcentage de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente | 0,15 | 0,33 | 0,50 | 0,55 | 0,38 |
| Provisions spécifiques attribuées déduction faite des gains et des pertes liés à des produits dérivés de crédit, en pourcentage de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente | 0,22 | 0,32 | 0,48 | 0,52 | 0,31 |
| Provisions spécifiques attribuées en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations connexes | | | | | |
| Canada (1) | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 0,01 % | 0,01 % | - | 0,01 % | - |
| Prêts aux particuliers | 0,68 | 0,90 | 1,05 | 0,94 | 1,12 |
| Prêts sur cartes de crédit | 2,63 | 2,92 | 3,10 | 2,73 | 2,87 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 0,08 | 0,39 | 0,33 | 0,67 | 0,28 |
| | 0,27 | 0,38 | 0,40 | 0,50 | 0,39 |
| États-Unis (3) | 0,42 | 0,38 | 1,45 | - | - |
| Autres pays | (0,09) | 0,71 | 0,83 | 1,08 | 0,18 |
| Total des provisions spécifiques attribuées | 0,27 % | 0,41 % | 0,61 % | 0,61 % | 0,36 % |
| Total de la provision pour pertes sur créances | 0,18 | 0,41 | 0,61 | 0,65 | 0,43 |
| Radiations nettes (en excluant les pays en développement), en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations | 0,41 % | 0,45 % | 0,69 % | 0,55 % | 0,42 % |
| Radiations nettes, en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations | 0,41 % | 0,46 % | 0,72 % | 0,55 % | 0,42 % |

(1) Les prêts et les acceptations au Canada comprennent tous les prêts et acceptations comptabilisés au Canada, peu importe la devise dans laquelle ils sont libellés ou le lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Comprend la provision cumulative pour engagements hors bilan et autres.

(3) Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les pourcentages pour les exercices antérieurs à 2002 ne sont pas présentés.

GESTION DU RISQUE

Vue générale

La mission de l'unité de gestion des risques vise à créer de la valeur pour les actionnaires en faisant preuve de leadership aux fins de la gestion stratégique des risques. Les priorités stratégiques sont les suivantes :

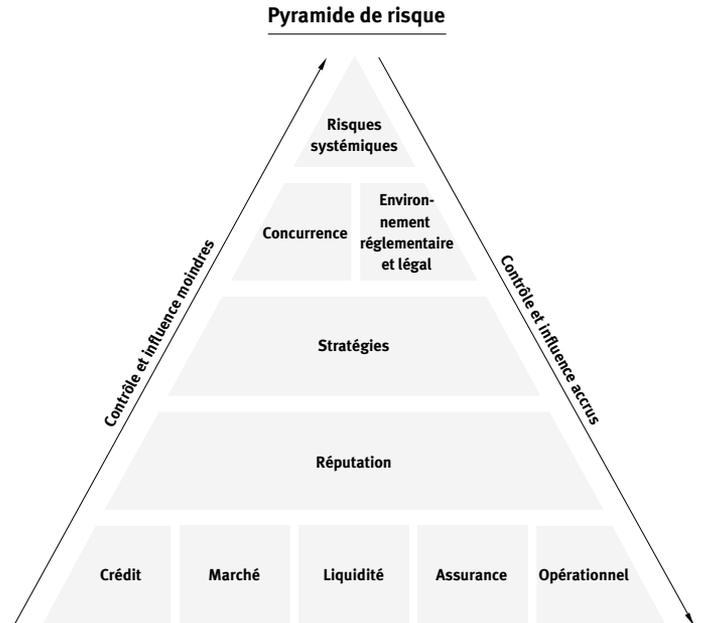
- Assurer l'alignement du goût du risque et des stratégies commerciales;
- Attirer, former et conserver une équipe de professionnels de la gestion des risques de haut calibre;
- Améliorer les communications concernant les risques et le goût du risque au sein de l'entreprise;
- Investir dans nos capacités, de manière à mieux mesurer, comprendre et gérer les risques;
- Améliorer l'efficacité et la réactivité des principaux processus et pratiques en matière de gestion des risques, ainsi que leur accessibilité.

Nos activités commerciales nous exposent aux risques illustrés dans la pyramide. Cette dernière est un outil qui nous permet de déterminer et d'évaluer les risques au sein de l'entreprise. Les risques sont inscrits dans la pyramide selon le niveau de contrôle et l'influence que nous pouvons exercer pour atténuer ou gérer chaque type de risque précis.

Risques contrôlables

- Le **risque de crédit** correspond au risque de perte causée par l'incapacité d'une contrepartie de remplir ses obligations de paiement. Il peut également être attribuable à la diminution de la valeur marchande causée par la détérioration de la situation financière d'une contrepartie. Une contrepartie peut être un émetteur, un débiteur, un emprunteur, un titulaire de police, un réassureur ou un garant.
- Le **risque de marché** correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, des cours des actions et des cours des marchandises entraînent des pertes.
- Le **risque d'illiquidité** correspond au risque que nous ne puissions pas générer ni obtenir, en temps opportun et de façon rentable, les espèces ou les quasi-espèces nécessaires pour satisfaire à nos obligations.

- Le **risque d'assurance** est le risque inhérent à la conception et à la souscription des polices d'assurance. Les principaux risques d'assurance sont les risques liés à la conception et à la tarification du produit, ainsi que les risques de souscription de l'assurance.
- Le **risque opérationnel** correspond au risque de subir une perte directe ou indirecte en raison de l'inadéquation ou de l'échec des processus, de la technologie, de facteurs humains ou de faits externes. L'incidence peut être une perte financière, une atteinte à la réputation, la perte d'une position concurrentielle, un mauvais service à la clientèle, ou des procédures judiciaires ou réglementaires.



Optique organisationnelle

La pierre angulaire d'une gestion des risques efficace consiste en une solide culture de gestion des risques, qui est étayée par de nombreux processus d'élaboration de stratégies et de politiques, dirigés conjointement par les spécialistes de la gestion des risques et par les secteurs d'exploitation. Ce partenariat vise à garantir que nous demeurons axés stratégiquement sur les questions touchant les activités, les risques et les ressources.

Les spécialistes de la gestion des risques travaillent en collaboration avec les secteurs d'exploitation et les unités fonctionnelles à la détection des risques, puis à leur évaluation, à leur surveillance et à leur gestion. Suivant une méthode de gestion de portefeuille appliquée à l'échelle du groupe, ils utilisent des techniques d'analyse de portefeuille afin d'optimiser le rapport risque-rendement et de garantir une répartition efficace et adéquate du capital.

Le processus de gestion des risques bénéficie de la supervision des comités de direction et du Conseil d'administration.

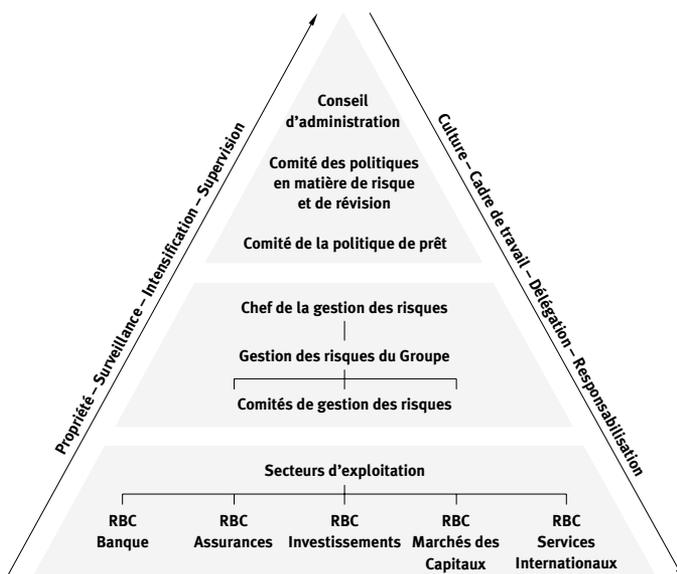
Conseil d'administration et Comité de la politique de prêt

L'échelon supérieur de l'optique organisationnelle de la pyramide de risque inclut le Conseil d'administration, le Comité des politiques en matière de risque et de révision (CPMRR) ainsi que le Comité de la politique de prêt (CPP). Le CPMRR se compose de membres du Conseil, et le CPP, de membres de la haute direction.

Les principales responsabilités de cet échelon sont les suivantes :

- Établir, influencer et communiquer la culture de l'entreprise eu égard au risque;
- Déterminer et communiquer le goût de l'entreprise pour le risque;
- Établir la structure organisationnelle de la Gestion des risques du Groupe;
- Examiner et approuver les politiques de contrôle des risques;
- Examiner et surveiller les risques principaux que l'entreprise assume ou avec lesquels elle doit composer, et fournir des lignes de conduite, le cas échéant;
- S'assurer que les ressources au sein de l'entreprise sont suffisantes et appropriées pour se protéger contre les risques assumés.

Pyramide de risque : optique organisationnelle



Gestion des risques

L'échelon intermédiaire de l'optique organisationnelle de la pyramide de risque inclut le Chef de la gestion des risques, la Gestion des risques du Groupe et divers comités de gestion des risques. Ces derniers sont responsables de la gestion des risques liés aux politiques, aux portefeuilles, à la gouvernance, à l'éthique, à la conformité ainsi qu'à divers risques précis (c.-à-d. les risques de crédit, de marché, d'illiquidité et d'assurance ainsi que le risque opérationnel). En 2004, le Comité de surveillance des montages financiers a été mis sur pied afin de superviser les risques. Ce comité examine à cette fin les opérations structurées et les prêts complexes susceptibles d'entraîner un risque lié à la réputation, un risque juridique, un risque réglementaire, un risque comptable ou un risque fiscal importants.

Les principales responsabilités du Chef de la gestion des risques, de la Gestion des risques du Groupe et des divers comités de gestion des risques sont les suivantes :

- Élaborer et maintenir, à l'échelle de l'entreprise, un cadre intégré de mesure, de gestion et de présentation des risques;
- Établir un processus exhaustif d'évaluation et d'approbation des risques conçu de manière à s'assurer que tous les risques sont atténués ou que les lacunes au chapitre des contrôles sont rapidement comblées;

- Maintenir, à l'échelle de l'entreprise, un cadre exhaustif aux fins des politiques en matière de gestion des risques, de manière à assurer la création, l'approbation et la communication efficaces des politiques et des documents connexes;
- Élaborer des lignes de conduite et des plafonds de risque, de manière à assurer une diversification des risques appropriée et l'optimisation du rapport risque-rendement eu égard aux portefeuilles et aux opérations;
- Aviser le Conseil d'administration et la haute direction des principaux risques que l'entreprise assume ou avec lesquels elle doit composer;
- Collaborer avec les secteurs d'exploitation afin de déterminer, de comprendre, de mesurer, d'atténuer et de surveiller les risques assumés.

Secteurs d'exploitation

L'échelon inférieur de l'optique organisationnelle de la pyramide de risque inclut les secteurs d'exploitation. Les responsabilités de cet échelon sont les suivantes :

- Assumer la propriété et la responsabilisation des risques liés au secteur;
- Aligner la stratégie commerciale sur la culture de l'entreprise eu égard au risque, sur son goût du risque et sur ses politiques de contrôle des risques;
- Établir, comprendre, atténuer et gérer les risques assumés.

ACCORD DE BÂLE II

L'accord de Bâle II est un nouveau dispositif d'adéquation des fonds propres qui vise à renforcer la gestion des risques et la discipline financière et, par le fait même, la sécurité et la solidité du secteur financier à l'échelle internationale. Le comité de Bâle sur la supervision bancaire, qui se compose de banques centrales et de superviseurs bancaires de 13 pays, a approuvé le texte définitif du nouveau dispositif en juin 2004, après une période de consultation de cinq ans. Le nouvel accord remplacera l'accord de Bâle de 1988.

La prochaine étape pour les pays concernés par l'accord de Bâle II est la mise en œuvre du nouveau dispositif d'adéquation. Ce dispositif est exhaustif et d'une grande portée, et il prévoit diverses méthodes de calcul du capital réglementaire. Selon l'échéancier de mise en œuvre, le nouveau

dispositif devra être adopté au plus tard à la fin de 2006 pour ce qui est de la méthode de calcul de base, et d'ici la fin de 2007 en ce qui concerne les méthodes avancées.

Nous avons créé un bureau de gestion du programme de Bâle, qui est chargé de coordonner les activités de mise en œuvre et d'assurer la conformité à l'accord de Bâle II dans toute l'entreprise. Bien que cette initiative ne soit pas de nature transformationnelle, des occasions de réaliser des économies internes se présenteront, grâce à la modernisation et à la mise à jour des pratiques, politiques, processus et technologies liés aux risques, ce qui nous permettra de gérer les risques de crédit et de marché et le risque opérationnel avec une plus grande efficacité et une plus grande efficacité.

CAPITAL ÉCONOMIQUE

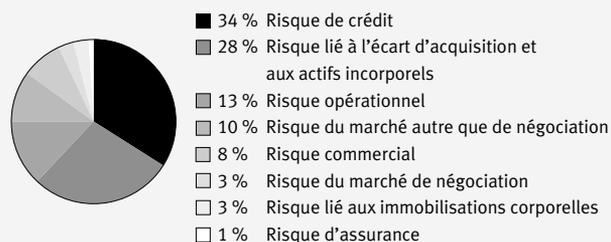
Le capital économique représente une estimation par la direction des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires requis pour soutenir tous nos risques. Pour le calculer, on estime le niveau de capitaux requis pour couvrir les risques, en fonction des normes de solvabilité et cotes de crédit désirées (AA). Le capital économique est affecté à nos secteurs d'exploitation de manière à fournir directement des mesures de rendement comparables pour chacun de nos secteurs d'exploitation et pour aider la haute direction à établir un plan stratégique, à affecter les ressources et à gérer le capital. L'analyse du capital économique reflète l'optique des actionnaires et elle favorise l'optimisation du rendement pour les actionnaires exprimé en fonction du risque-rendement. Le calcul et l'attribution du capital économique nécessitent la formulation d'hypothèses et l'exercice de jugements, et le montant de capital économique calculé pourrait différer de façon notable si des changements étaient apportés à ces hypothèses et jugements. Nous surveillons constamment les méthodes d'attribution du capital pour nous assurer que les risques sont quantifiés de la même manière au moyen de toute l'information disponible. Nous améliorons périodiquement ces méthodes et appliquons les changements sur une base prospective.

Le capital économique est calculé eu égard à divers types de risque. De plus amples détails sur les risques de crédit, de marché (activités de négociation et autres que de négociation) et d'assurance ainsi que sur le risque opérationnel sont fournis dans les sections qui suivent. Le risque commercial est le risque de pertes dues à des écarts dans les volumes, les prix et les coûts occasionnés par la concurrence, par des modifications réglementaires ainsi que par des risques liés à la réputation et aux stratégies. Les risques liés à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels ainsi qu'aux immobilisations corporelles constituent les risques que la valeur future de ces actifs soit inférieure à leur valeur comptable nette. De plus amples renseignements sur l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels sont présentés à la note 4, à la page 86. Le capital économique relatif au risque d'illiquidité n'est pas calculé séparément; il est plutôt intégré aux autres types de risque. Le capital

économique total requis tient compte des avantages qui découlent de la diversification des risques propres à diverses catégories de risque et à divers secteurs d'activité. Nos secteurs d'exploitation bénéficient de ces avantages, qui sont pris en considération dans l'établissement des niveaux de capital économique utilisés pour calculer leur rendement des capitaux propres.

Le graphique suivant représente les niveaux de capital économique relatifs à chaque type de risque pour l'exercice 2004. Comparativement à 2003, aucun changement important par type de risque n'a eu lieu. Le risque de crédit ainsi que les risques liés à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels demeurent nos risques principaux. Le risque lié à l'écart d'acquisition découle principalement des acquisitions que nous avons effectuées aux États-Unis au cours des derniers exercices.

Capital économique moyen par type de risque (2004)



Les sections qui suivent analysent la façon dont nous gérons les principaux risques contrôlables, lesquels incluent les risques de crédit, de marché, d'illiquidité et d'assurance ainsi que le risque opérationnel.

RISQUE DE CRÉDIT

Notre approche en matière de gestion du risque de crédit préserve l'indépendance et l'intégrité dans l'évaluation des risques, tout en étant intégrée aux processus de gestion du portefeuille. Des politiques et des procédés, qui sont communiqués à toute l'organisation, guident la gestion quotidienne du risque de crédit et constituent une partie essentielle de la culture de l'entre-

prise. La gestion du risque de crédit vise à évaluer et à gérer le risque de crédit de manière à rehausser davantage notre solide culture du crédit.

Nous gérons directement le risque de crédit au moyen de processus de contrôle clés, d'outils d'évaluation des risques qu'utilise la direction pour surveiller le rendement, et de certaines stratégies visant à atténuer les risques.

Processus de contrôle clés

Nous utilisons des modèles d'évaluation du crédit par score aux fins des activités de prise ferme et de la surveillance continue des cotes de crédit attribuées aux consommateurs et à certaines petites entreprises. Nous utilisons un modèle d'évaluation des demandeurs par score aux fins des activités de prise ferme; ce modèle se base sur des méthodes statistiques établies qui servent à analyser les caractéristiques d'un demandeur ainsi que ses antécédents, de manière à déterminer la probabilité du risque lié à la performance future en matière de crédit. Nous nous servons d'un modèle d'évaluation du comportement par score aux fins de la gestion continue des comptes inscrits, et nous utilisons des techniques statistiques qui tiennent compte des antécédents afin de prédire le comportement futur des comptes existants. Les modèles d'évaluation par score des demandeurs et du comportement se fondent tous les deux sur des modèles d'évaluation par score axés sur les besoins des clients, qui prennent en considération la solidité de la relation client, au moyen de certaines variables, pour prédire le comportement futur. Nous avons élaboré des tests rigoureux pour surveiller le rendement des modèles de crédit. En 2004, nous avons amélioré 35 % de nos modèles d'évaluation du crédit par score de manière à accroître leur capacité de déterminer les risques.

Dans le cas des clients commerciaux et des grandes entreprises clientes, nous attribuons une cote de crédit interne basée sur un examen détaillé de l'emprunteur. Cet examen tient compte des tendances des secteurs d'activité, de la compétitivité sur le marché, de la stratégie globale de l'entreprise, de sa solidité financière, de son accès à des fonds, de sa gestion financière et de tous les autres risques avec lesquels l'entreprise doit composer. Notre système d'établissement des cotes de crédit se base sur une échelle de 22 points. Les cotes de crédit internes sont évaluées et mises à jour régulièrement afin de s'assurer qu'elles représentent avec précision le profil de la contrepartie à laquelle elles sont attribuées et d'assurer l'uniformité des cotes dans tous les groupes du secteur.

Outre les processus de contrôle visant l'octroi de crédit et les activités de surveillance permanentes, nous avons établi des plafonds de risques, de manière que notre exposition à un emprunteur ou un groupe d'emprunteurs apparentés à un secteur d'activité ou à une région géographique donnée ne soit pas trop élevée.

Mesure des risques

Nous surveillons le risque de crédit régulièrement et publions des rapports mensuels et trimestriels afin de nous assurer que la haute direction de la Banque est au courant des variations de la qualité des prêts et du rendement des portefeuilles. Les composantes cruciales de ce cadre de présentation de l'information sont le tableau de bord des prêts à la consommation et aux petites et moyennes entreprises, et le classement des risques ainsi que la surveillance des pertes prévues au titre des prêts aux clients commerciaux et aux grandes entreprises clientes.

Le tableau de bord est un mécanisme de préparation de rapports mensuels qui s'applique à tous les portefeuilles de prêts à la consommation et aux petites et moyennes entreprises. Le rendement de chaque portefeuille est évalué en fonction de diverses mesures du rapport risque-rendement, et l'une des cotes suivantes lui est attribuée – sujet de préoccupation, à surveiller, bon. À la fin de l'exercice, des portefeuilles représentant environ 4 % de l'encours des prêts à la consommation et aux petites et moyennes entreprises au 31 octobre 2004 s'étaient vu attribuer la cote « à surveiller ». Afin de surveiller toute variation de la qualité des portefeuilles, nous appliquons d'autres critères d'évaluation à chaque portefeuille afin de générer l'un des indicateurs des tendances en matière de qualité suivants : en baisse, stable, en voie d'amélioration. À la fin de l'exercice, la tendance pour la plupart des portefeuilles était stable ou en voie d'amélioration, y compris les portefeuilles classés comme constituant un sujet de préoccupation du point de vue du risque-rendement.

Le classement des risques est un processus permanent qui vise à s'assurer que les gestionnaires des comptes et des risques peuvent rapidement et efficacement reconnaître les problèmes liés aux prêts consentis aux clients commerciaux et aux grandes entreprises clientes. Dès que l'existence d'une faiblesse ou d'un problème est relevée, le risque est classé selon l'une des catégories suivantes : « à suivre », « non conforme », « créance douteuse » ou « perte ». Le total des prêts en souffrance classés a reculé de 2,1 milliards de dollars par rapport à l'an dernier, et il s'établissait à 1,8 milliard au 31 octobre 2004, soit le total le moins élevé enregistré depuis l'adoption de ce processus de mesure des risques, en 2002.

De plus, les pertes prévues actuellement dans un délai de un an en égard à notre portefeuille de prêts consentis aux clients commerciaux et aux grandes entreprises clientes fournissent un bon indicateur des tendances en matière de qualité du crédit. La perte prévue est comparée aux pertes prévues à long terme ou tout au long du cycle, ce qui permet de nous situer dans le cycle de crédit. Nous effectuons cette analyse à l'échelle individuelle et à l'échelle du secteur d'activité. Nous procédons également à des évaluations des facteurs de stress et à des analyses de sensibilité.

Atténuation des risques

Afin de réagir de façon proactive à la détérioration du crédit et d'atténuer les risques, nous avons recours à un groupe spécialisé dans les comptes problématiques, plus précisément en matière de gestion et de recouvrement des prêts à intérêts non comptabilisés et de certains prêts à intérêts comptabilisés.

La diversification du portefeuille demeure la pierre angulaire de nos activités d'atténuation des risques, et nos politiques et plafonds en matière de crédit sont par conséquent structurés de manière à s'assurer que notre exposition à un client, à un secteur d'activité ou à une région géographique donnée n'est pas trop élevée.

Afin d'éviter les pertes excessives qui se produisent lorsqu'une contrepartie donnée est incapable de remplir ses obligations de paiement, nous avons établi des plafonds individuels basés sur les cotes de crédit applicables. En 2004, nous avons établi un plafond additionnel de risque lié à une entreprise, qui se base sur le capital économique. Ce plafond tient compte de facteurs tels que la taille, la durée, la cote de crédit, le secteur, la zone géographique, les biens affectés en garantie et le rang. Dans certains cas, les prêts sont syndiqués de manière à réduire le risque global lié à une entreprise. Lorsqu'une exception aux plafonds est accordée à une entreprise, un rapport d'exception sur les plafonds approuvés est transmis à la haute direction ainsi qu'au Comité des politiques en matière de risque et de révision du Conseil d'administration. Ce rapport trimestriel est présenté sous forme de sommaire. Relativement à certaines exceptions, les unités d'exploitation doivent fournir un plan d'action détaillé, qui précise l'échéancier prévu pour ramener le risque en deçà des plafonds établis.

Nous attribuons une cote de crédit et un plafond de risque à chaque pays et à chaque secteur. Les cotes de crédit tiennent compte de facteurs communs à toutes les entités d'un pays ou secteur donnés, qui sont indépendants de la volonté de l'entité. Nous déterminons les plafonds en nous basant sur la cote de crédit ainsi que sur notre propension globale au risque et notre stratégie commerciale.

Afin d'atténuer les risques liés à certaines composantes de notre portefeuille, nous avons recours à des produits dérivés de crédit. Au 31 octobre 2004, nous avions pris des mesures d'atténuation des risques relativement au risque de crédit lié à des prêts de 1,0 milliard de dollars consentis à des entreprises.

Nous avons également recours à des ventes de prêts pour gérer les risques. Nous désignons et vendons les prêts consentis à des emprunteurs dont le rapport risque-rendement et la cote de crédit ne satisfont plus à nos exigences. Les ventes de prêts ont totalisé environ 0,6 milliard de dollars en 2004.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, des cours des actions et des cours des marchandises entraînent des pertes. Le niveau du risque de marché auquel nous sommes exposés varie selon la conjoncture du marché, les mouvements futurs prévus des cours et du marché et la composition de notre portefeuille de négociation. Nous établissons, pour la gestion des risques, des politiques et des plafonds en fonction desquels nous surveillons et limitons l'exposition au risque de marché découlant de nos activités de négociation et de gestion de l'actif et du passif.

Nous exerçons des activités de négociation sur le marché hors cote et sur les marchés boursiers en ce qui a trait aux opérations au comptant, aux contrats à terme de gré à gré, aux contrats à terme standardisés et aux options. Nous participons également à des opérations concernant des produits dérivés structurés. Les risques de marché associés aux activités de négociation découlent des activités de tenue de marché, de positionnement et de vente et d'arbitrage sur les marchés des devises, des taux d'intérêt, des actions, des marchandises et du crédit. Notre groupe des opérations sur titres joue un rôle de premier plan dans la tenue de marché, l'exécution d'opérations qui répondent aux besoins financiers de nos clients et le transfert des risques de marché à l'ensemble du marché des capitaux. Nous

agissons également à titre de contrepartiste et adoptons des positions de risque de marché pour notre propre compte en respectant les autorisations accordées par le Conseil d'administration.

Le portefeuille de négociation se compose de positions détenues à des fins de revente à court terme, qui visent à profiter à court terme des écarts réels ou prévus entre les cours acheteurs et vendeurs ou à fixer les profits tirés des activités d'arbitrage.

Composantes du risque de marché

Le risque sur actions correspond à l'incidence défavorable potentielle des variations du cours de certaines actions ou de l'évolution générale de la valeur du marché boursier sur nos résultats. Nous sommes exposés au risque sur actions en raison de nos opérations d'achat et de vente d'actions à titre de contrepartiste liées à nos activités de placement, ainsi que de nos activités de négociation, qui comprennent le placement de produits dérivés sur actions adaptés spécialement pour nos clients, les opérations d'arbitrage et la négociation pour notre propre compte.

Le risque de change et le risque lié aux cours des marchandises correspondent à l'incidence défavorable potentielle des variations et de la volatilité des cours du change et des marchandises sur nos résultats et sur

Tableau 21 Évaluation des risques de marché – activités de négociation (1)

| (en millions de dollars canadiens) | 2004 | | | | 2003 | | | | 2002 | | | |
|--|--------------|--------------|--------------|-------------|-------------|--------------|--------------|-------------|--------------|--------------|--------------|-------------|
| | À la fin | Haut | Moyenne | Bas | À la fin | Haut | Moyenne | Bas | À la fin | Haut | Moyenne | Bas |
| VAR globale par catégorie de risque important | | | | | | | | | | | | |
| Actions | 4 \$ | 20 \$ | 8 \$ | 4 \$ | 4 \$ | 12 \$ | 7 \$ | 4 \$ | 7 \$ | 12 \$ | 8 \$ | 6 \$ |
| Change et marchandises | 2 | 5 | 2 | 1 | 2 | 7 | 3 | 1 | 2 | 9 | 3 | 1 |
| Taux d'intérêt (2) | 8 | 14 | 9 | 6 | 8 | 13 | 9 | 6 | 11 | 14 | 6 | 2 |
| Risque spécifique lié à la dette (3) | 2 | 2 | 1 | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — |
| VAR globale (4) | 10 \$ | 25 \$ | 13 \$ | 8 \$ | 8 \$ | 19 \$ | 13 \$ | 8 \$ | 13 \$ | 18 \$ | 11 \$ | 7 \$ |

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VAR quotidienne à un niveau de confiance de 99 %.

(2) Comprend aussi le risque lié à l'écart de taux.

(3) Avant 2004, le risque de marché général et le risque spécifique liés aux taux d'intérêt étaient présentés ensemble à titre de risque de taux d'intérêt.

(4) La VAR globale reflète la corrélation entre chacune des catégories de risque important liée à la diversification.

notre valeur économique. En ce qui a trait à nos positions pour notre propre compte, nous sommes exposés au risque de change à la fois sur le marché des opérations de change au comptant et sur celui des contrats de change à terme ainsi que sur les marchés des produits dérivés et des marchandises.

Le risque de taux d'intérêt correspond à l'incidence défavorable potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur nos résultats et sur notre valeur économique. La plupart des instruments financiers que nous détenons sont assujettis à un risque de taux d'intérêt.

Le risque spécifique de la dette représente l'incidence défavorable possible que pourraient avoir, sur notre bénéfice et sur notre valeur économique, des changements dans le degré de solvabilité et les cotes de crédit des émetteurs d'obligations ou d'instruments du marché monétaire, ou des entités auxquelles les dérivés de crédit se rapportent.

Le risque d'écart de taux représente l'incidence défavorable possible que pourraient avoir, sur notre bénéfice et sur notre valeur économique, des changements dans les écarts de taux des émetteurs d'obligations ou d'instruments du marché monétaire, ou des entités auxquelles les dérivés de crédit se rapportent.

Nous sommes exposés au risque spécifique de la dette et au risque d'écart de taux en raison des obligations, des instruments du marché monétaire et des dérivés de crédit que nous détenons.

Surveillance du risque de marché

Un cadre de référence exhaustif concernant les politiques en matière de gestion du risque régit les activités de négociation et les risques liés à ces activités, et il fournit des lignes de conduite sur la gestion des activités de négociation, les unités fonctionnelles de suivi de marché/de conformité à la réglementation et les secteurs d'activité. Nous utilisons une gamme étendue de principes, de règles, de contrôles et de limites que nous jugeons conformes aux meilleures pratiques de l'industrie. Notre cadre de référence pour la gestion du risque de marché est conçu de manière à assurer une diversification globale appropriée de nos risques. Le groupe Risque de marché est une unité fonctionnelle de la Gestion des risques du Groupe qui est indépendante des activités de négociation et responsable de la surveillance quotidienne du risque de négociation global. L'unité fonctionnelle utilise à cette fin des mesures de risques telles que la valeur à risque (VAR), les analyses de sensibilité et les évaluations des facteurs de stress. Le groupe Risque de marché se sert de ces mesures du risque pour évaluer les tendances globales du risque par rapport au rendement et signaler les tendances ou les positions défavorables aux cadres dirigeants de RBC Marchés des Capitaux, aux dirigeants de la Gestion des risques du Groupe et au Comité des politiques en matière de risque et de révision.

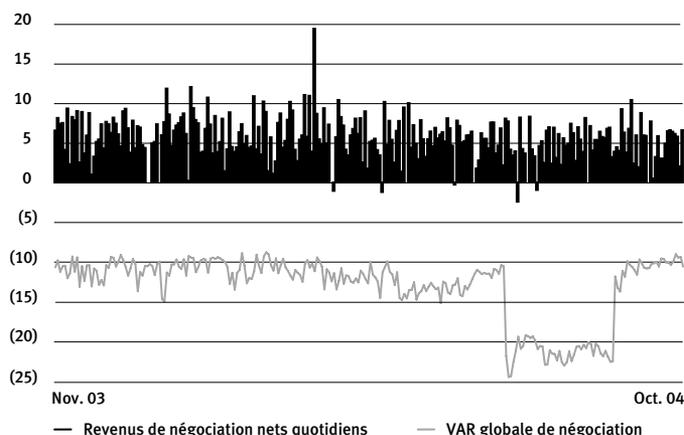
En termes clairs, la VAR est une technique statistique qui sert à évaluer les pertes que nous pourrions subir sur le marché au cours d'une période de détention donnée, à l'intérieur d'un intervalle de confiance déterminé. La VAR représente la pire perte prévue au cours de la période, en fonction du taux de probabilité que représente l'intervalle de confiance. Il se pourrait que des pertes plus importantes se produisent, mais une telle probabilité est faible. Par exemple, notre modèle de la VAR est fondé sur un intervalle de confiance de 99 %. Par conséquent, dans le cas d'un portefeuille ayant une VAR de 15 millions de dollars détenu sur une période de un jour, la probabilité qu'une perte supérieure à 15 millions se produise durant cette période est de 1 %.

Afin que la VAR reflète efficacement notre risque de marché, nous améliorons et améliorons constamment nos méthodes. En 2004, nous avons amélioré la méthode utilisée pour attribuer les composantes de la VAR globale aux diverses catégories de risque. Tout risque de taux d'intérêt secondaire lié à la conversion des montants se rapportant à des dérivés sur titres de participation est maintenant isolé et inclus dans la catégorie relative aux taux d'intérêt. Ce changement n'a eu aucune incidence sur la VAR globale.

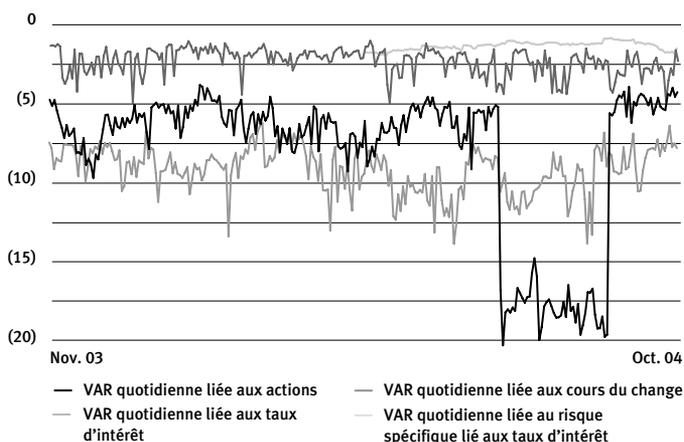
Des simulations rétroactives quotidiennes générant des profits et pertes hypothétiques servent à surveiller la validité statistique des modèles de la VAR. Au cours de l'exercice 2004, aucune perte nette hypothétique n'a excédé la VAR.

La VAR par catégorie de risque important à la fin de l'exercice (haut, moyenne et bas) pour nos activités de négociation regroupées pour les exercices terminés les 31 octobre 2004 et 2003 est présentée au tableau 21 ci-dessus. Le tableau indique également notre VAR globale, qui intègre l'incidence de la corrélation dans les mouvements des taux d'intérêt, des cours de change, des cours des actions et des cours des marchandises et les

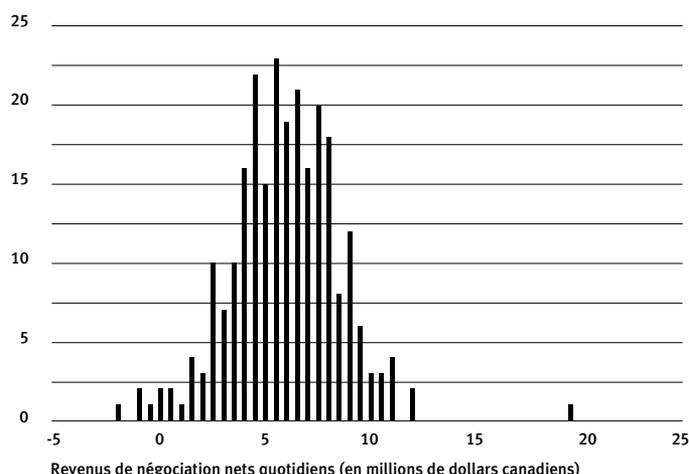
REVENUS DE NÉGOCIATION NETS QUOTIDIENS PAR RAPPORT À LA VAR GLOBALE DE NÉGOCIATION
(en millions de dollars canadiens)



VAR GLOBALE PAR CATÉGORIE DE RISQUE IMPORTANT
(en millions de dollars canadiens)



HISTOGRAMME – REVENUS DE NÉGOCIATION NETS QUOTIDIENS
(nombre de jours)



avantages résultant de la diversification au sein de notre portefeuille de négociation. Comme l'indique le tableau, notre VAR globale moyenne en 2004 s'est établie à 13 millions de dollars, soit un résultat inchangé par rapport à 2003. Le risque de taux d'intérêt est le principal facteur de contribution à la VAR. L'augmentation de la VAR liée aux actions observée à la fin du troisième trimestre et au début du quatrième trimestre est attribuable à l'accroissement des activités de négociation de titres de participation qui découle des activités de placement de titres de participation. Cette augmentation était prévue et avait fait l'objet d'une approbation préalable. À la fin de l'exercice, la VAR se situait de nouveau dans sa fourchette historique habituelle.

Le premier graphique présenté à la page 60 compare la VAR globale de négociation aux revenus nets quotidiens pertinents tirés des activités de négociation pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004. Au cours de l'exercice 2004, nous avons connu cinq séances de négociation marquées par des pertes nettes, et les pertes nettes subies durant une séance donnée n'excédaient

pas la VAR estimative pour cette séance. L'étendue de nos activités de négociation vise à diversifier le risque de marché en fonction de toute stratégie donnée et à réduire la volatilité des revenus tirés des activités de négociation.

Outre la VAR, nous procédons à des analyses de sensibilité et à des évaluations des facteurs de stress exhaustives, et ces analyses et évaluations font l'objet d'une surveillance et de rapports quotidiens qui servent de contrôles supplémentaires de notre exposition au risque de marché. Les analyses de sensibilité servent à mesurer l'incidence des mouvements mineurs des facteurs de risque individuels tels que les taux d'intérêt et les taux de change, et elles sont conçues de manière à isoler et à quantifier l'exposition aux facteurs de risque sous-jacents qui influent sur les cours des options. Les évaluations des facteurs de stress mesurent l'incidence des mouvements extrêmes du marché et elles servent à alerter la haute direction de notre exposition à des événements politiques, économiques ou d'autres événements perturbateurs possibles.

RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

La gestion des liquidités a pour objectif de garantir que nous pouvons générer ou obtenir, en temps opportun et de façon rentable, les espèces ou les quasi-espèces nécessaires pour satisfaire à nos obligations. La gestion des liquidités est essentielle pour protéger notre capital, maintenir la confiance du marché et garantir que nous pouvons profiter des possibilités d'expansion rentables.

Le risque d'illiquidité est géré de façon dynamique, et les risques sont

périodiquement mesurés, surveillés et atténués. Nous avons mis en œuvre un cadre exhaustif de gestion des liquidités, axé sur des politiques, des procédures, des méthodes et des processus de mesure. Au cours de l'exercice, nous avons exercé nos activités dans des conditions normales, sans excéder les plafonds approuvés en matière de flux de trésorerie nets.

Une analyse détaillée de la gestion des liquidités est présentée à la section Gestion des liquidités, à la page 66.

RISQUE D'ASSURANCE

Le risque d'assurance est le risque inhérent à la conception et à la souscription des polices d'assurance. Les principaux risques d'assurance sont les risques liés à la conception et à la tarification du produit, ainsi que les risques de souscription de l'assurance.

Les risques liés à la conception et à la tarification du produit représentent principalement la possibilité qu'il existe des différences entre les hypothèses formulées lors de la tarification du contrat d'assurance et les résultats techniques réels de la société. Ce type de risque touche principalement les polices d'assurance à long terme, en vertu desquelles notre capacité de modifier les primes ou les frais est limitée. Nous gérons ces risques à l'aide d'études détaillées des résultats pour corroborer les hypothèses formulées à l'égard des prix et au moyen d'une vérification indépendante des scénarios effectuée par nos actuaire. De plus, une tranche des obligations liées aux indemnités figurant au bilan permet de couvrir l'estimation erronée ou la détérioration des hypothèses formulées. Par ailleurs, certaines estimations aux fins de la tarification d'un produit peuvent être atténuées au moyen d'activités de réassurance.

Le risque de souscription représente la sélection inappropriée des risques à assurer ou l'évaluation erronée de la fréquence ou du montant des sinistres futurs liés à ces risques. Pour atténuer ce risque, nous avons établi des plans de conservation qui varient d'un marché et d'un emplacement géographique à l'autre. De plus, les activités de réassurance atténuent notre exposition aux demandes de règlement élevées.

Nous avons élaboré un tableau de bord, qui constitue un mécanisme de préparation de rapports qui sert à surveiller nos diverses activités d'assurance. Le rendement lié à chaque activité est évalué en fonction de diverses mesures du risque, et l'une des cotes suivantes lui est attribuée – sujet de préoccupation, à surveiller, bon. À la fin de l'exercice, aucune activité ne constituait un sujet de préoccupation. Afin de surveiller toute variation des tendances, nous appliquons d'autres critères d'évaluation à chaque portefeuille afin de générer l'un des indicateurs des tendances en matière de qualité suivants : en baisse, stable, en voie d'amélioration.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte directe ou indirecte en raison de l'inadéquation ou de l'échec des processus, de la technologie, de facteurs humains ou de faits externes. Au cours de l'exercice, nous avons subi deux pertes opérationnelles notables. La première est imputable à l'interruption des activités de traitement qui s'est produite lors de la mise à jour des programmes de l'un de nos systèmes informatiques. Cette interruption a influé sur notre capacité à rapidement rendre compte de certaines transactions dans les soldes des comptes des clients, et elle a touché la plupart de nos secteurs d'exploitation. Nous avons également subi une perte au titre de certains prêts hypothécaires qui auraient apparemment fait l'objet d'un montage frauduleux en 2001 et en 2002.

Afin d'atténuer les risques opérationnels au sein de l'entreprise, nous avons élaboré un Modèle de gestion du risque opérationnel. Ce modèle permet d'assurer la mise en place de l'infrastructure, des contrôles, des systèmes et des ressources humaines voulus au sein de l'entreprise. Il fait appel à un langage commun afin de permettre l'établissement de programmes, de techniques d'évaluation et d'outils de gestion à l'échelle de l'entreprise. Nous appliquons également des principes stricts de gouvernance d'entreprise, ainsi que nos valeurs et notre code de conduite, nous avons recours à un système de vérification interne indépendant basé sur le risque, et nous avons mis sur pied des unités fonctionnelles de conformité à la réglementation au siège social et dans les secteurs d'exploitation. Les trois principales composantes de notre Modèle de gestion du risque opérationnel sont (i) l'auto-évaluation des risques et des contrôles, (ii) la base de données sur les événements entraînant des pertes et (iii) les indicateurs de risque clés.

L'auto-évaluation des risques et des contrôles est un processus officiel qui sert à déterminer, à documenter, à évaluer et à gérer les risques opérationnels au sein de l'entreprise. Afin de faciliter cette auto-évaluation, les activités de chaque secteur d'exploitation et de chaque unité fonctionnelle ont été séparées de manière à former des entités aux fins de l'auto-évaluation. Chaque entité procède à une auto-évaluation afin de déterminer les risques

principaux, les contrôles en place pour atténuer les risques, l'incidence possible d'un problème, la probabilité qu'un incident se produise ainsi que le niveau de risque acceptable. Lorsque le risque résiduel est jugé inacceptable, le groupe déterminera les causes fondamentales et il conviendra d'un plan d'action et d'un calendrier d'exécution.

La base de données sur les événements entraînant des pertes est une base de données centralisée qui sert à recueillir des informations sur les pertes opérationnelles dont l'incidence financière excède 10 000 \$. Les informations clés qui sont recueillies, notamment la fréquence, la gravité et la nature des pertes opérationnelles, servent à mieux comprendre les causes fondamentales des pertes opérationnelles et à améliorer les stratégies d'atténuation du risque. Les données recueillies relativement aux pertes opérationnelles nous permettront également de déterminer le capital devant être attribué aux risques opérationnels, processus qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de Bâle II.

Les indicateurs de risque clés nous aident à reconnaître les risques opérationnels et les pertes possibles auxquels nous sommes exposés et à composer avec ceux-ci. Un grand nombre de nos secteurs d'exploitation et de nos unités fonctionnelles utilisent des indicateurs de risque clés depuis longtemps. Il s'agit dans bien des cas de programmes officiels, qui sont couramment utilisés aux fins de la gestion des activités et des risques.

Bien que le risque opérationnel ne soit pas un nouveau risque, il est évident que le secteur des services financiers accorde une plus grande importance à ce risque ainsi qu'à sa gestion rigoureuse, comme en témoignent les activités de réforme du capital ou les nouvelles attentes eu égard à la gestion et à la présentation de ce risque. Les initiatives dont il est fait mention ci-dessus sont des éléments clés de nos stratégies visant la gestion efficace du risque opérationnel. Nous continuerons de les améliorer et nous poursuivrons nos activités de recherche-développement, de manière à demeurer au premier rang en matière des meilleures pratiques de gestion du risque opérationnel.

PRIORITÉ FINANCIÈRE : GESTION DU BILAN ET DU CAPITAL

Points saillants

- Prêts à la consommation en hausse de 10 %
- Dépôts en hausse de 4 %
- Capitaux autogénérés de 1,5 milliard de dollars
- Ratio du capital de première catégorie de 8,9 % et ratio du capital total de 12,4 %
- Rachat de 14,6 millions d'actions ordinaires et émission de 3,3 millions d'actions ordinaires, pour une réduction nette de 11,3 millions d'actions ordinaires

Le total de l'actif se chiffrait à 447,7 milliards de dollars au 31 octobre 2004, en hausse de 35,1 milliards ou 9 % par rapport au 31 octobre 2003.

Les titres ont diminué de 0,8 milliard de dollars ou 1 % par rapport à l'an dernier.

Les prêts (avant la provision cumulative pour pertes sur prêts) se sont accrus de 16,6 milliards de dollars ou 10 %, résultat qui reflète la forte demande liée aux prêts ainsi que la baisse des taux d'intérêt. Les prêts à la consommation (prêts hypothécaires résidentiels, prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit) ont augmenté de 11,7 milliards de dollars ou 10 %, les prêts hypothécaires résidentiels ayant progressé de 5,4 milliards ou 7 % (compte tenu de la titrisation de 5,0 milliards de dollars de prêts au cours de l'exercice), les prêts aux particuliers ayant augmenté de 4,7 milliards ou 14 %, et les prêts sur cartes de crédit ayant connu une hausse de 1,6 milliard ou 34 %. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont augmenté de 4,9 milliards de dollars ou 9 % (compte tenu de la titrisation de 0,5 milliard de dollars de prêts au cours de l'exercice), résultat qui découle en grande partie de la croissance des activités d'emprunt de titres.

Les autres actifs ont connu une hausse de 16,3 milliards de dollars et ils se sont établis à 87,8 milliards. Cette hausse découle principalement de l'augmentation des montants à recevoir de courtiers découlant de l'accroissement des activités et des améliorations que nous avons apportées au processus d'établissement des renseignements relatifs à la comptabilisation des valeurs mobilières à la date de transaction, ainsi que de l'augmentation des garanties autres qu'en espèces reçues eu égard aux activités de prêt de titres.

Les dépôts se sont établis à 271,6 milliards de dollars, en hausse de 11,1 milliards ou 4 % par rapport au 31 octobre 2003. Les dépôts productifs d'intérêts ont progressé de 7,2 milliards de dollars ou 3 %, et les dépôts non productifs d'intérêts, de 3,9 milliards ou 14 %. Les dépôts des particuliers ont connu une hausse de 6,3 milliards de dollars, les dépôts des entreprises et des gouvernements se sont accrus de 1,6 milliard, et les dépôts bancaires ont augmenté de 3,2 milliards. De plus amples renseignements sur les dépôts sont fournis à la note 11 présentée à la page 93.

La juste valeur des prêts et des dépôts diffère de leur valeur comptable respective en raison des variations des taux d'intérêt et des changements dans la situation de crédit. La juste valeur estimative des montants de prêts exigibles des clients excédait leur valeur comptable de 1,5 milliard de dollars au 31 octobre 2004, et de 1,8 milliard au 31 octobre 2003. La juste valeur estimative des dépôts payables aux clients excédait leur valeur comptable de 0,9 milliard de dollars au 31 octobre 2004, et de 1,3 milliard au 31 octobre 2003. Le montant net de l'excédent de la juste valeur des montants de prêts exigibles des clients sur la juste valeur des dépôts payables aux clients se chiffrait à 614 millions de dollars au 31 octobre 2004, comme l'indique la note 24, à la page 108.

Les autres passifs ont augmenté de 21,8 milliards de dollars et se sont établis à 147,7 milliards. Cette augmentation est en grande partie imputable à l'augmentation des montants à verser aux courtiers résultant de l'accroissement des activités et des améliorations que nous avons apportées au processus d'établissement des renseignements relatifs à la comptabilisation des valeurs mobilières à la date de transaction, ainsi que de l'augmentation des garanties reçues eu égard aux activités de prêt de titres.

Les débiteures subordonnées (titres de second rang) ont augmenté de 1,9 milliard de dollars et se sont chiffrées à 8,5 milliards. Ce résultat tient au fait que le nombre de débiteures émises a excédé le nombre de débiteures rachetées, comme il est indiqué à la page 63, à la section Gestion du capital.

La part des actionnaires sans contrôle dans les filiales est composée principalement de notre participation dans Fiducie de capital RBC, une société de fiducie à capital fixe qui détient 1,4 milliard de dollars en titres de fiducie transférables (RBC TruCS) en circulation. Les titres de fiducie RBC TruCS sont inclus dans le capital de première catégorie suivant les lignes directrices établies par le BSIF.

Les capitaux propres se chiffraient à 18,4 milliards de dollars au 31 octobre 2004, en hausse de 0,3 milliard par rapport à l'an dernier. Ce résultat reflète la hausse de 0,7 milliard de dollars des bénéfices non répartis qui a largement neutralisé la baisse de 0,2 milliard des autres éléments du résultat global cumulés, ainsi que les actions de 0,4 milliard de dollars acquises et détenues par des employés en vertu de structures de rémunération et par d'autres filiales pour des raisons autres que l'annulation inscrites à titre de déduction des capitaux propres pour des actions de trésorerie. La baisse de 0,2 milliard de dollars des autres éléments du résultat global cumulés est principalement imputable à l'accroissement de 0,7 milliard de dollars des pertes de change non réalisées, déduction faite des activités de couverture, résultat qui a été contrebalancé par une réduction de 0,4 milliard de l'obligation additionnelle au titre des charges de retraite, déduction faite des impôts connexes, qui découle principalement de l'accroissement de la juste valeur de l'actif des régimes.

Nous capitalisons les régimes de retraite conformément aux prescriptions des lois et aux exigences réglementaires, qui précisent qu'un régime doit être capitalisé si un déficit actuariel se produit. Les diverses hypothèses et méthodes prescrites aux fins des exigences réglementaires en matière de capitalisation diffèrent de celles qui sont appliquées à des fins comptables. Cette année, nous avons versé des cotisations de 285 millions de dollars aux régimes de retraite. La note 18, à la page 100, décrit la capitalisation à des fins comptables et la sensibilité des hypothèses clés.

Au 30 novembre 2004, nous avions 644 069 606 actions ordinaires en circulation. À cette même date, nous avions également en circulation 12 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série N, 6 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série O, 4 000 000 d'actions privilégiées de premier rang, en dollars américains, à dividende non cumulatif de série P, et 10 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série S. À l'heure actuelle, nous pouvons, sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto, convertir les actions privilégiées de premier rang de séries N, O et P en actions ordinaires. Avec prise d'effet le 24 août 2006, nous pourrions, sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto, convertir les actions privilégiées de premier rang de série S en actions ordinaires. Au 30 novembre 2004, le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion des actions privilégiées de premier rang de séries N, O et P s'élevait à 9 757 728.

GESTION DU CAPITAL

Nous gérons activement notre capital afin d'équilibrer la volonté de maintenir de solides ratios de capital et le désir de conserver des cotes de crédit élevées ainsi que la ferme détermination de fournir des rendements élevés à nos actionnaires. Pour parvenir à cet équilibre, nous tenons compte des exigences des organismes de réglementation, des agences de notation, des déposants et des actionnaires, ainsi que de nos plans d'affaires futurs, de nos comparaisons avec les pairs et de notre position relativement aux objectifs à moyen terme en matière de ratios de capital approuvés par le Conseil d'administration. Nous tenons également compte des coûts et des modalités liés aux émissions de capitaux actuelles et éventuelles, et des exigences prévues en matière de capital.

Nous sommes résolus à maintenir d'excellents ratios de capital en continuant de générer des capitaux à l'interne, en émettant des instruments de capital lorsque cela est approprié, et en assurant une croissance contrôlée de l'actif. Nous avons obtenu des niveaux de capitaux autogénérés élevés à l'exercice 2004, ce qui nous a permis de continuer à racheter des actions ainsi que certains instruments de capital en circulation. Nos cotes de crédit continuent d'avoir une incidence favorable sur notre capacité à réunir des capitaux à des prix compétitifs.

Activités de gestion du capital

En 2004, le nombre d'actions ordinaires en circulation a diminué de 11,3 millions. Nous avons racheté 14,6 millions d'actions ordinaires pour un montant de 892 millions de dollars. Une tranche de 8,2 millions d'actions a été rachetée en contrepartie de 504 millions de dollars dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités ayant pris fin en juin 2004, et une tranche de 6,4 millions d'actions ordinaires a été rachetée en contrepartie de 388 millions de dollars dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui a pris effet le 24 juin 2004. En vertu de ce programme d'une durée de un an, nous pouvons racheter jusqu'à concurrence de 25 millions d'actions ordinaires, à savoir environ 3,8 % des actions ordinaires en circulation. Nous avons émis 3,3 millions d'actions ordinaires pour un montant de 119 millions de dollars eu égard à l'exercice d'options sur actions par les employés.

Au cours de l'exercice, nous avons émis 2,5 milliards de dollars de débetures subordonnées par l'entremise de notre programme canadien de

billets à moyen terme. Ces débetures se qualifient à titre de capital de catégorie 2B aux fins du capital réglementaire. Une tranche de 1 milliard de dollars de ces débetures a été émise le 3 novembre 2003, une tranche de 500 millions, le 27 janvier 2004, et une tranche de 1 milliard, le 13 avril 2004. Le 18 juin 2004, nous avons émis 600 millions de dollars de débetures subordonnées qui se qualifient à titre de capital de catégorie 2A. Au cours de l'exercice, nous avons racheté un total de 1 025 millions de dollars de débetures subordonnées qui se qualifient à titre de capital de catégorie 2B. Une tranche de 350 millions de dollars de ces débetures a été rachetée le 12 avril 2004, une tranche de 350 millions, le 11 juin 2004, une tranche de 175 millions, le 7 juillet 2004, et une tranche de 150 millions, le 12 octobre 2004.

Dividendes

Notre politique relative aux dividendes sur actions ordinaires reflète nos perspectives en ce qui concerne le bénéfice, nos ratios de distribution désirés, ainsi que le besoin de maintenir des niveaux de capital adéquats pour financer les débouchés d'affaires. Le ratio de distribution cible relatif aux dividendes sur actions ordinaires, qui était de 35 % à 45 %, a été majoré à une fourchette de 40 % à 50 % au premier trimestre de l'exercice. En 2004, le ratio de distribution s'est établi à 47 %, en hausse par rapport à 38 % l'an dernier. Les dividendes sur actions ordinaires versés au cours de l'exercice se sont établis à 2,02 \$, en hausse de 17 % par rapport à l'an dernier.

Capital réglementaire

La suffisance du capital des banques canadiennes est réglementée suivant les lignes directrices établies par le BSIF, fondées sur les normes de la Banque des règlements internationaux. Le capital réglementaire comporte deux catégories. Le capital de première catégorie comprend les éléments de capital plus permanents que ceux de deuxième catégorie. Les composantes des deux catégories sont présentées au tableau 22.

Les ratios de capital réglementaire sont calculés en divisant le capital de première catégorie et le capital total par l'actif ajusté en fonction des risques, selon l'information financière établie conformément aux PCGR du Canada. L'actif ajusté en fonction des risques présenté au tableau 23 à la page 64 est déterminé en appliquant des coefficients de pondération des

Tableau 22 Ratios de capital (1)

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et le coefficient actif-capital) | 2004 | 2003 | 2002 |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|
| Capital de première catégorie | | | |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 17 349 \$ | 17 543 \$ | 17 238 \$ |
| Actions privilégiées à dividende non cumulatif | 832 | 832 | 1 545 |
| Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales | | | |
| Fiducie de capital RBC | 1 400 | 1 400 | 1 400 |
| Fiducie de capital RBC II | 900 | 900 | — |
| Autres | 27 | 27 | 29 |
| Écart d'acquisition | (4 236) | (4 443) | (4 832) |
| | 16 272 | 16 259 | 15 380 |
| Capital de deuxième catégorie | | | |
| Débetures subordonnées permanentes (3) | 954 | 396 | 467 |
| Autres débetures subordonnées (2), (3) | 7 131 | 5 847 | 6 147 |
| Provision cumulative générale (4) | 1 227 | 1 407 | 1 420 |
| | 9 312 | 7 650 | 8 034 |
| Participation dans les filiales d'assurance | (2 532) | (2 143) | (2 014) |
| Autres participations importantes | (302) | (371) | (368) |
| Protection de premier niveau contre les pertes | (17) | (21) | (20) |
| Capital total | 22 733 \$ | 21 374 \$ | 21 012 \$ |
| Actif ajusté en fonction des risques | 183 409 \$ | 166 911 \$ | 165 559 \$ |
| Ratios de capital | | | |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif ajusté en fonction des risques | 9,5 % | 10,5 % | 10,4 % |
| Capital de première catégorie sur l'actif ajusté en fonction des risques | 8,9 % | 9,7 % | 9,3 % |
| Capital total sur l'actif ajusté en fonction des risques | 12,4 % | 12,8 % | 12,7 % |
| Coefficient actif-capital (5) | 18,1 | 18,2 | 17,3 |

(1) Calculé selon les lignes directrices fournies par le surintendant des institutions financières Canada (BSIF) et selon l'information financière préparée en vertu des PCGR du Canada.

(2) Les débetures subordonnées dont l'échéance survient dans moins de cinq ans doivent être amorties selon la méthode linéaire sur l'échéance résiduelle jusqu'à leur élimination et sont, par conséquent, incluses dans ce tableau à leur valeur non amortie.

(3) En 2004, nous avons émis des débetures subordonnées pour un montant de 3,1 milliards de dollars (néant en 2003; 400 millions de dollars US en 2002); cette opération a augmenté du même montant le capital total. Nous avons remboursé des débetures subordonnées pour un montant de 1 025 millions de dollars (100 millions en 2003; 400 millions en 2002).

(4) La provision cumulative générale pour pertes sur créances peut être incluse dans le capital de deuxième catégorie jusqu'à concurrence de 0,875 % (0,875 % en 2003 et en 2002) de l'actif ajusté en fonction des risques.

(5) Total de l'actif et des instruments financiers hors bilan désignés, conformément aux lignes directrices du BSIF, divisé par le capital total.

risques prescrits par le BSIF aux actifs figurant au bilan et aux instruments financiers hors bilan en fonction du risque de crédit réputé de la contrepartie. L'actif ajusté en fonction des risques comprend également un montant au titre du risque de marché lié à notre portefeuille de négociation.

En 1999, le BSIF a établi des objectifs officiels pour le capital à risque visant les institutions de dépôt au Canada. Cet objectif est de 7 % pour le ratio du capital de première catégorie et de 10 % pour le ratio du capital total. Au 31 octobre 2004, nos ratios du capital de première catégorie et du capital total s'établissaient respectivement à 8,9 % et à 12,4 %. Ces mêmes ratios étaient de 9,7 % et de 12,8 % au 31 octobre 2003. Au cours de l'exercice 2004, nous avons maintenu des ratios de capital supérieurs à nos objectifs à moyen terme de 8,0 % à 8,5 % pour le capital de première catégorie et de 11 % à 12 % pour le capital total. Outre les ratios du capital de première catégorie et du capital total, les banques canadiennes doivent exercer leurs activités dans les limites d'un levier financier et s'assurer que leur coefficient actif-capital n'excède pas le niveau prescrit par les organismes de réglementation. Au 31 octobre 2004, notre coefficient actif-capital était de 18,1 fois, soit un coefficient qui demeure bien en deçà du maximum permis par le BSIF et qui est analogue au coefficient de 18,2 fois au 31 octobre 2003.

Capital économique

Nous calculons également les exigences en matière de capital au moyen de méthodes d'évaluation des risques, selon lesquelles nous attribuons du capital-risque aux secteurs d'exploitation en fonction du risque inhérent à leurs activités. Ce capital économique, une mesure hors PCGR, diffère du capital réglementaire en ce sens que le montant de capital requis se base sur des modèles que nous avons élaborés pour déterminer le risque de crédit, le

risque d'illiquidité, le risque opérationnel, le risque de marché et les autres risques, plutôt que sur les lignes directrices établies par le BSIF et sur l'information financière préparée en vertu des PCGR du Canada. Les niveaux de capital économique se situent de façon constante en deçà du capital réglementaire total, ce qui signifie que nous disposons d'un capital réglementaire suffisant pour soutenir les risques que nous assumons. Un sommaire du capital économique est présenté à la page 58.

Modifications en cours d'élaboration

Les modifications à l'accord de Bâle II visant l'évaluation de l'adéquation des fonds propres ont été finalisées en juin 2004. La mise en œuvre débutera à l'exercice 2006, et la conformité au nouveau dispositif d'adéquation est prévue d'ici la fin de 2007. Nous nous préparons activement en vue de cette mise en œuvre, tel qu'il est mentionné à la page 58, à la section Gestion du risque.

Plusieurs modifications de principes comptables ont été introduites ou proposées et portent sur la consolidation des entités à détenteurs de droits variables (se reporter à la note 1, à la page 82, ainsi qu'à la note 14, à la page 95), sur le classement de certains instruments financiers à titre de capitaux propres ou de passif, et sur l'établissement, à des fins comptables, de certains soldes d'actifs. Ces modifications pourraient avoir une incidence importante sur notre présentation de l'actif et des instruments de capital. Nous continuons de surveiller attentivement les modifications apportées au cadre comptable et leur incidence possible sur nos niveaux de capitalisation et nous nous entretenons régulièrement à cette fin avec nos vérificateurs externes, d'autres institutions financières, l'Association des banquiers canadiens et le BSIF.

Tableau 23 Actif ajusté en fonction des risques (1)

| | Montant au bilan | Taux de pondération moyen des risques (2) | Solde ajusté en fonction des risques | |
|--|---------------------|---|--------------------------------------|-------------------|
| | | | 2004 | 2003 |
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | | | | |
| Actif au bilan | | | | |
| Liquidités et dépôts à des banques | 11 096 \$ | 17 % | 1 833 \$ | 2 026 \$ |
| Valeurs mobilières | | | | |
| Émises ou garanties par le gouvernement canadien ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE | 29 536 | – | 30 | 28 |
| Autres | 99 410 | 7 % | 7 062 | 4 557 |
| Prêts hypothécaires résidentiels (3) | | | | |
| Assurés | 36 321 | 1 % | 390 | 377 |
| Ordinaires | 47 822 | 51 % | 24 561 | 21 951 |
| Autres prêts et acceptations (3) | | | | |
| Émis ou garantis par le gouvernement canadien ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE | 14 523 | 19 % | 2 828 | 3 778 |
| Autres | 128 923 | 69 % | 88 412 | 82 169 |
| Autres actifs | 61 565 | 13 % | 7 852 | 6 996 |
| | 429 196 \$ | | 132 968 \$ | 121 882 \$ |
| | | | | |
| | Montant contractuel | Facteur de conversion de crédit | Équivalent-crédit | |
| Instruments financiers hors bilan | | | | |
| Instruments de crédit | | | | |
| Garanties et lettres de crédit de soutien | | | | |
| Financières | 15 097 \$ | 100 % | 15 097 \$ | 79 % |
| Non financières | 3 523 | 50 % | 1 761 | 85 % |
| Lettres de crédit documentaire | 592 | 20 % | 118 | 39 % |
| Prêts de titres | 27 055 | 100 % | 27 055 | 8 % |
| Engagements de crédit | | | | |
| Échéance initiale de un an ou moins | 45 682 | – | – | – |
| Échéance initiale supérieure à un an | 28 912 | 50 % | 14 456 | 96 % |
| Montants non engagés | 60 972 | – | – | – |
| Facilités d'émission d'effets/Facilités de prise ferme renouvelables | 23 | 50 % | 12 | 100 % |
| | 181 856 \$ | | 58 499 \$ | 29 465 \$ |
| Produits dérivés (4) | 2 522 309 | | 33 954 | 26 % |
| Total des instruments financiers hors bilan | 2 704 165 \$ | | 92 453 \$ | 38 204 \$ |
| Total du risque de marché spécifique et général | | | | 12 237 |
| Total de l'actif ajusté en fonction des risques | | | | 183 409 \$ |
| | | | | 166 911 \$ |

(1) Calculé selon les lignes directrices fournies par le surintendant des institutions financières Canada et l'information financière préparée en vertu des PCGR du Canada.

(2) Représente le taux de pondération moyen des risques de contrepartie liés à une catégorie donnée.

(3) Les montants sont présentés déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts.

(4) Comprend les produits dérivés de crédit autres que de négociation traités à titre de nantissement du capital aux fins du risque de crédit.

GESTION DE L'ACTIF ET DU PASSIF

Vue générale

La gestion de l'actif et du passif inclut l'évaluation, la surveillance et la gestion de notre portefeuille autre que de négociation, la gestion des liquidités et le financement. Il est important de noter qu'un grand nombre de facteurs détaillés dans cette section du Rapport de gestion, dans l'analyse des facteurs présentée aux pages 71 et 72 ainsi que dans l'analyse de la

gestion des risques présentée aux pages 57 à 61 sont susceptibles d'influer sur les liquidités et les ressources en capital. Par ailleurs, les mécanismes de financement hors bilan sont souvent intégrés aux liquidités et aux ressources en capital, et ils font l'objet d'une analyse détaillée aux pages 68 à 71 de la présente section.

PORTEFEUILLE AUTRE QUE DE NÉGOCIATION

Les activités bancaires traditionnelles autres que de négociation, telles que l'acceptation de dépôts et les prêts, nous exposent aux risques de marché, dont le risque de taux d'intérêt décrit à la page 60 qui est la principale composante de ces risques.

Nous gérons activement le risque de taux d'intérêt lié aux activités nord-américaines autres que de négociation figurant au bilan, et nous supervisons le reste des activités autres que de négociation pour lesquelles des plafonds ont été établis eu égard au risque de taux d'intérêt. Nous nous efforçons d'adopter les meilleures pratiques de l'industrie et d'exécuter les activités suivantes :

Politiques

Le Comité des politiques en matière de risque et de révision du Conseil d'administration approuve les politiques globales qui régissent la gestion du risque de taux d'intérêt. Les politiques établissent les normes de gestion et les plafonds acceptables en deçà desquels le risque lié au revenu net d'intérêt sur un horizon de 12 mois et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres doivent être maintenus. Ces plafonds sont fondés sur un mouvement parallèle immédiat et soutenu d'environ 200 points de base sur la courbe de rendement. Le plafond relatif au risque lié au revenu net d'intérêt est égal à 6 % du revenu net d'intérêt prévu et, en ce qui concerne le risque lié à la valeur économique des capitaux propres, il est égal à 12 % des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires prévus. La valeur économique des capitaux propres correspond à la valeur actualisée nette de notre actif, de notre passif et de nos instruments hors bilan.

Établissement des prix de cession interne des fonds en fonction des taux d'intérêt

Nous utilisons un mécanisme de prix de cession interne des fonds en ce qui concerne les transactions, de manière à transférer le risque de taux d'intérêt à la trésorerie générale et à quantifier l'écart dont les divers secteurs d'exploitation ont bénéficié. Les taux utilisés pour établir les prix de cession interne des fonds sont basés sur les taux du marché et ils s'alignent sur les principes de gestion des risques. Nous corroborons ces taux au moyen de recherches empiriques concernant le comportement des clients, et les décisions relatives à l'établissement des prix de notre secteur de détail tiennent compte de ces taux.

Recherches appliquées

Nous recherchons constamment les meilleures pratiques en matière d'évaluation des instruments, de modélisation économétrique et de nouvelles méthodes de couverture. Pour ce faire, nous procédons notamment à une évaluation des processus traditionnels de gestion de l'actif et du passif et nous appliquons les méthodes quantitatives les plus récentes à nos processus sur une base pro forma.

Nous nous concentrons en outre sur l'élaboration de modèles d'évaluation des produits de détail qui tiennent compte de l'incidence du

comportement des consommateurs. Ces modèles d'évaluation sont habituellement fondés sur une estimation économétrique des choix exercés par les consommateurs eu égard aux options intégrées dans les produits de détail. Les principales options intégrées sont les options relatives aux engagements liés aux taux hypothécaires et les options de paiement anticipé. En ce qui concerne le passif figurant au bilan, nous nous concentrons sur la modélisation de la sensibilité de la valeur des dépôts ayant une échéance indéterminée aux variations des taux d'intérêt.

Mesure du risque

Nous mesurons notre risque sur une base quotidienne, hebdomadaire et mensuelle, en adoptant la fréquence appropriée selon la taille et la complexité du portefeuille. La mesure du risque est fonction des taux relatifs aux clients ainsi que des taux sur lesquels se base l'établissement des prix de cession interne des fonds. Nous continuons d'investir des sommes importantes dans les nouvelles technologies afin de faciliter la mesure et la gestion, en temps opportun, de notre risque de taux d'intérêt. Nous utilisons l'analyse du taux de référence à titre de principale mesure aux fins de la gestion des risques. Cette analyse nous fournit une évaluation de la sensibilité de la valeur économique de nos capitaux propres aux fluctuations instantanées des points individuels sur la courbe de rendement.

Nous complétons notre évaluation en mesurant le risque de taux d'intérêt en fonction de divers scénarios de marché dynamiques et statiques. Les scénarios dynamiques simulent notre revenu d'intérêt en réponse à diverses combinaisons de facteurs commerciaux et de facteurs de marché. Les facteurs commerciaux incluent des hypothèses concernant des stratégies futures d'établissement des prix ainsi que le volume et la composition des nouvelles affaires, tandis que les facteurs de marché incluent des fluctuations présumées des taux d'intérêt ainsi que des variations dans la forme des courbes de rendement. Les scénarios statiques complètent les scénarios dynamiques et sont aussi utilisés pour évaluer les risques liés à la valeur des capitaux propres et au revenu net d'intérêt.

Gestion du risque de taux d'intérêt

Notre objectif vise à gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation figurant au bilan de manière à le maintenir à un niveau constant donné, et ce, sur une base continue. Nous modifions le profil de risque du bilan au moyen d'opérations de couverture proactives pour atteindre le niveau visé.

Le risque de taux d'intérêt peut être subdivisé en risque linéaire et en risque non linéaire, selon la façon dont les différentes composantes du bilan réagissent aux fluctuations des taux d'intérêt. Nous gérons le risque linéaire au moyen principalement de swaps de taux d'intérêt. Le risque non linéaire découle principalement des options intégrées à nos produits, qui permettent aux clients de modifier l'échéance de leurs prêts ou de leurs dépôts. Ainsi, un client peut choisir de rembourser un prêt personnel à l'avance, ou un client potentiel peut obtenir un taux fixe sur un prêt hypothécaire avant que

Tableau 24 Évaluation des risques de marché – activités autres que de négociation (1)

| | 2004 | | 2003 | | 2002 | |
|------------------------------------|--|------------------------------------|--|------------------------------------|--|------------------------------------|
| | Risque lié à la valeur économique des capitaux propres | Risque lié au revenu net d'intérêt | Risque lié à la valeur économique des capitaux propres | Risque lié au revenu net d'intérêt | Risque lié à la valeur économique des capitaux propres | Risque lié au revenu net d'intérêt |
| (en millions de dollars canadiens) | | | | | | |
| Augmentation de 100 p.b. | (412) \$ | 70 \$ | (423) \$ | 115 \$ | (309) \$ | 104 \$ |
| Diminution de 100 p.b. | 215 | (150) | 261 | (126) | 145 | (151) |
| Augmentation de 200 p.b. | (882) \$ | 107 \$ | (869) \$ | 207 \$ | (662) \$ | 190 \$ |
| Diminution de 200 p.b. | 405 | (314) | 545 | (294) | 345 | (327) |

(1) Les montants sont présentés avant impôts au 31 octobre.

ce dernier ne prenne effet. La modélisation des options intégrées se fonde sur des hypothèses basées sur des recherches empiriques, et les risques sont gérés soit au moyen d'options d'achat, soit à l'aide d'une stratégie de couverture dynamique.

Nous surveillons constamment l'efficacité de nos activités d'atténuation du risque de taux d'intérêt au sein de la trésorerie générale, sur la base de la valeur. Dans le cadre de ce processus, les hypothèses qui sous-tendent les modèles sont corroborées par le comportement réel des clients.

Le tableau 24 de la page précédente présente l'incidence potentielle d'une augmentation et d'une diminution de 100 points de base et de 200 points de base des taux d'intérêt liés au portefeuille autre que de négociation sur la valeur économique de nos capitaux propres et sur notre revenu net d'intérêt. Ces mesures sont fondées sur notre position au 31 octobre 2004 ainsi que sur des hypothèses formulées par la direction et corroborées

par des recherches empiriques. Elles présument également qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Nous définissons un bilan indifférent au risque comme un bilan eu égard auquel la sensibilité aux taux d'intérêt de tous les éléments de passif est appariée à une tranche de l'actif, les actifs résiduels – qui représentent l'investissement théorique des capitaux propres – étant investis uniformément sur une période de cinq ans. Cela nous permet de trouver le compromis idéal entre le risque lié à la valeur de nos capitaux propres et le risqué lié au revenu net d'intérêt découlant des variations des taux d'intérêt.

Toutes les mesures de taux d'intérêt dont il est question dans la présente section se basent sur nos positions de taux d'intérêt à un moment donné. Ces positions changent continuellement en raison de nos activités d'exploitation quotidiennes et de nos mesures de gestion des risques.

GESTION DES LIQUIDITÉS

Notre cadre de gestion des liquidités vise à s'assurer que nous disposons de sources de liquidités fiables et rentables pour satisfaire à nos engagements actuels et prospectifs, tant au bilan que hors bilan. Les objectifs principaux liés à ce cadre sont le maintien d'un nombre important de dépôts de base provenant des clients, l'accès continu à des sources diversifiées de financement de gros et le maintien d'un portefeuille de titres négociables non grevés qui nous donne un accès immédiat à des liquidités. L'analyse qui suit reflète nos pratiques et processus en matière de gestion consolidée des liquidités.

L'unité fonctionnelle de la trésorerie générale est responsable de l'élaboration de politiques, de stratégies et de plans d'urgence en matière de gestion des liquidités, ainsi que de la recommandation et de la surveillance de plafonds s'inscrivant dans ce cadre. Nos principales plateformes de négociation et de financement régionales fournissent un soutien transactionnel eu égard aux politiques et stratégies de gestion des liquidités. Le Comité de gestion des risques et le Comité actif-passif sont chargés de superviser la gestion des liquidités et les politiques y ayant trait et reçoivent régulièrement des rapports sur la conformité aux plafonds et lignes de conduite établis. Le Comité de vérification et le Comité des politiques en matière de risque et de révision du Conseil d'administration approuvent notre cadre de gestion des liquidités et les principales politiques connexes, et le Conseil d'administration est périodiquement avisé de notre position de liquidité actuelle et prospective. Nous avons également mis sur pied un plan d'urgence, qui est maintenu et géré par l'équipe de gestion des crises de liquidité.

Puisque la majeure partie du financement de nos filiales provient de l'entité mère, nous procédons à une gestion consolidée de nos liquidités. Lorsque nous gérons les flux de trésorerie entre différentes entités juridiques à l'intérieur de notre groupe consolidé, nous tenons compte des questions fiscales et réglementaires liées à chaque territoire de compétence. Bien que ces questions fiscales et réglementaires ajoutent à la complexité des mouvements de fonds internes, en raison d'arrangements de financement intergroupes, notre approche consolidée de la gestion des liquidités tient déjà compte des demandes de financement maximales estimatives liées aux exigences intergroupes. Les filiales qui sont responsables de la gestion de leurs propres liquidités le font conformément aux politiques et pratiques établies par l'unité fonctionnelle de la trésorerie générale ainsi qu'aux exigences réglementaires en vigueur.

Nous mesurons et surveillons notre position de liquidité en fonction des risques structural, stratégique et éventuel. L'évaluation de notre position de liquidité en fonction de ces risques reflète les estimations et jugements de la direction quant au comportement de nos clients et à la conjoncture future des marchés. Nous surveillons des pratiques de l'industrie et les nouvelles dispositions réglementaires et, s'il y a lieu, nous révisons notre cadre de gestion des liquidités afin de refléter les nouveautés pertinentes. Nous sommes d'avis que notre profil de liquidités est solide et qu'aucune tendance, demande, incertitude ni aucun engagement ou événement n'est présentement en mesure d'avoir une incidence importante sur la situation actuelle de nos liquidités.

Gestion du risque d'illiquidité structural

La composition actuelle du bilan peut donner lieu à un risque d'illiquidité en raison des décalages entre les échéances réelles des actifs et des passifs. La gestion du risque d'illiquidité structural porte sur ce type de risque, qui est mesuré et surveillé au moyen d'analyses continues de notre bilan.

Nous utilisons un modèle de capital en liquidités aux fins de l'évaluation de la liquidité du bilan et de l'établissement d'un échéancier approprié pour notre financement par emprunt. Ce modèle exhaustif, qui se fonde sur des formules, permet d'évaluer notre capacité à poursuivre nos activités à titre d'entreprise en exploitation durant un événement prolongé touchant les liquidités, tel que le retrait imprévu du financement à court terme. Dans le

contexte d'un modèle d'entreprise durable, le modèle de capital en liquidités nous permet de mesurer et de contrôler la relation entre les actifs non liquides et le financement de base. Cette reconstruction de notre bilan nous permet d'estimer avec plus de précision notre exposition à une perte prolongée de financement non garanti et de prévoir des plans d'urgence, ainsi que de quantifier nos besoins de trésorerie à plus long terme.

Gestion du risque d'illiquidité stratégique

La gestion du risque d'illiquidité stratégique se rapporte à nos besoins de financement quotidiens habituels, et elle repose sur l'établissement de limites précisant le niveau maximal de sorties nettes de liquidités pour des périodes données, surtout pour certaines périodes à court terme importantes.

Une analyse au moyen de scénarios est effectuée périodiquement, simulant le comportement présumé des flux de trésorerie en fonction de différentes conditions, afin d'évaluer les besoins de financement et, le cas échéant, de mettre à jour les hypothèses et les limites. Nous surveillons quotidiennement les rapports détaillés des décalages entre les montants de nos principaux actifs et passifs à court terme afin d'assurer leur conformité avec les limites de prudence établies eu égard au risque global du groupe, ainsi qu'avec les limites concernant les principales devises et secteurs géographiques qui sont approuvées par le Comité de la politique de prêt et confirmées par le Comité de vérification du Conseil d'administration. La trésorerie générale fournit des directives aux unités individuelles chargées d'assurer l'application uniforme des principes de gestion des flux de trésorerie dans toute l'entreprise.

Gestion du risque d'illiquidité éventuel

Le plan d'urgence relatif aux liquidités définit des plans d'action exhaustifs qui seront mis en œuvre si une perturbation générale du marché ou des conditions économiques défavorables susceptibles de nuire à notre capacité de respecter nos engagements se produisent. Le plan d'urgence comporte quatre scénarios de marché d'une durée différente et fait ressortir les risques d'illiquidité possibles et les mesures requises à leur égard. L'équipe de gestion des crises de liquidité, qui se compose de cadres supérieurs de nos secteurs d'exploitation et unités fonctionnelles, se réunit régulièrement pour examiner, tester et actualiser les plans de mise en œuvre et pour déterminer s'il y a lieu de mettre en œuvre les plans en raison d'événements qui surviennent au Canada et à l'échelle mondiale.

Afin de composer avec les risques d'illiquidité possibles que fait ressortir notre analyse des scénarios, nous maintenons un portefeuille de valeurs mobilières négociables non grevées et gardées en dépôt. Ces actifs de première qualité constituent une source fiable et spécifique de fonds d'urgence, car ils doivent être négociés sur des marchés secondaires larges et actifs ou constituer des biens affectés en garantie admissibles au titre des emprunts auprès des banques centrales, et ils peuvent par conséquent être vendus ou donnés en gage facilement en contrepartie d'emprunts garantis. Selon notre scénario de base, les actifs liquides gardés en dépôt que nous détenons sont jugés suffisants pour satisfaire à toutes les obligations présentées au bilan ou hors bilan en cas de difficultés temporaires d'accès au financement. De plus, nous avons accès en tout temps à un portefeuille distinct de titres admissibles pour soutenir notre participation aux systèmes de paiement et de règlement canadiens. Toutes les activités qui visent à grever des actifs ou à autrement en limiter la disponibilité sont assujetties à un processus de mise en gage applicable à l'échelle de l'entreprise approuvé par le Conseil, qui impose un plafond global ajusté en fonction des risques relativement aux actifs gagés. Selon nos calculs des liquidités stratégiques et éventuelles, aucune valeur liquide n'est accordée aux actifs qui sont gagés, à ceux qui servent à satisfaire à des exigences spécifiques ou à ceux qui sont affectés en garantie.

Les actifs liquides et les actifs achetés en vertu de conventions de revente (avant mise en gage – voir ci-dessous) totalisaient 185 milliards de dollars ou 41 % du total de l'actif au 31 octobre 2004, comparativement à 178 milliards ou 43 % au 31 octobre 2003. Les actifs liquides sont principalement composés de valeurs mobilières négociables, diversifiées et assorties de cotes élevées. Au 31 octobre 2004, des actifs d'une valeur de 18 milliards de dollars avaient été donnés en gage, soit un montant en hausse par rapport à 14 milliards au 31 octobre 2003. Nos engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et à des titres vendus à découvert se chiffraient à 46 milliards de dollars au 31 octobre 2004, comparativement à 46 milliards au 31 octobre 2003. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la note 21, à la page 104.

Stratégie de financement

La diversification des sources de financement est une composante essentielle de notre stratégie globale de gestion des liquidités parce qu'elle se traduit par une plus grande souplesse du financement, qu'elle réduit la concentration du financement et la dépendance envers ce dernier, et qu'elle donne généralement lieu à des réductions des coûts de financement. Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts de particuliers et, dans une moindre mesure, de dépôts d'entreprises, constitue l'assise sur laquelle repose notre solide position de liquidité structurale.

Cotes de crédit

Notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti et à effectuer certaines activités de titrisation efficaces dépend principalement du maintien d'une cote de crédit concurrentielle, qui est en grande partie déterminée en fonction de la qualité de nos résultats, de l'adéquation de notre capital et de l'efficacité de nos programmes de gestion des risques. En nous basant sur les examens périodiques des éléments susceptibles de déclencher une révision des cotes de crédit qui sont intégrés dans nos activités actuelles, ainsi que sur notre sensibilité à l'égard de la capacité de financement, nous estimons qu'une légère révision à la baisse n'aurait pas de répercussions importantes sur notre accès à du financement, sur le recours à des biens affectés en garantie et sur les coûts connexes. Nous savons toutefois qu'il est important d'éviter de telles révisions, et nous sommes déterminés à prendre des mesures qui devraient renforcer les évaluations externes de notre vigueur financière. Une série de révisions à la baisse pourrait avoir une incidence négative sur notre capacité de financement, sur nos exigences en matière de biens affectés en garantie, sur nos résultats d'exploitation et sur notre situation financière.

Profil des dépôts

Un sommaire de la composition du total du passif lié aux dépôts est présenté à la note 11, à la page 93. Les dépôts des particuliers demeurent notre principale source de financement pour ce qui est des dépôts en dollars canadiens figurant au bilan, tandis que la plupart des dépôts en devises proviennent de sources de gros non garanties, y compris de grandes entreprises et d'importants clients institutionnels, ainsi que des banques centrales et commerciales étrangères. Les dépôts de particuliers constituent notre principale source de fonds prévisibles et fiables. Certains groupes de clients institutionnels et d'entreprises du secteur privé maintiennent également des soldes relationnels dont la volatilité est relativement faible. Pris dans leur ensemble, ces déposants représentent une source constante de dépôts de base dans les conditions les plus probables, puisqu'ils sont moins sensibles aux développements du marché que les prêteurs sur opérations et les investisseurs, en raison des répercussions de l'assurance-dépôts et de leurs relations étendues, et parfois même exclusives, avec nous. Aux fins de l'établissement des dépôts de base, nous ne nous fondons pas sur les modalités contractuelles ou sur les modifications des taux. Nous favorisons plutôt les caractéristiques comportementales prévues, en fonction des tendances observées au chapitre des soldes et des réactions hypothétiques à

diverses circonstances touchant différentes catégories de dépôt. Au 31 octobre 2004, nos dépôts de base représentaient environ 60 % du total de nos dépôts. Nous favorisons de plus la diversification du financement de gros et examinons régulièrement les sources de financement à court terme afin d'assurer le maintien d'une diversification importante pour ce qui est des fournisseurs, des produits et de la provenance géographique. Par ailleurs, nous maintenons notre présence dans différents marchés de financement et surveillons constamment les faits nouveaux et les tendances qui y surviennent, de manière à déterminer les occasions ou les risques et à prendre les mesures préventives qui s'imposent.

Sources de financement à terme

La stratégie de financement à long terme fait partie intégrante de notre position de liquidité structurale actuelle et estimative, laquelle est reflétée dans notre position de capital en liquidités. Les objectifs en matière de liquidité ainsi que la conjoncture du marché, les taux d'intérêt, les écarts de crédit et la structure financière désirée influent sur nos activités annuelles de financement à long terme, y compris nos décisions en matière de composition en devises et de concentration du marché. Nous évaluons régulièrement nos activités de diversification dans de nouveaux marchés et dans des secteurs d'investissement non exploités en fonction des coûts d'émission relatifs. Nous gérons nos sources de financement à long terme de manière à réduire la concentration par secteur géographique et par secteur d'investissement ainsi que la concentration des devises et des échéances. Afin d'atteindre ces objectifs, nous avons recours à des programmes d'émission de titres d'emprunt au Canada, aux États-Unis et en Europe. Au cours de l'exercice 2004, nous avons continué d'accroître notre capacité de financement à long terme en émettant, dans diverses devises et sur divers marchés, des billets de dépôts de premier rang totalisant, directement ou par l'intermédiaire de nos filiales, 4,2 milliards de dollars. Le total du financement à long terme en cours se chiffrait à 15,2 milliards de dollars au 31 octobre 2004, contre 14,2 milliards au 31 octobre 2003. Les titres d'emprunt de premier rang en circulation comportant des éléments susceptibles de déclencher une révision des cotes de crédit, qui entraînerait un remboursement anticipé, constituent une très petite tranche du total de l'encours de notre dette.

Nous utilisons des programmes de titrisation adossés à des créances hypothécaires commerciales, à des créances hypothécaires résidentielles et à des créances sur cartes de crédit à titre de source supplémentaire de financement et aux fins de gestion des liquidités et des actifs et passifs. Au cours de 2004, nous avons diversifié nos sources de financement en créant le Real Estate Asset Liquidity Trust, une structure d'émission adossée à des créances hypothécaires commerciales. Durant l'exercice, nous avons vendu 242 millions de dollars de prêts hypothécaires commerciaux à cette structure, ainsi que 244 millions de dollars de prêts hypothécaires commerciaux à une tierce entité ad hoc créée aux fins de titrisation. Par ailleurs, nous avons obtenu du nouveau financement de 3,1 milliards de dollars en procédant à la titrisation et à la vente de prêts hypothécaires résidentiels garantis par le gouvernement. Nous avons conservé des droits dans nos programmes de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et de créances sur cartes de crédit. Au 31 octobre 2004, le total de nos titres adossés à des créances hypothécaires en circulation vendus se chiffrait à 6,0 milliards de dollars. Au 31 octobre 2004, un montant de 1,9 milliard de dollars de nos créances sur cartes de crédit a été financé au moyen de billets émis par une entité ad hoc créée aux fins de titrisation. (Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la note 7, aux pages 90 et 91, ainsi qu'à la section sur les arrangements hors bilan présentée à la page 68.)

Obligations contractuelles

Dans le cours normal de nos affaires, nous concluons des contrats qui entraînent des obligations eu égard à des paiements minimaux futurs. Selon la nature de ces engagements, l'obligation peut être constatée au bilan ou hors bilan. Le tableau 25 ci-dessous présente un sommaire de nos engagements de financement contractuels futurs.

Tableau 25 Obligations contractuelles

| (en millions de dollars canadiens) | Moins de un an | De 1 an à 3 ans | De plus de 3 ans à 5 ans | Plus de 5 ans | Total |
|---|----------------|-----------------|-----------------------------|---------------|-----------|
| Financement à long terme non garanti | 1 787 \$ | 6 225 \$ | 6 076 \$ | 1 132 \$ | 15 220 \$ |
| Débiteures subordonnées | — | — | 152 | 8 370 | 8 522 |
| Obligations en vertu de contrats de location-acquisition | 376 | 643 | 491 | 829 | 2 339 |
| Obligations en vertu de contrats de location-exploitation | 29 | 43 | 7 | — | 79 |
| Obligations d'achat | — | — | — | — | — |
| Autres obligations liées à la dette à long terme | — | — | — | 900 | 900 |
| | 2 192 \$ | 6 911 \$ | 6 726 \$ | 11 231 \$ | 27 060 \$ |

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos affaires, à diverses opérations financières qui, conformément aux PCGR, ne sont pas constatées dans notre bilan ou sont constatées au bilan selon des montants qui diffèrent des montants prévus aux contrats ou des capitaux nominaux. Ces opérations comportent divers risques de marché, de crédit et d'illiquidité, à l'égard desquels une analyse est présentée dans la section Gestion du risque, aux pages 57 à 61.

Les opérations hors bilan sont effectuées soit pour notre propre compte, soit pour des clients, représentent une part importante de nos activités et sont généralement effectuées aux fins de gestion des risques et du capital, ainsi qu'aux fins de gestion du financement. Nos opérations hors bilan incluent des instruments financiers dérivés, les opérations avec des entités ad hoc et l'émission de garanties. Une analyse de chacun de ces types d'arrangements, y compris leur nature, leur utilisation commerciale, leur importance et leur incidence financière importante, le cas échéant, est présentée ci-après.

Instruments financiers dérivés

Les produits dérivés sont principalement utilisés dans le cadre d'activités de vente et de négociation. Les activités de vente comportent la structuration et la mise en marché de produits dérivés à l'intention des clients pour leur permettre de transférer, de modifier ou de réduire les risques actuels ou éventuels. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, la gestion de portefeuilles de swaps et l'arbitrage. Nous utilisons aussi des produits dérivés afin de gérer notre exposition aux risques d'intérêt, de change et de crédit ainsi qu'aux autres risques de marché. Dans la mesure où au moins une des opérations sur instruments financiers dérivés que nous effectuons concerne des sommes dues par des tiers contrepartistes, nous sommes exposés à un risque de contrepartie (une analyse du risque de crédit est présentée aux pages 58 et 59).

Tous les produits dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur (les méthodes d'évaluation sont présentées à la page 27). Bien que les opérations sur produits dérivés soient mesurées en fonction des montants de capital nominal connexe, ces montants ne sont pas inscrits au bilan, car ils servent de points de référence aux fins du calcul des paiements et ne représentent pas les montants réels échangés.

Le capital nominal total de nos produits dérivés se chiffrait à 2 524 milliards de dollars au 31 octobre 2004 comparativement à 2 141 milliards au 31 octobre 2003. La juste valeur de notre actif lié aux produits dérivés détenus à des fins de négociation et à des fins autres que de négociation totalisait 38,4 milliards de dollars et 2,0 milliards, par rapport à 35,2 milliards et à 1,7 milliard au 31 octobre 2003, respectivement, tandis que la juste valeur de notre passif lié aux produits dérivés détenus à des fins de négociation et à des fins autres que de négociation totalisait 41,9 milliards et 1,5 milliard, comparativement à 37,6 milliards et à 1,1 milliard au 31 octobre 2003, respectivement. Les variations de la juste valeur de nos produits dérivés sont constatées à titre de revenus autres que d'intérêt, sauf dans le cas des opérations de couverture des flux de trésorerie et de couverture de l'investissement net libellé en devises dans des filiales. Les notes 1 et 22 présentées aux pages 79 à 83 ainsi qu'aux pages 106 et 107, respectivement, fournissent davantage de détails sur les types de produits dérivés que nous détenons ainsi que sur leur comptabilisation.

Entités ad hoc

Les entités ad hoc servent principalement à titriser des actifs financiers et autres afin d'obtenir du financement, d'atténuer le risque de crédit et de gérer le capital. Elles peuvent également servir aux fins des activités de financement structuré. Elles constituent un élément important des marchés des capitaux, procurant des liquidités en facilitant l'accès des investisseurs à des portefeuilles d'actifs donnés, en fonction de risques qui satisfont à leurs critères en matière d'investissement. Nous utilisons des entités ad hoc pour titriser certains prêts. Nous agissons également à titre d'intermédiaire ou d'agent pour des clients qui souhaitent utiliser des entités ad hoc pour titriser leurs propres actifs financiers. Nous offrons des services de réorganisation d'entités ad hoc aux clients qui désirent obtenir des actifs financiers non conventionnels. Nous utilisons également des entités ad hoc pour investir dans des titres de substitut de prêt et ainsi que pour procéder à des placements indirects dans des actifs financiers et pour effectuer des opérations de financement.

Les entités ad hoc sont habituellement créées dans un but unique et distinct. Leur durée de vie est limitée, et elles servent à isoler juridiquement les actifs financiers qu'elles détiennent par rapport à l'organisation cédante. Les entités ad hoc ne sont pas des entités en exploitation, elles n'ont généralement aucun effectif et peuvent comprendre des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) telles qu'elles sont définies dans le bulletin d'interprétation n° 46R du Financial Accounting Standards Board, intitulé *Consolidation of Variable Interest Entities* (FIN 46R). Nous ne consolidons pas

ces entités ad hoc, sauf si nous en sommes le principal bénéficiaire en vertu du FIN 46R. Selon le FIN 46R, le principal bénéficiaire d'une EDDV s'entend de l'entreprise qui assume la majorité des pertes prévues de l'EDDV ou reçoit la majorité de ses rendements résiduels prévus, ou les deux. Les pertes prévues et les rendements résiduels prévus sont définis dans le FIN 46R.

Nous fournissons divers services aux entités ad hoc ou pouvons y détenir des droits variables au moyen de divers arrangements clés qui sont présentés ci-après. Les droits variables représentent des droits contractuels, des droits de propriété ou d'autres intérêts financiers dans une entité ad hoc non consolidée qui assumera une fraction des pertes prévues ou recevra une fraction des rendements résiduels prévus de cette entité ad hoc, s'ils se matérialisent.

Notre Comité de surveillance des montages financiers et notre Comité de gestion des risques liés aux entités ad hoc gèrent et surveillent nos liens directs avec de telles entités. Le Comité de surveillance des montages financiers se compose de cadres supérieurs d'unités fonctionnelles incluant la gestion des risques, les finances, la trésorerie générale, le service juridique et les marchés financiers. Il est responsable de l'examen des opérations structurées et des prêts complexes, y compris les opérations concernant des entités ad hoc, susceptibles d'entraîner un risque lié à la réputation, un risque juridique, un risque réglementaire, un risque comptable ou un risque fiscal importants. Le comité de gestion des risques liés aux entités ad hoc se compose de représentants d'unités fonctionnelles incluant la gestion des risques, la trésorerie générale, les finances, le bureau de la gouvernance des filiales, le service juridique et la fiscalité. Ses responsabilités comprennent la formulation des politiques qui régissent les entités ad hoc, ainsi que la surveillance des activités courantes de ces entités.

Titrisation de nos actifs financiers

Créances sur cartes de crédit

Nous titrisons une partie de nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité ad hoc. Cette dernière est financée au moyen de l'émission d'effets de premier rang et subordonnés garantis par les créances sur cartes de crédit sous-jacentes. Les buts principaux de cette activité, d'un point de vue économique, consistent à diversifier nos sources de financement et à améliorer notre position de liquidité. Bien que ces créances sur cartes de crédit ne soient plus inscrites dans notre bilan, nous conservons les droits de gestion ainsi que la relation avec le client.

La titrisation de nos créances sur cartes de crédit constitue une vente d'un point de vue juridique et elle peut être traitée à ce même titre d'un point de vue comptable. Au moment de la vente, ces créances sont décomptabilisées du bilan, ce qui donne lieu à un gain ou à une perte inscrit dans les revenus autres que d'intérêt.

Cette entité ad hoc est une « structure d'accueil admissible » en vertu du Statement of Financial Accounting Standards No. 140 du FASB, intitulé *Accounting for Transfers and Servicing of Financial Assets and Extinguishments of Liabilities* (FAS 140); par conséquent, en notre qualité de cédant des créances sur cartes de crédit, nous ne pouvons pas consolider cette entité ad hoc. Nous continuons de fournir des services de gestion en égard aux créances sur cartes de crédit cédées à la structure d'accueil admissible pour lesquels nous recevons des avantages basés sur les prix du marché pour de tels services. De plus, nous administrons la structure d'accueil admissible afin de nous assurer que les dépôts de documents de cette dernière sont effectués, selon les besoins, et que les investisseurs détenant des titres adossés à des créances mobilières de cette structure touchent leurs intérêts et leurs paiements en capital en temps opportun.

Nous fournissons deux types de protection de premier niveau contre les pertes à la structure d'accueil admissible. Nos droits liés aux écarts excédentaires de ladite structure sont subordonnés à l'obligation de cette dernière envers les détenteurs de ses titres adossés à des créances mobilières. Les écarts excédentaires représentent le revenu net d'intérêt résiduel après le paiement de toutes les autres charges au titre de la fiducie. Par conséquent, les excédents servent à absorber les pertes liées aux créances sur cartes de crédit avant que ces dernières n'influent sur les paiements versés aux porteurs d'effets de la structure d'accueil admissible. La valeur actualisée de cet excédent est inscrite au bilan consolidé à titre de droits conservés dans les titres destinés à la vente. Par ailleurs, nous consentons des prêts à la structure d'accueil admissible aux fins du paiement des charges initiales. Ces prêts sont de rang inférieur à tous les effets émis par ladite structure.

Au 31 octobre 2004, le total des créances sur cartes de crédit titrisées et détenues hors bilan s'élevait à 1,9 milliard de dollars, comparativement à 2,7 milliards au 31 octobre 2003. La valeur comptable de nos droits conservés dans les créances sur cartes de crédit titrisées au 31 octobre 2004 s'établissait à 13 millions de dollars, comparativement à 20 millions en 2003, et les créances en vertu des contrats de prêt subordonnés totalisaient 5 millions, contre 9 millions en 2003.

Prêts hypothécaires résidentiels

Nous titrisons régulièrement des prêts hypothécaires résidentiels par la création de titres adossés à des créances hypothécaires et cédon une partie de ces titres à une entité ad hoc indépendante. En raison de la grande qualité des prêts hypothécaires résidentiels garantissant ces titres, la titrisation et la cession subséquente fournissent une source de liquidités rentable et permettent de diversifier davantage nos sources de financement. Nous conservons des droits sur la marge excédentaire des titres vendus et nous continuons de fournir des services de gestion eu égard aux prêts hypothécaires sous-jacents à ces titres et pour lesquels nous recevons des avantages basés sur les prix du marché pour de tels services. Nous ne consolidons pas cette entité ad hoc, car notre participation dans cette dernière par rapport à la participation d'autres parties est telle que nous n'assumons pas la majorité de ses pertes prévues ou que nous ne recevons pas la majorité de ses rendements résiduels prévus.

Au 31 octobre 2004, le total des prêts hypothécaires résidentiels titrisés et détenus hors bilan se chiffrait à 6,0 milliards de dollars comparativement à 2,9 milliards au 31 octobre 2003. La valeur comptable de nos droits conservés dans les prêts hypothécaires résidentiels titrisés au 31 octobre 2004 s'établissait à 131 millions de dollars par rapport à 95 millions en 2003.

Prêts hypothécaires commerciaux

Nous titrisons des prêts hypothécaires commerciaux en les vendant à une entité ad hoc sous forme de groupes de biens affectés en garantie qui satisfont à certains critères de diversification et de rendement. L'entité ad hoc finance l'achat de ces groupes de biens en émettant des billets de rangs divers qui, lorsque des cotes de crédit leur ont été accordées, sont assortis de cotes allant de AAA à B- ou ne sont assortis d'aucune cote, les tranches auxquelles aucune cote de crédit n'a été accordée étant de rang inférieur. Les billets représentent les droits en copropriété dans le groupe de biens affectés en garantie, et l'entité ad hoc, qui a vendu tous les droits en copropriété liés au groupe de biens, n'assume aucun des risques liés aux groupes de biens affectés en garantie. La vente de nos prêts hypothécaires commerciaux à l'entité ad hoc constitue une vente réelle d'un point de vue comptable; de plus, comme nous n'exerçons aucun contrôle sur l'entité ad hoc, que nous n'assumons aucun risque résiduel et ne recevons aucun rendement résiduel au titre des prêts hypothécaires, nous ne consolidons pas l'entité ad hoc. En vertu du contrat de vente conclu avec l'entité ad hoc, nous demeurons le principal gestionnaire des prêts, aux termes d'un contrat conclu avec le gestionnaire cadre de l'entité ad hoc.

Ces opérations de titrisation sont effectuées à diverses fins, notamment l'accroissement de la célérité avec laquelle nos capitaux sont utilisés, l'optimisation des ressources utilisées aux fins de nos activités de prêts immobiliers, et la diversification de notre financement. Au 31 octobre 2004, 242 millions de dollars de prêts hypothécaires commerciaux que nous avons montés avaient été titrisés par l'entremise du Real Estate Asset Liquidity Trust, une entité ad hoc que nous parrainons, et 244 millions de dollars de prêts hypothécaires commerciaux ont été vendus à une entité ad hoc parrainée par un tiers au cours de l'exercice. En 2003, 131 millions de dollars de prêts hypothécaires commerciaux ont été vendus à cette entité ad hoc parrainée par un tiers.

De plus amples détails sur les opérations de titrisation de nos actifs financiers ayant pris place au cours de l'exercice sont présentés à la note 7, aux pages 90 et 91.

Fiducies de capital

Nous avons émis un billet de dépôt de premier rang à une entité ad hoc parrainée par la Banque, Fiducie de capital RBC II, qui a recueilli du capital (TruCS) se qualifiant à titre de capital réglementaire de première catégorie. En vertu des PCGR des États-Unis actuels, nous ne sommes pas le principal bénéficiaire de cette entité ad hoc. Par conséquent, nous ne pouvons pas en consolider l'actif et le passif. Au cours de l'exercice 2004, nous avons constaté des intérêts débiteurs de 52 millions de dollars (14 millions en 2003) au titre du billet de dépôt de premier rang émis à cette entité ad hoc. De plus amples détails sur nos activités liées aux fiducies de capital, y compris Fiducie de capital RBC II, que nous consolidons en vertu des PCGR des États-Unis en vigueur, et sur les modalités des TruCS émis et en circulation sont présentés à la note 14, à la page 95. L'admissibilité de ces instruments à titre de capital réglementaire de première catégorie dépend de leur traitement comptable selon les PCGR du Canada. Certaines modifications apportées aux PCGR du Canada et ayant prise d'effet le 1^{er} novembre 2004 feront en sorte que les TruCS adossés à des créances mobilières émis par Fiducie de capital RBC seront classés à titre de passif, et elles entraîneront la déconsolidation des TruCS adossés à des prêts émis par Fiducie de capital RBC II. Le BSIF a maintenu le traitement de nos TruCS actuels à titre de capital de première catégorie. Cependant, pour nos besoins futurs en capitaux, nous continuons d'évaluer d'autres structures aux fins de la consolidation et du classement à titre de capitaux propres, de manière qu'ils puissent être traités comme du capital de première catégorie.

Titrisation des actifs des clients

Notre principale activité eu égard aux entités ad hoc au sein du groupe des opérations de titrisation mondiales est l'administration de programmes de

papier commercial adossé à des créances mobilières offerts par des structures multicédantes (fonds multicédants), pour un total de 25,6 milliards de dollars et de 26,8 milliards au 31 octobre 2004 et 2003, respectivement. Nous administrons actuellement cinq fonds multicédants – trois au Canada et deux aux États-Unis. Les actifs financiers que ces cinq fonds ont acquis de nos clients totalisent 18,5 milliards de dollars. Les cinq fonds multicédants que nous administrons ne sont pas consolidés dans notre bilan au 31 octobre 2004. En vertu du FIN 46R qui a pris effet au cours de l'exercice, nous avons déterminé que ces entités ad hoc constituaient des EDDV et que nous étions leur principal bénéficiaire. Nous aurions par conséquent dû les consolider. Toutefois, après avoir restructuré ces entités ad hoc au cours de 2004, nous avons déterminé que nous ne serions plus leur principal bénéficiaire. Les deux fonds multicédants aux États-Unis ont été restructurés en janvier 2004, et les trois fonds multicédants au Canada, en octobre 2004. Bien que la restructuration effectuée aux États-Unis et celle ayant pris place au Canada aient comporté des différences structurelles, la réalité économique de ces restructurations est analogue. Dans le cadre de la restructuration, un tiers non lié (« l'investisseur assumant les pertes prévues ») a accepté d'assumer les pertes sur créances (jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal) qui pourraient survenir à l'égard des actifs des fonds multicédants (la « position de perte de premier niveau des fonds multicédants ») avant nous et les détenteurs de titres d'emprunt des fonds multicédants. En contrepartie de la prise en charge de la position de perte de premier niveau des fonds multicédants, chacun des fonds multicédants verse à l'investisseur assumant les pertes prévues un rendement proportionnel à sa position de risque. En outre, chaque fonds multicédant a octroyé à l'investisseur dans les pertes prévues des droits de vote importants, y compris le droit d'approuver toute opération avant que le fonds multicédant n'effectue un achat et qu'il ne finance l'opération. Conformément aux définitions prévues par le FIN 46R, nous avons calculé le total des pertes que nous prévoyons assumer et des rendements résiduels que nous prévoyons recevoir au titre de nos droits variables dans chaque fonds multicédant. Nous avons effectué un calcul analogue en ce qui concerne les pertes assumées par l'investisseur dans les pertes prévues. Nous avons déterminé, relativement aux cinq fonds multicédants, que l'investisseur assumant les pertes prévues prend à son compte la majorité des pertes prévues de chacun de ces fonds et qu'il reçoit la majorité des rendements résiduels, ce qui signifie que nous ne sommes le principal bénéficiaire d'aucun de ces fonds multicédants.

Nous exerçons des activités sur le marché des fonds multicédants parce que nos clients y accordent de la valeur, qu'elles offrent une source de revenus croissante et qu'elles génèrent un rendement intéressant de l'actif ajusté en fonction des risques. Nos clients ont principalement recours aux fonds multicédants pour diversifier leurs sources de financement et réduire leurs coûts de financement par l'entremise de garanties de première qualité.

Les fonds multicédants achètent divers actifs financiers aux clients et ils financent les achats en émettant du papier commercial adossé à des créances mobilières bénéficiant de cotes élevées. Ces fonds acquièrent habituellement les actifs financiers dans le cadre des opérations de titrisation de nos clients. Dans de telles situations, les cédants des actifs financiers continuent d'assurer la gestion des actifs respectifs, et ils fournissent généralement une certaine protection de premier niveau contre les pertes liées aux actifs. Bien que nous n'ayons aucune participation ni aucun droit conservé dans ces fonds multicédants, nous y détenons des droits variables. Nous fournissons ou maintenons certains services tels que ceux liés à la structuration des opérations et à l'administration, conformément aux ententes du fonds multicédant et selon les critères établis par les agences de cotation et à l'égard desquels nous touchons des commissions. Nous fournissons également des facilités de garantie de liquidités et des rehaussements de crédit partiels aux fonds multicédants. Nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs que détiennent les fonds multicédants.

Les commissions touchées à l'égard de ces services, qui sont constatées à titre de revenus autres que d'intérêt, se sont chiffrées à 44 millions de dollars pour l'exercice, comparativement à 34 millions pour 2003.

Le tableau ci-dessous détaille les actifs financiers détenus par les fonds multicédants à la clôture des exercices terminés les 31 octobre.

Catégories d'actifs

| (en millions de dollars canadiens) | 2004 | 2003 |
|--|------------------|------------------|
| Cartes de crédit | 4 695 \$ | 6 248 \$ |
| Créances au titre du matériel | 3 530 | 2 566 |
| Créances clients | 3 193 | 3 680 |
| Prêts-auto et crédit-bail automobile | 2 486 | 3 681 |
| Titres adossés à des créances mobilières | 1 799 | 952 |
| Prêts à la consommation | 868 | 1 004 |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 660 | 1 138 |
| Autres prêts | 584 | 1 159 |
| Créances au titre du financement des stocks des concessionnaires | – | 1 269 |
| Autres | 714 | 754 |
| | 18 529 \$ | 22 451 \$ |

Le papier commercial qu'émet chaque fonds multicédant est émis au nom de ce dernier et est assorti d'un recours à l'égard des actifs financiers que détient le fonds multicédant. Le papier commercial du fonds multicédant ne confère aucun droit de recours à notre égard, sauf par l'intermédiaire de notre participation dans des concours de trésorerie ou des facilités de rehaussement de crédit, ni à l'égard des autres fonds multicédants que nous administrons. Les fonds multicédants ne sont dans l'ensemble pas autorisés à émettre des effets à moyen terme ou d'autres types de titres d'emprunt pour financer les achats d'actifs. Par conséquent, les passifs au titre du papier commercial de chaque fonds multicédant sont généralement égaux aux actifs que ledit fonds détient. L'écart minime entre le solde de l'actif et du passif du fonds multicédant se rapporte principalement à l'escompte ou aux intérêts débiteurs liés au papier commercial. Au 31 octobre 2004, la valeur nominale totale du papier commercial émis par les fonds multicédants se chiffrait à 18,58 milliards de dollars, et le produit en espèces généré, à 18,53 milliards, la différence entre ces montants représentant l'escompte sur le papier commercial.

À la clôture des exercices terminés les 31 octobre, le total des engagements et des montants en cours au titre des facilités de liquidité et des rehaussements de crédit, qui sont également compris dans notre analyse des garanties ci-après, s'établissait comme suit :

Facilités de liquidité et de crédit

| (en millions de dollars canadiens) | 2004 | | 2003 | |
|------------------------------------|-------------|----------|-------------|----------|
| | Engagés (1) | En cours | Engagés (1) | En cours |
| Facilités de liquidité | 25 443 \$ | – \$ | 25 727 \$ | – \$ |
| Facilités de crédit | 3 935 | – | 6 791 | – |

(1) Notre risque de perte maximal en vertu de ces facilités s'établissait à 25,4 milliards de dollars en 2004 et à 25,7 milliards en 2003.

Le risque économique que nous assumons lorsque nous fournissons des facilités de garantie de liquidités et des rehaussements de crédit partiels représente un risque éventuel. Nos unités fonctionnelles de gestion des risques gèrent ces risques de la même manière que tous les autres risques (éventuels ou non). Notre processus de gestion des risques tient compte des risques de crédit, d'illiquidité et de taux d'intérêt liés à chaque actif. Le risque, à titre individuel ou dans son ensemble, relatif à ces composantes est réputé être acceptable. Des agences de cotation externes procèdent à un examen de toutes les opérations. Établie en fonction de notre système interne de mesure des risques décrit à la page 59, la moyenne pondérée de la qualité du crédit des actifs soutenus par nos facilités de garantie de liquidités et par nos rehaussements de crédit partiels est des plus élevées. Notre risque d'illiquidité basé sur le rendement historique et la qualité élevée du crédit liés aux actifs des fonds multicédants est réputé être faible. Le risque de taux d'intérêt est réputé faible et nous le gérons habituellement selon chaque opération, en transférant la variabilité des coûts de financement aux structures de titrisation. La trésorerie générale procède à l'examen du risque éventuel lié au bilan et surveille le risque lié aux prélèvements pouvant être effectués en vertu de toute facilité de crédit.

Création de produits de placement

Nous offrons des services de réorganisation des entités ad hoc dont l'effet est généralement de transformer des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, afin de créer des produits de crédit faits sur mesure qui répondent aux besoins des investisseurs ayant des exigences précises. Dans le cadre de ce processus, nous pouvons transférer nos actifs à ces entités ad hoc, mais nous sommes dans l'obligation de racheter ces actifs ultérieurement; nous pouvons aussi conclure des contrats sur produits dérivés détenus à des fins de négociation avec ces entités ad hoc afin de modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents et de répondre ainsi aux besoins des investisseurs. En notre qualité de contrepartiste, nous assumons en outre le risque de crédit de contrepartie de l'entité ad hoc. Afin de procéder à ces opérations, nous établissons un niveau de risque interne relativement à l'entité ad hoc et nous évaluons et surveillons continuellement le risque de crédit lié à cette entité. Comme c'est le cas pour tous les risques de crédit de contrepartie, ces niveaux de risque sont établis et revus conformément à notre processus habituel de gestion des risques, de manière à gérer et à surveiller le profil de ce risque de crédit de façon efficace.

Ces entités ad hoc émettent souvent des effets, à l'égard desquels des agences de cotation externes peuvent attribuer des cotes. Par ailleurs, ces effets peuvent être cotés en Bourse et ils sont généralement négociés au moyen de systèmes de compensation d'obligations reconnus. Bien que l'on s'attende à ce que la plupart de ces effets réorganisés soient vendus selon une stratégie d'achat à long terme, nous agissons dans certains cas à titre de teneur de marché. Nous ne fournissons cependant pas de garanties ni d'autres engagements connexes à ce type d'entité ad hoc. Nous nous procurons plutôt une protection contre le risque de crédit auprès de ces entités ad hoc, au moyen de produits dérivés de crédit. Les investisseurs

dans les effets assument la responsabilité de tout paiement effectué par l'entité ad hoc en vertu de ces dérivés de crédit. La création d'un produit réorganisé nécessite maintes activités. Nous effectuons un certain nombre de ces activités, et des tiers indépendants ou des prestataires de services spécialisés se chargent des autres. Nous ne consolidons pas ces entités ad hoc; toutefois, lorsque nous détenons une majorité des effets émis, nous consolidons les opérations connexes. À l'heure actuelle, pour les entités ad hoc avec lesquelles nous traitons, nous sommes les seuls à assurer leur montage et à mettre en place les swaps, en plus d'être le seul agent payeur et émetteur de la plupart de ces entités. Comme c'est le cas de tous nos produits dérivés détenus à des fins de négociation, les contrats sur produits dérivés conclus avec ces entités ad hoc sont comptabilisés à leur juste valeur dans les actifs et les passifs se rapportant aux produits dérivés. Au 31 octobre 2004, les actifs dans ces entités ad hoc s'établissaient à 2,4 milliards de dollars (1,5 milliard en 2003).

Gestion des actifs

Nous agissons à titre de gestionnaire de garanties pour des entités ad hoc offrant des obligations garanties par des créances, qui investissent dans des prêts à terme avec levier financier consentis par la Banque, dans des obligations à rendement supérieur et dans du crédit mezzanine aux entreprises. En notre qualité de gestionnaire de garanties, l'entité ad hoc qui offre des obligations garanties par des créances fait appel à nos services en vertu d'une entente de gestion de garanties, dans le cadre de laquelle nous lui fournissons des conseils sur l'achat et la vente des actifs garantis qu'elle détient. Nous touchons une commission prédéterminée basée sur les prix du marché, qui peut représenter un droit variable, en fonction d'un pourcentage des actifs détenus par l'entité ad hoc, eu égard à ces services-conseils.

À la clôture de l'exercice 2004, le capital nominal des obligations garanties par des créances que nous gérons se chiffrait à 1,3 milliard de dollars US (0,8 milliard de dollars US en 2003). Bien que nous ayons une participation nominale dans la tranche « perte de premier niveau » de chacune des trois obligations garanties par des créances dont l'actif totalise 1,1 milliard de dollars US (une obligation garantie par des créances dont l'actif totalisait 300 millions de dollars US en 2003), nous ne fournissons à ces entités ad hoc aucune facilité de liquidité ou de crédit en sus de cette participation. Les obligations garanties par des créances que nous gérons peuvent à l'occasion servir à acheter des actifs garantis montés par nous ou par des tiers. Nous ne consolidons pas ces obligations garanties par des créances, car nous ne sommes pas leur principal bénéficiaire en vertu du FIN 46R.

Les documents portant sur la création et l'utilisation des obligations garanties par des créances prévoient des lignes de conduite strictes relatives à l'achat de tels actifs. Nous comptabilisons le revenu provenant des services tarifés de structuration et de gestion des garanties et, lorsque cela est indiqué, le revenu d'intérêt tiré des investissements dans les obligations garanties par des créances. En 2004, ces revenus ont totalisé 10 millions de dollars (3 millions en 2003).

Financement structuré

À l'occasion, nous investissons dans des titres de substitut de prêt et effectuons des placements en actions dans des entités hors bilan qui font partie des opérations structurées de manière à obtenir un résultat désiré, tel que la réduction de notre exposition à des actifs ou des risques précis, l'accès indirect (eu égard auquel les risques sont habituellement atténués) à des actifs financiers, le soutien et l'amélioration des rendements, ainsi que la satisfaction des exigences des clients. Ces opérations génèrent normalement un rendement supérieur, avant ou après impôts, à celui lié au financement de contreparties qui ne sont pas des entités ad hoc ou à la détention d'une participation directe dans des actifs financiers. Elles sont structurées afin d'atténuer les risques liés aux placements directs dans les actifs financiers sous-jacents, et elles peuvent être structurées d'une façon telle que notre risque de crédit ultime équivaudra à celui de l'entité autre qu'une entité ad hoc qui, dans la plupart des cas, est une autre institution financière. Ces opérations prévoient des conditions de désistement afin de réduire notre exposition aux risques découlant des modifications apportées aux lois ou aux règlements. Au 31 octobre 2004, le total de l'actif de ces entités s'établissait à 8,2 milliards de dollars. Notre exposition totale à ces entités se chiffre à 3,3 milliards de dollars, montant dont nous tenons compte dans notre bilan. Parfois, notre participation dans de telles entités est telle que nous assumons une majorité de ses pertes prévues, et nous consolidons par conséquent ces entités.

Des renseignements sur les autres types d'arrangements hors bilan que nous concluons par l'entremise d'EDDV sont présentés à la note 8, aux pages 91 et 92. Comme il est mentionné dans cette note, nous continuons de surveiller les faits nouveaux qui ont une incidence sur notre interprétation du FIN 46R. Ces faits nouveaux pourraient influencer sur notre décision de consolider ces entités ou non. Ces changements pourraient avoir des répercussions sur notre recours à de tels arrangements à l'avenir.

Garanties

Nous concluons avec nos clients des ententes de garanties qui répondent à la définition du bulletin d'interprétation du FASB n° 45, intitulé *Guarantor's*

Accounting and Disclosure Requirements for Guarantees, Including Indirect Guarantees of Indebtedness of Others (FIN 45), afin de les aider à combler leurs besoins financiers en contrepartie de frais accessoires inscrits à titre de revenus autres que d'intérêt. Les principaux types de garanties que nous offrons sont des facilités de garantie de liquidité, des dérivés de crédit, des ventes d'une option de vente, des lettres de crédit de soutien financier, des rehaussements de crédit, des produits à valeur stable, des garanties d'exécution et certaines ententes d'indemnisation.

Au 31 octobre 2004, le montant maximal potentiel des paiements futurs relatifs à ces éléments se chiffrait à 83 milliards de dollars (61 milliards en 2003). Le montant maximal potentiel des paiements futurs représente le risque de perte maximal en cas de défaut complet des parties aux garanties, compte non tenu des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu des dispositions de recours ou de polices d'assurance, ou en raison de biens détenus ou reçus en gage.

La note 21, à la page 104, fournit des renseignements détaillés relatifs à la nature et à l'exposition maximale potentielle liées aux types de garanties mentionnés ci-dessus.

Outre les garanties, nous fournissons aussi des engagements commerciaux à nos clients dans le but de les aider à combler leurs besoins en financement. Au nom de nos clients, nous souscrivons à des lettres de crédit documentaires permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi et qui sont garanties par les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent. Nous concluons des engagements de crédit qui représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, d'acceptations ou de lettres de crédit. Nous avons également des montants non engagés, à l'égard desquels nous nous réservons le droit de consentir du crédit à un emprunteur. Le tableau 26 ci-après présente un sommaire détaillé de nos engagements commerciaux hors bilan.

Tableau 26 Engagements commerciaux (1)

| (en millions de dollars canadiens) | Moins de un an | De 1 an à 3 ans | De plus de 3 ans à 5 ans | Plus de 5 ans | Total |
|------------------------------------|----------------|-----------------|--------------------------|---------------|------------|
| Lettres de crédit documentaire | 500 \$ | 65 \$ | 2 \$ | 25 \$ | 592 \$ |
| Engagements de crédit | 45 682 | 15 778 | 9 319 | 3 815 | 74 594 |
| Montants non engagés | 60 972 | — | — | — | 60 972 |
| | 107 154 \$ | 15 843 \$ | 9 321 \$ | 3 840 \$ | 136 158 \$ |

(1) Basé sur la durée restante jusqu'à l'échéance.

FACTEURS SUSCEPTIBLES D'INFLUER SUR LES RÉSULTATS FUTURS

Maints facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté, pourraient faire en sorte que les résultats différeront considérablement de nos attentes. Certains de ces facteurs sont décrits ci-après. D'autres, tels que le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité, le risque lié aux activités d'assurance, le risque opérationnel et autres risques, sont décrits à la section Gestion du risque qui débute à la page 57.

De par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des incertitudes et des risques intrinsèques, généraux et bien précis, et il est possible que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se matérialisent pas. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment à ces déclarations dans le présent rapport de gestion étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs importants.

Facteurs relatifs à l'industrie et facteurs non liés à notre entreprise

Étant donné que nous sommes une société de services financiers intégrés qui exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, la conjoncture économique générale de chacun des pays où nous exerçons nos activités influe sur nos revenus et sur notre bénéfice.

Des facteurs tels que les taux d'intérêt, les taux de change, les dépenses de consommation, les investissements des entreprises, les dépenses publiques, la santé des marchés financiers, l'inflation et le terrorisme ont des répercussions sur le contexte commercial et l'environnement économique d'une région géographique donnée et, en fin de compte, sur notre volume d'affaires dans cette région. Par exemple, durant le ralentissement économique d'un pays donné, caractérisé par une hausse du chômage, une baisse du revenu familial, un recul du bénéfice des sociétés, ainsi qu'une diminution des investissements des entreprises et des dépenses de consommation, la demande concernant nos prêts et autres produits baisserait et la provision pour pertes sur créances augmenterait probablement, entraînant par le fait même une diminution du bénéfice. Dans un même ordre d'idées, un ralentissement d'un marché des actions pourrait entraîner une baisse des nouvelles émissions, des activités de négociation des investisseurs, des biens sous gestion et des biens administrés, qui se traduirait par un recul des commissions et autres revenus.

Les fluctuations du dollar canadien par rapport à d'autres devises, particulièrement le dollar américain, pourraient influencer sur nos revenus, nos charges et notre bénéfice.

Nos revenus, nos charges et notre bénéfice libellés en devises autres que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations du dollar canadien par rapport à ces devises. Ces fluctuations pourraient influencer sur nos activités et nos résultats financiers dans leur ensemble. Notre exposition la plus importante touche le dollar américain, en raison du volume d'activités que nous exerçons aux États-Unis, et l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain a eu une incidence importante sur nos résultats au cours

des deux derniers exercices. Si cette appréciation se poursuivait, cela pourrait entraîner une réduction de la valeur de conversion de nos revenus, de nos charges et de notre bénéfice libellés en dollars américains, comparativement aux exercices antérieurs.

Les politiques monétaires de la Banque du Canada et du Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis influent sur notre bénéfice.

Les attentes des marchés obligataires et monétaires en ce qui concerne l'inflation et les décisions des banques centrales en matière de politique monétaire influent sur le niveau des taux d'intérêt, les fluctuations de ces taux pouvant avoir une incidence sur notre bénéfice. Notre politique eu égard aux activités autres que de négociation figurant au bilan consiste à gérer le risque de taux d'intérêt en fonction d'un niveau cible, à savoir un bilan indifférent au risque, au titre duquel les risques de taux d'intérêt liés à presque tous les actifs et aux passifs sont appariés, les actifs restants représentant un placement en actions théorique réparti également sur une période de 60 mois. Par conséquent, notre profil de risque de taux d'intérêt se caractérise par une modification des taux liés aux actifs légèrement plus rapide que celle des taux liés aux passifs. Une baisse des taux d'intérêt aura donc tendance à se traduire par une diminution du revenu net d'intérêt tiré de notre portefeuille autre que de négociation en raison de la modification des taux liés à nos actifs à plus court terme, et par une plus-value de nos actifs à plus long terme. À l'inverse, une hausse des taux d'intérêt donnera lieu à une augmentation du revenu net d'intérêt et à une moins-value de nos actifs à plus long terme. Une analyse plus détaillée du risque de taux d'intérêt et de ses répercussions possibles sur notre portefeuille autre que de négociation est fournie dans la section sur les activités de gestion de l'actif et du passif – portefeuille autre que de négociation, à la page 65. Une analyse plus détaillée du risque de taux d'intérêt et de son incidence possible sur nos activités de négociation est présentée dans la section sur les activités de négociation, à la page 60.

Le degré de concurrence dans les marchés où nous exerçons nos activités peut influencer sur notre rendement.

La concurrence à laquelle se livrent les sociétés de services financiers au sein des marchés des services aux particuliers et aux entreprises où nous exerçons nos activités est vive. La fidélisation et le maintien de la clientèle dépendent de certains facteurs, notamment les niveaux relatifs de services, les prix et les caractéristiques des produits ou services, notre réputation et les mesures prises par nos concurrents. Des entreprises non financières peuvent donner aux consommateurs l'option de payer des factures et de virer des fonds sans avoir recours à des banques. Les opérations sur titres peuvent être exécutées au moyen d'Internet ou d'autres systèmes conçus à des fins autres que de négociation. Une telle désintermédiation pourrait aussi entraîner une réduction des commissions et avoir une incidence défavorable sur notre bénéfice.

Des modifications des lois, des règlements et des politiques de réglementation qui régissent les activités au sein de nos divers secteurs d'exploitation pourraient influencer sur nos résultats.

Des règlements ont été établis afin de protéger les intérêts financiers et autres de nos clients. Des modifications des lois, des règlements ou des politiques de réglementation, y compris des changements dans leur interprétation, leur mise en œuvre ou leur exécution, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats en donnant à nos concurrents davantage d'occasions d'offrir des produits et services concurrentiels et en accroissant les coûts que nous engageons pour nous conformer à ces lois, règlements ou politiques. Par ailleurs, notre non-respect des lois, règlements ou politiques de réglementation applicables pourrait entraîner des pénalités et des sanctions financières imposées par les organismes de réglementation qui seraient susceptibles de ternir notre réputation ou de réduire notre bénéfice.

Des jugements d'ordre juridique ou réglementaire et des procédures judiciaires qui nous seraient préjudiciables pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats.

Nous prenons des mesures que nous jugeons raisonnables afin d'assurer notre conformité aux lois, aux règlements et aux politiques de réglementation des territoires où nous exerçons nos activités, mais rien ne garantit que nous nous conformerons toujours à ces lois, règlements ou politiques, ou que nous serons réputés nous y conformer. Il est par conséquent possible qu'un tribunal ou un organisme de réglementation prononce un jugement ou rende une décision qui pourrait se traduire par des amendes, des dommages-intérêts ou d'autres frais qui pourraient ternir notre réputation et auraient une incidence négative sur notre bénéfice.

Nous sommes également engagés dans des litiges dans le cours normal de nos activités. Le règlement défavorable de tout litige pourrait avoir une incidence négative importante sur nos résultats, ou pourrait grandement compromettre notre réputation, ce qui pourrait influencer sur nos perspectives commerciales futures.

Si nous n'obtenons pas des informations exactes et exhaustives de nos clients et contreparties, ou en leur nom, cela pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats.

Lorsque nous décidons de consentir du crédit à des clients ou à des contreparties ou de conclure d'autres transactions avec eux, il se peut que nous nous basions sur l'information qui nous a été fournie par ces clients ou contreparties ou en leur nom, notamment des états financiers vérifiés ou autres informations financières. Il se peut également que nous fondions notre décision sur les déclarations des clients et des contreparties quant à l'intégralité et à l'exactitude de cette information. Si les états financiers et les autres informations financières concernant les clients et les contreparties sur lesquels nous nous basons ne sont pas conformes aux PCGR ou qu'ils comprennent des déclarations trompeuses importantes, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur notre situation financière.

Facteurs propres à notre entreprise

Notre capacité à assurer le réaligement réussi de notre entreprise pourrait influencer sur notre rendement financier.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, nous avons réaligné notre structure organisationnelle, nos ressources et nos processus afin de mieux servir nos clients et d'accroître l'efficacité de tous nos secteurs d'exploitation, de trouver de nouveaux moyens de générer une croissance plus forte des revenus, ainsi que de rationaliser notre organisation et nos processus de manière à accélérer la prise de décisions et leur mise en œuvre et d'améliorer la productivité. Même si nous estimons que nos initiatives nous aideront à mieux répondre aux besoins de nos clients, à accélérer la croissance des revenus et à contrôler les coûts, il n'existe aucune certitude que nous atteindrons ces objectifs et que nous améliorerons notre rendement financier.

Notre capacité à effectuer des acquisitions stratégiques et à procéder à leur intégration réussie ainsi que notre capacité à assurer le succès de notre stratégie d'expansion aux États-Unis influenceront sur notre rendement financier.

Nous examinons régulièrement les occasions d'acquisitions stratégiques au sein de nos secteurs d'exploitation, mais rien ne garantit que nous pourrions continuer de procéder à des acquisitions selon des modalités qui satisfont à nos critères d'investissement. Par ailleurs, il n'existe aucune certitude que les réductions de coûts prévues se concrétiseront par suite des acquisitions. Notre rendement dépend de notre capacité à conserver la clientèle et les employés clés des sociétés acquises, et rien ne garantit que nous serons toujours en mesure d'agir de la sorte.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion aux États-Unis, nous avons d'abord établi des assises en procédant à des acquisitions touchant principalement les services bancaires aux particuliers et aux entreprises, la gestion de patrimoine et l'assurance. La deuxième étape visait à élargir ces assises en effectuant d'autres acquisitions stratégiques, en ouvrant des succursales et en procédant à une plus grande pénétration du marché. La troisième étape consiste à réduire les coûts et à accroître la rentabilité en mettant l'accent sur les marchés à forte croissance et en prenant des mesures telles que l'ouverture stratégique de succursales et la fermeture des succursales générant un faible rendement. Nos activités d'expansion aux États-Unis comportent des risques et des incertitudes importants,

notamment le risque que nous soyons incapables de réaliser les économies prévues, de conserver le personnel clé et d'intégrer les nouveaux clients dans nos activités, et notre capacité à accroître la rentabilité.

Les conventions et méthodes comptables que nous utilisons servent à déterminer la façon dont nous présentons notre situation financière et nos résultats d'exploitation, et leur application pourrait faire en sorte que la direction doive établir des estimations ou se baser sur des hypothèses touchant des questions de par leur nature incertaines. Ces estimations et ces hypothèses pourraient nécessiter des changements susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et sur notre situation financière.

Nous présentons notre situation financière et nos résultats d'exploitation selon les conventions et méthodes comptables prescrites par les PCGR. Dans certains cas, au moins deux conventions ou méthodes comptables raisonnables, qui se traduisent toutefois par la présentation de montants considérablement différents, sont permises en vertu des PCGR.

La direction exerce un jugement quant au choix et à l'application de nos conventions et méthodes comptables, de manière à s'assurer qu'elles sont conformes aux PCGR et qu'elles reflètent notre meilleur jugement eu égard à la façon la plus appropriée d'inscrire et de présenter notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Les principales conventions comptables utilisées pour dresser les états financiers consolidés sont décrites à la note 1, aux pages 79 à 83.

Comme il est expliqué en détail dans la rubrique Conventions comptables cruciales et estimations aux pages 26 à 28, quatre conventions comptables « cruciales » s'appliquent à la présentation de notre situation financière et de nos résultats d'exploitation, car (i) la direction est tenue d'exercer des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont de par leur nature incertaines, et car (ii) il est probable que des montants considérablement différents soient présentés dans des conditions différentes ou selon des hypothèses ou des estimations différentes. La présentation de tels montants pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation ou sur notre situation financière. Ces conventions comptables cruciales et ces estimations concernent l'établissement de notre provision cumulative pour pertes sur créances, l'établissement de la juste valeur de certains de nos instruments financiers, les activités de titrisation, les entités à détenteurs de droits variables et les régimes de retraite.

En tant que grande société, nous sommes exposés au risque opérationnel et aux risques liés à l'infrastructure.

Comme toutes les autres grandes sociétés, nous sommes exposés à divers types de risques opérationnels, notamment le risque que des employés ou des tiers commettent des fraudes, que les employés effectuent des opérations non autorisées ou que des erreurs opérationnelles se produisent, y compris des erreurs d'écritures ou de tenue des dossiers, ou des erreurs causées par des systèmes informatiques ou des systèmes de télécommunications défectueux ou hors service. Compte tenu du volume élevé d'opérations que nous traitons quotidiennement, certaines erreurs pourraient se répéter ou s'aggraver avant qu'elles ne soient découvertes et rectifiées. Les insuffisances ou les lacunes liées à nos processus internes, à nos ressources humaines ou à nos systèmes, y compris l'un de nos systèmes financiers ou comptables ou de nos autres systèmes de traitement des données, pourraient notamment entraîner des pertes financières et ternir notre réputation. De plus, même si nous avons mis sur pied des plans d'urgence, des perturbations dans l'infrastructure qui soutient nos entreprises et les collectivités où elles sont situées pourraient avoir une incidence défavorable sur notre capacité à exercer nos activités. Ces perturbations pourraient toucher des services électriques, des services de communications ou de transport, ou d'autres services que nous utilisons et que les tiers qui font affaire avec nous utilisent aussi.

Autres facteurs

Les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs incluent les modifications de la politique commerciale, la mise au point et le lancement, au moment opportun, de nouveaux produits et services dans des marchés réceptifs, les modifications apportées à la législation fiscale, les changements technologiques, les changements imprévus dans les dépenses et les habitudes d'épargne des consommateurs, l'incidence possible, sur nos activités, de conflits internationaux et d'autres faits nouveaux, y compris ceux liés à la guerre contre le terrorisme, et la mesure dans laquelle nous prévoyons les risques inhérents aux facteurs qui précèdent et réussissons à les gérer.

Nous informons nos lecteurs que l'analyse précédente des facteurs susceptibles d'influer sur nos résultats futurs n'est pas exhaustive. Les personnes, et notamment les investisseurs, qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions à notre égard, doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres faits et incertitudes, ainsi que d'autres facteurs externes et propres à notre entreprise qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats futurs et sur l'évaluation boursière de nos actions ordinaires. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

COMPARAISON DES EXERCICES 2003 ET 2002

Le texte qui suit constitue une comparaison de nos résultats d'exploitation pour les exercices terminés les 31 octobre 2003 et 2002. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes complémentaires des pages 74 à 110. Il devrait également être lu parallèlement à notre rapport aux actionnaires de 2003, qui présente une analyse beaucoup plus approfondie.

Le bénéfice net de 2003 a augmenté de 138 millions de dollars ou 5 % par rapport à 2002, résultat qui reflète principalement une réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 350 millions, ce qui a largement contrebalancé la baisse de 60 millions du bénéfice net découlant du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Résultats par secteur d'exploitation

Le bénéfice net de RBC Banque a augmenté de 8 millions de dollars ou 1 % et s'est établi à 1 554 millions en 2003, en raison du fait que la hausse du bénéfice au Canada a largement neutralisé le recul du bénéfice de 65 millions aux États-Unis découlant de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain (une tranche de 18 millions du recul étant imputable à cette appréciation), ainsi que l'augmentation des coûts liés aux activités de RBC Mortgage et aux acquisitions effectuées au cours de 2003. Le rendement des capitaux propres a augmenté de 19,2 % à 20,8 % en raison de la baisse des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur et de l'accroissement du bénéfice.

Le bénéfice net de RBC Investissements a progressé de 66 millions de dollars ou 19 % et s'est chiffré à 412 millions en 2003, principalement en raison de l'amélioration du bénéfice aux États-Unis et de la poursuite des mesures de compression des coûts, ainsi que de la hausse du bénéfice tiré des services de courtage autogéré et de gestion des actifs au Canada. Le bénéfice net aux États-Unis a augmenté de 89 millions de dollars en 2003, en raison de l'amélioration notable du rendement des services de courtage traditionnel, des solides résultats liés aux services à revenu fixe, et de la baisse des frais de rémunération au titre de la conservation du personnel. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 15,1 %, soit une amélioration de 400 points de base qui reflète la hausse du bénéfice en 2003 ainsi que la réduction de 350 millions de dollars de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur.

Le bénéfice net de RBC Assurances a augmenté de 38 millions de dollars ou 20 % et il s'est établi à 228 millions en 2003, en raison du rendement élevé provenant des activités de réassurance, des mesures de réduction des coûts de tous nos secteurs d'activité et des améliorations liées aux activités d'assurance habitation et automobile. Le bénéfice net aux États-Unis s'est établi à 8 millions de dollars en 2003, en baisse de 14 millions. Cette baisse reflète en grande partie les coûts liés à l'intégration des activités de Business Men's Assurance Company of America (BMA), une société acquise en mai 2003, ainsi qu'une perte de 7 millions de dollars liée à BMA découlant de la baisse des taux d'intérêt aux États-Unis. Le rendement des capitaux propres a progressé, passant de 25,7 % à 26,4 % en raison de la hausse du bénéfice.

Le bénéfice net de RBC Marchés des Capitaux a augmenté de 52 millions de dollars ou 12 % et s'est établi à 491 millions en 2003, car la réduction considérable de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée au portefeuille de prêts aux entreprises aux États-Unis a largement contrebalancé la baisse des revenus et l'augmentation des frais autres que d'intérêt. Le rendement des capitaux propres s'est chiffré à 12,6 % en 2003, soit une amélioration découlant de la hausse du bénéfice net ainsi que de la baisse de 150 millions de dollars de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur.

Le bénéfice net de RBC Services Internationaux a augmenté de 5 millions de dollars ou 3 % et s'est chiffré à 178 millions en 2003, car la hausse

des revenus, la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et la diminution des impôts sur les bénéfices ont contrebalancé l'augmentation des frais autres que d'intérêt. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 27,7 % en 2003, soit une diminution de 100 points de base qui reflète principalement le montant supplémentaire de 50 millions de dollars au titre de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur en 2003.

Le bénéfice net du secteur Autres a reculé de 31 millions de dollars et s'est établi à 173 millions en 2003, en raison surtout des améliorations apportées aux méthodes d'attribution du revenu net d'intérêt à nos secteurs d'exploitation. Le rendement des capitaux propres a diminué, passant de 25,0 % à 7,7 %, résultat qui tient principalement à l'augmentation de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Revenu net d'intérêt

Le revenu net d'intérêt s'est chiffré à 6,6 milliards de dollars en 2003, en baisse de 4 % par rapport à 6,9 milliards en 2002. Ce résultat reflète la diminution de la marge nette d'intérêt imputable à la concurrence dans les prix des services bancaires de détail et aux faibles taux d'intérêt, ainsi que la réduction de la valeur de conversion du revenu net d'intérêt libellé en dollars américains, laquelle découle de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Revenus autres que d'intérêt

Les revenus autres que d'intérêt ont progressé de 178 millions de dollars ou 2 % et se sont établis à 10,4 milliards en 2003, principalement en raison de revenus tirés des activités de négociation plus élevés, de primes d'assurance plus importantes et d'un gain sur la vente de titres susceptibles de vente, ce qui a plus que contrebalancé une baisse de 375 millions de la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains découlant de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain en 2003. Les revenus autres que d'intérêt ont représenté 61 % du total des revenus.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt en 2003 ont reculé de 8 millions de dollars. Bien que le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain ait réduit la valeur de conversion des frais autres que d'intérêt de 340 millions de dollars, des hausses ont été enregistrées au chapitre du coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite, des coûts liés à l'automatisation continue de notre infrastructure technologique de services de détail et à l'expansion de notre équipe de vente de services bancaires de détail, ainsi que des coûts liés aux sociétés acquises au cours de l'exercice.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a reculé de 350 millions de dollars ou 33 % et s'est établie à 715 millions en 2003, comparativement à 1 065 millions en 2002, en raison surtout d'améliorations dans le portefeuille des prêts aux entreprises et aux gouvernements aux États-Unis. Le total de la provision cumulative pour pertes sur créances s'est chiffré à 2,2 milliards de dollars ou 1,2 % du total des prêts et des acceptations, en baisse par rapport à 2,3 milliards ou 1,2 % en 2002.

Charge d'impôts

La charge d'impôts et les autres taxes se sont chiffrées à 1,4 milliard de dollars en 2003, en hausse par rapport à 2002, et le taux d'imposition effectif s'est établi à 31,4 %, comparativement à 32,0 % en 2002.

INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE

Un sommaire des résultats des huit plus récents trimestres est présenté à la page 116.

TABLE DES MATIÈRES

| | Page | | Page |
|--|------|---|------|
| Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers et rapport des vérificateurs | 74 | Note 11 Dépôts | 93 |
| Bilan consolidé | 75 | Note 12 Autres passifs | 94 |
| État consolidé des résultats | 76 | Note 13 Débentures subordonnées | 94 |
| État consolidé de la variation des capitaux propres | 77 | Note 14 Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales | 95 |
| État consolidé des flux de trésorerie | 78 | Note 15 Capital-actions | 96 |
| Note 1 Principales conventions comptables | 79 | Note 16 Impôts sur les bénéfices | 98 |
| Note 2 Acquisitions importantes | 84 | Note 17 Activités d'assurance | 99 |
| Note 3 Résultats par secteur d'exploitation et par secteur géographique | 85 | Note 18 Prestations de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite | 100 |
| Note 4 Écart d'acquisition et autres actifs incorporels | 86 | Note 19 Rémunération à base d'actions | 101 |
| Note 5 Valeurs mobilières | 87 | Note 20 Bénéfice par action | 103 |
| Note 6 Prêts | 89 | Note 21 Garanties, engagements et éventualités | 104 |
| Note 7 Titrisations | 90 | Note 22 Produits dérivés | 106 |
| Note 8 Entités à détenteurs de droits variables | 91 | Note 23 Concentrations du risque de crédit | 108 |
| Note 9 Locaux et matériel | 93 | Note 24 Juste valeur estimative des instruments financiers | 108 |
| Note 10 Autres actifs | 93 | Note 25 Charges liées au réaligement de l'entreprise | 109 |
| | | Note 26 Événements postérieurs à la date du bilan | 110 |

> ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les présents états financiers consolidés de la Banque Royale du Canada ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information présentée, y compris plusieurs montants qui doivent nécessairement être fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis. L'information financière contenue dans ce rapport annuel est en accord avec ces états financiers consolidés. La direction a également préparé les états financiers consolidés de la Banque Royale du Canada conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada en vertu du paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du surintendant des institutions financières Canada, les états financiers doivent être dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, et ces états financiers consolidés ont aussi été fournis aux actionnaires.

Afin de s'acquitter de sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers consolidés et des systèmes comptables qui les produisent, la direction maintient les systèmes de contrôles internes requis et conçus pour s'assurer que toutes les opérations sont dûment autorisées, que l'actif de la Banque est bien sauvegardé et que des registres adéquats sont tenus. Les contrôles en place comprennent les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques et les manuels de procédures, le code de déontologie de la Banque et la responsabilisation des employés quant à leur rendement selon des sphères de responsabilité appropriées et bien définies.

Les systèmes de contrôles internes sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation qui est conçue afin d'assurer que nous et nos employés nous conformons à la législation sur les valeurs mobilières et aux règles portant sur les conflits d'intérêts, et par une équipe de vérificateurs internes qui effectue une revue périodique de tous nos secteurs d'activité.

Le Conseil d'administration voit à ce que la direction assume sa responsabilité en matière d'information financière par l'entremise d'un Comité de vérification composé uniquement d'administrateurs n'appartenant ni à la direction, ni au personnel de la Banque. Ce comité revoit les états financiers consolidés de la Banque et recommande au Conseil de les approuver. Le Comité de vérification assume d'autres responsabilités importantes, étant notamment chargé de revoir nos procédés de contrôles internes actuels ainsi que les révisions prévues de ces procédés, et de conseiller les administrateurs en matière de vérification et de présentation de l'information financière. Notre responsable de la conformité à la réglementation et notre vérificateur interne en chef peuvent consulter librement et en tout temps le Comité de vérification.

Au moins une fois l'an, le surintendant des institutions financières Canada effectue les examens et enquêtes concernant les opérations de la Banque qu'il juge nécessaires pour s'assurer, d'une part, que la Banque respecte fidèlement les dispositions de la *Loi sur les banques* (Canada) concernant la protection des déposants et des actionnaires de la Banque et, d'autre part, que notre situation financière est saine.

Les vérificateurs indépendants Deloitte & Touche s.r.l., nommés par les actionnaires de la Banque sur recommandation du Comité de vérification, ont effectué une vérification indépendante des états financiers consolidés de la Banque et ont présenté le rapport qui suit. Les vérificateurs peuvent en tout temps s'entretenir avec le Comité de vérification de tous les aspects de leur mandat de vérification et de tous les points soulevés dans le cadre de leur travail.

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Janice R. Fukakusa
Chef des finances

Toronto, le 20 décembre 2004

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de la Banque Royale du Canada

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Banque Royale du Canada aux 31 octobre 2004 et 2003 et les états consolidés des résultats, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de deux ans terminée le 31 octobre 2004. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2004 et 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans terminée le 31 octobre 2004 selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis.

Également, le 20 décembre 2004, nous avons présenté aux actionnaires de la Banque un rapport des vérificateurs sans restriction par suite de notre vérification, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, des états financiers consolidés aux 31 octobre 2004 et 2003 dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 octobre 2002, soit avant l'évaluation de l'incidence d'importantes modifications comptables subséquentes qui comprennent la modification apportée à la présentation des états financiers décrite à la note 1, la modification apportée à la présentation des secteurs d'exploitation décrite à la note 3, la modification apportée au calcul du bénéfice par action expliquée à la note 20 et d'autres reclassements des états financiers consolidés de 2002, dressés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis, ont été vérifiés par Deloitte & Touche s.r.l. et PricewaterhouseCoopers s.r.l. qui ont présenté un rapport des vérificateurs sans restriction le 19 novembre 2002 par suite de leur vérification de ces états financiers consolidés. Nous avons vérifié les modifications décrites aux notes 1, 3 et 20 ainsi que les autres reclassements qui ont été appliqués aux états financiers consolidés de 2002 et, à notre avis, ces modifications sont appropriées et ont été appliquées de manière adéquate à tous les égards importants.

Deloitte & Touche s.r.l.
Comptables agréés
Toronto, le 20 décembre 2004

| BILAN CONSOLIDÉ | | |
|---|-------------------|-------------------|
| Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens) | 2004 | 2003 |
| Actif | | |
| Encaisse et montants à recevoir de banques | 4 758 \$ | 2 887 \$ |
| Dépôts productifs d'intérêts à des banques | 5 236 | 3 092 |
| Valeurs mobilières | | |
| Titres du compte de négociation (incluant des montants nantis de 14 850 \$ et de 11 791 \$) | 87 635 | 86 719 |
| Titres susceptibles de vente | 39 861 | 41 619 |
| | 127 496 | 128 338 |
| Biens achetés en vertu de conventions de revente | 34 862 | 36 289 |
| Prêts | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 84 172 | 78 819 |
| Prêts aux particuliers | 36 848 | 32 186 |
| Prêts sur cartes de crédit | 6 456 | 4 816 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 61 678 | 56 726 |
| | 189 154 | 172 547 |
| Provision cumulative pour pertes sur prêts | (1 644) | (2 055) |
| | 187 510 | 170 492 |
| Autres | | |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations | 6 184 | 5 943 |
| Montants se rapportant aux produits dérivés | 40 081 | 36 640 |
| Locaux et matériel | 1 731 | 1 655 |
| Écart d'acquisition | 4 416 | 4 633 |
| Autres actifs incorporels | 523 | 580 |
| Montants à recouvrer au titre de la réassurance | 1 701 | 3 321 |
| Actif lié aux comptes distincts | 120 | 224 |
| Autres actifs | 33 064 | 18 497 |
| | 87 820 | 71 493 |
| | 447 682 \$ | 412 591 \$ |
| Passif et capitaux propres | | |
| Dépôts | | |
| Au Canada | | |
| Ne portant pas intérêt | 28 273 \$ | 24 388 \$ |
| Portant intérêt | 141 177 | 130 135 |
| À l'étranger | | |
| Ne portant pas intérêt | 3 169 | 3 183 |
| Portant intérêt | 98 956 | 102 812 |
| | 271 575 | 260 518 |
| Autres | | |
| Acceptations | 6 184 | 5 943 |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert | 23 815 | 22 743 |
| Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat | 21 705 | 23 735 |
| Montants se rapportant aux produits dérivés | 42 870 | 38 427 |
| Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance | 9 352 | 8 630 |
| Passif lié aux comptes distincts | 120 | 224 |
| Autres passifs | 43 640 | 26 199 |
| | 147 686 | 125 901 |
| Débitures subordonnées | 8 522 | 6 581 |
| Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales | 1 524 | 1 474 |
| Capitaux propres | | |
| Actions privilégiées | 813 | 813 |
| Actions ordinaires (émises et en circulation – 644 747 812 et 656 021 122) | 6 966 | 6 999 |
| Capital d'apport additionnel | 229 | 88 |
| Bénéfices non répartis | 12 347 | 11 591 |
| Actions de trésorerie (détenues – 5 815 487 et néant) | (348) | – |
| Autres éléments du résultat global cumulés | (1 632) | (1 374) |
| | 18 375 | 18 117 |
| | 447 682 \$ | 412 591 \$ |

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Robert B. Peterson
Administrateur

| ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS | | | |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|
| Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens) | 2004 | 2003 | 2002 |
| Revenu d'intérêt | | | |
| Prêts | 9 819 \$ | 10 039 \$ | 10 367 \$ |
| Titres du compte de négociation | 2 603 | 2 049 | 2 115 |
| Titres susceptibles de vente | 854 | 976 | 1 060 |
| Biens achetés en vertu de conventions de revente | 531 | 806 | 688 |
| Dépôts à des banques | 142 | 111 | 159 |
| | 13 949 | 13 981 | 14 389 |
| Frais d'intérêt | | | |
| Dépôts | 5 210 | 5 467 | 5 709 |
| Autres passifs | 1 626 | 1 560 | 1 405 |
| Débitures subordonnées | 429 | 376 | 406 |
| | 7 265 | 7 403 | 7 520 |
| Revenu net d'intérêt | 6 684 | 6 578 | 6 869 |
| Revenus autres que d'intérêt | | | |
| Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés | 2 267 | 2 045 | 1 910 |
| Revenus tirés des activités de négociation | 1 526 | 1 922 | 1 690 |
| Commissions de gestion de placements et de services de garde | 1 198 | 1 143 | 1 177 |
| Commissions de courtage en valeurs mobilières | 1 166 | 1 031 | 1 187 |
| Frais bancaires sur les dépôts et les paiements | 1 050 | 1 078 | 1 041 |
| Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils | 909 | 813 | 755 |
| Revenus tirés de fonds communs de placement | 850 | 673 | 723 |
| Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation | 331 | 279 | 274 |
| Revenus sur cartes | 324 | 303 | 285 |
| Commissions de crédit | 224 | 227 | 223 |
| Revenus tirés de la titrisation | 196 | 165 | 172 |
| Gain (perte) à la vente de titres susceptibles de vente | 82 | 19 | (112) |
| Revenus tirés des activités hypothécaires | 51 | 180 | 240 |
| Autres | 492 | 491 | 626 |
| | 10 666 | 10 369 | 10 191 |
| Total des revenus | 17 350 | 16 947 | 17 060 |
| Provision pour pertes sur créances | 347 | 715 | 1 065 |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | 1 509 | 1 404 | 1 330 |
| Frais autres que d'intérêt | | | |
| Ressources humaines | 6 816 | 6 397 | 6 263 |
| Frais d'occupation | 776 | 731 | 751 |
| Matériel | 875 | 833 | 825 |
| Communications | 689 | 719 | 757 |
| Honoraires | 493 | 460 | 416 |
| Impartition de services de traitement | 294 | 292 | 306 |
| Amortissement des autres actifs incorporels | 69 | 71 | 72 |
| Autres | 1 008 | 733 | 854 |
| | 11 020 | 10 236 | 10 244 |
| Charges liées au réalignement de l'entreprise | 192 | - | - |
| Perte de valeur de l'écart d'acquisition | 130 | - | - |
| Bénéfice net avant impôts | 4 152 | 4 592 | 4 421 |
| Charge d'impôts | 1 194 | 1 443 | 1 415 |
| Bénéfice net avant part des actionnaires sans contrôle | 2 958 | 3 149 | 3 006 |
| Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales | 119 | 113 | 108 |
| Bénéfice net | 2 839 \$ | 3 036 \$ | 2 898 \$ |
| Dividendes sur actions privilégiées | 45 | 68 | 98 |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires | 2 794 \$ | 2 968 \$ | 2 800 \$ |
| Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers) | 646 023 | 662 080 | 672 571 |
| Bénéfice par action (en dollars) (1) | 4,31 \$ | 4,47 \$ | 4,16 \$ |
| Nombre moyen d'actions ordinaires dilué (en milliers) | 656 047 | 669 625 | 679 153 |
| Bénéfice dilué par action (en dollars) (1) | 4,25 \$ | 4,42 \$ | 4,12 \$ |
| Dividendes par action (en dollars) | 2,02 \$ | 1,72 \$ | 1,52 \$ |

(1) Les montants comparatifs ont été retraités par suite de l'EITF 03-6. Voir la note 1 à la page 83.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

| Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens) | 2004 | 2003 | 2002 |
|---|------------------|------------------|------------------|
| Actions privilégiées | | | |
| Solde au début | 813 \$ | 1 515 \$ | 1 990 \$ |
| Rachetées aux fins d'annulation | – | (634) | (464) |
| Gain ou perte de change relatif aux actions libellées en devises | – | (68) | (11) |
| Solde à la fin | 813 | 813 | 1 515 |
| Actions ordinaires | | | |
| Solde au début | 6 999 | 6 963 | 6 926 |
| Émises | 124 | 190 | 190 |
| Frais d'émission, déduction faite des impôts connexes | – | – | (1) |
| Achetées aux fins d'annulation | (157) | (154) | (152) |
| Solde à la fin | 6 966 | 6 999 | 6 963 |
| Capital d'apport additionnel | | | |
| Solde au début | 88 | 76 | 33 |
| Renonciation aux droits à la plus-value des actions, déduction faite des impôts connexes | 3 | 5 | 29 |
| Attributions de rémunération à base d'actions | 68 | 7 | 14 |
| Montants reclassés | 34 | – | – |
| Incidence initiale de l'adoption du FIN 46R, <i>Consolidation of Variable Interest Entities</i> | 42 | – | – |
| Autres | (6) | – | – |
| Solde à la fin | 229 | 88 | 76 |
| Bénéfices non répartis | | | |
| Solde au début | 11 591 | 10 473 | 9 311 |
| Bénéfice net | 2 839 | 3 036 | 2 898 |
| Dividendes sur actions privilégiées | (45) | (68) | (98) |
| Dividendes sur actions ordinaires | (1 303) | (1 137) | (1 022) |
| Prime versée sur les actions ordinaires achetées aux fins d'annulation | (735) | (698) | (612) |
| Frais d'émission, déduction faite des impôts connexes | – | (15) | (4) |
| Solde à la fin | 12 347 | 11 591 | 10 473 |
| Actions de trésorerie | | | |
| Montants reclassés | (304) | – | – |
| Achats, montant net | (2) | – | – |
| Incidence initiale de l'adoption du FIN 46R, <i>Consolidation of Variable Interest Entities</i> | (42) | – | – |
| Solde à la fin | (348) | – | – |
| Autres éléments du résultat global cumulés, déduction faite des impôts connexes | | | |
| Gains et pertes non réalisés sur les titres susceptibles de vente | 178 | 113 | 202 |
| Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture | (1 551) | (893) | (54) |
| Gains et pertes sur les produits dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie | (192) | (104) | (127) |
| Obligation additionnelle au titre de la charge de retraite | (67) | (490) | (293) |
| Solde à la fin | (1 632) | (1 374) | (272) |
| Capitaux propres à la fin | 18 375 \$ | 18 117 \$ | 18 755 \$ |
| Résultat global, déduction faite des impôts connexes | | | |
| Bénéfice net | 2 839 \$ | 3 036 \$ | 2 898 \$ |
| Autres éléments du résultat global | | | |
| Variation des gains et pertes non réalisés sur les titres susceptibles de vente | 65 | (89) | 12 |
| Variation des gains et pertes de change non réalisés | (1 336) | (2 988) | (59) |
| Incidence de la couverture des gains et pertes de change non réalisés | 678 | 2 149 | 43 |
| Variation des gains et pertes sur les produits dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie | (147) | (57) | (50) |
| Reclassement aux résultats de gains et de pertes liés à la couverture des flux de trésorerie | 59 | 80 | 113 |
| Obligation additionnelle au titre de la charge de retraite | 423 | (197) | (276) |
| Total du résultat global | 2 581 \$ | 1 934 \$ | 2 681 \$ |

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

| Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens) | 2004 | 2003 | 2002 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | | |
| Bénéfice net | 2 839 \$ | 3 036 \$ | 2 898 \$ |
| Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation | | | |
| Provision pour pertes sur créances | 347 | 715 | 1 065 |
| Amortissement | 384 | 380 | 388 |
| Charges liées au réalignement de l'entreprise | 192 | – | – |
| Impôts reportés | 187 | 120 | 45 |
| Perte de valeur de l'écart d'acquisition et amortissement des autres actifs incorporels | 199 | 71 | 72 |
| Réduction de valeur des frais d'émission reportés | 25 | – | – |
| Gain à la vente de locaux et de matériel | (52) | (18) | (35) |
| Gain tiré des titrisations de prêts | (34) | (34) | (54) |
| Perte liée au placement dans certaines sociétés affiliées | 24 | 29 | – |
| (Gain) perte à la vente de titres susceptibles de vente | (82) | (19) | 112 |
| Variation de l'actif et du passif d'exploitation | | | |
| Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance | (1 484) | 1 498 | 866 |
| Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer | (199) | 123 | (166) |
| Impôts exigibles | (895) | 672 | 419 |
| Actifs se rapportant aux produits dérivés | (3 457) | (5 390) | (2 608) |
| Passifs se rapportant aux produits dérivés | 4 438 | 5 690 | 3 289 |
| Titres du compte de négociation | (1 651) | (9 988) | (11 017) |
| Montants à recouvrer au titre de la réassurance | 1 620 | (1 375) | (872) |
| Variation nette des montants à payer aux ou à recevoir de courtiers | (2 001) | 272 | 704 |
| Autres | 557 | (5 439) | 1 003 |
| Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation | 957 | (9 657) | (3 891) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | | | |
| Variation des dépôts productifs d'intérêt à des banques | (2 722) | 1 003 | 338 |
| Variation des prêts, déduction faite des titrisations de prêts | (19 887) | (6 509) | (4 891) |
| Produit tiré des titrisations de prêts | 3 532 | 1 742 | 1 691 |
| Produit tiré de la vente de titres susceptibles de vente | 18 456 | 19 575 | 16 741 |
| Produit tiré de l'arrivée à échéance de titres susceptibles de vente | 38 093 | 26 993 | 12 317 |
| Acquisitions de titres susceptibles de vente | (51 328) | (49 734) | (33 450) |
| Acquisitions nettes de locaux et de matériel | (422) | (398) | (390) |
| Variation des biens achetés en vertu de conventions de revente | 1 427 | 796 | 1 570 |
| Encaisse nette provenant de (affectée à) l'acquisition de filiales | 438 | (281) | (99) |
| Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement | (12 413) | (6 813) | (6 173) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | | |
| Variation des dépôts au Canada | 14 927 | 11 564 | 2 402 |
| Variation des dépôts à l'étranger | (3 870) | 3 045 | 4 997 |
| Émission de débentures subordonnées | 3 100 | – | 635 |
| Remboursement de débentures subordonnées | (990) | (100) | (505) |
| Actions privilégiées rachetées aux fins d'annulation | – | (642) | (461) |
| Frais d'émission | – | (15) | (5) |
| Émission d'actions ordinaires | 119 | 183 | 168 |
| Actions ordinaires achetées aux fins d'annulation | (892) | (852) | (764) |
| Acquisitions nettes d'actions de trésorerie | (2) | – | – |
| Dividendes versés | (1 309) | (1 181) | (1 104) |
| Dividendes/distributions versés par les filiales aux actionnaires sans contrôle | (115) | (107) | (107) |
| Variation des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat | (2 030) | 2 626 | 245 |
| Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert | 1 072 | 4 753 | 1 953 |
| Variation des emprunts à court terme des filiales | 3 344 | (2 374) | 3 362 |
| Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement | 13 344 | 16 900 | 10 816 |
| Incidence de la variation des taux de change sur l'encaisse et les montants à recevoir de banques | (17) | (77) | (10) |
| Variation nette de l'encaisse et des montants à recevoir de banques | 1 871 | 353 | 742 |
| Encaisse et montants à recevoir de banques au début | 2 887 | 2 534 | 1 792 |
| Encaisse et montants à recevoir de banques à la fin | 4 758 \$ | 2 887 \$ | 2 534 \$ |
| Présentation d'informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie | | | |
| Intérêts versés durant l'exercice | 7 004 \$ | 7 170 \$ | 8 229 \$ |
| Impôts sur les bénéfices payés durant l'exercice | 2 522 \$ | 1 723 \$ | 738 \$ |

États financiers consolidés (Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action.)

NOTE 1 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés sont libellés en dollars canadiens, soit la monnaie utilisée dans le pays où nous avons été constitués en société et exerçons principalement nos activités. Ces états financiers consolidés sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (PCGR) et selon les pratiques courantes de l'industrie américaine des services bancaires. Nous avons également préparé des états financiers consolidés dressés selon les PCGR du Canada, et ces états ont été fournis aux actionnaires.

Les PCGR exigent que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers consolidés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Certains chiffres correspondants ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice courant.

Les principales conventions comptables suivies dans la préparation de ces états financiers consolidés sont résumées ci-dessous.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de toutes les filiales, compte tenu de l'élimination des opérations et des soldes intersociétés. En vertu du bulletin d'interprétation n° 46R du Financial Accounting Standards Board (FASB), intitulé *Consolidation of Variable Interest Entities* (FIN 46R), tel qu'il est expliqué plus en détail à la note 8, nous consolidons également les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) lorsque nous en sommes le principal bénéficiaire. La méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation est utilisée pour comptabiliser les placements dans des sociétés liées ou des coentreprises sur lesquelles nous exerçons une influence notable ou un contrôle conjoint. Ces placements sont inclus dans le poste Autres actifs. Nous avons inclus dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt notre quote-part du bénéfice tiré de ces placements et les gains et les pertes réalisés à l'aliénation de ces placements ou au moment d'une réduction de valeur de ces placements visant à refléter une perte de valeur durable.

Conversion des comptes exprimés en devises

L'actif et le passif exprimés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan; les revenus et les charges sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice.

L'incidence de la conversion des comptes de nos filiales, qui comprennent les EDDV consolidées, les succursales étrangères et les sociétés associées qui utilisent une devise fonctionnelle autre que le dollar canadien, est reflétée au poste Autres éléments du résultat global, y compris l'incidence connexe au titre de la couverture et des impôts. Au moment de l'aliénation de ces placements, le montant net du gain ou de la perte de change cumulé est porté à la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les autres gains et pertes de change (déduction faite des opérations de couverture) sont inclus dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont constatées, selon l'intention de la direction, en tant que titres du compte de négociation ou titres susceptibles de vente.

Les titres du compte de négociation, qui sont acquis aux fins de vente à court terme, sont comptabilisés à leur juste valeur estimative. Les obligations découlant de la livraison des titres du compte de négociation vendus mais non encore acquis sont comptabilisées à titre de passif et inscrites à leur juste valeur. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés relativement à ces titres sont constatés en tant que revenus tirés des activités de négociation et inclus dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les dividendes et les revenus d'intérêt afférents aux titres du compte de négociation sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt. Les intérêts sur les titres portant intérêt et vendus à découvert sont comptabilisés dans les frais d'intérêt.

Les titres susceptibles de vente comprennent les valeurs mobilières qui peuvent être vendues pour répondre ou parer à une variation des taux d'intérêt et au risque connexe de paiement anticipé, aux variations du risque de change, aux changements des sources de financement ou des modalités, ou encore pour répondre aux besoins de liquidités. Ces valeurs mobilières sont constatées à leur juste valeur estimative. Les gains et les pertes non réalisés relativement à ces valeurs mobilières sont constatés, déduction faite des impôts et dans la mesure où ils ne sont pas couverts par des produits dérivés dans le cadre d'une relation de couverture de la juste valeur, au poste Autres éléments du résultat global. Les dividendes et les revenus d'intérêt sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt. Les titres susceptibles de vente comprennent les titres exonérés d'impôt qui sont des instruments de financement de clients, structurés comme des placements après impôts plutôt que des prêts ordinaires, afin d'offrir aux émetteurs un taux d'emprunt avantageux.

Les gains et les pertes réalisés au moment de l'aliénation des titres susceptibles de vente, qui sont calculés en fonction d'un coût moyen, ainsi que les réductions de valeur destinées à montrer une perte de valeur durable sont inclus dans le poste Gain (perte) à la vente de titres susceptibles de vente, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Biens achetés en vertu de conventions de revente et vendus en vertu de conventions de rachat

Nous achetons des titres dans le cadre de conventions de revente et vendons des titres en vertu de conventions de rachat. Les conventions de revente sont comptabilisées à titre d'opérations de prêts assortis de garanties, et sont inscrites au bilan consolidé aux montants d'achat initiaux des titres, plus les intérêts courus. Les conventions de rachat sont comptabilisées à titre d'opérations d'emprunts assortis de garanties, et sont inscrites au bilan consolidé aux montants de vente initiaux des titres, plus les intérêts courus sur les titres portant intérêt. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente et les intérêts payés sur les conventions de rachat sont présentés respectivement à titre de revenu d'intérêt et de frais d'intérêt.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts et des revenus non gagnés, qui comprennent les intérêts non gagnés et les commissions sur prêts non amorties.

Les prêts sont classés à titre de prêts à intérêts non comptabilisés lorsque le plein recouvrement du capital ou des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré. Lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 90 jours, les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit et des prêts garantis par le gouvernement canadien, sont classés à titre de prêts à intérêts non comptabilisés, sauf s'ils sont entièrement garantis et qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement de la dette à l'intérieur d'un délai de 180 jours après la date d'échéance. Les soldes de cartes de crédit sont radiés lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts garantis par le gouvernement canadien sont classés à titre de prêts à intérêts non comptabilisés lorsqu'ils sont en souffrance depuis 365 jours. Lorsqu'un prêt est classé à titre de prêt à intérêts non comptabilisés, les intérêts cessent d'être cumulés et l'ensemble des intérêts précédemment cumulés mais non payés à l'égard du prêt est porté au débit de la provision pour pertes sur créances. Les intérêts reçus sur les prêts à intérêts non comptabilisés sont portés au crédit de la provision pour pertes sur créances à l'égard du prêt en question. Les prêts à intérêts non comptabilisés sont de nouveau inscrits comme des prêts à marche satisfaisante lorsque tous les montants (y compris les intérêts) ont été recouverts, que toutes les charges liées aux prêts à intérêts non comptabilisés ont été contrepassées et que la qualité du crédit s'est améliorée de telle sorte que le recouvrement du capital et des intérêts aux dates prévues est raisonnablement assuré.

Lorsqu'un prêt a été classé parmi les prêts à intérêts non comptabilisés, la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur de réalisation estimative, déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt réel inhérent au prêt. Au cours de périodes subséquentes, tout recouvrement de montants précédemment radiés et toute augmentation de la valeur comptable du prêt sont portés, dans l'état consolidé des résultats, au crédit de la provision pour pertes sur créances. Lorsqu'une partie du prêt est radiée et que le solde est restructuré, le nouveau prêt est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsqu'il n'y a plus de doute raisonnable concernant le recouvrement du capital ou des intérêts, et que les paiements ne sont pas en souffrance depuis 90 jours.

Une garantie est demandée si elle est jugée nécessaire pour la facilité d'emprunt globale du client, et ce, d'après une évaluation de la solvabilité du client.

Les actifs acquis en règlement d'un prêt problème sont inscrits à leur juste valeur moins les frais de vente. Tout excédent de la valeur comptable du prêt sur la juste valeur inscrite des actifs acquis est porté au débit de la provision cumulative pour pertes sur créances.

Les commissions perçues à l'égard des nouveaux prêts et des prêts restructurés ou renégociés sont reportées et comptabilisées sous la rubrique Revenu d'intérêt sur la durée estimative de ces prêts. S'il est probable qu'un prêt en résulte, les commissions d'engagement et de mobilisation sont également incluses dans le poste Revenu d'intérêt sur la durée prévue de ce prêt. Sinon, les commissions sont comptabilisées au poste Autres passifs et amorties à la rubrique Revenus autres que d'intérêt pendant la période d'engagement ou de confirmation du prêt.

NOTE 1 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**Provision cumulative pour pertes sur créances**

La provision cumulative pour pertes sur créances est maintenue à un niveau que la direction estime adéquat pour absorber les pertes sur créances désignées dans le portefeuille de même que les pertes qui ont été subies, mais ne peuvent encore être déterminées. La provision cumulative est principalement liée aux prêts, mais a également trait aux produits dérivés et à d'autres instruments de crédit comme les acceptations, les garanties et les lettres de crédit. La provision cumulative est augmentée par la provision pour pertes sur créances, laquelle est imputée aux résultats et réduite par les radiations, déduction faite des recouvrements.

La provision cumulative est déterminée en fonction de la désignation et de l'évaluation, par la direction, des comptes problèmes, des pertes probables estimatives liées au reste du portefeuille et d'autres facteurs tels que la composition et la qualité du portefeuille et les changements de la conjoncture économique.

Provisions cumulatives spécifiques attribuées

Des provisions cumulatives spécifiques attribuées sont établies afin d'absorber les pertes qui se produisent relativement à des emprunteurs précisément désignés et à des prêts plus homogènes classés à titre de prêts à intérêts non comptabilisés. Les pertes liées aux prêts consentis à de grandes entreprises ou à des gouvernements désignés sont évaluées en fonction de la valeur actualisée des paiements prévus pour chaque compte individuel. Les pertes liées aux autres types de portefeuilles semblables, à l'exclusion des cartes de crédit, sont évaluées en fonction de l'expérience en matière de radiations nettes. Aucune provision cumulative spécifique n'est constituée au titre des cartes de crédit, les soldes étant radiés lorsqu'aucun paiement n'est reçu dans les 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement radiés lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours. Les autres prêts sont radiés lorsque la possibilité de recouvrer la totalité du montant du prêt est à peu près inexistante.

Provision cumulative générale attribuée

La provision cumulative générale attribuée reflète la meilleure estimation quant aux pertes probables liées à la tranche du portefeuille de crédit qui n'a pas encore été précisément classée parmi les prêts à intérêts non comptabilisés. Ce montant est établi trimestriellement en appliquant les facteurs de perte prévus aux prêts en cours et aux engagements de crédit. La provision cumulative générale attribuée au titre des prêts et des acceptations de banque liés aux grandes entreprises et aux gouvernements est fondée sur l'application de facteurs de perte et de défaut de paiement prévus, en fonction d'une analyse de l'évolution des pertes selon le type et la cote du prêt. Pour ce qui est des portefeuilles plus homogènes, tels que les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux petites et moyennes entreprises, les prêts aux particuliers et les prêts sur cartes de crédit, la provision cumulative générale attribuée est déterminée en fonction des types de portefeuilles. Les pertes sont déterminées par l'application des ratios de perte établis au moyen d'une analyse statistique de l'évolution des pertes et des tendances en matière de radiation, ajustés pour tenir compte des changements dans les produits offerts et de la qualité de crédit du portefeuille.

Provision cumulative non attribuée

La provision cumulative générale non attribuée reflète l'estimation par la direction quant aux pertes probables non désignées du portefeuille qui ne sont pas visées par les provisions cumulatives spécifiques attribuées ou la provision cumulative générale attribuée. Cette évaluation, effectuée trimestriellement, tient compte des conditions économiques et de marché, des exigences des organismes de réglementation qui ont une incidence sur les principales activités de prêt, de l'expérience récente en matière de pertes sur prêts et des tendances en matière de qualité et de concentration du crédit. Cette provision cumulative reflète également le risque lié au modèle et à l'estimation; elle ne représente pas les pertes futures et ne remplace pas les provisions cumulatives attribuées.

Acceptations

Les acceptations sont des instruments négociables à court terme émis par nos clients à des tiers et que nous garantissons. La responsabilité éventuelle au titre des acceptations est comptabilisée comme un passif dans le bilan consolidé. Le recours contre le client, dans le cas où ces engagements devraient être acquittés, est comptabilisé comme un actif de valeur équivalente au poste Autres actifs. Les commissions gagnées sont comptabilisées à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Produits dérivés

Les produits dérivés sont utilisés principalement dans les activités de vente et de négociation. Les produits dérivés sont également utilisés pour gérer nos risques à l'égard des taux d'intérêt et de change et des autres risques de marché. Les produits dérivés le plus souvent utilisés sont les contrats de change à terme de gré à gré, les swaps de devises et de taux d'intérêt, les contrats à terme standardisés sur devises et sur taux d'intérêt, les contrats de garantie de taux d'intérêt, les options sur devises et sur taux d'intérêt et les produits dérivés de crédit. Les cours du marché sont déterminés au moyen de modèles d'établissement des prix qui intègrent les prix du marché courants et les prix contractuels des instruments sous-jacents, la valeur temporelle de l'argent, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité. Tous les produits dérivés sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur, y compris certains bons de souscription, engagements de prêts et produits dérivés intégrés dans des instruments financiers ou des contrats qui ne sont pas clairement ni étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques de l'instrument financier ou du contrat hôte.

Lorsque les produits dérivés sont utilisés dans le cadre des activités de vente et de négociation, les gains et les pertes réalisés et non réalisés qui en résultent sont constatés à la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Une partie de la valeur du marché est reportée et inscrite au poste Montants se rapportant aux produits dérivés, au passif, à titre d'ajustement pour le risque de crédit lié à ces contrats. Les justes valeurs des produits dérivés sont inscrites à leur montant brut au poste Montants se rapportant aux produits dérivés, à l'actif et au passif; toutefois, les montants nets sont présentés lorsque nous avons à la fois le droit juridique et l'intention de régler ces montants simultanément. Les dépôts de garantie obligatoires et les primes versées sont également inclus dans le poste Montants se rapportant aux produits dérivés, à l'actif, tandis que les primes reçues sont présentées au poste Montants se rapportant aux produits dérivés, au passif.

Lorsque les produits dérivés sont utilisés pour gérer nos propres risques, nous déterminons pour chaque produit dérivé si la comptabilité de couverture est appropriée. Si la comptabilité de couverture est appropriée, la relation de couverture est désignée comme couverture de la juste valeur, des flux de trésorerie ou du risque de change lié à l'investissement net à l'étranger. La couverture est documentée dès sa mise en place, pour déterminer l'objectif précis de gestion du risque ainsi que la stratégie de couverture. La documentation précise l'actif ou le passif couvert, le risque géré par l'opération de couverture, le type de produit dérivé utilisé et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera appliquée. Le produit dérivé doit avoir une grande efficacité pour compenser comme prévu la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie découlant du risque couvert, tant au moment de la mise en place de la couverture qu'au cours de sa durée de vie. S'il s'avère qu'un produit dérivé n'est pas hautement efficace à titre de couverture, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, et ce, sur une base prospective.

Les produits dérivés détenus à des fins autres que de négociation et qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont inscrits à leur juste valeur brute au poste Montants se rapportant aux produits dérivés, à titre d'actifs ou de passifs, toute variation de la juste valeur étant constatée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Couverture de la juste valeur

Les opérations de couverture de la juste valeur consistent principalement en des swaps de taux d'intérêt pour couvrir les variations de la juste valeur d'un actif, d'un passif ou d'un engagement ferme. La valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des gains ou des pertes attribuables au risque couvert, lesquels sont constatés à la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Dans la mesure où la relation de couverture est efficace, ces variations de la juste valeur de l'élément couvert sont contrebalancées par les variations de la juste valeur du produit dérivé.

S'il s'avère que le produit dérivé ne répond plus aux conditions de couverture efficace ou si le produit dérivé est liquidé ou vendu, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, et ce, sur une base prospective. L'élément d'actif ou de passif ayant fait l'objet de la couverture n'est plus ajusté pour refléter les variations de la juste valeur. Les ajustements cumulatifs au titre de la juste valeur de la valeur comptable de l'élément couvert sont amortis au poste Revenu net d'intérêt sur la durée de vie restante de l'élément couvert. La comptabilité de couverture cesse également d'être appliquée si l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance.

Couverture des flux de trésorerie

Les opérations de couverture des flux de trésorerie consistent principalement en des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de variation des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif assorti d'un taux variable. La tranche efficace des variations de la juste valeur du produit dérivé est inscrite à la rubrique Autres éléments cumulés du résultat global, tandis que la tranche inefficace est constatée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les montants inscrits à la rubrique Autres éléments du résultat global relativement aux couvertures des flux de trésorerie sont reclassés au poste Revenu net d'intérêt au cours des périodes où le revenu net d'intérêt subit l'incidence de la variabilité des flux de trésorerie découlant de l'élément couvert.

Lorsque le produit dérivé ne répond plus aux conditions de couverture efficace ou si le produit dérivé est liquidé ou vendu, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, et ce, sur une base prospective. Les montants inscrits précédemment à la rubrique Autres éléments du résultat global cumulés sont reclassés au poste Revenu net d'intérêt au cours des périodes où le revenu net d'intérêt subit l'incidence de la variabilité des flux de trésorerie découlant de l'élément couvert. Si l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance prévue, les gains et les pertes sont immédiatement reclassés à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Couvertures de l'investissement net libellé en devises dans des filiales

Des contrats de change à terme et des passifs libellés en dollars américains sont utilisés pour gérer certains risques liés aux placements effectués dans des filiales, des succursales ou des sociétés dont les activités sont libellées en une devise fonctionnelle autre que le dollar canadien. Les gains et les pertes découlant de ces instruments de couverture sont inscrits à la rubrique Autres éléments du résultat global.

Locaux et matériel

Les locaux et le matériel sont constatés au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est essentiellement comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs : de 25 à 50 ans pour les bâtiments, de 3 à 10 ans pour le matériel informatique, de 7 à 10 ans pour le mobilier, les agencements et le reste du matériel. Pour les améliorations locatives, la durée de vie utile estimative correspond à la durée du bail plus la première option de renouvellement. Les gains et les pertes résultant de l'aliénation sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Regroupements d'entreprises, écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Tous les regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs incorporels identifiables sont constatés séparément de l'écart d'acquisition et sont inclus dans le poste Autres actifs incorporels. L'écart d'acquisition correspond à l'excédent du coût d'acquisition des filiales sur la juste valeur de l'actif net acquis. La dépréciation de l'écart d'acquisition est déterminée au niveau des unités d'exploitation au moyen d'un test de dépréciation effectué au moins une fois par année, le 1^{er} août. Les unités d'exploitation regroupent les activités commerciales présentant des caractéristiques et des stratégies économiques semblables et peuvent représenter soit un secteur d'exploitation, soit une unité opérationnelle à l'intérieur d'un secteur d'exploitation.

Si la valeur comptable d'une unité d'exploitation (y compris l'écart d'acquisition attribué) dépasse sa juste valeur, la dépréciation de l'écart d'acquisition est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition attribué à l'unité d'exploitation sur la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition, en fonction de la juste valeur de l'actif et du passif de l'unité d'exploitation.

Les autres actifs incorporels ayant une durée de vie définie font l'objet d'un amortissement sur leur durée de vie utile estimative, qui n'excède généralement pas 20 ans, et ils sont également soumis à un test de dépréciation.

Impôts sur les bénéfiques

Nous utilisons la méthode de l'actif et du passif fiscal, laquelle exige que les impôts sur les bénéfiques reflètent l'incidence fiscale future prévue des écarts temporaires entre les valeurs des actifs et des passifs à des fins comptables et à des fins fiscales. Par conséquent, un actif ou un passif d'impôts reportés est déterminé pour chaque écart temporaire en fonction des taux d'imposition qui seront en vigueur à la date de réalisation prévue des éléments sous-jacents de revenus et de charges. La charge d'impôts présentée dans l'état consolidé des résultats comprend les impôts exigibles et les impôts reportés. Les impôts applicables aux éléments imputés ou crédités aux capitaux propres sont déduits de ces éléments. Les variations des impôts reportés liées à une modification des taux d'imposition sont constatées au cours de la période où le taux d'imposition est promulgué.

Le montant net des impôts reportés résultant d'écarts temporaires est inclus dans le poste Autres actifs. Nous constituons une provision cumulative pour moins-value afin de ramener la valeur des actifs d'impôts reportés au montant estimatif devant, de façon plus probable qu'improbable, être réalisé. De plus, l'état consolidé des résultats comprend des éléments qui sont non imposables ou non déductibles à des fins fiscales et, en conséquence, la charge d'impôts diffère de celle qui serait constituée selon les taux prévus par la loi.

Prestations de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite

Nous offrons un certain nombre de régimes de prestations qui fournissent des prestations de retraite et certains autres avantages aux employés admissibles. Ces régimes comprennent les régimes de retraite prévus par la loi, les régimes de retraite complémentaires, les régimes à cotisations déterminées et les régimes d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires et d'assurance vie.

Nous capitalisons annuellement nos régimes de retraite prévus par la loi et nos régimes d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires et d'assurance vie en fonction des montants déterminés sur une base actuarielle qui sont nécessaires compte tenu du droit à pension des employés en vertu de la législation actuelle relative aux régimes de retraite. Ces régimes fournissent des prestations établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite.

Des évaluations actuarielles sont effectuées régulièrement afin de déterminer la valeur actualisée des prestations à payer, établie en fonction de la rémunération prévue des employés jusqu'à la retraite. Les placements détenus par les caisses de retraite consistent principalement en des titres de participation, en des obligations et en des débentures. L'actif des caisses de retraite est évalué à la juste valeur.

La charge au titre des prestations constituées, qui est comprise au poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines, correspond au coût des prestations constituées au titre des services de l'année en cours, aux intérêts débiteurs sur l'obligation, au rendement des investissements prévu sur la valeur marchande de l'actif du régime, à l'amortissement du coût des prestations au titre des services passés non comptabilisé, à l'amortissement des gains ou des pertes actuariels nets non comptabilisés et à l'amortissement de l'actif ou de l'obligation transitoire non comptabilisé. L'amortissement est calculé sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes d'employés participant aux régimes.

L'excédent cumulatif des cotisations aux caisses de retraite sur les montants inscrits à titre de charges est constaté comme coût des prestations de retraite payées d'avance au poste Autres actifs. L'excédent cumulatif de la charge de retraite sur les cotisations aux caisses de retraite est constaté comme charge au titre des prestations constituées au poste Autres passifs. Les autres avantages postérieurs au départ à la retraite sont aussi constatés sous Autres passifs.

Le coût des régimes à cotisations déterminées est imputé aux résultats au cours de la période où les services connexes sont rendus.

Une obligation additionnelle minimale doit être constatée s'il existe une obligation non capitalisée au titre des prestations constituées et i) qu'un actif a été constaté comme coût des prestations de retraite payées d'avance, ii) que l'obligation déjà constatée comme charge au titre des prestations constituées non capitalisée est inférieure à l'obligation non capitalisée au titre des prestations constituées ou iii) qu'aucune charge au titre des prestations constituées ou qu'aucun coût des prestations de retraite payées d'avance n'a été constaté. Si une obligation additionnelle doit être constatée et qu'elle excède le coût des prestations au titre des services passés non comptabilisé, l'excédent est constaté à titre d'obligation additionnelle au titre de la charge de retraite sous la rubrique Autres éléments du résultat global.

NOTE 1 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**Titrisation des prêts**

Nous effectuons périodiquement la titrisation de prêts en vendant des prêts à des entités ad hoc ou à des fiducies indépendantes, lesquelles émettent ensuite des titres aux investisseurs. Ces opérations sont comptabilisées à titre de ventes, et les prêts sont retirés du bilan consolidé lorsque nous sommes réputés avoir abandonné le contrôle de ces actifs et que nous avons reçu une contrepartie autre que les droits de bénéficiaire liés aux prêts cédés. Pour que l'abandon du contrôle ait lieu, les prêts cédés doivent être isolés par rapport au vendeur, même en cas de faillite ou de mise sous séquestre; l'acheteur doit avoir le droit juridique de vendre ou de nantir les prêts cédés ou, si ce dernier est une structure d'accueil admissible selon le Statement of Financial Accounting Standards No. 140 du FASB, intitulé *Accounting for Transfers and Servicing of Financial Assets and Extinguishments of Liabilities* (FAS 140), ses investisseurs doivent avoir le droit de vendre ou de nantir leur participation dans l'entité. De plus, le vendeur ne doit pas continuer de contrôler les prêts cédés en vertu d'une entente visant à lui permettre de racheter les actifs ou d'en causer le retour. Si les conditions ne sont pas remplies, la cession est considérée comme un emprunt garanti, les prêts demeurent au bilan consolidé et le produit est constaté comme un passif.

Nous conservons souvent des droits de bénéficiaire relatifs aux prêts titrisés, tels que des coupons d'intérêts ou des droits de gestion et, dans certains cas, des comptes de réserve. Les gains découlant de ces opérations sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt, en fonction notamment de la valeur comptable précédente des prêts visés par la cession, laquelle est répartie entre les prêts cédés et les droits conservés, compte tenu de leurs justes valeurs relatives à la date de cession.

Pour établir ces justes valeurs, nous utilisons les cours des marchés, le cas échéant. Lorsque de tels cours ne sont pas disponibles pour les droits conservés, nous déterminons habituellement la juste valeur en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, établis selon les estimations les plus probables de la direction quant aux hypothèses clés, lesquelles se rapportent notamment aux taux de paiement, à la marge excédentaire, aux pertes sur créances et aux taux d'actualisation, compte tenu des risques.

Nous continuons généralement d'assumer la responsabilité de la gestion des prêts cédés. Les droits conservés dans le cadre de titrisations sont classés parmi les titres susceptibles de vente s'ils peuvent faire l'objet d'un paiement contractuel anticipé ou être réglés d'une autre manière qui ne nous permettrait pas de recouvrer la quasi-totalité du placement comptabilisé.

Activités d'assurance

Les placements sont inclus dans les titres susceptibles de vente. Le revenu de placement est inclus dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les primes découlant des contrats de longue durée, principalement des contrats d'assurance vie, sont inscrites au poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés au moment où elles deviennent exigibles, sauf en ce qui concerne les contrats d'assurance vie universelle et les contrats semblables à des placements, pour lesquels les primes sont créditées aux soldes des titulaires de police et constatées au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les primes découlant des contrats de courte durée, principalement des contrats d'assurance IARD, et les frais liés aux services administratifs et aux contrats semblables à des placements sont constatés au poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés sur la durée du contrat connexe.

Les sinistres et les obligations liées aux indemnités d'assurance représentent les sinistres à court terme et les estimations au titre des indemnités d'assurance futures. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie de longue durée, à l'exception des contrats d'assurance vie universelle et des contrats semblables à des placements, sont déterminées au moyen de la méthode de la prime nivelée nette, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents et aux charges d'exploitation. Ces hypothèses sont uniquement revues lorsqu'il est déterminé que les coûts d'acquisition reportés existants ne sont pas recouvrables. Pour ce qui est des contrats d'assurance vie universelle et des contrats semblables à des placements, les obligations sont égales à la valeur des comptes des titulaires de police et comprennent pour certains contrats une provision technique constituée selon la méthode de la prime nivelée nette. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD comprennent les

primes non acquises, qui représentent la tranche non échue des primes, de même que les provisions estimatives au titre des sinistres déclarés et non déclarés.

Les montants à recouvrer au titre de la réassurance liés à des ententes de réassurance avec des compagnies cédantes sont présentés à titre d'actif au bilan. Lorsque le transfert du risque a eu lieu, les provisions techniques au titre de l'assurance sont présentées sur une base brute et la tranche réassurée est incluse dans les montants à recouvrer au titre de la réassurance. Les provisions techniques liées aux opérations dans le cadre desquelles le transfert du risque n'a pas eu lieu sont aussi présentées sur une base brute et les fonds versés au réassureur sont comptabilisés à titre de dépôts et inclus dans les montants à recouvrer au titre de la réassurance.

Les coûts d'acquisition reportés, inclus dans le poste Autres actifs, se composent des commissions, de certains coûts liés à la souscription et d'autres coûts variables qui sont principalement liés à l'acquisition de nouvelles activités. L'amortissement des coûts d'acquisition reportés est inclus dans le poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. L'amortissement de ces coûts est fonction du revenu de primes lié aux contrats de courte et de longue durée et du bénéfice brut estimatif découlant des contrats d'assurance vie universelle et des contrats semblables à des placements. Les coûts d'acquisition reportés sont évalués du point de vue des possibilités de recouvrement en fonction de la rentabilité du contrat d'assurance sous-jacent et, s'ils ne peuvent être recouverts, sont imputés au poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

La valeur des activités acquises représente la valeur actualisée des flux de trésorerie nets estimatifs intégrés dans les contrats que nous acquérons, et est incluse dans le poste Autres actifs. Cette valeur est amortie suivant la même méthode que les coûts d'acquisition reportés liés aux contrats d'assurance vie.

L'actif et le passif liés aux comptes distincts représentent les fonds pour lesquels le revenu de placement, les gains et les pertes reviennent directement aux titulaires de polices. L'entente contractuelle est telle que les actifs sous-jacents sont inscrits à notre nom, mais le titulaire de police liée à un compte distinct assume le risque et conserve les avantages découlant du rendement du placement du fonds. Nous offrons des garanties minimales relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance pour ce qui est des fonds distincts. Le passif lié à ces garanties minimales est inscrit au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les actifs liés aux comptes distincts sont comptabilisés à la valeur marchande, sont distincts d'un point de vue juridique et ne sont pas touchés par les sinistres découlant de nos autres activités. Nous tirons uniquement un revenu provenant des services tarifés ayant trait aux actifs liés aux comptes distincts, qui est reflété dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés. Le revenu provenant des services tarifés comprend les honoraires de gestion et les frais liés à la mortalité, aux polices, à l'administration et au rachat.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période, à l'exception des actions de trésorerie. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires est établi en tenant compte des droits aux dividendes des actionnaires privilégiés et des contrats avec participation. Le bénéfice dilué par action reflète la dilution potentielle qui pourrait survenir si des actions ordinaires additionnelles sont présumées avoir été émises en vertu de titres ou de contrats qui confèrent à leur détenteur le droit d'obtenir des actions ordinaires à l'avenir, dans la mesure où ce droit n'est pas assujéti à des éventualités qui ne se sont pas encore produites.

Principales modifications comptables*Consolidation des entités à détenteurs de droits variables*

Le 17 janvier 2003, le FASB a publié le bulletin d'interprétation n° 46, intitulé *Consolidation of Variable Interest Entities*, qui précise l'application de l'Accounting Research Bulletin 51, intitulé *Consolidated Financial Statements*, aux EDDV. Le bulletin d'interprétation s'applique avec prise d'effet immédiate à toutes les EDDV créées après le 31 janvier 2003.

Le 24 décembre 2003, le FASB a publié une révision du bulletin d'interprétation n° 46, dont l'application aux nouvelles EDDV et aux EDDV existantes était requise avant la fin de la première période de déclaration terminée après le 15 mars 2004. Comme il est décrit à la note 8, nous avons appliqué le FIN 46R à toutes les EDDV.

Modification de la présentation des états financiers

Au cours de l'exercice, nous avons révisé la présentation de certains éléments des comptes d'effets en circulation et nous avons reclassé, à compter du 1^{er} novembre 2003, les soldes dus à d'autres banques qui découlent du système de règlement par compensation. Ces montants étaient auparavant inscrits au poste Encaisse et montants à recevoir de banques et ont été reclassés dans les dépôts productifs d'intérêts, les autres passifs et les autres actifs afin de refléter de manière plus appropriée la nature de ces soldes. Les soldes dus par d'autres banques qui découlent du système de règlement par compensation continueront d'être classés dans le poste Encaisse et montants à recevoir de banques. Au 31 octobre 2004, des montants de 180 millions de dollars, de 1,7 milliard et de 1,1 milliard inscrits au poste Encaisse et montants à recevoir de banques ont été reclassés aux postes Dépôts productifs d'intérêts, Autres passifs et Autres actifs, respectivement.

Nous avons de plus révisé la présentation de certains éléments de notre bilan consolidé et nous avons reclassé des certificats de dépôt d'un montant de 3,2 milliards de dollars (5,7 milliards en 2003) ainsi que d'un montant de 6,8 milliards (5,8 milliards en 2003), auparavant présentés au poste Dépôts productifs d'intérêts à des banques, dans les postes Titres du compte de négociation et Titres susceptibles de vente, respectivement, afin de refléter de manière plus appropriée la nature de ces instruments.

Actions de trésorerie

À compter du 1^{er} novembre 2003, nous avons inscrit, à titre de déduction du total des capitaux propres, nos propres actions acquises et détenues par des filiales à des fins autres que leur annulation. Ces actions sont maintenant présentées au poste Actions de trésorerie, mais étaient auparavant classées dans les titres du compte de négociation et dans les autres actifs. Le solde en circulation au début de l'exercice a été reclassé dans les actions de trésorerie plutôt que dans les actifs. Les actions de trésorerie sont inscrites à leur coût historique et subissent une réduction au moment de la revente ou du transfert aux employés en vertu de certaines ententes de rémunération à base d'actions. Tout gain ou toute perte sur la revente ou le transfert d'actions de trésorerie est constaté dans le capital d'apport additionnel ou imputé aux bénéfices non répartis, respectivement.

Actions libellées en devises

Avant le 1^{er} novembre 2003, nos actions privilégiées libellées en devises étaient converties au taux en vigueur à la date de chaque bilan. Nous ne modifions plus le taux auquel ces actions sont converties. L'incidence de cette modification sur nos états financiers consolidés n'a pas été importante.

Constatation des engagements de prêt comptabilisés à titre de produits dérivés

Le 9 mars 2004, la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) a publié le Staff Accounting Bulletin No. 105, intitulé *Application of Accounting Principles to Loan Commitments* (SAB 105), qui s'applique aux engagements de prêt conclus pour des prêts qui seront susceptibles de vente lorsqu'ils seront financés. Le SAB 105 précise que les revenus liés aux actifs de gestion intégrés dans ces engagements doivent être constatés uniquement lorsque les actifs de gestion ont été contractuellement séparés des prêts connexes. Le SAB 105 s'applique à tous les engagements de prêt conclus après le 31 mars 2004. L'application du SAB 105 a entraîné le report de la constatation de revenus de 8 millions de dollars pour la période allant du 1^{er} avril 2004 au 31 octobre 2004.

Classement des couvertures économiques

En décembre 2003, la SEC a clarifié sa position relative au classement, dans l'état des résultats, des couvertures économiques qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture en vertu du FAS 133, intitulé *Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities*. Par conséquent, nous avons

reclassé les gains et les pertes réalisés sur ces couvertures, auparavant présentés au poste Revenu d'intérêt – Prêts, dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Autres, de telle sorte que les revenus, les charges et les variations de la juste valeur liés à ces produits dérivés sont maintenant tous inscrits au même poste de notre état consolidé des résultats pour la période courante et les périodes antérieures.

Méthode des deux catégories pour le calcul du bénéfice par action (EITF 03-6)

Le Emerging Issues Task Force (EITF) en est venu à un consensus final relativement à l'EITF 03-6, intitulé *Participating Securities and the Two-Class Method under FASB Statement No. 128, Earnings per Share*, qui a par la suite été approuvé par le FASB le 31 mars 2004. Le consensus final exige une modification du calcul du bénéfice par action afin de refléter certaines valeurs mobilières ou certains autres instruments ou contrats qui confèrent à leur détenteur un droit de participation dans les bénéfices non répartis de l'entité publiante lorsque ce droit est obligatoire et peut être déterminé de façon objective. Ce consensus est en vigueur pour les exercices ouverts après le 31 mars 2004 et exige un ajustement rétroactif du bénéfice par action déclaré pour les périodes antérieures. L'EITF 03-6 a réduit le bénéfice par action de tous les exercices présentés de moins de un cent, à l'exception du bénéfice de base par action de l'exercice terminé le 31 octobre 2004 pour lequel la réduction s'est établie à environ un cent. Le bénéfice par action de base et dilué présenté pour 2003 a été retraité afin de refléter une réduction de un cent.

Divulgation de renseignements par les employeurs relativement aux régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite

En décembre 2003, le FASB a publié le FAS 132 (révisé en 2003), intitulé *Employers' Disclosures about Pensions and Other Postretirement Benefits, an amendment of FASB Statements No. 87, 88 and 106* (FAS 132R), qui exige la divulgation de renseignements supplémentaires relatifs aux actifs, aux obligations, aux flux de trésorerie et au coût net des prestations périodiques liés aux régimes de retraite à prestations déterminées et à d'autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite. Cette norme ne modifie pas les méthodes de mesure ou de constatation pour ces régimes. L'information exigée pour les régimes de retraite doit être présentée distinctement de celle relative aux autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite. Au cours de l'exercice, nous avons adopté le FAS 132R et les renseignements supplémentaires relatifs à nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite sont présentés à la note 18.

Perte de valeur de certains placements (EITF 03-1)

L'EITF en est venu à un consensus relativement à l'EITF 03-1, intitulé *The Meaning of Other-Than-Temporary Impairment and Its Application to Certain Investments*, qui s'applique aux placements comptabilisés en vertu du FAS 115, intitulé *Accounting for Certain Investments in Debt and Equity Securities* (FAS 115), ainsi qu'aux placements comptabilisés à la valeur d'acquisition en vertu de Accounting Principles Board Opinion No. 18, intitulé *The Equity Method of Accounting for Investments in Common Stock* (APB 18). Le consensus a été approuvé par le FASB le 25 novembre 2003 et le 31 mars 2004 pour les placements comptabilisés en vertu du FAS 115 et de l'APB 18, respectivement. Par suite de ces approbations, le FASB a publié une prise de position, le FSP EITF 03-1-1 le 30 septembre 2004, afin de différer pendant une période indéterminée la date d'entrée en vigueur des directives relatives à la constatation et à la perte de valeur en vertu de l'EITF, mais pas celle des exigences relatives à la divulgation d'informations quantitatives et qualitatives à l'égard des positions de pertes non réalisées de tous les titres de participation négociables et de tous les titres d'emprunt et placements comptabilisés à la valeur d'acquisition pour lesquels une perte de valeur autre que temporaire n'a pas été comptabilisée. Ces exigences en matière de divulgation, qui s'appliquent aux états financiers annuels des exercices terminés après le 15 juin 2004, sont présentées à la note 5.

NOTE 2 ACQUISITIONS IMPORTANTES**2004**

En 2004, nous avons conclu les acquisitions de Provident Financial Group Inc. (Provident), de William R. Hough & Co., Inc. (William R. Hough) et des activités canadiennes de Provident Life and Accident Insurance Company

(UnumProvident). Le tableau suivant présente des données relatives à ces acquisitions :

| | Provident | William R. Hough | UnumProvident |
|--|---------------------------------|----------------------------------|--------------------------|
| Date d'acquisition | 21 novembre 2003 | 27 février 2004 | 1 ^{er} mai 2004 |
| Secteur d'exploitation | RBC Banque | RBC Investissements | RBC Assurances |
| Participation acquise | s.o. | 100 % | s.o. |
| Contrepartie | Paiement de 81 \$ US en espèces | Paiement de 112 \$ US en espèces | s.o. (2) |
| Juste valeur des immobilisations corporelles acquises | 1 145 \$ | 54 \$ | 1 617 \$ |
| Valeur des activités acquises (1) | – | – | 611 |
| Juste valeur du passif pris en charge | (1 180) | (21) | (2 228) |
| Juste valeur des immobilisations corporelles nettes identifiables acquises | (35) | 33 | – |
| Actifs incorporels liés à des dépôts de base (1) | 13 | – | – |
| Listes de clients et relations (2) | – | 12 | – |
| Écart d'acquisition | 127 | 105 | – |
| Total de la contrepartie | 105 \$ | 150 \$ | – \$ |

(1) RBC Assurances a acquis les activités canadiennes de UnumProvident. Dans le cadre de cette opération, RBC Assurances a pris en charge les obligations au titre des polices de UnumProvident et a reçu des actifs ayant une juste valeur équivalente pour acquitter les paiements futurs. Les actifs acquis comprennent la valeur des activités acquises qui est amortie proportionnellement aux primes d'assurance reçues faisant partie du bloc d'activités acquis de UnumProvident.

(2) Les actifs incorporels liés à des dépôts de base et les listes de clients et relations sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de vie utile moyenne estimative de 8 ans et de 15 ans, respectivement.

2003

En 2003, nous avons conclu les acquisitions de Admiralty Bancorp, Inc. (Admiralty), de Business Men's Assurance Company of America (BMA) et de

Sterling Capital Mortgage Company (SCMC). Le tableau suivant présente des données relatives à ces acquisitions :

| | Admiralty | BMA | SCMC |
|--|----------------------------------|--|----------------------------------|
| Date d'acquisition | 29 janvier 2003 | 1 ^{er} mai 2003 | 30 septembre 2003 |
| Secteur d'exploitation | RBC Banque | RBC Assurances/ RBC Investissements | RBC Banque |
| Participation acquise | 100 % | 100 % | 100 % |
| Contrepartie | Paiement de 153 \$ US en espèces | Paiement de 207 \$ US en espèces (1) | Paiement de 100 \$ US en espèces |
| Juste valeur des immobilisations corporelles acquises | 942 \$ | 3 099 \$ | 470 \$ |
| Juste valeur du passif pris en charge | (866) | (2 891) | (437) |
| Juste valeur des immobilisations corporelles nettes identifiables acquises | 76 | 208 | 33 |
| Actifs incorporels liés à des dépôts de base (2) | 23 | – | – |
| Valeur des activités acquises (3) | – | 69 | – |
| Écart d'acquisition | 134 | 19 | 103 |
| Total de la contrepartie | 233 \$ | 296 \$ | 136 \$ |

(1) Comprend l'acquisition connexe de Jones & Babson Inc. par RBC Dain Rauscher pour une contrepartie en espèces de 19 millions de dollars US. Cette acquisition comprend des immobilisations corporelles nettes d'une juste valeur de 9 millions de dollars et a entraîné un écart d'acquisition de 19 millions.

(2) Les actifs incorporels liés à des dépôts de base pour Admiralty sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de vie utile moyenne estimative de 10 ans.

(3) La valeur des activités acquises est amortie selon la méthode linéaire sur une période pouvant atteindre 30 ans.

NOTE 3 RÉSULTATS PAR SECTEUR D'EXPLOITATION ET PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

| 2004 | RBC Banque | RBC Investissements | RBC Assurances | RBC Marchés des Capitaux | RBC Services Internationaux | Autres | Total | Canada | États-Unis | Autres pays |
|---|------------|---------------------|----------------|--------------------------|-----------------------------|-----------|------------|------------|------------|-------------|
| Revenu net d'intérêt | 5 517 \$ | 429 \$ | -\$ | 716 \$ | 177 \$ | (155)\$ | 6 684 \$ | 5 173 \$ | 1 117 \$ | 394 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | 2 036 | 3 322 | 2 267 | 2 123 | 742 | 176 | 10 666 | 5 797 | 3 260 | 1 609 |
| Total des revenus | 7 553 | 3 751 | 2 267 | 2 839 | 919 | 21 | 17 350 | 10 970 | 4 377 | 2 003 |
| Provision pour pertes sur créances | 478 | 4 | - | (80) | (19) | (36) | 347 | 344 | 61 | (58) |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | - | - | 1 509 | - | - | - | 1 509 | 769 | 399 | 341 |
| Frais autres que d'intérêt | 4 841 | 3 015 | 472 | 2 052 | 625 | 15 | 11 020 | 6 343 | 3 695 | 982 |
| Charges liées au réaligement de l'entreprise | 75 | 17 | 8 | 25 | 3 | 64 | 192 | 142 | 44 | 6 |
| Perte de valeur de l'écart d'acquisition | 130 | - | - | - | - | - | 130 | - | 130 | - |
| Bénéfice net (perte nette) avant impôts | 2 029 | 715 | 278 | 842 | 310 | (22) | 4 152 | 3 372 | 48 | 732 |
| Charge d'impôts | 726 | 225 | 7 | 182 | 86 | (32) | 1 194 | 1 103 | 12 | 79 |
| Part des actionnaires sans contrôle | 16 | - | - | 2 | - | 101 | 119 | 108 | 6 | 5 |
| Bénéfice net (perte nette) | 1 287 \$ | 490 \$ | 271 \$ | 658 \$ | 224 \$ | (91)\$ | 2 839 \$ | 2 161 \$ | 30 \$ | 648 \$ |
| Total de l'actif moyen (1) | 172 300 \$ | 17 700 \$ | 12 100 \$ | 234 000 \$ | 1 900 \$ | 13 400 \$ | 451 400 \$ | 253 100 \$ | 97 000 \$ | 101 300 \$ |

| 2003 | RBC Banque | RBC Investissements | RBC Assurances | RBC Marchés des Capitaux | RBC Services Internationaux | Autres | Total | Canada | États-Unis | Autres pays |
|---|------------|---------------------|----------------|--------------------------|-----------------------------|-----------|------------|------------|------------|-------------|
| Revenu net d'intérêt | 5 546 \$ | 419 \$ | -\$ | 428 \$ | 164 \$ | 21 \$ | 6 578 \$ | 5 105 \$ | 1 209 \$ | 264 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | 2 106 | 3 111 | 2 045 | 2 197 | 680 | 230 | 10 369 | 5 179 | 3 348 | 1 842 |
| Total des revenus | 7 652 | 3 530 | 2 045 | 2 625 | 844 | 251 | 16 947 | 10 284 | 4 557 | 2 106 |
| Provision pour pertes sur créances | 554 | (2) | - | 189 | 2 | (28) | 715 | 521 | 106 | 88 |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | - | - | 1 404 | - | - | - | 1 404 | 543 | 376 | 485 |
| Frais autres que d'intérêt | 4 642 | 2 911 | 424 | 1 671 | 595 | (7) | 10 236 | 5 822 | 3 504 | 910 |
| Bénéfice net avant impôts | 2 456 | 621 | 217 | 765 | 247 | 286 | 4 592 | 3 398 | 571 | 623 |
| Charge d'impôts | 894 | 209 | (11) | 271 | 69 | 11 | 1 443 | 1 209 | 201 | 33 |
| Part des actionnaires sans contrôle | 8 | - | - | 3 | - | 102 | 113 | 101 | 7 | 585 |
| Bénéfice net | 1 554 \$ | 412 \$ | 228 \$ | 491 \$ | 178 \$ | 173 \$ | 3 036 \$ | 2 088 \$ | 363 \$ | 5 \$ |
| Total de l'actif moyen (1) | 162 400 \$ | 17 600 \$ | 8 900 \$ | 199 300 \$ | 2 000 \$ | 11 800 \$ | 402 000 \$ | 233 900 \$ | 82 200 \$ | 85 900 \$ |

| 2002 | RBC Banque | RBC Investissements | RBC Assurances | RBC Marchés des Capitaux | RBC Services Internationaux | Autres | Total | Canada | États-Unis | Autres pays |
|---|------------|---------------------|----------------|--------------------------|-----------------------------|-----------|------------|------------|------------|-------------|
| Revenu net d'intérêt | 5 557 \$ | 371 \$ | -\$ | 532 \$ | 136 \$ | 273 \$ | 6 869 \$ | 5 407 \$ | 1 106 \$ | 356 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | 2 090 | 3 276 | 1 910 | 2 142 | 672 | 101 | 10 191 | 4 791 | 3 643 | 1 757 |
| Total des revenus | 7 647 | 3 647 | 1 910 | 2 674 | 808 | 374 | 17 060 | 10 198 | 4 749 | 2 113 |
| Provision pour pertes sur créances | 626 | (1) | - | 465 | 10 | (35) | 1 065 | 529 | 440 | 96 |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | - | - | 1 330 | - | - | - | 1 330 | 356 | 394 | 580 |
| Frais autres que d'intérêt | 4 520 | 3 144 | 399 | 1 627 | 548 | 6 | 10 244 | 5 748 | 3 668 | 828 |
| Bénéfice net avant impôts | 2 501 | 504 | 181 | 582 | 250 | 403 | 4 421 | 3 565 | 247 | 609 |
| Charge d'impôts | 947 | 158 | (9) | 143 | 77 | 99 | 1 415 | 1 318 | 48 | 49 |
| Part des actionnaires sans contrôle | 8 | - | - | - | - | 100 | 108 | 100 | 2 | 6 |
| Bénéfice net | 1 546 \$ | 346 \$ | 190 \$ | 439 \$ | 173 \$ | 204 \$ | 2 898 \$ | 2 147 \$ | 197 \$ | 554 \$ |
| Total de l'actif moyen (1) | 156 500 \$ | 15 100 \$ | 7 000 \$ | 180 700 \$ | 2 400 \$ | 10 100 \$ | 371 800 \$ | 226 900 \$ | 75 800 \$ | 69 100 \$ |

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Aux fins de l'information de gestion, nos activités sont réparties entre différents secteurs d'exploitation principaux : RBC Banque, RBC Investissements, RBC Assurances, RBC Marchés des Capitaux et RBC Services Internationaux. Le secteur Autres comprend principalement la trésorerie générale, les groupes fonctionnels et le groupe de technologie de l'information.

Le processus d'information de gestion comprend la mesure du rendement de ces secteurs d'exploitation fondée sur notre structure de gestion, et peut ne pas être comparable à des renseignements semblables présentés par d'autres sociétés de services financiers.

Nous utilisons un modèle d'information de gestion qui comprend des méthodologies pour l'établissement des prix de cession interne des fonds, l'attribution du capital économique et les transferts de coûts afin de mesurer les résultats des secteurs d'exploitation. Les revenus et les charges d'exploitation directement liés à un secteur d'exploitation sont inclus dans les résultats de ce secteur. L'établissement des prix de cession interne des fonds, des biens et des services entre les secteurs d'exploitation suit généralement les taux du marché. Les coûts et les frais indirects ainsi que le capital sont répartis entre les secteurs d'exploitation selon des méthodes de répartition basées sur le risque, ces méthodes étant assujetties à un examen périodique.

Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les colonnes Canada, États-Unis et Autres pays. Les opérations sont principalement constatées selon l'emplacement qui reflète le mieux le risque lié aux variations négatives de la conjoncture économique et les occasions de croissance liées aux variations positives de cette conjoncture. Cet emplacement correspond fréquemment à celui de l'entité juridique par l'entremise de laquelle les activités sont exercées et à celui du client. Les opérations sont comptabilisées dans la devise locale de référence et sont assujetties aux variations des taux de change en raison de la fluctuation du dollar canadien.

Au cours de l'exercice, nous avons revu notre présentation des résultats par secteur géographique et nous avons reclassé certains montants afin de refléter de manière plus appropriée la façon dont la direction examine ces résultats, conformément à la méthodologie présentée plus haut. Au sein de RBC Assurances, certains montants relatifs à la réassurance, auparavant présentés dans les secteurs États-Unis ou Canada, ont été reclassés dans le secteur Autres pays.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, nous avons réaligné notre structure organisationnelle, ce qui a entraîné l'établissement de nouveaux secteurs. Voir la note 25 pour une description des nouveaux secteurs.

NOTE 4 ÉCART D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Parallèlement à l'achèvement de notre test de dépréciation annuel de l'écart d'acquisition, le réaligement de notre entreprise a été annoncé avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004. Les résultats de notre test de dépréciation de l'écart d'acquisition, basé sur un modèle d'actualisation des flux de trésorerie, indiquent que l'écart d'acquisition attribuable à RBC Mortgage

Company (RBC Mortgage) a subi une perte de valeur d'environ 130 millions de dollars.

Le tableau suivant présente la variation de l'écart d'acquisition en 2004 et en 2003.

Écart d'acquisition

| | RBC Banque | RBC Investissements | RBC Assurances | RBC Marchés des Capitaux | RBC Services Internationaux | Total |
|---|------------|---------------------|----------------|--------------------------|-----------------------------|----------|
| Solde au 31 octobre 2002 | 2 229 \$ | 1 792 \$ | 187 \$ | 711 \$ | 121 \$ | 5 040 \$ |
| Écart d'acquisition acquis au cours de l'exercice | 256 | 43 | — | — | — | 299 |
| Autres ajustements (1) | (347) | (258) | (18) | (84) | 1 | (706) |
| Solde au 31 octobre 2003 | 2 138 | 1 577 | 169 | 627 | 122 | 4 633 |
| Écart d'acquisition acquis au cours de l'exercice | 127 | 105 | — | — | — | 232 |
| Perte de valeur de l'écart d'acquisition | (130) | — | — | — | — | (130) |
| Autres ajustements (1) | (165) | (125) | (11) | (18) | — | (319) |
| Solde au 31 octobre 2004 | 1 970 \$ | 1 557 \$ | 158 \$ | 609 \$ | 122 \$ | 4 416 \$ |

(1) Les autres ajustements comprennent principalement les conversions en devises de l'écart d'acquisition libellé en devises autres que le dollar canadien.

L'amortissement des autres actifs incorporels projeté pour les exercices se terminant entre le 31 octobre 2005 et le 31 octobre 2009 est d'environ 69 millions de dollars. Il n'y a pas eu de réduction de valeur d'actifs

incorporels pour perte de valeur au cours des exercices terminés les 31 octobre 2004 et 2003.

Autres actifs incorporels

| | 2004 | | | 2003 | | |
|--|------------------------|--------------------------|------------------------|------------------------|--------------------------|------------------------|
| | Valeur comptable brute | Amortissement cumulé (1) | Valeur comptable nette | Valeur comptable brute | Amortissement cumulé (1) | Valeur comptable nette |
| Actifs incorporels liés à des dépôts de base | 365 \$ | (124)\$ | 241 \$ | 381 \$ | (93)\$ | 288 \$ |
| Listes de clients et relations | 342 | (99) | 243 | 314 | (71) | 243 |
| Droits de gestion hypothécaires | 68 | (31) | 37 | 75 | (27) | 48 |
| Autres actifs incorporels | 4 | (2) | 2 | 3 | (2) | 1 |
| | 779 \$ | (256)\$ | 523 \$ | 773 \$ | (193)\$ | 580 \$ |

(1) L'amortissement total pour 2004 et 2003 s'est établi à 69 millions de dollars et à 71 millions, respectivement.

NOTE 5 VALEURS MOBILIÈRES

| | Durée jusqu'à l'échéance (1) | | | | | | Sans échéance précise | 2004 Total | 2003 Total |
|---|------------------------------|---------------------|--------------------|---------------------------|-------------------|------------------|-----------------------------|-------------------|---------------|
| | Moins de 3 mois | De 3 mois à 1 an | De 1 an à 5 ans | Plus de 5 ans à 10 ans | Plus de 10 ans | | | | |
| Titres du compte de négociation | | | | | | | | | |
| Créances du gouvernement canadien | | | | | | | | | |
| Gouvernement fédéral | 1 230 \$ | 2 023 \$ | 2 915 \$ | 695 \$ | 812 \$ | – \$ | 7 675 \$ | 9 718 \$ | |
| Provinces et municipalités | 360 | 258 | 781 | 759 | 660 | – | 2 818 | 3 618 | |
| Créances du gouvernement américain | | | | | | | | | |
| Gouvernement fédéral | 203 | 21 | 1 066 | 199 | 246 | – | 1 735 | 4 265 | |
| États, municipalités et organismes | 64 | – | – | – | – | – | 64 | – | |
| Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE (2) | 302 | 481 | 1 500 | 1 051 | 377 | – | 3 711 | 3 575 | |
| Titres adossés à des créances hypothécaires | 16 | 19 | 280 | 184 | 518 | – | 1 017 | 889 | |
| Titres adossés à des créances mobilières | 230 | 10 | 122 | 1 598 | 229 | – | 2 189 | 6 348 | |
| Titres d'emprunt de sociétés et autres créances | | | | | | | | | |
| Acceptations bancaires | 526 | 455 | 17 | – | – | – | 998 | 1 674 | |
| Certificats de dépôt | 2 503 | 1 676 | 794 | – | – | – | 4 973 | 8 146 | |
| Autres | 3 052 | 4 228 | 12 164 | 7 879 | 3 259 | 461 | 31 043 | 22 059 | |
| Titres de participation | – | – | – | – | – | 31 412 | 31 412 | 26 427 | |
| | 8 486 | 9 171 | 19 639 | 12 365 | 6 101 | 31 873 | 87 635 | 86 719 | |
| Titres susceptibles de vente | | | | | | | | | |
| Créances du gouvernement canadien | | | | | | | | | |
| Gouvernement fédéral | | | | | | | | | |
| Coût non amorti | 2 222 | 1 753 | 2 834 | 81 | 8 | – | 6 898 | 8 810 | |
| Juste valeur estimative | 2 223 | 1 750 | 2 876 | 82 | 8 | – | 6 939 | 8 914 | |
| Rendement (3) | 2,9 % | 2,7 % | 4,2 % | 5,7 % | 3,1 % | – | 3,4 % | s.o. | |
| Provinces et municipalités | | | | | | | | | |
| Coût non amorti | 153 | 67 | 328 | 621 | 841 | – | 2 010 | 1 013 | |
| Juste valeur estimative | 153 | 67 | 332 | 642 | 924 | – | 2 118 | 1 038 | |
| Rendement (3) | 2,7 % | 5,0 % | 3,9 % | 5,1 % | 6,3 % | – | 5,2 % | s.o. | |
| Créances du gouvernement américain | | | | | | | | | |
| Gouvernement fédéral | | | | | | | | | |
| Coût non amorti | 17 | 98 | 94 | 49 | 217 | – | 475 | 726 | |
| Juste valeur estimative | 17 | 98 | 94 | 50 | 207 | – | 466 | 718 | |
| Rendement (3) | 1,8 % | 2,9 % | 3,0 % | 4,6 % | 5,3 % | – | 4,1 % | s.o. | |
| États, municipalités et organismes | | | | | | | | | |
| Coût non amorti | – | 879 | 2 389 | 151 | – | – | 3 419 | 4 102 | |
| Juste valeur estimative | – | 875 | 2 364 | 149 | – | – | 3 388 | 4 071 | |
| Rendement (3) | – | 1,8 % | 2,5 % | 3,5 % | – | – | 2,4 % | s.o. | |
| Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE | | | | | | | | | |
| Coût non amorti | 788 | 901 | 36 | – | – | – | 1 725 | 4 775 | |
| Juste valeur estimative | 802 | 901 | 36 | – | – | – | 1 739 | 4 781 | |
| Rendement (3) | 1,0 % | 1,2 % | 6,1 % | – | – | – | 1,2 % | 0,1 % | |
| Titres adossés à des créances hypothécaires | | | | | | | | | |
| Coût non amorti | – | 48 | 3 242 | 828 | 1 920 | – | 6 038 | 5 512 | |
| Juste valeur estimative | – | 49 | 3 262 | 839 | 1 932 | – | 6 082 | 5 543 | |
| Rendement (3) | – | 6,0 % | 4,1 % | 5,0 % | 4,5 % | – | 4,4 % | 4,5 % | |
| Titres adossés à des créances mobilières | | | | | | | | | |
| Coût non amorti | 158 | 58 | 241 | 548 | 387 | – | 1 392 | 329 | |
| Juste valeur estimative | 158 | 58 | 242 | 551 | 386 | – | 1 395 | 326 | |
| Rendement (3) | 2,5 % | 4,0 % | 4,3 % | 2,7 % | 2,6 % | – | 3,0 % | 5,6 % | |
| Titres d'emprunt de sociétés et autres créances | | | | | | | | | |
| Coût non amorti | 5 628 | 3 931 | 3 687 | 763 | 1 876 | 640 | 16 525 | 14 831 | |
| Juste valeur estimative | 5 636 | 3 954 | 3 736 | 791 | 1 937 | 658 | 16 712 | 14 898 | |
| Rendement (3) | 1,8 % | 2,5 % | 2,8 % | 5,0 % | 5,7 % | 1,8 % | 2,8 % | 3,1 % | |
| Titres de participation | | | | | | | | | |
| Coût | – | – | – | – | – | 1 018 | 1 018 | 1 293 | |
| Juste valeur estimative | – | – | – | – | – | 1 022 | 1 022 | 1 330 | |
| Coût non amorti | 8 966 | 7 735 | 12 851 | 3 041 | 5 249 | 1 658 | 39 500 | 41 391 | |
| Juste valeur estimative | 8 989 | 7 752 | 12 942 | 3 104 | 5 394 | 1 680 | 39 861 | 41 619 | |
| Total de la valeur comptable des titres | 17 475 \$ | 16 923 \$ | 32 581 \$ | 15 469 \$ | 11 495 \$ | 33 553 \$ | 127 496 \$ | 128 338 \$ | |

(1) Les échéances réelles pourraient être différentes des échéances contractuelles présentées ci-dessus, car les emprunteurs peuvent avoir le droit de rembourser leur emprunt à l'avance, avec ou sans pénalité pour remboursement anticipé.

(2) OCDE signifie Organisation de coopération et de développement économiques.

(3) Le rendement moyen pondéré est calculé en fonction de la valeur comptable à la fin de l'exercice pour chacune des catégories de titres.

s.o. En raison de la présentation d'informations accrues liées aux créances des gouvernements canadien et américain, les rendements de 2003 ne peuvent être déterminés avec suffisamment de précision.

NOTE 5 VALEURS MOBILIÈRES (suite)*Gains et pertes non réalisés sur les titres susceptibles de vente*

| | 2004 | | | | 2003 | | | |
|--|-----------------|--------------------------|-----------------------------|-------------------------|-----------------|--------------------------|-----------------------------|-------------------------|
| | Coût non amorti | Gains bruts non réalisés | Pertes brutes non réalisées | Juste valeur estimative | Coût non amorti | Gains bruts non réalisés | Pertes brutes non réalisées | Juste valeur estimative |
| Créances du gouvernement canadien | 8 908 \$ | 154 \$ | (5)\$ | 9 057 \$ | 9 823 \$ | 135 \$ | (6)\$ | 9 952 \$ |
| Créances du gouvernement américain | 3 894 | 3 | (43) | 3 854 | 4 828 | 16 | (55) | 4 789 |
| Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE | 1 725 | 14 | – | 1 739 | 4 775 | 6 | – | 4 781 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires | 6 038 | 53 | (9) | 6 082 | 5 512 | 59 | (28) | 5 543 |
| Titres adossés à des créances mobilières | 1 392 | 9 | (6) | 1 395 | 329 | 5 | (8) | 326 |
| Titres d'emprunt de sociétés et autres créances | 16 525 | 200 | (13) | 16 712 | 14 831 | 89 | (22) | 14 898 |
| Titres de participation | 1 018 | 55 | (51) | 1 022 | 1 293 | 45 | (8) | 1 330 |
| | 39 500 \$ | 488 \$ | (127)\$ | 39 861 \$ | 41 391 \$ | 355 \$ | (127)\$ | 41 619 \$ |

Gains et pertes réalisés à la vente de titres susceptibles de vente

| | 2004 | 2003 | 2002 |
|---|--------|-------|---------|
| Gains réalisés | 146 \$ | 87 \$ | 82 \$ |
| Pertes réalisées et réductions de valeur | (64) | (68) | (194) |
| Gain (perte) à la vente de titres susceptibles de vente | 82 \$ | 19 \$ | (112)\$ |

Juste valeur et pertes non réalisées liées aux titres susceptibles de vente au 31 octobre 2004

| | Moins de 12 mois | | 12 mois ou plus | | Total | |
|---|------------------|----------------------|-----------------|----------------------|--------------|----------------------|
| | Juste valeur | Pertes non réalisées | Juste valeur | Pertes non réalisées | Juste valeur | Pertes non réalisées |
| Créances du gouvernement canadien | | | | | | |
| Gouvernement fédéral | 2 976 \$ | 5 \$ | – \$ | – \$ | 2 976 \$ | 5 \$ |
| Créances du gouvernement américain | | | | | | |
| Gouvernement fédéral | 299 | 1 | 206 | 10 | 505 | 11 |
| États, municipalités et organismes | 2 701 | 22 | 444 | 10 | 3 145 | 32 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires | 1 477 | 5 | 282 | 4 | 1 759 | 9 |
| Titres adossés à des créances mobilières | 618 | 2 | 28 | 4 | 646 | 6 |
| Titres d'emprunt de sociétés et autres créances | 590 | 7 | 410 | 6 | 1 000 | 13 |
| Titres de participation | 112 | 45 | 38 | 6 | 150 | 51 |
| Total des titres faisant l'objet d'une perte de valeur temporaire | 8 773 \$ | 87 \$ | 1 408 \$ | 40 \$ | 10 181 \$ | 127 \$ |

Les pertes non réalisées sur les créances du gouvernement canadien, les titres du gouvernement américain, les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des créances mobilières sont imputables aux augmentations des taux d'intérêt. Les modalités contractuelles de ces placements ne permettent pas à l'émetteur de régler les titres à un prix inférieur au coût non amorti du placement, ou ne permettent le versement anticipé des montants contractuels à payer qu'avec des pénalités pour remboursement anticipé déterminées en vue du recouvrement des intérêts perdus. Par conséquent, nous ne prévoyons pas que les titres seront réglés à un prix inférieur au coût non amorti du placement. Les pertes non réalisées sur les placements dans des titres d'emprunt de sociétés et autres créances sont imputables aux augmentations des taux d'intérêt ou, dans certains cas, à une baisse des cotes de crédit, et nous croyons qu'il est improbable que

nous serons dans l'impossibilité de recouvrer tous les montants qui nous sont dus conformément aux modalités contractuelles de ces placements. Nous avons la possibilité et l'intention de conserver ces placements jusqu'au recouvrement de leur juste valeur, qui pourrait survenir à l'échéance. Par conséquent, au 31 octobre 2004, nous ne jugeons pas que la perte de valeur de ces placements est autre que temporaire.

Les pertes non réalisées sur les titres de participation sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché ou aux premières années de la phase de démarrage des sociétés bénéficiaires des investissements dans le cas de certains placements. Au 31 octobre 2004, nous ne jugeons pas que la perte de valeur de ces placements est autre que temporaire et nous avons la possibilité et l'intention de les conserver pendant une période de temps raisonnable jusqu'au recouvrement de leur juste valeur.

NOTE 6 PRÊTS (1)

| | 2004 | 2003 |
|--|------------|------------|
| Canada | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 80 168 \$ | 73 978 \$ |
| Prêts aux particuliers | 30 415 | 26 445 |
| Prêts sur cartes de crédit | 6 298 | 4 663 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 32 120 | 28 669 |
| | 149 001 | 133 755 |
| États-Unis | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 3 227 | 4 096 |
| Prêts aux particuliers | 5 849 | 5 015 |
| Prêts sur cartes de crédit | 108 | 107 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 17 210 | 17 423 |
| | 26 394 | 26 641 |
| Autres pays | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 777 | 745 |
| Prêts aux particuliers | 584 | 726 |
| Prêts sur cartes de crédit | 50 | 46 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 12 348 | 10 634 |
| | 13 759 | 12 151 |
| Total des prêts (2) | 189 154 | 172 547 |
| Provision cumulative pour pertes sur prêts | (1 644) | (2 055) |
| Total des prêts, déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts | 187 510 \$ | 170 492 \$ |

(1) Comprend tous les prêts comptabilisés selon leur emplacement, sans tenir compte de la devise dans laquelle ils sont libellés ni du lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Les prêts sont présentés après déduction d'un produit non gagné de 86 millions de dollars (113 millions en 2003).

Durée jusqu'à l'échéance des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

| Au 31 octobre 2004 | Durée jusqu'à l'échéance (1) | | | | Sensibilité aux taux d'intérêt | | | |
|--|------------------------------|-----------------|---------------|------------|--------------------------------|------------|------------------------|------------|
| | Moins de 1 an | De 1 an à 5 ans | Plus de 5 ans | Total | Taux variable | Taux fixe | Non sensibles aux taux | Total |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 15 933 \$ | 63 730 \$ | 4 509 \$ | 84 172 \$ | 12 022 \$ | 72 004 \$ | 146 \$ | 84 172 \$ |
| Prêts aux particuliers | 26 810 | 8 004 | 2 034 | 36 848 | 30 176 | 6 483 | 189 | 36 848 |
| Prêts sur cartes de crédit | 6 456 | — | — | 6 456 | — | 4 412 | 2 044 | 6 456 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 50 184 | 8 399 | 3 095 | 61 678 | 28 058 | 32 696 | 924 | 61 678 |
| Total des prêts | 99 383 \$ | 80 133 \$ | 9 638 \$ | 189 154 | 70 256 \$ | 115 595 \$ | 3 303 \$ | 189 154 |
| Provision cumulative pour pertes sur prêts | | | | (1 644) | | | | (1 644) |
| Total des prêts, déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts | | | | 187 510 \$ | | | | 187 510 \$ |

(1) Basée sur la date contractuelle de modification des taux ou la date d'échéance, selon la plus rapprochée des deux.

Prêts à intérêts non comptabilisés

| | 2004 | 2003 |
|---|----------|----------|
| Prêts hypothécaires résidentiels | 146 \$ | 131 \$ |
| Prêts aux particuliers | 189 | 235 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 217 | 296 |
| | 552 | 662 |
| Prêts douteux liés à des entreprises et aux gouvernements | 707 | 1 083 |
| | 1 259 \$ | 1 745 \$ |
| Provision cumulative pour prêts douteux | 256 \$ | 479 \$ |
| Solde moyen des prêts douteux (1) | 962 \$ | 1 388 \$ |

(1) Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2002, le solde moyen des prêts douteux s'est établi à 1 607 millions de dollars.

Provision cumulative pour pertes sur prêts

| | 2004 | 2003 | 2002 |
|--|----------|----------|----------|
| Provision cumulative pour pertes sur créances au début | 2 164 \$ | 2 314 \$ | 2 392 \$ |
| Radiations | (998) | (976) | (1 457) |
| Recouvrements | 212 | 170 | 198 |
| Radiations nettes | (786) | (806) | (1 259) |
| Provision pour pertes sur créances | 347 | 715 | 1 065 |
| Ajustements | (11) | (159) | (116) |
| Provision cumulative pour pertes sur créances à la fin | 1 714 | 2 164 | 2 314 |
| Provision cumulative pour engagements hors bilan et autres (1) | (70) | (109) | (109) |
| Provision cumulative pour titres exonérés d'impôts (1) | — | — | (2) |
| Provision cumulative pour pertes sur prêts à la fin | 1 644 \$ | 2 055 \$ | 2 203 \$ |

(1) La provision cumulative pour engagements hors bilan et autres ainsi que la provision cumulative pour titres exonérés d'impôts sont comprises au poste Autres passifs.

NOTE 7 TITRISATIONS

Le tableau suivant résume nos nouvelles activités de titrisation en 2004, en 2003 et en 2002 :

Nouvelles activités de titrisation

| | 2004 | | | 2003 | | | 2002 | | |
|---|----------------------------|--------------------------------------|---------------------------------|----------------------------|--------------------------------------|---------------------------------|----------------------------|--------------------------------------|---------------------------------|
| | Prêts sur cartes de crédit | Prêts hypothécaires résidentiels (1) | Prêts hypothécaires commerciaux | Prêts sur cartes de crédit | Prêts hypothécaires résidentiels (1) | Prêts hypothécaires commerciaux | Prêts sur cartes de crédit | Prêts hypothécaires résidentiels (1) | Prêts hypothécaires commerciaux |
| Prêts titrisés et vendus | – \$ | 3 074 \$ | 486 \$ | 1 000 \$ | 610 \$ | 131 \$ | – \$ | 1 708 \$ | – \$ |
| Produit net en espèces reçu | – | 3 035 | 497 | 1 000 | 607 | 135 | – | 1 691 | – |
| Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires | – | 75 | – | 9 | 24 | – | – | 71 | – |
| Gain à la vente avant impôts | – | 36 | 11 | 9 | 21 | 4 | – | 54 | – |

(1) Les prêts hypothécaires résidentiels garantis par le gouvernement titrisés au cours de l'exercice par la création de titres hypothécaires et conservés se chiffrent à 1 903 millions de dollars (3 473 millions en 2003; 2 026 millions en 2002). Les titres hypothécaires conservés sont classés au poste Titres susceptibles de vente.

Les hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur des droits conservés à la date de titrisation, pour les activités de 2004, 2003 et 2002, s'établissent comme suit :

Hypothèses clés (1)

| | 2004 (2) | 2003 | 2002 (2) | |
|---|----------------------------------|----------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| | Prêts hypothécaires résidentiels | Prêts sur cartes de crédit | Prêts hypothécaires résidentiels | Prêts hypothécaires résidentiels |
| Taux de remboursement | 12,00 % | 37,69 % | 12,00 % | 12,00 % |
| Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances | 0,74 | 5,74 | 1,17 | 1,20 |
| Pertes sur créances prévues | – | 1,64 | – | – |
| Taux d'actualisation | 3,83 | 10,00 | 4,11 | 4,75 |

(1) Tous les taux sont annualisés, à l'exception du taux de remboursement lié aux prêts sur cartes de crédit, lequel est mensuel.

(2) En 2004 et en 2002, il n'y a eu aucune titrisation de prêts sur cartes de crédit.

Le tableau suivant présente le capital des prêts, les prêts en souffrance ainsi que les radiations nettes pour l'ensemble des prêts inscrits au bilan consolidé et les prêts titrisés que nous gérons aux 31 octobre 2004 et 2003 :

Prêts gérés

| | 2004 | | | 2003 | | |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| | Capital des prêts | En souffrance (1) | Radiations nettes | Capital des prêts | En souffrance (1) | Radiations nettes |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 93 223 \$ | 245 \$ | 7 \$ | 85 031 \$ | 233 \$ | 10 \$ |
| Prêts aux particuliers | 36 848 | 233 | 257 | 32 186 | 287 | 305 |
| Prêts sur cartes de crédit | 8 356 | 54 | 204 | 7 491 | 46 | 184 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 61 678 | 946 | 354 | 56 726 | 1 401 | 336 |
| Total des prêts gérés (2) | 200 105 | 1 478 | 822 | 181 434 | 1 967 | 835 |
| Moins : Prêts titrisés et gérés (3) | 10 951 | – | 36 | 8 887 | – | 29 |
| Total des prêts au bilan consolidé | 189 154 \$ | 1 478 \$ | 786 \$ | 172 547 \$ | 1 967 \$ | 806 \$ |

(1) Comprend les prêts à intérêts non comptabilisés de même que les prêts en souffrance depuis 90 jours qui n'ont pas encore été classés dans les prêts à intérêts non comptabilisés.

(2) Exclut tout actif dont nous avons temporairement fait l'acquisition dans le but, au moment de l'acquisition, de le vendre à des entités ad hoc.

(3) Le capital des prêts comprend les prêts sur cartes de crédit de 1 900 millions de dollars (2 675 millions en 2003), les titres hypothécaires créés et vendus de 5 983 millions (2 936 millions en 2003) et les titres hypothécaires créés et conservés de 3 068 millions (3 276 millions en 2003).

Au 31 octobre 2004, les hypothèses économiques clés utilisées et le degré de sensibilité de la juste valeur courante de nos droits conservés advenant un changement défavorable immédiat de 10 % ou de 20 % des hypothèses clés sont présentés dans le premier tableau de la page suivante.

Ces données relatives à la sensibilité sont fondées sur des hypothèses et devraient être considérées avec prudence. L'incidence d'un changement défavorable sur la juste valeur ne peut généralement pas être extrapolée, la relation entre la variation de l'hypothèse et la variation de la juste valeur

n'étant pas forcément linéaire. Également, l'incidence de la variation d'une hypothèse individuelle sur la juste valeur des droits conservés est considérée séparément, sans modification des autres hypothèses. Habituellement, la variation d'un facteur donné peut entraîner la variation d'un autre facteur, et donc accroître ou réduire le degré de sensibilité global.

Le second tableau de la page suivante présente certains flux de trésorerie provenant de titrisations en 2004, en 2003 et en 2002.

Sensibilité des hypothèses clés advenant un changement défavorable (1)

| | Incidence sur la juste valeur | |
|--|-------------------------------|----------------------------------|
| | Prêts sur cartes de crédit | Prêts hypothécaires résidentiels |
| Juste valeur des droits conservés | 13,3 \$ | 130,5 \$ |
| Moyenne pondérée de la durée de la gestion qui reste à assurer (en années) | 0,2 | 2,1 |
| Taux de remboursement | 43,21 % | 12,00 % |
| Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur | (0,8)\$ | (2,6)\$ |
| Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur | (1,7) | (5,1) |
| Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances | 6,67 % | 0,93 % |
| Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur | (1,3)\$ | (13,1)\$ |
| Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur | (2,6) | (26,1) |
| Pertes sur créances prévues | 1,53 % | – |
| Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur | (0,4)\$ | – |
| Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur | (0,9) | – |
| Taux d'actualisation | 10,00 % | 3,41 % |
| Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur | – \$ | (0,4)\$ |
| Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur | – | (0,9) |

(1) Tous les taux sont annualisés, à l'exception du taux de remboursement lié aux prêts sur cartes de crédit, lequel est mensuel.

Flux de trésorerie provenant de titrisations

| | 2004 | | 2003 | | 2002 | |
|---|----------------------------|----------------------------------|----------------------------|----------------------------------|----------------------------|----------------------------------|
| | Prêts sur cartes de crédit | Prêts hypothécaires résidentiels | Prêts sur cartes de crédit | Prêts hypothécaires résidentiels | Prêts sur cartes de crédit | Prêts hypothécaires résidentiels |
| Produit réinvesti dans des titrisations à rechargement | 10 028 \$ | 1 202 \$ | 7 843 \$ | 1 268 \$ | 8 512 \$ | 303 \$ |
| Flux de trésorerie découlant des droits conservés dans le cadre de titrisations | 84 | 46 | 64 | 13 | 64 | 15 |

NOTE 8 ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

Le bulletin d'interprétation n° 46R du Financial Accounting Standards Board (FASB), *Consolidation of Variable Interest Entities* (FIN 46R), définit une entité à détenteurs de droits variables (EDDV) comme une entité qui ne dispose pas de capitaux à risque suffisants pour financer ses activités sans recourir à un soutien financier subordonné additionnel ou dans laquelle les détenteurs des capitaux propres à risque ne présentent pas les caractéristiques d'une participation financière majoritaire. Le FIN 46R exige que le principal bénéficiaire consolide une EDDV et définit le principal bénéficiaire comme l'entité qui

est exposée à une majorité des pertes prévues de l'EDDV (comme il est défini dans le FIN 46R) et/ou obtient la majorité des gains résiduels prévus (comme il est défini dans le FIN 46R). En outre, le FIN 46R prévoit la divulgation de certains renseignements au sujet des EDDV qui ne sont pas consolidées mais dans lesquelles nous détenons des droits variables importants.

Le tableau qui suit fournit des renseignements au sujet des EDDV que nous avons consolidées ou dans lesquelles nous détenons des droits variables importants :

| | Total de l'actif au 31 octobre 2004 | Risque de perte maximal au 31 octobre 2004 |
|---|-------------------------------------|--|
| EDDV dans lesquelles nous détenons des droits variables importants (1) : | | |
| Fonds multicédants que nous administrons (2) | 25 608 \$ | 25 443 \$ |
| Fonds de tiers | 3 994 | 1 133 |
| EDDV de financement structuré | 2 079 | 1 436 |
| Fonds de placement | 2 192 | 508 |
| Obligations garanties par des créances | 999 | 12 |
| Autres | 510 | 77 |
| EDDV consolidées (3) : | | |
| EDDV de financement structuré | 1 406 \$ | |
| Fonds de placement | 713 | |
| EDDV de réorganisation | 673 | |
| Structures de rémunération | 206 | |
| Autres | 299 | |

- (1) Le risque de perte maximal découlant de nos droits variables importants détenus dans ces entités à détenteurs de droits variables (EDDV) représente principalement nos placements dans ces entités, les prêts et la valeur nominale des concours de trésorerie qui leur ont été consentis ainsi que la juste valeur des produits dérivés conclus avec elles.
- (2) Le total de l'actif représente le montant maximal des actifs qui pourraient devoir être acquis par les fonds en vertu d'engagements d'acquisition en cours au 31 octobre 2004. L'actif réel détenu par ces fonds au 31 octobre 2004 se chiffrait à 18 529 millions de dollars.
- (3) Les actifs qui soutiennent les obligations des EDDV consolidées sont présentés dans notre bilan consolidé et comportent principalement les éléments suivants : dépôts productifs d'intérêts à des banques de 94 millions de dollars, titres du compte de placement de 1 330 millions, titres susceptibles de vente de 405 millions, prêts aux entreprises et aux gouvernements de 924 millions et autres actifs de 338 millions. Les structures de rémunération de 206 millions de dollars détiennent nos actions ordinaires qui sont présentées dans les actions de trésorerie. L'obligation de fournir ces actions ordinaires aux employés est inscrite à titre d'augmentation du capital d'apport additionnel lorsque la charge de rémunération à base d'actions connexe est constatée.

NOTE 8 ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES (suite)**Fonds multicédants**

Nous administrons des programmes de papier commercial adossé à des créances offerts par des fonds multicédants (fonds multicédants) qui acquièrent des actifs financiers auprès de nos clients et qui financent ces acquisitions au moyen de l'émission de papier commercial adossé à des créances. Les clients utilisent ces entités multicédantes afin de diversifier leurs sources de financement et de réduire les coûts de financement. Nous avons restructuré certains fonds multicédants ayant des engagements d'acquisition d'actifs de 18 661 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2004 et, par conséquent, nous n'étions pas tenus de les consolider lorsque nous avons initialement adopté le FIN 46R. Au dernier trimestre de 2004, nous avons finalisé la restructuration des fonds multicédants restants ayant des engagements d'acquisition d'actifs de 6 947 millions de dollars et, par conséquent, au 31 octobre 2004, nous ne consolidons plus ces fonds multicédants. La consolidation de ces fonds multicédants n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net au cours de l'exercice. Toutefois, les revenus et les charges ont augmenté de 35 millions de dollars et de 35 millions, respectivement. Dans le cadre de la restructuration, un tiers non lié (« l'investisseur assumant les pertes prévues ») a accepté d'assumer les pertes sur créances (jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal) qui pourraient survenir à l'égard des actifs des fonds multicédants (la « position de perte de premier niveau des fonds multicédants ») avant nous et les détenteurs de titres d'emprunt des fonds multicédants. En contrepartie de la prise en charge de la position de perte de premier niveau des fonds multicédants, chacun des fonds multicédants verse à l'investisseur assumant les pertes prévues un rendement proportionnel à sa position de risque. L'investisseur assumant les pertes prévues assume une plus grande part que nous des pertes prévues de chaque fonds multicédant et, par conséquent, en vertu du FIN 46R, nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire et nous ne sommes pas tenus de consolider ces fonds multicédants. Toutefois, nous continuons de détenir des droits variables importants dans ces fonds multicédants en raison de facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit partiels que nous avons fournis et de notre droit à des honoraires résiduels. Les facilités de garantie de liquidités et les rehaussements de crédit sont aussi inclus et décrits à la note 21 qui présente des renseignements sur les garanties.

Obligations garanties par des créances

Nous agissons à titre de gestionnaire de garanties pour plusieurs entités offrant des obligations garanties par des créances (OGC), qui investissent dans des prêts à terme avec levier financier consentis par la Banque, dans des obligations à rendement élevé et dans du crédit mezzanine aux entreprises. À ce titre, nous sommes tenus d'investir dans une partie de la tranche « premier risque » des OGC, qui représente notre exposition aux pertes. Dans la plupart des cas, notre part de la tranche « premier risque » et les honoraires que nous percevons à titre de gestionnaire de garanties ne nous exposent pas à la majorité des pertes prévues; par conséquent, nous ne sommes pas le principal bénéficiaire de ces OGC. Donc, au moment de l'adoption du FIN 46R, nous avons procédé à la déconsolidation d'une obligation garantie par des créances auparavant consolidée ayant des actifs de 361 millions de dollars.

EDDV de réorganisation

Nous utilisons des EDDV de réorganisation, qui transforment habituellement des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, pour répartir le risque de crédit et créer des produits de crédit uniques qui répondent aux besoins des investisseurs ayant des exigences précises. Nous pouvons conclure des contrats sur produits dérivés avec ces entités afin de modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents, et de répondre ainsi aux besoins des investisseurs. Nous transférons des actifs à ces EDDV à titre de garantie pour les effets émis, qui ne répondent pas aux critères du FASB Statement of Financial Accounting Standards No. 140, intitulé *Accounting for Transfers and Servicing of Financial Assets and Extinguishments of Liabilities* (FAS 140), pour la comptabilisation comme une vente. Nous investissons parfois dans des effets émis par ces EDDV, ce qui fait que nous en sommes le principal bénéficiaire, entraînant ainsi la consolidation.

EDDV de financement structuré

Nous finançons des EDDV faisant partie d'opérations structurées ayant un résultat visé comme la diminution du risque lié à des actifs précis, l'obtention d'un rendement plus élevé ou la réponse aux exigences de clients. Parfois, notre participation dans ces EDDV nous expose à une majorité des pertes prévues, entraînant ainsi leur consolidation.

Fonds de placement

Nous contribuons au développement de produits de placement par des tiers, y compris des fonds communs de placement, des sociétés de placement de parts et d'autres fonds de placement qui sont vendus à des épargnants. Nous concluons des contrats sur produits dérivés avec ces fonds afin d'offrir aux investisseurs le degré de risque qu'ils souhaitent, et nous couvrons notre risque lié à ces produits dérivés en investissant dans d'autres fonds. Nous sommes le principal bénéficiaire lorsque notre participation dans les produits dérivés ou notre placement dans les autres fonds nous expose à une majorité de leurs pertes prévues respectives.

Fiducies de capital

Nous continuons de ne pas consolider la Fiducie de capital RBC II qui a été créée en 2003 aux fins de l'émission d'un type innovateur de capital de première catégorie de 900 millions de dollars. Nous avons émis un billet de dépôt de premier rang du même montant à la fiducie. Bien que nous détenions les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le contrôle des droits de vote liés à la fiducie, nous ne sommes pas réputés en être le principal bénéficiaire puisque nous n'assumons pas la plus grande part des pertes prévues. Au moment de l'adoption du FIN 46R, nous avons procédé, pour des raisons semblables, à la déconsolidation de certaines autres fiducies de capital pour environ 150 millions de dollars.

Titrisation de nos actifs financiers

Nous titrisons nos actifs par l'intermédiaire d'entités ad hoc dont aucune n'avait été consolidée au 31 octobre 2004 en vertu du FIN 46R. Une des entités est une structure d'accueil admissible aux termes de la norme FAS 140 et est donc exemptée expressément de l'exigence de consolidation du FIN 46R, et le degré de notre participation dans chacune des entités ad hoc restantes par rapport aux autres investisseurs est tel que nous n'assumons pas la plus grande part des pertes prévues. Pour de plus amples détails ayant trait à nos activités de titrisation, voir la note 7.

Fonds communs de placement et actifs administrés en fiducie

En vertu du FIN 46, nous avons conclu initialement que nous serions le principal bénéficiaire d'entités présentant une faible volatilité du rendement sur leur actif. Puisque le FIN 46R a retiré la disposition du FIN 46 qui exigeait la comparaison entre les honoraires bruts que nous touchons et la variabilité du rendement à laquelle sont exposés les investisseurs ou les bénéficiaires, nous ne nous considérons plus comme le principal bénéficiaire de ces entités et nous ne considérons pas que la variabilité de nos honoraires est importante par rapport au risque assumé par les investisseurs ou les bénéficiaires.

Nous continuons à surveiller les faits nouveaux, y compris les directives d'interprétation additionnelles publiées par les organismes de réglementation, qui pourraient influencer sur notre interprétation actuelle du FIN 46R.

NOTE 9 LOCAUX ET MATÉRIEL

| | 2004 | | 2003 | |
|---|-----------------|----------------------|------------------------|------------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette | Valeur comptable nette |
| Terrains | 149 \$ | – \$ | 149 \$ | 154 \$ |
| Bâtiments | 608 | 304 | 304 | 331 |
| Matériel informatique | 1 958 | 1 353 | 605 | 536 |
| Mobilier, agencements et autre matériel | 1 068 | 716 | 352 | 280 |
| Améliorations locatives | 905 | 584 | 321 | 354 |
| | 4 688 \$ | 2 957 \$ | 1 731 \$ | 1 655 \$ |

L'amortissement pour les locaux et le matériel s'est élevé à 384 millions de dollars, à 380 millions et à 388 millions en 2004, en 2003 et en 2002, respectivement.

NOTE 10 AUTRES ACTIFS

| | 2004 | 2003 |
|--|------------------|------------------|
| Sommes à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients | 14 906 \$ | 2 568 \$ |
| Nantissement autre qu'en espèces pouvant être vendu ou redonné en garantie | 7 363 | 3 877 |
| Placements dans des sociétés associées | 1 653 | 1 511 |
| Intérêts courus à recevoir | 1 406 | 1 288 |
| Actif lié aux activités d'assurance (1) | 1 405 | 1 190 |
| Actifs d'impôts reportés, montant net | 679 | 883 |
| Coût des prestations de retraite payées d'avance (2) | 571 | 138 |
| Autres | 5 081 | 7 042 |
| | 33 064 \$ | 18 497 \$ |

(1) L'actif lié aux activités d'assurance comprend les soldes des avances sur police, les primes impayées, les coûts d'acquisition reportés et la valeur des activités acquises.

(2) Le coût des prestations de retraite payées d'avance représente l'excédent cumulatif des cotisations aux caisses de retraite par rapport à la charge au titre des prestations constituées.

NOTE 11 DÉPÔTS

| | 2004 | | | 2003 | |
|---|------------------|----------------------|--------------------|-------------------|-------------------|
| | Dépôts à vue (1) | Dépôts à préavis (2) | Dépôts à terme (3) | Total | Total |
| Particuliers | 12 731 \$ | 34 054 \$ | 66 224 \$ | 113 009 \$ | 106 709 \$ |
| Entreprises et gouvernements | 44 706 | 9 329 | 77 515 | 131 550 | 129 936 |
| Banques (4) | 2 493 | 57 | 24 466 | 27 016 | 23 873 |
| | 59 930 \$ | 43 440 \$ | 168 205 \$ | 271 575 \$ | 260 518 \$ |
| Dépôts non productifs d'intérêts | | | | | |
| Canada | | | | 28 273 \$ | 24 388 \$ |
| États-Unis | | | | 2 284 | 2 076 |
| Autres pays | | | | 885 | 1 107 |
| Dépôts productifs d'intérêts | | | | | |
| Canada (4) | | | | 141 177 | 130 135 |
| États-Unis | | | | 33 621 | 36 361 |
| Autres pays | | | | 65 335 | 66 451 |
| | | | | 271 575 \$ | 260 518 \$ |

(1) Les dépôts remboursables à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels nous n'avons pas le droit à un avis de retrait. Ces dépôts sont, principalement, des comptes-chèques.

(2) Les dépôts remboursables sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels nous pouvons exiger légalement un avis de retrait. Ces dépôts sont principalement des comptes d'épargne.

(3) Les dépôts à terme comprennent les dépôts remboursables à une date fixe. Ces dépôts comprennent les dépôts à terme, les certificats de placement garantis et autres instruments semblables. Au 31 octobre 2004, le solde des dépôts à terme comprend aussi les billets de dépôts de premier rang de 13,4 milliards de dollars (11,9 milliards en 2003) que nous avons émis pour fournir un financement à long terme et d'autres billets et instruments au porteur semblables de 27,3 milliards (27,3 milliards en 2003) que nous avons émis.

(4) Comprend un billet de dépôt de premier rang de 900 millions de dollars émis à Fiducie de capital RBC II (décrit à la note 14) qui porte intérêt à un taux annuel de 5,812 % et vient à échéance le 31 décembre 2053. Ce billet est remboursable, en totalité ou en partie, le 31 décembre 2008 ou après cette date, ou avant dans certaines circonstances, à notre gré, sous réserve de l'approbation du surintendant des institutions financières Canada. Ce billet est convertible en tout temps au gré de Fiducie de capital RBC II en 40 de nos actions privilégiées de premier rang de série U par tranche de 1 000 dollars du capital du billet. Fiducie de capital RBC II exercera son droit de conversion lorsque les détenteurs des titres RBC TruCS de série 2013 exerceront leurs droits d'échange pour acquérir nos actions privilégiées de premier rang de série U.

NOTE 12 AUTRES PASSIFS

| | 2004 | 2003 |
|--|------------------|------------------|
| Sommes à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients | 13 576 \$ | 3 241 \$ |
| Emprunts à court terme des filiales | 11 180 | 7 842 |
| Nantissement autre qu'en espèces pouvant être vendu ou redonné en garantie | 7 363 | 3 877 |
| Intérêts courus à payer | 1 312 | 1 387 |
| Charge au titre des prestations et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite constitués (1) | 930 | 1 092 |
| Passif lié aux activités d'assurance | 543 | 342 |
| Dividendes à payer | 347 | 313 |
| Autres | 8 389 | 8 105 |
| | 43 640 \$ | 26 199 \$ |

(1) La charge au titre des prestations et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite constitués représente l'excédent cumulatif de la charge de retraite et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite sur les cotisations aux caisses de retraite.

NOTE 13 DÉBENTURES SUBORDONNÉES

Les débetures sont des obligations non garanties dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Tous les rachats, toutes les annulations et tous les échanges de débetures

subordonnées sont assujettis au consentement et à l'approbation du surintendant des institutions financières Canada.

| Échéance | Date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée | Taux d'intérêt | Libellées en devises | 2004 | 2003 |
|---|--|----------------|----------------------|-----------------|-----------------|
| 15 mars 2009 | | 6,50 % | 125 \$ US | 152 \$ | 165 \$ |
| 12 avril 2009 | (1) | 5,40 % | | – | 350 |
| 11 juin 2009 | (2) | 5,10 % | | – | 350 |
| 7 juillet 2009 | (3) | 6,05 % | | – | 175 |
| 12 octobre 2009 | (4) | 6,00 % | | – | 150 |
| 15 août 2010 | 15 août 2005 (5) | 6,40 % (6) | | 688 | 700 |
| 13 février 2011 | 13 février 2006 (7) | 5,50 % (6) | | 122 | 125 |
| 26 avril 2011 | 26 avril 2006 (8) | 8,20 % (6) | | 77 | 100 |
| 12 septembre 2011 | 12 septembre 2006 (5) | 6,50 % (6) | | 349 | 350 |
| 24 octobre 2011 | 24 octobre 2006 (9) | 6,75 % (10) | 300 \$ US | 350 | 396 |
| 8 novembre 2011 | 8 novembre 2006 (11) | (12) | 400 \$ US | 488 | 526 |
| 4 juin 2012 | 4 juin 2007 (5) | 6,75 % (6) | | 500 | 500 |
| 22 janvier 2013 | 22 janvier 2008 (13) | 6,10 % (6) | | 497 | 500 |
| 27 janvier 2014 | 27 janvier 2009 (7) | 3,96 % (6) | | 500 | – |
| 1 ^{er} juin 2014 | 1 ^{er} juin 2009 (14) | 4,18 % (6) | | 1 000 | – |
| 14 novembre 2014 | | 10,00 % | | 200 | 200 |
| 25 janvier 2015 | 25 janvier 2010 (15) | 7,10 % (6) | | 498 | 500 |
| 12 avril 2016 | 12 avril 2011 (16) | 6,30 % (6) | | 382 | 400 |
| 4 novembre 2018 | 4 novembre 2013 (17) | 5,45 % (6) | | 1 000 | – |
| 8 juin 2023 | | 9,30 % | | 110 | 110 |
| 1 ^{er} octobre 2083 | (18) | (19) | | 250 | 250 |
| 6 juin 2085 | (18) | (20) | 300 \$ US | 365 | 396 |
| 18 juin 2103 | 18 juin 2009 (21) | 5,95 % (22) | | 588 | – |
| | | | | 8 116 | 6 243 |
| Ajustement au titre de la juste valeur (23) | | | | 406 | 338 |
| | | | | 8 522 \$ | 6 581 \$ |

- (1) Remboursé le 12 avril 2004, à la valeur nominale
- (2) Remboursé le 11 juin 2004, à la valeur nominale.
- (3) Remboursé le 7 juillet 2004, à la valeur nominale.
- (4) Remboursé le 12 octobre 2004, à la valeur nominale.
- (5) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débetures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de cinq points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (6) Portent intérêt au taux d'intérêt stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations de banque de 90 jours, majoré de 1,00 %.
- (7) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débetures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de huit points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (8) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débetures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de dix points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (9) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débetures subordonnées basée sur le rendement des obligations du Trésor américain, majoré de dix points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (10) Portent intérêt au taux de 6,75 % jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux LIBOR semestriel en dollars US majoré de 1,00 %.
- (11) Remboursables par anticipation à la valeur nominale à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée.
- (12) Portent intérêt au taux LIBOR trimestriel en dollars US majoré de 50 points de base jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux LIBOR trimestriel en dollars US majoré de 1,50 %.
- (13) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débetures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 18 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (14) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débetures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 9 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (15) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débetures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 12,5 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (16) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débetures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 22 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (17) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débetures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 14 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (18) Remboursables par anticipation à toute date de paiement des intérêts à la valeur nominale.
- (19) Portent intérêt au taux des acceptations de banque de 30 jours, majoré de 40 points de base.
- (20) Portent intérêt au taux LIMEAN trimestriel en dollars US majoré de 25 points de base. En cas de réduction du dividende annuel que nous déclarons sur nos actions ordinaires, les intérêts à payer sur les débetures sont réduits au prorata de la réduction du dividende, et le montant de la réduction des intérêts est payable à même le produit tiré de la vente d'actions ordinaires nouvellement émises.
- (21) Remboursables le 18 juin 2009 ou tous les cinq ans à compter de cette date à la valeur nominale. Remboursables à n'importe quelle autre date à la valeur nominale ou au taux de rendement d'une obligation non rachatable du gouvernement du Canada majoré de 0,21 % si le remboursement a lieu avant le 18 juin 2014 et de 0,43 % si le remboursement a lieu en tout temps après le 18 juin 2014, selon le plus élevé des deux montants.
- (22) Portent intérêt au taux de 5,95 % jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, tous les cinq ans par la suite, au taux du rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans majoré de 1,72 %.
- (23) L'ajustement au titre de la juste valeur reflète le changement apporté à la valeur comptable des débetures subordonnées faisant l'objet d'une couverture de la juste valeur. Les débetures subordonnées faisant l'objet d'une couverture précise viennent à échéance à des dates s'échelonnant entre le 15 août 2010 et le 18 juin 2103.

Tableau des échéances

L'ensemble des échéances des débetures subordonnées, selon les dates d'échéance prévues dans les modalités d'émission, s'établissent comme suit :

| Au 31 octobre 2004 | Total |
|--------------------|-----------------|
| De 1 an à 5 ans | 152 \$ |
| De 5 ans à 10 ans | 4 710 |
| Par la suite | 3 660 |
| Total | 8 522 \$ |

NOTE 14 PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE DANS LES FILIALES

| | 2004 | 2003 |
|--|-----------------|-----------------|
| Titres de fiducie émis par la Fiducie de capital RBC (1) | 1 434 \$ | 1 434 \$ |
| Autres | 90 | 40 |
| | 1 524 \$ | 1 474 \$ |

(1) Comprend les montants cumulés au titre des distributions.

Nous émettons des titres de la Fiducie de capital RBC (RBC TruCS) par l'entremise de notre filiale consolidée Fiducie de capital RBC (la « Fiducie »), une société de fiducie à capital fixe créée en vertu des lois de la province d'Ontario. Le produit des titres RBC TruCS sert à financer l'acquisition d'actifs fiduciaires par la Fiducie. Au moment de la consolidation, ces titres RBC TruCS sont inscrits dans la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales. Fiducie de capital RBC II (la « Fiducie II »), une fiducie à capital variable, est une autre entité qui émet des titres RBC TruCS dont le produit est affecté à l'acquisition d'un billet de dépôt de premier rang émis par nous. En vertu du FIN 46R, la Fiducie II est une entité à détenteurs de droits variables. Nous ne consolidons pas la Fiducie II puisque nous ne sommes pas réputés

en être le principal bénéficiaire. Par conséquent, les titres RBC TruCS émis par la Fiducie II ne sont pas inscrits dans notre bilan consolidé, mais le billet de dépôt de premier rang est inscrit sous la rubrique Dépôts, comme il est indiqué à la note 11. Les détenteurs de titres RBC TruCS peuvent recevoir des distributions fixes semi-annuelles en espèces non cumulatives. Si les fiducies ne sont pas en mesure de verser entièrement les distributions semi-annuelles, nous ne verserons aucun dividende de quelque nature que ce soit sur nos actions privilégiées et ordinaires.

Les modalités des titres RBC TruCS en circulation au 31 octobre 2004 s'établissent comme suit :

| Émetteur | Dates d'émission | Dates de distribution | Rendement annuel | Dates de rachat | | Dates de conversion | | Montant en capital |
|--|------------------|------------------------|------------------|----------------------|-------------------------|---------------------|--|--------------------|
| | | | | Au gré de la Fiducie | Au gré du détenteur (3) | | | |
| Fiducie de capital RBC (1), (4) | | | | | | | | |
| 650 000 titres de la Fiducie de capital, série 2010 | 24 juillet 2000 | 30 juin 31 décembre | 7,288 % | 31 décembre 2005 | 31 décembre 2010 | | | 650 \$ |
| 750 000 titres de la Fiducie de capital, série 2011 | 6 décembre 2000 | 30 juin 31 décembre | 7,183 % | 31 décembre 2005 | 31 décembre 2011 | | | 750 |
| Total compris dans la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales | | | | | | | | 1 400 \$ |
| Fiducie de capital RBC II (2), (4) | | | | | | | | |
| 900 000 titres de la Fiducie de capital, série 2013 | 23 juillet 2003 | 30 juin 31 décembre | 5,812 % | 31 décembre 2008 | En tout temps | | | 900 \$ |

- (1) Sous réserve de l'approbation du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), la Fiducie peut racheter les titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 sans le consentement des détenteurs de ces titres, dans leur totalité (mais non en partie), à la date de rachat indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente.
- (2) Sous réserve de l'approbation du BSIF, la Fiducie peut racheter tous les titres RBC TruCS de série 2013 en circulation sans le consentement des détenteurs de ces titres, en totalité ou en partie, à la date de rachat indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente.
- (3) Les détenteurs des titres RBC TruCS des séries 2010 et 2011 peuvent échanger, à la date de conversion indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente, les titres RBC TruCS des séries 2010 et 2011 contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de séries Q et R, respectivement. Les détenteurs des titres RBC TruCS de série 2013 peuvent en tout temps échanger, en totalité ou en partie, leurs titres RBC TruCS de série 2013 contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de série U pour chaque titre détenu.
- (4) Les titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu plus de six mois avant la date de conversion, au gré du détenteur, ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu à compter de la date correspondant à six mois avant la date de conversion, au gré du détenteur, comme il est indiqué plus haut. Les titres RBC TruCS de série 2013 peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu avant le 31 décembre 2013, ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu le 31 décembre 2013 ou par la suite. Le prix de rachat correspond à un montant de 1 000 dollars plus les distributions impayées à la date de rachat. Le prix de rachat anticipé correspond à un montant égal au plus élevé i) du prix de rachat et ii) du prix calculé pour obtenir un rendement annuel égal au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada émise à la date de rachat et échéant les 30 juin 2010 et 2011, majoré de 33 points de base et de 40 points de base pour les séries 2010 et 2011, et échéant le 31 décembre 2013, majoré de 23 points de base pour la série 2013, respectivement.

NOTE 15 CAPITAL-ACTIONS**Capital-actions autorisé**

Actions privilégiées – Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang sans valeur nominale, pouvant être émises en série; la contrepartie globale de la totalité des actions privilégiées de premier et de second rang pouvant être émises ne peut excéder 10 milliards de dollars et 5 milliards, respectivement.

Actions ordinaires – Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale peut être émis.

Actions émises et en circulation

| | 2004 | | | 2003 | | | 2002 | | |
|--|--------------------------------|---------------|--------------------------------|--------------------------------|---------------|--------------------------------|--------------------------------|-----------------|--------------------------------|
| | Nombre d'actions (en milliers) | Montant | Dividendes déclarés par action | Nombre d'actions (en milliers) | Montant | Dividendes déclarés par action | Nombre d'actions (en milliers) | Montant | Dividendes déclarés par action |
| Actions privilégiées de premier rang | | | | | | | | | |
| À dividende non cumulatif, série E (1) | – | –\$ | –\$ | – | –\$ | –\$ | – | –\$ | 3,06 \$ |
| En dollars US, à dividende non cumulatif, série I (1) | – | – | – | – | – | – | – | – | 0,02 US |
| À dividende non cumulatif, série J (1) | – | – | – | – | – | 0,90 | 12 000 | 294 | 1,78 |
| En dollars US, à dividende non cumulatif, série K (1) | – | – | – | – | – | 0,80 US | 10 000 | 384 | 1,58 US |
| À dividende non cumulatif, série N | 12 000 | 293 | 1,18 | 12 000 | 293 | 1,18 | 12 000 | 293 | 1,18 |
| À dividende non cumulatif, série O | 6 000 | 145 | 1,38 | 6 000 | 145 | 1,38 | 6 000 | 145 | 1,38 |
| En dollars US, à dividende non cumulatif, série P | 4 000 | 128 | 1,44 US | 4 000 | 128 | 1,44 US | 4 000 | 152 | 1,44 US |
| À dividende non cumulatif, série S | 10 000 | 247 | 1,53 | 10 000 | 247 | 1,53 | 10 000 | 247 | 1,53 |
| | | 813 \$ | | | 813 \$ | | | 1 515 \$ | |
| Actions ordinaires | | | | | | | | | |
| Solde au début | 656 021 | 6 999 \$ | | 665 257 | 6 963 \$ | | 674 021 | 6 926 \$ | |
| Émises en vertu du régime d'options sur actions (2) | 3 328 | 124 | | 5 303 | 190 | | 5 211 | 175 | |
| Émises lors de l'acquisition de Richardson Greenshields Limitée (3) | – | – | | – | – | | 318 | 15 | |
| Frais d'émission, déduction faite des impôts connexes | – | – | | – | – | | – | (1) | |
| Achetées aux fins d'annulation | (14 601) | (157) | | (14 539) | (154) | | (14 293) | (152) | |
| Solde à la fin | 644 748 | 6 966 \$ | 2,02 \$ | 656 021 | 6 999 \$ | 1,72 \$ | 665 257 | 6 963 \$ | 1,52 \$ |
| Actions de trésorerie | | | | | | | | | |
| Montants reclassés | 4 950 | (304)\$ | | – | – | | – | – | |
| Achats, montant net | 85 | (2) | | – | – | | – | – | |
| Incidence initiale de l'adoption du FIN 46R, Consolidation of Variable Interest Entities | 780 | (42) | | – | – | | – | – | |
| Solde à la fin | 5 815 | (348)\$ | – | – | – | – | – | – | – |

- Le 26 mai 2003, nous avons racheté les actions privilégiées de premier rang de séries J et K. Le 11 octobre 2002, nous avons racheté les actions privilégiées de premier rang de séries I et E, respectivement. Le 24 août 2001, nous avons racheté les actions privilégiées de premier rang de série H.
- Comprend la levée des options sur actions à même les attributions assorties de droits à la plus-value des actions combinées, entraînant une contrepassation de la charge à payer, déduction faite des impôts connexes, de 4 millions de dollars (3 millions en 2003), ainsi que la levée d'options découlant des droits à la plus-value des actions combinées ayant fait l'objet d'un renoncement, déduction faite des impôts connexes, de 2 millions (4 millions en 2003).
- Au cours de 2002, nous avons échangé 1 846 897 actions de catégorie C émises par notre filiale en propriété exclusive, Royal Bank DS Holding Inc., lors de l'acquisition de Richardson Greenshields Limitée contre 318 154 actions ordinaires.

Conditions liées aux actions privilégiées

| | Dividendes par action (1) | Dates de rachat (2) | Prix de rachat (3) | Dates de conversion | |
|---|---------------------------|---------------------|--------------------|------------------------------|-------------------------|
| | | | | Au gré de la Banque (2), (4) | Au gré du détenteur (5) |
| Actions privilégiées de premier rang | | | | | |
| À dividende non cumulatif, série N | 0,293750 \$ | 24 août 2003 | 26,00 \$ | 24 août 2003 | 24 août 2008 |
| À dividende non cumulatif, série O | 0,343750 | 24 août 2004 | 26,00 | 24 août 2004 | Non convertibles |
| En dollars US, à dividende non cumulatif, série P | 0,359375 US | 24 août 2004 | 26,00 US | 24 août 2004 | Non convertibles |
| À dividende non cumulatif, série S | 0,381250 | 24 août 2006 | 26,00 | 24 août 2006 | Non convertibles |

- Des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées de séries N, O, P et S sont payables trimestriellement, selon les modalités et les dates déterminées par le conseil d'administration, le 24 de chaque mois de février, mai, août et novembre ou aux environs de ces dates.
- Sous réserve du consentement du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) et des exigences de la *Loi sur les banques*, nous pouvons, à compter des dates précisées ci-dessus, racheter les actions privilégiées de premier rang. Ces actions peuvent être rachetées en espèces, dans le cas des actions de série N, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 août 2003, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix par action de 25 \$ si les actions sont rachetées à compter du 24 août 2007; dans le cas des actions de séries O et P, à un prix de 26 \$ CA et de 26 \$ US par action, respectivement, si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 août 2004, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ CA et de 25 \$ US par action, respectivement, si les actions sont rachetées à compter du 24 août 2008; dans le cas des actions de série S, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 26 août 2006, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 août 2010.
- Sous réserve du consentement du surintendant des institutions financières Canada et des exigences de la *Loi sur les banques*, nous pouvons racheter aux fins d'annulation, les actions privilégiées de premier rang de séries N, O, P et S au prix ou aux prix les plus bas auxquels, selon le conseil d'administration, ces actions peuvent être obtenues.
- Sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto, nous pouvons, aux dates précisées ci-dessus, convertir les actions privilégiées de premier rang de séries N, O, P et S en actions ordinaires. Les actions privilégiées de premier rang peuvent être converties en un nombre d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat alors en vigueur par le plus élevé des montants suivants : 2,50 \$ ou 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires en vigueur à la date de l'opération.
- Sous réserve du droit que nous avons de racheter nos actions ou de trouver d'autres acheteurs, le détenteur peut, à compter des dates précisées ci-dessus, convertir ses actions privilégiées en actions ordinaires. Les actions de série N peuvent être converties trimestriellement en un nombre d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat alors en vigueur par le plus élevé des montants suivants : 2,50 \$ ou 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires en vigueur à la date de l'opération.

Restrictions relatives au paiement des dividendes

La *Loi sur les banques* (Canada) (la *Loi*) nous interdit de déclarer des dividendes sur nos actions privilégiées ou ordinaires si, ce faisant, nous contrevenons, ou contreviendrions, aux règles relatives à la suffisance du capital et aux liquidités ou à toute autre directive de réglementation publiée en vertu de la *Loi*. En outre, nous ne pouvons en aucun cas verser des dividendes sur nos actions ordinaires tant que l'ensemble des dividendes sur nos actions privilégiées n'ont pas été déclarés et versés, ou réservés aux fins du versement.

En outre, nous ne pouvons déclarer ni verser un dividende sans avoir obtenu l'approbation du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) si, le jour où le dividende est déclaré, la totalité de l'ensemble des dividendes pour l'exercice excède le total de notre bénéfice net jusqu'à ce jour et de notre bénéfice net non réparti pour les deux exercices précédents.

Nous avons convenu que s'il advenait que Fiducie de capital RBC ou Fiducie de capital RBC II ne soit pas en mesure de verser la totalité des distributions requises sur ses titres de fiducie, nous ne verserions aucun dividende de quelque nature que ce soit sur nos actions privilégiées et ordinaires.

Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur nos actions privilégiées et ordinaires.

Nous avons aussi convenu que, n'importe quel jour où nous publions des résultats financiers pour un trimestre, s'il advenait a) que nous fassions état d'une perte nette consolidée cumulative pour les quatre trimestres précédant immédiatement le trimestre en cours, et b) qu'au cours du trimestre précédant immédiatement le trimestre en cours, nous ne déclarions aucun dividende en espèces sur la totalité de nos actions ordinaires et privilégiées en circulation, nous pourrions différer le paiement d'intérêts sur les effets subordonnés à taux ajustable de série 2014-1 (qui viennent à échéance le 18 juin 2103). Au cours de toute période pendant laquelle les intérêts sont différés, i) les intérêts courent sur ces effets mais ne seront pas composés, ii) nous ne pourrions pas déclarer ni verser des dividendes (sauf au moyen de dividendes en actions) sur nos actions ordinaires et privilégiées, ni rembourser ou racheter ces dernières et iii) nous ne pourrions pas verser d'intérêts, de capital ni de prime sur tout titre d'emprunt émis par nous ou toute dette à l'égard de fonds empruntés contractée par nous et qui est subordonné à ces effets.

Offre publique de rachat dans le cours normal de nos activités

Les renseignements relatifs aux actions ordinaires rachetées dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal de nos activités au cours de 2004, 2003 et 2002 sont présentés ci-après.

| | 2004 | | | | 2003 | | | | 2002 | | | |
|-----------------------------|--|--|-----------------------|---------|--|-----------------------|---------|--|-----------------------|---------|--|--|
| | Nombre d'actions admissibles au rachat (en milliers) | Nombre d'actions rachetées (en milliers) | Coût moyen par action | Montant | Nombre d'actions rachetées (en milliers) | Coût moyen par action | Montant | Nombre d'actions rachetées (en milliers) | Coût moyen par action | Montant | | |
| 24 juin 2004 – 23 juin 2005 | 25 000 | 6 413 | 60,56 \$ | 388 \$ | – | – \$ | – \$ | – | – \$ | – \$ | | |
| 24 juin 2003 – 23 juin 2004 | 25 000 | 8 189 | 61,54 | 504 | 5 910 | 59,30 | 350 | – | – | – | | |
| 24 juin 2002 – 23 juin 2003 | 20 000 | – | – | – | 8 629 | 58,09 | 502 | 9 819 | 52,27 | 513 | | |
| 22 juin 2001 – 21 juin 2002 | 18 000 | – | – | – | – | – | – | 4 474 | 56,02 | 251 | | |
| | | 14 602 | 61,11 \$ | 892 \$ | 14 539 | 58,58 \$ | 852 \$ | 14 293 | 53,45 \$ | 764 \$ | | |

Capital réglementaire

Nous sommes assujettis à des exigences en matière de capital réglementaire établies par le BSIF, exigences qui comprennent l'utilisation des PCGR du Canada. Les ratios de capital ajustés en fonction des risques et le ratio actif/capitaux propres sont deux mesures de la solidité du capital établies par le BSIF en fonction des normes de la Banque des règlements internationaux.

Le BSIF requiert des banques canadiennes qu'elles maintiennent des ratios minimaux du capital de première catégorie et du capital total de 4 % et de 8 %, respectivement. Cependant, le BSIF a également établi de façon formelle les ratios fondés sur le risque que doivent viser les institutions de dépôt au Canada. Ces cibles sont un ratio du capital de première catégorie d'au moins 7 % et un ratio du capital total d'au moins 10 %. Au 31 octobre 2004, nous avions des ratios du capital de première catégorie et du capital total de 8,9 % et de 12,4 %, respectivement (9,7 % et 12,8 % en 2003).

Pour ce qui est de l'évaluation du ratio actif/capitaux propres, le BSIF précise que notre actif total, y compris certains instruments financiers hors bilan, ne peut excéder 23 fois le capital total. Au 31 octobre 2004, notre ratio actif/capitaux propres était de 18,1 fois (18,2 fois en 2003).

Régime de réinvestissement de dividendes

Le 27 août 2004, nous avons annoncé la mise sur pied d'un régime de réinvestissement de dividendes à l'intention des actionnaires ordinaires inscrits. Le régime offre aux actionnaires ordinaires inscrits la possibilité de réinvestir automatiquement les dividendes en espèces versés sur leurs actions ordinaires à des fins d'achat d'actions ordinaires supplémentaires. Le régime n'est offert qu'aux actionnaires résidant au Canada ou aux États-Unis.

Les premiers dividendes admissibles au régime ont été versés le 24 novembre 2004 aux actionnaires inscrits au 26 octobre 2004. La direction a la possibilité de financer le régime au moyen de l'acquisition d'actions sur le marché libre ou de l'émission d'actions de trésorerie.

NOTE 16 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

| | 2004 | 2003 | 2002 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|
| Charge d'impôts présentée dans l'état consolidé des résultats | | | |
| Exigibles | | | |
| Au Canada – Fédéral | 639 \$ | 726 \$ | 681 \$ |
| Provinciaux | 329 | 317 | 265 |
| À l'étranger | 155 | 319 | 153 |
| | 1 123 | 1 362 | 1 099 |
| Reportés | | | |
| Au Canada – Fédéral | 3 | 88 | 205 |
| Provinciaux | 8 | 34 | 70 |
| À l'étranger | 60 | (41) | 41 |
| | 71 | 81 | 316 |
| | 1 194 | 1 443 | 1 415 |
| Charge (économie) d'impôts présentée dans l'état consolidé de la variation des capitaux propres | | | |
| Gains et pertes non réalisés sur les titres susceptibles de vente, déduction faite des opérations de couverture | 42 | (71) | (13) |
| Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture | 328 | 1 064 | 100 |
| Gains et pertes sur les produits dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie | (21) | 13 | 39 |
| Obligation additionnelle au titre de la charge de retraite | 245 | (113) | (155) |
| Frais d'émission | – | (3) | – |
| Droits à la plus-value des actions | 3 | 5 | 22 |
| | 597 | 895 | (7) |
| Total de la charge d'impôts | 1 791 \$ | 2 338 \$ | 1 408 \$ |

Impôts reportés

| | 2004 | 2003 |
|---|---------------|---------------|
| Actifs d'impôts reportés (1) | | |
| Provision cumulative pour pertes sur créances | 464 \$ | 505 \$ |
| Montant lié à la rémunération reportée | 310 | 338 |
| Montant lié aux régimes de retraite | 135 | 292 |
| Charges liées au réalignement de l'entreprise | 60 | – |
| Reports prospectifs de pertes fiscales | 29 | 35 |
| Produits reportés | 176 | 166 |
| Autres | 361 | 299 |
| | 1 535 | 1 635 |
| Provision cumulative pour moins-value | (12) | (16) |
| | 1 523 | 1 619 |
| Passifs d'impôts reportés | | |
| Locaux et matériel | (192) | (14) |
| Charges reportées | (226) | (289) |
| Autres | (426) | (433) |
| | (844) | (736) |
| Actifs d'impôts reportés, montant net | 679 \$ | 883 \$ |

(1) Nous avons déterminé qu'il est plus probable qu'improbable que le montant des actifs d'impôts reportés, déduction faite de la provision cumulative pour moins-value, sera réalisé grâce à une combinaison de résorptions futures d'écarts temporaires et de bénéfice imposable.

Rapprochement avec le taux d'imposition prévu par la loi

| | 2004 | | 2003 | | 2002 | |
|---|----------|--------|----------|--------|----------|--------|
| Charge d'impôts présentée dans l'état consolidé des résultats/taux d'imposition effectif | | | | | | |
| Impôts sur les bénéfices au taux d'imposition canadien prévu par la loi | 1 453 \$ | 35,0 % | 1 672 \$ | 36,4 % | 1 702 \$ | 38,5 % |
| Augmentation (diminution) des impôts attribuable à ce qui suit : | | | | | | |
| Taux d'imposition moins élevé applicable aux filiales | (224) | (5,4) | (179) | (3,9) | (244) | (5,5) |
| Bénéfices tirés des titres exonérés d'impôts | (54) | (1,3) | (44) | (1,0) | (39) | (0,9) |
| Perte de valeur de l'écart d'acquisition | 46 | 1,1 | – | – | – | – |
| Variation du taux d'imposition | (10) | (0,2) | 31 | 0,7 | 33 | 0,7 |
| Autres | (17) | (0,4) | (37) | (0,8) | (37) | (0,8) |
| | 1 194 \$ | 28,8 % | 1 443 \$ | 31,4 % | 1 415 \$ | 32,0 % |

Le bénéfice réalisé à l'étranger par certaines filiales serait imposé uniquement au moment de son rapatriement au Canada. Comme nous ne prévoyons pas actuellement le rapatriement de ces bénéfices non répartis, aucun passif d'impôts reportés n'a été constaté à leur égard. Selon les

estimations, les impôts qui seraient exigibles, si la totalité des bénéfices non répartis accumulés par des filiales à l'étranger était rapatriée, s'élèveraient à 714 millions de dollars au 31 octobre 2004 (728 millions en 2003; 841 millions en 2002).

NOTE 17 ACTIVITÉS D'ASSURANCE***Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance***

| | 2004 | 2003 |
|--|-----------------|-----------------|
| Sinistres | 444 \$ | 665 \$ |
| Obligations futures liées aux indemnités d'assurance | 8 908 | 7 965 |
| Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance | 9 352 \$ | 8 630 \$ |

L'incidence de la variation des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont comprises dans l'état consolidé des résultats au poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance pour la période au cours de laquelle les estimations sont modifiées.

Réassurance

Dans le cours normal des activités, nos activités d'assurance réassurent les risques auprès d'autres compagnies d'assurance et de réassurance en vue d'obtenir une plus grande diversification, de limiter l'exposition aux risques

majeurs et de fournir une capacité de croissance future additionnelle. Ces ententes de réassurance avec des compagnies cédantes ne déchargent pas nos filiales d'assurance de leurs obligations directes envers les assurés. Nous évaluons la situation financière de nos réassureurs et surveillons nos concentrations de risques de crédit afin de réduire au minimum notre exposition à des pertes liées à l'insolvabilité du réassureur.

Les montants de réassurance inclus dans les revenus autres que d'intérêt pour les exercices terminés le 31 octobre sont présentés dans le tableau suivant :

Primes nettes

| | 2004 | 2003 | 2002 |
|----------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Primes brutes | 2 235 \$ | 2 562 \$ | 2 065 \$ |
| Primes cédées | (564) | (986) | (501) |
| Primes nettes | 1 671 \$ | 1 576 \$ | 1 564 \$ |

Les montants à recouvrer au titre de la réassurance comprennent les montants liés aux indemnités payées, aux sinistres non payés, aux obligations futures liées aux indemnités d'assurance et à certains dépôts liés aux contrats des titulaires de polices.

Montants à recouvrer au titre de la réassurance

| | 2004 | 2003 |
|--|-----------------|-----------------|
| Sinistres payés | 90 \$ | 356 \$ |
| Indemnités d'assurance futures | 1 611 | 2 965 |
| Montants à recouvrer au titre de la réassurance | 1 701 \$ | 3 321 \$ |

NOTE 18 PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS AU DÉPART À LA RETRAITE

Nous offrons un certain nombre de régimes à cotisations ou à prestations déterminées qui fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs au départ à la retraite aux employés admissibles.

Les composantes de la variation des actifs des régimes, des attributions d'actifs moyennes pondérées par catégorie et des obligations au titre des prestations d'un exercice à l'autre sont présentées dans le tableau qui suit :

Actifs des régimes, obligation au titre des prestations et capitalisation

| | Régimes de retraite (1) | | Autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite (2) | |
|--|-------------------------|-----------------|--|-----------------|
| | 2004 | 2003 | 2004 | 2003 |
| Variation de la juste valeur de l'actif des régimes (3) | | | | |
| Juste valeur de l'actif des régimes à l'ouverture | 4 657 \$ | 3 747 \$ | – \$ | – \$ |
| Rendement réel de l'actif des régimes | 475 | 415 | – | – |
| Cotisations de la Banque | 221 | 670 | 27 | 27 |
| Cotisations des participants | 24 | 23 | 2 | 1 |
| Prestations versées | (284) | (263) | (29) | (28) |
| Acquisitions d'entreprises | – | 97 | – | – |
| Variation des taux de change | (26) | (32) | – | – |
| Juste valeur de l'actif des régimes à la clôture | 5 067 \$ | 4 657 \$ | – \$ | – \$ |
| Variation de l'obligation au titre des prestations constituées | | | | |
| Obligation au titre des prestations constituées à l'ouverture | 5 282 \$ | 4 590 \$ | 1 379 \$ | 1 067 \$ |
| Coût des services rendus | 136 | 120 | 48 | 39 |
| Intérêts débiteurs | 330 | 306 | 91 | 80 |
| Cotisations des participants | 24 | 23 | 2 | 1 |
| Perte (gain) actuarielle | 34 | 443 | (61) | 214 |
| Prestations versées | (284) | (263) | (29) | (28) |
| Modifications et compressions de régimes | 20 | – | – | 1 |
| Acquisitions d'entreprises | – | 123 | – | 18 |
| Variation des taux de change | (39) | (60) | (11) | (13) |
| Obligation au titre des prestations constituées à la clôture | 5 503 \$ | 5 282 \$ | 1 419 \$ | 1 379 \$ |
| Capitalisation | | | | |
| Excédent de l'obligation au titre des prestations constituées sur l'actif des régimes | (436)\$ | (625)\$ | (1 419)\$ | (1 379)\$ |
| Perte actuarielle nette non comptabilisée | 855 | 1 071 | 455 | 549 |
| Obligation (actif) transitoire non comptabilisée | (17) | (19) | 157 | 174 |
| Coût des prestations au titre des services passés non comptabilisé | 168 | 181 | 12 | 13 |
| Cotisations entre le 30 septembre et le 31 octobre | 1 | 25 | 2 | 2 |
| Autres | – | (1) | – | – |
| Actif payé d'avance (charge à payer) au 31 octobre | 571 \$ | 632 \$ | (793)\$ | (641)\$ |
| Montants comptabilisés au bilan consolidé : | | | | |
| Coût des prestations de retraite payées d'avance | 571 \$ | 138 \$ | – \$ | – \$ |
| Charge au titre des prestations constituées à payer | (137) | (451) | (793) | (641) |
| Actif incorporé | 35 | 175 | – | – |
| Autres éléments du résultat global cumulé (avant impôts) | 102 | 770 | – | – |
| Montant net comptabilisé au 31 octobre | 571 \$ | 632 \$ | (793)\$ | (641)\$ |
| Obligation cumulée au titre des prestations constituées (1) | 5 036 \$ | 5 038 \$ | s.o. | s.o. |
| Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées | | | | |
| Taux d'actualisation | 6,25 % | 6,25 % | 6,50 % | 6,50 % |
| Taux de croissance de la rémunération future | 4,40 % | 4,40 % | 4,40 % | 4,40 % |

Catégorie d'actifs

| | Réel | | Composition de l'actif – Fourchette selon la politique | |
|-------------------------|--------------|--------------|--|------------|
| | 2004 | 2003 | Objectif | Fourchette |
| Titres de participation | 59 % | 59 % | 60 % | +/-10 % |
| Titres d'emprunt | 41 | 41 | 40 | +/-10 % |
| Total | 100 % | 100 % | 100 % | |

- (1) Pour les régimes de retraite dont l'obligation projetée au titre des prestations constituées était plus élevée que l'actif des régimes, l'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes pour la totalité de ces régimes s'établissaient à 4 953 millions de dollars (4 991 millions en 2003) et à 4 437 millions (4 328 millions en 2003), respectivement. Pour la totalité des régimes dont l'obligation au titre des prestations constituées est plus élevée que la valeur de l'actif des régimes, l'obligation cumulée au titre des prestations constituées et la valeur de l'actif s'établissaient à 790 millions de dollars (4 543 millions en 2003) et à 657 millions (4 067 millions en 2003), respectivement.
- (2) Comprend les avantages postérieurs au départ à la retraite liés à l'assurance maladie, à l'assurance soins dentaires et à l'assurance vie. Les taux tendanciels hypothétiques en matière de coûts des soins de santé à l'égard du prochain exercice étaient de 8 % pour les soins médicaux et de 5 % pour les soins dentaires, diminuant à un taux final de 4 % en 2013.
- (3) L'actif des régimes comprend 680 400 (525 342 en 2003) actions ordinaires de la Banque Royale du Canada ayant une juste valeur de 41 millions de dollars (31 millions en 2003). De plus, des dividendes totalisant 1,4 million de dollars (1,1 million en 2003) ont été reçus relativement aux actions ordinaires de la Banque Royale du Canada détenues dans l'actif des régimes au cours de l'exercice.

Note : La date d'évaluation utilisée aux fins de la présentation de l'actif des régimes de retraite et de l'obligation au titre des prestations constituées est le 30 septembre.

Hypothèse relative au taux de rendement global à long terme prévu

Le taux de rendement prévu supposé des actifs est établi en tenant compte du rendement à long terme prévu des placements sans risque (principalement des obligations gouvernementales), et reflète une hypothèse raisonnable relative à la prime de risque sur capitaux propres. Le rendement à long terme attendu de chacune des catégories d'actifs a par la suite été pondéré en fonction de l'attribution cible de l'actif pour déterminer l'hypothèse relative au taux de rendement à long terme prévu de l'actif pour le portefeuille, ce qui a entraîné un taux de rendement présumé attendu de 7 % pour la période allant de 2002 à 2005.

Politiques et stratégies de placement

Le Comité de gestion du régime de retraite supervise le placement des actifs du régime. Les actifs du régime sont investis prudemment à long terme afin de respecter les obligations au titre des prestations à un coût raisonnable.

La politique relative à la composition de l'actif tient compte de plusieurs facteurs, notamment les suivants :

1. Les caractéristiques des placements, y compris le rendement attendu, la volatilité et la corrélation entre les actifs et les passifs du régime.
2. Le niveau de tolérance du régime au risque, qui détermine l'équilibre entre la volatilité accrue à court terme et les rendements attendus à long terme plus importants.
3. La diversification des actifs du régime, au moyen de l'inclusion de plusieurs catégories d'actifs, afin de réduire au minimum le risque de pertes importantes, à moins qu'il ne soit clairement prudent d'agir autrement.
4. La liquidité et le rendement actuel du portefeuille par rapport aux besoins prévus du régime en matière de flux de trésorerie.
5. Les facteurs actuariels comme les données démographiques des participants au régime et les taux d'augmentation futurs des salaires.

Charge au titre des prestations constituées

| | 2004 | 2003 | 2002 |
|--|--------|--------|--------|
| Coût des services rendus | 136 \$ | 120 \$ | 113 \$ |
| Intérêts débiteurs | 330 | 306 | 297 |
| Taux de rendement prévu de l'actif des régimes | (315) | (300) | (300) |
| Amortissement de l'actif transitoire | (2) | (2) | (2) |
| Amortissement du coût des services passés | 32 | 31 | 32 |
| Amortissement de la perte (du gain) actuarielle | 84 | 15 | (27) |
| Perte sur règlement | - | - | 52 |
| Autres | - | - | (45) |
| Charge au titre des régimes à prestations déterminées | 265 | 170 | 120 |
| Charge au titre des régimes à cotisations déterminées | 64 | 67 | 61 |
| Charge au titre des prestations constituées | 329 \$ | 237 \$ | 181 \$ |
| Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées | | | |
| Taux d'actualisation | 6,25 % | 6,75 % | 7,00 % |
| Taux de rendement à long terme présumé de l'actif des régimes | 7,00 % | 7,00 % | 7,00 % |
| Taux de croissance de la rémunération future | 4,40 % | 4,40 % | 4,40 % |

Charge au titre des autres avantages postérieurs au départ à la retraite

| | 2004 | 2003 | 2002 |
|---|--------|--------|--------|
| Coût des services rendus | 48 \$ | 39 \$ | 22 \$ |
| Intérêts débiteurs | 91 | 80 | 51 |
| Amortissement de l'obligation transitoire | 17 | 17 | 17 |
| Amortissement de la perte actuarielle | 32 | 24 | - |
| Amortissement du coût des services passés | 1 | 1 | 2 |
| Charge au titre des autres avantages postérieurs au départ à la retraite | 189 \$ | 161 \$ | 92 \$ |
| Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des autres avantages postérieurs au départ à la retraite | | | |
| Taux d'actualisation | 6,50 % | 7,00 % | 7,25 % |
| Taux de croissance de la rémunération future | 4,40 % | 4,40 % | 4,40 % |

Sensibilité des hypothèses clés en 2004

| <i>Prestations de retraite</i> | Variation de l'obligation | Variation de la charge |
|--|---------------------------|------------------------|
| Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux d'actualisation | 181 \$ | 22 \$ |
| Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de croissance de la rémunération future | 23 | 5 |
| Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse du taux de rendement à long terme sur l'actif des régimes | - | 11 |
| <i>Autres avantages postérieurs au départ à la retraite</i> | Variation de l'obligation | Variation de la charge |
| Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de croissance de la rémunération future | 67 \$ | 8 \$ |
| Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse du taux de rendement à long terme sur l'actif des régimes | 2 | - |
| Incidence d'une augmentation de 1,00 % des taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé | 247 | 30 |
| Incidence d'une diminution de 1,00 % des taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé | (194) | (28) |

Projections relatives au paiement des prestations

| | Régimes de retraite | Autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite |
|-------------|---------------------|--|
| 2005 | 282 | 35 |
| 2006 | 292 | 38 |
| 2007 | 303 | 43 |
| 2008 | 314 | 47 |
| 2009 | 326 | 53 |
| 2010 à 2014 | 1 835 | 396 |

Note : Le total des contributions pour les régimes à prestations déterminées et les autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite devrait s'établir à environ 169 millions de dollars et 35 millions, respectivement, en 2005.

NOTE 19 RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS**Régime d'options sur actions**

Nous avons deux régimes d'options sur actions, un pour certains de nos employés clés et un autre pour les administrateurs qui ne sont pas nos employés. Le 19 novembre 2002, le conseil d'administration a décidé de mettre fin de façon définitive aux octrois futurs d'options en vertu du régime d'options sur actions des personnes autres que les employés. En vertu des régimes offerts aux employés, des options sont périodiquement octroyées pour acquérir des actions ordinaires à des prix qui ne doivent pas être inférieurs à ceux du marché le jour de l'octroi. Les options sont acquises sur une période de quatre ans pour les employés et peuvent être levées pour une période n'excédant pas dix ans à partir de la date d'octroi.

Pour les options octroyées avant le 31 octobre 2002, qui n'étaient pas assorties de droits à la plus-value des actions combinées, aucune charge de rémunération n'a été constatée puisque, à la date de l'octroi, le prix de levée des options n'était pas inférieur au cours du marché des actions sous-jacentes. Lorsque les options sont levées, le produit obtenu est crédité aux actions ordinaires.

Entre le 29 novembre 1999 et le 5 juin 2001, les octrois d'options en vertu du régime d'options sur actions pour les employés étaient assortis de droits à la plus-value des actions combinées. Les droits à la plus-value des actions permettaient aux participants d'exercer le droit à la plus-value des actions plutôt que l'option correspondante. Ainsi, les participants recevaient un paiement en espèces égal à la différence entre le cours de clôture des actions ordinaires le jour précédant immédiatement la date d'exercice et le prix d'exercice de l'option. Au cours du dernier trimestre de 2002 et du premier trimestre de 2003, certains participants de la haute direction ont renoncé volontairement à leurs droits à la plus-value des actions mais ont conservé les options correspondantes.

La charge de rémunération pour les droits à la plus-value des actions a été constatée au moyen d'estimations basées sur l'expérience acquise des participants exerçant leurs droits à la plus-value des actions plutôt que les options correspondantes. La charge de rémunération pour ces octrois, qui est amortie sur la période d'acquisition des options connexes, s'établissait à 6 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 (18 millions en 2003; 27 millions en 2002).

NOTE 19 RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)**Options sur actions**

| | 2004 | | 2003 | | 2002 | |
|--|--------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|
| | Nombre d'options (en milliers) | Moyenne pondérée du prix de levée | Nombre d'options (en milliers) | Moyenne pondérée du prix de levée | Nombre d'options (en milliers) | Moyenne pondérée du prix de levée |
| En cours au début | 24 803 | 42,06 \$ | 28 479 | 39,54 \$ | 30 158 | 36,84 \$ |
| Options octroyées | 1 189 | 62,63 | 1 985 | 58,03 | 4 215 | 49,12 |
| Levées ou exercés – Actions ordinaires | (3 328) | 35,94 | (5 303) | 34,48 | (5 211) | 32,07 |
| – Droits à la plus-value des actions | (176) | 41,35 | (170) | 37,35 | (291) | 34,01 |
| Options annulées | (116) | 47,86 | (188) | 47,55 | (392) | 38,37 |
| En cours à la fin | 22 372 | 44,04 \$ | 24 803 | 42,06 \$ | 28 479 | 39,54 \$ |
| Options pouvant être levées à la fin | 16 401 | 40,43 \$ | 15 415 | 38,24 \$ | 14 050 | 36,07 \$ |
| Options pouvant être octroyées | 13 215 | | 14 309 | | 16 105 | |

Fourchette des prix de levée

| | Options en cours | | | Options pouvant être levées | |
|------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|---|--------------------------------|-----------------------------------|
| | Nombre d'options (en milliers) | Moyenne pondérée du prix de levée | Durée de vie contractuelle restante moyenne | Nombre d'options (en milliers) | Moyenne pondérée du prix de levée |
| De 14,46 \$ à 15,68 \$ | 117 | 15,68 \$ | 2,0 | 117 | 15,68 \$ |
| De 24,80 \$ à 28,25 \$ | 1 183 | 26,27 | 5,1 | 1 183 | 26,27 |
| De 30,00 \$ à 39,64 \$ | 9 279 | 36,61 | 5,2 | 9 279 | 36,61 |
| De 43,59 \$ à 49,36 \$ | 8 671 | 49,14 | 7,4 | 5 323 | 49,13 |
| De 50,00 \$ à 59,35 \$ | 1 939 | 57,96 | 9,0 | 492 | 57,90 |
| De 60,00 \$ à 62,63 \$ | 1 183 | 62,63 | 10,0 | 7 | 62,63 |
| Total | 22 372 | 44,04 \$ | 6,6 | 16 401 | 40,43 \$ |

Méthode de la juste valeur

Le Statement of Financial Accounting Standards No. 123, intitulé *Accounting for Stock-Based Compensation* (FAS 123), recommande l'utilisation de la méthode de la juste valeur pour la constatation d'une charge pour les attributions d'options. Elle permet l'utilisation de la méthode de la valeur intrinsèque de l'Accounting Principles Board Opinion No. 25, intitulé *Accounting for Stock Issued to Employees* (APB 25), à condition que soit présentée l'incidence pro forma de l'adoption de la méthode de la juste valeur sur le bénéfice net et sur le bénéfice par action. Pour les options assorties de droits à la plus-value des actions, le FAS 123 recommande la constatation d'une charge basée sur la valeur intrinsèque pour la totalité de

l'attribution. Nous avons adopté prospectivement les recommandations du FAS 123 pour les nouvelles attributions octroyées après le 1^{er} novembre 2002. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, la juste valeur de la charge de rémunération inscrite relativement à ces attributions se chiffrait à 9 millions de dollars (6 millions en 2003).

Nous avons présenté l'information pro forma requise comme si nous avions adopté les dispositions sur la constatation recommandées par le FAS 123 en 2004, en 2003 et en 2002 pour les attributions octroyées avant 2003, comme suit :

Bénéfice par action pro forma

| | Tel que déclaré (1) | | | Données pro forma (2) | | |
|---------------------------|---------------------|----------|----------|-----------------------|----------|----------|
| | 2004 | 2003 | 2002 | 2004 | 2003 | 2002 |
| Bénéfice net | 2 839 \$ | 3 036 \$ | 2 898 \$ | 2 809 \$ | 2 990 \$ | 2 856 \$ |
| Bénéfice par action | 4,31 | 4,47 | 4,16 | 4,27 | 4,40 | 4,09 |
| Bénéfice dilué par action | 4,25 | 4,42 | 4,12 | 4,21 | 4,35 | 4,06 |

(1) Le bénéfice de base et le bénéfice dilué par action pour 2003 ont été retraités afin de refléter une réduction de un cent par action par suite de l'adoption de l'EITF 03-6 au cours de 2004. Voir la note 1 pour de plus amples détails.

(2) Selon la méthode d'évaluation fondée sur la juste valeur, la charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des options sur actions s'y rapportant. Par conséquent, les données pro forma obtenues au moyen de cette méthode ne sont peut-être pas représentatives des résultats futurs.

La juste valeur des options octroyées au cours de l'exercice 2004 a été estimée à la date de l'octroi au moyen d'un modèle d'établissement des prix des options fondé sur les hypothèses suivantes : i) un taux d'intérêt hors risque de 4,22 % (4,61 % en 2003; 4,89 % en 2002), ii) une durée de vie prévue de six ans pour les options (six ans en 2003; six ans en 2002), iii) une volatilité prévue de 18 % (20 % en 2003; 20 % en 2002) et iv) des dividendes prévus de 2,90 % (2,95 % en 2003; 2,90 % en 2002). La juste valeur de chacune des options octroyées était de 10,93 \$ (11,60 \$ en 2003; 10,02 \$ en 2002).

Régimes d'actionnariat des employés

Nous offrons à plusieurs employés l'occasion de détenir nos actions au moyen de régimes d'épargne et d'actionnariat RBC. En vertu de ces régimes, les employés peuvent généralement verser des cotisations variant entre 1 % et 10 % de leur salaire annuel ou sur la base de prestations déterminées pour les employés touchant des commissions. Pour chaque cotisation se situant dans une fourchette de 1 % à 6 %, nous verserons 50 % de la cotisation de l'employé dans des actions ordinaires. Pour le régime d'épargne RBC DVM, notre cotisation annuelle maximale s'établit à 4 500 \$ par employé. Pour le régime d'intéressement RBC RU, notre cotisation annuelle maximale est fixée à 1 500 livres sterling par employé. En vertu de ces régimes, nous avons versé 54 millions de dollars (55 millions en 2003; 49 millions en 2002) pour l'acquisition d'actions ordinaires. Au 31 octobre 2004, un total de 17 905 473 actions ordinaires étaient détenues en vertu de ces régimes.

Régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

Nous offrons des régimes d'unités d'actions différées aux dirigeants ainsi qu'aux administrateurs qui ne sont pas nos employés. En vertu de ces régimes, chacune de ces personnes peut choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de sa prime de rendement annuelle ou de ses jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées. Le choix de participer au régime doit être fait avant le début de l'exercice. Les unités d'actions différées génèrent des dividendes sous forme d'unités d'actions additionnelles au taux des dividendes sur des actions ordinaires. Le participant ne peut convertir ces unités d'actions qu'au moment de prendre sa retraite, qu'en cas d'une invalidité permanente ou que lorsqu'il quitte son poste. La valeur en espèces des unités d'actions différées équivaut à la valeur marchande des actions ordinaires à la date de conversion. Au 31 octobre 2004, la valeur des unités d'actions différées s'établissait à 111 millions de dollars (105 millions en 2003; 73 millions en 2002). La plus-value des actions et les dividendes s'y rapportant comptabilisés dans les charges pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 relativement à ces régimes se sont établis à 4 millions de dollars (16 millions en 2003; 16 millions en 2002).

Nous avons un régime de primes différées pour certains employés clés de RBC Marchés des Capitaux. En vertu de ce régime, un pourcentage de la prime de rendement annuelle de chacun de ces employés est reporté et génère des dividendes au même taux que celui des actions ordinaires. L'employé touchera la prime en trois montants égaux versés dans les 90 jours suivant la fin de chacun des trois exercices suivants. La valeur de la prime différée sera égale à la valeur initiale de la prime rajustée en fonction

des dividendes et des variations de la valeur marchande des actions ordinaires à la date à laquelle la prime est versée. Au 31 octobre 2004, la valeur du régime de primes différées s'établissait à 241 millions de dollars (215 millions en 2003; 187 millions en 2002). La plus-value des actions et les dividendes s'y rapportant comptabilisés dans les charges pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 relativement à ce régime s'établissaient à 4 millions de dollars (22 millions en 2003; recouvrement de 20 millions en 2002).

Nous offrons des régimes d'achat d'actions différées à certains employés clés de RBC Investissements, comprenant diverses périodes d'acquisition allant jusqu'à une période maximale de cinq ans. En vertu de certains de ces régimes, les attributions peuvent être reçues sous forme d'actions ordinaires détenues en fiducie, ou sous forme d'unités d'actions différées. Le participant ne peut convertir ces unités d'actions différées qu'au moment de prendre sa retraite, qu'en cas d'une invalidité permanente ou que lorsqu'il quitte son poste. La valeur en espèces des unités d'actions différées équivaut à la valeur marchande des actions ordinaires à la date de conversion. Certains régimes attribuent des unités d'actions qui suivent de près la valeur des actions ordinaires comprenant un paiement intégral en espèces à la fin de la période maximale de cinq ans. Au 31 octobre 2004, la valeur des actions différées détenues en fiducie s'établissait à 59 millions de dollars (58 millions en 2003; 34 millions en 2002). Au 31 octobre 2004, la valeur des diverses unités d'actions différées s'établissait à 20 millions de dollars (26 millions en 2003; 10 millions en 2002). La charge de rémunération à base d'actions comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 relativement à ces régimes s'établissait à 14 millions de dollars (30 millions en 2003; 32 millions en 2002).

Nous offrons un régime d'attribution d'actions différées en fonction du rendement à certains employés clés. L'attribution des actions différées en fonction du rendement se compose de 50 % d'actions ordinaires et de 50 % d'actions au rendement, qui sont acquises après trois ans. Au moment de l'acquisition des actions, les actions différées en fonction du rendement peuvent être augmentées ou diminuées de 50 % selon le rendement total pour les actionnaires que nous avons obtenu par rapport à celui de 20 institutions financières nord-américaines. La valeur des actions ordinaires détenues au 31 octobre 2004 était de 195 millions de dollars (102 millions en 2003; 34 millions en 2002). Une charge de rémunération de 70 millions de dollars (33 millions en 2003; 11 millions en 2002) a été constatée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 relativement à cette attribution.

Nous offrons un régime de rémunération à moyen terme à certains hauts dirigeants. En vertu de ce régime, les attributions sont converties en unités d'actions équivalentes à des actions ordinaires. Les unités d'actions

sont acquises en tranches égales sur une période de trois ans. Les unités ont une valeur équivalente à la valeur marchande des actions ordinaires à chaque date d'acquisition et sont payées en espèces ou en actions ordinaires, à notre gré. Aucune attribution n'a été faite en vertu de ce régime depuis 2001. Au 31 octobre 2004, la valeur des unités d'actions s'établissait à néant (9 millions de dollars en 2003; 16 millions en 2002). La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 à l'égard de ce régime s'est établie à néant (5 millions de dollars en 2003; 12 millions en 2002).

Nous maintenons un régime de rémunération différée non admissible pour les employés clés aux États-Unis conformément à une entente appelée le régime d'accumulation de patrimoine américain de RBC. Ce régime permet aux employés admissibles d'effectuer des reports de leur revenu annuel et de répartir ces reports parmi un choix varié de fonds, y compris un fonds d'unités d'actions qui suit de près la valeur de nos actions ordinaires. Certains reports peuvent aussi être admissibles à nos contributions équivalentes. Toutes les contributions équivalentes sont attribuées au fonds d'unités d'actions de RBC. La valeur des unités d'actions de RBC détenues en vertu du régime au 31 octobre 2004 était de 159 millions de dollars (111 millions en 2003; 70 millions en 2002). La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 s'est chiffrée à 24 millions de dollars (10 millions en 2003; 12 millions en 2002). Dans le cadre de l'acquisition de Dain Rauscher, certains employés clés de cette société se sont vu offrir des attributions de maintien en fonction d'une valeur totalisant 318 millions de dollars et devant être versées uniformément sur une période de service prévue de trois à quatre ans. Les paiements devant être versés aux participants du régime sont indexés à la valeur marchande des actions ordinaires à la date d'acquisition. Le passif en vertu de ce régime se chiffrait à 36 millions de dollars au 31 octobre 2004 (100 millions en 2003; 151 millions en 2002). La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 relativement à ce régime s'est chiffrée à 16 millions de dollars (63 millions en 2003; 74 millions en 2002).

Pour les autres régimes à base d'actions, une charge de rémunération de 4 millions de dollars a été comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 (8 millions en 2003; 19 millions en 2002). La valeur des unités d'actions et des actions détenues en vertu de ces régimes au 31 octobre 2004 s'établissait à 13 millions de dollars (13 millions en 2003; 10 millions en 2002).

L'information fournie plus tôt dans la présente rubrique exclut l'incidence des produits dérivés que nous utilisons afin d'atténuer notre risque lié à la volatilité du cours de nos actions ordinaires relativement à plusieurs de ces régimes d'attribution d'actions différées.

NOTE 20 BÉNÉFICE PAR ACTION

| | 2004 | 2003 (3) | 2002 |
|---|----------|----------|----------|
| Bénéfice de base par action | | | |
| Bénéfice net | 2 839 \$ | 3 036 \$ | 2 898 \$ |
| Dividendes sur actions privilégiées | (45) | (68) | (98) |
| Bénéfices non répartis attribuables aux contrats avec participation | (8) | (6) | (4) |
| Bénéfice net après les contrats avec participation et les dividendes sur actions privilégiées | 2 786 \$ | 2 962 \$ | 2 796 \$ |
| Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers) | 646 023 | 662 080 | 672 571 |
| | 4,31 \$ | 4,47 \$ | 4,16 \$ |
| Bénéfice dilué par action | | | |
| Bénéfice net après les contrats avec participation et les dividendes sur actions privilégiées | 2 786 \$ | 2 962 \$ | 2 796 \$ |
| Ajustement pour contrats avec participation inclus dans les actions ordinaires diluées | 4 | — | — |
| Bénéfice net ajusté en fonction de la dilution | 2 790 \$ | 2 962 \$ | 2 796 \$ |
| Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers) | 646 023 | 662 080 | 672 571 |
| Actions convertibles de catégories B et C (1) | — | — | 14 |
| Options sur actions (2) | 6 614 | 7 545 | 6 568 |
| Susceptibles d'être émises en vertu de régimes de rémunération à base d'actions | 3 410 | — | — |
| Nombre moyen d'actions ordinaires, après dilution (en milliers) | 656 047 | 669 625 | 679 153 |
| | 4,25 \$ | 4,42 \$ | 4,12 \$ |

(1) Les actions convertibles comprennent les actions de catégories B et C émises par notre filiale en propriété exclusive, Royal Bank DS Holding Inc., lors de l'acquisition de Richardson Greenshields Limitée le 1^{er} novembre 1996. Les actions de catégorie B en circulation ont toutes été échangées contre des actions ordinaires de la Banque Royale du Canada en 2001 et les actions de catégorie C restantes ont été échangées contre des actions ordinaires le 9 novembre 2001. Le prix des actions de catégorie C a été établi en fonction de notre cours moyen du marché des actions ordinaires pour la période de 20 jours qui précède la date de l'échange. En 2002, 1 846 897 actions de catégorie C ont été échangées contre 318 154 actions ordinaires.

(2) L'incidence de la dilution liée aux options sur actions a été établie au moyen de la méthode du rachat d'actions. Cette méthode permet de calculer le nombre supplémentaire d'actions en présumant que les options sur actions en cours sont i) levées puis ii) diminuées du nombre présumé d'actions qui seraient rachetées au moyen du produit de l'émission et compte tenu du cours moyen du marché de nos actions ordinaires pour l'exercice. Le calcul du bénéfice dilué par action exclut un nombre moyen de 1 087 188 options en cours ayant un prix de levée de 62,63 \$ (25 205 options ayant un prix de levée de 59,35 \$ en 2003 et 9 761 options ayant un prix de levée de 53,76 \$ en 2002), car le prix de levée de ces options excédait le cours moyen du marché de nos actions ordinaires.

(3) Le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué par action de 2003 ont été retraités afin de refléter une réduction de un cent par action par suite de l'adoption de l'EITF 03-6 au cours de 2004. Voir la note 1 pour plus de détails.

NOTE 21 GARANTIES, ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Garanties

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons de nombreuses ententes qui peuvent comporter des éléments répondant à la définition de « garantie » aux termes du bulletin d'interprétation n° 45 du Financial Accounting Standards Board, *Guarantor's Accounting and Disclosure Requirements for Guarantees, Including Indirect Guarantees of Indebtedness of Others* (FIN 45). En vertu de ce bulletin, une garantie est un contrat (y compris un engagement d'indemnisation) qui peut éventuellement nous obliger à faire un paiement (soit sous forme d'espèces, d'instruments financiers, d'autres actifs, de l'émission de nos actions ou de la prestation de services) à une contrepartie par suite i) de la variation d'un taux d'intérêt, d'un taux de change, du cours d'un titre ou d'une marchandise, d'un indice ou d'un autre élément qui est lié à un actif, à un passif ou à un titre participatif de la contrepartie, ii) de l'inexécution d'une obligation contractuelle par un tiers ou iii) du défaut, par un tiers, de rembourser sa dette au moment où celle-ci devient exigible. Le montant maximal potentiel des paiements futurs représente le risque de perte maximale en cas de défaut complet des parties aux garanties, compte non tenu des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu de dispositions de recours ou de polices d'assurance, ou en raison de biens détenus ou reçus en nantissement.

Le tableau qui suit résume les garanties importantes que nous avons accordées à des tiers.

Montant maximal potentiel des paiements futurs

| | 2004 |
|--|-----------|
| Dérivés de crédit/options vendues (1) | 32 342 \$ |
| Facilités de garantie de liquidités | 24 464 |
| Lettres de crédit de soutien financier/Garanties d'exécution | 14 138 |
| Produits à valeur stable (1) | 7 709 |
| Rehaussements de crédit | 3 935 |
| Prêts hypothécaires vendus avec garantie | 296 |

(1) Le montant théorique d'un contrat correspond approximativement au montant maximal potentiel des paiements futurs.

Nos clients peuvent utiliser des dérivés de crédit ou des options vendues aux fins de spéculation ou de couverture. La définition de « garantie » fournie par le FIN 45 inclut les dérivés qui peuvent éventuellement nous obliger à faire un paiement à la contrepartie d'une garantie par suite de la variation d'un élément sous-jacent se rapportant à un actif, à un passif ou à un titre participatif de la contrepartie. Nous n'avons présenté que les montants liés à des opérations pour lesquelles il est probable, en fonction des renseignements dont nous disposons, que le client utilise le dérivé de crédit ou l'option vendue pour se protéger contre une variation d'un élément sous-jacent se rapportant à un actif, à un passif ou à un titre participatif du client. Nous utilisons des dérivés de crédit qui constituent des ententes contractuelles de gré à gré visant la compensation d'un acheteur (une société ou une entité gouvernementale) dans le cas où ce dernier subirait une perte financière par suite d'un événement de crédit se rapportant à un engagement précis, comme une obligation ou un prêt. La durée à l'échéance de ces dérivés de crédit varie selon les contrats, et peut atteindre 15 ans. Nous utilisons également des options vendues, qui sont des ententes contractuelles en vertu desquelles nous accordons à l'acheteur (une société ou une entité gouvernementale) le droit, mais ne lui imposons pas l'obligation, de vendre, à une date déterminée ou avant cette date, un montant établi d'un instrument financier à un prix déterminé d'avance. Les options vendues qui répondent habituellement à la définition de « garantie » comprennent les contrats de change, les dérivés sur titres de participation et certains dérivés sur marchandises. La durée à l'échéance de ces options varie selon les contrats, et peut atteindre cinq ans.

Nous fournissons des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes de papier commercial adossé à des créances (programmes) administrés par nous et par des tiers, à titre de source de financement de rechange advenant le cas où lesdits programmes ne seraient pas en mesure d'accéder aux marchés du papier commercial et, dans certaines circonstances précises, lorsque les mesures de rendement prédéterminées des actifs financiers que ces structures détiennent ne sont pas respectées. La durée à l'échéance des facilités de garantie de liquidités peut atteindre un an. Les modalités des facilités de garantie de liquidités ne nous obligent pas à avancer des fonds aux programmes en cas de faillite ni pour acheter des actifs non productifs ou non remboursés. Aucune des facilités de garantie de liquidités que nous avons fournies n'a été utilisée.

Les lettres de crédit de soutien financier et les garanties d'exécution constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations envers

des tiers. La durée à l'échéance de ces garanties peut atteindre huit ans. Notre politique en ce qui a trait aux biens donnés en garantie à l'égard de ces instruments est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts. La valeur comptable inclut des montants au titre des produits reportés devant être constatés dans les résultats sur la durée du contrat.

Nous vendons des produits à valeur stable qui offrent une protection de la valeur comptable, principalement à des promoteurs de régimes de retraite régis en vertu de l'*Employee Retirement Income Security Act (ERISA)* comme les régimes 401(k), les régimes 457, etc. La protection de la valeur comptable est fournie pour des portefeuilles de titres à revenu fixe à court ou à moyen terme de grande qualité et vise à couvrir toute insuffisance advenant le cas où les participants au régime retireraient des fonds alors que la valeur marchande est inférieure à la valeur comptable. Nous avons l'option de nous désister de ce contrat en tout temps.

Les rehaussements de crédit partiels que nous fournissons aux structures d'accueil multicédantes que nous administrons visent à protéger les investisseurs porteurs de papier commercial advenant le cas où le rehaussement de crédit de tiers lié aux portefeuilles d'actifs ne serait pas assez élevé pour empêcher un défaut de paiement eu égard à un ou plusieurs de ces portefeuilles. Chaque portefeuille d'actifs est structuré de manière à obtenir une cote de titre de grande qualité au moyen du rehaussement de crédit relatif à chaque opération. La durée de ces facilités de crédit s'établit entre un an et quatre ans.

Aux termes de diverses ententes conclues avec des investisseurs, nous pouvons être tenus de racheter des prêts hypothécaires montés aux États-Unis et vendus à un investisseur si les prêts ne sont pas assurés pendant une durée excédant un an; nous pouvons aussi être tenus de rembourser toute prime reçue si les prêts hypothécaires font l'objet d'un remboursement anticipé ou d'un défaut de paiement dans les 120 jours qui suivent la vente. Les prêts hypothécaires sont entièrement garantis par des propriétés résidentielles.

Au 31 octobre 2004, nous avons constaté dans notre bilan consolidé un montant de 202 millions de dollars relativement aux garanties mentionnées plus haut.

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des ententes d'indemnisation (lesquelles comportent souvent des modalités standards) avec nos contreparties dans le cadre d'ententes telles que les contrats d'acquisition, de vente, de prestation de services et de location, ainsi que les contrats signés avec des dirigeants ou des administrateurs. Ces ententes d'indemnisation pourraient exiger que nous compensions la contrepartie pour des coûts engagés en raison d'une modification des lois et des règlements (y compris les lois fiscales) ou de poursuites ou de sanctions légales dont la contrepartie ferait l'objet par suite de l'opération. Les modalités des ententes d'indemnisation varient d'un contrat à l'autre. La nature de ces ententes d'indemnisation nous empêche d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel que nous pourrions être tenus de verser aux contreparties. Par le passé, nous n'avons jamais eu à verser un montant important en vertu de telles ententes. Aucun montant n'a été constaté au bilan consolidé au titre de ces ententes d'indemnisation.

Instruments financiers dont les montants contractuels représentent le risque de crédit

Le principal objectif de ces engagements est de faire en sorte que le client puisse disposer de fonds au besoin. Notre politique en ce qui a trait à l'existence de garanties et aux types de biens donnés en garantie à l'égard de ces instruments est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts.

Les lettres de crédit documentaire, qui sont des documents émis par nous au nom de notre client permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises, sont garanties par les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent.

Dans les opérations ayant trait aux prêts de titres, nous agissons à titre de mandataire pour le titulaire d'une valeur mobilière qui accepte de prêter la valeur mobilière à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres.

Les engagements de crédit représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, d'acceptations de banque ou de lettres de crédit.

Les montants non engagés représentent le crédit que nous pouvons choisir d'accorder à un emprunteur.

Une facilité d'émission d'effets constitue une entente en vertu de laquelle un emprunteur peut émettre des titres de créance à court terme. Une facilité de prise ferme renouvelable est une facilité d'émission d'effets renouvelables qui peut être utilisée pour une période déterminée.

Instruments financiers dont les montants contractuels représentent le risque de crédit

| | 2004 | 2003 |
|--|-------------------|-------------------|
| Lettres de crédit documentaire | 592 \$ | 2 014 \$ |
| Prêt de titres | 27 055 | 17 520 |
| Engagements de crédit | | |
| Échéance initiale de un an ou moins | 45 682 | 40 432 |
| Échéance initiale supérieure à un an | 28 912 | 28 182 |
| Montants non engagés | 60 972 | 59 801 |
| Facilités d'émission d'effets/Facilités de prise ferme renouvelables | 23 | 24 |
| | 163 236 \$ | 147 973 \$ |

Engagements en vertu de baux

Les engagements minimaux futurs relatifs à la location de locaux et de matériel en vertu de baux à long terme non résiliables de location-exploitation et de location-acquisition s'établissent de la façon indiquée ci-dessous pour les cinq prochains exercices et par la suite.

Engagements en vertu de baux

| | |
|--------------|-----------------|
| 2005 | 405 \$ |
| 2006 | 374 |
| 2007 | 312 |
| 2008 | 265 |
| 2009 | 233 |
| Par la suite | 829 |
| | 2 418 \$ |

Litiges**Litige lié à Enron Corp. (Enron)**

La Banque Royale du Canada et des entités apparentées sont nommées à titre de défenderesses dans une procédure contradictoire devant la United States Bankruptcy Court, district sud de New York, antérieurement entamée par Enron (et des apparentés débiteurs liés), de même que de nombreuses autres institutions financières défenderesses.

La Banque Royale du Canada et certaines entités apparentées sont aussi nommées à titre de défenderesses dans le cadre d'une poursuite intentée par une catégorie d'acquéreurs présumés de titres d'emprunt et de participation d'Enron émis dans le public entre le 9 janvier 1999 et le 27 novembre 2001, intitulée *Regents of the University of California v. Royal Bank of Canada* devant le tribunal de district des États-Unis, district sud du Texas (division de Houston). Ce litige a été fusionné avec la poursuite principale intitulée *Newby v. Enron Corp.*, soit le recours collectif consolidé principal des actionnaires présumés d'Enron, dans le cadre duquel des réclamations similaires ont été faites contre de nombreuses autres institutions financières. En outre, la Banque Royale du Canada et certaines entités apparentées sont nommées à titre de défenderesses dans le cadre de poursuites liées à Enron qui ont été intentées devant divers tribunaux des États-Unis et dans le cadre desquelles des réclamations similaires ont été faites par des acquéreurs de titres d'Enron. La Banque Royale du Canada est aussi défenderesse mise en cause dans le cadre d'une poursuite intentée par le cabinet d'experts-comptables d'Enron, Arthur Andersen LLP, qui a fait des réclamations à de nombreuses parties mises en cause afin d'obtenir un recours contre elles dans le cas où la responsabilité d'Arthur Andersen LLP à l'égard des demandereses serait établie dans le cadre de cette poursuite.

Il est impossible de prédire l'issue finale de ces poursuites, non plus que le moment de leur règlement. La direction surveille le déroulement de ces poursuites sur une base continue et exercera son meilleur jugement afin

de les régler dans ce qu'elle déterminera être notre intérêt. Dans chacune de ces affaires, nous nous défendrons vigoureusement. Toutefois, en raison des incertitudes importantes quant au moment et à l'issue de ce litige, du grand nombre de poursuites et des nombreuses défenderesses nommées dans plusieurs d'entre elles, des questions inédites soulevées, de la durée importante qui pourrait s'écouler avant que les poursuites fassent l'objet d'un règlement ou d'une décision judiciaire, ainsi que du contexte judiciaire actuel difficile, aucune provision pour pertes n'a été inscrite dans les états financiers consolidés, car il est actuellement impossible de déterminer notre risque ultime en la matière. Bien qu'il soit peu probable que la résolution définitive de ces poursuites et autres procédures ait une incidence négative importante sur notre situation financière consolidée, la direction est d'avis qu'elle pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation au cours de toute période donnée.

Règlement relatif à Rabobank

Le 21 juin 2002, soit une semaine avant la date où elle devait verser à la Banque Royale du Canada un montant de 517 millions de dollars US (plus les intérêts courus) conformément aux conditions d'un swap sur rendement total inscrit au poste Autres actifs, Cooperatieve Centrale Raiffeisen-Boerenleenbank B.A. (Rabobank) a intenté une poursuite contre nous devant un tribunal de l'État de New York en vue de faire annuler son obligation en vertu du swap. Le 24 juin 2002, nous avons entamé des procédures contre Rabobank auprès de la Haute Cour de Londres, alléguant que Rabobank avait répudié son obligation en vertu du swap.

En octobre 2003, nous avons touché un règlement évalué à environ 195 millions de dollars US plus les intérêts courus aux termes d'un règlement à l'amiable avec Enron, le comité des créanciers d'Enron et Rabobank. Le règlement a réduit le montant dû par Rabobank à 322 millions de dollars US plus les intérêts courus.

Le 16 février 2004, la Banque Royale du Canada a annoncé qu'elle avait conclu un règlement confidentiel au terme d'une médiation non exécutoire avec Rabobank, mettant fin au litige. Le règlement, déduction faite d'une réduction connexe des charges liées à la rémunération et aux impôts, a diminué de 74 millions de dollars le bénéfice net de 2004.

Autres

Nous faisons l'objet de diverses autres poursuites judiciaires qui contestent le bien-fondé de certaines de nos pratiques ou mesures. De l'avis de la direction, le montant global du passif éventuel s'y rapportant n'aura pas d'incidence importante sur notre situation financière ni sur nos résultats d'exploitation.

Actifs donnés en garantie

Les détails des actifs donnés en garantie, y compris les montants qui ne peuvent être vendus ou redonnés en garantie par le créancier garanti, sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Actifs donnés en garantie

| | 2004 | 2003 |
|---|------------------|------------------|
| Actifs donnés en garantie aux contreparties suivantes : | | |
| Gouvernements étrangers et banques centrales | 1 172 \$ | 1 220 \$ |
| Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires | 1 257 | 1 055 |
| Actifs donnés en garantie pour les opérations suivantes : | | |
| Opérations sur produits dérivés | 3 759 | 2 415 |
| Emprunts et prêts de titres | 32 620 | 29 377 |
| Obligations relatives à des titres vendus en vertu de conventions de rachat | 21 705 | 23 735 |
| Autres | 3 298 | 2 575 |
| | 63 811 \$ | 60 377 \$ |

NOTE 21 GARANTIES, ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)**Nantissements**

Au 31 octobre 2004, la valeur marchande approximative des nantissements acceptés pouvant être vendus ou redonnés en garantie par nous totalisait 63,5 milliards de dollars (63,1 milliards en 2003). Ces nantissements ont été obtenus en vertu de conventions de revente, d'emprunts et prêts de

titres et d'opérations sur produits dérivés. De ce montant, une tranche de 28,2 milliards de dollars (40,4 milliards en 2003) a été vendue ou redonnée en garantie, généralement à titre de nantissement relatif aux conventions de rachat ou pour couvrir des ventes à découvert.

NOTE 22 PRODUITS DÉRIVÉS

Les produits dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée d'un instrument sous-jacent ayant trait aux taux d'intérêt, aux taux de change, aux cours des titres de participation, aux prix des marchandises ou aux indices.

Types de produits dérivés*Produits dérivés sur taux d'intérêt*

Les contrats à terme de gré à gré et standardisés sur taux d'intérêt (contrats de garantie de taux) sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier sensible au taux d'intérêt à une date ultérieure, à un prix déterminé. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes faites sur mesure qui sont conclues entre des contreparties sur le marché hors cote, tandis que les contrats à terme standardisés ont des montants et des dates de règlement standard et sont négociés sur des Bourses réglementées.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats hors cote dans lesquels deux contreparties échangent des paiements d'intérêt en fonction des taux appliqués à un capital nominal.

Les options sur taux d'intérêt sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, soit d'acquiescer (option d'achat) ou de vendre (option de vente), avant ou à une date donnée, un instrument financier sensible au taux d'intérêt d'un montant et d'un prix convenus, soit de recevoir un règlement en espèces correspondant à la valeur de ce droit. Le vendeur reçoit une prime de l'acquéreur pour ce droit.

Produits dérivés de change

Les contrats de change à terme de gré à gré et standardisés sont des engagements contractuels visant l'échange d'une devise contre une autre à un prix déterminé, à une date future donnée. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes établies sur mesure et négociées hors cote entre les contreparties, tandis que les contrats à terme standardisés comportent des montants et des dates de règlement standard et sont négociés en Bourse.

Les swaps sur devises comportent l'échange de paiements fixes dans une devise contre réception de paiements fixes dans une autre devise. Les swaps simultanés de taux et de devises comportent l'échange de montants en capital et en intérêts dans deux devises différentes.

Les options de change sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, soit d'acquiescer (option d'achat) ou de vendre (option de vente), avant ou à une date donnée, une quantité prédéterminée d'une devise contre une autre à un taux convenu, soit de recevoir un règlement en espèces correspondant à la valeur de ce droit. Le vendeur reçoit une prime de l'acquéreur pour ce droit.

Produits dérivés de crédit

Les produits dérivés de crédit sont des contrats hors cote qui transfèrent le risque de crédit lié à un instrument financier sous-jacent (actif référencé) d'une contrepartie à une autre. Les produits dérivés de crédit comprennent les swaps sur défaillance, les options panier sur défaillance et les swaps sur rendement total.

Les swaps sur défaillance offrent une protection contre la baisse de valeur de l'actif référencé par suite d'incidents de crédit comme un défaut de paiement ou une faillite. Leur structure est semblable à celle d'une option en vertu de laquelle l'acquéreur verse une prime au vendeur du swap sur défaillance en contrepartie d'un paiement lié à la perte de valeur de l'actif référencé. Les options panier sur défaillance sont semblables aux swaps sur défaillance, sauf que l'instrument financier référencé sous-jacent est un groupe d'actifs plutôt qu'un actif unique.

Les swaps sur rendement total sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser à une autre contrepartie ou de recevoir de celle-ci des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur de l'actif référencé.

Produits dérivés sur actions

Les contrats à terme de gré à gré et standardisés sur actions sont des engagements contractuels visant l'achat ou la vente d'une valeur fixe (le prix convenu) d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné à une date future précise. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes établies sur mesure et négociées hors cote entre les contreparties, tandis que les contrats à terme standardisés comportent des montants et des dates de règlement standard et sont négociés en Bourse.

Les swaps sur actions sont des contrats hors cote dans lesquels une contrepartie accepte de verser ou de recevoir des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné.

Les options sur actions sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, soit d'acquiescer (option d'achat) ou de vendre (option de vente), avant ou à une date donnée, une quantité prédéterminée de titres liés à un indice boursier sous-jacent, un panier d'actions ou un titre donné à un prix convenu, soit de recevoir un règlement en espèces correspondant à la valeur de ce droit. Le vendeur reçoit une prime de l'acquéreur pour ce droit.

Autres produits dérivés

Nous négocions également d'autres produits dérivés, dont des produits dérivés sur métaux précieux et sur marchandises, dans les marchés hors cote et boursiers. Certains bons de souscription et engagements de prêts qui répondent à la définition d'un produit dérivé sont aussi inclus dans les produits dérivés.

Produits dérivés détenus ou émis aux fins de négociation

La plupart de nos opérations liées aux produits dérivés résultent de nos activités de vente et de négociation. Les activités de vente comportent la mise sur pied et la mise en marché de produits dérivés à l'intention des clients pour leur permettre de transférer, de modifier ou de réduire les risques courants ou éventuels. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, le positionnement et l'arbitrage. La tenue de marché consiste à coter des cours acheteur et vendeur à des participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et du volume. Le positionnement correspond au fait de gérer les risques du marché dans le but de tirer parti des fluctuations favorables des prix, des taux ou des indices. L'arbitrage consiste à tirer parti des écarts détectés dans les cours entre les marchés et les produits. Nous n'effectuons que très peu d'opérations sur produits dérivés avec effet de levier. Ces opérations sont assorties d'un multiplicateur qui, pour un changement donné dans les prix du marché, pourrait entraîner une modification de la juste valeur de l'opération très différente de celle qui aurait lieu pour un produit dérivé similaire en l'absence de ce multiplicateur.

Produits dérivés détenus ou émis à des fins autres que de négociation

Nous utilisons également les produits dérivés pour la gestion de nos propres actifs et passifs, ce qui comprend des opérations de couverture et de placement.

Nous avons recours aux swaps de taux d'intérêt pour ajuster notre risque de taux d'intérêt en redéfinissant les caractéristiques relatives à la modification des taux ou à l'échéance des actifs et des passifs actuels ou prévus. Les options sur taux d'intérêt achetées servent à couvrir des dépôts rachetables et d'autres options intégrées dans les produits à la consommation. Nous avons recours à des swaps sur devises et à des contrats de change à terme pour gérer notre risque de change. Nous avons recours à des produits dérivés de crédit pour gérer notre risque de crédit et pour diversifier les risques dans notre portefeuille de prêts.

Certains produits dérivés sont précisément désignés comme instruments de couverture et sont admissibles à la comptabilité de couverture. La comptabilité de couverture a pour objectif de réduire au minimum l'incidence d'importantes fluctuations imprévues des résultats et des flux de trésorerie imputables à la variation des taux d'intérêt ou de change. Les fluctuations des taux d'intérêt ou de change peuvent accroître ou diminuer la valeur marchande des actifs et des passifs, ainsi qu'entraîner la variabilité des flux de trésorerie. Dans le cadre d'une couverture de la juste valeur, les variations de la juste valeur des produits dérivés compenseront dans une grande mesure les variations de la juste valeur de l'actif ou du passif couvert. Dans le cadre d'une couverture des flux de trésorerie, les produits dérivés liés aux actifs et aux passifs réduiront la variabilité des flux de trésorerie. Dans le cas d'une couverture de l'investissement net dans des filiales étrangères, les produits dérivés atténueront les gains et pertes de change au moment de la conversion de devises.

Nous pouvons également utiliser des produits dérivés pour couvrir la valeur économique de certaines stratégies commerciales lorsque ces opérations ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture ou lorsque nous jugeons qu'il est économiquement impossible d'appliquer la comptabilité de couverture. Dans de telles circonstances, la variation de la juste valeur est reflétée dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Couverture de la juste valeur

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, la tranche inefficace constatée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt totalisait une perte nette non réalisée de 4 millions de dollars (gain de 9 millions en 2003). Pour chaque produit dérivé, toutes les composantes de la variation de la juste valeur ont été incluses aux fins de l'évaluation de l'efficacité de la couverture de la juste valeur.

Nous n'avons couvert aucun engagement ferme au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2004.

Couverture des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, une perte nette non réalisée de 147 millions de dollars (57 millions en 2003) a été inscrite à la rubrique Autres éléments du résultat global, au titre de la tranche efficace de la variation de la juste valeur des produits dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie. Les montants constatés à la rubrique Autres éléments du résultat global sont reclassés au revenu net d'intérêt des périodes au cours desquelles le revenu net d'intérêt a subi l'incidence de la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert. Une perte nette de 59 millions de dollars (80 millions en 2003) a été reclassée au bénéfice net au cours de l'exercice. Une perte nette reportée de 77 millions de dollars (40 millions en 2003) incluse dans la rubrique Autres éléments du résultat global au 31 octobre 2004 devrait être reclassée au bénéfice net au cours des 12 prochains mois.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, une perte nette non réalisée de 20 millions de dollars (gain de 43 millions en 2003) a été inscrite à la rubrique Revenus autres que d'intérêt au titre de la tranche inefficace de la couverture des flux de trésorerie. Pour chaque produit dérivé, toutes les composantes de la variation de la juste valeur ont été incluses aux fins de l'évaluation de l'efficacité de la couverture des flux de trésorerie.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2004, nous n'avons couvert aucune opération projetée.

Couvertures de l'investissement net dans des activités étrangères

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, nous avons constaté des pertes de change de 1 336 millions de dollars (2 988 millions en 2003) relativement à notre investissement net dans des activités étrangères, qui ont été contrebalancées par des gains de 678 millions (2 149 millions en 2003) relativement aux produits dérivés et non dérivés désignés comme couvertures de ce risque de change. Les gains (pertes) de change nets sont constatés comme une composante de la rubrique Autres éléments du résultat global.

Risque de crédit lié aux produits dérivés

Le risque de crédit découlant d'une opération sur les produits dérivés résulte de la possibilité que la contrepartie manque à ses obligations contractuelles à un moment où la valeur du marché d'une ou de plusieurs opérations est positive pour nous. Cette valeur du marché est appelée coût de remplacement puisqu'elle représente ce qu'il nous en coûterait pour remplacer les opérations aux taux du marché en vigueur advenant un manquement.

Aux fins de la gestion du risque de crédit interne, le montant d'équivalent-crédit découlant d'une opération sur les produits dérivés est défini comme la somme du coût de remplacement et d'une majoration qui correspond à un montant estimatif pour refléter la modification potentielle de la valeur du marché de l'opération jusqu'à l'échéance. Cette majoration est déterminée par des modèles statistiques qui projettent la volatilité prévue de la ou des variables sous-jacentes au produit dérivé, qu'il s'agisse du taux d'intérêt, du taux de change, du cours des actions ou du cours des marchandises. Le coût de remplacement et le montant de la majoration sont réévalués constamment au cours de la durée de chaque opération afin de s'assurer que l'on utilise des évaluations du risque de crédit appropriées. Le montant ajusté en fonction des risques est déterminé en appliquant les mesures courantes du risque de la contrepartie au montant d'équivalent-crédit.

La compensation est une technique que nous utilisons qui peut réduire notre risque de crédit découlant des produits dérivés; elle est facilitée, en général, par l'utilisation d'accords généraux de compensation. Les deux principales catégories de compensation sont la compensation par liquidation et la compensation des règlements. Aux termes de la clause de compensation par liquidation, en cas de manquement par la contrepartie, nous avons le droit de mettre fin à toutes les opérations visées par l'accord général à leur valeur du marché courante, puis de faire la somme des valeurs du marché en annulant les valeurs négatives par les valeurs positives pour obtenir un seul montant net à payer soit par la contrepartie, soit par nous. Dans la compensation des règlements, tous les paiements et encaissements dans la même monnaie qui doivent se faire le même jour entre des succursales déterminées comprenant notre unité et celle de la contrepartie font l'objet d'une compensation, qui génère un paiement unique dans chaque monnaie, à payer soit par nous, soit par la contrepartie. Nous insistons beaucoup auprès des contreparties pour qu'elles concluent des accords généraux de compensation. Cependant, la mesure de notre risque de crédit découlant d'opérations sur les produits dérivés n'est pas réduite pour exprimer l'incidence de la compensation, à moins qu'une analyse juridique appropriée ne vienne appuyer le caractère exécutoire de cette compensation, cette analyse étant documentée dans notre politique. Au 31 octobre 2004, le coût de remplacement de nos produits dérivés compte non tenu et compte tenu de l'incidence des accords généraux de compensation se chiffrait à 40 milliards de dollars et à 16 milliards, respectivement (37 milliards et 13 milliards en 2003). Ces montants ne comprennent pas la juste valeur de 266 millions de dollars (82 millions en 2003) des instruments négociés en Bourse, car ils sont assujettis à des exigences de constitution de marges quotidiennes et sont réputés ne présenter aucun risque de crédit. La juste valeur de 56 millions de dollars (92 millions en 2003) de certains bons de souscription, engagements de prêt et dérivés intégrés qui répondent à la définition d'un produit dérivé aux fins de la présentation de l'information financière est aussi exclue.

Toujours dans le but de gérer le risque de crédit découlant des produits dérivés, nous concluons des accords renfermant des clauses d'évaluation à la valeur du marché maximale avec certaines contreparties. En vertu de ces clauses, nous avons le droit de demander que la contrepartie paie ou garantisse la valeur du marché courante de sa position avec nous relativement aux produits dérivés. L'utilisation de garanties représente une technique d'atténuation du risque de crédit importante pour les banques et les maisons de courtage dans la gestion du risque de crédit lié aux produits dérivés.

Nous gérons le risque de crédit lié aux produits dérivés en suivant les mêmes normes en matière d'approbation de crédit, de limites et de surveillance que celles que nous appliquons aux autres opérations de crédit. Cette méthode comprend l'évaluation de la solvabilité des contreparties et la gestion de la taille, de la diversification et de la structure des échéances du portefeuille. L'utilisation du crédit pour tous les produits est comparée de façon continue à des limites établies et fait l'objet de rapports d'exception. Nous utilisons un seul système d'évaluation du crédit interne pour tous les risques de crédit. Dans la plupart des cas, ces évaluations internes se rapprochent des cotes de crédit externes attribuées par les agences d'évaluation du crédit indépendantes. En 2004 et en 2003, nos pertes sur créances réelles découlant d'opérations sur les produits dérivés et le niveau des contrats douteux étaient négligeables.

NOTE 23 CONCENTRATIONS DU RISQUE DE CRÉDIT

Les concentrations du risque de crédit surviennent soit lorsqu'un certain nombre de clients exercent des activités similaires, soit lorsqu'ils sont situés dans le même secteur géographique ou qu'ils ont des caractéristiques économiques à ce point comparables qu'un changement des conditions économiques, politiques ou autres pourrait influencer de la même façon sur leur

capacité de remplir leurs engagements contractuels. Les concentrations du risque de crédit montrent la sensibilité relative de notre rendement à l'égard de faits nouveaux touchant un type d'industrie ou un secteur géographique en particulier. Les concentrations décrites ci-dessous sont dans les limites établies par la direction.

| | 2004 | | | | | | | | 2003 | | | | | | | | | |
|---|-------------------|-------------|------------------|-------------|------------------|-------------|------------------|------------|-------------------|-------------------|-------------|------------------|-------------|------------------|-------------|-----------------|------------|-------------------|
| | Canada | % | États-Unis | % | Europe | % | Autres pays | % | Total | Canada | % | États-Unis | % | Europe | % | Autres pays | % | Total |
| Actif au bilan (1) | 175 149 \$ | 76 % | 30 739 \$ | 13 % | 20 259 \$ | 9 % | 4 053 \$ | 2 % | 230 200 \$ | 157 838 \$ | 73 % | 30 872 \$ | 14 % | 21 930 \$ | 10 % | 4 139 \$ | 3 % | 214 779 \$ |
| Instruments de crédit hors bilan (2) | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montants engagés et non engagés (3) | 54 979 \$ | 41 % | 49 099 \$ | 36 % | 21 850 \$ | 16 % | 9 638 \$ | 7 % | 135 566 \$ | 59 353 \$ | 46 % | 41 949 \$ | 33 % | 22 845 \$ | 18 % | 4 268 \$ | 3 % | 128 415 \$ |
| Autres | 25 503 | 55 | 13 597 | 30 | 7 013 | 15 | 177 | - | 46 290 | 18 449 | 50 | 14 791 | 40 | 3 704 | 10 | 156 | - | 37 100 |
| Produits dérivés avant l'incidence des accords généraux de compensation (4) | 9 968 | 25 | 9 951 | 25 | 18 324 | 45 | 1 891 | 5 | 40 134 | 7 732 | 21 | 10 081 | 27 | 17 462 | 48 | 1 412 | 4 | 36 687 |
| | 90 450 \$ | 41 % | 72 647 \$ | 33 % | 47 187 \$ | 21 % | 11 706 \$ | 5 % | 221 990 \$ | 85 534 \$ | 42 % | 66 821 \$ | 33 % | 44 011 \$ | 22 % | 5 836 \$ | 3 % | 202 202 \$ |

- (1) Comprend les biens achetés en vertu de conventions de revente, les prêts et les engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Les concentrations provinciales les plus importantes au Canada se trouvent en Ontario, 41 % (38 % en 2003) et en Colombie-Britannique, 10 % (11 % en 2003). Aucun type d'industrie ne représente plus de 10 % du total des instruments de crédit au bilan.
- (2) Représente les instruments financiers dont les montants contractuels représentent le risque de crédit.
- (3) Les concentrations sectorielles les plus importantes au chapitre des engagements de crédit sont les institutions financières, 37 % (39 % en 2003), les gouvernements, 13 % (16 % en 2003), le secteur des mines et de l'énergie, 11 % (12 % en 2003), le transport, 4 % (6 % en 2003), les activités de gros, 4 % (4 % en 2003) et la fabrication, 3 % (3 % en 2003).
- (4) La plus forte concentration par type de contrepartie de ce risque de crédit se trouve dans les banques, soit 66 % (66 % en 2003).

NOTE 24 JUSTE VALEUR ESTIMATIVE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur estimative présentée à la page suivante a pour objet de déterminer approximativement à quels montants ces instruments financiers pourraient être échangés dans le cadre d'une opération courante entre des parties consentantes. Cependant, il n'y a pas de marché de négociation pour plusieurs de ces instruments financiers. Par conséquent, leur juste valeur est fondée sur des estimations établies à l'aide de la valeur actualisée et d'autres méthodes d'évaluation sur lesquelles influent fortement les hypothèses utilisées quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie

futurs estimatifs et aux taux d'actualisation qui reflètent divers degrés de risque. C'est pourquoi le montant global de la juste valeur ne représente qu'une estimation à un moment donné et ne saurait être interprété comme un montant réalisable en cas de règlement immédiat des instruments.

La juste valeur estimative présentée ci-dessous ne reflète pas la valeur des actifs et des passifs qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, tels que les éléments inclus dans le poste Locaux et matériel.

Actifs et passifs financiers

| | 2004 | | | 2003 | | |
|--|------------------|-------------------------|------------|------------------|-------------------------|------------|
| | Valeur comptable | Juste valeur estimative | Différence | Valeur comptable | Juste valeur estimative | Différence |
| Actifs financiers | | | | | | |
| Liquidités et dépôts à des banques | 9 994 \$ | 9 994 \$ | -\$ | 5 979 \$ | 5 979 \$ | -\$ |
| Valeurs mobilières | 127 496 | 127 496 | - | 128 338 | 128 338 | - |
| Biens achetés en vertu de conventions de revente | 34 862 | 34 862 | - | 36 289 | 36 289 | - |
| Prêts (déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts) | 187 510 | 188 986 | 1 476 | 170 492 | 172 306 | 1 814 |
| Autres actifs | 79 459 | 79 459 | - | 63 437 | 63 437 | - |
| Passifs financiers | | | | | | |
| Dépôts | 271 575 | 272 437 | (862) | 260 518 | 261 834 | (1 316) |
| Autres passifs | 94 838 | 94 838 | - | 72 237 | 72 237 | - |
| Débitures subordonnées | 8 522 | 8 453 | 69 | 6 581 | 6 587 | (6) |

Méthodes et hypothèses utilisées pour l'estimation des justes valeurs des instruments financiers**Prêts**

La juste valeur du portefeuille des prêts aux entreprises et aux gouvernements repose sur l'évaluation de deux risques clés suivant le cas : le risque de taux d'intérêt et le risque de crédit. La juste valeur est calculée conformément à une méthode de l'actualisation des flux de trésorerie qui utilise un taux d'actualisation basé sur les taux d'intérêt du marché actuellement exigés pour les nouveaux prêts ayant sensiblement les mêmes modalités et les mêmes périodes à courir jusqu'à l'échéance, ajustés pour tenir compte du facteur de risque de crédit, qui est révisé au moins tous les ans. La juste valeur du portefeuille des prêts aux clients est basée sur une méthode de l'actualisation des flux de trésorerie ajustée pour tenir compte principalement du risque lié aux paiements anticipés. Pour certains prêts à taux variables

dont les taux sont fréquemment révisés et pour les prêts dont l'échéance n'est pas déterminée, la juste valeur est présumée correspondre à la valeur comptable.

Valeurs mobilières

La juste valeur des valeurs mobilières est présentée à la note portant sur les valeurs mobilières des états financiers consolidés (note 5). Elle repose sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. En l'absence de tels cours, la juste valeur estimative est déterminée à l'aide des cours du marché de valeurs mobilières semblables.

Dépôts

La juste valeur des dépôts à taux fixe portant une échéance fixe est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus aux taux d'intérêt actuellement offerts sur le marché des dépôts ayant sensiblement les mêmes modalités et les mêmes périodes à courir jusqu'à l'échéance (ajustés pour tenir compte des remboursements anticipés, s'il y a lieu). La juste valeur des dépôts dont l'échéance n'est pas déterminée ou des dépôts à taux d'intérêt variable est présumée correspondre à leur valeur comptable.

Produits dérivés

La juste valeur des produits dérivés est égale à leur valeur comptable. La juste valeur des produits dérivés est calculée selon différentes méthodes. Pour les instruments négociables en Bourse, la juste valeur est fondée sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. Pour les instruments qui ne sont pas négociables en Bourse ou ceux dont le cours du marché n'est pas disponible, la juste valeur repose sur les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances analogues, sur l'analyse de la valeur actualisée nette ou sur un autre modèle d'établissement des prix approprié, y compris, principalement, les données observables sur le marché.

Autres actifs et passifs

La valeur comptable des Autres actifs et des Autres passifs correspond approximativement à leur juste valeur.

Déventures subordonnées

La juste valeur des déventures subordonnées repose sur les cours du marché pour des émissions similaires ou sur les taux qui nous sont offerts actuellement pour les titres d'emprunt ayant la même période à courir jusqu'à l'échéance.

Instruments financiers évalués à la valeur comptable

En raison de leur échéance à court terme, la juste valeur des liquidités, des dépôts à des banques et des biens achetés en vertu de conventions de revente est présumée correspondre approximativement à la valeur comptable.

NOTE 25 CHARGES LIÉES AU RÉALIGNEMENT DE L'ENTREPRISE

Le 9 septembre 2004, le conseil d'administration a approuvé le réalignement de notre structure organisationnelle avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004. Les objectifs visés par le réalignement de l'entreprise sont l'accélération de la croissance des revenus, la réduction des coûts et la rationalisation et l'amélioration de l'efficacité de notre exploitation afin de mieux servir notre clientèle. Un aspect clé du réalignement a trait à la réorganisation de nos cinq secteurs existants en trois secteurs, présentés ci-après, avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004 :

- le secteur particuliers et entreprises – Canada, qui comprend nos activités canadiennes de services bancaires et de placement et nos activités d'assurances à l'échelle mondiale, y compris les activités d'assurances canadiennes, américaines et internationales;
- le secteur États-Unis et international, qui comprend les services bancaires et de placements aux États-Unis, les services bancaires et de

courtage dans les Antilles et les services de gestion privée globale à l'échelle internationale;

- le secteur marchés mondiaux des capitaux, qui comprend les services bancaires pour les grandes entreprises, lesquels sont offerts aux grandes entreprises clientes ainsi qu'aux clients commerciaux de grande envergure.

Au cours du quatrième trimestre, nous avons commencé à mettre en œuvre les autres mesures clés du réalignement de l'entreprise, qui comprennent la rationalisation du personnel et la réduction des frais d'occupation. Nous prévoyons que la majorité de ces mesures de réalignement seront finalisées au cours de l'exercice 2005 bien que certaines obligations en vertu de baux comportent une échéance plus éloignée.

Charges liées au réalignement de l'entreprise

| | Charges liées aux employés | Charges liées aux locaux | Autres charges | Total des charges |
|-------------------------------|----------------------------|--------------------------|----------------|-------------------|
| Charges liées au réalignement | 166 \$ | 13 \$ | 13 \$ | 192 \$ |
| Versements en espèces | – | – | – | – |
| Solde au 31 octobre 2004 | 166 \$ | 13 \$ | 13 \$ | 192 \$ |

Au 31 octobre 2004, nous avons comptabilisé des charges liées au réalignement de l'entreprise avant impôts totalisant 192 millions de dollars, dont une tranche de 166 millions a trait aux prestations de départ pour 1 660 employés. La distribution des postes parmi les secteurs est la suivante : Banque : 1 030; Investissements : 88; Assurances : 145; Marchés des Capitaux : 113; Services Internationaux : 10; Autres : 274. D'un point de vue géographique, 1 120 postes sont situés au Canada, 477 aux États-Unis et 63 dans d'autres pays. Environ 40 employés avaient reçu un avis au 31 octobre 2004.

Nous procédons actuellement à la fermeture de 38 des 213 succursales de RBC Mortgage Company (RBC Mortgage) aux États-Unis. De plus, en janvier 2005, le siège social de RBC Mortgage à Chicago sera fermé et les activités seront transférées à notre bureau de Houston. Dans nos charges liées au réalignement de l'entreprise, nous avons inclus la juste valeur des obligations futures restantes en vertu de baux, déduction faite des revenus de sous-location prévus, relativement aux locaux que nous avons quittés mais dont nous demeurons le locataire. Nous avons aussi passé en charges les paiements relatifs à l'annulation de baux pour les locaux à l'égard desquels nous avons légalement mis fin à notre obligation en vertu des

baux. La valeur comptable des éléments d'actif hors exploitation des locaux fermés a été incluse dans les charges liées aux locaux. La fermeture de 9 succursales additionnelles de RBC Mortgage et de 10 des 275 succursales de RBC Centura Banks est prévue pour l'exercice 2005. Les charges liées aux locaux relatives à ces fermetures seront comptabilisées au cours de l'exercice 2005.

Nous avons retenu les services d'un cabinet de services professionnels afin d'obtenir des conseils stratégiques et organisationnels relativement aux mesures ayant trait au réalignement de l'entreprise. Une charge de 13 millions de dollars en contrepartie de ces services est comptabilisée au poste Autres dans le tableau ci-dessus.

Au 31 octobre 2004, les charges liées au réalignement de l'entreprise devant être payées au cours des périodes futures s'établissent à 192 millions de dollars et sont comptabilisées dans le bilan consolidé, au poste Autres passifs. Le total des charges liées au réalignement de l'entreprise pour chacun des secteurs est présenté à la note 3. Au 31 octobre 2004, les charges liées aux locaux et les autres charges ont trait aux secteurs RBC Banque et Autres, respectivement.

NOTE 26 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

L'événement important suivant a eu lieu après le 31 octobre 2004, mais avant la publication de nos états financiers consolidés de l'exercice 2004.

Le 23 novembre 2004, nous avons accepté de céder Liberty Insurance Services Corp. (LIS) à IBM. La vente, dont la clôture est prévue d'ici le 31 décembre 2004, sous réserve du respect des conditions habituelles, y compris la réception des approbations des organismes de réglementation, entraînera le transfert d'environ 700 employés de LIS chez IBM. Le total de l'actif et le total du passif de LIS sont négligeables pour RBC Assurances et la vente devrait entraîner un gain minime. Relativement à l'entente de vente, nous avons conclu une entente de services à long terme avec IBM en vertu de laquelle IBM exécutera certaines fonctions de traitement et de gestion pour le compte des activités américaines de RBC Assurances.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

BILAN CONSOLIDÉ

| Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens) | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 | 1997 | 1996 | 1995 | 1994 |
|---|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Actif | | | | | | | | | | | |
| Liquidités et dépôts à des banques (1) | 9 994 \$ | 5 979 \$ | 6 629 \$ | 6 225 \$ | 7 149 \$ | 16 591 \$ | 13 389 \$ | 18 390 \$ | 22 313 \$ | 15 078 \$ | 15 017 \$ |
| Valeurs mobilières (1) | 127 496 | 128 338 | 110 017 | 92 391 | 72 720 | 59 187 | 45 544 | 36 345 | 42 515 | 35 852 | 29 127 |
| Conventions de revente | 34 862 | 36 289 | 37 085 | 37 401 | 18 303 | 20 272 | 19 907 | 18 642 | 11 446 | 4 591 | 5 259 |
| Prêts | | | | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 84 172 | 78 819 | 72 842 | 67 444 | 62 984 | 59 242 | 56 468 | 53 369 | 48 120 | 45 131 | 44 109 |
| Prêts aux particuliers | 36 848 | 32 186 | 30 588 | 31 395 | 27 087 | 25 050 | 22 760 | 20 864 | 18 440 | 16 923 | 16 508 |
| Prêts sur cartes de crédit | 6 456 | 4 816 | 4 914 | 4 283 | 4 666 | 2 666 | 1 945 | 2 324 | 3 522 | 3 435 | 3 321 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 61 678 | 56 726 | 61 925 | 66 524 | 61 447 | 57 835 | 65 599 | 62 837 | 56 138 | 51 500 | 48 748 |
| Provision cumulative pour pertes sur prêts | (1 644) | (2 055) | (2 203) | (2 278) | (1 871) | (1 884) | (2 026) | (1 769) | (1 875) | (2 003) | (2 559) |
| | 189 154 | 172 547 | 170 269 | 169 646 | 156 184 | 144 793 | 146 772 | 139 394 | 126 220 | 116 989 | 112 686 |
| | 187 510 | 170 492 | 168 066 | 167 368 | 154 313 | 142 909 | 144 746 | 137 625 | 124 345 | 114 986 | 110 127 |
| Autres | | | | | | | | | | | |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations | 6 184 | 5 943 | 8 051 | 9 923 | 11 628 | 9 257 | 10 620 | 10 561 | 7 423 | 6 300 | 6 205 |
| Montants se rapportant aux produits dérivés (2) | 40 081 | 36 640 | 31 250 | 28 642 | 19 334 | 15 151 | 30 413 | 14 776 | 8 598 | 12 378 | – |
| Locaux et matériel | 1 731 | 1 655 | 1 639 | 1 598 | 1 216 | 1 274 | 1 872 | 1 696 | 1 785 | 1 870 | 1 975 |
| Écart d'acquisition | 4 416 | 4 633 | 5 040 | 4 952 | 693 | 660 | 608 | 668 | 335 | 333 | 365 |
| Autres actifs incorporels | 523 | 580 | 665 | 619 | 208 | – | – | – | – | – | – |
| Montants à recouvrer au titre de la réassurance (3) | 1 701 | 3 321 | 1 946 | 1 074 | 422 | 324 | 12 | 21 | 8 | – | – |
| Actif lié aux comptes distincts (3) | 120 | 224 | 68 | 79 | 119 | 108 | 102 | 118 | 95 | – | – |
| Autres actifs | 33 064 | 18 497 | 11 544 | 12 290 | 8 068 | 7 673 | 13 963 | 8 355 | 8 709 | 5 094 | 5 020 |
| | 87 820 | 71 493 | 60 203 | 59 177 | 41 688 | 34 447 | 57 590 | 36 195 | 26 953 | 25 975 | 13 565 |
| | 447 682 \$ | 412 591 \$ | 382 000 \$ | 362 562 \$ | 294 173 \$ | 273 406 \$ | 281 176 \$ | 247 197 \$ | 227 572 \$ | 196 482 \$ | 173 095 \$ |
| Passif et capitaux propres | | | | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | | | | |
| Au Canada | 169 450 \$ | 154 523 \$ | 142 959 \$ | 140 558 \$ | 138 124 \$ | 129 306 \$ | 123 533 \$ | 122 721 \$ | 118 482 \$ | 114 778 \$ | 106 099 \$ |
| À l'étranger | 102 125 | 105 995 | 102 081 | 95 129 | 68 113 | 58 591 | 56 472 | 50 508 | 43 335 | 28 713 | 29 716 |
| | 271 575 | 260 518 | 245 040 | 235 687 | 206 237 | 187 897 | 180 005 | 173 229 | 161 817 | 143 491 | 135 815 |
| Autres | | | | | | | | | | | |
| Acceptations | 6 184 | 5 943 | 8 051 | 9 923 | 11 628 | 9 257 | 10 620 | 10 561 | 7 423 | 6 300 | 6 205 |
| Titres vendus à découvert | 23 815 | 22 743 | 17 990 | 16 037 | 12 873 | 18 740 | 20 488 | 13 062 | 7 063 | 7 128 | 5 569 |
| Conventions de rachat | 21 705 | 23 735 | 21 109 | 20 864 | 9 005 | 9 396 | 11 264 | 9 458 | 16 526 | 4 090 | 5 341 |
| Montants se rapportant aux produits dérivés (2) | 42 870 | 38 427 | 32 737 | 29 448 | 18 574 | 15 219 | 29 370 | 14 732 | 9 053 | 12 384 | – |
| Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance (3) | 9 352 | 8 630 | 4 747 | 3 881 | 588 | 113 | 427 | 107 | 91 | – | – |
| Passif lié aux comptes distincts | 120 | 224 | 68 | 79 | 119 | 108 | 102 | 118 | 95 | – | – |
| Autres passifs | 43 640 | 26 199 | 25 074 | 20 098 | 15 324 | 15 569 | 12 456 | 10 537 | 12 044 | 10 284 | 7 986 |
| | 147 686 | 125 901 | 109 776 | 100 330 | 68 111 | 68 402 | 84 727 | 58 575 | 52 295 | 40 186 | 25 101 |
| Débitures subordonnées | 8 522 | 6 581 | 6 960 | 6 861 | 5 825 | 4 596 | 4 087 | 4 227 | 3 602 | 3 528 | 3 481 |
| Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales | 1 524 | 1 474 | 1 469 | 1 479 | 703 | 103 | 499 | 531 | 108 | 107 | 93 |
| Capitaux propres | | | | | | | | | | | |
| Actions privilégiées | 813 | 813 | 1 515 | 1 990 | 2 001 | 1 973 | 2 110 | 1 757 | 1 725 | 1 962 | 2 233 |
| Actions ordinaires | 6 966 | 6 999 | 6 963 | 6 926 | 3 074 | 3 063 | 2 923 | 2 905 | 2 874 | 2 908 | 2 908 |
| Capital d'apport additionnel | 229 | 88 | 76 | 33 | – | – | – | – | – | – | – |
| Bénéfices non répartis | 12 347 | 11 591 | 10 473 | 9 311 | 8 314 | 7 495 | 6 803 | 5 719 | 4 825 | 4 194 | 3 476 |
| Actions de trésorerie | (348) | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Autres éléments du résultat global cumulés | (1 632) | (1 374) | (272) | (55) | (92) | (123) | 22 | 254 | 326 | 106 | (12) |
| | 18 375 | 18 117 | 18 755 | 18 205 | 13 297 | 12 408 | 11 858 | 10 635 | 9 750 | 9 170 | 8 605 |
| | 447 682 \$ | 412 591 \$ | 382 000 \$ | 362 562 \$ | 294 173 \$ | 273 406 \$ | 281 176 \$ | 247 197 \$ | 227 572 \$ | 196 482 \$ | 173 095 \$ |

- (1) Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 2001 n'ont pas été entièrement retraités pour tenir compte du reclassement des certificats de dépôt.
- (2) Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 1995 n'ont pas été retraités pour tenir compte de la présentation, sur une base brute, des montants se rapportant aux produits dérivés.
- (3) Le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué par action de 2003 ont été retraités afin de refléter une réduction de un cent par action par suite de l'adoption de l'EITF 03-6 au cours de 2004.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars canadiens, sauf
les montants par action)

| | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 | 1997 | 1996 | 1995 | 1994 |
|--|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|----------|----------|----------|
| Revenu d'intérêt | | | | | | | | | | | |
| Prêts | 9 819 \$ | 10 039 \$ | 10 367 \$ | 12 028 \$ | 11 538 \$ | 10 386 \$ | 10 426 \$ | 9 354 \$ | 9 490 \$ | 9 820 \$ | 8 693 \$ |
| Valeurs mobilières (1), (2) | 3 457 | 3 025 | 3 175 | 3 505 | 2 832 | 2 361 | 2 003 | 2 159 | 2 445 | 2 179 | 1 654 |
| Biens achetés en vertu de conventions de revente | 531 | 806 | 688 | 1 167 | 1 078 | 893 | 1 169 | 568 | 366 | 237 | 206 |
| Dépôts à des banques (2) | 142 | 111 | 159 | 401 | 577 | 513 | 673 | 971 | 891 | 792 | 454 |
| | 13 949 | 13 981 | 14 389 | 17 101 | 16 025 | 14 153 | 14 271 | 13 052 | 13 192 | 13 028 | 11 007 |
| Frais d'intérêt | | | | | | | | | | | |
| Dépôts | 5 210 | 5 467 | 5 709 | 8 712 | 9 057 | 7 636 | 7 732 | 6 548 | 7 115 | 7 362 | 5 477 |
| Autres passifs | 1 626 | 1 560 | 1 405 | 1 688 | 1 429 | 1 161 | 1 172 | 1 139 | 1 126 | 792 | 761 |
| Débitures subordonnées | 429 | 376 | 406 | 410 | 344 | 286 | 339 | 384 | 322 | 335 | 290 |
| | 7 265 | 7 403 | 7 520 | 10 810 | 10 830 | 9 083 | 9 243 | 8 071 | 8 563 | 8 489 | 6 528 |
| Revenu net d'intérêt | 6 684 | 6 578 | 6 869 | 6 291 | 5 195 | 5 070 | 5 028 | 4 981 | 4 629 | 4 539 | 4 479 |
| Revenus autres que d'intérêt | | | | | | | | | | | |
| Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés (1) | 2 267 | 2 045 | 1 910 | 1 695 | 1 019 | 753 | 578 | 452 | 337 | – | – |
| Revenus tirés des activités de négociation | 1 526 | 1 922 | 1 690 | 1 770 | 1 594 | 1 106 | 752 | 606 | 368 | 362 | 345 |
| Commissions de gestion de placements et de services de garde (1) | 1 198 | 1 143 | 1 177 | 1 094 | 857 | 649 | 602 | 401 | 317 | 286 | 278 |
| Frais de courtage | 1 166 | 1 031 | 1 187 | 1 000 | 841 | 625 | 549 | 756 | 491 | 291 | 364 |
| Frais bancaires sur les dépôts et les paiements | 1 050 | 1 078 | 1 041 | 887 | 756 | 688 | 664 | 690 | 701 | 681 | 661 |
| Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils | 909 | 813 | 755 | 573 | 643 | 403 | 369 | 416 | 273 | 143 | 203 |
| Revenus tirés des fonds communs de placement | 850 | 673 | 723 | 692 | 624 | 556 | 537 | 354 | 241 | 190 | 202 |
| Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation (1) | 331 | 279 | 274 | 291 | 299 | 243 | 218 | 211 | 165 | 140 | 134 |
| Revenus sur cartes | 324 | 303 | 285 | 290 | 420 | 362 | 305 | 332 | 282 | 278 | 258 |
| Commissions de crédit | 224 | 227 | 223 | 237 | 212 | 189 | 183 | 169 | 153 | 156 | 156 |
| Revenus tirés de la titrisation | 196 | 165 | 172 | 125 | 104 | 220 | 226 | 9 | – | – | – |
| Gain (perte) à la vente de titres susceptibles de vente (1) | 82 | 19 | (112) | (130) | (16) | 27 | 342 | 35 | 105 | 17 | 49 |
| Revenus tirés des prêts hypothécaires | 51 | 180 | 240 | 206 | – | – | – | – | – | – | – |
| Gains tirés de désinvestissements | – | – | – | 445 | – | – | – | – | – | – | – |
| Revenus tirés des activités d'assurance (1) | – | – | – | – | – | – | – | – | – | 104 | 100 |
| Autres (1) | 492 | 491 | 626 | 339 | 183 | 249 | 146 | 222 | 115 | 90 | 113 |
| | 10 666 | 10 369 | 10 191 | 9 514 | 7 536 | 6 070 | 5 471 | 4 653 | 3 548 | 2 738 | 2 863 |
| Total des revenus | 17 350 | 16 947 | 17 060 | 15 805 | 12 731 | 11 140 | 10 499 | 9 634 | 8 177 | 7 277 | 7 342 |
| Provision pour pertes sur créances | 347 | 715 | 1 065 | 1 119 | 691 | 760 | 575 | 380 | 570 | 580 | 820 |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance (1) | 1 509 | 1 404 | 1 330 | 1 153 | 772 | 532 | 438 | 346 | 266 | – | – |
| Frais autres que d'intérêt | | | | | | | | | | | |
| Ressources humaines | 6 816 | 6 397 | 6 263 | 5 696 | 4 695 | 4 096 | 3 688 | 3 427 | 2 933 | 2 581 | 2 675 |
| Frais d'occupation | 776 | 731 | 751 | 696 | 556 | 564 | 508 | 559 | 507 | 473 | 500 |
| Matériel | 875 | 833 | 825 | 749 | 678 | 677 | 585 | 605 | 492 | 506 | 460 |
| Communications | 689 | 719 | 757 | 666 | 695 | 699 | 665 | 587 | 523 | 461 | 450 |
| Honoraires | 493 | 460 | 416 | 408 | 267 | 274 | 286 | 228 | 165 | 147 | 113 |
| Impartition de services de traitement | 294 | 292 | 306 | 303 | – | – | – | – | – | – | – |
| Amortissement de l'écart d'acquisition | – | – | – | 214 | 80 | 70 | 66 | 63 | 38 | 38 | 48 |
| Amortissement des autres actifs incorporels | 69 | 71 | 72 | 36 | 11 | – | – | – | – | – | – |
| Autres | 1 008 | 733 | 854 | 835 | 646 | 761 | 712 | 602 | 509 | 469 | 415 |
| | 11 020 | 10 236 | 10 244 | 9 603 | 7 628 | 7 141 | 6 510 | 6 071 | 5 167 | 4 675 | 4 661 |
| Charges liées au réalignement de l'entreprise | 192 | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Perte de valeur de l'écart d'acquisition | 130 | – | – | 38 | – | – | – | – | – | – | – |
| Bénéfice net avant impôts | 4 152 | 4 592 | 4 421 | 3 892 | 3 640 | 2 707 | 2 976 | 2 837 | 2 174 | 2 022 | 1 861 |
| Charge d'impôts | 1 194 | 1 443 | 1 415 | 1 350 | 1 412 | 974 | 1 128 | 1 106 | 795 | 741 | 655 |
| Bénéfice net avant part des actionnaires sans contrôle | 2 958 | 3 149 | 3 006 | 2 542 | 2 228 | 1 733 | 1 848 | 1 731 | 1 379 | 1 281 | 1 206 |
| Part des actionnaires sans contrôle | 119 | 113 | 108 | 107 | 20 | 8 | 76 | 77 | 49 | 23 | 37 |
| Bénéfice net | 2 839 \$ | 3 036 \$ | 2 898 \$ | 2 435 \$ | 2 208 \$ | 1 725 \$ | 1 772 \$ | 1 654 \$ | 1 330 \$ | 1 258 \$ | 1 169 \$ |
| Dividendes sur actions privilégiées | 45 | 68 | 98 | 135 | 134 | 157 | 145 | 131 | 144 | 164 | 168 |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires | 2 794 \$ | 2 968 \$ | 2 800 \$ | 2 300 \$ | 2 074 \$ | 1 568 \$ | 1 627 \$ | 1 523 \$ | 1 186 \$ | 1 094 \$ | 1 001 \$ |
| Bénéfice par action (3) | | | | | | | | | | | |
| De base | 4,31 \$ | 4,47 \$ | 4,16 \$ | 3,58 \$ | 3,42 \$ | 2,50 \$ | 2,64 \$ | 2,46 \$ | 1,89 \$ | 1,74 \$ | 1,59 \$ |
| Dilué | 4,25 | 4,42 | 4,12 | 3,55 | 3,40 | 2,48 | 2,58 | 2,42 | 1,89 | 1,74 | 1,59 |
| Dividendes par action | 2,02 \$ | 1,72 \$ | 1,52 \$ | 1,38 \$ | 1,14 \$ | 0,94 \$ | 0,88 \$ | 0,76 \$ | 0,67 \$ | 0,59 \$ | 0,58 \$ |

(1) Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 1996 n'ont pas été retraités afin de les rendre conformes à la présentation révisée des résultats des activités d'assurance.

(2) Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 2000 n'ont pas été retraités afin de refléter le reclassement des certificats de dépôt.

(3) Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 2001 n'ont pas été retraités afin de les rendre conformes aux calculs du bénéfice par action en vertu de la méthode des deux catégories (EITF 03-6).

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

| Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens) | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 | 1997 | 1996 | 1995 | 1994 |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Actions privilégiées | | | | | | | | | | | |
| Solde au début | 813 \$ | 1 515 \$ | 1 990 \$ | 2 001 \$ | 1 973 \$ | 2 110 \$ | 1 757 \$ | 1 725 \$ | 1 962 \$ | 2 233 \$ | 2 215 \$ |
| Émises | – | – | – | 250 | – | 296 | 300 | – | – | – | – |
| Rachetées aux fins d'annulation | – | (634) | (464) | (295) | – | (393) | – | – | (236) | (267) | – |
| Frais d'émission, déduction faite des impôts connexes | – | – | – | (3) | – | (9) | (7) | – | – | – | – |
| Gain ou perte de change | – | (68) | (11) | 37 | 28 | (31) | 60 | 32 | (1) | (4) | 18 |
| Solde à la fin | 813 | 813 | 1 515 | 1 990 | 2 001 | 1 973 | 2 110 | 1 757 | 1 725 | 1 962 | 2 233 |
| Actions ordinaires | | | | | | | | | | | |
| Solde au début | 6 999 | 6 963 | 6 926 | 3 074 | 3 063 | 2 923 | 2 905 | 2 874 | 2 908 | 2 908 | 2 908 |
| Émises | 124 | 190 | 190 | 3 976 | 109 | 192 | 18 | 69 | – | – | – |
| Frais d'émission, déduction faite des impôts connexes | – | – | (1) | (12) | – | – | – | – | – | – | – |
| Achetées aux fins d'annulation | (157) | (154) | (152) | (112) | (98) | (52) | – | (38) | (34) | – | – |
| Solde à la fin | 6 966 | 6 999 | 6 963 | 6 926 | 3 074 | 3 063 | 2 923 | 2 905 | 2 874 | 2 908 | 2 908 |
| Capital d'apport additionnel | | | | | | | | | | | |
| Solde au début | 88 | 76 | 33 | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Renonciation aux droits à la plus-value des actions, déduction faite des impôts connexes | 3 | 5 | 29 | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Attributions de rémunération à base d'actions | 68 | 7 | 14 | 33 | – | – | – | – | – | – | – |
| Montants reclassés | 34 | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Incidence initiale de l'adoption du FIN 46R, Consolidation of Variable Interest Entities | 42 | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Autres | (6) | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Solde à la fin | 229 | 88 | 76 | 33 | – | – | – | – | – | – | – |
| Bénéfices non répartis | | | | | | | | | | | |
| Solde au début (1) | 11 591 | 10 473 | 9 311 | 8 314 | 7 495 | 6 803 | 5 719 | 4 825 | 4 194 | 3 476 | 2 839 |
| Bénéfice net | 2 839 | 3 036 | 2 898 | 2 435 | 2 208 | 1 725 | 1 772 | 1 654 | 1 330 | 1 258 | 1 169 |
| Dividendes – actions privilégiées | (45) | (68) | (98) | (135) | (134) | (157) | (145) | (131) | (144) | (164) | (168) |
| actions ordinaires | (1 303) | (1 137) | (1 022) | (897) | (689) | (588) | (543) | (469) | (418) | (371) | (364) |
| Prime versée sur les actions achetées | (735) | (698) | (612) | (397) | (562) | (281) | – | (160) | (136) | – | – |
| Frais d'émission, déduction faite des impôts connexes | – | (15) | (4) | (9) | (4) | (7) | – | – | (1) | (5) | – |
| Solde à la fin | 12 347 | 11 591 | 10 473 | 9 311 | 8 314 | 7 495 | 6 803 | 5 719 | 4 825 | 4 194 | 3 476 |
| Actions de trésorerie | | | | | | | | | | | |
| Montants reclassés | (304) | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Achats, montant net | (2) | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Incidence initiale de l'adoption du FIN 46R, Consolidation of Variable Interest Entities | (42) | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Solde à la fin | (348) | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Autres éléments du résultat global cumulés, déduction faite des impôts connexes | | | | | | | | | | | |
| Gains et pertes non réalisés liés à ce qui suit : | | | | | | | | | | | |
| Titres susceptibles de vente (2) | 178 | 113 | 202 | 190 | (56) | (85) | 56 | 283 | 349 | 126 | – |
| Opérations de change, déduction faite des activités de couverture | (1 551) | (893) | (54) | (38) | (36) | (38) | (34) | (29) | (23) | (20) | (12) |
| Produits dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie | (192) | (104) | (127) | (190) | – | – | – | – | – | – | – |
| Obligation additionnelle au titre de la charge de retraite | (67) | (490) | (293) | (17) | – | – | – | – | – | – | – |
| | (1 632) | (1 374) | (272) | (55) | (92) | (123) | 22 | 254 | 326 | 106 | (12) |
| Capitaux propres à la fin | 18 375 \$ | 18 117 \$ | 18 755 \$ | 18 205 \$ | 13 297 \$ | 12 408 \$ | 11 858 \$ | 10 635 \$ | 9 750 \$ | 9 170 \$ | 8 605 \$ |
| Bénéfice global, déduction faite des impôts connexes | | | | | | | | | | | |
| Bénéfice net | 2 839 \$ | 3 036 \$ | 2 898 \$ | 2 435 \$ | 2 208 \$ | 1 725 \$ | 1 772 \$ | 1 654 \$ | 1 330 \$ | 1 258 \$ | 1 169 \$ |
| Autres éléments du bénéfice global | | | | | | | | | | | |
| Gains et pertes non réalisés liés à ce qui suit : | | | | | | | | | | | |
| Titres susceptibles de vente (2) | 65 | (89) | 12 | 246 | 29 | (141) | (227) | (66) | 223 | 126 | – |
| Opérations de change, déduction faite des activités de couverture | (658) | (839) | (16) | (2) | 2 | (4) | (5) | (6) | (3) | (8) | 4 |
| Incidence cumulative de l'adoption initiale de la norme FAS 133 | – | – | – | 60 | – | – | – | – | – | – | – |
| Produits dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie | (147) | (57) | (50) | (250) | – | – | – | – | – | – | – |
| Reclassement aux résultats d'instruments de couverture des flux des trésorerie | 59 | 80 | 113 | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Obligation additionnelle au titre des charges de retraite | 423 | (197) | (276) | (17) | – | – | – | – | – | – | – |
| Total du bénéfice global | 2 581 \$ | 1 934 \$ | 2 681 \$ | 2 472 \$ | 2 239 \$ | 1 580 \$ | 1 540 \$ | 1 582 \$ | 1 550 \$ | 1 376 \$ | 1 173 \$ |

(1) Les bénéfices non répartis au début de 1994 ont été augmentés de 16 millions de dollars en raison de l'adoption de la norme FAS 109, *Accounting for Income Taxes*.(2) Depuis 1995, nous appliquons la norme FAS 115, *Accounting for Certain Investments in Debt and Equity Securities*.

PROFIL DE RISQUE

| Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 | 1997 | 1996 | 1995 | 1994 |
|--|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Prêts à intérêts non comptabilisés | | | | | | | | | | | |
| Au début | 1 745 \$ | 2 288 \$ | 2 465 \$ | 1 678 \$ | 1 704 \$ | 2 001 \$ | 1 819 \$ | 2 376 \$ | 2 944 \$ | 4 424 \$ | 7 582 \$ |
| Montant net des ajouts (retraits) | 512 | 433 | 1 280 | 1 912 | 813 | 743 | 628 | 81 | 384 | (255) | (1 128) |
| Radiations et ajustements | (998) | (976) | (1 457) | (1 125) | (839) | (1 040) | (446) | (638) | (952) | (1 225) | (2 030) |
| À la fin | 1 259 \$ | 1 745 \$ | 2 288 \$ | 2 465 \$ | 1 678 \$ | 1 704 \$ | 2 001 \$ | 1 819 \$ | 2 376 \$ | 2 944 \$ | 4 424 \$ |
| En pourcentage des prêts et des acceptations | 0,64 % | 0,98 % | 1,28 % | 1,36 % | 1,00 % | 1,11 % | 1,27 % | 1,21 % | 1,78 % | 2,39 % | 3,72 % |
| Provision cumulative pour pertes sur créances | | | | | | | | | | | |
| Provisions cumulatives spécifiques attribuées | 487 \$ | 757 \$ | 894 \$ | 951 \$ | 747 \$ | 786 \$ | 1 176 \$ | 932 \$ | 1 091 \$ | 1 439 \$ | 1 962 \$ |
| Provision cumulative attribuée à l'égard des risques-pays | – | – | – | 31 | 28 | 34 | 40 | 436 | 444 | 930 | 940 |
| Provision cumulative générale attribuée (1) | 1 020 | 1 169 | 1 169 | 1 185 | 863 | 790 | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. |
| Total des provisions cumulatives attribuées (1) | 1 507 | 1 926 | 2 063 | 2 167 | 1 638 | 1 610 | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. |
| Provision cumulative non attribuée (1) | 207 | 238 | 251 | 225 | 337 | 290 | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. |
| Total | 1 714 \$ | 2 164 \$ | 2 314 \$ | 2 392 \$ | 1 975 \$ | 1 900 \$ | 2 066 \$ | 2 118 \$ | 2 235 \$ | 2 669 \$ | 3 202 \$ |
| Répartition de la provision cumulative | | | | | | | | | | | |
| Provision cumulative pour pertes sur prêts | 1 644 \$ | 2 055 \$ | 2 203 \$ | 2 278 \$ | 1 871 \$ | 1 884 \$ | 2 026 \$ | 1 769 \$ | 1 875 \$ | 2 003 \$ | 2 559 \$ |
| Provision cumulative pour engagements hors bilan et autres (2) | 70 | 109 | 109 | 109 | 98 | – | – | – | – | – | – |
| Provision cumulative pour titres exonérés d'impôts | – | – | 2 | 5 | 6 | 16 | 40 | 30 | 34 | – | – |
| Provision cumulative à l'égard des risques-pays (titres) | – | – | – | – | – | – | – | 319 | 326 | 666 | 643 |
| Total | 1 714 \$ | 2 164 \$ | 2 314 \$ | 2 392 \$ | 1 975 \$ | 1 900 \$ | 2 066 \$ | 2 118 \$ | 2 235 \$ | 2 669 \$ | 3 202 \$ |
| Provision cumulative pour pertes sur prêts, en pourcentage des prêts et des acceptations | 0,8 % | 1,2 % | 1,2 % | 1,3 % | 1,1 % | 1,2 % | 1,3 % | 1,2 % | 1,4 % | 1,6 % | 2,2 % |
| Provision cumulative pour pertes sur prêts, en pourcentage des prêts, des acceptations et des conventions de revente | 0,7 | 1,0 | 1,0 | 1,0 | 1,0 | 1,1 | 1,1 | 1,1 | 1,3 | 1,6 | 2,1 |
| Provision cumulative pour pertes sur prêts, en pourcentage des prêts à intérêts non comptabilisés, en excluant les pays en développement | 131 | 118 | 96 | 93 | 112 | 112 | 103 | 94 | 77 | 60 | 52 |
| Provision pour pertes sur créances | | | | | | | | | | | |
| Provisions spécifiques attribuées | 522 \$ | 715 \$ | 1 065 \$ | 1 049 \$ | 571 \$ | 530 \$ | 555 \$ | 330 \$ | 470 \$ | 580 \$ | 1 070 \$ |
| Provision attribuée à l'égard des risques-pays | – | – | – | – | – | – | (80) | – | (300) | – | – |
| Provision générale attribuée (3) | (147) | 6 | (22) | 205 | 73 | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. |
| Total des provisions attribuées (3) | 375 | 721 | 1 043 | 1 254 | 644 | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. |
| Provision non attribuée (3) | (28) | (6) | 22 | (135) | 47 | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. |
| Total | 347 \$ | 715 \$ | 1 065 \$ | 1 119 \$ | 691 \$ | 760 \$ | 575 \$ | 380 \$ | 570 \$ | 580 \$ | 820 \$ |
| Provisions spécifiques attribuées, en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations | 0,27 % | 0,41 % | 0,61 % | 0,61 % | 0,36 % | 0,34 % | 0,36 % | 0,23 % | 0,37 % | 0,48 % | 0,88 % |
| Provisions spécifiques attribuées, en pourcentage de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente | 0,22 | 0,33 | 0,50 | 0,52 | 0,31 | 0,30 | 0,31 | 0,21 | 0,36 | 0,46 | 0,84 |
| Provision, en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations | 0,18 | 0,41 | 0,61 | 0,65 | 0,43 | 0,49 | 0,37 | 0,27 | 0,45 | 0,48 | 0,67 |
| Provision, en pourcentage de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente | 0,15 | 0,33 | 0,50 | 0,55 | 0,38 | 0,43 | 0,32 | 0,24 | 0,43 | 0,46 | 0,65 |
| Radiations nettes | 786 \$ | 806 \$ | 1 259 \$ | 940 \$ | 677 \$ | 958 \$ | 692 \$ | 528 \$ | 1 001 \$ | 1 105 \$ | 1 979 \$ |
| En pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations | 0,41 % | 0,46 % | 0,72 % | 0,55 % | 0,42 % | 0,62 % | 0,45 % | 0,37 % | 0,79 % | 0,91 % | 1,63 % |

- (1) La provision cumulative générale attribuée et la provision cumulative non attribuée totalisaient 850 millions de dollars en 1998, 750 millions en 1997, 700 millions en 1996, 300 millions en 1995 et 300 millions en 1994. Elles n'étaient alors pas séparées en deux composantes. Les montants des exercices antérieurs à 1999 ne reflètent pas la provision cumulative générale attribuée.
- (2) Au cours de l'exercice 2000, la provision cumulative pour engagements hors bilan et autres a été reclassée aux Autres passifs. Auparavant, le montant était inclus dans la provision cumulative pour pertes sur prêts.
- (3) La provision générale attribuée et la provision non attribuée totalisaient 230 millions de dollars en 1999, 100 millions en 1998, 50 millions en 1997, 400 millions en 1996, néant en 1995 et (250) millions en 1994. Elles n'étaient alors pas séparées en deux composantes.

FAITS SAILLANTS

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)

| | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 | 1997 | 1996 | 1995 | 1994 |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Ratios de rendement | | | | | | | | | | | |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 15,9 % | 17,0 % | 16,6 % | 16,6 % | 19,3 % | 15,3 % | 17,6 % | 18,3 % | 15,7 % | 16,2 % | 16,8 % |
| Rendement de l'actif | 0,63 | 0,76 | 0,78 | 0,73 | 0,78 | 0,64 | 0,68 | 0,69 | 0,65 | 0,68 | 0,70 |
| Rendement de l'actif après dividendes sur actions privilégiées, | 0,62 | 0,74 | 0,75 | 0,69 | 0,73 | 0,58 | 0,62 | 0,64 | 0,58 | 0,59 | 0,60 |
| Marge nette d'intérêt (1) | 1,48 | 1,64 | 1,85 | 1,90 | 1,83 | 1,88 | 1,92 | 2,08 | 2,25 | 2,47 | 2,69 |
| Revenus autres que d'intérêt, en pourcentage du total des revenus | 61,5 | 61,2 | 59,7 | 60,2 | 59,2 | 54,5 | 52,1 | 48,3 | 43,4 | 37,6 | 39,0 |
| Soldes moyens et données hors bilan en fin d'exercice | | | | | | | | | | | |
| Moyennes (2) | | | | | | | | | | | |
| Actif (3) | 451 400 \$ | 402 000 \$ | 371 800 \$ | 331 700 \$ | 284 200 \$ | 270 100 \$ | 261 600 \$ | 239 900 \$ | 205 300 \$ | 183 900 \$ | 166 700 \$ |
| Prêts et acceptations | 193 232 | 177 754 | 177 464 | 172 136 | 159 957 | 155 635 | 154 954 | 142 349 | 126 849 | 121 069 | 121 741 |
| Dépôts | 268 884 | 251 659 | 242 269 | 221 419 | 196 066 | 184 796 | 178 688 | 166 249 | 147 391 | 136 686 | 133 550 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 17 534 | 17 481 | 16 880 | 13 899 | 10 725 | 10 268 | 9 255 | 8 303 | 7 543 | 6 749 | 5 964 |
| Total des capitaux propres | 18 347 | 18 666 | 18 562 | 15 935 | 12 703 | 12 481 | 11 227 | 10 044 | 9 488 | 8 942 | 8 233 |
| Biens administrés (4) | 1 610 200 | 1 483 900 | 1 365 900 | 1 342 500 | 1 175 200 | 967 800 | 829 200 | 783 300 | 522 100 | 407 700 | 346 800 |
| Biens sous gestion (4) | 93 500 | 88 900 | 90 800 | 100 000 | 92 300 | 81 600 | 73 400 | 67 700 | 51 200 | 40 400 | 39 100 |
| Ratios de capital (Canada) (5) | | | | | | | | | | | |
| Capital de première catégorie | 16 272 \$ | 16 259 \$ | 15 380 \$ | 14 851 \$ | 13 567 \$ | 12 026 \$ | 11 593 \$ | 10 073 \$ | 9 037 \$ | 8 421 \$ | 7 660 \$ |
| Capital total | 22 733 | 21 374 | 21 012 | 20 171 | 19 044 | 16 698 | 16 480 | 14 705 | 12 069 | 11 913 | 11 525 |
| Total de l'actif ajusté en fonction des risques | 183 409 | 166 911 | 165 559 | 171 047 | 158 364 | 149 078 | 157 064 | 147 672 | 128 163 | 121 350 | 120 158 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif ajusté en fonction des risques | 9,5 % | 10,5 % | 10,4 % | 9,4 % | 7,3 % | 7,1 % | 6,2 % | 5,8 % | 6,0 % | 5,8 % | 5,3 % |
| Ratio du capital de première catégorie | 8,9 | 9,7 | 9,3 | 8,7 | 8,6 | 8,1 | 7,4 | 6,8 | 7,0 | 6,9 | 6,4 |
| Ratio du capital total | 12,4 | 12,8 | 12,7 | 11,8 | 12,0 | 11,2 | 10,5 | 10,0 | 9,4 | 9,8 | 9,6 |
| Information sur les actions ordinaires | | | | | | | | | | | |
| Actions en circulation (en milliers) | | | | | | | | | | | |
| À la fin de l'exercice | 644 748 | 656 021 | 665 257 | 674 021 | 602 398 | 617 768 | 617 581 | 616 671 | 621 059 | 628 310 | 628 310 |
| Moyenne (de base) | 646 023 | 662 080 | 672 571 | 641 516 | 606 389 | 626 158 | 617 324 | 617 812 | 628 242 | 628 310 | 628 310 |
| Moyenne (dilué) | 656 047 | 669 625 | 679 153 | 647 216 | 609 865 | 632 305 | 633 626 | 632 052 | 628 242 | 628 310 | 628 310 |
| Dividendes par action | 2,02 \$ | 1,72 \$ | 1,52 \$ | 1,38 \$ | 1,14 \$ | 0,94 \$ | 0,88 \$ | 0,76 \$ | 0,67 \$ | 0,59 \$ | 0,58 \$ |
| Valeur comptable par action | 27,49 | 26,38 | 25,91 | 24,06 | 18,75 | 16,89 | 15,81 | 14,29 | 12,77 | 11,47 | 10,14 |
| Cours de l'action – Haut (6) | 65,90 | 65,00 | 58,89 | 53,25 | 48,88 | 42,13 | 46,10 | 38,23 | 22,20 | 15,69 | 15,94 |
| Bas (6) | 58,04 | 53,26 | 45,05 | 41,60 | 27,25 | 29,65 | 28,75 | 22,00 | 14,88 | 12,94 | 12,57 |
| À la clôture | 63,40 | 63,48 | 54,41 | 46,80 | 48,30 | 31,73 | 35,55 | 37,68 | 22,15 | 15,07 | 14,19 |
| Ratio cours/bénéfice (7) | 14,1 | 13,3 | 12,6 | 13,4 | 11,2 | 14,5 | 14,5 | 12,4 | 9,8 | 8,2 | 9,0 |
| Rendement des actions (8) | 3,3 % | 2,9 % | 2,9 % | 2,9 % | 3,0 % | 2,6 % | 2,4 % | 2,5 % | 3,6 % | 4,1 % | 4,1 % |
| Ratio de distribution (9) | 47 | 38 | 37 | 39 | 33 | 37 | 33 | 31 | 35 | 34 | 36 |
| Nombre : | | | | | | | | | | | |
| D'employés (10) | 62 566 | 60 812 | 59 549 | 57 568 | 49 232 | 51 891 | 51 776 | 48 816 | 46 205 | 49 011 | 49 208 |
| De guichets automatiques bancaires | 4 372 | 4 401 | 4 486 | 4 548 | 4 517 | 4 585 | 4 317 | 4 248 | 4 215 | 4 079 | 3 948 |
| D'unités de service | | | | | | | | | | | |
| Au Canada | 1 245 | 1 297 | 1 311 | 1 317 | 1 333 | 1 410 | 1 422 | 1 453 | 1 493 | 1 577 | 1 596 |
| À l'étranger (11) | 839 | 788 | 807 | 724 | 306 | 99 | 106 | 105 | 103 | 105 | 97 |

(1) Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage de l'actif moyen.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(3) Les montants des exercices antérieurs à 1995 n'ont pas été retraités pour tenir compte de la présentation, sur une base brute, des montants se rapportant aux produits dérivés, puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision.

(4) Les montants antérieurs à 1996 sont présentés au 30 septembre.

(5) Calculé selon les lignes directrices du surintendant des institutions financières Canada et l'information financière préparée conformément aux PCGR du Canada.

(6) Cours intrajournaliers – haut et bas.

(7) Moyenne des cours extrêmes des actions ordinaires divisée par le bénéfice par action dilué.

(8) Dividendes sur actions ordinaires divisés par la moyenne des cours extrêmes.

(9) Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées.

(10) Selon l'équivalent de travail à plein temps.

(11) Les unités de service à l'étranger comprennent les succursales, les centres d'affaires spécialisés, les bureaux de représentation et les agences.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

| (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages) | 2004 | | | | 2003 | | | |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| | T4 | T3 | T2 | T1 | T4 | T3 | T2 | T1 |
| État consolidé des résultats | | | | | | | | |
| Revenu net d'intérêt | 1 725 \$ | 1 717 \$ | 1 602 \$ | 1 640 \$ | 1 592 \$ | 1 644 \$ | 1 628 \$ | 1 714 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | 2 673 | 2 688 | 2 750 | 2 555 | 2 657 | 2 658 | 2 433 | 2 621 |
| Provision pour pertes sur créances | (97) | (125) | (153) | 28 | (137) | (167) | (211) | (200) |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | (414) | (422) | (343) | (330) | (386) | (335) | (312) | (371) |
| Frais autres que d'intérêt | (2 790) | (2 720) | (2 729) | (2 781) | (2 582) | (2 581) | (2 514) | (2 559) |
| Charges liées au réalignement de l'entreprise | (192) | - | - | - | - | - | - | - |
| Perte de valeur de l'écart d'acquisition | (130) | - | - | - | - | - | - | - |
| Charge d'impôts | (235) | (342) | (328) | (289) | (316) | (413) | (304) | (410) |
| Part des actionnaires sans contrôle | (36) | (28) | (25) | (30) | (24) | (30) | (31) | (28) |
| Bénéfice net | 504 \$ | 768 \$ | 774 \$ | 793 \$ | 804 \$ | 776 \$ | 689 \$ | 767 \$ |
| Bénéfice par action (1) | | | | | | | | |
| De base | 0,77 \$ | 1,17 \$ | 1,17 \$ | 1,20 \$ | 1,20 \$ | 1,15 \$ | 1,00 \$ | 1,12 \$ |
| Dilué | 0,76 | 1,15 | 1,16 | 1,18 | 1,19 | 1,14 | 0,99 | 1,10 |
| Ratios de rendement | | | | | | | | |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 11,0 % | 16,8 % | 17,3 % | 18,1 % | 18,0 % | 17,4 % | 15,4 % | 16,9 % |
| Rendement de l'actif | 0,44 | 0,66 | 0,69 | 0,73 | 0,78 | 0,77 | 0,71 | 0,77 |
| Rendement de l'actif après dividendes sur actions privilégiées | 0,43 | 0,65 | 0,68 | 0,72 | 0,77 | 0,75 | 0,68 | 0,74 |
| Marge nette d'intérêt (2) | 1,51 | 1,48 | 1,43 | 1,51 | 1,55 | 1,62 | 1,67 | 1,71 |
| Revenus autres que d'intérêt, en pourcentage du total des revenus | 60,8 | 61,0 | 63,2 | 60,9 | 62,5 | 61,8 | 59,9 | 60,5 |
| Bilan consolidé | | | | | | | | |
| Actif | | | | | | | | |
| Liquidités, dépôts à des banques et valeurs mobilières | 137 490 \$ | 148 032 \$ | 147 215 \$ | 146 887 \$ | 134 317 \$ | 129 667 \$ | 126 461 \$ | 119 892 \$ |
| Biens achetés en vertu de conventions de revente | 34 862 | 37 988 | 37 187 | 32 612 | 36 289 | 43 371 | 38 879 | 39 396 |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 84 172 | 82 211 | 80 201 | 78 577 | 78 819 | 77 201 | 74 431 | 73 417 |
| Prêts aux particuliers | 36 848 | 38 947 | 37 701 | 36 057 | 32 186 | 31 444 | 30 857 | 30 525 |
| Prêts sur cartes de crédit | 6 456 | 7 158 | 6 739 | 6 225 | 4 816 | 5 625 | 5 327 | 5 214 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 61 678 | 65 955 | 65 877 | 63 334 | 56 726 | 57 466 | 57 710 | 59 929 |
| Provision cumulative pour pertes sur prêts | (1 644) | (1 693) | (1 739) | (1 846) | (2 055) | (2 156) | (2 226) | (2 267) |
| Autres actifs | 87 820 | 76 768 | 82 616 | 80 598 | 71 493 | 66 786 | 66 812 | 66 190 |
| | 447 682 \$ | 455 366 \$ | 455 797 \$ | 442 444 \$ | 412 591 \$ | 409 404 \$ | 398 251 \$ | 392 296 \$ |
| Passif et capitaux propres | | | | | | | | |
| Dépôts – au Canada | 169 450 \$ | 168 076 \$ | 164 182 \$ | 156 746 \$ | 154 523 \$ | 153 928 \$ | 148 156 \$ | 141 767 \$ |
| Dépôts – à l'étranger | 102 125 | 110 093 | 108 020 | 109 134 | 105 995 | 103 805 | 103 410 | 106 864 |
| Autres passifs | 147 686 | 148 193 | 154 392 | 148 857 | 125 901 | 125 013 | 119 298 | 116 068 |
| Débitures subordonnées | 8 522 | 8 730 | 8 803 | 8 031 | 6 581 | 6 780 | 6 828 | 6 885 |
| Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales | 1 524 | 1 569 | 1 585 | 1 493 | 1 474 | 1 454 | 1 475 | 1 445 |
| Total des capitaux propres | 18 375 | 18 705 | 18 815 | 18 183 | 18 117 | 18 424 | 19 084 | 19 267 |
| | 447 682 \$ | 455 366 \$ | 455 797 \$ | 442 444 \$ | 412 591 \$ | 409 404 \$ | 398 251 \$ | 392 296 \$ |
| Principaux soldes moyens et données hors bilan | | | | | | | | |
| Moyennes (3) | | | | | | | | |
| Actif | | | | | | | | |
| Prêts et acceptations | 454 300 \$ | 462 200 \$ | 457 100 \$ | 432 000 \$ | 406 500 \$ | 402 400 \$ | 399 700 \$ | 397 400 \$ |
| Dépôts | 201 480 | 199 833 | 192 745 | 178 860 | 178 924 | 176 070 | 177 609 | 178 444 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 273 591 | 272 632 | 267 254 | 262 025 | 252 314 | 251 506 | 248 709 | 254 112 |
| Total des capitaux propres | 17 826 | 17 914 | 17 891 | 17 132 | 17 454 | 17 475 | 17 697 | 17 512 |
| Biens administrés | 18 639 | 18 727 | 18 703 | 17 944 | 18 271 | 18 453 | 19 184 | 19 026 |
| Biens sous gestion | 1 610 200 | 1 612 400 | 1 620 200 | 1 575 700 | 1 483 900 | 1 444 000 | 1 368 200 | 1 434 200 |
| Provision pour pertes sur créances | | | | | | | | |
| Provisions spécifiques attribuées | 93 500 | 95 600 | 95 200 | 92 300 | 88 900 | 89 200 | 88 700 | 91 600 |
| Provision générale attribuée | 122 \$ | 125 \$ | 153 \$ | 122 \$ | 137 \$ | 167 \$ | 211 \$ | 200 \$ |
| | (11) | 18 | (24) | (130) | 7 | (5) | 2 | 2 |
| Total de la provision attribuée | 111 | 143 | 129 | (8) | 144 | 162 | 213 | 202 |
| Provision non attribuée | (14) | (18) | 24 | (20) | (7) | 5 | (2) | (2) |
| Total | 97 \$ | 125 \$ | 153 \$ | (28) \$ | 137 \$ | 167 \$ | 211 \$ | 200 \$ |
| Prêts à intérêts non comptabilisés, en pourcentage des prêts et des acceptations | | | | | | | | |
| | 0,64 % | 0,71 % | 0,83 % | 0,95 % | 0,98 % | 1,07 % | 1,23 % | 1,35 % |
| Ratios de capital (Canada) (4) | | | | | | | | |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif ajusté en fonction des risques | 9,5 % | 9,9 % | 10,2 % | 10,1 % | 10,5 % | 10,4 % | 10,6 % | 10,6 % |
| Capital de première catégorie | 8,9 | 9,1 | 9,3 | 9,3 | 9,7 | 9,6 | 9,6 | 9,4 |
| Capital total | 12,4 | 12,7 | 12,9 | 12,9 | 12,8 | 12,7 | 12,8 | 12,7 |
| Information sur les actions ordinaires | | | | | | | | |
| Actions en circulation (en milliers) | | | | | | | | |
| À la fin | 644 748 | 649 066 | 653 280 | 655 963 | 656 021 | 658 612 | 662 427 | 666 439 |
| Moyenne (de base) | 641 166 | 645 074 | 647 737 | 650 044 | 656 952 | 660 810 | 664 634 | 666 006 |
| Moyenne (dilué) | 651 279 | 654 768 | 658 144 | 659 356 | 664 450 | 668 133 | 671 991 | 674 035 |
| Dividendes par action | 0,52 \$ | 0,52 \$ | 0,52 \$ | 0,46 \$ | 0,46 \$ | 0,43 \$ | 0,43 \$ | 0,40 \$ |
| Valeur comptable par action | 27,49 | 27,81 | 27,78 | 26,80 | 26,38 | 26,73 | 26,59 | 26,66 |
| Cours de l'action ordinaire – Haut (5) | 63,77 | 61,88 | 65,64 | 65,90 | 65,00 | 61,64 | 59,91 | 59,86 |
| Bas (5) | 58,94 | 58,04 | 60,56 | 60,26 | 57,50 | 56,75 | 53,26 | 53,91 |
| À la clôture | 63,40 | 61,50 | 60,95 | 63,19 | 63,48 | 58,90 | 59,80 | 55,30 |
| Rendement des actions | 3,4 % | 3,5 % | 3,3 % | 2,9 % | 3,0 % | 2,9 % | 3,0 % | 2,8 % |
| Ratio de distribution | 68 % | 44 % | 44 % | 38 % | 38 % | 37 % | 43 % | 36 % |

(1) Le bénéfice par action de l'exercice ne correspond pas nécessairement au total des trimestres.

(2) Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage de la moyenne de l'actif.

(3) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(4) Calculé selon les lignes directrices du surintendant des institutions financières Canada et l'information financière préparée conformément aux PCGR du Canada.

(5) Cours intrajournaliers – haut et bas.

Revue financière

> Selon les PCGR du Canada

| | | | | | | | |
|-----|---|-----|---|-----|--|-----|--|
| 24A | Vue générale des résultats financiers | 42A | Priorité financière : croissance et diversification des revenus | 57A | Gestion du risque | 71A | Facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs |
| 26A | Conventions comptables cruciales et estimations | 46A | Priorité financière : contrôle des coûts | 62A | Priorité financière : gestion du bilan et du capital | 73A | Comparaison des exercices 2003 et 2002 |
| 29A | Résultats par secteur d'exploitation | 48A | Priorité financière : excellence de la qualité du crédit | 65A | Gestion de l'actif et du passif | | |
| | | | | 68A | Arrangements hors bilan | | |

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, comprises dans le présent rapport annuel, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Ces déclarations prospectives comprennent notamment des déclarations relatives à nos objectifs pour 2005 et à moyen et à long terme et des stratégies élaborées afin d'atteindre ces objectifs, de même que des déclarations relatives à nos opinions, projets, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions. Les mots « peuvent », « pourraient », « devraient », « soupçonner », « perspectives », « croire », « projeter », « prévoir », « estimer », « s'attendre », « se proposer » et l'emploi du conditionnel ainsi que les mots et expressions semblables visent à dénoter des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des incertitudes et des risques intrinsèques, généraux et bien précis, et il est possible que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se matérialisent pas. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs importants. Ces facteurs comprennent notamment la solidité des économies canadienne et américaine et la solidité des économies des autres pays où nous exerçons nos activités; l'incidence des fluctuations des devises, notamment le dollar canadien par rapport au dollar américain; l'incidence des modifications de la politique monétaire, notamment les modifications des politiques relatives aux taux d'intérêt de la Banque du Canada et du Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis; les

effets de la concurrence dans les marchés où nous exerçons nos activités; l'incidence des modifications apportées aux lois et règlements qui régissent les services financiers (notamment les services bancaires, les assurances et les valeurs mobilières) et leur application; les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire et les procédures judiciaires; notre capacité d'obtenir des informations exactes et complètes de nos clients ou contreparties ou en leur nom; notre capacité de réaligner avec succès nos secteurs d'exploitation; notre capacité de mener à bien des acquisitions stratégiques et d'intégrer les acquisitions avec succès; les conventions et méthodes comptables que nous utilisons aux fins de la présentation de notre situation financière; les risques opérationnels et ceux liés à l'infrastructure; ainsi que d'autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs, notamment les modifications apportées aux politiques commerciales; la mise au point et le lancement, au moment opportun, de nouveaux produits et services; les modifications apportées à la législation fiscale; les changements technologiques; les changements imprévus dans les dépenses et les habitudes d'épargne des consommateurs; l'incidence possible, sur nos activités, de conflits internationaux et d'autres faits nouveaux, y compris ceux liés à la guerre contre le terrorisme et la mesure dans laquelle nous prévoyons les risques inhérents aux facteurs qui précèdent et réussissons à les gérer.

Nous informons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Les personnes, et notamment les investisseurs, qui se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions relatives à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres faits et incertitudes. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

> RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion, qui porte sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation, a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer les changements importants survenus dans notre situation financière et nos résultats d'exploitation pour les 12 mois terminés le 31 octobre 2004, par rapport aux 12 mois terminés les 31 octobre 2003 et 2002. Les états financiers consolidés dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada sont présentés aux pages 74A à 114A.

La date de clôture de notre exercice est le 31 octobre. Le présent rapport de gestion est daté du 20 décembre 2004. Sauf mention contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

Des renseignements supplémentaires sur la Banque Royale du Canada, y compris notre notice annuelle 2004, peuvent être obtenus gratuitement sur notre site Web (*rbc.com*), sur le site Web des autorités canadiennes en matière de valeurs mobilières (*sedar.com*), ou au moyen d'EDGAR, sur le site Web de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (*sec.gov*).

Vue générale de nos activités

La Banque Royale du Canada est un groupe de services financiers globaux diversifiés et l'un des principaux prestataires de services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de services de placements et de fiducie, de services d'assurances, de services à la grande entreprise et de banque d'investissement, de services bancaires en ligne et de services fondés sur les opérations y compris les services de garde. La Banque Royale du Canada exerce ses activités sous la marque RBC Groupe Financier, et ses cinq secteurs d'exploitation à la clôture de l'exercice terminé le 31 octobre 2004 étaient les suivants : RBC Banque (services bancaires aux particuliers et aux entreprises), RBC Investissements (gestion de patrimoine), RBC Assurances (assurance), RBC Marchés des Capitaux (grande entreprise et banque d'investissement), et RBC Services Internationaux (garde de titres et traitement des opérations). La Banque Royale du Canada sert plus de 12 millions de particuliers, d'entreprises et de clients du secteur public partout au monde, dans des bureaux répartis dans quelque 30 pays.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, nous avons réaligné notre structure organisationnelle, nos ressources et nos processus afin de mieux servir nos clients et d'accroître l'efficacité de tous nos secteurs d'exploitation, de trouver de nouveaux moyens de générer une croissance plus forte des revenus, ainsi que de rationaliser notre entreprise et nos processus de manière à accélérer la prise de décisions et leur mise en œuvre et d'améliorer la productivité. Dans le cadre du réalignement, nous avons réorganisé nos cinq secteurs d'exploitation en trois secteurs structurés en fonction des besoins des clients et des zones géographiques : (1) le secteur

particuliers et entreprises – Canada, qui comprend nos plateformes canadiennes de services bancaires et de placements, en plus des activités internationales d'assurances qui comprennent les activités d'assurances au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde; (2) le secteur États-Unis et international, qui comprend les services bancaires et de placements aux États-Unis, les services bancaires et de courtage aux Antilles, et les services de gestion privée globale à l'échelle internationale; (3) le secteur marchés mondiaux des capitaux, qui comprend les services bancaires pour les grandes entreprises, lesquels sont offerts aux grandes entreprises clientes ainsi qu'aux clients commerciaux de grande envergure.

Nous avons décidé d'intégrer toutes nos ressources en matière de systèmes d'information et d'exploitation et de créer un groupe Technologie et exploitation mondiales. Au quatrième trimestre, nous avons supprimé un certain nombre de postes de cadres de direction et de cadres supérieurs, nous avons commencé à rationaliser nos ressources, et nous avons pris des mesures afin de fermer les bureaux excédentaires. Nous prévoyons que la plupart des activités restantes visant à réduire l'effectif et les frais d'occupation seront menées à terme en 2005. Les résultats découlant des initiatives plus complexes liées à la technologie devraient se concrétiser en 2006 et en 2007.

Nous commencerons à présenter nos résultats financiers en fonction de notre nouvelle structure au premier trimestre de 2005. Nous estimons que ce réalignement nous permettra d'améliorer nos résultats au chapitre du contrôle des charges et de la croissance des revenus au Canada et aux États-Unis, et nous avons par conséquent établi des objectifs financiers plus audacieux à cet égard pour 2005.

Pour la plus grande partie de 2005, nous prévoyons des taux d'intérêt stables au Canada et une hausse des taux aux États-Unis. Nous nous attendons à ce que la croissance économique aux États-Unis s'établisse à environ 3,7 % en 2005, comparativement à environ 4,4 % en 2004. Au Canada, la croissance devrait augmenter un peu à environ 3 %, par rapport à une croissance estimative de 2,7 % en 2004. Dans l'ensemble, l'économie à l'échelle mondiale se caractérise par une croissance moindre et plus durable, suivie d'une expansion solide. Cela devrait avoir une incidence favorable sur la croissance de nos prêts, de nos dépôts et de nos revenus, ainsi que sur le rendement de notre portefeuille de prêts. L'équivalent en dollars canadiens de nos revenus, de nos charges et de notre bénéfice net de 2004 libellés en dollars américains a diminué par rapport à 2003, en raison de la faiblesse du dollar américain. L'appréciation continue du dollar canadien par rapport au dollar américain se traduira par une baisse de la valeur de conversion de nos revenus, de nos charges et de notre bénéfice libellés en dollars américains en 2005, comparativement à 2004.

VUE GÉNÉRALE DES RÉSULTATS FINANCIERS

Comme l'indique le tableau ci-dessous, le bénéfice net en 2004 a reculé de 188 millions de dollars ou 6 % comparativement à 2003. Ce résultat reflète principalement une hausse de 700 millions de dollars des frais autres que d'intérêt (qui comprennent une augmentation de 406 millions au titre des charges liées aux ressources humaines ainsi que les coûts de règlement liés au litige avec Cooperative Centrale Raiffeisen-Boerenleenbank (Rabobank) au premier trimestre), les charges de 192 millions liées au réalignement de

l'entreprise, les charges de 130 millions pour perte de valeur de l'écart d'acquisition, ainsi que la diminution de 55 millions de la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains découlant de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. Ces facteurs ont largement contrebalancé les avantages liés à la hausse des revenus de 703 millions de dollars, au recul de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 375 millions, et à la baisse de la charge d'impôts.

Tableau 1 Sommaire financier

| (en millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages) | 2004 | 2003 | 2002 | 2004 sur 2003 Augmentation (diminution) | |
|---|-----------|-----------|-----------|--|-----------|
| Total des revenus | 18 121 \$ | 17 418 \$ | 17 255 \$ | 703 \$ | 4 % |
| Frais autres que d'intérêt | 11 109 | 10 409 | 10 420 | 700 | 7 |
| Charges liées au réalignement de l'entreprise | 192 | – | – | 192 | n.s. |
| Perte de valeur de l'écart d'acquisition | 130 | – | – | 130 | n.s. |
| Provision pour (recouvrement de) pertes sur créances | | | | | |
| Provisions spécifiques | 521 | 721 | 1 065 | (200) | (28) |
| Provision générale | (175) | – | – | (175) | n.s. |
| Bénéfice net | 2 817 | 3 005 | 2 762 | (188) | (6) |
| Bénéfice par action – dilué | 4,23 | 4,39 | 3,93 | (0,16) | (4) |
| Rendement des capitaux propres | 15,6 % | 16,7 % | 15,8 % | | (110)p.b. |
| Ratio du capital de première catégorie (1) | 8,9 % | 9,7 % | 9,3 % | | (80)p.b. |
| Ratio du capital total (1) | 12,4 % | 12,8 % | 12,7 % | | (40)p.b. |

(1) Calculé selon les lignes directrices fournies par le surintendant des institutions financières Canada et l'information financière préparée en vertu des PCGR du Canada.
n.s. non significatif

Le bénéfice dilué par action s'est établi à 4,23 \$, en baisse de 0,16 \$ ou 4 % par rapport à l'an dernier. Cette baisse s'est produite malgré la hausse de 0,09 \$ découlant de la diminution de 2 % du nombre moyen d'actions en circulation en 2004, qui a été neutralisée par un recul de 0,08 \$ imputable à l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

L'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain s'est établie à 9 %, soit une moyenne de 0,762 \$ US en 2004 comparativement à une moyenne de 0,697 \$ US en 2003. Cela a entraîné une réduction de nos revenus, de nos charges et de notre bénéfice net de 550 millions de dollars, de 345 millions et de 55 millions, respectivement, par rapport à 2003. Les fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises autres que le dollar américain ont eu peu d'incidence sur la variation de notre bénéfice par rapport à l'an dernier.

Un certain nombre de facteurs ont influé sur nos résultats de 2004. Les faibles taux d'intérêt et les pressions concurrentielles sur les prix, qui ont entraîné la compression des écarts liés aux dépôts et aux prêts hypothécaires

résidentiels, ainsi que l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain comparativement à l'an dernier, ont eu une incidence défavorable sur les revenus. Toutefois, la croissance des prêts et des dépôts s'est avérée solide en raison de nos activités de commercialisation continues et du lancement de produits et services, ainsi que du redressement des marchés financiers. En ce qui concerne les charges, nous avons enregistré une croissance des charges liées aux ressources humaines (principalement l'augmentation des coûts relatifs aux avantages sociaux et des frais au titre de la rémunération variable découlant de la hausse des revenus), ainsi que des coûts de règlement liés au litige avec Rabobank, déduction faite d'une réduction connexe des charges liées à la rémunération. L'amélioration continue de l'environnement du crédit et la réussite des efforts de recouvrement ont donné lieu à une baisse des prêts douteux et de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

En raison du réalignement de l'entreprise dont il est fait mention ci-dessus, nous avons constaté les charges suivantes :

| Charges liées au réalignement de l'entreprise | | | | | | |
|---|----------------------------|--------------------------|----------------|-------------------|-----------------------------------|-------------------|
| (en millions de dollars canadiens) | Charges liées aux employés | Charges liées aux locaux | Autres charges | Total des charges | Impôts sur les bénéfices connexes | Total des charges |
| RBC Banque | 62 \$ | 13 \$ | — \$ | 75 \$ | 26 \$ | 49 \$ |
| RBC Investissements | 17 | — | — | 17 | 6 | 11 |
| RBC Assurances | 8 | — | — | 8 | 3 | 5 |
| RBC Marchés des Capitaux | 25 | — | — | 25 | 9 | 16 |
| RBC Services Internationaux | 3 | — | — | 3 | 1 | 2 |
| Autres | 51 | — | 13 | 64 | 22 | 42 |
| Total | 166 \$ | 13 \$ | 13 \$ | 192 \$ | 67 \$ | 125 \$ |

Nous avons supprimé un certain nombre de postes de cadres de direction et de cadres supérieurs, nous avons commencé à rationaliser nos ressources, et nous avons pris des mesures afin de fermer les bureaux excédentaires. Nous avons constaté des charges de 192 millions de dollars liées au réalignement de l'entreprise, soit 166 millions au titre des charges liées à l'effectif et 26 millions relativement aux charges liées aux locaux et aux autres charges, qui se composent entièrement d'honoraires. Les charges de 166 millions de dollars liées à l'effectif découlent de la suppression de 1 660 postes environ, dont la plupart sont des postes situés au siège social et des postes de soutien considérés comme excédentaires par suite du réalignement de nos cinq secteurs d'exploitation en trois nouveaux secteurs, et des activités continues de regroupement de nos plateformes en matière de technologie de l'information et d'exploitation. Des quelque 1 660 employés (principalement des membres de la haute direction et des cadres supérieurs) touchés par

la suppression de postes, environ 40 avaient été avisés de leur licenciement au 31 octobre 2004, et la plupart des autres postes devraient être supprimés en 2005. Nous sommes en voie de fermer 38 des 213 succursales de RBC Mortgage aux États-Unis et prévoyons fermer 9 autres succursales de RBC Mortgage et 10 des 275 succursales de RBC Centura en 2005. Bien que ces mesures aient réduit le bénéfice de l'exercice, nous estimons qu'elles nous permettront d'accroître notre rendement au cours des prochains exercices.

Au quatrième trimestre, concurrentement au test de dépréciation annuel de l'écart d'acquisition, nous avons annoncé le réalignement de notre entreprise. Ce test, qui se fonde sur un modèle de flux de trésorerie actualisés, nous a permis de déterminer que l'écart d'acquisition lié à RBC Mortgage avait subi une perte de valeur de 130 millions de dollars. Par conséquent, nous avons constaté une charge pour perte de valeur de l'écart d'acquisition de 130 millions de dollars.

Tableau 2 Résultats par secteur géographique

| (en millions de dollars canadiens) | 2004 | | | | 2003 | | | |
|---|-----------------|--------------|---------------|-----------------|-----------------|---------------|---------------|-----------------|
| | Canada | États-Unis | Autres pays | Total | Canada | États-Unis | Autres pays | Total |
| Revenu net d'intérêt | 5 183 \$ | 1 116 \$ | 394 \$ | 6 693 \$ | 5 128 \$ | 1 210 \$ | 258 \$ | 6 596 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | 6 121 | 3 699 | 1 608 | 11 428 | 5 426 | 3 537 | 1 859 | 10 822 |
| Total des revenus | 11 304 | 4 815 | 2 002 | 18 121 | 10 554 | 4 747 | 2 117 | 17 418 |
| Provision pour pertes sur créances | | | | | | | | |
| Provisions spécifiques | 417 | 126 | (22) | 521 | 527 | 108 | 86 | 721 |
| Provision générale | (74) | (65) | (36) | (175) | — | (2) | 2 | — |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | 909 | 872 | 343 | 2 124 | 669 | 543 | 484 | 1 696 |
| Frais autres que d'intérêt | 6 449 | 3 680 | 980 | 11 109 | 5 992 | 3 511 | 906 | 10 409 |
| Charges liées au réalignement de l'entreprise | 142 | 44 | 6 | 192 | — | — | — | — |
| Perte de valeur de l'écart d'acquisition | — | 130 | — | 130 | — | — | — | — |
| Charge d'impôts (1) | 1 306 | 12 | 85 | 1 403 | 1 316 | 216 | 55 | 1 587 |
| Bénéfice net | 2 155 \$ | 16 \$ | 646 \$ | 2 817 \$ | 2 050 \$ | 371 \$ | 584 \$ | 3 005 \$ |

(1) Comprend la part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales.

Le bénéfice net tiré des activités au Canada s'est établi à 2 155 millions de dollars, en hausse de 105 millions ou 5 % comparativement à 2003. Cette hausse est attribuable à la croissance des prêts et des dépôts de RBC Banque, qui s'est élevée à 9 % et à 6 %, respectivement, à l'augmentation notable de 169 millions de dollars ou de 14 % des revenus du Groupe canadien de gestion de patrimoine de RBC Investissements, à l'acquisition des activités canadiennes de Provident Life and Accident Insurance Company (UnumProvident) par RBC Assurances, ainsi qu'à la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, résultats qui ont été neutralisés en partie par la hausse des frais autres que d'intérêt (principalement les coûts liés aux avantages sociaux et les frais au titre de la rémunération variable), ainsi que par les charges de 142 millions de dollars liées au réalignement de l'entreprise qui ont été constatées au quatrième trimestre de 2004.

Le bénéfice net tiré des activités aux États-Unis s'est chiffré à 16 millions de dollars, en baisse de 355 millions ou 96 % par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse résulte principalement des coûts de règlement liés au litige avec Rabobank, des charges de 130 millions de dollars pour perte de valeur de l'écart d'acquisition, de la baisse des volumes de montage et des marges de RBC Mortgage, des rendements moindres du portefeuille de placements de RBC Centura, ainsi que des charges de 44 millions liées au réalignement de l'entreprise constatées au quatrième trimestre.

Le bénéfice net attribuable aux autres pays s'est chiffré à 646 millions de dollars en 2004, en hausse de 62 millions ou 11 % comparativement à 2003, résultat qui découle principalement d'un recouvrement de pertes sur créances de 58 millions, comparativement à une dotation à la provision pour pertes sur créances de 88 millions constatée en 2003.

Priorités financières

Croissance et diversification des revenus

Le total des revenus a progressé de 703 millions de dollars ou 4 %. Cette augmentation découle de la hausse des revenus tirés des activités d'assurance (lesquelles englobent désormais UnumProvident) et des revenus autres que de négociation (revenus tirés de fonds communs de placement, commissions de courtage de titres, commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils, et commissions de gestion de placements et de services de garde) tirés des activités sur les marchés financiers, ainsi que de la croissance solide des prêts et des dépôts. Ces facteurs ont largement contrebalancé la baisse de 550 millions de dollars des revenus imputable à l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, ainsi que le recul de 169 millions du total des revenus tirés des activités de négociation (qui sont compris dans le revenu net d'intérêt et dans les revenus autres que d'intérêt). Une analyse détaillée est présentée aux pages 42A à 45A.

Contrôle des coûts

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 700 millions de dollars ou 7 %, en raison principalement de l'accroissement des charges liées aux ressources humaines (principalement l'augmentation des coûts liés aux avantages sociaux et des frais au titre de la rémunération variable découlant de la hausse des revenus), ainsi que des coûts de règlement liés au litige avec Rabobank, déduction faite d'une réduction connexe des charges liées à la rémunération. L'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain a occasionné une baisse des frais autres que d'intérêt de 345 millions de dollars. Une analyse exhaustive est présentée aux pages 46A et 47A.

Excellence de la qualité du crédit

La dotation à la provision pour pertes sur créances a chuté de 375 millions de dollars ou 52 % en raison du nombre moins élevé de prêts douteux, de la contrepassation des provisions cumulatives spécifiques reflétant le règlement favorable d'un certain nombre de prêts douteux antérieurs, et de la contrepassation d'une tranche de 175 millions de la provision cumulative générale. Les prêts douteux ont diminué de 486 millions de dollars ou 28 % au cours de l'exercice, en raison de la réussite des efforts de recouvrement, qui ont fait en sorte que certains prêts douteux ont été remboursés, restructurés ou vendus, ainsi que de l'amélioration générale de l'environnement du crédit, laquelle s'est traduite par une réduction du nombre de nouveaux prêts douteux. Une analyse détaillée et des tableaux sont présentés aux pages 48A à 56A.

Gestion du bilan et du capital

Le total de l'actif se chiffrait à 429,2 milliards de dollars au 31 octobre 2004, en hausse de 26,2 milliards ou 6 % par rapport au 31 octobre 2003, reflétant des prêts et d'autres actifs plus élevés. Au 31 octobre 2004, selon les lignes directrices du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) et l'information financière établie conformément aux PCGR du Canada, notre ratio du capital de première catégorie s'établissait à 8,9 %, et notre ratio du capital total se chiffrait à 12,4 %. Ces deux ratios ont dépassé les objectifs à moyen terme (de trois à cinq ans) que nous nous sommes fixés, soit 8 % à 8,5 % pour le capital de première catégorie et 11 % à 12 % pour le capital total. De plus amples détails sont présentés aux pages 62A à 64A.

Perspectives

Nous visons une croissance du bénéfice par action de 20 % ou plus et un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 18 % à 20 % pour l'exercice 2005, car nous prévoyons une amélioration de la croissance des revenus et du contrôle des charges, de meilleurs résultats liés à nos activités aux États-Unis, ainsi que le maintien d'une économie solide au Canada en 2005.

CONVENTIONS COMPTABLES CRUCIALES ET ESTIMATIONS

Mise en application des conventions comptables cruciales et des estimations

Nos principales conventions comptables sont présentées à la note 1 des états financiers consolidés, aux pages 79A à 84A. Certaines de ces conventions, ainsi que les estimations faites par la direction aux fins de l'application des dites conventions, constituent des conventions comptables cruciales, car elles font en sorte que nous sommes tenus d'exercer des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont de par leur nature incertaines, et il est probable que des montants considérablement différents seront présentés dans des conditions différentes ou selon des hypothèses différentes. Nos conventions comptables cruciales et nos estimations concernent la provision cumulative pour pertes sur créances, la juste valeur de certains instruments financiers, les opérations de titrisation et les régimes de retraite. Elles ont été examinées et approuvées par notre Comité de vérification, en collaboration avec la direction, dans le cadre du processus d'examen et d'approbation de nos principales conventions comptables et estimations.

Provision cumulative pour pertes sur créances

La provision cumulative pour pertes sur créances reflète l'estimation de la direction eu égard à l'existence de pertes probables au titre de notre portefeuille de prêts, y compris les prêts, les acceptations, les lettres de crédit et les engagements non provisionnés, à la date du bilan. Elle se compose de trois éléments distincts : une provision cumulative spécifique attribuée, une provision cumulative générale attribuée, et une provision cumulative générale non attribuée. Chacun de ces éléments permet d'absorber les pertes subies au titre du portefeuille. La provision cumulative spécifique attribuée fait l'objet de calculs réguliers basés sur l'établissement et le calcul, par la direction, des pertes liées aux comptes à intérêts non comptabilisés. Le calcul des provisions cumulatives générales (attribuées et non attribuées), qui a lieu chaque trimestre, se fonde sur l'évaluation par la direction des pertes probables liées au reste du portefeuille.

Le processus qui sert à calculer les provisions cumulatives consiste notamment à effectuer des évaluations quantitatives et qualitatives au moyen d'informations actuelles et historiques sur les créances. Il nécessite la

formulation de certaines hypothèses et de certains jugements, y compris : (i) l'évaluation du classement des prêts à titre de prêts à intérêts non comptabilisés ou des cotes de crédit liées aux prêts; (ii) l'estimation des flux de trésorerie et de la valeur des biens affectés en garantie; (iii) l'établissement de taux de défaillance et de pertes basés sur les données historiques et sur les données de l'industrie; (iv) l'ajustement des taux de pertes et des paramètres en fonction de la pertinence de l'expérience en matière de pertes, compte tenu des changements apportés aux stratégies, aux processus et aux politiques en matière de crédit; (v) l'évaluation de la qualité actuelle du crédit du portefeuille selon les tendances en matière de mesure du crédit ayant trait aux prêts douteux, aux radiations et aux recouvrements, ainsi que la composition du portefeuille et la concentration du crédit; (vi) l'établissement de la position actuelle relativement au cycle économique et au cycle de crédit. Des modifications de ces hypothèses ou le recours à d'autres jugements raisonnables pourraient avoir une incidence importante sur le niveau de la provision cumulative et sur le bénéfice net.

Provisions cumulatives spécifiques

Les provisions cumulatives spécifiques servent à absorber les pertes probables sur les prêts douteux. Un prêt est considéré être douteux lorsque la direction juge qu'il n'y a plus aucune assurance raisonnable que tous les paiements d'intérêts et de capital seront effectués conformément au contrat de prêt.

En ce qui concerne les prêts aux grandes entreprises et aux gouvernements, qui font l'objet d'une surveillance régulière, un prêt est considéré comme un prêt douteux selon notre évaluation de la situation financière générale de l'emprunteur, de ses ressources disponibles et de sa propension à effectuer les paiements lorsqu'ils deviennent exigibles. Les provisions cumulatives spécifiques sont établies pour chaque compte individuel considéré comme douteux, selon le jugement de la direction quant à la réalisation des flux de trésorerie futurs, y compris les montants que l'on peut raisonnablement s'attendre à recevoir de l'emprunteur ou de garants financièrement responsables, ou par suite de la réalisation d'une sûreté réelle. Les coûts de recouvrement estimatifs sont déduits des montants que l'on s'attend à récupérer, et ces montants sont actualisés au taux d'intérêt effectif de l'obligation.

Dans le cas des portefeuilles de prêts homogènes (prêts à la consommation et aux petites et moyennes entreprises), et exception faite des pertes au titre des cartes de crédit, qui sont directement radiées lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours, un prêt est considéré comme un prêt douteux lorsqu'il est en souffrance depuis 90 jours, soit la période de défaillance généralement prévue par le contrat. L'estimation des provisions cumulatives spécifiques liées à ces comptes se fonde sur une formule qui consiste à appliquer un ratio de radiations nettes propre à un produit aux montants des prêts douteux connexes. Le ratio de radiations nettes se base sur l'expérience en matière de pertes, ajustée pour tenir compte du jugement de la direction quant aux tendances récentes en matière de qualité du crédit, notamment le taux de défaillance, la gravité de la perte et la composition du portefeuille.

Provision cumulative générale attribuée

La provision cumulative générale attribuée sert à absorber les pertes prévues au titre des comptes du portefeuille de prêts qui n'ont pas encore été classés comme des comptes douteux. L'estimation de ces pertes se base sur un certain nombre d'hypothèses, notamment (i) le niveau des prêts douteux non désignés, compte tenu des conditions économiques et de marché actuelles; (ii) le moment auquel les pertes sont réalisées; (iii) le montant engagé qui sera utilisé lorsque le compte sera classé comme un compte douteux; (iv) le degré de la perte. Afin de déterminer le niveau approprié de la provision cumulative générale attribuée, la direction a recours à divers modèles statistiques axés sur les taux de perte historiques et sur des paramètres, de manière à estimer une fourchette de pertes probables au cours d'un cycle économique. La direction tient ensuite compte des modifications apportées aux processus d'octroi de crédit, y compris la souscription, l'établissement des limites et le processus lié aux comptes problèmes, afin d'ajuster l'expérience en matière de pertes pour qu'elle reflète davantage l'environnement actuel. Par ailleurs, les informations sur le crédit, y compris la composition du portefeuille, les tendances en matière de qualité du crédit ainsi que les informations d'ordre économique, commercial et industriel sont évaluées pour déterminer le niveau approprié de la provision cumulative. Ce niveau est ensuite comparé à d'autres étalons pertinents afin d'assurer l'uniformité et le caractère raisonnable des hypothèses et du niveau de la provision cumulative.

Dans le cas des prêts aux grandes entreprises et aux gouvernements, l'estimation du niveau de la provision cumulative générale attribuée se fonde sur le jugement de la direction quant aux conditions économiques et de marché, à l'expérience en matière de pertes et aux pertes prévues, à l'incidence des modifications de politiques, ainsi qu'à d'autres facteurs pertinents. L'établissement de la fourchette de pertes consiste à appliquer un certain nombre de paramètres liés aux obligations engagées. Les principaux paramètres utilisés sont la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et le montant utilisé au moment de la défaillance. Les probabilités de défaillance sont établies en fonction du type d'emprunteur et de la cote de crédit de ce dernier. Les pertes en cas de défaillance se fondent en grande partie sur la structure transactionnelle et sur le type de client, et les montants utilisés au moment de la défaillance sont appliqués en fonction de la cote de crédit. Ces paramètres se fondent sur l'expérience à long terme en matière de pertes (évolution des défaillances, gravité des pertes et risque auquel nous sommes exposés lorsqu'une défaillance se produit). Ils sont étayés par des études externes ainsi que par des initiatives au sein de l'industrie, et ils sont mis à jour régulièrement. Cette démarche nous permet de générer une fourchette de pertes probables au cours d'un cycle économique, ainsi qu'une « perte prévue » moyenne. L'un des principaux facteurs relatifs au jugement qui influe sur l'estimation des pertes de ce portefeuille est l'application du cadre interne d'établissement de cotes de crédit, lequel se base sur nos évaluations quantitatives et qualitatives de la situation financière de l'emprunteur afin d'y attribuer une cote de crédit interne semblable à celles utilisées par les agences de cotation externes. Étant donné que le taux de volatilité lié au portefeuille des prêts aux grandes entreprises et aux gouvernements est très élevé, la direction tient également compte de la concentration du risque lié aux sociétés individuelles et au secteur pour évaluer la pertinence du niveau de la provision cumulative. Toute modification importante des paramètres ou des hypothèses dont il est fait mention ci-dessus aura une incidence sur la fourchette de pertes sur créances prévues et pourrait par le fait même influencer sur le niveau de la provision cumulative générale attribuée.

En ce qui concerne les prêts homogènes, y compris les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts sur cartes de crédit ainsi que les prêts aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, des pertes probables sont estimées relativement à chaque portefeuille. L'expérience à long terme en matière de radiations nettes est prise en compte relativement aux prêts en souffrance afin de déterminer une fourchette de pertes probables au cours d'un cycle économique. La direction considère ensuite les tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, les conditions économiques et de marché, l'incidence des modifications des politiques et des processus, ainsi que d'autres facteurs pour déterminer le niveau de la provision cumulative générale attribuée.

Provision cumulative générale non attribuée

La provision cumulative générale non attribuée reflète l'évaluation par la direction du caractère adéquat de la provision cumulative. Cette évaluation comprend : (i) une estimation des pertes sur créances probables qui ne sont pas visées par les provisions cumulatives spécifiques et par la provision cumulative générale, en raison de restrictions et de toute imprécision inhérentes aux méthodes d'établissement des provisions cumulatives attribuées; (ii) un étalonnage de points de référence internes et externes.

Selon les procédures dont il est fait mention ci-dessus, la direction estime que le total de la provision cumulative pour pertes sur créances, à savoir 1 714 millions de dollars, est suffisant pour absorber les pertes sur créances estimatives encourues par le portefeuille de prêts au 31 octobre 2004. Ce montant inclut une tranche de 70 millions de dollars au titre de lettres de crédit et d'engagements non provisionnés, classée dans les autres passifs. La réduction de 450 millions de dollars sur 12 mois reflète l'amélioration générale de la qualité du crédit du portefeuille, ainsi que notre exposition réduite aux secteurs posant des problèmes.

Juste valeur des instruments financiers

Conformément aux PCGR du Canada, nous inscrivons certains instruments financiers à la juste valeur dans notre bilan. Ces instruments financiers comprennent les titres détenus dans notre portefeuille de négociation, des engagements afférents à des titres vendus à découvert, et des instruments dérivés (à l'exception des produits dérivés détenus à des fins autres que de négociation qui font l'objet d'une comptabilité de couverture). Au 31 octobre 2004, environ 128 milliards de dollars de nos actifs financiers et 67 milliards de nos passifs financiers étaient inscrits à la juste valeur. Par juste valeur, on entend le montant pour lequel un instrument pourrait être acheté ou vendu dans le cadre d'une opération effectuée par deux parties consentantes, autre qu'une vente forcée ou une liquidation.

Les justes valeurs de la plupart des instruments financiers de nos portefeuilles sont déterminées en fonction des cours du marché, car ils attestent le mieux de la juste valeur des titres. La note 23, aux pages 107A à 109A, présente l'information comptable relative à la juste valeur estimative de tous nos instruments financiers au 31 octobre 2004.

Si un cours du marché n'est pas disponible, nous utilisons des modèles d'évaluation financière internes et externes pour déterminer la juste valeur. Une provision est constituée lorsque nous estimons possible que le montant réalisé à la vente sera inférieur à la juste valeur estimative, en raison d'une liquidité insuffisante à court terme. Nous constituons aussi une provision au titre du risque lié aux modèles, découlant du fait qu'il peut arriver que la valeur estimative ne reflète pas la valeur réelle en raison de certaines conditions du marché entraînant un stress. Ces provisions reflètent les divers jugements exercés par la direction en fonction de recherches et d'analyses quantitatives.

La plupart de nos portefeuilles de négociation et de nos engagements afférents à des titres vendus à découvert comportent ou concernent des titres de créance et des titres de participation activement négociés, qui sont inscrits à la juste valeur en fonction des cours du marché disponibles. Dans les cas où aucun cours du marché n'est disponible pour un titre donné, le cours du marché d'un titre doté de caractéristiques et d'un profil de risque semblables sert à estimer la juste valeur du titre non coté.

Dans le cas des instruments dérivés, nous déterminons la juste valeur au moyen de diverses méthodes incluant les cours du marché, les valeurs de marché d'instruments analogues, la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs, ainsi que d'autres modèles internes ou externes d'établissement des prix. Étant donné que peu d'instruments dérivés sur le marché hors cote sont activement cotés, nous nous basons principalement sur des modèles internes d'établissement des prix ainsi que sur des modèles standards du secteur, tels que le modèle de Black et Scholes, pour déterminer la juste valeur. Pour déterminer les hypothèses qui sous-tendent nos modèles d'établissement des prix, nous nous basons principalement sur des facteurs de marché externes facilement observables tels que les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux monétaires, ainsi que la volatilité des prix et des taux. Toutefois, pour évaluer certains instruments dérivés, nous nous appuyons sur d'importants facteurs de marché non observables tels que les corrélations entre les défaillances. Ces facteurs font l'objet d'un nombre considérablement plus élevé d'analyses quantitatives et de jugements par la direction. Les gains et les pertes non réalisés au moment de la mise en place sont reportés et constatés sur la durée du contrat, à moins que la juste valeur de l'instrument dérivé au moment de la mise en place ne soit étayée par les cours du marché, par d'autres opérations boursières ou par des facteurs de marché observables. De plus amples renseignements sur nos instruments dérivés sont fournis à la note 21, aux pages 104A à 106A.

Le tableau ci-après illustre nos principaux actifs et passifs financiers au 31 octobre 2004, pour chaque méthode d'évaluation :

Actifs et passifs inscrits à la juste valeur selon chaque méthode d'évaluation

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Actifs financiers | | Passifs financiers | |
|---|-----------------------|-----------|---|-----------|
| | Titres de négociation | Dérivés | Engagements afférents aux titres vendus à découvert | Dérivés |
| Juste valeur | 89 322 \$ | 38 729 \$ | 25 005 \$ | 42 103 \$ |
| Fondée sur | | | | |
| Cours du marché | 87 % | – % | 93 % | – % |
| Modèles d'établissement des prix comportant d'importants paramètres de marché observables | 13 | 99 | 7 | 100 |
| Modèles d'établissement des prix comportant d'importants paramètres de marché non observables | – | 1 | – | – |
| | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % |

Les méthodes, modèles et hypothèses utilisés aux fins de l'établissement des prix et de l'évaluation de ces actifs et passifs financiers sont subjectifs, et la direction doit exercer divers jugements à leur égard. L'utilisation de divers modèles et de diverses méthodes et hypothèses pourrait donner lieu à des justes valeurs et à des résultats financiers considérablement différents. Afin d'atténuer ce risque, tous les modèles d'évaluation financière importants sont approuvés par notre unité fonctionnelle de gestion des risques, laquelle ne participe pas aux activités de négociation des actifs et des passifs, son mandat visant à fournir un point de vue indépendant. Les modèles d'évaluation financière internes que nous utilisons à des fins comptables font l'objet de contrôles rigoureux et de révisions régulières, et ils sont approuvés par notre unité fonctionnelle de gestion des risques. De plus, le BSIF procède à un examen sélectif de nos modèles fondé sur le profil de risque de l'entreprise, afin d'assurer le caractère adéquat des modèles et la validité des hypothèses qu'utilise la direction. De plus amples détails sur la sensibilité des instruments financiers utilisés aux fins des activités de négociation et des activités autres que de négociation, respectivement, sont présentés à la rubrique Gestion du risque, aux pages 57A à 61A, ainsi qu'à la rubrique Gestion de l'actif et du passif, aux pages 65A à 71A.

Comme il est mentionné à la note 1, à la page 79A, les variations de la juste valeur des titres du compte de négociation et des engagements afférents aux titres vendus à découvert sont portées aux revenus autres que d'intérêt à titre de revenus tirés des activités de négociation.

La variation de la juste valeur de nos produits dérivés détenus à des fins de négociation et à des fins autres que de négociation qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt. Pour de plus amples détails à ce sujet, se reporter à la note 1, aux pages 80A et 81A.

Opérations de titrisation

Nous procédons périodiquement à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels, de créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires commerciaux en vendant ceux-ci à des entités ad hoc ou à des fiduciaires qui émettent des titres aux investisseurs. L'une des principales décisions comptables aux fins de la titrisation de nos prêts consiste à déterminer si la cession des prêts satisfait aux critères établis pour que ladite cession soit considérée comme une vente et, si tel est le cas, pour évaluer les droits que nous avons conservés dans les prêts titrisés. Une vente peut être constatée si nous recevons une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire dans les prêts cédés, si ces derniers sont isolés juridiquement de nos créanciers, si le cessionnaire est capable de vendre ou de garantir les prêts cédés, et si nous ne conservons pas le contrôle effectif sur les prêts cédés au moyen

d'une convention de rachat ou n'avons pas le pouvoir de faire retourner les prêts. Lorsque nous titrisons des prêts et que nous conservons un droit dans lesdits prêts, nous devons exercer un jugement pour déterminer si les prêts ont été isolés juridiquement. Le cas échéant, nous obtenons un avis juridique afin de déterminer si les prêts cédés sont isolés juridiquement. Dans bien des cas, nous conservons des droits dans des prêts titrisés tels que des coupons détachés, des droits de gestion, ou des comptes de réserve. Lorsqu'aucun cours du marché n'est disponible, l'évaluation des droits conservés sur les actifs vendus se fonde sur notre meilleure estimation de plusieurs hypothèses clés, telles que le taux de remboursement des prêts cédés, la marge excédentaire, les pertes sur créances prévues et le taux d'actualisation. La juste valeur de ces droits conservés calculée au moyen de ces hypothèses influe sur le gain ou la perte qui est constaté au titre de la vente des prêts. La note 7, aux pages 89A et 90A, fournit des informations sur les volumes de titrisation de nos prêts ainsi que sur le gain ou la perte constaté à la vente, de même qu'une analyse de sensibilité des principales hypothèses utilisées pour évaluer les droits que nous avons conservés. Une autre décision comptable clé consiste à déterminer si nous sommes tenus de consolider l'entité ad hoc utilisée aux fins de la titrisation et de la vente de nos prêts. Nous avons conclu qu'aucune des entités ad hoc que nous utilisons pour titriser nos actifs financiers ne doit être consolidée.

Régimes de retraite

Nous offrons un certain nombre de régimes à prestations ou à cotisations déterminées qui fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs au départ à la retraite aux employés admissibles. Ces régimes comprennent les régimes de retraite prévus par la loi, les régimes de retraite complémentaires, et les régimes d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires et d'assurance vie. Ces régimes de retraite fournissent des prestations établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite.

En raison de la nature à long terme de ces régimes, le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations constituées repose sur diverses hypothèses telles que les taux d'actualisation, les taux de rendement prévu des actifs, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de la santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite, ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. La direction formule ces hypothèses, et les actuaires procèdent à leur examen annuel. Tout écart entre les résultats réels et les résultats hypothétiques influera sur les montants de l'obligation et de la charge au titre des prestations constituées. Les hypothèses moyennes pondérées utilisées et la sensibilité des hypothèses clés sont présentées à la note 17, aux pages 98A et 99A.

RÉSULTATS PAR SECTEUR D'EXPLOITATION

Vue générale

Le tableau 3 ci-après illustre nos résultats par secteur d'exploitation pour l'exercice 2004. Les PCGR ne prescrivent pas une méthode donnée pour l'attribution des capitaux propres aux secteurs d'exploitation. Aux fins de la gestion et de la présentation de l'information, nous affectons les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires à nos secteurs d'exploitation (y compris le secteur Autres) selon des méthodes visant à mesurer les capitaux propres requis pour soutenir les risques liés aux activités de chaque secteur, comme il est mentionné à la rubrique Capital économique présentée à la page 58A. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en sus des montants requis pour soutenir les risques liés aux activités de nos cinq secteurs d'exploitation sont attribués au secteur Autres. Les méthodes utilisées pour attribuer les capitaux propres nécessitent la formulation d'un jugement par la direction; elles font de temps à autre l'objet de modifications appliquées prospectivement et elles ont une incidence sur d'autres mesures telles que celle du rendement des capitaux propres des secteurs d'exploitation. Par ailleurs, l'affectation des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue un processus dynamique, sur lequel les activités commerciales courantes, les volumes et l'environnement ont une incidence. D'autres sociétés peuvent utiliser des méthodes différentes pour l'attribution des capitaux propres à leurs secteurs.

La moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à RBC Banque et à RBC Marchés des Capitaux en 2004 a diminué par rapport à celle de l'an dernier. Cette diminution découle en partie de la réduction de la valeur de conversion des actifs libellés en dollars américains découlant de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. La diminution concernant RBC Banque est également imputable à la révision des taux de risque de crédit liés aux prêts aux particuliers, laquelle a réduit les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur et a été neutralisée en partie par les affectations liées à l'acquisition de Sterling Capital Mortgage Company (Sterling), le 30 septembre 2003, et à l'acquisition des activités de Provident Financial Group, Inc. situées en Floride conclue le 21 novembre 2003. La baisse concernant RBC Marchés des Capitaux reflète également l'amoindrissement du risque de crédit, et elle a été compensée en partie par la hausse des capitaux propres affectés à ce secteur en raison de l'accroissement du risque de marché. La moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à RBC Assurances a augmenté, en raison surtout de l'acquisition des activités canadiennes de Provident Life and Accident Insurance Company (UnumProvident), le 1^{er} mai 2004, et du premier exercice complet d'attribution de l'acquisition de Business Men's Assurance Company of America (BMA), le 1^{er} mai 2003. La moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à RBC Investissements a très peu varié, et la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à RBC Services Internationaux est demeurée inchangée.

Le bénéfice net de RBC Banque, qui a diminué de 17 %, a représenté 46 % du total du bénéfice net, résultat en baisse par rapport à 52 % l'an dernier. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 18,5 % comparativement à 21,0 % en 2003, résultat qui traduit la baisse du bénéfice. Une

analyse détaillée du rendement financier de RBC Banque est présentée aux pages 30A à 32A.

Le bénéfice net de RBC Investissements, qui a progressé de 20 % en 2004, a représenté 17 % du total de notre bénéfice net. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 18,5 %, soit une augmentation de 350 points de base. Une analyse détaillée des facteurs qui ont contribué à l'amélioration du bénéfice de RBC Investissements est présentée aux pages 33A et 34A.

Une tranche de 9 % de notre bénéfice net est attribuable à RBC Assurances, le bénéfice net de ce secteur ayant augmenté de 19 %. Le rendement des capitaux propres est demeuré élevé à 23,8 %. Une analyse détaillée du rendement financier de RBC Assurances est présentée aux pages 35A à 37A.

Le bénéfice net de RBC Marchés des Capitaux a connu une hausse de 23 % par rapport à l'an dernier et il a représenté 22 % du total de notre bénéfice net en 2004. Le rendement des capitaux propres a augmenté, passant de 13,0 % l'an dernier à 17,7 %. Une analyse du rendement financier de RBC Marchés des Capitaux est présentée aux pages 38A et 39A.

Le bénéfice de RBC Services Internationaux a progressé de 27 % et a représenté 8 % du total de notre bénéfice net. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 35,1 % en 2004, soit une augmentation de 760 points de base. Une analyse détaillée du rendement financier de RBC Services Internationaux est présentée aux pages 40A et 41A.

Le secteur Autres a subi une perte nette de 70 millions de dollars, comparativement à un bénéfice net de 133 millions en 2003. Ce recul est imputable à un certain nombre de facteurs pour lesquels une analyse détaillée est présentée à la page 41A.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, nous avons réaligné nos cinq secteurs d'exploitation et les avons réorganisés en trois secteurs structurés en fonction des besoins des clients et des zones géographiques : (i) le secteur particuliers et entreprises – Canada, qui comprend nos plateformes canadiennes de services bancaires et de placements ainsi que d'assurances à l'échelle internationale en plus des activités d'assurances au Canada, aux États-Unis et à l'échelle mondiale; (ii) le secteur États-Unis et international, qui comprend les services bancaires et de placements aux États-Unis, les services bancaires et de courtage aux Antilles, et les services de gestion privée globale à l'échelle internationale; (iii) le secteur marchés mondiaux des capitaux, qui comprend les services bancaires pour les grandes entreprises, lesquels sont offerts aux grandes entreprises clientes ainsi qu'aux clients commerciaux de grande envergure. Nous avons aussi décidé de regrouper toutes nos ressources en matière de systèmes d'information et d'exploitation et de créer un groupe Technologie et exploitation mondiales. Étant donné que la réorganisation a pris effet après la fin de l'exercice 2004, le présent rapport de gestion se base sur notre ancienne structure. De plus amples détails sur la réorganisation des cinq secteurs d'exploitation en fonction de la nouvelle structure sont présentés à la section Vue générale portant sur chaque secteur d'exploitation, dans les pages qui suivent. Nous commencerons à présenter nos résultats financiers selon la nouvelle structure au premier trimestre de 2005.

Tableau 3 Résultats par secteur d'exploitation

| | 2004 | | | | | | 2003 | |
|--|-----------------|---------------------|----------------|--------------------------|-----------------------------|----------------|-----------------|-----------------|
| (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages) | RBC Banque | RBC Investissements | RBC Assurances | RBC Marchés des Capitaux | RBC Services Internationaux | Autres (1) | Total | Total |
| Revenu net d'intérêt | 5 517 \$ | 429 \$ | – \$ | 679 \$ | 177 \$ | (109) \$ | 6 693 \$ | 6 596 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | 2 040 | 3 322 | 2 870 | 2 077 | 887 | 232 | 11 428 | 10 822 |
| Total des revenus | 7 557 | 3 751 | 2 870 | 2 756 | 1 064 | 123 | 18 121 | 17 418 |
| Provision pour pertes sur créances | | | | | | | | |
| Provisions spécifiques | 550 | 4 | – | 8 | (5) | (36) | 521 | 721 |
| Provision générale | (76) | – | – | (85) | (14) | – | (175) | – |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | – | – | 2 124 | – | – | – | 2 124 | 1 696 |
| Frais autres que d'intérêt | 4 840 | 3 014 | 487 | 2 017 | 738 | 13 | 11 109 | 10 409 |
| Charges liées au réalignement de l'entreprise | 75 | 17 | 8 | 25 | 3 | 64 | 192 | – |
| Perte de valeur de l'écart d'acquisition | 130 | – | – | – | – | – | 130 | – |
| Charge d'impôts | 730 | 226 | (5) | 164 | 118 | (1) | 1 232 | 1 460 |
| Part des actionnaires sans contrôle | 16 | – | – | 2 | – | 153 | 171 | 127 |
| Bénéfice net (perte nette) | 1 292 \$ | 490 \$ | 256 \$ | 625 \$ | 224 \$ | (70) \$ | 2 817 \$ | 3 005 \$ |
| Bénéfice net (perte nette) aux États-Unis | (179) | 118 | (6) | 87 | 8 | (12) | 16 | 371 |
| Bénéfice net | | | | | | | | |
| En pourcentage du total | 46 % | 17 % | 9 % | 22 % | 8 % | (2) % | 100 % | 100 % |
| Croissance par rapport à l'exercice précédent | (17) % | 20 % | 19 % | 23 % | 27 % | (153) % | (6) % | 9 % |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 18,5 % | 18,5 % | 23,8 % | 17,7 % | 35,1 % | (2,6) % | 15,6 % | 16,7 % |
| Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2) | 7 000 \$ | 2 600 \$ | 1 050 \$ | 3 500 \$ | 650 \$ | 3 000 \$ | 17 800 \$ | 17 550 \$ |

(1) Se rapporte à d'autres activités, lesquelles comprennent principalement la trésorerie générale, les groupes fonctionnels et le groupe de technologie de l'information.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Attribué aux secteurs comme il est mentionné ci-dessus.

RBC BANQUE

Vue générale

RBC Banque sert 11,5 millions de particuliers, de PME et de clients commerciaux du marché milieu de gamme au Canada, aux États-Unis, aux Antilles et aux Bahamas. Nos capacités de distribution multiples comprennent un réseau de succursales, de centres de services aux entreprises et d'autres unités de vente, des planificateurs financiers accrédités, des représentants hors succursales, des guichets automatiques et des services bancaires par téléphone et par Internet.

Grâce à notre vaste réseau de distribution et à notre collaboration avec d'autres secteurs RBC, nous offrons à nos clients des solutions personnalisées ainsi que des services de planification financière et des conseils financiers axés sur les événements marquants de la vie des clients et leurs préférences, au moyen d'une vaste gamme de produits et services financiers, qui comprend notamment des comptes de dépôt, des fonds d'investissement et des fonds communs de placement, des cartes de crédit et de débit, des prêts aux entreprises et aux particuliers, ainsi que des prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, la plupart des activités de RBC Banque au Canada ont été regroupées dans le nouveau secteur particuliers et entreprises – Canada, et les activités aux États-Unis, aux Antilles et aux Bahamas, dans le nouveau secteur États-Unis et international. Le nouveau secteur marchés mondiaux des capitaux servira les plus importants clients commerciaux auxquels RBC Banque offrait ses services.

Profil de l'industrie

Au Canada, les services bancaires aux particuliers et aux entreprises sont une industrie en pleine maturité que dominent les cinq principales banques canadiennes, bien que la concurrence soit intense et que la présence d'entreprises de services spécialisés s'accroisse dans des domaines tels que celui des cartes de crédit, des prêts hypothécaires et des dépôts. Le marché aux États-Unis est plus segmenté, et les marchés régionaux sont dans bien des cas marqués par une forte concurrence. Un grand nombre de banques en Amérique du Nord ont élargi leur champ d'activité afin d'offrir des produits de placement ainsi que des conseils financiers et des services de planification financière à des clients ciblés. Les facteurs de réussite essentiels incluent la prestation aux clients d'une expérience client supérieure et de produits concurrentiels, des processus de vente axés sur des revenus élevés, des pratiques de gestion rigoureuses des risques de crédit et des risques opérationnels, ainsi que le contrôle strict des charges.

Nos forces

- Marque bien établie au Canada pour des services bancaires de détail
- Solides capacités en matière de gestion des relations avec la clientèle ainsi que de segmentation de la clientèle, et force de vente spécialisée
- Gamme de produits et services et capacités de vente et de distribution nationales complètes au Canada par rapport à celles des entreprises de services spécialisés
- Parmi les banques canadiennes, taux de pénétration des ménages le plus élevé sur les marchés des services aux particuliers au Canada, et part de marché la plus importante au Canada en ce qui concerne le total des dépôts personnels et des fonds communs de placement, les prêts hypothécaires résidentiels, les dépôts des entreprises et le financement d'entreprises
- Présence en matière de services bancaires de détail aux États-Unis

Perspectives pour 2005

La conjoncture économique au Canada et aux États-Unis, l'incidence des taux d'intérêt sur la demande pour des prêts à la consommation et aux entreprises, les marges nettes d'intérêt, les tendances en matière de qualité du crédit, ainsi que les taux de change et plus particulièrement la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien, influent sur les résultats que génèrent nos activités.

Au Canada, nous prévoyons des taux d'intérêt stables pour presque tout l'exercice 2005 et nous nous attendons par conséquent à une certaine compression des écarts liés aux dépôts. Cependant, une croissance raisonnable de l'économie et une augmentation connexe des prêts devraient avoir une incidence générale favorable au chapitre des revenus tirés de nos services à la consommation au Canada, qui feront partie du secteur particuliers et entreprises – Canada en 2005.

En ce qui concerne nos services aux États-Unis, qui feront partie du secteur États-Unis et international en 2005, nous prévoyons que la croissance interne des soldes de prêts et de dépôts aura une incidence favorable sur les revenus de RBC Centura. La hausse des taux d'intérêt aux États-Unis qui est prévue en 2005 pourrait donner lieu à une réduction du volume des activités de montage de prêts hypothécaires de RBC Mortgage.

L'importance que nous accordons à la croissance des revenus et à nos mesures de gestion des coûts au Canada et aux États-Unis devrait également se traduire par des résultats favorables.

Rendement financier

Le bénéfice net de RBC Banque a diminué de 269 millions de dollars ou 17 % par rapport à l'an dernier, car le recul du bénéfice tiré des activités aux États-Unis a largement contrebalancé la croissance du bénéfice au Canada. Le bénéfice au Canada a progressé de 68 millions de dollars ou 5 %, car la croissance des revenus de 160 millions, la baisse de la charge d'impôts et la contrepassation d'un montant de 76 millions avant impôts au titre de la provision cumulative générale ont été neutralisées en partie par l'augmentation de 169 millions des frais autres que d'intérêt (qui découle principalement de l'accroissement des coûts relatifs aux avantages sociaux et des autres frais de rémunération), ainsi que par les charges de 47 millions liées au réalignement de l'entreprise. La perte nette de 179 millions de dollars résultant des activités aux États-Unis reflète les charges de 130 millions pour perte de valeur de l'écart d'acquisition, de même que la baisse des revenus de

| Résultats | | | |
|--|--------------------------|------------|------------|
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Variation en pourcentage | 2004 | 2003 |
| Revenu net d'intérêt | (1)% | 5 517 \$ | 5 546 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | (4) | 2 040 | 2 127 |
| Total des revenus | (2) | 7 557 | 7 673 |
| Provision pour pertes sur créances | | | |
| Provisions spécifiques | (1) | 550 | 554 |
| Provision générale | n.s. | (76) | – |
| Total | (14) | 474 | 554 |
| Frais autres que d'intérêt | 4 | 4 840 | 4 650 |
| Charges liées au réalignement de l'entreprise | n.s. | 75 | – |
| Perte de valeur de l'écart d'acquisition | n.s. | 130 | – |
| Bénéfice net avant impôts | (17) | 2 038 | 2 469 |
| Charge d'impôts | (19) | 730 | 900 |
| Part des actionnaires sans contrôle | 100 | 16 | 8 |
| Bénéfice net | (17)% | 1 292 \$ | 1 561 \$ |
| (Perte nette) bénéfice net aux États-Unis | (216)% | (179)\$ | 154 \$ |
| Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total du groupe | (600)p.b. | 46 % | 52 % |
| Rendement des capitaux propres | (250)p.b. | 18,5 % | 21,0 % |
| Marge nette d'intérêt (actif moyen) | (22)p.b. | 3,20 % | 3,42 % |
| Marge nette d'intérêt (actif productif moyen) | (24)p.b. | 3,38 % | 3,62 % |
| Ratio d'efficacité (1) | 340 p.b. | 64,0 % | 60,6 % |
| Actif moyen (2) | 6 % | 172 300 \$ | 162 400 \$ |
| Moyenne des prêts et des acceptations (2) | 7 | 158 500 | 147 900 |
| Moyenne des dépôts (2) | 5 | 140 700 | 133 700 |
| Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2), (3) | (5) | 7 000 | 7 350 |
| Information relative au crédit | | | |
| Prêts douteux | (17) | 507 \$ | 609 \$ |
| Radiations nettes | (6) | 611 | 648 |
| Radiations nettes en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations | (5)p.b. | 0,39 % | 0,44 % |
| Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps) | 1 % | 37 884 | 37 475 |

(1) Le ratio d'efficacité est défini dans le glossaire à la page 121.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(3) Attribué au secteur comme il est mentionné à la page 29A.

n.s. non significatif

RBC Centura et de RBC Mortgage et les charges de 28 millions liées au réalignement de l'entreprise. Le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain a eu une incidence défavorable sur le bénéfice net de RBC Banque, qui a reculé de 6 millions de dollars.

Le total des revenus a diminué de 116 millions de dollars ou 2 % comparativement à l'an dernier, en raison notamment de l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, qui a entraîné une baisse des revenus de 107 millions. Au Canada, les revenus ont progressé de 160 millions de dollars ou 3 %, résultat qui reflète la croissance solide des soldes de prêts et de dépôts et la hausse des revenus tirés des frais, qui ont été contrebalancées en partie par le rétrécissement de la marge nette d'intérêt. Les revenus aux États-Unis ont reculé de 261 millions de dollars ou 20 % (13 % en dollars américains), en raison de la diminution des volumes de montage et des marges de RBC Mortgage et des rendements moindres du portefeuille de placements de RBC Centura. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la constatation sur l'exercice complet des revenus de Sterling en 2004, comparativement à une période de un mois en 2003, ainsi que par la forte croissance des prêts de RBC Centura.

Le total des frais autres que d'intérêt a augmenté de 190 millions de dollars ou 4 % par rapport à l'an dernier, malgré l'incidence favorable du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, qui a occasionné un recul des charges de 94 millions. Les charges au Canada se sont accrues de 169 millions de dollars ou 5 %, en raison principalement de

la hausse des coûts liés aux avantages sociaux (qui ont trait principalement aux prestations de retraite et aux avantages postérieurs au départ à la retraite), et des autres frais liés à la rémunération. Aux États-Unis, les charges ont augmenté de 23 millions de dollars ou 2 % (11 % en dollars américains), résultat qui reflète la constatation sur l'exercice complet des charges de Sterling en 2004, comparativement à une période de un mois en 2003, ainsi qu'une provision pour moins-value de 33 millions constatée au deuxième trimestre de 2004 au titre de certains prêts hypothécaires qui ont apparemment fait l'objet d'un montage frauduleux en 2001 et en 2002. Toutefois, l'augmentation a été contrebalancée en partie par le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, qui a occasionné une baisse des charges de 93 millions de dollars.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a reculé de 80 millions de dollars ou 14 % comparativement à l'an dernier, en raison surtout de la contrepassement d'un montant de 76 millions au titre de la provision cumulative générale en 2004. La qualité du crédit du portefeuille s'est améliorée, le ratio des radiations nettes par rapport à la moyenne des prêts et des acceptations s'étant établi à 0,39 %, ce qui constitue une baisse de 5 points de base.

Le rendement des capitaux propres a diminué, passant de 21,0 % l'an dernier à 18,5 %, en raison de la baisse du bénéfice au cours du présent exercice, malgré la diminution de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur.

REVUE PAR DIVISION

RBC BANQUE – CANADA

Sous la marque RBC Banque Royale, nous offrons des services aux particuliers, aux PME et aux clients commerciaux dans toutes les provinces et tous les territoires. Environ le tiers des ménages au Canada fait affaire avec la Banque Royale du Canada, qui occupe le premier rang des institutions financières au pays pour ce qui est du taux de pénétration des ménages.

Nous offrons à nos clients des capacités de distribution physiques et autres complètes, ainsi qu'un accès aux produits et services tous les jours de la semaine, jour et nuit. Nous continuons de perfectionner nos réseaux de distribution, et effectuons notamment des réinvestissements importants eu égard à notre réseau de succursales et à notre effectif, ainsi qu'à nos capacités de services bancaires électroniques. Un nombre croissant de nos clients se prévalent de nos services bancaires en ligne (se reporter au graphique de droite). Nous avons également amélioré nos capacités de services bancaires par téléphone qu'offre Royal Direct, et nous faisons à cette fin appel à des conseillers spécialisés dans la prestation de services aux entreprises, ainsi qu'à des agents de l'Approche Client responsables de la résolution des problèmes soulevés par les clients.

Nous offrons une vaste gamme de services et de conseils financiers, comme il est détaillé à la page 30A, ainsi que des produits et des conseils d'experts dans des domaines spécialisés tels que les opérations de change, le financement reposant sur l'actif, le crédit-bail et le financement automobile. Nous continuons d'améliorer notre gamme de produits, qui comporte un éventail complet de cartes de crédit telles que la carte Visa Classique RBC Récompenses sans frais que nous avons lancée en 2004 et la carte Visa Platine Voyages RBC Banque Royale, qui ne cesse de gagner en popularité. Par l'intermédiaire de Solutions Moneris, Inc. (Solutions Moneris), une coentreprise à participations égales créée avec la Banque de Montréal, nous offrons aux marchands des services de traitement des opérations effectuées par cartes de crédit ou de débit, qui comprennent notamment la location de terminaux point-de-vente et des services d'opérations électroniques sécurisées en ligne. Nous avons élargi notre gamme de prêts hypothécaires en 2004 et lancé le programme Marge Proprio RBC, l'Hypothèque Second chez-soi RBC et l'Hypothèque sans mise de fonds RBC. Le caractère exhaustif de notre éventail de produits a contribué à la forte croissance des volumes enregistrée en 2004 relativement à presque toutes les catégories de produits (se reporter au tableau de droite), et il renforce notre position de détenteur de la plus importante et de la deuxième plus importante parts de marché au Canada.

Nous continuons également de raffermir notre expertise en matière de gestion des relations avec la clientèle et de segmentation de la clientèle, et nous axons nos efforts sur les sous-segments ciblés tels que les entreprises de fabrication connaissant une forte croissance, les professionnels, les propriétaires d'entreprises et les retraités-voyageurs. Nous possédons une force de vente spécialisée bien établie, qui se compose notamment de spécialistes de la planification des investissements et de la retraite, de la planification financière et des prêts hypothécaires, ainsi que de gestionnaires de comptes des industries du savoir et de l'agriculture. Nous optimisons cette expertise diversifiée de manière à avoir de solides capacités en matière de planification financière et de conseils financiers.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 160 millions de dollars ou 3 %, car la croissance solide des soldes de prêts et de dépôts et la hausse des revenus tirés des frais ont été contrebalancées en partie par le rétrécissement de la

marge nette d'intérêt. La moyenne des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers et des soldes de cartes de crédit s'est dans chaque cas accrue de plus de 10 %, et les revenus autres que d'intérêt ont progressé de 5 % en raison de la hausse des revenus tirés des cartes de crédit découlant du volume accru des dépenses et de l'augmentation des revenus tirés des fonds communs de placement, qui est attribuable à l'appréciation sur les marchés financiers et aux ventes plus élevées. La marge nette d'intérêt a diminué de 19 points de base, car les faibles taux d'intérêt et la concurrence à l'égard des prix ont contribué à la compression des écarts liés aux dépôts et aux prêts hypothécaires résidentiels.

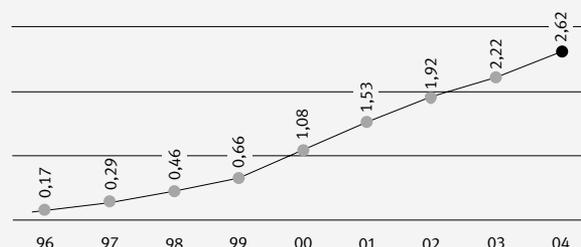
Faits saillants (1)

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Variation en pourcentage | 2004 | 2003 |
|---|--------------------------|-----------|-----------|
| Total des revenus | 3 % | 6 325 \$ | 6 165 \$ |
| Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels (2) | 11 | 80 300 | 72 600 |
| Moyenne des prêts aux particuliers | 12 | 27 000 | 24 200 |
| Moyenne des dépôts des particuliers | 5 | 87 700 | 83 700 |
| Moyenne des prêts aux entreprises et des acceptations | 2 | 33 900 | 33 300 |
| Moyenne des dépôts des entreprises | 8 | 34 300 | 31 700 |
| Moyenne des soldes de cartes | 14 | 7 900 | 6 900 |
| Volumes des achats sur cartes | 16 | 34 900 | 30 200 |
| Nombre : d'employés (équivalent de travail à plein temps) | 1 | 31 244 | 30 865 |
| de guichets automatiques | (2) | 3 999 | 4 062 |
| de succursales | (1) | 1 098 | 1 104 |
| de clients des services bancaires en ligne | 18 | 2 619 800 | 2 219 100 |

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
 (2) Comprend les prêts montés et gérés par RBC Banque Royale qui ont été titrisés.

Services bancaires en ligne RBC – Canada (taux d'adoption des services bancaires en ligne)

Nombre de clients inscrits (en millions)



RBC BANQUE – ÉTATS-UNIS

Nous offrons nos services aux particuliers et aux entreprises aux États-Unis par l'entremise de RBC Centura. La société, dont le siège se trouve à Rocky Mount, en Caroline du Nord, fournit des services aux particuliers et aux entreprises du sud-est des États-Unis.

En 2004, RBC Centura a élargi son champ d'activité en acquérant les 13 succursales situées en Floride de Provident Financial Group Inc., une société dont le siège se trouve en Ohio. Nous avons également ouvert 21 succursales à Atlanta, dans diverses régions de la Floride et dans d'autres marchés à forte croissance. Nous comptons optimiser notre réseau de succursales en procédant à l'ouverture sélective d'autres succursales dans des marchés à forte croissance et à la fermeture de dix succursales générant un faible rendement en 2005. De plus, nous avons procédé à des ajouts à notre gamme de produits, notamment la Marge de crédit sur valeur nette, le forfait offert aux acheteurs de maison et le compte Accès USA RBC, et nous avons accru la prestation de conseils d'experts à des sous-segments tels que ceux des professionnels de la santé, du personnel de direction, et des retraités-voyageurs canadiens et autres clients ayant besoin de services transfrontaliers. Les engagements de prêts de RBC Builder Finance, une division de financement de RBC Centura qui offre des services aux constructeurs d'habitations et aux promoteurs immobiliers, ont augmenté de 39 % en 2004, ce qui a permis à la division d'optimiser ses 35 bureaux de production de prêts qui offrent des services dans plus de 90 marchés aux États-Unis.

RBC Banque exerce également ses activités aux États-Unis par l'entremise de RBC Mortgage, une société de montage de prêts hypothécaires qui axe de plus en plus ses activités sur le montage de nouveaux prêts plutôt que sur le refinancement. Dans le cadre du réalignement de l'entreprise, nous procédons actuellement à la fermeture de 38 des 213 succursales de RBC Mortgage et nous prévoyons fermer 9 autres succursales en 2005. En janvier 2005, le siège social de RBC Mortgage à Chicago sera fermé et les activités seront transférées à notre bureau de Houston, qui était le siège de Sterling une société que nous avons acquise en septembre 2003.

En 2004, RBC Mortgage a amélioré les processus et la technologie liés aux activités de montage de prêts et accru son champ d'activité grâce à la conclusion de nouvelles coentreprises de partenariat d'affaires avec des constructeurs d'habitations et des courtiers en immeubles, afin d'offrir des prêts hypothécaires directement aux particuliers qui désirent acheter une nouvelle maison.

Rendement financier

Le total des revenus a reculé de 261 millions de dollars ou 20 % par rapport à l'an dernier. Une tranche de 93 millions de dollars du recul est imputable au raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain (ce qui a entraîné une baisse de la valeur de conversion des revenus). Libellé en dollars américains, le total des revenus a diminué de 114 millions de dollars US ou 13 %, la baisse des revenus de RBC Centura et de RBC Mortgage s'établissant à 48 millions de dollars US ou 7 % et à 66 millions de dollars US ou 36 %, respectivement. La forte croissance des prêts de RBC Centura a été largement neutralisée par les rendements moindres de son portefeuille de placements, qui découlent de la baisse des taux de rendement, car le portefeuille a été réinvesti à la fin de 2003 dans des instruments de meilleure qualité générant des taux de rendement moindres. La baisse des marges et le recul dans toute l'industrie des volumes de montage par rapport aux volumes exceptionnellement élevés enregistrés en 2003 alors que les faibles taux d'intérêt ont généré une augmentation des activités de refinancement de prêts hypothécaires, ont eu une incidence défavorable sur les revenus de RBC Mortgage. Ces diminutions ont été neutralisées en partie par la constatation sur l'exercice complet des revenus de Sterling en 2004, comparativement à une période de un mois en 2003.

RBC BANQUE – ANTILLES ET BAHAMAS

La division des Antilles et des Bahamas, qui exerce ses activités sous la marque RBC Royal Bank of Canada, fournit une vaste gamme de produits et de services bancaires aux particuliers et aux entreprises des Bahamas, de la Barbade, des îles Caïmans, et des Petites Antilles (Antigua, Dominique, Montserrat, Saint-Kitts et Sainte-Lucie) par l'intermédiaire d'un réseau de succursales, de centres de services aux entreprises et de guichets automatiques.

Rendement financier

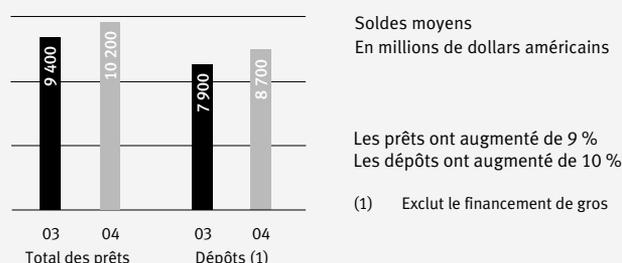
Le total des revenus a reculé de 15 millions de dollars ou 7 % par rapport à l'an dernier, en raison du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain et à certaines devises des Antilles.

Faits saillants (1)

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Variation en pourcentage | 2004 | 2003 |
|---|--------------------------|----------|----------|
| Total des revenus | (20)% | 1 024 \$ | 1 285 \$ |
| Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels | (10) | 3 800 | 4 200 |
| Moyenne des prêts aux particuliers | 3 | 3 400 | 3 300 |
| Moyenne des dépôts des particuliers | – | 8 000 | 8 000 |
| Moyenne des prêts aux entreprises et des acceptations | 3 | 9 000 | 8 700 |
| Moyenne des dépôts des entreprises | 3 | 6 000 | 5 800 |
| Moyenne des soldes de cartes | – | 100 | 100 |
| Volumes des achats sur cartes | – | 400 | 400 |
| Montages de prêts hypothécaires (en milliards de dollars) | (47) | 22,5 | 42,6 |
| Nombre : | | | |
| d'employés | | | |
| (équivalent de travail à plein temps) | – | 5 430 | 5 444 |
| de guichets automatiques | 9 | 304 | 279 |
| de succursales (2) | 14 | 275 | 242 |
| de clients des services bancaires en ligne (3) | (33) | 70 300 | 104 500 |

- (1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
 (2) Exclut les bureaux de représentation de RBC Mortgage et de RBC Builder Finance.
 (3) Certains clients inactifs n'ont pas été transférés à une nouvelle plateforme technologique en 2004.

RBC Centura (croissance des prêts et des dépôts)



Faits saillants

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Variation en pourcentage | 2004 | 2003 |
|---|--------------------------|--------|--------|
| Total des revenus | (7)% | 208 \$ | 223 \$ |
| Nombre : | | | |
| d'employés | | | |
| (équivalent de travail à plein temps) | 4 | 1 210 | 1 166 |
| de guichets automatiques | 15 | 69 | 60 |
| de succursales | – | 43 | 43 |

RBC INVESTISSEMENTS

Vue générale

RBC Investissements offre aux clients au Canada, aux États-Unis et à l'étranger des services de gestion de patrimoine incluant les services suivants : courtage traditionnel et autogéré, planification financière, services-conseils en matière de placement, services fiduciaires aux particuliers, services bancaires de gestion privée, et produits et services de gestion des placements. Les produits et les services sont offerts au moyen du réseau de succursales de RBC Banque Royale au Canada, des bureaux de RBC Investissements, des succursales de RBC Dain Rauscher aux États-Unis, des bureaux de gestion privée et d'autres emplacements situés partout au monde. Ils sont également offerts par Internet et par téléphone.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, les activités de RBC Investissements au Canada ont été regroupées dans le nouveau secteur particuliers et entreprises – Canada, et les activités aux États-Unis et à l'échelle internationale, dans le nouveau secteur États-Unis et international.

Profil de l'industrie

La gestion du patrimoine est un secteur hautement concurrentiel au sein duquel plusieurs grandes entreprises et petits établissements spécialisés offrent leurs produits et services sur le marché nord-américain. La volatilité des marchés financiers et la hausse des coûts liés à la gestion des activités de conformité aux exigences réglementaires de l'industrie continuent de favoriser les regroupements. Cependant, les regroupements effectués au sein de l'industrie canadienne des fonds communs de placement n'ont pas eu de répercussions importantes sur l'environnement concurrentiel, car les entreprises du secteur continuent d'accroître leurs réseaux de distribution.

Nos forces

- Gestion des relations avec la clientèle par un personnel expérimenté et au moyen d'applications technologiques de pointe
- Capacité d'offrir aux clients les produits et services dont ils ont besoin pour répondre à leurs objectifs financiers
- Multiples réseaux de distribution à la convenance des clients
- Relations d'affaires étroites avec la clientèle et recours aux diverses capacités de RBC Groupe Financier
- Solutions axées sur des stratégies de placement données et sur la tolérance au risque des clients

Perspectives pour 2005

Nous prévoyons le maintien d'une confiance quelque peu accrue des investisseurs et d'une amélioration modeste du rendement des marchés financiers au Canada et aux États-Unis, et nous nous attendons par conséquent à une croissance modérée des revenus tirés de toutes nos activités en 2005, ainsi qu'à une croissance des charges inférieure à la croissance des revenus, en raison de nos mesures de compression des coûts.

Rendement financier

Le bénéfice net a augmenté de 80 millions de dollars ou 20 % en 2004, en raison principalement de l'amélioration du bénéfice tiré de nos activités de courtage et de nos services de gestion des actifs aux États-Unis et au Canada, ainsi que de nos services de gestion privée globale. Ces résultats ont largement neutralisé l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain en 2004, qui a entraîné une baisse du bénéfice net de 29 millions de dollars. Le bénéfice net aux États-Unis a progressé de 31 millions de dollars par rapport à l'an dernier, car RBC Dain Rauscher a enregistré une augmentation considérable des revenus provenant des services tarifés fondés sur les opérations et sur la valeur des actifs liés aux services de courtage traditionnel, et une diminution des frais de rémunération au titre de la conservation du personnel.

Le total des revenus a progressé de 222 millions de dollars ou 6 %, résultat qui reflète l'accroissement des revenus provenant des services tarifés fondés sur les opérations et sur la valeur des actifs liés aux services de courtage aux États-Unis et au Canada, ainsi que l'augmentation des soldes d'actifs liés aux services de gestion des actifs. Cette croissance a largement neutralisé l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, qui a entraîné une baisse de la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains de 188 millions de dollars.

L'augmentation de 102 millions de dollars ou 4 % des frais autres que d'intérêt reflète principalement la hausse des frais au titre de la rémunération variable découlant de la croissance des revenus, ainsi que l'accroissement du coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite, et des coûts liés aux avantages sociaux. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par une réduction de 147 millions de dollars de la valeur de conversion des charges libellées en dollars américains découlant du raffermissement du dollar canadien, ainsi que par une baisse de 32 millions des frais de rémunération au titre de la conservation du personnel de RBC Dain Rauscher.

Le rendement des capitaux propres s'est établi à 18,5 %, soit une amélioration de 350 points de base qui reflète la hausse du bénéfice en 2004.

| Résultats | | | |
|---|--------------------------|---------------|---------------|
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Variation en pourcentage | 2004 | 2003 |
| Revenu net d'intérêt | 2 % | 429 \$ | 419 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | 7 | 3 322 | 3 110 |
| Total des revenus | 6 | 3 751 | 3 529 |
| Provision pour pertes sur créances | | | |
| Provisions spécifiques | n.s. | 4 | (2) |
| Total | n.s. | 4 | (2) |
| Frais autres que d'intérêt | 4 | 3 014 | 2 912 |
| Charges liées au réaligement de l'entreprise | n.s. | 17 | – |
| Bénéfice net avant impôts | 16 | 716 | 619 |
| Charge d'impôts | 8 | 226 | 209 |
| Bénéfice net | 20 % | 490 \$ | 410 \$ |
| Bénéfice net aux États-Unis | 36 % | 118 \$ | 87 \$ |
| Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total du groupe | 300 p.b. | 17 % | 14 % |
| Rendement des capitaux propres | 350 p.b. | 18,5 % | 15,0 % |
| Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1) | (2)% | 2 600 | 2 650 |
| Nombre d'employés | | | |
| (équivalent de travail à plein temps) | 3 % | 10 748 | 10 464 |

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Attribué au secteur comme il est mentionné à la page 29A.

n.s. non significatif

REVUE PAR DIVISION – RBC INVESTISSEMENTS

CANADA

Groupe canadien de gestion de patrimoine

Ce groupe comprend Dominion valeurs mobilières (services de courtage traditionnel) et Actions en direct (services de courtage autogéré), et il s'adresse aux investisseurs ayant besoin de solutions financières complètes fournies par des conseillers et aux investisseurs autonomes, respectivement. Les services sont offerts par plus de 1 320 conseillers en placement et par 115 représentants en placement, et ils sont également fournis par téléphone et par Internet. Le groupe inclut également nos groupes de conseils privés, de services fiduciaires et de gestion privée, qui offrent au Canada des services aux clients ayant un avoir net élevé, ainsi que des services de gestion des relations aux clients qui désirent obtenir des solutions élaborées. Les services sont offerts par plus de 25 conseillers en placement, 65 administrateurs fiduciaires et 50 banquiers privés situés partout au pays. La Planification financière offre des services à plus de 381 000 clients des succursales dont les soldes de placements et de crédit excèdent 56 milliards de dollars. La division se compose d'environ 1 000 planificateurs financiers et de plus de 480 planificateurs en matière de placement et de retraite touchant des commissions, qui sont également des planificateurs financiers et des vendeurs autorisés de fonds communs de placement. La Planification financière et la Gestion privée sont exploitées conjointement avec RBC Banque, et RBC Investissements présente sa part des résultats financiers des activités de ces divisions avec les résultats du groupe canadien de gestion de patrimoine.

Gestion mondiale d'actifs

Cette unité est responsable de nos services de gestion des placements exclusifs au Canada et aux États-Unis. Au Canada, RBC Gestion d'actifs gère directement des actifs de plus de 49 milliards de dollars placés dans des fonds communs de placement et des caisses communes, ainsi que d'autres actifs de nos clients. Nous offrons des produits de gestion des placements exclusifs et gérés par des tiers et fournissons des services-conseils, par l'intermédiaire de RBC Banque Royale, des activités de distribution de RBC Investissements ainsi que par l'entremise de distributeurs externes, aux particuliers et aux clients institutionnels situés au Canada et à l'étranger. Notre gamme de fonds communs de placement et d'autres produits de mise en commun comprend un vaste choix de solutions de placement, notamment des fonds du marché monétaire, des fonds à revenu fixe, des fonds équilibrés et des fonds d'actions canadiennes, américaines et internationales, ainsi que d'autres produits de placement. En 2004, RBC Gestion d'actifs s'est classée au premier rang de l'industrie pour ce qui est du total des ventes et des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme, en raison du rendement relativement élevé des placements, de l'amélioration des activités de conservation de la clientèle de RBC Banque Royale et de RBC Investissements, Planification financière, et du soutien fourni à RBC Fonds en matière de services-conseils (fournis par des courtiers et des planificateurs financiers indépendants), ce qui a donné lieu à un accroissement continu de la part de marché. Aux États-Unis, les biens sous gestion de Voyageur Asset Management ont atteint un montant record de 25 milliards de dollars US au 31 octobre 2004.

ÉTATS-UNIS

RBC Dain Rauscher

RBC Dain Rauscher, dont le siège se trouve à Minneapolis, est la huitième plus importante société de services de courtage traditionnel aux États-Unis pour ce qui est du nombre de conseillers financiers. Notre effectif regroupe plus de 1 750 conseillers financiers offrant des services aux clients situés d'un bout à l'autre du pays. Notre division de services à revenu fixe compte plus de 375 spécialistes des services de banque d'affaires, représentants et courtiers servant une clientèle institutionnelle et des clients de détail à l'échelle du pays. Par ailleurs, notre groupe de services de compensation et d'exécution sert les courtiers indépendants et les institutions de petite taille et de taille moyenne.

À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

Gestion Privée Globale

Cette division, qui exerce ses activités sous la marque Banque Royale du Canada Gestion Privée Globale, offre des services de gestion privée, des services fiduciaires, des services de gestion des placements et des services-conseils en matière de placement à des clients qui disposent d'un avoir net élevé, dans plus de 100 pays, à partir de 24 bureaux situés partout au monde. La Gestion Privée Globale, qui s'adresse aux clients ayant des actifs supérieurs à 1 million de dollars US, fournit des services intégrés reposant sur l'établissement de relations personnelles solides, sur des connaissances spécialisées, sur la prestation de conseils et sur un choix de solutions.

Rendement financier par division

La hausse des revenus provenant des services tarifés fondés sur les opérations et sur la valeur des actifs est le principal facteur ayant donné lieu à l'augmentation de 169 millions de dollars ou 14 % des revenus tirés des activités de gestion de patrimoine au Canada, qui reflète les excellents résultats obtenus durant la saison des REER au Canada en 2004, ainsi que les avantages liés à l'appréciation sur les marchés. Les revenus de la Gestion mondiale d'actifs ont augmenté en raison des ventes élevées et de l'appréciation du capital des fonds communs de placement et des portefeuilles gérés. Les revenus de RBC Dain Rauscher ont progressé de 15 millions de dollars ou 1 %, malgré le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, le rendement des divisions des services de courtage traditionnel et des services à revenu fixe s'étant amélioré. Les revenus de la Gestion Privée Globale se sont accrus de 11 millions de dollars en raison de l'accroissement des activités de courtage.

Les biens administrés du groupe canadien de gestion de patrimoine ont augmenté de 8 % par rapport à 2003, en raison de l'appréciation sur les marchés financiers au début de 2004 et de l'accroissement des ventes. Les biens administrés de RBC Dain Rauscher ont augmenté de 5 % en 2004, car l'appréciation sur les marchés a largement neutralisé le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, ayant entraîné la réduction de la valeur de conversion des actifs libellés en dollars américains. Exprimés en dollars américains, les biens administrés de RBC Dain Rauscher ont augmenté de 14 milliards de dollars US ou 14 %. Les biens de clients administrés par Gestion Privée Globale ont eux aussi été touchés par le raffermissement du dollar canadien, lequel a entraîné la baisse de la valeur de conversion des actifs libellés en dollars américains. Les biens administrés d'institutions ont reculé de 33 %, en raison principalement de la perte d'un client important au deuxième trimestre de 2004.

L'accroissement des soldes de biens sous gestion découle en grande partie des ventes élevées de fonds communs de placement et de l'appréciation sur les marchés financiers. Au cours de l'exercice, des biens de clients sous gestion de 1 milliard de dollars ont été transférés dans le portefeuille de biens administrés en raison d'un changement apporté à la stratégie clientèle.

Total des revenus

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Variation en pourcentage | 2004 | 2003 |
|---|--------------------------|----------|----------|
| RBC Dain Rauscher | 1 % | 1 628 \$ | 1 613 \$ |
| Groupe canadien de gestion de patrimoine | 14 | 1 339 | 1 170 |
| Gestion Privée Globale | 3 | 421 | 410 |
| Gestion mondiale d'actifs | 7 | 363 | 340 |
| Autres | n.s. | — | (4) |
| | 6 % | 3 751 \$ | 3 529 \$ |

n.s. non significatif

Biens administrés

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Variation en pourcentage | 2004 | 2003 |
|---|--------------------------|------------|------------|
| Particuliers | | | |
| Groupe canadien de gestion de patrimoine | 8 % | 147 585 \$ | 136 910 \$ |
| RBC Dain Rauscher | 5 | 135 070 | 128 150 |
| Gestion Privée Globale | 1 | 50 320 | 49 590 |
| | 6 | 332 975 | 314 650 |
| Institutions – | | | |
| Gestion Privée Globale | (33) | 52 170 | 77 520 |
| | (2)% | 385 145 \$ | 392 170 \$ |

Biens sous gestion

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Variation en pourcentage | 2004 | 2003 |
|---|--------------------------|-----------|-----------|
| Fonds communs de placement | 9 % | 57 520 \$ | 52 620 \$ |
| Institutions | 3 | 20 220 | 19 690 |
| Particuliers | (10) | 15 240 | 17 010 |
| | 4 % | 92 980 \$ | 89 320 \$ |

RBC ASSURANCES

Vue générale

Exploité sous la marque RBC Assurances, le secteur offre une vaste gamme de produits et de services d'assurance crédit et d'assurances vie, maladie, voyage, habitation et automobile, de même que des services de réassurance, à plus de cinq millions de clients au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Ces produits et services sont offerts par l'intermédiaire de divers réseaux de distribution, notamment des services par téléphone, des courtiers indépendants, des agents de voyages, une équipe de vente interne et des services par Internet.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, nos services d'assurances à l'échelle mondiale, qui comprennent les activités d'assurances au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, ont été regroupés dans le nouveau secteur particuliers et entreprises – Canada.

Profil de l'industrie

Trois grandes sociétés canadiennes ont une position dominante dans l'industrie de l'assurance vie au Canada, qui génère près de 50 milliards de dollars en primes annuelles. Le marché de l'assurance IARD au Canada est plus segmenté. Nos activités aux États-Unis sont concentrées dans le secteur de l'assurance vie, un secteur à la fois concurrentiel et segmenté qui regroupe près de 1 200 sociétés nationales et régionales. La valeur estimative du secteur de l'assurance voyage aux États-Unis, qui demeure un marché en expansion pour RBC Assurances, excède 500 millions de dollars US en primes, et un petit nombre de sociétés exercent leurs activités au sein de ce secteur. Plusieurs multinationales, ainsi qu'un certain nombre de sociétés offrant des services spécialisés, continuent de dominer l'industrie de la réassurance à l'échelle internationale.

Les tendances clés qui continuent d'influer sur le secteur de l'assurance incluent les activités de regroupement continues, la convergence soutenue des produits bancaires ainsi que des produits d'assurance et de placements, un accroissement des règles et des activités de surveillance gouvernementales, et l'incidence de la technologie. De plus, la préférence des clients pour certains produits a varié en raison de changements démographiques et économiques, et elle crée de nouvelles occasions de distribution.

Nos forces

- Gamme diversifiée de produits conçus pour répondre aux besoins d'un grand nombre de clients
- Position de tête dans divers marchés de l'assurance au Canada, y compris les marchés de l'assurance voyage et de l'assurance individuelle à prestations du vivant
- Multitude de réseaux de distribution soutenus par une infrastructure solide et des compétences en matière de vente
- Accès, au sein de RBC Groupe Financier, à une vaste gamme de réseaux de distribution, de clientèles et de services financiers, et avantages liés à une marque et une infrastructure bien établies
- Activités d'assurance intégrées à l'échelle mondiale

Perspectives pour 2005

L'historique des sinistres, les événements géopolitiques, la conjoncture économique, les taux d'intérêt et les risques de crédit liés à nos portefeuilles de placements influent sur le rendement tiré de nos activités. Nous prévoyons une croissance des revenus continue, attribuable aux tendances démographiques, à une croissance économique raisonnable au Canada et aux États-Unis, ainsi qu'aux nouveaux produits et marchés axés sur la gestion de patrimoine et les solutions de prestations du vivant. Nous nous concentrerons également sur les occasions d'accroître l'efficacité en intégrant les activités d'assurances et les services de détail de RBC au Canada, ainsi que sur les occasions accrues que présentent les marchés canadiens des assurances collectives et à prestations du vivant par suite de notre acquisition, en mai 2004, de UnumProvident, une filiale de UnumProvident Corporation.

Rendement financier

Le bénéfice net a augmenté de 40 millions de dollars ou 19 % par rapport à l'an dernier, résultat qui reflète la hausse du bénéfice découlant des activités d'assurances vie et maladie (qui englobent désormais UnumProvident) et d'assurances habitation et automobile au Canada, ainsi que l'accroissement du bénéfice aux États-Unis. Malgré la croissance des activités de réassurance, le bénéfice qui est tiré de ces activités est demeuré inchangé par

rapport à l'an dernier, en raison de la hausse du coût des sinistres liés aux produits de réassurance IARD, laquelle découle des ouragans qui ont récemment frappé le sud-est des États-Unis et les Antilles.

Au 1^{er} août 2004, les activités acquises de UnumProvident, qui consistent principalement en assurances individuelles et collectives à prestations du vivant, avaient été intégrées aux activités d'assurances vie et maladie au Canada.

Les résultats de 2003 incluaient un bloc important d'activités de réassurance qui n'ont pas été renouvelées en 2004. Ce bloc s'était traduit par une augmentation de 182 millions de dollars du total des revenus et par une hausse de 183 millions des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, ce qui a entraîné une baisse du bénéfice net de 1 million en 2003.

| Résultats | | | | |
|---|-------------|--------------------------|---------------|--|
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | | Variation en pourcentage | | |
| | | 2004 | 2003 | |
| Revenus autres que d'intérêt | | | | |
| Primes nettes acquises (1) | 21 % | 2 382 \$ | 1 965 \$ | |
| Revenu de placement | 37 | 408 | 298 | |
| Revenu provenant des services tarifés | (14) | 80 | 93 | |
| Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés | | | | |
| | 22 | 2 870 | 2 356 | |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | | | | |
| | 25 | 2 124 | 1 696 | |
| Frais autres que d'intérêt | | | | |
| Charges liées au réaligement de l'entreprise | n.s. | 8 | – | |
| Bénéfice net avant impôts | 26 | 251 | 200 | |
| Charge d'impôts | (69) | (5) | (16) | |
| Bénéfice net | 19 % | 256 \$ | 216 \$ | |
| Bénéfice net (perte nette) aux États-Unis | (250) | (6)\$ | 4 \$ | |
| Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total du groupe | 200 p.b. | 9 % | 7 % | |
| Rendement des capitaux propres | (120)p.b. | 23,8 % | 25,0 % | |
| Primes et dépôts, montant brut | 16 % | 3 185 \$ | 2 753 \$ | |
| Actif moyen (2) | 39 | 9 300 | 6 700 | |
| Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2), (3) | 24 | 1 050 | 850 | |
| Nombre d'employés | | | | |
| (équivalent de travail à plein temps) | 24 % | 3 575 | 2 883 | |

(1) Déduction faite des primes de réassurance.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(3) Attribué au secteur comme il est mentionné à la page 29A.

n.s. non significatif

Les primes d'assurance, le revenu de placement et le revenu provenant des services tarifés ont progressé de 514 millions de dollars ou 22 % par rapport à l'an dernier, résultat qui reflète principalement la croissance des ventes de produits collectifs d'assurance, des solutions de règlement anticipé et des produits d'assurance vie universelle dans le cadre des revenus tirés des activités d'assurances vie et maladie (principalement exercées par UnumProvident) et d'assurances habitation et automobile au Canada ainsi que des activités de rentes fixes aux États-Unis. Cette croissance a largement contrebalancé la perte de revenus de 182 millions de dollars liée au non-renouvellement du bloc d'activités de réassurance. En raison de la croissance dont il est fait mention ci-dessus, les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 428 millions de dollars ou 25 % par rapport à l'an dernier, malgré la réduction imputable au non-renouvellement du bloc d'activités de réassurance, qui avait représenté 183 millions des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance en 2003.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 27 millions de dollars ou 6 % par rapport à l'an dernier, résultat qui reflète principalement l'accroissement de l'effectif requis pour soutenir la croissance des activités, y compris celles découlant de l'acquisition de UnumProvident.

Malgré la hausse du bénéfice, le rendement des capitaux propres a diminué et s'est établi à 23,8 %, résultat qui reflète l'augmentation de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur, laquelle découle en grande partie de l'acquisition de UnumProvident.

REVUE PAR DIVISION – RBC ASSURANCES

ASSURANCE VIE

Notre division de l'assurance vie offre aux particuliers et aux entreprises une vaste gamme de produits individuels et collectifs d'assurances vie et maladie ainsi que des services de récession de contrats d'assurance vie à l'intention des entreprises, au Canada, aux États-Unis et partout dans le monde.

Au Canada, nous distribuons nos produits d'assurances vie et maladie au moyen d'un réseau regroupant plus de 17 000 courtiers indépendants affiliés à des producteurs, à des sociétés de services de planification financière et à des maisons de courtage, ainsi que d'une unité de vente directe et d'un réseau comportant environ 500 agents de carrière. Aux États-Unis, nous offrons aux particuliers des produits d'assurances vie et maladie, des rentes ainsi que des solutions de sécurité financière personnelle connexes par l'entremise de courtiers régionaux et indépendants, d'organismes de distribution nationaux, de réseaux de services bancaires et d'investissement, d'Internet, d'autres réseaux de vente directe, et d'une équipe de vente se composant de plus de 400 agents à plein temps.

ASSURANCE DE DOMMAGES

Notre secteur d'assurance de dommages comprend les assurances habitation, automobile et voyage pour les particuliers et les entreprises, ainsi que les produits de réassurance IARD, qui sont offerts aux entreprises au Canada ainsi que sur certains marchés à l'étranger.

Au Canada, nous offrons une vaste gamme de produits d'assurances automobile et habitation aux particuliers, aux employés et à certains groupes d'affinité, par l'intermédiaire de réseaux de vente directe. Les produits d'assurance voyage, qui sont offerts aux clients au Canada et aux États-Unis, incluent un vaste éventail de produits et services comprenant l'assurance annulation/interruption de voyage, ainsi que l'aide en cas d'urgence. Ces produits sont distribués par l'entremise d'un réseau d'agences de voyages et au moyen d'Internet; au Canada, ils sont offerts par l'entremise de banques et de courtiers.

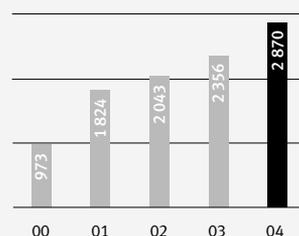
Nous participons au secteur de la réassurance IARD en assumant une part du risque lié aux polices d'assurance de biens établies par d'autres sociétés d'assurances. La plupart de nos activités dans ce secteur nous proviennent de sociétés d'assurances situées aux États-Unis et en Europe.

ACTIVITÉS LIÉES AUX SERVICES TARIFÉS

Nous participons à un certain nombre d'autres activités d'assurance clés et d'activités connexes qui génèrent des revenus provenant des services tarifés et d'autres revenus. Ces activités comprennent les services d'assistance aux voyageurs, les produits de réassurance visant la protection du crédit et des échanges commerciaux, l'administration des programmes d'assurance crédit bancaire, les services d'impartition et les systèmes logiciels et administratifs.

Nos services d'assistance aux voyageurs et d'aide en cas d'urgence comprennent la coordination de la prestation de soins médicaux et de services d'évacuation et de transport aux clients aux prises avec une urgence durant un voyage. Nos produits de réassurance visant la protection du crédit

RBC Assurances (primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés)



En millions de dollars canadiens

Croissance soutenue au cours des cinq derniers exercices reflétant la croissance interne et les acquisitions

et des échanges commerciaux procurent des solutions qui aident les entreprises à mieux gérer le risque financier. Nous nous occupons également des produits et services d'assurance crédit offerts aux particuliers et aux entreprises faisant partie de la clientèle de RBC Groupe Financier. Ces produits et services comprennent les polices d'assurances vie et invalidité liées aux prêts hypothécaires, aux prêts et aux cartes Visa.

Aux États-Unis, nos activités liées aux services tarifés, qui sont offertes par l'entremise de Liberty Insurance Services Corporation (LIS), comprennent les divisions d'impartition des processus d'affaires et des solutions logicielles, et elles prévoient la prestation de services comme la tarification, la facturation, le recouvrement et le traitement des demandes, ainsi que des applications sur le Web servant à l'administration des assurances vie et maladie, des rentes et de la réassurance. Le 23 novembre 2004, nous avons annoncé qu'IBM avait convenu d'acquérir LIS. L'opération devrait être conclue d'ici le 31 décembre 2004, sous réserve de la conformité aux conditions d'usage, y compris l'obtention des approbations régulatrices. Par ailleurs, IBM et RBC Assurances ont convenu de conclure un accord à long terme, en vertu duquel IBM se chargera de processus opérationnels clés liés aux activités de RBC Assurances aux États-Unis, notamment la gestion de centres de contact, l'administration des contrats, la gestion des demandes de règlement et la perception et le rapprochement des paiements.

Rendement financier par division

Assurance vie :

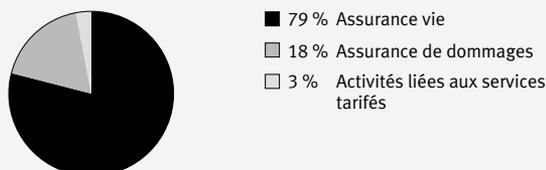
La hausse de 638 millions de dollars des primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés est attribuable aux activités d'assurances vie et maladie au Canada (principalement exercées par UnumProvident) ainsi qu'aux États-Unis. L'ajout du secteur de produits collectifs et de solutions de règlement anticipé, de même que des ventes vigoureuses d'assurance vie universelle tirées des activités d'assurance vie et maladie au Canada de même que de solides ventes de rentes fixes aux États-Unis ont stimulé la croissance par rapport au dernier exercice. L'augmentation de 11 % du nombre de polices et de certificats au Canada reflète elle aussi l'accroissement des activités d'assurances vie et maladie au pays (lesquelles englobent désormais UnumProvident), qui a largement neutralisé la diminution du nombre de polices en vigueur aux États-Unis découlant de la hausse du nombre de rachats de polices. L'augmentation de 52 % de l'actif moyen est attribuable à l'acquisition de UnumProvident ainsi qu'à la croissance de nos activités liées aux rentes à terme fixe aux États-Unis. La baisse de 33 % du nombre d'agents tient aux efforts que nous continuons de déployer pour améliorer la productivité de ce réseau de distribution.

Assurance de dommages :

L'augmentation de 81 millions de dollars des primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés est attribuable à la croissance continue du nombre de nouvelles polices d'assurances habitation et automobile en vigueur, qui reflète les ventes à de nouveaux clients ainsi que le maintien du nombre de titulaires de polices d'assurances habitation et automobile.

Activités liées aux services tarifés :

Nos revenus en 2003 incluaient un bloc important d'activités de réassurance qui n'ont pas été renouvelées en 2004. Ce bloc s'était traduit par une augmentation de 182 millions de dollars des primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés. La diminution de l'actif moyen reflète elle aussi le non-renouvellement de contrats de réassurance. Par ailleurs, les revenus tirés des activités d'impartition aux États-Unis ont reculé, en raison de la diminution du nombre de polices administrées et du renouvellement de plusieurs contrats moyennant des primes moins élevées. Comme il est mentionné à la page 36A, nous avons annoncé la vente des activités liées aux services tarifés de LIS aux États-Unis, après la clôture de l'exercice 2004.

RBC Assurances (primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés par division – 2004)**Faits saillants**

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Variation en pourcentage | 2004 | 2003 (1) |
|--|--------------------------|----------|----------|
| Assurance vie | | | |
| Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés | 39 % | 2 263 \$ | 1 625 \$ |
| Actif moyen (2) | 52 | 8 200 | 5 400 |
| Nombre : | | | |
| De polices d'assurances vie et maladie et de certificats en vigueur au Canada (en milliers) | 11 | 4 276 | 3 850 |
| De polices d'assurance vie en vigueur aux États-Unis (en milliers) | (10) | 1 976 | 2 185 |
| D'agents (États-Unis et Canada) | (33) | 847 | 1 268 |
| Assurance de dommages | | | |
| Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés | 19 % | 517 \$ | 436 \$ |
| Actif moyen (2) | – | 900 | 900 |
| Nombre : | | | |
| De polices d'assurance des particuliers en vigueur – assurances habitation et automobile (en milliers) | 46 | 193 | 132 |
| De couvertures – assurance voyage (en milliers) | (11) | 2 121 | 2 388 |
| Activités liées aux services tarifés | | | |
| Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés | (69)% | 90 \$ | 295 \$ |
| Actif moyen (2) | (50) | 200 | 400 |
| Nombre : | | | |
| D'appels – Services d'assistance (en milliers) | 14 | 766 | 670 |
| De polices administrées aux États-Unis (en milliers) | (9) | 3 556 | 3 925 |

(1) Les activités canadiennes ont présenté leurs résultats pour 13 mois en 2003 en raison d'une modification de leur date de fin d'exercice, qui est passée du 30 septembre au 31 octobre afin de se conformer à notre exercice. L'incidence nette de ce mois supplémentaire sur nos résultats financiers de 2003 a été négligeable.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

RBC MARCHÉS DES CAPITAUX**Vue générale**

RBC Marchés des Capitaux offre des services financiers de gros aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux institutions situés en Amérique du Nord, ainsi que des produits choisis dans des industries ciblées à l'échelle internationale. RBC Marchés des Capitaux, dont le siège se trouve à Toronto, possède des centres d'expertise clés à New York et à Londres, et des bureaux dans 28 autres villes.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, le nouveau secteur marchés mondiaux des capitaux englobe RBC Marchés des Capitaux ainsi que les activités liées aux clients commerciaux de grande envergure qui étaient auparavant exercées par RBC Banque. Dans le cadre du réalignement, nous procédons également à la réorganisation des divisions de ce nouveau secteur. Les Services de trésorerie mondiaux et les Produits financiers mondiaux (qui sont décrits à la page 38A) seront regroupés dans la nouvelle division Marchés mondiaux, qui comprendra l'ensemble de nos activités liées au marché de la dette, au marché monétaire, aux opérations de change, aux dérivés, aux actifs diversifiés et aux activités de négociation pour compte propre. La division des Services mondiaux aux entreprises sera regroupée avec nos activités de vente et de négociation de titres de participation, sous la division Services mondiaux de banque d'investissement et marchés boursiers. La nouvelle division Recherche mondiale regroupera notre personnel responsable de la science économique et des recherches liées à tous les produits, et la division Crédits mondiaux demeurera dans l'ensemble inchangé.

Profil de l'industrie

Le marché canadien des services financiers de gros est un marché établi, et un grand nombre d'entreprises canadiennes cherchent donc des occasions de croissance à l'extérieur de leur marché national, et plus particulièrement aux États-Unis. Plusieurs grandes banques d'investissement mondiales ont une position dominante sur les marchés financiers aux États-Unis, et elles cherchent à se classer dans le quartile supérieur des sociétés inscrites à l'indice S&P 500. Nous sommes d'avis que des occasions importantes

s'offrent aux sociétés de services spécialisés qui cherchent à se classer dans le quartile inférieur de cet indice ou qui ont le potentiel requis pour se classer dans cette catégorie. La réussite en Amérique du Nord repose sur la capacité de fournir aux clients des solutions innovatrices à valeur ajoutée qui traduisent une bonne compréhension de la société et de l'industrie. Selon nous, les entreprises reconnues pour leur respect de normes déontologiques élevées bénéficieront d'un nombre croissant de nouvelles occasions d'affaires.

Nos forces

- Quartile supérieur des parts de marché dans presque tous nos secteurs d'activité au Canada
- Réputation établie en tant que principal courtier en valeurs mobilières au Canada, comme en témoigne notre part de marché dominante
- Capacités supérieures de montage et de distribution au Canada, comme en témoigne notre classement aux tableaux des preneurs fermes
- Expertise et connaissance des marchés dans de nombreuses industries
- Capacités prouvées dans des marchés spécialisés, notamment ceux des actifs diversifiés, des produits structurés et des activités de négociation pour compte propre

Perspectives pour 2005

Le total de nos revenus et notre bénéfice dépendent du rendement des marchés financiers et du crédit ainsi que de la solidité de la conjoncture économique, lesquels favorisent la demande visant les activités de placement de nouveaux titres et les services de consultation, les activités de fusion et

d'acquisition ainsi que les volumes de négociation. Nous prévoyons une amélioration modeste du rendement des marchés financiers en 2005, qui se traduira par une croissance modérée des revenus. Nous comptons également poursuivre notre gestion rigoureuse du risque de crédit et axer nos efforts sur le contrôle des coûts.

Rendement financier

Le bénéfice net de l'exercice a progressé de 117 millions de dollars ou 23 % par rapport à l'an dernier, en raison du solide rendement des services de banque d'investissement, des rendements supérieurs tirés des placements privés de titres de créance et de participation, et de la baisse importante de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le total des revenus a progressé de 100 millions de dollars ou 4 %, résultat qui reflète les rendements supérieurs tirés des placements privés de titres de créance et de participation ainsi que la hausse des revenus liés aux services de banque d'investissement. Ces augmentations ont largement neutralisé la réduction de 118 millions de dollars de la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains découlant du raffermissement du dollar canadien en 2004, ainsi que la baisse du total des revenus tirés des activités de négociation, principalement les services à revenu fixe. Les revenus tirés des activités de négociation compris dans le revenu net d'intérêt ont augmenté de 227 millions de dollars, et ceux compris dans les revenus autres que d'intérêt ont subi une baisse de 304 millions.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrues de 346 millions de dollars ou 21 % comparativement à l'an dernier. Cette hausse reflète des charges après impôts de 74 millions de dollars au titre des coûts de règlement liés au litige avec Rabobank, déduction faite d'une réduction connexe des charges liées à la rémunération, et elle tient aussi à la hausse des frais au titre de la rémunération variable, aux frais juridiques liés au litige en cours avec Enron, ainsi qu'aux coûts liés au déménagement du bureau de RBC Marchés des Capitaux situé à Londres. Ces augmentations ont largement contrebalancé la réduction de 65 millions de dollars de la valeur de conversion des charges libellées en dollars américains découlant du raffermissement du dollar canadien.

La baisse de 272 millions de dollars de la dotation à la provision pour pertes sur créances reflète l'amélioration des conditions du crédit, le recouvrement accru des pertes sur créances et la contrepassation d'un montant de 85 millions au titre de la provision cumulative générale en 2004.

Le rendement des capitaux propres s'est établi à 17,7 %, ce qui représente une amélioration de 470 points de base attribuable à l'augmentation du bénéfice net, ainsi qu'à la réduction de 300 millions de dollars de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur, comme il est mentionné à la page 29A.

| Résultats | | | |
|--|--------------------------|---------------|---------|
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Variation en pourcentage | 2004 | 2003 |
| Revenu net d'intérêt | 64 % | 679 \$ | 415 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | (7) | 2 077 | 2 241 |
| Total des revenus | 4 | 2 756 | 2 656 |
| Provision pour pertes sur créances | | | |
| Provisions spécifiques | (96) | 8 | 195 |
| Provision générale | n.s. | (85) | — |
| Total | (139) | (77) | 195 |
| Frais autres que d'intérêt | 21 | 2 017 | 1 671 |
| Charges liées au réaligement de l'entreprise | n.s. | 25 | — |
| Bénéfice net avant impôts | — | 791 | 790 |
| Charge d'impôts | (41) | 164 | 278 |
| Part des actionnaires sans contrôle | (50) | 2 | 4 |
| Bénéfice net | 23 % | 625 \$ | 508 \$ |
| Bénéfice net aux États-Unis | (28) | 87 \$ | 120 \$ |
| Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total du groupe | 500 p.b. | 22 % | 17 % |
| Rendement des capitaux propres | 470 p.b. | 17,7 % | 13,0 % |
| Actif moyen (1) | 10 % | 218 300 | 198 500 |
| Moyenne des prêts et des acceptations (1) | (5) | 59 400 | 62 700 |
| Moyenne des dépôts (1) | 9 | 80 700 | 74 000 |
| Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1), (2) | (8) | 3 500 | 3 800 |
| Information relative au crédit | | | |
| Prêts douteux | (29)% | 265 \$ | 373 \$ |
| Radiations nettes | 7 | 197 | 184 |
| Radiations nettes en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations | 4 p.b. | 0,33 % | 0,29 % |
| Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps) | 6 % | 3 084 | 2 912 |

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(2) Attribué au secteur comme il est mentionné à la page 29A.

n.s. non significatif

REVUE PAR DIVISION – RBC MARCHÉS DES CAPITAUX

SERVICES MONDIAUX AUX ENTREPRISES

La division des Services mondiaux aux entreprises comporte les services bancaires à la grande entreprise et aux marchés des capitaux. Nous offrons une vaste gamme de produits de crédit et de produits de financement aux entreprises, y compris des services de prise ferme de titres de participation et de créance, des conseils en matière de fusion et d'acquisition, et des services d'exécution d'ordres, de promotion financière et de couverture des placements privés.

Au Canada, nous continuerons à offrir des services traditionnels à toutes les industries et à tirer parti de l'étendue et de la durabilité de nos relations avec les clients ainsi que de notre réputation de longue date pour ce qui est de notre position de principale banque d'investissement. Aux États-Unis, nous nous concentrons sur des industries choisies – notamment la technologie, les télécommunications, les soins de santé, l'énergie, les produits de grande consommation, les institutions financières de taille moyenne et l'immobilier. Nous nous différencions grâce à notre capacité à fournir à nos clients cibles des solutions axées sur le marché.

MARCHÉS BOURSIERS MONDIAUX

Les Marchés boursiers mondiaux offrent une expertise dans les domaines de la recherche et de la négociation de titres nord-américains et de titres ciblés à l'échelle internationale. Nos produits comprennent des systèmes de négociation électroniques de pointe qui répondent à la demande croissante des clients pour des services d'exécution électroniques.

PRODUITS FINANCIERS MONDIAUX

Cette division regroupe des activités telles que le montage, la syndication, la titrisation, la négociation et la distribution de titres d'emprunt à l'échelle mondiale. Ces titres incluent des prêts, des obligations et des produits dérivés ayant une cote de titre de bonne qualité ou une notation inférieure à la cote de titre de bonne qualité. Par ailleurs, la division Produits financiers mondiaux constitue le centre d'expertise pour ce qui est des activités de négociation exclusives de RBC Marchés des Capitaux. Le regroupement de toutes ces activités nous permet de maximiser notre expertise interne et d'offrir aux clients un vaste éventail d'idées et de solutions à valeur ajoutée. La division Placements alternatifs a été créée en juin 2002 afin d'augmenter nos activités de gestion d'actifs de gros, qui incluent à l'heure actuelle la structuration des fonds spéculatifs. En 2004, cette division a été intégrée à la division Produits financiers mondiaux. Les activités liées aux actifs diversifiés fournissent des occasions de placement non conventionnel aux particuliers ayant un avoir net élevé, aux entreprises et aux clients institutionnels. Ces options de placement incluent les fonds spéculatifs, et elles peuvent s'étendre à d'autres produits tels que les obligations garanties par des créances.

SERVICES DE TRÉSORERIE MONDIAUX

Les Services de trésorerie mondiaux regroupent nos activités dans le marché du change et les marchés monétaires et offrent à nos clients à l'échelle internationale des produits de change, des produits de base, des produits dérivés et des produits sur taux d'intérêt, ainsi que des services de courtage de premier plan, des services de gestion du risque de change et des services-conseils. Ces produits et services sont offerts par l'entremise d'un réseau

mondial exhaustif de centres de vente et de négociation situés dans des villes telles que Toronto, Londres, New York, Sydney, Tokyo et Singapour, ainsi que par le bureau de Hongkong qui est ouvert depuis peu. Les Services de trésorerie mondiaux demeurent un chef de file en matière de développement technologique de solutions de négociation électroniques; cette année, Marchés monétaires en ligne, notre système de dépôts électronique, s'est ajouté à FX Direct, notre plateforme de négociation en ligne.

CRÉDITS MONDIAUX

La division Crédits mondiaux fournit des services de gestion centralisée de tous les risques de crédit de notre portefeuille de prêts. Bien que les prêts de gros soient essentiels à l'établissement et à l'accroissement d'activités à marge élevée, les activités de prêt doivent être effectuées de manière stratégique afin de maximiser le rendement pour les actionnaires.

Nos spécialistes en matière d'opérations utilisent des structures appropriées pour fournir aux clients des solutions de crédit à valeur ajoutée, plutôt que des solutions de base. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos équipes de distribution afin de gérer la taille et la qualité du crédit de nos prêts aux entreprises, tout en continuant d'améliorer la qualité du bénéfice tiré de ces activités.

Nos spécialistes en gestion de portefeuille et des opérations ont recours à des outils d'analyse et de gestion des risques perfectionnés conçus pour faire en sorte que les taux de nos prêts tiennent compte des risques connexes et reflètent la valeur de tous les produits et services dont bénéficient les clients de RBC Groupe Financier.

Rendement financier par division

Les revenus des Produits financiers mondiaux ont augmenté de 150 millions de dollars ou 14 %, résultat qui reflète les rendements accrus liés aux placements privés de titres de créance et de participation et les revenus élevés tirés des produits structurés. Les revenus tirés des actifs diversifiés se sont également accrus, en raison de l'augmentation des niveaux d'actifs; les revenus tirés des activités de négociation pour compte propre ont diminué par rapport à l'an dernier, en raison principalement de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. Les revenus des Services mondiaux aux entreprises ont progressé de 84 millions de dollars ou 15 %, résultat qui découle de l'augmentation des activités de prise ferme de titres de participation et de créance au Canada et aux États-Unis, ainsi que de l'accroissement des distributions de fonds de fonds en 2004. Les revenus des Marchés boursiers mondiaux ont diminué de 4 millions de dollars par rapport à 2003 reflétant l'incidence du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains, ce qui a plus que contrebalancé les revenus plus importants tirés des ventes de titres au Canada et des nouvelles émissions de titres à l'échelle mondiale. Les revenus des Services de trésorerie mondiaux ont reculé de 29 millions de dollars ou 5 % en 2004, malgré la hausse des revenus tirés des dérivés et des produits de base au cours de l'exercice, qui est imputable en grande partie aux résultats moins élevés liés aux activités de vente et de négociation de devises, sur lesquelles le raffermissement du dollar canadien en 2004 a eu une incidence défavorable. Les revenus des Crédits mondiaux ont subi une baisse de 101 millions de dollars qui reflète nos efforts continus visant à réduire le portefeuille de prêts non stratégiques.

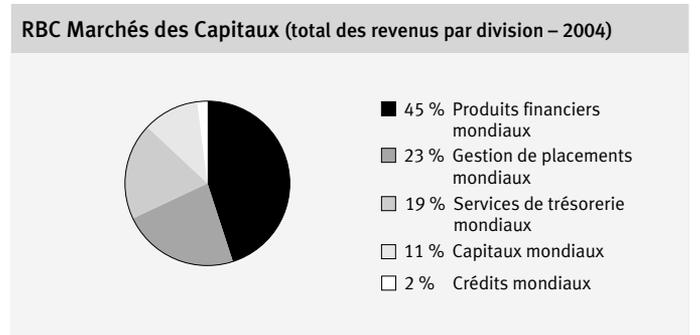
Dans l'ensemble, l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, qui a entraîné une baisse de 118 millions de dollars de la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains, a eu une incidence défavorable sur les revenus de chaque division.

L'augmentation de l'actif moyen des Produits financiers mondiaux découle de l'accroissement des stocks de titres des marchés de la dette mondiale et des portefeuilles de négociation de dérivés sur actions internationaux, ainsi que de la hausse des activités connexes d'emprunts de titres. L'accroissement des stocks de titres de négociation reflète également la croissance continue des activités liées aux fonds de couverture. La croissance de l'actif moyen des Services mondiaux aux entreprises est attribuable à une augmentation des prêts de qualité inférieure consentis à des clients aux États-Unis. La hausse de l'actif moyen des Services de trésorerie mondiaux résulte principalement des activités liées au financement d'actions et de titres. La moyenne des montants se rapportant aux dérivés liés aux activités de négociation de dérivés des Services de trésorerie mondiaux et des Produits financiers mondiaux a subi une baisse modeste au cours de l'exercice. La diminution sur 12 mois de 1,7 milliard de dollars ou 35 % de l'actif moyen des Crédits mondiaux est imputable à nos efforts visant à réduire le portefeuille de prêts non stratégiques, ainsi qu'à l'incidence du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des actifs libellés en dollars américains.

| Total des revenus | | | |
|---|--------------------------|----------|----------|
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Variation en pourcentage | 2004 | 2003 |
| Produits financiers mondiaux | 14 % | 1 240 \$ | 1 090 \$ |
| Gestion de placements mondiaux | 15 | 638 | 554 |
| Services de trésorerie mondiaux | (5) | 524 | 553 |
| Capitaux mondiaux | (1) | 295 | 299 |
| Crédits mondiaux | (63) | 59 | 160 |
| | 4 % | 2 756 \$ | 2 656 \$ |

| Actif moyen (1) | | | |
|---|--------------------------|------------|------------|
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Variation en pourcentage | 2004 | 2003 |
| Produits financiers mondiaux | 17 % | 121 100 \$ | 103 100 \$ |
| Gestion de placements mondiaux | 6 | 5 500 | 5 200 |
| Services de trésorerie mondiaux | 4 | 88 100 | 84 700 |
| Capitaux mondiaux | (33) | 400 | 600 |
| Crédits mondiaux | (35) | 3 200 | 4 900 |
| | 10 % | 218 300 \$ | 198 500 \$ |

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.



RBC SERVICES INTERNATIONAUX

Vue générale

RBC Services Internationaux offre des services spécialisés de traitement des opérations aux clients du secteur privé, aux entreprises et clients institutionnels au Canada et sur des marchés internationaux choisis, principalement au Royaume-Uni et en Australie. Les principales divisions, à savoir les Services aux institutions et aux investisseurs, les Institutions financières mondiales et la Gestion de trésorerie et commerce, sont décrites en détail aux pages 40A et 41A. RBC Services Internationaux comprend également la participation de 50 % de RBC dans Solutions Moneris, une coentreprise avec la Banque de Montréal qui offre aux commerçants des services de traitement des opérations effectuées par cartes.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, les divisions Services aux institutions et aux investisseurs et Institutions financières mondiales de RBC Services Internationaux ont été intégrées dans le nouveau secteur marchés mondiaux des capitaux. La division Gestion de trésorerie et commerce fait maintenant partie du nouveau secteur particuliers et entreprises – Canada.

Profil de l'industrie

Les services de traitement des opérations sont très concurrentiels et ils sont pour ainsi dire parvenus à maturité sur le marché canadien. L'envergure des activités demeure un facteur de réussite crucial, qui est nécessaire au soutien des investissements de capitaux importants dans la technologie requise aux fins du lancement de nouveaux produits et services, et pour améliorer l'efficacité opérationnelle. La qualité du service à la clientèle et la solidité de nos relations avec les clients constituent également des facteurs de différenciation clés pour conserver la clientèle existante et attirer de nouveaux clients. Des entreprises spécialisées jouissant de capacités tant au pays qu'à l'échelle mondiale font concurrence aux institutions financières traditionnelles. Les regroupements sur le marché se sont poursuivis en 2004, particulièrement en ce qui concerne les services de traitement d'opérations effectuées par cartes offerts aux commerçants et les services de garde, qui nécessitent des capacités à l'échelle mondiale et des opérations d'envergure.

Nos forces

- Plus importante part de marché au Canada selon le volume de biens administrés et d'opérations traitées et selon le nombre de clients
- Solides relations avec nos clients, comme en témoignent notre taux élevé de conservation de la clientèle et les nouvelles affaires générées par notre clientèle existante
- Qualité reconnue de nos services, comme en témoignent les sondages effectués par des tiers auprès des clients. Ainsi, nous avons été nommés le meilleur prestataire de services de garde internationaux dans le cadre du sondage 2004 sur les services de garde internationaux effectué par le magazine *Global Investor*; pour une cinquième année d'affilée, nous avons obtenu le meilleur classement au Canada relativement à la qualité de nos services de gestion de trésorerie, dans le cadre du sondage 2004 de Stewart and Associates portant sur les frais bancaires; le magazine *Global Finance* nous a décerné le titre de meilleure banque au Canada en 2004 en matière de services de financement des transactions commerciales.
- Élaboration et implantation continues de nouvelles solutions en matière de technologie et de service à la clientèle

Perspectives pour 2005

Les revenus de toutes les divisions découlent principalement des services tarifés et des commissions sur les opérations. Les intérêts sur les dépôts et les soldes de caisse, les commissions sur les opérations de change et les commissions sur les actifs des clients constituent des sources variables de revenus sur lesquelles le rendement des marchés financiers et les taux d'intérêt ont une incidence. Pour 2005, nous prévoyons que les taux d'intérêt se maintiendront aux niveaux actuels pour presque tout l'exercice, et notre revenu net d'intérêt devrait rester stable. Nous nous attendons à une hausse modérée des marchés financiers en 2005, ce qui devrait avoir une incidence favorable sur nos revenus, particulièrement en ce qui concerne la division Services aux institutions et aux investisseurs.

Rendement financier

Le bénéfice net de l'exercice a augmenté de 47 millions de dollars ou 27 %, résultat qui reflète la croissance solide du bénéfice de toutes les divisions, la croissance des revenus ayant de loin excédé celle des charges, et qui tient également à la contrepassation de la provision cumulative générale et au recouvrement de pertes sur créances totalisant 19 millions.

Le total des revenus a progressé de 74 millions de dollars ou 7 %. Cette hausse résulte principalement de la croissance des revenus provenant des

services tarifés des Services aux institutions et aux investisseurs, ainsi que de l'augmentation du revenu net d'intérêt découlant de la croissance des soldes des dépôts des divisions Institutions financières mondiales et Gestion de trésorerie et commerce, qui ont largement neutralisé l'incidence défavorable de la baisse des taux d'intérêt. L'accroissement du bénéfice lié à Solutions Moneris a également contribué à la croissance des revenus.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 24 millions de dollars ou 3 % en 2004. Ce résultat est principalement imputable à la hausse du coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que des autres frais liés à la rémunération, et à l'augmentation des coûts engagés pour soutenir la croissance des activités.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a reculé de 21 millions de dollars, en raison surtout de la contrepassation d'un montant de 14 millions au titre de la provision cumulative générale pour pertes sur créances au premier trimestre, et de la vente de facilités de crédit aux deuxième et quatrième trimestres de 2004.

Le rendement des capitaux propres s'est établi à 35,1 % en 2004, ce qui constitue une amélioration de 760 points de base qui est attribuable à la hausse du bénéfice.

| Résultats | | | |
|--|--------------------------|---------------|---------------|
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Variation en pourcentage | 2004 | 2003 |
| Revenu net d'intérêt | 7 % | 177 \$ | 166 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | 8 | 887 | 824 |
| Total des revenus | 7 | 1 064 | 990 |
| Provision pour pertes sur créances | | | |
| Provisions spécifiques | n.s. | (5) | 2 |
| Provision générale | n.s. | (14) | – |
| Total | n.s. | (19) | 2 |
| Frais autres que d'intérêt | 3 | 738 | 714 |
| Charges liées au réalignement de l'entreprise | n.s. | 3 | – |
| Bénéfice net avant impôts | 25 | 342 | 274 |
| Charge d'impôts | 22 | 118 | 97 |
| Bénéfice net | 27 % | 224 \$ | 177 \$ |
| Bénéfice net aux États-Unis | – | 8 \$ | 8 \$ |
| Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total du groupe | 200 p.b. | 8 % | 6 % |
| Rendement des capitaux propres | 760 p.b. | 35,1 % | 27,5 % |
| Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1) | – | 650 | 650 |
| Information relative au crédit | | | |
| Prêts douteux | n.s. | – \$ | 5 \$ |
| Radiations nettes | 60 % | 8 | 5 |
| Radiations nettes en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations | 26 p.b. | 0,62 % | 0,36 % |
| Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps) | (2)% | 2 504 | 2 550 |

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Attribué au secteur comme il est mentionné à la page 29A.
n.s. non significatif

REVUE PAR DIVISION

SERVICES AUX INSTITUTIONS ET AUX INVESTISSEURS

Les Services aux institutions et aux investisseurs se classent au premier rang pour les services de garde de titres canadiens, selon le volume de biens administrés, et ils sont un chef de file en matière de services d'administration de placements, y compris les opérations de change et les activités de prêt de titres, auprès des sociétés et des investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale. Nous exploitons 12 bureaux dans le monde, et notre réseau de services de garde internationaux s'étend sur 79 marchés.

INSTITUTIONS FINANCIÈRES MONDIALES

Cette division offre une gamme complète de services de correspondance bancaire aux banques partout dans le monde et aux courtiers au Canada. Les services comprennent notamment la gestion de trésorerie, les paiements et la compensation.

GESTION DE TRÉSORERIE ET COMMERCE

La division Gestion de trésorerie et commerce fournit des services de gestion de trésorerie, de paiement et de conseils liés aux opérations commerciales aux entreprises et aux clients des secteurs privé et public au Canada. Notre équipe responsable du commerce offre aux importateurs et exportateurs canadiens et étrangers divers produits, services et services-conseils liés aux

opérations commerciales. Notre groupe de gestion de trésorerie offre aux clients un éventail complet de solutions touchant notamment le traitement des décaissements, des recouvrements et des informations. Grâce à RBC Express, notre plateforme électronique de prestation de services, les clients ont accès à un nombre croissant de services de gestion de trésorerie et de paiement. Notre centre de paiements traite un volume élevé de services de paiement pour les clients au pays et à l'échelle internationale, et il est le principal prestataire de services de traitement de paiements libellés en dollars canadiens au Canada. Par l'entremise de Solutions Moneris, nous offrons aux commerçants des services de traitement des opérations effectuées par cartes de débit et de crédit.

Rendement financier par division

Services aux institutions et aux investisseurs :

Le total des revenus a augmenté de 38 millions de dollars ou 9 %, en raison de l'augmentation importante des commissions liées aux opérations de change et aux activités de prêt de titres. La hausse des biens administrés en 2004 reflète l'incidence favorable des nouvelles activités et le redressement général des marchés financiers mondiaux en 2004.

Institutions financières mondiales :

Le total des revenus a progressé de 4 millions de dollars ou 4 %, en raison de la croissance du revenu net d'intérêt découlant de l'augmentation des soldes des dépôts, qui a largement neutralisé l'incidence défavorable de la baisse des taux d'intérêt.

Gestion de trésorerie et commerce :

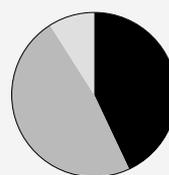
Le total des revenus a progressé de 32 millions de dollars ou 7 %, résultat qui est en grande partie attribuable à la hausse du bénéfice tiré de Solutions Moneris, laquelle découle du volume accru des opérations en 2004, ainsi qu'à l'accroissement du revenu net d'intérêt. La croissance de 11 % de la moyenne des dépôts s'est traduite par une augmentation du revenu net d'intérêt, qui a largement neutralisé l'incidence défavorable de la faiblesse continue des taux d'intérêt.

Faits saillants

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Variation en pourcentage | 2004 | 2003 |
|---|--------------------------|-----------|-----------|
| Services aux institutions et aux investisseurs | | | |
| Total des revenus | 9 % | 455 \$ | 417 \$ |
| Biens administrés | 9 | 1 223 000 | 1 122 000 |
| Institutions financières mondiales | | | |
| Total des revenus | 4 % | 100 \$ | 96 \$ |
| Actif moyen (1) | – | 1 400 | 1 400 |
| Moyenne des dépôts (1) | 29 | 2 600 | 2 020 |
| Gestion de trésorerie et commerce | | | |
| Total des revenus | 7 % | 509 \$ | 477 \$ |
| Moyenne des dépôts (1) | 11 | 7 500 | 6 740 |
| Volumes de paiement | | | |
| Erreurs de paiement | 7 | 8 188 | 7 634 |
| (par tranche de 100 000 paiements) | (10) | 2,6 | 2,9 |

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

RBC Services Internationaux (total des revenus par division – 2004)



- 43 % Services aux institutions et aux investisseurs
- 48 % Gestion de trésorerie et commerce
- 9 % Institutions financières mondiales

AUTRES

Vue générale et rendement financier

Le secteur Autres comprend principalement le groupe de technologie de l'information, la trésorerie générale et les groupes fonctionnels, qui se chargent principalement de la gestion et du transfert des coûts et des revenus dont ils ont la responsabilité.

Rendement financier

La perte nette du secteur Autres s'est établie à 70 millions de dollars, par rapport à un bénéfice net de 133 millions l'an dernier. Ce résultat reflète la diminution de 91 millions de dollars des revenus et la hausse de 11 millions des charges. La perte nette de 2004 tient également compte de charges de 64 millions de dollars liées au réalignement de l'entreprise.

La baisse des revenus est imputable aux charges de 26 millions au titre de pertes sur des placements en actions, ainsi qu'à une réduction de valeur de 26 millions d'une participation dans AOL Canada (une réduction de valeur analogue a été inscrite dans les résultats de RBC Banque). Par ailleurs, nous avons engagé des charges de 68 millions de dollars liées aux ajustements de consolidation effectués pour éliminer les honoraires de prise ferme intersociétés ainsi que les gains et les pertes de négociation sur les titres de la Banque Royale du Canada détenus par des filiales, et pour contrebalancer en partie un gain constaté par RBC Centura à la vente de son portefeuille d'acquisition de comptes de commerçants à Solutions Moneris, car nous détenons une participation de 50 % dans la coentreprise.

La hausse des frais autres que d'intérêt découle en grande partie des coûts liés à une interruption des activités de traitement survenue au troisième trimestre. L'interruption des activités de traitement, qui s'est produite lors de la mise à jour des programmes de l'un de nos systèmes informatiques, a influé sur notre capacité à rendre compte rapidement de certaines transactions dans les soldes des comptes des clients, et elle a touché la plupart de nos secteurs d'exploitation.

Résultats

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Variation en pourcentage | 2004 | 2003 |
|---|--------------------------|---------|--------|
| Revenu net d'intérêt | n.s. | (109)\$ | 50 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | 41 % | 232 | 164 |
| Total des revenus | (43) | 123 | 214 |
| Provision pour pertes sur créances | n.s. | (36) | (28) |
| Frais autres que d'intérêt | n.s. | 13 | 2 |
| Charges liées au réalignement de l'entreprise | n.s. | 64 | – |
| Bénéfice net avant impôts | (66) | 82 | 240 |
| Charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle | 42 | 152 | 107 |
| (Perte nette) bénéfice net | (153) | (70)\$ | 133 \$ |
| (Perte nette) bénéfice net aux États-Unis | n.s. | (12)\$ | (2)\$ |
| (Perte nette) bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total du groupe | (600)p.b. | (2)% | 4 % |
| Rendement des capitaux propres | (820)p.b. | (2,6)% | 5,6 % |
| Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1) | 33 % | 3 000 | 2 250 |

(1) Attribué au secteur comme il est mentionné à la page 29A.
n.s. non significatif

PRIORITÉ FINANCIÈRE : CROISSANCE ET DIVERSIFICATION DES REVENUS

Points saillants

- Revenus en hausse de 703 millions de dollars ou 4 %
- Revenu net d'intérêt en hausse de 97 millions de dollars ou 1 %
- Marge nette d'intérêt de 1,56 %, en baisse de 10 points de base
- Revenus autres que d'intérêt en hausse de 606 millions de dollars ou 6 %
- Revenus autres que d'intérêt représentant 63 % du total des revenus, en hausse de 1 % par rapport à 2003

Tableau 4 Total des revenus

| (en millions de dollars canadiens) | 2004 | 2003 | 2002 | 2004 sur 2003 Augmentation (diminution) | |
|------------------------------------|-----------|-----------|-----------|--|-----|
| Revenu net d'intérêt | 6 693 \$ | 6 596 \$ | 6 935 \$ | 97 \$ | 1 % |
| Revenus autres que d'intérêt | 11 428 | 10 822 | 10 320 | 606 | 6 |
| Total des revenus | 18 121 \$ | 17 418 \$ | 17 255 \$ | 703 \$ | 4 % |

Le total des revenus a progressé de 703 millions de dollars ou 4 % par rapport à 2003, résultat qui reflète la hausse des revenus tirés des activités d'assurance (lesquelles englobent désormais UnumProvident), la hausse des revenus autres que de négociation (revenus tirés de fonds communs de placement, commissions de courtage de titres, commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils, et commissions de gestion de placements et de services de garde) tirés des activités sur les marchés

financiers, ainsi que la croissance solide des prêts et des dépôts, qui ont donné lieu à l'augmentation du revenu net d'intérêt. Ces facteurs ont largement neutralisé la réduction de 550 millions de dollars découlant du raffermissement du dollar canadien et le recul de 169 millions du total des revenus tirés des activités de négociation (lequel comprend une baisse de 396 millions des revenus autres que d'intérêt, qui a largement neutralisé la hausse de 227 millions du revenu net d'intérêt).

Perspectives

Nous visons une croissance des revenus se situant entre 6 % et 8 % pour l'exercice 2005, en raison de l'amélioration notable prévue des résultats tirés de nos activités bancaires aux États-Unis, de l'incidence sur l'exercice complet de l'acquisition de UnumProvident, ainsi que des résultats découlant de l'initiative « Le client avant tout ». Nous prévoyons une croissance économique modérée au Canada par rapport à 2004, ainsi qu'une amélioration modeste du rendement des marchés financiers. Le raffermissement du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain devrait donner lieu à une réduction moindre de nos revenus sur 12 mois, comparativement à 2004.

Revenu net d'intérêt

Le revenu net d'intérêt a progressé de 97 millions de dollars ou 1 % par rapport à 2003, en raison de la hausse de 227 millions des revenus tirés des activités de négociation compris dans le revenu net d'intérêt, qui reflète principalement les dividendes gagnés dans le cadre de nos stratégies d'arbitrage, ainsi que de la croissance de la moyenne des prêts et des dépôts, qui s'est établie à 7 %, résultat qui a été contrebalancé en partie par l'incidence du rétrécissement des marges.

Comme l'indique le tableau 7 à la page 44A, l'accroissement des volumes d'actifs (qui comprennent les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux particuliers, les prêts sur cartes de crédit ainsi que les prêts aux entreprises et aux gouvernements) a donné lieu à une augmentation de 434 millions de dollars du revenu net d'intérêt en 2004, mais les variations des taux reçus au titre des actifs et payés sur les passifs se sont traduites par une baisse de 337 millions du revenu net d'intérêt, résultat qui reflète essentiellement la concurrence dans les prix des services bancaires de détail et les faibles taux d'intérêt ayant donné lieu à une compression des marges.

Tableau 5 Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | 2004 | 2003 | 2002 | 2004 sur 2003 Augmentation (diminution) | |
|---|------------|------------|------------|--|----------|
| Actif moyen (1) | 429 200 \$ | 396 400 \$ | 367 300 \$ | 32 800 \$ | 8 % |
| Revenu net d'intérêt | 6 693 | 6 596 | 6 935 | 97 | 1 % |
| Marge nette d'intérêt (2) | 1,56 % | 1,66 % | 1,89 % | - | (10)p.b. |

(1) Calculé en fonction des soldes quotidiens moyens pour la période.

(2) Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage de l'actif moyen.

Marge nette d'intérêt

Comme l'indique le tableau 5, la marge nette d'intérêt a diminué de 10 points de base en 2004 et elle s'est établie à 1,56 %. Cette diminution reflète la compression des marges liées aux prêts hypothécaires et aux dépôts au pays, qui tient à une baisse des taux d'intérêt et aux pressions concurrentielles sur les prix, ainsi que la croissance des actifs liés aux marchés des capitaux qui génèrent des revenus autres que d'intérêt.

Comme l'indique le tableau 6 ci-après, le taux moyen payé sur le total des passifs a reculé de 24 points de base, mais le taux moyen reçu au titre

du total des actifs a diminué de 32 points de base, ce qui a donné lieu à une baisse de 10 points de base de la marge nette d'intérêt. Le taux moyen reçu sur les prêts et sur les titres a diminué de 61 points de base et de 16 points de base, respectivement, alors que les volumes de prêts et de titres ont augmenté en moyenne de 11,4 milliards de dollars et de 24,3 milliards, respectivement.

Tableau 6 Revenu net d'intérêt sur l'actif et le passif moyens (1)

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Soldes moyens (2) | | | Intérêt (3) | | | Taux moyen | | |
|--|-------------------|------------|------------|-------------|-----------|-----------|------------|--------|--------|
| | 2004 | 2003 | 2002 | 2004 | 2003 | 2002 | 2004 | 2003 | 2002 |
| Actif | | | | | | | | | |
| Dépôts à d'autres banques | | | | | | | | | |
| Canada | 629 \$ | 428 \$ | 367 \$ | 22 \$ | 9 \$ | 7 \$ | 3,52 % | 2,10 % | 1,91 % |
| États-Unis | 1 093 | 2 490 | 2 316 | 18 | 37 | 64 | 1,69 | 1,49 | 2,76 |
| Autres pays | 3 897 | 4 401 | 2 464 | 88 | 67 | 89 | 2,23 | 1,52 | 3,61 |
| | 5 619 | 7 319 | 5 147 | 128 | 113 | 160 | 2,27 | 1,54 | 3,11 |
| Valeurs mobilières | | | | | | | | | |
| Titres du compte de négociation | 94 178 | 77 422 | 72 709 | 2 603 | 2 049 | 2 115 | 2,76 | 2,65 | 2,91 |
| Titres du compte de placement | 43 146 | 35 639 | 28 486 | 837 | 959 | 1 033 | 1,94 | 2,69 | 3,63 |
| Titres de substitut de prêt | 358 | 354 | 407 | 17 | 17 | 27 | 4,75 | 4,80 | 6,63 |
| | 137 682 | 113 415 | 101 602 | 3 457 | 3 025 | 3 175 | 2,51 | 2,67 | 3,12 |
| Biens acquis en vertu de conventions de revente | 39 540 | 42 779 | 37 494 | 531 | 806 | 651 | 1,34 | 1,88 | 1,74 |
| Prêts (4) | | | | | | | | | |
| Canada | | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 75 722 | 69 911 | 65 901 | 3 903 | 3 896 | 3 903 | 5,15 | 5,57 | 5,92 |
| Prêts aux particuliers | 28 857 | 25 614 | 25 394 | 1 813 | 1 837 | 1 734 | 6,28 | 7,17 | 6,83 |
| Prêts sur cartes de crédit | 5 656 | 5 197 | 4 354 | 674 | 615 | 519 | 11,93 | 11,83 | 11,92 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 28 249 | 26 632 | 27 856 | 1 345 | 1 755 | 1 291 | 4,76 | 6,59 | 4,63 |
| | 138 484 | 127 354 | 123 505 | 7 735 | 8 103 | 7 447 | 5,59 | 6,36 | 6,03 |
| États-Unis | 28 175 | 28 189 | 29 784 | 1 255 | 1 388 | 1 791 | 4,45 | 4,92 | 6,01 |
| Autres pays | 12 176 | 11 884 | 11 348 | 670 | 572 | 1 225 | 5,50 | 4,81 | 10,79 |
| | 178 835 | 167 427 | 164 637 | 9 660 | 10 063 | 10 463 | 5,40 | 6,01 | 6,36 |
| Total de l'actif productif d'intérêts | 361 676 | 330 940 | 308 880 | 13 776 | 14 007 | 14 449 | 3,81 | 4,23 | 4,68 |
| Dépôts non productifs d'intérêts à des banques | 2 758 | 1 947 | 1 753 | - | - | - | - | - | - |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations | 6 047 | 6 838 | 8 515 | - | - | - | - | - | - |
| Autres actifs | 58 719 | 56 675 | 48 152 | - | - | - | - | - | - |
| Total de l'actif | 429 200 \$ | 396 400 \$ | 367 300 \$ | 13 776 \$ | 14 007 \$ | 14 449 \$ | 3,21 % | 3,53 % | 3,93 % |
| Passif et capitaux propres | | | | | | | | | |
| Dépôts (5) | | | | | | | | | |
| Canada | 139 466 \$ | 121 690 \$ | 111 880 \$ | 3 186 \$ | 3 311 \$ | 2 964 \$ | 2,28 % | 2,72 % | 2,65 % |
| États-Unis | 38 501 | 40 131 | 40 036 | 510 | 564 | 787 | 1,33 | 1,41 | 1,97 |
| Autres pays | 68 052 | 68 316 | 68 584 | 1 446 | 1 577 | 1 958 | 2,12 | 2,31 | 2,85 |
| | 246 019 | 230 137 | 220 500 | 5 142 | 5 452 | 5 709 | 2,09 | 2,37 | 2,59 |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert | 27 013 | 22 898 | 19 912 | 874 | 839 | 797 | 3,23 | 3,66 | 4,00 |
| Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat | 30 125 | 22 522 | 19 630 | 430 | 552 | 414 | 1,43 | 2,45 | 2,11 |
| Débitures subordonnées | 8 000 | 6 455 | 6 804 | 429 | 376 | 406 | 5,36 | 5,82 | 5,97 |
| Autres passifs portant intérêt | 8 857 | 7 889 | 5 546 | 208 | 192 | 188 | 2,35 | 2,43 | 3,39 |
| Total du passif portant intérêt | 320 014 | 289 901 | 272 392 | 7 083 | 7 411 | 7 514 | 2,21 | 2,56 | 2,76 |
| Dépôts ne portant pas intérêt | 22 183 | 20 640 | 19 897 | - | - | - | - | - | - |
| Acceptations | 6 049 | 6 838 | 8 515 | - | - | - | - | - | - |
| Autres passifs | 62 332 | 60 260 | 47 974 | - | - | - | - | - | - |
| Total du passif | 410 578 \$ | 377 639 \$ | 348 778 \$ | 7 083 \$ | 7 411 \$ | 7 514 \$ | 1,72 % | 1,96 % | 2,15 % |
| Capitaux propres | | | | | | | | | |
| Actions privilégiées | 832 | 1 210 | 1 713 | - | - | - | - | - | - |
| Actions ordinaires | 17 790 | 17 551 | 16 809 | - | - | - | - | - | - |
| Total du passif et des capitaux propres | 429 200 \$ | 396 400 \$ | 367 300 \$ | 7 083 \$ | 7 411 \$ | 7 514 \$ | 1,65 % | 1,87 % | 2,05 % |
| Revenu net d'intérêt, en pourcentage du total de l'actif moyen | 429 200 \$ | 396 400 \$ | 367 300 \$ | 6 693 \$ | 6 596 \$ | 6 935 \$ | 1,56 % | 1,66 % | 1,89 % |
| Revenu net d'intérêt, en pourcentage du total de l'actif productif d'intérêts moyen | | | | | | | | | |
| Canada | 212 118 \$ | 199 292 \$ | 196 321 \$ | 5 036 \$ | 5 140 \$ | 5 472 \$ | 2,37 % | 2,58 % | 2,79 % |
| États-Unis | 67 253 | 59 368 | 51 144 | 1 119 | 1 188 | 1 106 | 1,66 | 2,00 | 2,16 |
| Autres pays | 82 305 | 72 280 | 61 415 | 538 | 268 | 357 | 0,65 | 0,37 | 0,58 |
| Total | 361 676 \$ | 330 940 \$ | 308 880 \$ | 6 693 \$ | 6 596 \$ | 6 935 \$ | 1,85 % | 1,99 % | 2,25 % |

(1) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur le point d'inscription des actifs et des passifs en question.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(3) Le revenu d'intérêt comprend des commissions sur prêts de 336 millions de dollars (303 millions en 2003; 321 millions en 2002).

(4) Les soldes moyens comprennent les prêts douteux.

(5) Les dépôts comprennent les dépôts d'épargne, lesquels avaient des soldes moyens de 45 milliards de dollars (38 milliards en 2003; 39 milliards en 2002); des frais d'intérêt de 0,2 milliard (0,3 milliard en 2003; 0,3 milliard en 2002); ainsi que des taux moyens de 0,53 % (0,78 % en 2003; 0,69 % en 2002), respectivement. Les dépôts comprennent également les dépôts à terme, lesquels avaient des soldes moyens de 169 milliards de dollars (160 milliards en 2003; 155 milliards en 2002); des frais d'intérêt de 4,0 milliards (4,1 milliards en 2003; 4,4 milliards en 2002); ainsi que des taux moyens de 2,34 % (2,53 % en 2003; 2,85 % en 2002), respectivement.

Tableau 7 Variation du revenu net d'intérêt (1)

| (en millions de dollars canadiens) | 2004 sur 2003 Facteurs d'augmentation (de diminution) | | Variation nette | 2003 sur 2002 Facteurs d'augmentation (de diminution) | | Variation nette |
|---|---|-------------------|--------------------|---|-------------------|--------------------|
| | Volume moyen (2) | Taux moyen (2) | | Volume moyen (2) | Taux moyen (2) | |
| Actif | | | | | | |
| Dépôts à des banques | | | | | | |
| Canada | 5 \$ | 8 \$ | 13 \$ | 1 \$ | 1 \$ | 2 \$ |
| États-Unis | (24) | 5 | (19) | 4 | (31) | (27) |
| Autres pays | (7) | 28 | 21 | 47 | (69) | (22) |
| Valeurs mobilières | | | | | | |
| Titres du compte de négociation | 460 | 94 | 554 | 132 | (198) | (66) |
| Titres du compte de placement | 178 | (300) | (122) | 226 | (300) | (74) |
| Titres de substitut de prêt | 0 | – | – | (3) | (7) | (10) |
| Biens acquis en vertu de conventions de revente | (57) | (218) | (275) | 97 | 58 | 155 |
| Prêts | | | | | | |
| Canada | | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 311 | (304) | 7 | 230 | (237) | (7) |
| Prêts aux particuliers | 218 | (242) | (24) | 15 | 88 | 103 |
| Prêts sur cartes de crédit | 54 | 5 | 59 | 100 | (4) | 96 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 101 | (511) | (410) | (59) | 523 | 464 |
| États-Unis | (1) | (132) | (133) | (92) | (311) | (403) |
| Autres pays | 14 | 84 | 98 | 55 | (708) | (653) |
| Total du revenu d'intérêt | 1 252 \$ | (1 483)\$ | (231)\$ | 753 \$ | (1 195)\$ | (442)\$ |
| Passif | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | |
| Canada | 446 \$ | (571)\$ | (125)\$ | 265 \$ | 82 \$ | 347 \$ |
| États-Unis | (22) | (32) | (54) | 2 | (225) | (223) |
| Autres pays | (6) | (125) | (131) | (8) | (373) | (381) |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert | 140 | (105) | 35 | 113 | (71) | 42 |
| Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat | 152 | (274) | (122) | 66 | 72 | 138 |
| Débitures subordonnées | 85 | (32) | 53 | (20) | (10) | (30) |
| Autres passifs portant intérêt | 23 | (7) | 16 | 66 | (62) | 4 |
| Total des frais d'intérêt | 818 | (1 146) | (328) | 484 | (587) | (103) |
| Revenu net d'intérêt | 434 \$ | (337)\$ | 97 \$ | 269 \$ | (608)\$ | (339)\$ |

(1) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur le point d'inscription des actifs et des passifs en question.

(2) L'écart de volume ou de taux est attribué en fonction du pourcentage des variations de soldes et de taux par rapport au total de la variation nette du revenu net d'intérêt.

Tableau 8 Revenus autres que d'intérêt

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | 2004 | 2003 | 2002 | 2004 sur 2003 Augmentation (diminution) | |
|--|------------------|------------------|------------------|--|------------|
| Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés | 2 870 \$ | 2 356 \$ | 2 043 \$ | 514 \$ | 22 % |
| Revenus tirés des activités de négociation | 1 526 | 1 922 | 1 690 | (396) | (21) |
| Commissions de gestion de placements et de services de garde | 1 198 | 1 143 | 1 177 | 55 | 5 |
| Commissions de courtage en valeurs mobilières | 1 166 | 1 031 | 1 187 | 135 | 13 |
| Frais bancaires sur les dépôts et les paiements | 1 050 | 1 078 | 1 041 | (28) | (3) |
| Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils | 909 | 813 | 755 | 96 | 12 |
| Revenus tirés de fonds communs de placement | 850 | 673 | 723 | 177 | 26 |
| Revenus sur cartes | 555 | 518 | 496 | 37 | 7 |
| Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation | 331 | 279 | 276 | 52 | 19 |
| Commissions de crédit | 224 | 227 | 223 | (3) | (1) |
| Revenus tirés de la titrisation | 200 | 165 | 174 | 35 | 21 |
| Revenus tirés des activités hypothécaires | 59 | 198 | 222 | (139) | (70) |
| Gain (perte) à la vente de titres du compte de placement | 23 | 31 | (111) | (8) | (26) |
| Autres | 467 | 388 | 424 | 79 | 20 |
| Total | 11 428 \$ | 10 822 \$ | 10 320 \$ | 606 \$ | 6 % |

Revenus autres que d'intérêt

Comme l'indique le tableau 8 à la page 44A, les revenus autres que d'intérêt ont connu une hausse de 606 millions de dollars ou 6 % par rapport à 2003, pour les raisons dont il est fait mention ci-après.

Les primes d'assurance, le revenu de placement et le revenu provenant des services tarifés ont progressé de 514 millions de dollars ou 22 %, en raison principalement de la croissance des activités d'assurances vie et maladie (principalement les activités liées à UnumProvident) et d'assurances habitation et automobile au Canada, résultat qui a largement contrebalancé la perte de revenus imputable à un bloc d'activités de réassurance qui n'ont pas été renouvelées en 2004. Les revenus tirés des fonds communs de placement ont augmenté de 177 millions de dollars ou 26 %, en raison de l'accroissement des actifs des fonds communs de placement, de la plus-value des fonds communs de placement, et de l'augmentation du pourcentage de fonds à long terme, pour lesquels nous touchons des honoraires plus élevés. Les commissions de courtage de titres se sont accrues de 135 millions de dollars ou 13 %, résultat qui est attribuable à la solidité des marchés des actions, laquelle a donné lieu à l'augmentation des volumes de transactions effectuées par les clients au cours de l'exercice. Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils ont progressé de 96 millions de dollars ou 12 %, en raison de l'amélioration des

activités sur les marchés financiers par rapport à 2003. Les commissions de gestion de placements et de services de garde se sont accrues de 55 millions de dollars ou 5 %, en raison surtout de l'accroissement des commissions découlant de l'appréciation des titres de participation sur le marché et de la hausse des volumes.

Les revenus tirés des activités de négociation compris dans les revenus autres que d'intérêt ont diminué de 396 millions de dollars ou 21 %, en raison principalement des rendements des dérivés liés à nos stratégies aux fins des opérations d'arbitrage. Les revenus tirés des prêts hypothécaires (qui concernent des prêts hypothécaires montés aux États-Unis par RBC Mortgage et par RBC Centura) ont chuté de 139 millions de dollars ou 70 %, en raison surtout de la diminution des marges et des volumes de montage de RBC Mortgage par rapport aux volumes exceptionnellement élevés enregistrés en 2003 lorsque les faibles taux d'intérêt ont généré une explosion des activités de refinancement de prêts hypothécaires. Les revenus autres que d'intérêt ont reculé de 420 millions de dollars en raison de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Les revenus autres que d'intérêt ont représenté 63 % du total des revenus, en hausse de 1 % par rapport à celui de 2003.

Tableau 9 Revenus tirés des activités de négociation

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | 2004 | 2003 | 2002 | 2004 sur 2003 Augmentation (diminution) | |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|--|-------------|
| Revenu net d'intérêt (1) | 322 \$ | 95 \$ | 127 \$ | 227 \$ | 239 % |
| Revenus autres que d'intérêt (2) | 1 526 | 1 922 | 1 690 | (396) | (21) |
| Total | 1 848 \$ | 2 017 \$ | 1 817 \$ | (169)\$ | (8)% |
| Par type de produit | | | | | |
| Titres de participation | 533 \$ | 541 \$ | 657 \$ | (8)\$ | (1)% |
| Titres à revenu fixe et instruments du marché monétaire (3) | 1 037 | 1 175 | 896 | (138) | (12) |
| Contrats de change (4) | 278 | 301 | 264 | (23) | (8) |
| Total | 1 848 \$ | 2 017 \$ | 1 817 \$ | (169)\$ | (8)% |

(1) Intérêts et dividendes sur les titres de négociation, les autres instruments monétaires et les produits dérivés de négociation, ainsi que les frais ou revenus de financement connexes.

(2) Gains et pertes réalisés et non réalisés associés aux titres de négociation, aux produits dérivés et aux contrats de change.

(3) Comprend des titres du gouvernement, des titres d'emprunt de sociétés, des swaps, des options sur taux d'intérêt, des contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt et des contrats de garantie de taux d'intérêt.

(4) Comprend principalement les opérations de change au comptant, les contrats à terme de gré à gré, les contrats à terme standardisés, les options et les contrats sur marchandises et sur métaux précieux.

Revenus tirés des activités de négociation

Les revenus tirés des activités de négociation présentés au tableau 9 comprennent les revenus tirés des activités de négociation déclarés dans les revenus autres que d'intérêt et le revenu net d'intérêt tiré des activités de négociation puisqu'ils sont tous pris en compte dans l'évaluation de l'ensemble des revenus tirés de nos activités de négociation.

Comme l'indique le tableau 9, le total des revenus tirés des activités de négociation a reculé de 169 millions de dollars ou 8 % en 2004. Les revenus tirés des activités de négociation qui sont compris dans le revenu net d'intérêt ont progressé de 227 millions de dollars ou 239 %, en raison principalement des dividendes gagnés au titre de nos stratégies aux fins des opérations d'arbitrage. Les revenus tirés des activités de négociation compris dans les revenus autres que d'intérêt ont diminué de 396 millions de dollars ou 21 %, résultat qui découle en grande partie des rendements des dérivés, qui sont eux aussi liés à nos stratégies aux fins des opérations d'arbitrage.

Les revenus tirés des titres à revenu fixe et instruments du marché monétaire ont diminué de 138 millions de dollars ou 12 %, en raison de marges moins importantes dues aux marchés concurrentiels. Les revenus tirés de la vente et de la négociation de titres d'emprunt et d'instruments du marché monétaire ont diminué. Les revenus liés aux dérivés de taux d'intérêt sont demeurés stables, et les revenus liés aux dérivés de crédit se sont améliorés en raison de l'augmentation des volumes de clients et du rendement plus élevé des positions de crédit effectuées pour compte propre au cours de l'exercice.

Les revenus tirés de la négociation de titres de participation ont diminué de 8 millions de dollars ou 1 %, malgré les meilleurs revenus tirés des opérations concernant des fonds de couverture structurés. Des résultats moindres ont été enregistrés au chapitre des activités de négociation de dérivés effectuées pour compte propre, principalement en raison de la hausse du dollar canadien constatée au cours de l'exercice 2004 qui a eu une incidence négative sur les revenus libellés en dollars américains.

Les revenus tirés des contrats de change, qui comprennent les contrats de change au comptant, les contrats de change à terme et les produits dérivés en plus des contrats sur marchandises et sur métaux précieux, ont subi une baisse de 23 millions de dollars ou 8 %, principalement en raison du raffermissement du dollar canadien qui a entraîné une réduction de 25 millions des revenus libellés en dollars américains. Les liquidités en dollars canadiens ont aussi subi l'incidence défavorable de conditions de négociation difficiles, mais de meilleurs résultats au chapitre des dérivés ont en partie contrebalancé cette baisse, les dérivés ayant utilisé leur plateforme mondiale afin de tirer profit des activités de négociation et des mouvements du marché.

PRIORITÉ FINANCIÈRE : CONTRÔLE DES COÛTS

Point saillant

- Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 7 % par rapport à 2003

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 700 millions de dollars ou 7 % par rapport à 2003. Cette augmentation découle principalement de l'accroissement des charges liées aux ressources humaines en 2004 (principalement l'augmentation des coûts liés aux avantages sociaux et des frais au titre de la rémunération variable découlant de la hausse des revenus), ainsi qu'aux coûts de règlement liés au litige avec Rabobank, déduction faite d'une réduction connexe des charges liées à la rémunération. Ces résultats ont en grande partie neutralisé la baisse de 345 millions de dollars des frais autres que d'intérêt attribuable à l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain en 2004.

Comme l'indique le tableau 10 ci-après, les charges liées aux ressources humaines ont augmenté de 406 millions de dollars ou 6 % en 2004, résultat qui reflète la hausse de 195 millions ou 21 % des coûts liés aux avantages sociaux, la hausse de 189 millions ou 9 % des frais au titre de la rémunération variable, ainsi que l'accroissement de 61 millions ou 2 % des salaires. L'augmentation des coûts liés aux avantages sociaux découle

principalement de la hausse du coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite. L'augmentation du coût des prestations de retraite tient à l'amortissement des rendements moindres des actifs de l'exercice précédent, ainsi qu'à l'incidence de la baisse des taux d'actualisation. La hausse du coût des avantages postérieurs au départ à la retraite est principalement imputable à l'amortissement des pertes actuarielles découlant de l'augmentation des résultats techniques et d'une baisse du taux d'actualisation utilisé pour évaluer le passif découlant des autres avantages postérieurs au départ à la retraite en 2004 (se reporter à la note 17, à la page 98A). La hausse des frais au titre de la rémunération variable découle de l'accroissement des revenus de RBC Marchés des Capitaux et de RBC Investissements tirés des activités sur les marchés financiers. L'augmentation des coûts liés aux salaires tient en partie à l'accroissement du nombre d'employés découlant principalement des acquisitions conclues au cours de la dernière année.

Tableau 10 Frais autres que d'intérêt

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | 2004 | 2003 | 2002 | 2004 sur 2003 Augmentation (diminution) | |
|---|------------------|------------------|------------------|--|------------|
| Ressources humaines | | | | | |
| Salaires | 3 343 \$ | 3 282 \$ | 3 224 \$ | 61 \$ | 2 % |
| Rémunération variable | 2 273 | 2 084 | 2 095 | 189 | 9 |
| Frais de rémunération au titre de la conservation du personnel liés à une acquisition | 36 | 84 | 158 | (48) | (57) |
| Avantages sociaux | 1 120 | 925 | 783 | 195 | 21 |
| Rémunération à base d'actions (1) | 82 | 73 | 55 | 9 | 12 |
| | 6 854 | 6 448 | 6 315 | 406 | 6 |
| Frais d'occupation | | | | | |
| Location des locaux, montant net | 389 | 370 | 395 | 19 | 5 |
| Réparations et entretien des locaux (2) | 218 | 192 | 177 | 26 | 14 |
| Amortissement | 93 | 95 | 103 | (2) | (2) |
| Taxes foncières | 84 | 82 | 84 | 2 | 2 |
| | 784 | 739 | 759 | 45 | 6 |
| Matériel | | | | | |
| Location et entretien du matériel informatique et de bureau | 631 | 598 | 589 | 33 | 6 |
| Amortissement | 303 | 303 | 304 | – | – |
| | 934 | 901 | 893 | 33 | 4 |
| Communications | | | | | |
| Télécommunications | 253 | 303 | 328 | (50) | (17) |
| Marketing et relations publiques | 238 | 212 | 211 | 26 | 12 |
| Affranchissement et messageries | 105 | 113 | 121 | (8) | (7) |
| Papeterie et impression | 105 | 104 | 108 | 1 | 1 |
| | 701 | 732 | 768 | (31) | (4) |
| Honoraires | 493 | 460 | 416 | 33 | 7 |
| Impartition de services de traitement | 294 | 292 | 306 | 2 | 1 |
| Amortissement des autres actifs incorporels | 69 | 71 | 72 | (2) | (3) |
| Autres | | | | | |
| Taxes d'affaires et taxes sur le capital | 155 | 144 | 129 | 11 | 8 |
| Déplacements et relocalisation | 144 | 140 | 144 | 4 | 3 |
| Formation des employés | 39 | 39 | 46 | – | – |
| Dons | 42 | 38 | 41 | 4 | 11 |
| Autres | 600 | 405 | 531 | 195 | 48 |
| | 980 | 766 | 891 | 214 | 28 |
| Total | 11 109 \$ | 10 409 \$ | 10 420 \$ | 700 \$ | 7 % |

(1) Comprend le coût lié aux options sur actions, aux droits à la plus-value des actions et au régime de participation différée aux bénéfices.

(2) Le poste Réparations et entretien des locaux inclut les coûts liés aux services publics.

Les frais d'occupation ont augmenté de 45 millions de dollars ou 6 %, en raison principalement de la hausse des frais de réparation et d'entretien des locaux, résultat qui tient en partie à la contrepassation, au quatrième trimestre de 2003, d'une provision établie précédemment au titre d'un local inoccupé qui a subséquemment été loué. Les frais liés au matériel ont progressé de 33 millions de dollars ou 4 %, en raison de l'accroissement des frais de location et d'entretien des locaux et du matériel informatique, qui découle principalement de l'acquisition de UnumProvident et du déménagement du bureau de RBC Marchés des Capitaux situé à Londres.

Les autres frais autres que d'intérêt ont augmenté de 214 millions de dollars ou 28 %, en raison principalement des coûts de règlement liés au litige avec Rabobank et de la constatation d'une provision pour moins-value de 33 millions aux États-Unis au titre de certains prêts hypothécaires qui auraient apparemment fait l'objet d'un montage frauduleux en 2001 et en 2002.

Accent mis sur le contrôle des coûts

La croissance des charges s'est élevée à 7 % en 2004, ce qui signifie que nous n'avons pas atteint notre objectif qui visait à assurer une croissance

des charges inférieure à la croissance des revenus (laquelle s'est établie à 4 % uniquement). En raison de ce rendement décevant, nous avons pris des mesures radicales au quatrième trimestre afin d'accroître notre efficacité. Dans le cadre de l'initiative « Le client avant tout », nous avons amorcé le réalignement de notre structure organisationnelle, de nos ressources et de nos processus de manière à accélérer la prise de décisions et leur mise en œuvre et à améliorer la productivité. Nous effectuons ce réalignement pour faire en sorte que notre entreprise axe plus efficacement ses efforts sur nos groupes de clients distincts au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale. Nous avons également décidé de regrouper toutes nos ressources en matière de systèmes d'information et d'exploitation et de créer un groupe Technologie et exploitation mondiales. Nous sommes d'avis que ce réalignement nous permettra d'assurer un contrôle plus vigoureux de nos coûts.

Une analyse des charges liées au réalignement de l'entreprise constatées au quatrième trimestre est présentée à la section Vue générale des résultats financiers, à la page 25A.

Tableau 11 Impôts et autres taxes

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

| | 2004 | 2003 | 2002 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|
| Charge d'impôts | 1 232 \$ | 1 460 \$ | 1 365 \$ |
| Autres taxes | | | |
| Taxe sur les produits et services et taxes de vente | 225 | 220 | 224 |
| Cotisations sociales | 207 | 212 | 204 |
| Taxes sur le capital | 140 | 124 | 107 |
| Taxes foncières (1) | 84 | 82 | 84 |
| Taxes d'affaires | 15 | 20 | 22 |
| Taxes sur les primes d'assurance | 33 | 26 | 22 |
| | 704 | 684 | 663 |
| Total | 1 936 \$ | 2 144 \$ | 2 028 \$ |
| Taux d'imposition effectif sur les bénéfices (2) | 29,2 % | 31,8 % | 32,2 % |
| Taux d'imposition effectif total (3) | 39,3 % | 40,6 % | 41,4 % |

(1) Comprend les montants portés en déduction des revenus autres que d'intérêt concernant les placements en biens immobiliers.

(2) Charge d'impôts en pourcentage du bénéfice net avant la charge d'impôts.

(3) Total de la charge d'impôts et des autres taxes en pourcentage du bénéfice net avant la charge d'impôts et les autres taxes.

Impôts et autres taxes

Nos activités sont assujetties à différents impôts et autres taxes, notamment les impôts sur le bénéfice et sur le capital levés par les gouvernements fédéral et provinciaux au Canada, et les impôts sur le bénéfice levés par les gouvernements des pays étrangers où nous exerçons nos activités. Des taxes sont également levées sur les dépenses et les fournitures liées au soutien de nos activités.

La charge d'impôts et les autres taxes présentées au tableau 11 ci-dessus ont totalisé 1 936 millions de dollars à l'exercice 2004, soit 1 232 millions pour la charge d'impôts et 704 millions pour les autres taxes. La charge d'impôts a diminué de 228 millions de dollars par rapport à 2003, en raison surtout de la baisse du bénéfice net avant impôts. Les autres taxes ont augmenté de 20 millions de dollars, en raison principalement de la hausse des taxes sur le capital.

Comme l'indique le tableau ci-dessus, le taux d'imposition effectif a diminué, passant de 31,8 % en 2003 à 29,2 % en 2004. Ce résultat reflète une réduction du taux d'imposition fédéral au Canada. En plus de la charge d'impôts et des autres taxes présentées dans l'état consolidé des résultats, nous avons constaté une charge d'impôts de 330 millions de dollars à l'exercice 2004 (1 065 millions en 2003) dans les capitaux propres, soit une réduction de 735 millions reflétant une diminution des gains de change non réalisés, comme l'indique la note 15 à la page 96A.

PRIORITÉ FINANCIÈRE : EXCELLENCE DE LA QUALITÉ DU CRÉDIT

Points saillants

- Maintien d'un portefeuille bien diversifié
- Réduction de 175 millions de dollars de la provision cumulative générale, résultat qui reflète l'amélioration continue de la qualité du crédit
- Prêts douteux bruts totalisant 1 259 millions de dollars, en baisse de 28 % par rapport à 2003
- Prêts douteux, montant net, par rapport au total des prêts, des acceptations et des conventions de revente de 0,34 %, en baisse par rapport à 0,46 %
- Dotation à la provision pour pertes sur créances de 346 millions de dollars, en baisse de 52 %
- Ratio des provisions spécifiques de 0,23 %, en baisse par rapport à 0,33 % en 2003
- Ratio des radiations nettes de 0,35 %, en baisse par rapport à 0,37 % en 2003

Portefeuille de prêts

Au cours de 2004, notre portefeuille de prêts a continué d'afficher un bon rendement, ce qui reflète la solidité de l'économie au Canada et aux États-Unis ainsi que le maintien de faibles taux d'intérêt, facteurs qui ont contribué à la qualité du crédit élevée des particuliers et des entreprises.

Comme l'illustrent les graphiques ci-dessous, notre portefeuille de prêts continue de regrouper une combinaison équilibrée de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts aux particuliers, de prêts sur cartes de crédit, de prêts aux entreprises et aux gouvernements, d'acceptations et de conventions de revente. Comparativement au 31 octobre 2003, les prêts, les acceptations et les conventions de revente ont augmenté de 14,6 milliards de dollars, résultat qui reflète la demande élevée pour des prêts en raison des faibles taux d'intérêt. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements et les acceptations ont augmenté de 4,3 milliards de dollars, les prêts hypothécaires résidentiels se sont accrus de 5,4 milliards, les prêts aux particuliers ont progressé de 4,7 milliards, et les soldes de cartes de crédit ont connu une hausse de 1,6 milliard. Les portefeuilles au pays ont affiché une croissance solide et ils ont représenté une tranche importante de l'augmentation globale enregistrée au cours de l'exercice.

La part de notre risque de crédit lié aux prêts aux entreprises et aux gouvernements ayant une cote de titre de bonne qualité s'est établie à 69 % en 2004, soit un résultat inchangé par rapport à 2003. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements et les acceptations incluent notre portefeuille de prêts aux petites et moyennes entreprises de 10,1 milliards de dollars, dont les cotes sont habituellement inférieures à notre exposition aux plus grandes entreprises.

Le tableau 12 présenté à la page 50A fournit une répartition détaillée des prêts, des acceptations et des conventions de revente. Nous estimons que ces prêts et ces acceptations demeurent bien diversifiés dans tous les secteurs et dans toutes les régions géographiques.

En 2004, nous avons accru notre exposition à des secteurs clés que nous avons ciblés aux fins de croissance, tels que celui des services financiers. L'accroissement lié aux services financiers tient en grande partie à l'augmentation des activités de prêt de titres. Au cours de l'exercice, nous avons continué de réduire notre exposition à certains sous-secteurs sensibles au risque tels que ceux des télécommunications, de la câblodistribution, de la production et de la distribution d'électricité (dans le secteur de l'énergie), et ceux des lignes aériennes et de l'aérospatiale (dans le secteur du transport et de l'environnement). Notre exposition totale à ces sous-secteurs s'est établie à 1,9 milliard de dollars ou 0,82 % des prêts, des acceptations et des conventions de revente, en baisse de 1,3 milliard depuis 2003.

Prêts douteux

Les prêts sont généralement classés à titre de prêts douteux (c'est-à-dire que les intérêts sur ces prêts cessent d'être comptabilisés) lorsque le plein recouvrement du capital ou des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré, comme cela est décrit plus en détail à la note 1, à la page 79A.

Comme l'indique le tableau 13 à la page 51A, les prêts douteux bruts ont reculé de 486 millions de dollars ou 28 % au cours de l'exercice, et ils se sont établis à 1 259 millions. Ce résultat découle en grande partie de la réussite des efforts de recouvrement, qui ont fait en sorte que certains prêts douteux ont été remboursés, restructurés ou vendus, ainsi que de l'amélioration générale de l'environnement du crédit, laquelle s'est traduite par une réduction du nombre de nouveaux prêts douteux.

Les prêts douteux bruts consentis aux entreprises et aux gouvernements ont baissé de 455 millions de dollars et ils se sont chiffrés à 924 millions, en raison principalement des réductions de 232 millions au Canada et de 223 millions dans les autres pays. Au Canada, les réductions se sont surtout produites dans les secteurs du transport et de l'environnement, de l'agriculture et des petites et moyennes entreprises. Pour les autres pays, les baisses touchent principalement les secteurs de l'énergie, des mines et métaux, des services financiers, et des médias et de la câblodistribution. Le nombre de prêts douteux bruts consentis aux petites et moyennes entreprises au Canada a continué de baisser en raison de procédés améliorés au chapitre de la prise ferme, du contrôle et du recouvrement.

En ce qui concerne le portefeuille des prêts à la consommation, les prêts douteux bruts ont diminué de 31 millions de dollars et se sont établis à 335 millions. La diminution de 49 millions de dollars au Canada a été neutralisée en partie par l'augmentation de 15 millions enregistrée aux États-Unis. Les nouveaux ajouts aux prêts douteux bruts ont diminué au cours de l'exercice, résultat qui tient surtout à la bonne qualité du crédit des particuliers et à la concrétisation des avantages tirés de l'implantation antérieure d'un système élaboré de modélisation des risques conçu pour optimiser le rapport risque-rendement.

Exprimés en pourcentage des prêts, des acceptations et des conventions de revente connexes, les prêts douteux nets se sont établis à 0,34 %, en baisse par rapport à 0,46 % en 2003, résultat qui reflète des améliorations au chapitre des ratios tant canadiens qu'internationaux, ainsi qu'une légère détérioration des ratios américains, comme l'illustre le tableau 20, à la page 56A.

Répartition du portefeuille de prêts et d'acceptations (2004)

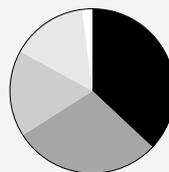
Le portefeuille demeure...



- 37 % Prêts hypothécaires résidentiels
- 29 % Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations
- 15 % Conventions de revente
- 16 % Prêts aux particuliers
- 3 % Prêts sur cartes de crédit

Répartition du portefeuille de prêts et d'acceptations (2003)

... bien équilibré



- 37 % Prêts hypothécaires résidentiels
- 29 % Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations
- 17 % Conventions de revente
- 15 % Prêts aux particuliers
- 2 % Prêts sur cartes de crédit

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances imputée aux résultats représente le montant qui est nécessaire pour porter la provision cumulative pour pertes sur créances à un niveau jugé approprié par la direction, comme il est expliqué à la rubrique Provision cumulative pour pertes sur créances, présentée ci-après.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 346 millions de dollars en 2004, en baisse de 375 millions par rapport à 2003, comme l'illustre le tableau 14 à la page 52A. Ce résultat reflète une baisse de 200 millions de dollars des provisions cumulatives spécifiques et une diminution de 175 millions de la provision cumulative générale.

La provision spécifique au titre des prêts aux entreprises et aux gouvernements a subi une baisse de 179 millions de dollars ou 59 % et elle s'est établie à 125 millions en 2004. Ce résultat tient au recul de 111 millions de dollars enregistré au Canada (principalement dans le secteur du transport et de l'environnement) et à la diminution de 96 millions dans les autres pays (principalement dans le secteur de l'énergie), résultats qui ont été contrebalancés en partie par une hausse de 28 millions aux États-Unis. La hausse globale enregistrée aux États-Unis est imputable à l'accroissement

de 47 millions de dollars enregistré dans le secteur de l'énergie, qui a été contrebalancé en partie par les réductions dans les autres secteurs. En ce qui concerne le portefeuille des prêts à la consommation, les provisions spécifiques pour pertes sur créances ont reculé de 21 millions de dollars, et ce recul a surtout touché les prêts aux particuliers aux États-Unis.

En 2004, les provisions spécifiques pour pertes sur créances se sont établies à 521 millions de dollars, soit 0,23 % de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente (comme l'illustre le tableau 20, à la page 56A) ou 0,28 % de la moyenne des prêts et des acceptations, comparativement à 721 millions, soit 0,33 % et 0,41 %, respectivement, l'an dernier. Nous estimons qu'un ratio des provisions spécifiques par rapport à la moyenne des prêts et des acceptations est une mesure de la qualité d'un prêt plus significative qu'un ratio fondé sur la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente. Nous avons par conséquent établi de nouveaux objectifs à moyen terme et de nouveaux objectifs pour 2005, qui sont basés sur le nouveau ratio et en fonction desquels nous évaluerons notre rendement dans l'avenir.

Perspectives

En 2005, nous prévoyons que le ratio des provisions spécifiques pour pertes sur créances par rapport à la moyenne des prêts et des acceptations se situera entre 0,35 % et 0,45 %, comparativement au ratio de 0,28 % obtenu en 2004. Cet objectif reflète l'opinion de la direction selon laquelle les pertes sur créances liées à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises et aux gouvernements se situeront probablement de nouveau à des niveaux plus normaux.

Provision cumulative pour pertes sur créances

La provision cumulative pour pertes sur créances est maintenue à un niveau jugé suffisant par la direction pour absorber les pertes probables des portefeuilles de prêts et d'opérations hors bilan. Les composantes individuelles ainsi que la provision cumulative globale sont évaluées trimestriellement en fonction des évaluations continues des comptes problèmes, des pertes récemment subies et de l'évolution d'autres facteurs, dont la composition et la qualité du portefeuille, la conjoncture économique et les exigences des organismes de réglementation. La provision cumulative est augmentée de la provision pour pertes sur créances (qui est imputée aux résultats), et réduite du montant des radiations, déduction faite des recouvrements.

Le calcul de la provision cumulative pour pertes sur créances est basé sur des estimations fondées sur des analyses historiques, qui sont ajustées pour tenir compte de l'évaluation faite par la direction à l'égard des hypothèses sous-jacentes liées au contexte actuel. Par conséquent, la provision cumulative pour pertes sur créances ne sera fort probablement pas égale aux pertes réelles subies dans l'avenir. Afin de réduire ces écarts, la direction évalue régulièrement la méthodologie utilisée et les hypothèses sous-jacentes.

Comme il est décrit à la rubrique Conventions comptables cruciales et estimations présentée à la page 26A, la provision cumulative pour pertes sur créances comporte trois composantes – les provisions cumulatives spécifiques, la provision cumulative générale attribuée et la provision cumulative générale non attribuée.

Comme l'indique le tableau 18 à la page 54A, la provision cumulative pour pertes sur créances a reculé de 450 millions de dollars ou 21 % par rapport à 2003, et elle s'est établie à un plancher cyclique de 1 714 millions. Cette variation découle en grande partie d'une réduction de 175 millions de dollars de la provision cumulative générale, ainsi que de la diminution des provisions cumulatives spécifiques, résultats qui sont conformes à la baisse des prêts douteux au cours de la même période. La réduction de la provision cumulative générale résulte de l'évaluation de la qualité du crédit de notre portefeuille de prêts et du caractère adéquat des niveaux de la provision cumulative générale connexes. La réduction reflète les changements

favorables apportés à la composition du portefeuille, l'amélioration des tendances en matière de défaillance ainsi que le redressement de la conjoncture. Au cours de l'exercice, les radiations nettes, déduction faite des recouvrements, ont reculé et se sont établies à 785 millions de dollars ou 0,35 % de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente, comparativement à 812 millions ou 0,37 % l'an dernier.

Concentrations du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit surviennent soit lorsqu'un certain nombre de clients exercent des activités similaires, soit lorsqu'ils sont situés dans le même secteur géographique ou qu'ils ont des caractéristiques économiques à ce point comparables qu'un changement des conditions économiques, politiques ou autres pourrait influencer de la même façon sur leur capacité de remplir leurs engagements contractuels. Les stratégies que nous utilisons pour réduire les concentrations du risque de crédit font l'objet d'une analyse plus détaillée à la rubrique Atténuation des risques dans la section Gestion du risque présentée à la page 59A.

Selon le tableau 15 présenté à la page 53A, le risque canadien le plus élevé est en Ontario, où l'on retrouve 40 % du total des prêts, des acceptations et des conventions de revente. À l'échelle internationale, le risque le plus élevé est aux États-Unis, où l'on retrouve 13 % du total de nos prêts, acceptations et conventions de revente.

Comme l'illustre le tableau 12 à la page 50A, les concentrations par secteur d'activité les plus élevées, à l'exception des petites et moyennes entreprises, sont les secteurs des services financiers, de l'immobilier commercial et des exploitations agricoles, où se trouvent respectivement 7 %, 4 % et 2 % du total des prêts, des acceptations et des conventions de revente.

Le tableau 19 de la page 55A présente les montants contractuels liés à des clients situés à l'extérieur du Canada. Du total des montants contractuels à l'étranger, 63 milliards de dollars ou 15 % de l'actif total sont aux États-Unis et 51 milliards ou 12 % de l'actif total sont à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Tableau 12 Prêts, acceptations et conventions de revente par secteur d'activité (1)

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 | Pourcentage du total | |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|----------------------|----------------|
| | | | | | | 2004 | 2000 |
| Canada | | | | | | | |
| Particuliers | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 80 168 \$ | 73 978 \$ | 67 700 \$ | 64 066 \$ | 61 444 \$ | 35,0 % | 33,0 % |
| Prêts aux particuliers | 30 415 | 26 445 | 24 550 | 26 086 | 26 275 | 13,3 | 14,1 |
| Prêts sur cartes de crédit | 6 298 | 4 663 | 4 740 | 4 110 | 4 666 | 2,7 | 2,5 |
| | 116 881 | 105 086 | 96 990 | 94 262 | 92 385 | 51,0 | 49,6 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations | | | | | | | |
| Petites et moyennes entreprises (2) | 10 137 | 9 705 | 9 470 | 9 788 | 11 701 | 4,4 | 6,3 |
| Exploitations agricoles | 4 400 | 4 526 | 4 427 | 4 758 | 4 931 | 1,9 | 2,6 |
| Prêts hypothécaires commerciaux | 2 761 | 2 616 | 2 485 | 2 635 | 2 961 | 1,2 | 1,6 |
| Biens de consommation | 2 215 | 2 394 | 2 280 | 2 447 | 2 874 | 1,0 | 1,5 |
| Secteur immobilier commercial | 2 418 | 2 086 | 2 327 | 2 325 | 2 594 | 1,1 | 1,4 |
| Services publics | 2 160 | 1 702 | 2 919 | 4 293 | 3 754 | 0,9 | 2,0 |
| Gouvernements | 1 921 | 1 805 | 1 006 | 1 597 | 1 385 | 0,8 | 0,7 |
| Industrie automobile (3) | 1 724 | 1 630 | 1 376 | 864 | 673 | 0,8 | 0,4 |
| Produits industriels | 1 521 | 1 503 | 1 642 | 2 174 | 2 470 | 0,7 | 1,3 |
| Transport et environnement (3) | 1 034 | 1 111 | 1 524 | 2 138 | 1 519 | 0,5 | 0,8 |
| Industrie forestière | 779 | 1 052 | 975 | 1 275 | 1 362 | 0,3 | 0,7 |
| Services financiers | 2 027 | 947 | 2 245 | 3 010 | 2 218 | 0,9 | 1,2 |
| Médias et câblodistribution (4) | 772 | 839 | 996 | 1 510 | 1 120 | 0,3 | 0,6 |
| Mines et métaux | 250 | 369 | 369 | 636 | 897 | 0,1 | 0,5 |
| Télécommunications | 135 | 169 | 488 | 677 | 1 008 | 0,1 | 0,5 |
| Technologies de l'information | 274 | 126 | 197 | 203 | 210 | 0,1 | 0,1 |
| Autres | 4 520 | 3 996 | 6 859 | 8 098 | 7 369 | 2,0 | 4,0 |
| | 39 048 | 36 576 | 41 585 | 48 428 | 49 046 | 17,0 | 26,3 |
| Conventions de revente | 18 262 | 14 996 | 19 116 | 22 860 | 12 094 | 8,0 | 6,5 |
| Total au Canada | 174 191 | 156 658 | 157 691 | 165 550 | 153 525 | 76,0 | 82,5 |
| États-Unis | | | | | | | |
| Particuliers | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 3 225 | 4 094 | 4 351 | 2 664 | 845 | 1,4 | 0,5 |
| Prêts aux particuliers | 5 849 | 5 015 | 5 269 | 4 621 | 78 | 2,6 | — |
| Prêts sur cartes de crédit | 108 | 107 | 125 | 128 | — | — | — |
| | 9 182 | 9 216 | 9 745 | 7 413 | 923 | 4,0 | 0,5 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations | | | | | | | |
| Biens de consommation | 723 | 824 | 958 | 1 172 | 435 | 0,3 | 0,2 |
| Secteur immobilier commercial | 5 267 | 5 480 | 4 531 | 3 773 | 44 | 2,3 | — |
| Services publics | 843 | 1 200 | 2 680 | 1 613 | 1 582 | 0,4 | 0,8 |
| Gouvernements | 221 | 100 | 19 | 23 | — | 0,1 | — |
| Industrie automobile (3) | 255 | 329 | 409 | 408 | 221 | 0,1 | 0,1 |
| Produits industriels | 360 | 466 | 974 | 1 513 | 1 107 | 0,2 | 0,6 |
| Transport et environnement (3) | 213 | 350 | 484 | 788 | 469 | 0,1 | 0,3 |
| Industrie forestière | 89 | 127 | 223 | 98 | 181 | — | 0,1 |
| Services financiers | 5 003 | 3 330 | 3 200 | 2 754 | 4 521 | 2,2 | 2,4 |
| Médias et câblodistribution (4) | 564 | 854 | 1 107 | 1 038 | 1 782 | 0,2 | 1,0 |
| Mines et métaux | 26 | 97 | 70 | 45 | 104 | — | 0,1 |
| Télécommunications | 54 | 315 | 689 | 835 | 1 131 | — | 0,6 |
| Technologies de l'information | 128 | 86 | 177 | 299 | 374 | 0,1 | 0,2 |
| Autres | 2 817 | 2 773 | 3 348 | 3 089 | 541 | 1,2 | 0,3 |
| | 16 563 | 16 331 | 18 869 | 17 448 | 12 492 | 7,2 | 6,7 |
| Conventions de revente | 4 985 | 5 721 | 4 512 | 5 199 | 2 524 | 2,2 | 1,4 |
| Total aux États-Unis | 30 730 | 31 268 | 33 126 | 30 060 | 15 939 | 13,4 | 8,6 |
| Autres pays | | | | | | | |
| Particuliers | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 777 | 745 | 789 | 712 | 695 | 0,3 | 0,4 |
| Prêts aux particuliers | 584 | 726 | 769 | 688 | 734 | 0,3 | 0,4 |
| Prêts sur cartes de crédit | 50 | 46 | 49 | 45 | — | — | — |
| | 1 411 | 1 517 | 1 607 | 1 445 | 1 429 | 0,6 | 0,8 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations | | | | | | | |
| Biens de consommation | 119 | 185 | 425 | 527 | 676 | 0,1 | 0,4 |
| Secteur immobilier commercial | 153 | 504 | 593 | 309 | 227 | 0,1 | 0,1 |
| Services publics | 340 | 672 | 1 051 | 1 381 | 1 469 | 0,1 | 0,8 |
| Gouvernements | 21 | 30 | 111 | 105 | 167 | — | 0,1 |
| Industrie automobile (3) | 9 | 6 | 2 | 119 | 292 | — | 0,2 |
| Produits industriels | 7 | 91 | 225 | 603 | 642 | — | 0,3 |
| Transport et environnement (3) | 1 000 | 1 326 | 1 958 | 783 | 1 018 | 0,4 | 0,5 |
| Industrie forestière | 37 | 77 | 194 | 287 | 287 | — | 0,2 |
| Services financiers | 7 983 | 4 914 | 2 414 | 3 893 | 3 391 | 3,5 | 1,8 |
| Médias et câblodistribution (4) | 20 | 95 | 213 | 342 | 251 | — | 0,1 |
| Mines et métaux | 333 | 525 | 1 122 | 1 026 | 797 | 0,1 | 0,4 |
| Télécommunications | 13 | 56 | 557 | 723 | 1 113 | — | 0,6 |
| Technologies de l'information | — | — | 2 | 97 | 59 | — | — |
| Autres | 1 251 | 1 185 | 595 | 589 | 1 179 | 0,5 | 0,6 |
| | 11 286 | 9 666 | 9 462 | 10 784 | 11 568 | 4,9 | 6,2 |
| Conventions de revente | 11 615 | 15 572 | 13 457 | 9 342 | 3 685 | 5,1 | 2,0 |
| Total des autres pays | 24 312 | 26 755 | 24 526 | 21 571 | 16 682 | 10,6 | 9,0 |
| Total des prêts, des acceptations et des conventions de revente | | | | | | | |
| | 229 233 | 214 681 | 215 343 | 217 181 | 186 146 | 100,0 % | 100,0 % |
| Provision cumulative pour pertes sur prêts | (1 644) | (2 055) | (2 203) | (2 278) | (1 871) | | |
| Total | 227 589 \$ | 212 626 \$ | 213 140 \$ | 214 903 \$ | 184 275 \$ | | |

(1) La répartition est fonction du lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Ces données se rapportent aux secteurs d'activité suivants en 2004 : prêts de 1 821 millions de dollars liés au secteur immobilier commercial (1 777 millions en 2003; 1 737 millions en 2002); prêts de 1 764 millions liés au secteur des biens de consommation (1 777 millions en 2003; 1 583 millions en 2002); prêts de 999 millions liés au secteur des produits industriels (952 millions en 2003; 887 millions en 2002); prêts de 502 millions liés au secteur du transport et de l'environnement (503 millions en 2003; 552 millions en 2002); prêts de 463 millions liés au secteur de l'industrie automobile (462 millions en 2003; 377 millions en 2002); prêts de 276 millions liés au secteur de l'industrie forestière (298 millions en 2003; 278 millions en 2002); prêts de 150 millions liés au secteur des services publics (137 millions en 2003; 125 millions en 2002); prêts de 124 millions liés au secteur des technologies de l'information (113 millions en 2003; 93 millions en 2002); prêts de 62 millions liés au secteur des mines et métaux (65 millions en 2003; 69 millions en 2002); prêts de 86 millions liés au secteur des services financiers (136 millions en 2003; 132 millions en 2002); prêts de 85 millions liés au secteur des médias et de la câblodistribution (81 millions en 2003; 77 millions en 2002); prêts de 23 millions liés au secteur des télécommunications (48 millions en 2003; 34 millions en 2002); prêts de 3 782 millions liés aux autres secteurs (3 356 millions en 2003; 3 526 millions en 2002).

(3) À compter de 2002, certains montants jusque-là attribués au secteur du transport et de l'environnement ont été reclassés dans celui de l'industrie automobile.

(4) Comprend des prêts liés au secteur de la câblodistribution de 218 millions de dollars au Canada en 2004 (236 millions en 2003; 267 millions en 2002; 330 millions en 2001; 262 millions en 2000), de 191 millions aux États-Unis en 2004 (357 millions en 2003; 522 millions en 2002; 455 millions en 2001; 1 162 millions en 2000) et de 20 millions dans les autres pays en 2004 (75 millions en 2003; 112 millions en 2002; 170 millions en 2001; 159 millions en 2000).

Tableau 13 Prêts douteux par secteur d'activité

| (en millions de dollars canadiens) | 2004 | | 2003 | | 2002 | 2001 | 2000 |
|-------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| | Montant brut | Montant net (1) | Montant brut | Montant net (1) | Montant net (1) | Montant net (1) | Montant net (1) |
| Canada | | | | | | | |
| Particuliers | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 96 \$ | 85 \$ | 110 \$ | 98 \$ | 87 \$ | 118 \$ | 157 \$ |
| Prêts aux particuliers | 178 | 70 | 213 | 84 | 112 | 129 | 51 |
| | 274 | 155 | 323 | 182 | 199 | 247 | 208 |
| Entreprises et gouvernements | | | | | | | |
| Petites et moyennes entreprises (2) | 142 | 62 | 169 | 80 | 104 | 132 | 141 |
| Exploitations agricoles (2) | 75 | 48 | 127 | 90 | 97 | 86 | 39 |
| Prêts hypothécaires commerciaux | 17 | 14 | 24 | 18 | 8 | 5 | - |
| Biens de consommation | 25 | 24 | 32 | 17 | 26 | 5 | 23 |
| Secteur immobilier commercial | 2 | 1 | 8 | 4 | 11 | 44 | 41 |
| Services publics | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 9 | - |
| Industrie automobile | - | - | - | - | 3 | 5 | 4 |
| Produits industriels | 34 | 22 | 18 | 5 | 12 | 26 | 18 |
| Transport et environnement | 9 | - | 118 | 62 | 108 | 222 | 120 |
| Industrie forestière | 151 | 94 | 169 | 115 | 156 | 184 | 180 |
| Services financiers | - | - | 3 | 3 | (1) | 2 | 7 |
| Médias et câblodistribution (3) | 3 | 2 | 15 | 13 | 6 | 15 | 17 |
| Mines et métaux | 6 | 5 | - | - | - | 1 | (1) |
| Télécommunications | 10 | 6 | 8 | 3 | 6 | - | - |
| Technologies de l'information | - | - | 17 | 13 | 2 | 7 | (2) |
| Autres | 34 | 22 | 32 | 20 | 28 | 17 | 1 |
| | 509 | 301 | 741 | 444 | 567 | 760 | 588 |
| Total au Canada | 783 | 456 | 1 064 | 626 | 766 | 1 007 | 796 |
| États-Unis | | | | | | | |
| Particuliers | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 33 | 31 | 7 | 6 | 13 | 22 | - |
| Prêts aux particuliers | 11 | 8 | 22 | 12 | 17 | 8 | - |
| | 44 | 39 | 29 | 18 | 30 | 30 | - |
| Entreprises et gouvernements | | | | | | | |
| Biens de consommation | 11 | 7 | 16 | 12 | 7 | 7 | - |
| Secteur immobilier commercial | 65 | 51 | 65 | 53 | 62 | 49 | 1 |
| Services publics | 141 | 93 | 114 | 49 | 29 | - | - |
| Industrie automobile | 4 | 2 | 7 | 6 | 22 | 25 | - |
| Produits industriels | 4 | 1 | 5 | 2 | 13 | (1) | 34 |
| Transport et environnement | 3 | 1 | 9 | 2 | 28 | 26 | 25 |
| Services financiers | - | - | 9 | 6 | 35 | 23 | - |
| Médias et câblodistribution (3) | 64 | 57 | 44 | 44 | 56 | - | - |
| Télécommunications | - | - | - | - | 35 | 122 | - |
| Technologies de l'information | 9 | 8 | 11 | 1 | 17 | 70 | - |
| Autres | 31 | (6) | 52 | 26 | 21 | 24 | 9 |
| | 332 | 214 | 332 | 201 | 325 | 345 | 69 |
| Total aux États-Unis | 376 | 253 | 361 | 219 | 355 | 375 | 69 |
| Autres pays | | | | | | | |
| Particuliers | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 17 | 17 | 14 | 14 | 13 | 13 | 5 |
| | 17 | 17 | 14 | 14 | 13 | 13 | 5 |
| Entreprises et gouvernements | | | | | | | |
| Services publics | 20 | 15 | 125 | 47 | 110 | - | (2) |
| Produits industriels | - | - | 2 | - | - | (1) | 4 |
| Transport et environnement | - | - | 9 | 5 | 11 | 32 | - |
| Services financiers | 14 | - | 33 | 5 | 11 | 1 | (2) |
| Médias et câblodistribution (3) | - | - | 27 | 13 | - | - | - |
| Mines et métaux | 2 | 1 | 57 | 25 | 90 | 29 | 6 |
| Autres | 47 | 30 | 53 | 34 | 38 | 27 | 27 |
| | 83 | 46 | 306 | 129 | 260 | 88 | 33 |
| Total des autres pays | 100 | 63 | 320 | 143 | 273 | 101 | 38 |
| Total (4), (5) | 1 259 \$ | 772 \$ | 1 745 \$ | 988 \$ | 1 394 \$ | 1 483 \$ | 903 \$ |

(1) Déduction faite des provisions cumulatives spécifiques.

(2) Comprend la tranche des prêts douteux qui est garantie par les gouvernements; cette tranche s'élève à 24 millions de dollars pour 2004 (39 millions en 2003; 64 millions en 2002; 95 millions en 2001; 101 millions en 2000) pour ce qui est des petites et moyennes entreprises et à 9 millions (9 millions en 2003; 10 millions en 2002; 6 millions en 2001; 6 millions en 2000) pour les exploitations agricoles.

(3) Comprend uniquement des prêts liés au secteur de la câblodistribution.

(4) Comprend des biens saisis de 27 millions de dollars en 2004 (34 millions en 2003; 32 millions en 2002; 37 millions en 2001; 16 millions en 2000).

(5) Les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours qui ne sont pas inclus dans les prêts douteux s'élèvent à 219 millions de dollars en 2004 (222 millions en 2003; 217 millions en 2002; 245 millions en 2001).

Tableau 14 Provison pour pertes sur créances par secteur d'activité

| (en millions de dollars canadiens) | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 |
|---|---------------|---------------|-----------------|-----------------|---------------|
| Canada | | | | | |
| Particuliers | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 6 \$ | 4 \$ | 3 \$ | 8 \$ | – \$ |
| Prêts aux particuliers | 212 | 230 | 266 | 265 | 301 |
| Prêts sur cartes de crédit | 165 | 152 | 135 | 125 | 102 |
| | 383 | 386 | 404 | 398 | 403 |
| Entreprises et gouvernements | | | | | |
| Petites et moyennes entreprises | 75 | 77 | 110 | 164 | 105 |
| Exploitations agricoles | 6 | (2) | 22 | 20 | 4 |
| Prêts hypothécaires commerciaux | – | (3) | (5) | 7 | 2 |
| Biens de consommation | (20) | 2 | 19 | 2 | 7 |
| Secteur immobilier commercial | (10) | (14) | (15) | 15 | (17) |
| Services publics | – | – | 4 | 17 | (8) |
| Industrie automobile | – | – | – | 17 | – |
| Produits industriels | 4 | 2 | (7) | 14 | 2 |
| Transport et environnement | (33) | 69 | (19) | 13 | 56 |
| Industrie forestière | 3 | 13 | 4 | 7 | (36) |
| Services financiers | – | (4) | (27) | (9) | – |
| Médias et câblodistribution | (1) | 1 | (7) | 13 | 12 |
| Mines et métaux | – | 1 | (1) | – | (1) |
| Télécommunications | 8 | 5 | 59 | – | (1) |
| Technologies de l'information | (1) | 2 | 3 | 3 | 8 |
| Autres | (1) | (8) | (15) | 8 | (10) |
| | 30 | 141 | 125 | 291 | 123 |
| Total au Canada | 413 | 527 | 529 | 689 | 526 |
| États-Unis | | | | | |
| Particuliers | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 1 | 3 | 7 | 8 | – |
| Prêts aux particuliers | 9 | 24 | 15 | 5 | – |
| Prêts sur cartes de crédit | 3 | 3 | 4 | 2 | – |
| | 13 | 30 | 26 | 15 | – |
| Entreprises et gouvernements | | | | | |
| Biens de consommation | 1 | 8 | 4 | 2 | – |
| Secteur immobilier commercial | 3 | 5 | 5 | 66 | 2 |
| Services publics | 63 | 16 | 107 | – | – |
| Industrie automobile | 1 | (1) | 1 | 6 | – |
| Produits industriels | 1 | (1) | 8 | 3 | 40 |
| Transport et environnement | (1) | 7 | 5 | (4) | 42 |
| Services financiers | – | – | 11 | 7 | – |
| Médias et câblodistribution | 8 | 12 | – | 3 | – |
| Télécommunications | (13) | – | 202 | 272 | – |
| Technologies de l'information | (4) | (4) | 41 | 7 | – |
| Autres | 47 | 36 | 30 | – | 15 |
| | 106 | 78 | 414 | 362 | 99 |
| Total aux États-Unis | 119 | 108 | 440 | 377 | 99 |
| Autres pays | | | | | |
| Particuliers | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | – | 1 | – | (8) | – |
| | – | 1 | – | (8) | – |
| Entreprises et gouvernements | | | | | |
| Biens de consommation | – | – | (6) | (2) | (7) |
| Secteur immobilier commercial | – | – | (1) | (1) | (1) |
| Services publics | (13) | 62 | 34 | (8) | (2) |
| Industrie automobile | – | – | – | 1 | (8) |
| Produits industriels | – | – | (3) | – | (6) |
| Transport et environnement | (1) | 1 | 16 | 12 | – |
| Services financiers | – | 3 | 10 | (10) | (21) |
| Médias et câblodistribution | 4 | 14 | – | – | – |
| Mines et métaux | (4) | 4 | 28 | – | 2 |
| Autres | 3 | 1 | 18 | (1) | (11) |
| | (11) | 85 | 96 | (9) | (54) |
| Total des autres pays | (11) | 86 | 96 | (17) | (54) |
| Total des provisions spécifiques | 521 | 721 | 1 065 | 1 049 | 571 |
| Provision générale attribuée | (147) | 6 | (22) | 205 | 73 |
| Provision générale non attribuée | (28) | (6) | 22 | (135) | 47 |
| Total de la provision générale | (175) | – | – | 70 | 120 |
| Total | 346 \$ | 721 \$ | 1 065 \$ | 1 119 \$ | 691 \$ |

Tableau 15 Prêts, acceptations et conventions de revente par secteur géographique (1)

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 | Pourcentage du total | |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|----------------------|----------------|
| | | | | | | 2004 | 2000 |
| Canada | | | | | | | |
| Provinces de l'Atlantique (2) | 10 385 \$ | 9 856 \$ | 9 741 \$ | 9 518 \$ | 9 690 \$ | 4,5 % | 5,2 % |
| Québec | 16 976 | 15 800 | 15 224 | 13 760 | 16 191 | 7,4 | 8,7 |
| Ontario | 90 485 | 80 541 | 82 438 | 94 821 | 73 124 | 39,5 | 39,3 |
| Provinces des Prairies (3) | 29 899 | 26 823 | 26 953 | 24 949 | 29 402 | 13,1 | 15,8 |
| Colombie-Britannique | 26 446 | 23 638 | 23 335 | 22 502 | 25 118 | 11,5 | 13,5 |
| Total au Canada | 174 191 | 156 658 | 157 691 | 165 550 | 153 525 | 76,0 | 82,5 |
| États-Unis | 30 730 | 31 268 | 33 126 | 30 060 | 15 939 | 13,4 | 8,5 |
| Autres pays | 24 312 | 26 755 | 24 526 | 21 571 | 16 682 | 10,6 | 9,0 |
| Total des prêts, des acceptations et des conventions de revente | 229 233 | 214 681 | 215 343 | 217 181 | 186 146 | 100,0 % | 100,0 % |
| Provision cumulative pour pertes sur prêts | (1 644) | (2 055) | (2 203) | (2 278) | (1 871) | | |
| Total | 227 589 \$ | 212 626 \$ | 213 140 \$ | 214 903 \$ | 184 275 \$ | | |

(1) Fondés sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Comprend Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

(3) Comprend le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Tableau 16 Prêts douteux par secteur géographique

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | 2004 | | 2003 | | 2002 | 2001 | 2000 | Pourcentage du total | |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------------|----------------|
| | Montant brut | Montant net (3) | Montant brut | Montant net (3) | Montant net (3) | Montant net (3) | Montant net (3) | 2004 | 2000 |
| Canada | | | | | | | | | |
| Provinces de l'Atlantique (1) | 60 \$ | 35 \$ | 81 \$ | 44 \$ | 55 \$ | 67 \$ | 65 \$ | 4,5 % | 7,2 % |
| Québec | 131 | 96 | 155 | 85 | 60 | 204 | 121 | 12,4 | 13,4 |
| Ontario | 254 | 122 | 348 | 199 | 261 | 330 | 287 | 15,8 | 31,8 |
| Provinces des Prairies (2) | 93 | 53 | 140 | 79 | 98 | 71 | 57 | 6,9 | 6,3 |
| Colombie-Britannique | 245 | 150 | 340 | 219 | 292 | 335 | 266 | 19,4 | 29,5 |
| Total au Canada | 783 | 456 | 1 064 | 626 | 766 | 1 007 | 796 | 59,0 | 88,2 |
| États-Unis | 376 | 253 | 361 | 219 | 355 | 375 | 69 | 32,8 | 7,6 |
| Autres pays | 100 | 63 | 320 | 143 | 273 | 101 | 38 | 8,2 | 4,2 |
| Total | 1 259 \$ | 772 \$ | 1 745 \$ | 988 \$ | 1 394 \$ | 1 483 \$ | 903 \$ | 100,0 % | 100,0 % |

(1) Comprend Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

(2) Comprend le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

(3) Déduction faite des provisions cumulatives spécifiques.

Tableau 17 Provision pour pertes sur créances par secteur géographique

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 | Pourcentage du total | |
|---|---------------|---------------|-----------------|-----------------|---------------|----------------------|----------------|
| | | | | | | 2004 | 2000 |
| Canada | | | | | | | |
| Provinces de l'Atlantique (1) | 34 \$ | 46 \$ | 59 \$ | 63 \$ | 58 \$ | 9,8 % | 8,4 % |
| Québec | (1) | 77 | (5) | 43 | 22 | (0,3) | 3,2 |
| Ontario | 318 | 309 | 330 | 398 | 342 | 91,9 | 49,5 |
| Provinces des Prairies (2) | 31 | 55 | 86 | 81 | 64 | 9,0 | 9,3 |
| Colombie-Britannique | 31 | 40 | 59 | 104 | 40 | 9,0 | 5,7 |
| Total au Canada | 413 | 527 | 529 | 689 | 526 | 119,4 | 76,1 |
| États-Unis | 119 | 108 | 440 | 377 | 99 | 34,4 | 14,3 |
| Autres pays | (11) | 86 | 96 | (17) | (54) | (3,2) | (7,8) |
| Total des provisions spécifiques | 521 | 721 | 1 065 | 1 049 | 571 | 150,6 | 82,6 |
| Provision générale attribuée | (147) | 6 | (22) | 205 | 73 | (42,5) | 10,6 |
| Total de la provision attribuée | 374 | 727 | 1 043 | 1 254 | 644 | 108,1 | 93,2 |
| Total de la provision générale non attribuée | (28) | (6) | 22 | (135) | 47 | (8,1) | 6,8 |
| Total | 346 \$ | 721 \$ | 1 065 \$ | 1 119 \$ | 691 \$ | 100,0 % | 100,0 % |

(1) Comprend Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

(2) Comprend le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Tableau 18 Provision cumulative pour pertes sur créances

| (en millions de dollars canadiens) | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Provision cumulative au début | 2 164 \$ | 2 314 \$ | 2 392 \$ | 1 975 \$ | 1 900 \$ |
| Provision pour pertes sur créances | 346 | 721 | 1 065 | 1 119 | 691 |
| Radiations | | | | | |
| Canada | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | (7) | (6) | (11) | (15) | (11) |
| Prêts aux particuliers | (306) | (345) | (381) | (394) | (372) |
| Prêts sur cartes de crédit | (204) | (188) | (172) | (169) | (150) |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | (193) | (224) | (330) | (296) | (225) |
| | (710) | (763) | (894) | (874) | (758) |
| États-Unis | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | – | (4) | (1) | (9) | – |
| Prêts aux particuliers | (19) | (28) | (17) | (7) | – |
| Prêts sur cartes de crédit | (3) | (4) | (6) | (2) | – |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | (129) | (131) | (467) | (215) | (41) |
| | (151) | (167) | (491) | (233) | (41) |
| Autres pays | | | | | |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | (140) | (52) | (39) | (18) | (40) |
| Risques à l'égard des pays en développement | – | – | (33) | – | – |
| | (140) | (52) | (72) | (18) | (40) |
| | (1 001) | (982) | (1 457) | (1 125) | (839) |
| Recouvrements | | | | | |
| Canada | | | | | |
| Prêts aux particuliers | 65 | 66 | 68 | 66 | 44 |
| Prêts sur cartes de crédit | 38 | 36 | 37 | 44 | 48 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 80 | 53 | 72 | 58 | 48 |
| | 183 | 155 | 177 | 168 | 140 |
| États-Unis | | | | | |
| Prêts aux particuliers | 3 | 2 | 2 | 1 | – |
| Prêts sur cartes de crédit | 1 | 1 | 1 | – | – |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 24 | 10 | 7 | 5 | – |
| | 28 | 13 | 10 | 6 | – |
| Autres pays | | | | | |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 5 | 2 | 11 | 11 | 22 |
| | 5 | 2 | 11 | 11 | 22 |
| | 216 | 170 | 198 | 185 | 162 |
| Radiations nettes | (785) | (812) | (1 259) | (940) | (677) |
| Ajustements | (11) | (59) | 116 | 238 | 61 |
| Provision cumulative à la fin | 1 714 \$ | 2 164 \$ | 2 314 \$ | 2 392 \$ | 1 975 \$ |
| Attribution de la provision cumulative (1) | | | | | |
| Canada | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 23 \$ | 33 \$ | 35 \$ | 45 \$ | 46 \$ |
| Prêts aux particuliers | 384 | 395 | 429 | 447 | 403 |
| Prêts sur cartes de crédit | 188 | 147 | 147 | 147 | 88 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 502 | 682 | 711 | 791 | 664 |
| | 1 097 | 1 257 | 1 322 | 1 430 | 1 201 |
| États-Unis | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 3 | 3 | 6 | 4 | 3 |
| Prêts aux particuliers | 55 | 42 | 36 | 33 | – |
| Prêts sur cartes de crédit | 3 | 4 | 5 | 5 | – |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 234 | 319 | 409 | 434 | 184 |
| | 295 | 368 | 456 | 476 | 187 |
| Autres pays | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 1 | 1 | – | – | 8 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 44 | 191 | 174 | 147 | 138 |
| | 45 | 192 | 174 | 147 | 146 |
| Provision cumulative attribuée pour pertes sur prêts | 1 437 | 1 817 | 1 952 | 2 053 | 1 534 |
| Provision cumulative non attribuée pour pertes sur prêts | 207 | 238 | 251 | 225 | 337 |
| Total de la provision cumulative pour pertes sur prêts | 1 644 | 2 055 | 2 203 | 2 278 | 1 871 |
| Provision cumulative pour éléments hors bilan et autres (2) | 70 | 109 | 109 | 109 | 98 |
| Provision cumulative pour titres exonérés d'impôts | – | – | 2 | 5 | 6 |
| Total de la provision cumulative pour pertes sur créances | 1 714 \$ | 2 164 \$ | 2 314 \$ | 2 392 \$ | 1 975 \$ |

(1) La provision cumulative pour pertes sur prêts comprend un montant au titre de la provision cumulative générale attribuée, qui a été réparti entre les catégories de prêts. Ces montants totalisent 950 millions de dollars (1 060 millions en 2003; 1 060 millions en 2002; 1 076 millions en 2001; 765 millions en 2000) et ont été répartis comme suit : au Canada – prêts hypothécaires résidentiels, 12 millions (21 millions en 2003; 20 millions en 2002; 21 millions en 2001; 18 millions en 2000); prêts aux particuliers, 276 millions (266 millions en 2003; 266 millions en 2002; 266 millions en 2001; 207 millions en 2000); prêts sur cartes de crédit, 188 millions (147 millions en 2003; 147 millions en 2002; 147 millions en 2001; 88 millions en 2000); prêts aux entreprises et aux gouvernements, 295 millions (385 millions en 2003; 386 millions en 2002; 385 millions en 2001; 321 millions en 2000); aux États-Unis – prêts hypothécaires résidentiels, 2 millions (2 millions en 2003; 3 millions en 2002; 2 millions en 2001; 2 millions en 2000); prêts aux particuliers, 53 millions (33 millions en 2003; 22 millions en 2002; 26 millions en 2001; néant en 2000); prêts sur cartes de crédit, 3 millions (4 millions en 2003; 5 millions en 2002; 5 millions en 2001; néant en 2000); prêts aux entreprises et aux gouvernements, 114 millions (187 millions en 2003; 196 millions en 2002; 192 millions en 2001; 110 millions en 2000); dans les autres pays – prêts aux entreprises et aux gouvernements, 7 millions (15 millions en 2003; 15 millions en 2002; 32 millions en 2001; 19 millions en 2000).

(2) Depuis l'exercice 2000, la provision cumulative pour éléments hors bilan et autres est constatée au poste Autres passifs. Au cours des exercices précédents, ce montant était inclus dans la provision cumulative pour pertes sur prêts.

Tableau 19 Encours à l'étranger ⁽¹⁾

| | 2004 | | 2003 | | 2002 | |
|---|------------------------------|---------------|------------------------------|---------------|------------------------------|---------------|
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Pourcentage de l'actif total | | Pourcentage de l'actif total | | Pourcentage de l'actif total | |
| États-Unis – Banques | 5 355 \$ | | 7 204 \$ | | 5 838 \$ | |
| – Gouvernement | 6 917 | | 7 970 | | 3 257 | |
| – Autres | 50 774 | | 57 086 | | 62 210 | |
| | 63 046 | 14,7 % | 72 260 | 17,9 % | 71 305 | 18,9 % |
| Europe de l'Ouest – Banques | 25 673 | | 24 371 | | 21 419 | |
| – Gouvernement | 2 717 | | 2 792 | | 1 286 | |
| – Autres | 12 969 | | 12 119 | | 9 152 | |
| | 41 359 | 9,6 | 39 282 | 9,8 | 31 857 | 8,5 |
| Europe centrale, Europe de l'Est, Moyen-Orient et Afrique | 138 | – | 198 | 0,1 | 247 | 0,1 |
| Amérique latine | 585 | 0,1 | 865 | 0,2 | 1 607 | 0,4 |
| Antilles | 2 912 | 0,7 | 2 692 | 0,7 | 3 045 | 0,8 |
| Asie | 2 712 | 0,6 | 5 791 | 1,4 | 3 645 | 1,0 |
| Australie et Nouvelle-Zélande | 2 897 | 0,7 | 2 425 | 0,6 | 2 842 | 0,8 |
| Provision cumulative pour pertes sur prêts ⁽²⁾ | (446) | (0,1) | (678) | (0,2) | (760) | (0,2) |
| Total | 113 203 \$ | 26,4 % | 122 835 \$ | 30,5 % | 113 788 \$ | 30,2 % |

(1) Comprend les montants contractuels suivants, liés à des clients situés dans un pays étranger : les prêts, les intérêts courus, les acceptations, les dépôts productifs d'intérêts à des banques, les valeurs mobilières, les autres placements productifs d'intérêts et les autres actifs monétaires, y compris les gains nets de réévaluation sur les contrats de change et les produits dérivés. Les encours libellés en monnaie locale, qu'ils soient ou non couverts ou financés par des emprunts libellés en monnaie locale, sont compris dans les encours du pays en question. Les encours à l'étranger sont présentés en fonction de la région de risque ultime.

(2) Comprend la tranche relative à l'étranger des provisions cumulatives spécifiques, de la provision cumulative générale attribuée et de la provision cumulative générale non attribuée.

Tableau 20 Profil de risque

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 |
|--|----------|----------|----------|----------|----------|
| Pourcentage des prêts par rapport au total des prêts (1) | | | | | |
| Canada (2) | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 35 % | 35 % | 32 % | 30 % | 33 % |
| Prêts aux particuliers | 13 | 13 | 12 | 12 | 15 |
| Prêts sur cartes de crédit | 3 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 24 | 22 | 26 | 30 | 32 |
| | 75 | 72 | 72 | 74 | 82 |
| États-Unis | 14 | 15 | 16 | 15 | 9 |
| Autres pays | 11 | 13 | 12 | 11 | 9 |
| Total | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % |
| Montant brut des prêts douteux | | | | | |
| Au début | 1 745 \$ | 2 288 \$ | 2 465 \$ | 1 678 \$ | 1 704 \$ |
| Montant net des ajouts | 515 | 439 | 1 280 | 1 912 | 813 |
| Radiations et ajustements | (1 001) | (982) | (1 457) | (1 125) | (839) |
| À la fin | 1 259 \$ | 1 745 \$ | 2 288 \$ | 2 465 \$ | 1 678 \$ |
| Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts, des acceptations et des conventions de revente connexes | | | | | |
| Canada (2) | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 0,11 % | 0,13 % | 0,13 % | 0,18 % | 0,26 % |
| Prêts aux particuliers | 0,23 | 0,32 | 0,46 | 0,50 | 0,20 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 0,54 | 0,90 | 0,98 | 1,15 | 0,97 |
| | 0,26 | 0,41 | 0,49 | 0,63 | 0,52 |
| États-Unis | 0,80 | 0,68 | 1,03 | 1,14 | 0,43 |
| Autres pays | 0,25 | 0,52 | 1,07 | 0,43 | 0,22 |
| Total | 0,34 % | 0,46 % | 0,65 % | 0,69 % | 0,49 % |
| Provision cumulative pour pertes sur créances | | | | | |
| Provisions cumulatives spécifiques | 487 \$ | 757 \$ | 894 \$ | 951 \$ | 747 \$ |
| Provision cumulative à l'égard des risques-pays | – | – | – | 31 | 28 |
| Provision cumulative générale | | | | | |
| Provision cumulative générale attribuée (3) | 1 020 | 1 169 | 1 169 | 1 185 | 863 |
| Provision cumulative générale non attribuée | 207 | 238 | 251 | 225 | 337 |
| Total de la provision cumulative générale | 1 227 | 1 407 | 1 420 | 1 410 | 1 200 |
| Total | 1 714 \$ | 2 164 \$ | 2 314 \$ | 2 392 \$ | 1 975 \$ |
| En pourcentage des prêts, des acceptations et des conventions de revente | 0,7 % | 1,0 % | 1,0 % | 1,1 % | 1,0 % |
| En pourcentage des prêts douteux (ratio de couverture), en excluant les pays en développement | 131 % | 118 % | 96 % | 93 % | 112 % |
| Provision pour pertes sur créances | | | | | |
| Provisions spécifiques | 521 \$ | 721 \$ | 1 065 \$ | 1 049 \$ | 571 \$ |
| Provision générale | | | | | |
| Provision générale attribuée | (147) | 6 | (22) | 205 | 73 |
| Provision générale non attribuée | (28) | (6) | 22 | (135) | 47 |
| Total de la provision générale | (175) | – | – | 70 | 120 |
| Total | 346 \$ | 721 \$ | 1 065 \$ | 1 119 \$ | 691 \$ |
| Gains liés à des produits dérivés de crédit | – | (29) | (102) | – | – |
| Pertes liées à des produits dérivés de crédit | – | – | 69 | – | – |
| Total de la provision déduction faite des gains et des pertes liés à des produits dérivés de crédit | 346 \$ | 692 \$ | 1 032 \$ | 1 119 \$ | 691 \$ |
| Provisions spécifiques déduction faite des gains et des pertes liés à des produits dérivés de crédit, en pourcentage de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente | 0,23 % | 0,32 % | 0,49 % | 0,53 % | 0,32 % |
| Provisions spécifiques en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations | 0,28 % | 0,41 % | 0,62 % | 0,62 % | 0,36 % |
| Provisions spécifiques en pourcentage de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente connexes | | | | | |
| Canada | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 0,01 % | 0,01 % | – % | 0,01 % | – % |
| Prêts aux particuliers | 0,73 | 0,90 | 1,05 | 0,94 | 1,12 |
| Prêts sur cartes de crédit | 2,92 | 2,92 | 3,10 | 2,73 | 2,87 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 0,06 | 0,25 | 0,20 | 0,52 | 0,22 |
| | 0,26 | 0,34 | 0,33 | 0,45 | 0,36 |
| États-Unis (4) | 0,33 | 0,34 | 1,38 | – | – |
| Autres pays | (0,04) | 0,30 | 0,47 | 0,74 | 0,13 |
| Total des provisions spécifiques | 0,23 % | 0,33 % | 0,51 % | 0,53 % | 0,32 % |
| Total de la provision pour pertes sur créances | 0,15 | 0,33 | 0,51 | 0,56 | 0,38 |
| Radiations nettes (en excluant les pays en développement), en pourcentage de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente | 0,35 % | 0,37 % | 0,58 % | 0,47 % | 0,38 % |
| Radiations nettes, en pourcentage de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente | 0,35 % | 0,37 % | 0,60 % | 0,47 % | 0,38 % |

(1) Les prêts comprennent les acceptations et les conventions de revente.

(2) Les prêts au Canada comprennent tous les prêts comptabilisés au Canada, peu importe la devise dans laquelle ils sont libellés ou le lieu de résidence de l'emprunteur.

(3) Comprend la provision cumulative pour engagements hors bilan et autres.

(4) Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les pourcentages pour les exercices antérieurs à 2002 ne sont pas présentés.

GESTION DU RISQUE

Vue générale

La mission de l'unité de gestion des risques vise à créer de la valeur pour les actionnaires en faisant preuve de leadership aux fins de la gestion stratégique des risques. Les priorités stratégiques sont les suivantes :

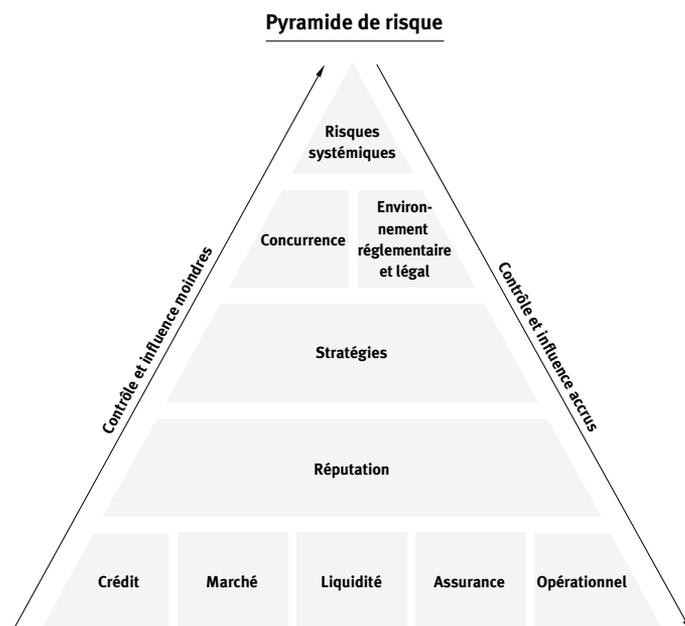
- Assurer l'alignement du goût du risque et des stratégies commerciales;
- Attirer, former et conserver une équipe de professionnels de la gestion des risques de haut calibre;
- Améliorer les communications concernant les risques et le goût du risque au sein de l'entreprise;
- Investir dans nos capacités, de manière à mieux mesurer, comprendre et gérer les risques;
- Améliorer l'efficacité et la réactivité des principaux processus et pratiques en matière de gestion des risques, ainsi que leur accessibilité.

Nos activités commerciales nous exposent aux risques illustrés dans la pyramide. Cette dernière est un outil qui nous permet de déterminer et d'évaluer les risques au sein de l'entreprise. Les risques sont inscrits dans la pyramide selon le niveau de contrôle et l'influence que nous pouvons exercer pour atténuer ou gérer chaque type de risque précis.

Risques contrôlables

- Le **risque de crédit** correspond au risque de perte causée par l'incapacité d'une contrepartie de remplir ses obligations de paiement. Il peut également être attribuable à la diminution de la valeur marchande causée par la détérioration de la situation financière d'une contrepartie. Une contrepartie peut être un émetteur, un débiteur, un emprunteur, un titulaire de police, un réassureur ou un garant.
- Le **risque de marché** correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, des cours des actions et des cours des marchandises entraînent des pertes.
- Le **risque d'illiquidité** correspond au risque que nous ne puissions pas générer ni obtenir, en temps opportun et de façon rentable, les espèces ou les quasi-espèces nécessaires pour satisfaire à nos obligations.

- Le **risque d'assurance** est le risque inhérent à la conception et à la souscription des polices d'assurance. Les principaux risques d'assurance sont les risques liés à la conception et à la tarification du produit, ainsi que les risques de souscription de l'assurance.
- Le **risque opérationnel** correspond au risque de subir une perte directe ou indirecte en raison de l'inadéquation ou de l'échec des processus, de la technologie, de facteurs humains ou de faits externes. L'incidence peut être une perte financière, une atteinte à la réputation, la perte d'une position concurrentielle, un mauvais service à la clientèle, ou des procédures judiciaires ou réglementaires.



Optique organisationnelle

La pierre angulaire d'une gestion des risques efficace consiste en une solide culture de gestion des risques, qui est étayée par de nombreux processus d'élaboration de stratégies et de politiques, dirigés conjointement par les spécialistes de la gestion des risques et par les secteurs d'exploitation. Ce partenariat vise à garantir que nous demeurons axés stratégiquement sur les questions touchant les activités, les risques et les ressources.

Les spécialistes de la gestion des risques travaillent en collaboration avec les secteurs d'exploitation et les unités fonctionnelles à la détection des risques, puis à leur évaluation, à leur surveillance et à leur gestion. Suivant une méthode de gestion de portefeuille appliquée à l'échelle du groupe, ils utilisent des techniques d'analyse de portefeuille afin d'optimiser le rapport risque-rendement et de garantir une répartition efficace et adéquate du capital.

Le processus de gestion des risques bénéficie de la supervision des comités de direction et du Conseil d'administration.

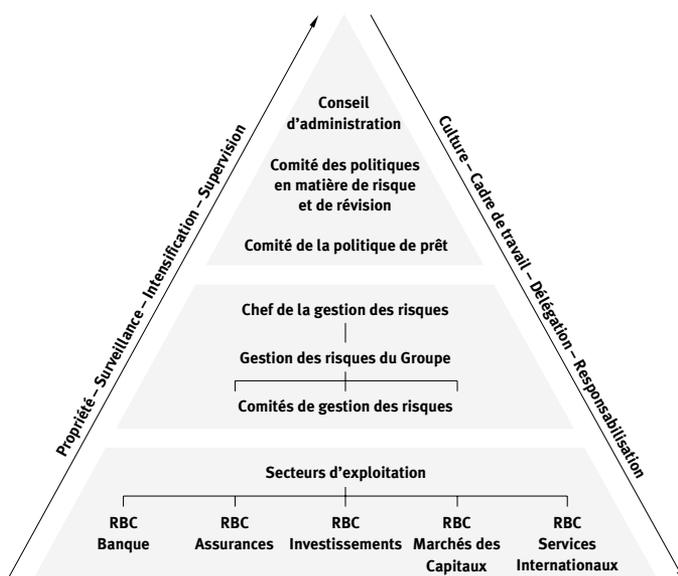
Conseil d'administration et Comité de la politique de prêt

L'échelon supérieur de l'optique organisationnelle de la pyramide de risque inclut le Conseil d'administration, le Comité des politiques en matière de risque et de révision (CPMRR) ainsi que le Comité de la politique de prêt (CPP). Le CPMRR se compose de membres du Conseil, et le CPP, de membres de la haute direction.

Les principales responsabilités de cet échelon sont les suivantes :

- Établir, influencer et communiquer la culture de l'entreprise eu égard au risque;
- Déterminer et communiquer le goût de l'entreprise pour le risque;
- Établir la structure organisationnelle de la Gestion des risques du Groupe;
- Examiner et approuver les politiques de contrôle des risques;
- Examiner et surveiller les risques principaux que l'entreprise assume ou avec lesquels elle doit composer, et fournir des lignes de conduite, le cas échéant;
- S'assurer que les ressources au sein de l'entreprise sont suffisantes et appropriées pour se protéger contre les risques assumés.

Pyramide de risque : optique organisationnelle



Gestion des risques

L'échelon intermédiaire de l'optique organisationnelle de la pyramide de risque inclut le Chef de la gestion des risques, la Gestion des risques du Groupe et divers comités de gestion des risques. Ces derniers sont responsables de la gestion des risques liés aux politiques, aux portefeuilles, à la gouvernance, à l'éthique, à la conformité ainsi qu'à divers risques précis (c.-à-d. les risques de crédit, de marché, d'illiquidité et d'assurance ainsi que le risque opérationnel). En 2004, le Comité de surveillance des montages financiers a été mis sur pied afin de superviser les risques. Ce comité examine à cette fin les opérations structurées et les prêts complexes susceptibles d'entraîner un risque lié à la réputation, un risque juridique, un risque réglementaire, un risque comptable ou un risque fiscal importants.

Les principales responsabilités du Chef de la gestion des risques, de la Gestion des risques du Groupe et des divers comités de gestion des risques sont les suivantes :

- Élaborer et maintenir, à l'échelle de l'entreprise, un cadre intégré de mesure, de gestion et de présentation des risques;
- Établir un processus exhaustif d'évaluation et d'approbation des risques conçu de manière à s'assurer que tous les risques sont atténués ou que les lacunes au chapitre des contrôles sont rapidement comblées;

- Maintenir, à l'échelle de l'entreprise, un cadre exhaustif aux fins des politiques en matière de gestion des risques, de manière à assurer la création, l'approbation et la communication efficaces des politiques et des documents connexes;
- Élaborer des lignes de conduite et des plafonds de risque, de manière à assurer une diversification des risques appropriée et l'optimisation du rapport risque-rendement eu égard aux portefeuilles et aux opérations;
- Aviser le Conseil d'administration et la haute direction des principaux risques que l'entreprise assume ou avec lesquels elle doit composer;
- Collaborer avec les secteurs d'exploitation afin de déterminer, de comprendre, de mesurer, d'atténuer et de surveiller les risques assumés.

Secteurs d'exploitation

L'échelon inférieur de l'optique organisationnelle de la pyramide de risque inclut les secteurs d'exploitation. Les responsabilités de cet échelon sont les suivantes :

- Assumer la propriété et la responsabilisation des risques liés au secteur;
- Aligner la stratégie commerciale sur la culture de l'entreprise eu égard au risque, sur son goût du risque et sur ses politiques de contrôle des risques;
- Établir, comprendre, atténuer et gérer les risques assumés.

ACCORD DE BÂLE II

L'accord de Bâle II est un nouveau dispositif d'adéquation des fonds propres qui vise à renforcer la gestion des risques et la discipline financière et, par le fait même, la sécurité et la solidité du secteur financier à l'échelle internationale. Le comité de Bâle sur la supervision bancaire, qui se compose de banques centrales et de superviseurs bancaires de 13 pays, a approuvé le texte définitif du nouveau dispositif en juin 2004, après une période de consultation de cinq ans. Le nouvel accord remplacera l'accord de Bâle de 1988.

La prochaine étape pour les pays concernés par l'accord de Bâle II est la mise en œuvre du nouveau dispositif d'adéquation. Ce dispositif est exhaustif et d'une grande portée, et il prévoit diverses méthodes de calcul du capital réglementaire. Selon l'échéancier de mise en œuvre, le nouveau

dispositif devra être adopté au plus tard à la fin de 2006 pour ce qui est de la méthode de calcul de base, et d'ici la fin de 2007 en ce qui concerne les méthodes avancées.

Nous avons créé un bureau de gestion du programme de Bâle, qui est chargé de coordonner les activités de mise en œuvre et d'assurer la conformité à l'accord de Bâle II dans toute l'entreprise. Bien que cette initiative ne soit pas de nature transformationnelle, des occasions de réaliser des économies internes se présenteront, grâce à la modernisation et à la mise à jour des pratiques, politiques, processus et technologies liés aux risques, ce qui nous permettra de gérer les risques de crédit et de marché et le risque opérationnel avec une plus grande efficacité et une plus grande efficacité.

CAPITAL ÉCONOMIQUE

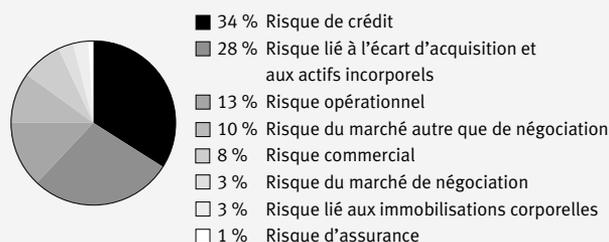
Le capital économique représente une estimation par la direction des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires requis pour soutenir tous nos risques. Pour le calculer, on estime le niveau de capitaux requis pour couvrir les risques, en fonction des normes de solvabilité et cotes de crédit désirées (AA). Le capital économique est affecté à nos secteurs d'exploitation de manière à fournir directement des mesures de rendement comparables pour chacun de nos secteurs d'exploitation et pour aider la haute direction à établir un plan stratégique, à affecter les ressources et à gérer le capital. L'analyse du capital économique reflète l'optique des actionnaires et elle favorise l'optimisation du rendement pour les actionnaires exprimé en fonction du risque-rendement. Le calcul et l'attribution du capital économique nécessitent la formulation d'hypothèses et l'exercice de jugements, et le montant de capital économique calculé pourrait différer de façon notable si des changements étaient apportés à ces hypothèses et jugements. Nous surveillons constamment les méthodes d'attribution du capital pour nous assurer que les risques sont quantifiés de la même manière au moyen de toute l'information disponible. Nous améliorons périodiquement ces méthodes et appliquons les changements sur une base prospective.

Le capital économique est calculé eu égard à divers types de risque. De plus amples détails sur les risques de crédit, de marché (activités de négociation et autres que de négociation) et d'assurance ainsi que sur le risque opérationnel sont fournis dans les sections qui suivent. Le risque commercial est le risque de pertes dues à des écarts dans les volumes, les prix et les coûts occasionnés par la concurrence, par des modifications réglementaires ainsi que par des risques liés à la réputation et aux stratégies. Les risques liés à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels ainsi qu'aux immobilisations corporelles constituent les risques que la valeur future de ces actifs soit inférieure à leur valeur comptable nette. De plus amples renseignements sur l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels sont présentés à la note 4, à la page 86A. Le capital économique relatif au risque d'illiquidité n'est pas calculé séparément; il est plutôt intégré aux autres types de risque. Le capital

économique total requis tient compte des avantages qui découlent de la diversification des risques propres à diverses catégories de risque et à divers secteurs d'activité. Nos secteurs d'exploitation bénéficient de ces avantages, qui sont pris en considération dans l'établissement des niveaux de capital économique utilisés pour calculer leur rendement des capitaux propres.

Le graphique suivant représente les niveaux de capital économique relatifs à chaque type de risque pour l'exercice 2004. Comparativement à 2003, aucun changement important par type de risque n'a eu lieu. Le risque de crédit ainsi que les risques liés à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels demeurent nos risques principaux. Le risque lié à l'écart d'acquisition découle principalement des acquisitions que nous avons effectuées aux États-Unis au cours des derniers exercices.

Capital économique moyen par type de risque (2004)



Les sections qui suivent analysent la façon dont nous gérons les principaux risques contrôlables, lesquels incluent les risques de crédit, de marché, d'illiquidité et d'assurance ainsi que le risque opérationnel.

RISQUE DE CRÉDIT

Notre approche en matière de gestion du risque de crédit préserve l'indépendance et l'intégrité dans l'évaluation des risques, tout en étant intégrée aux processus de gestion du portefeuille. Des politiques et des procédés, qui sont communiqués à toute l'organisation, guident la gestion quotidienne du risque de crédit et constituent une partie essentielle de la culture de l'entre-

prise. La gestion du risque de crédit vise à évaluer et à gérer le risque de crédit de manière à rehausser davantage notre solide culture du crédit.

Nous gérons directement le risque de crédit au moyen de processus de contrôle clés, d'outils d'évaluation des risques qu'utilise la direction pour surveiller le rendement, et de certaines stratégies visant à atténuer les risques.

Processus de contrôle clés

Nous utilisons des modèles d'évaluation du crédit par score aux fins des activités de prise ferme et de la surveillance continue des cotes de crédit attribuées aux consommateurs et à certaines petites entreprises. Nous utilisons un modèle d'évaluation des demandeurs par score aux fins des activités de prise ferme; ce modèle se base sur des méthodes statistiques établies qui servent à analyser les caractéristiques d'un demandeur ainsi que ses antécédents, de manière à déterminer la probabilité du risque lié à la performance future en matière de crédit. Nous nous servons d'un modèle d'évaluation du comportement par score aux fins de la gestion continue des comptes inscrits, et nous utilisons des techniques statistiques qui tiennent compte des antécédents afin de prédire le comportement futur des comptes existants. Les modèles d'évaluation par score des demandeurs et du comportement se fondent tous les deux sur des modèles d'évaluation par score axés sur les besoins des clients, qui prennent en considération la solidité de la relation client, au moyen de certaines variables, pour prédire le comportement futur. Nous avons élaboré des tests rigoureux pour surveiller le rendement des modèles de crédit. En 2004, nous avons amélioré 35 % de nos modèles d'évaluation du crédit par score de manière à accroître leur capacité de déterminer les risques.

Dans le cas des clients commerciaux et des grandes entreprises clientes, nous attribuons une cote de crédit interne basée sur un examen détaillé de l'emprunteur. Cet examen tient compte des tendances des secteurs d'activité, de la compétitivité sur le marché, de la stratégie globale de l'entreprise, de sa solidité financière, de son accès à des fonds, de sa gestion financière et de tous les autres risques avec lesquels l'entreprise doit composer. Notre système d'établissement des cotes de crédit se base sur une échelle de 22 points. Les cotes de crédit internes sont évaluées et mises à jour régulièrement afin de s'assurer qu'elles représentent avec précision le profil de la contrepartie à laquelle elles sont attribuées et d'assurer l'uniformité des cotes dans tous les groupes du secteur.

Outre les processus de contrôle visant l'octroi de crédit et les activités de surveillance permanentes, nous avons établi des plafonds de risques, de manière que notre exposition à un emprunteur ou un groupe d'emprunteurs apparentés à un secteur d'activité ou à une région géographique donnée ne soit pas trop élevée.

Mesure des risques

Nous surveillons le risque de crédit régulièrement et publions des rapports mensuels et trimestriels afin de nous assurer que la haute direction de la Banque est au courant des variations de la qualité des prêts et du rendement des portefeuilles. Les composantes cruciales de ce cadre de présentation de l'information sont le tableau de bord des prêts à la consommation et aux petites et moyennes entreprises, et le classement des risques ainsi que la surveillance des pertes prévues au titre des prêts aux clients commerciaux et aux grandes entreprises clientes.

Le tableau de bord est un mécanisme de préparation de rapports mensuels qui s'applique à tous les portefeuilles de prêts à la consommation et aux petites et moyennes entreprises. Le rendement de chaque portefeuille est évalué en fonction de diverses mesures du rapport risque-rendement, et l'une des cotes suivantes lui est attribuée – sujet de préoccupation, à surveiller, bon. À la fin de l'exercice, des portefeuilles représentant environ 4 % de l'encours des prêts à la consommation et aux petites et moyennes entreprises au 31 octobre 2004 s'étaient vu attribuer la cote « à surveiller ». Afin de surveiller toute variation de la qualité des portefeuilles, nous appliquons d'autres critères d'évaluation à chaque portefeuille afin de générer l'un des indicateurs des tendances en matière de qualité suivants : en baisse, stable, en voie d'amélioration. À la fin de l'exercice, la tendance pour la plupart des portefeuilles était stable ou en voie d'amélioration, y compris les portefeuilles classés comme constituant un sujet de préoccupation du point de vue du risque-rendement.

Le classement des risques est un processus permanent qui vise à s'assurer que les gestionnaires des comptes et des risques peuvent rapidement et efficacement reconnaître les problèmes liés aux prêts consentis aux clients commerciaux et aux grandes entreprises clientes. Dès que l'existence d'une faiblesse ou d'un problème est relevée, le risque est classé selon l'une des catégories suivantes : « à suivre », « non conforme », « créance douteuse » ou « perte ». Le total des prêts en souffrance classés a reculé de 2,1 milliards de dollars par rapport à l'an dernier, et il s'établissait à 1,8 milliard au 31 octobre 2004, soit le total le moins élevé enregistré depuis l'adoption de ce processus de mesure des risques, en 2002.

De plus, les pertes prévues actuellement dans un délai de un an en égard à notre portefeuille de prêts consentis aux clients commerciaux et aux grandes entreprises clientes fournissent un bon indicateur des tendances en matière de qualité du crédit. La perte prévue est comparée aux pertes prévues à long terme ou tout au long du cycle, ce qui permet de nous situer dans le cycle de crédit. Nous effectuons cette analyse à l'échelle individuelle et à l'échelle du secteur d'activité. Nous procédons également à des évaluations des facteurs de stress et à des analyses de sensibilité.

Atténuation des risques

Afin de réagir de façon proactive à la détérioration du crédit et d'atténuer les risques, nous avons recours à un groupe spécialisé dans les comptes problèmes, plus précisément en matière de gestion et de recouvrement des prêts à intérêts non comptabilisés et de certains prêts à intérêts comptabilisés.

La diversification du portefeuille demeure la pierre angulaire de nos activités d'atténuation des risques, et nos politiques et plafonds en matière de crédit sont par conséquent structurés de manière à s'assurer que notre exposition à un client, à un secteur d'activité ou à une région géographique donnée n'est pas trop élevée.

Afin d'éviter les pertes excessives qui se produisent lorsqu'une contrepartie donnée est incapable de remplir ses obligations de paiement, nous avons établi des plafonds individuels basés sur les cotes de crédit applicables. En 2004, nous avons établi un plafond additionnel de risque lié à une entreprise, qui se base sur le capital économique. Ce plafond tient compte de facteurs tels que la taille, la durée, la cote de crédit, le secteur, la zone géographique, les biens affectés en garantie et le rang. Dans certains cas, les prêts sont syndiqués de manière à réduire le risque global lié à une entreprise. Lorsqu'une exception aux plafonds est accordée à une entreprise, un rapport d'exception sur les plafonds approuvés est transmis à la haute direction ainsi qu'au Comité des politiques en matière de risque et de révision du Conseil d'administration. Ce rapport trimestriel est présenté sous forme de sommaire. Relativement à certaines exceptions, les unités d'exploitation doivent fournir un plan d'action détaillé, qui précise l'échéancier prévu pour ramener le risque en deçà des plafonds établis.

Nous attribuons une cote de crédit et un plafond de risque à chaque pays et à chaque secteur. Les cotes de crédit tiennent compte de facteurs communs à toutes les entités d'un pays ou secteur donnés, qui sont indépendants de la volonté de l'entité. Nous déterminons les plafonds en nous basant sur la cote de crédit ainsi que sur notre propension globale au risque et notre stratégie commerciale.

Afin d'atténuer les risques liés à certaines composantes de notre portefeuille, nous avons recours à des produits dérivés de crédit. Au 31 octobre 2004, nous avons pris des mesures d'atténuation des risques relativement au risque de crédit lié à des prêts de 1,0 milliard de dollars consentis à des entreprises.

Nous avons également recours à des ventes de prêts pour gérer les risques. Nous désignons et vendons les prêts consentis à des emprunteurs dont le rapport risque-rendement et la cote de crédit ne satisfont plus à nos exigences. Les ventes de prêts ont totalisé environ 0,6 milliard de dollars en 2004.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, des cours des actions et des cours des marchandises entraînent des pertes. Le niveau du risque de marché auquel nous sommes exposés varie selon la conjoncture du marché, les mouvements futurs prévus des cours et du marché et la composition de notre portefeuille de négociation. Nous établissons, pour la gestion des risques, des politiques et des plafonds en fonction desquels nous surveillons et limitons l'exposition au risque de marché découlant de nos activités de négociation et de gestion de l'actif et du passif.

Nous exerçons des activités de négociation sur le marché hors cote et sur les marchés boursiers en ce qui a trait aux opérations au comptant, aux contrats à terme de gré à gré, aux contrats à terme standardisés et aux options. Nous participons également à des opérations concernant des produits dérivés structurés. Les risques de marché associés aux activités de négociation découlent des activités de tenue de marché, de positionnement et de vente et d'arbitrage sur les marchés des devises, des taux d'intérêt, des actions, des marchandises et du crédit. Notre groupe des opérations sur titres joue un rôle de premier plan dans la tenue de marché, l'exécution d'opérations qui répondent aux besoins financiers de nos clients et le transfert des risques de marché à l'ensemble du marché des capitaux. Nous agissons également à titre de contrepartiste et adoptons des positions de

risque de marché pour notre propre compte en respectant les autorisations accordées par le Conseil d'administration.

Le portefeuille de négociation se compose de positions détenues à des fins de revente à court terme, qui visent à profiter à court terme des écarts réels ou prévus entre les cours acheteurs et vendeurs ou à fixer les profits tirés des activités d'arbitrage.

Composantes du risque de marché

Le risque sur actions correspond à l'incidence défavorable potentielle des variations du cours de certaines actions ou de l'évolution générale de la valeur du marché boursier sur nos résultats. Nous sommes exposés au risque sur actions en raison de nos opérations d'achat et de vente d'actions à titre de contrepartiste liées à nos activités de placement, ainsi que de nos activités de négociation, qui comprennent le placement de produits dérivés sur actions adaptés spécialement pour nos clients, les opérations d'arbitrage et la négociation pour notre propre compte.

Le risque de change et le risque lié aux cours des marchandises correspondent à l'incidence défavorable potentielle des variations et de la volatilité des cours du change et des marchandises sur nos résultats et sur notre valeur économique. En ce qui a trait à nos positions pour notre propre compte, nous sommes exposés au risque de change à la fois sur le marché

Tableau 21 Évaluation des risques de marché – activités de négociation (1)

| (en millions de dollars canadiens) | 2004 | | | | 2003 | | | | 2002 | | | |
|--|--------------|--------------|--------------|-------------|-------------|--------------|--------------|-------------|--------------|--------------|--------------|-------------|
| | À la fin | Haut | Moyenne | Bas | À la fin | Haut | Moyenne | Bas | À la fin | Haut | Moyenne | Bas |
| VAR globale par catégorie de risque important | | | | | | | | | | | | |
| Actions | 4 \$ | 20 \$ | 8 \$ | 4 \$ | 4 \$ | 12 \$ | 7 \$ | 4 \$ | 7 \$ | 12 \$ | 8 \$ | 6 \$ |
| Change et marchandise | 2 | 5 | 2 | 1 | 2 | 7 | 3 | 1 | 2 | 9 | 3 | 1 |
| Risque de taux d'intérêt (2) | 8 | 14 | 9 | 6 | 8 | 13 | 9 | 6 | 11 | 14 | 6 | 2 |
| Risque spécifique lié à la dette (3) | 2 | 2 | 1 | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — |
| VAR globale (4) | 10 \$ | 25 \$ | 13 \$ | 8 \$ | 8 \$ | 19 \$ | 13 \$ | 8 \$ | 13 \$ | 18 \$ | 11 \$ | 7 \$ |

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VAR quotidienne à un niveau de confiance de 99 %.

(2) Comprend aussi le risque lié à l'écart de taux.

(3) Avant 2004, le risque de taux d'intérêt et le risque spécifique lié à la dette étaient présentés ensemble à titre de risque de taux d'intérêt.

(4) La VAR globale reflète la corrélation entre chacune des catégories de risque liée à la diversification.

des opérations de change au comptant et sur celui des contrats de change à terme ainsi que sur les marchés des produits dérivés et des marchandises.

Le **risque de taux d'intérêt** correspond à l'incidence défavorable potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur nos résultats et sur notre valeur économique. La plupart des instruments financiers que nous détenons sont assujettis à un risque de taux d'intérêt.

Le **risque spécifique de la dette** représente l'incidence défavorable possible que pourraient avoir, sur notre bénéfice et sur notre valeur économique, des changements dans le degré de solvabilité et les cotes de crédit des émetteurs d'obligations ou d'instruments du marché monétaire, ou des entités auxquelles les dérivés de crédit se rapportent.

Le **risque d'écart de taux** représente l'incidence défavorable possible que pourraient avoir, sur notre bénéfice et sur notre valeur économique, des changements dans les écarts de taux des émetteurs d'obligations ou d'instruments du marché monétaire, ou des entités auxquelles les dérivés de crédit se rapportent.

Nous sommes exposés au risque spécifique de la dette et au risque d'écart de taux en raison des obligations, des instruments du marché monétaire et des dérivés de crédit que nous détenons.

Surveillance du risque de marché

Un cadre de référence exhaustif concernant les politiques en matière de gestion du risque régit les activités de négociation et les risques liés à ces activités, et il fournit des lignes de conduite sur la gestion des activités de négociation, les unités fonctionnelles de suivi de marché/de conformité à la réglementation et les secteurs d'activité. Nous utilisons une gamme étendue de principes, de règles, de contrôles et de limites que nous jugeons conformes aux meilleures pratiques de l'industrie. Notre cadre de référence pour la gestion du risque de marché est conçu de manière à assurer une diversification globale appropriée de nos risques. Le groupe Risque de marché est une unité fonctionnelle de la Gestion des risques du Groupe qui est indépendante des activités de négociation et responsable de la surveillance quotidienne du risque de négociation global. L'unité fonctionnelle utilise à cette fin des mesures de risques telles que la valeur à risque (VAR), les analyses de sensibilité et les évaluations des facteurs de stress. Le groupe Risque de marché se sert de ces mesures du risque pour évaluer les tendances globales du risque par rapport au rendement et signaler les tendances ou les positions défavorables aux cadres dirigeants de RBC Marchés des Capitaux, aux dirigeants de la Gestion des risques du Groupe et au Comité des politiques en matière de risque et de révision.

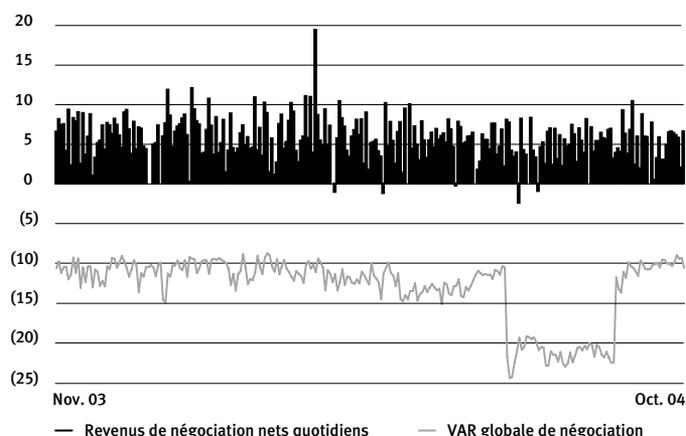
En termes clairs, la VAR est une technique statistique qui sert à évaluer les pertes que nous pourrions subir sur le marché au cours d'une période de détention donnée, à l'intérieur d'un intervalle de confiance déterminé. La VAR représente la pire perte prévue au cours de la période, en fonction du taux de probabilité que représente l'intervalle de confiance. Il se pourrait que des pertes plus importantes se produisent, mais une telle probabilité est faible. Par exemple, notre modèle de la VAR est fondé sur un intervalle de confiance de 99 %. Par conséquent, dans le cas d'un portefeuille ayant une VAR de 15 millions de dollars détenu sur une période de un jour, la probabilité qu'une perte supérieure à 15 millions se produise durant cette période est de 1 %.

Afin que la VAR reflète efficacement notre risque de marché, nous supervisons et améliorons constamment nos méthodes. En 2004, nous avons amélioré la méthode utilisée pour attribuer les composantes de la VAR globale aux diverses catégories de risque. Tout risque de taux d'intérêt secondaire lié à la conversion des montants se rapportant à des dérivés sur titres de participation est maintenant isolé et inclus dans la catégorie relative aux taux d'intérêt. Ce changement n'a eu aucune incidence sur la VAR globale.

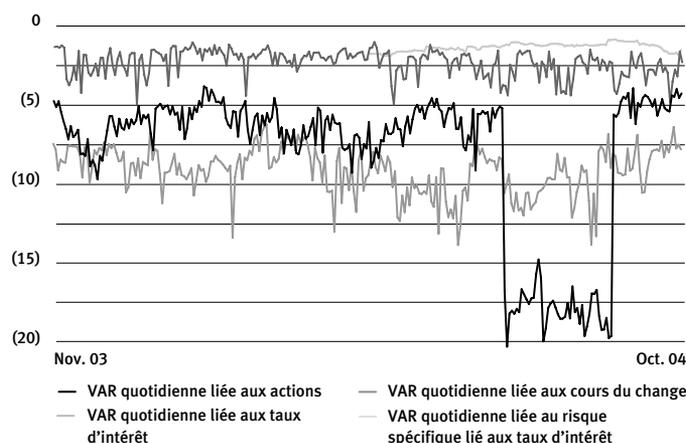
Des simulations rétroactives quotidiennes générant des profits et pertes hypothétiques servent à surveiller la validité statistique des modèles de la VAR. Au cours de l'exercice 2004, aucune perte nette hypothétique n'a excédé la VAR.

La VAR par catégorie de risque important à la fin de l'exercice (haut, moyenne et bas) pour nos activités de négociation regroupées pour les exercices terminés les 31 octobre 2004 et 2003 est présentée au tableau 21 ci-dessus. Le tableau indique également notre VAR globale, qui intègre l'incidence de la corrélation dans les mouvements des taux d'intérêt, des cours de change, des cours des actions et des cours des marchandises et les avantages résultant de la diversification au sein de notre portefeuille de négociation.

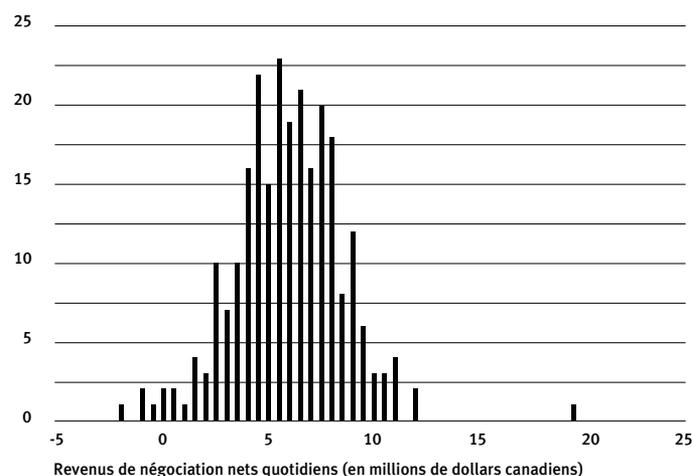
REVENUS DE NÉGOCIATION NETS QUOTIDIENS PAR RAPPORT À LA VAR GLOBALE DE NÉGOCIATION (en millions de dollars canadiens)



VAR GLOBALE PAR CATÉGORIE DE RISQUE IMPORTANT (en millions de dollars canadiens)



HISTOGRAMME – REVENUS DE NÉGOCIATION NETS QUOTIDIENS (nombre de jours)



Comme l'indique le tableau, notre VAR globale moyenne en 2004 s'est établie à 13 millions de dollars, soit un résultat inchangé par rapport à 2003. Le risque de taux d'intérêt est le principal facteur de contribution à la VAR. L'augmentation de la VAR liée aux actions observée à la fin du troisième trimestre et au début du quatrième trimestre est attribuable à l'accroissement des activités de négociation de titres de participation qui découle des activités de placement de titres de participation. Cette augmentation était prévue et avait fait l'objet d'une approbation préalable. À la fin de l'exercice, la VAR se situait de nouveau dans sa fourchette historique habituelle.

Le premier graphique présenté à la page 60A compare la VAR globale de négociation aux revenus nets quotidiens pertinents tirés des activités de négociation pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004. Au cours de l'exercice 2004, nous avons connu cinq séances de négociation marquées par des pertes nettes, et les pertes nettes subies durant une séance donnée n'excédaient pas la VAR estimative pour cette séance. L'étendue de nos activités de

négociation vise à diversifier le risque de marché en fonction de toute stratégie donnée et à réduire la volatilité des revenus tirés des activités de négociation.

Outre la VAR, nous procédons à des analyses de sensibilité et à des évaluations des facteurs de stress exhaustives, et ces analyses et évaluations font l'objet d'une surveillance et de rapports quotidiens qui servent de contrôles supplémentaires de notre exposition au risque de marché. Les analyses de sensibilité servent à mesurer l'incidence des mouvements mineurs des facteurs de risque individuels tels que les taux d'intérêt et les taux de change, et elles sont conçues de manière à isoler et à quantifier l'exposition aux facteurs de risque sous-jacents qui influent sur les cours des options. Les évaluations des facteurs de stress mesurent l'incidence des mouvements extrêmes du marché et elles servent à alerter la haute direction de notre exposition à des événements politiques, économiques ou d'autres événements perturbateurs possibles.

RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

La gestion des liquidités a pour objectif de garantir que nous pouvons générer ou obtenir, en temps opportun et de façon rentable, les espèces ou les quasi-espèces nécessaires pour satisfaire à nos obligations. La gestion des liquidités est essentielle pour protéger notre capital, maintenir la confiance du marché et garantir que nous pouvons profiter des possibilités d'expansion rentables.

Le risque d'illiquidité est géré de façon dynamique, et les risques sont périodiquement mesurés, surveillés et atténués. Nous avons mis en œuvre

un cadre exhaustif de gestion des liquidités, axé sur des politiques, des procédures, des méthodes et des processus de mesure. Au cours de l'exercice, nous avons exercé nos activités dans des conditions normales, sans excéder les plafonds approuvés en matière de flux de trésorerie nets.

Une analyse détaillée de la gestion des liquidités est présentée à la section Gestion des liquidités, à la page 66A.

RISQUE D'ASSURANCE

Le risque d'assurance est le risque inhérent à la conception et à la souscription des polices d'assurance. Les principaux risques d'assurance sont les risques liés à la conception et à la tarification du produit, ainsi que les risques de souscription de l'assurance.

Les risques liés à la conception et à la tarification du produit représentent principalement la possibilité qu'il existe des différences entre les hypothèses formulées lors de la tarification du contrat d'assurance et les résultats techniques réels de la société. Ce type de risque touche principalement les polices d'assurance à long terme, en vertu desquelles notre capacité de modifier les primes ou les frais est limitée. Nous gérons ces risques à l'aide d'études détaillées des résultats pour corroborer les hypothèses formulées à l'égard des prix et au moyen d'une vérification indépendante des scénarios effectuée par nos actuaire. De plus, une tranche des obligations liées aux indemnités figurant au bilan permet de couvrir l'estimation erronée ou la détérioration des hypothèses formulées. Par ailleurs, certaines estimations aux fins de la tarification d'un produit peuvent être atténuées au moyen d'activités de réassurance.

Le risque de souscription représente la sélection inappropriée des risques à assurer ou l'évaluation erronée de la fréquence ou du montant des sinistres futurs liés à ces risques. Pour atténuer ce risque, nous avons établi des pleins de conservation qui varient d'un marché et d'un emplacement géographique à l'autre. De plus, les activités de réassurance atténuent notre exposition aux demandes de règlement élevées.

Nous avons élaboré un tableau de bord, qui constitue un mécanisme de préparation de rapports qui sert à surveiller nos diverses activités d'assurance. Le rendement lié à chaque activité est évalué en fonction de diverses mesures du risque, et l'une des cotes suivantes lui est attribuée – sujet de préoccupation, à surveiller, bon. À la fin de l'exercice, aucune activité ne constituait un sujet de préoccupation. Afin de surveiller toute variation des tendances, nous appliquons d'autres critères d'évaluation à chaque portefeuille afin de générer l'un des indicateurs des tendances en matière de qualité suivants : en baisse, stable, en voie d'amélioration.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte directe ou indirecte en raison de l'inadéquation ou de l'échec des processus, de la technologie, de facteurs humains ou de faits externes. Au cours de l'exercice, nous avons subi deux pertes opérationnelles notables. La première est imputable à l'interruption des activités de traitement qui s'est produite lors de la mise à jour des programmes de l'un de nos systèmes informatiques. Cette interruption a influé sur notre capacité à rapidement rendre compte de certaines transactions dans les soldes des comptes des clients, et elle a touché la plupart de nos secteurs d'exploitation. Nous avons également subi une perte au titre de certains prêts hypothécaires qui auraient apparemment fait l'objet d'un montage frauduleux en 2001 et en 2002.

Afin d'atténuer les risques opérationnels au sein de l'entreprise, nous avons élaboré un Modèle de gestion du risque opérationnel. Ce modèle permet d'assurer la mise en place de l'infrastructure, des contrôles, des systèmes et des ressources humaines voulus au sein de l'entreprise. Il fait appel à un langage commun afin de permettre l'établissement de programmes, de techniques d'évaluation et d'outils de gestion à l'échelle de l'entreprise. Nous appliquons également des principes stricts de gouvernance d'entreprise, ainsi que nos valeurs et notre code de conduite, nous avons recours à un système de vérification interne indépendant basé sur le risque, et nous avons mis sur pied des unités fonctionnelles de conformité à la réglementation au siège social et dans les secteurs d'exploitation. Les trois principales composantes de notre Modèle de gestion du risque opérationnel sont (i) l'auto-évaluation des risques et des contrôles, (ii) la base de données sur les événements entraînant des pertes et (iii) les indicateurs de risque clés.

L'auto-évaluation des risques et des contrôles est un processus officiel qui sert à déterminer, à documenter, à évaluer et à gérer les risques opérationnels au sein de l'entreprise. Afin de faciliter cette auto-évaluation, les activités de chaque secteur d'exploitation et de chaque unité fonctionnelle ont été séparées de manière à former des entités aux fins de l'auto-évaluation. Chaque entité procède à une auto-évaluation afin de déterminer les risques

principaux, les contrôles en place pour atténuer les risques, l'incidence possible d'un problème, la probabilité qu'un incident se produise ainsi que le niveau de risque acceptable. Lorsque le risque résiduel est jugé inacceptable, le groupe déterminera les causes fondamentales et il conviendra d'un plan d'action et d'un calendrier d'exécution.

La base de données sur les événements entraînant des pertes est une base de donnée centralisée qui sert à recueillir des informations sur les pertes opérationnelles dont l'incidence financière excède 10 000 \$. Les informations clés qui sont recueillies, notamment la fréquence, la gravité et la nature des pertes opérationnelles, servent à mieux comprendre les causes fondamentales des pertes opérationnelles et à améliorer les stratégies d'atténuation du risque. Les données recueillies relativement aux pertes opérationnelles nous permettront également de déterminer le capital devant être attribué aux risques opérationnels, processus qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de Bâle II.

Les indicateurs de risque clés nous aident à reconnaître les risques opérationnels et les pertes possibles auxquels nous sommes exposés et à composer avec ceux-ci. Un grand nombre de nos secteurs d'exploitation et de nos unités fonctionnelles utilisent des indicateurs de risque clés depuis longtemps. Il s'agit dans bien des cas de programmes officiels, qui sont couramment utilisés aux fins de la gestion des activités et des risques.

Bien que le risque opérationnel ne soit pas un nouveau risque, il est évident que le secteur des services financiers accorde une plus grande importance à ce risque ainsi qu'à sa gestion rigoureuse, comme en témoignent les activités de réforme du capital ou les nouvelles attentes eu égard à la gestion et à la présentation de ce risque. Les initiatives dont il est fait mention ci-dessus sont des éléments clés de nos stratégies visant la gestion efficace du risque opérationnel. Nous continuerons de les améliorer et nous poursuivrons nos activités de recherche-développement, de manière à demeurer au premier rang en matière des meilleures pratiques de gestion du risque opérationnel.

PRIORITÉ FINANCIÈRE : GESTION DU BILAN ET DU CAPITAL

Points saillants

- Prêts à la consommation en hausse de 10 %
- Dépôts en hausse de 5 %
- Capitaux autogénérés de 1,5 milliard de dollars
- Ratio du capital de première catégorie de 8,9 % et ratio du capital total de 12,4 %
- Rachat de 14,6 millions d'actions ordinaires et émission de 3,3 millions d'actions ordinaires, pour une réduction nette de 11,3 millions d'actions ordinaires

Le total de l'actif se chiffrait à 429,2 milliards de dollars au 31 octobre 2004, en hausse de 26,2 milliards ou 6 % par rapport au 31 octobre 2003.

Les titres sont demeurés inchangés par rapport à l'an dernier.

Les prêts (avant la provision cumulative pour pertes sur prêts) se sont accrus de 15,7 milliards de dollars ou 9 %, résultat qui reflète la forte demande liée aux prêts dans un contexte de taux d'intérêt à la baisse. Les prêts à la consommation (prêts hypothécaires résidentiels, prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit) ont augmenté de 11,7 milliards de dollars ou 10 %, les prêts hypothécaires résidentiels ayant progressé de 5,4 milliards ou 7 % (compte tenu de la titrisation de 5,0 milliards de dollars de prêts au cours de l'exercice), les prêts aux particuliers ayant augmenté de 4,7 milliards ou 14 %, et les prêts sur cartes de crédit ayant connu une hausse de 1,6 milliard ou 34 %. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont augmenté de 4,0 milliards de dollars ou 7 % (compte tenu de la titrisation de 0,5 milliard de dollars de prêts au cours de l'exercice), résultat qui découle en grande partie de la croissance des activités d'emprunt de titres.

Les autres actifs ont connu une hausse de 7,5 milliards de dollars et ils se sont établis à 68,9 milliards. Cette hausse découle principalement de montants se rapportant aux produits dérivés plus élevés en raison de l'augmentation de la valeur des contrats de change et des montants à recevoir de courtiers découlant de l'accroissement des activités.

Les dépôts se sont établis à 271,0 milliards de dollars, en hausse de 11,8 milliards ou 5 % par rapport au 31 octobre 2003. Les dépôts productifs d'intérêts ont progressé de 7,8 milliards de dollars ou 3 %, et les dépôts non productifs d'intérêts, de 4,0 milliards ou 15 %. Les dépôts des particuliers ont connu une hausse de 6,3 milliards de dollars, les dépôts des entreprises et des gouvernements se sont accrus de 2,2 milliards, et les dépôts bancaires ont augmenté de 3,3 milliards. De plus amples renseignements sur les dépôts sont fournis à la note 10 présentée à la page 91A.

La juste valeur des prêts et des dépôts diffère de leur valeur comptable respective en raison des variations des taux d'intérêt et des changements dans la situation de crédit. La juste valeur estimative des montants de prêts exigibles des clients excédait leur valeur comptable de 1,5 milliard de dollars au 31 octobre 2004, et de 1,9 milliard au 31 octobre 2003. La juste valeur estimative des dépôts payables aux clients excédait leur valeur comptable de 1,0 milliard de dollars au 31 octobre 2004, et de 1,4 milliard au 31 octobre 2003. Le montant net de l'excédent de la juste valeur des montants de prêts exigibles des clients sur la juste valeur des dépôts payables aux clients se chiffrait à 499 millions de dollars au 31 octobre 2004, comme l'indique la note 23, à la page 107A.

Les autres passifs ont augmenté de 12,6 milliards de dollars et se sont établis à 129,5 milliards. Cette augmentation est en grande partie imputable à l'augmentation des montants se rapportant aux produits dérivés en raison d'une diminution de la valeur des contrats de change et à l'augmentation du poste Autres – Autres passifs. Ce dernier a affiché une hausse en raison d'une croissance des activités de prêt de titres et de montants plus élevés à verser aux courtiers résultant de l'accroissement des activités.

Les débetures subordonnées (titres de second rang) ont augmenté de 1,9 milliard de dollars et se sont chiffrées à 8,1 milliards. Ce résultat tient au fait que le nombre de débetures émises a excédé le nombre de débetures rachetées, comme il est indiqué à la page 63A, à la section Gestion du capital.

La part des actionnaires sans contrôle dans les filiales est composée principalement de notre participation dans Fiducie de capital RBC, une société de fiducie à capital fixe, et dans Fiducie de capital RBC II, une société de fiducie à capital variable qui détiennent 1,4 milliard de dollars et 0,9 milliard, respectivement, en titres de fiducie transférables (RBC TruCS) en circulation. Les titres de fiducie RBC TruCS sont inclus dans le capital de première catégorie suivant les lignes directrices établies par le BSIF.

Les capitaux propres se chiffraient à 18,2 milliards de dollars au 31 octobre 2004, en baisse de 0,2 milliard par rapport à l'an dernier. Ce résultat reflète la hausse de 0,8 milliard de dollars des bénéfices non répartis, contrebalancée par la baisse de 0,7 milliard des écarts de conversion, ainsi que par les actions de 0,3 milliard de dollars acquises et détenues par des employés en vertu de structures de rémunération et par d'autres filiales pour des raisons autres que l'annulation inscrites à titre de déduction des capitaux propres pour des actions de trésorerie.

Nous capitalisons les régimes de retraite conformément aux prescriptions des lois et aux exigences réglementaires, qui précisent qu'un régime doit être capitalisé si un déficit actuariel se produit. Les diverses hypothèses et méthodes prescrites aux fins des exigences réglementaires en matière de capitalisation diffèrent de celles qui sont appliquées à des fins comptables. Cette année, nous avons versé des cotisations de 285 millions de dollars aux régimes de retraite. La note 17, à la page 98A, décrit la capitalisation à des fins comptables et la sensibilité des hypothèses clés.

Au 30 novembre 2004, nous avons 644 069 606 actions ordinaires en circulation. À cette même date, nous avons également en circulation 12 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série N, 6 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série O, 4 000 000 d'actions privilégiées de premier rang, en dollars américains, à dividende non cumulatif de série P, et 10 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série S. À l'heure actuelle, nous pouvons, sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto, convertir les actions privilégiées de premier rang de séries N, O et P en actions ordinaires. Avec prise d'effet le 24 août 2006, nous pourrions, sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto, convertir les actions privilégiées de premier rang de série S en actions ordinaires. Au 30 novembre 2004, le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion des actions privilégiées de premier rang de séries N, O et P s'élevait à 9 757 728.

GESTION DU CAPITAL

Nous gérons activement notre capital afin d'équilibrer la volonté de maintenir de solides ratios de capital et le désir de conserver des cotes de crédit élevées ainsi que la ferme détermination de fournir des rendements élevés à nos actionnaires. Pour parvenir à cet équilibre, nous tenons compte des exigences des organismes de réglementation, des agences de notation, des déposants et des actionnaires, ainsi que de nos plans d'affaires futurs, de nos comparaisons avec les pairs et de notre position relativement aux objectifs à moyen terme en matière de ratios de capital approuvés par le Conseil d'administration. Nous tenons également compte des coûts et des modalités liés aux émissions de capitaux actuelles et éventuelles, et des exigences prévues en matière de capital.

Nous sommes résolus à maintenir d'excellents ratios de capital en continuant de générer des capitaux à l'interne, en émettant des instruments de capital lorsque cela est approprié, et en assurant une croissance contrôlée de l'actif. Nous avons obtenu des niveaux de capitaux autogénérés élevés à l'exercice 2004, ce qui nous a permis de continuer à racheter des actions ainsi que certains instruments de capital en circulation. Nos cotes de crédit continuent d'avoir une incidence favorable sur notre capacité à réunir des capitaux à des prix compétitifs.

Activités de gestion du capital

En 2004, le nombre d'actions ordinaires en circulation a diminué de 11,3 millions. Nous avons racheté 14,6 millions d'actions ordinaires pour un montant de 892 millions de dollars. Une tranche de 8,2 millions d'actions a été rachetée en contrepartie de 504 millions de dollars dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités ayant pris fin en juin 2004, et une tranche de 6,4 millions d'actions ordinaires a été rachetée en contrepartie de 388 millions de dollars dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui a pris effet le 24 juin 2004. En vertu de ce programme d'une durée de un an, nous pouvons racheter jusqu'à concurrence de 25 millions d'actions ordinaires, à savoir environ 3,8 % des actions ordinaires en circulation. Nous avons émis 3,3 millions d'actions ordinaires pour un montant de 119 millions de dollars eu égard à l'exercice d'options sur actions par les employés.

Au cours de l'exercice, nous avons émis 2,5 milliards de dollars de débentures subordonnées par l'entremise de notre programme canadien de billets à moyen terme. Ces débentures se qualifient à titre de capital de catégorie 2B aux fins du capital réglementaire. Une tranche de 1 milliard de dollars de ces débentures a été émise le 3 novembre 2003, une tranche de 500 millions, le 27 janvier 2004, et une tranche de 1 milliard, le 13 avril 2004. Le 18 juin 2004, nous avons émis 600 millions de dollars de débentures subordonnées qui se qualifient à titre de capital de catégorie 2A. Au cours de l'exercice, nous avons racheté un total de 1 025 millions de dollars de débentures subordonnées qui se qualifient à titre de capital de catégorie 2B. Une tranche de 350 millions de dollars de ces débentures a été rachetée le 12 avril 2004, une tranche de 350 millions, le 11 juin 2004, une tranche de 175 millions, le 7 juillet 2004, et une tranche de 150 millions, le 12 octobre 2004.

Dividendes

Notre politique relative aux dividendes sur actions ordinaires reflète nos perspectives en ce qui concerne le bénéfice, nos ratios de distribution désirés, ainsi que le besoin de maintenir des niveaux de capital adéquats pour financer les débouchés d'affaires. Le ratio de distribution cible relatif aux dividendes sur actions ordinaires, qui était de 35 % à 45 %, a été majoré à une fourchette de 40 % à 50 % au premier trimestre de l'exercice. En 2004, le ratio de distribution s'est établi à 47 %, en hausse par rapport à 38 % l'an dernier. Les dividendes sur actions ordinaires versés au cours de l'exercice se sont établis à 2,02 \$, en hausse de 17 % par rapport à l'an dernier.

Capital réglementaire

La suffisance du capital des banques canadiennes est réglementée suivant les lignes directrices établies par le BSIF, fondées sur les normes de la Banque des règlements internationaux. Le capital réglementaire comporte deux catégories. Le capital de première catégorie comprend les éléments de capital plus permanents que ceux de deuxième catégorie. Les composantes des deux catégories sont présentées au tableau 22.

Les ratios de capital réglementaire sont calculés en divisant le capital de première catégorie et le capital total par l'actif ajusté en fonction des

Tableau 22 Ratios de capital (1)

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et le coefficient actif-capital) | 2004 | 2003 | 2002 |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|
| Capital de première catégorie | | | |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 17 349 \$ | 17 543 \$ | 17 238 \$ |
| Actions privilégiées à dividende non cumulatif | 832 | 832 | 1 545 |
| Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales | | | |
| Fiducie de capital RBC | 1 400 | 1 400 | 1 400 |
| Fiducie de capital RBC II | 900 | 900 | — |
| Autres | 27 | 27 | 29 |
| Écart d'acquisition | (4 236) | (4 443) | (4 832) |
| | 16 272 | 16 259 | 15 380 |
| Capital de deuxième catégorie | | | |
| Débentures subordonnées permanentes (3) | 954 | 396 | 467 |
| Autres débentures subordonnées (2), (3) | 7 131 | 5 847 | 6 147 |
| Provision cumulative générale (4) | 1 227 | 1 407 | 1 420 |
| | 9 312 | 7 650 | 8 034 |
| Participations dans les filiales d'assurance | (2 532) | (2 143) | (2 014) |
| Autres participations importantes | (302) | (371) | (368) |
| Protection de premier niveau contre les pertes | (17) | (21) | (20) |
| Capital total | 22 733 \$ | 21 374 \$ | 21 012 \$ |
| Actif ajusté en fonction des risques | 183 409 \$ | 166 911 \$ | 165 559 \$ |
| Ratios de capital | | | |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif ajusté en fonction des risques | 9,5 % | 10,5 % | 10,4 % |
| Capital de première catégorie sur l'actif ajusté en fonction des risques | 8,9 % | 9,7 % | 9,3 % |
| Capital total sur l'actif ajusté en fonction des risques | 12,4 % | 12,8 % | 12,7 % |
| Coefficient actif-capital (5) | 18,1 | 18,2 | 17,3 |

(1) Calculé selon les lignes directrices fournies par le surintendant des institutions financières Canada (BSIF) et selon l'information financière préparée en vertu des PCGR du Canada.

(2) Les débentures subordonnées dont l'échéance survient dans moins de cinq ans doivent être amorties selon la méthode linéaire sur l'échéance résiduelle jusqu'à leur élimination et sont, par conséquent, incluses dans ce tableau à leur valeur non amortie.

(3) En 2004, nous avons émis des débentures subordonnées pour un montant de 3,1 milliards de dollars (néant en 2003; 400 millions de dollars US en 2002); cette opération a augmenté du même montant le capital total. Nous avons remboursé des débentures subordonnées pour un montant de 1 025 millions de dollars (100 millions en 2003; 400 millions en 2003).

(4) La provision cumulative générale pour pertes sur créances peut être incluse dans le capital de deuxième catégorie jusqu'à concurrence de 0,875 % (0,875 % en 2003 et en 2002) de l'actif ajusté en fonction des risques.

(5) Total de l'actif et des instruments financiers hors bilan désignés, conformément aux lignes directrices du BSIF, divisé par le capital total.

risques, selon l'information financière établie conformément aux PCGR du Canada. L'actif ajusté en fonction des risques présenté au tableau 23 ci-dessous est déterminé en appliquant des coefficients de pondération des risques prescrits par le BSIF aux actifs figurant au bilan et aux instruments financiers hors bilan en fonction du risque de crédit réputé de la contrepartie. L'actif ajusté en fonction des risques comprend également un montant au titre du risque de marché lié à notre portefeuille de négociation.

En 1999, le BSIF a établi des objectifs officiels pour le capital à risque visant les institutions de dépôt au Canada. Cet objectif est de 7 % pour le ratio du capital de première catégorie et de 10 % pour le ratio du capital total. Au 31 octobre 2004, nos ratios du capital de première catégorie et du capital total s'établissaient respectivement à 8,9 % et à 12,4 %. Ces mêmes ratios étaient de 9,7 % et de 12,8 % au 31 octobre 2003. Au cours de l'exercice 2004, nous avons maintenu des ratios de capital supérieurs à nos objectifs à moyen terme de 8,0 % à 8,5 % pour le capital de première catégorie et de 11 % à 12 % pour le capital total. Outre les ratios du capital de première catégorie et du capital total, les banques canadiennes doivent exercer leurs activités dans les limites d'un levier financier et s'assurer que leur coefficient actif-capital n'excède pas le niveau prescrit par les organismes de réglementation. Au 31 octobre 2004, notre coefficient actif-capital était de 18,1 fois, soit un coefficient qui demeure bien en deçà du maximum permis par le BSIF et qui est analogue au coefficient de 18,2 fois au 31 octobre 2003.

Capital économique

Nous calculons également les exigences en matière de capital au moyen de méthodes d'évaluation des risques, selon lesquelles nous attribuons du capital-risque aux secteurs d'exploitation en fonction du risque inhérent à leurs activités. Ce capital économique, une mesure hors PCGR, diffère du

capital réglementaire en ce sens que le montant de capital requis se base sur des modèles que nous avons élaborés pour déterminer le risque de crédit, le risque d'illiquidité, le risque opérationnel, le risque de marché et les autres risques, plutôt que sur les lignes directrices établies par le BSIF et sur l'information financière préparée en vertu des PCGR du Canada. Les niveaux de capital économique se situent de façon constante en deçà du capital réglementaire total, ce qui signifie que nous disposons d'un capital réglementaire suffisant pour soutenir les risques que nous assumons. Un sommaire du capital économique est présenté à la page 58A.

Modifications en cours d'élaboration

Les modifications à l'accord de Bâle II visant l'évaluation de l'adéquation des fonds propres ont été finalisées en juin 2004. La mise en œuvre débutera à l'exercice 2006, et la conformité au nouveau dispositif d'adéquation est prévue d'ici la fin de 2007. Nous nous préparons activement en vue de cette mise en œuvre, tel qu'il est mentionné à la page 58A à la section Gestion du risque.

Plusieurs modifications de principes comptables ont été introduites ou proposées et portent sur la consolidation des entités à détenteurs de droits variables (se reporter à la note 1, à la page 83A, ainsi qu'à la note 13, à la page 93A), sur le classement de certains instruments financiers à titre de capitaux propres ou de passif, et sur l'établissement, à des fins comptables, de certains soldes d'actifs. Ces modifications pourraient avoir une incidence importante sur notre présentation de l'actif et des instruments de capital. Nous continuons de surveiller attentivement les modifications apportées au cadre comptable et leur incidence possible sur nos niveaux de capitalisation et nous nous entretenons régulièrement à cette fin avec nos vérificateurs externes, d'autres institutions financières, l'Association des banquiers canadiens et le BSIF.

Tableau 23 Actif ajusté en fonction des risques (1)

| | Montant au bilan | Taux de pondération moyen des risques (2) | Solde ajusté en fonction des risques | |
|--|---------------------|---|--------------------------------------|-------------------|
| | | | 2004 | 2003 |
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | | | | |
| Actif au bilan | | | | |
| Liquidités et dépôts à des banques | 11 096 \$ | 17 % | 1 833 \$ | 2 026 \$ |
| Valeurs mobilières | | | | |
| Émises ou garanties par le gouvernement canadien ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE | 29 536 | — | 30 | 28 |
| Autres | 99 410 | 7 % | 7 062 | 4 557 |
| Prêts hypothécaires résidentiels (3) | | | | |
| Assurés | 36 321 | 1 % | 390 | 377 |
| Ordinaires | 47 822 | 51 % | 24 561 | 21 951 |
| Autres prêts et acceptations (3) | | | | |
| Émis ou garantis par le gouvernement canadien ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE | 14 523 | 19 % | 2 828 | 3 778 |
| Autres | 128 923 | 69 % | 88 412 | 82 169 |
| Autres actifs | 61 565 | 13 % | 7 852 | 6 996 |
| | 429 196 \$ | | 132 968 \$ | 121 882 \$ |
| | | | | |
| | Montant contractuel | Facteur de conversion de crédit | Équivalent-crédit | |
| Instruments financiers hors bilan | | | | |
| Instruments de crédit | | | | |
| Garanties et lettres de crédit de soutien | | | | |
| Financières | 15 097 \$ | 100 % | 15 097 \$ | 79 % |
| Non financières | 3 523 | 50 % | 1 761 | 85 % |
| Lettres de crédit documentaire | 592 | 20 % | 118 | 39 % |
| Prêts de titres | 27 055 | 100 % | 27 055 | 8 % |
| Engagements de crédit | | | | |
| Échéance initiale de un an ou moins | 45 682 | — | — | — |
| Échéance initiale supérieure à un an | 28 912 | 50 % | 14 456 | 96 % |
| Montants non engagés | 60 972 | — | — | — |
| Facilités d'émission d'effets/Facilités de prise ferme renouvelables | 23 | 50 % | 12 | 100 % |
| | 181 856 \$ | | 58 499 \$ | 29 465 \$ |
| Produits dérivés (4) | 2 522 309 | | 33 954 | 26 % |
| Total des instruments financiers hors bilan | 2 704 165 \$ | | 92 453 \$ | 38 204 \$ |
| Total des risques spécifiques et du risque de marché général | | | 12 237 | 9 134 |
| Total de l'actif ajusté en fonction des risques | | | 183 409 \$ | 166 911 \$ |

(1) Calculé selon les lignes directrices fournies par le surintendant des institutions financières Canada et l'information financière préparée en vertu des PCGR du Canada.

(2) Représente le taux de pondération moyen des risques de contrepartie liés à une catégorie donnée.

(3) Les montants sont présentés déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts.

(4) Comprend les produits dérivés de crédit autres que de négociation traités à titre de nantissement du capital aux fins du risque de crédit.

GESTION DE L'ACTIF ET DU PASSIF

Vue générale

La gestion de l'actif et du passif inclut l'évaluation, la surveillance et la gestion de notre portefeuille autre que de négociation, la gestion des liquidités et le financement. Il est important de noter qu'un grand nombre de facteurs détaillés dans cette section du Rapport de gestion, dans l'analyse des facteurs présentée aux pages 71A et 72A ainsi que dans l'analyse de la

gestion des risques présentée aux pages 57A à 61A sont susceptibles d'influer sur les liquidités et les ressources en capital. Par ailleurs, les mécanismes de financement hors bilan sont souvent intégrés aux liquidités et aux ressources en capital, et ils font l'objet d'une analyse détaillée aux pages 68A à 71A de la présente section.

PORTEFEUILLE AUTRE QUE DE NÉGOCIATION

Les activités bancaires traditionnelles autres que de négociation, telles que l'acceptation de dépôts et les prêts, nous exposent aux risques de marché, dont le risque de taux d'intérêt décrit à la page 60A qui est la principale composante de ces risques.

Nous gérons activement le risque de taux d'intérêt lié aux activités nord-américaines autres que de négociation figurant au bilan, et nous supervisons le reste des activités autres que de négociation pour lesquelles des plafonds ont été établis eu égard au risque de taux d'intérêt. Nous nous efforçons d'adopter les meilleures pratiques de l'industrie et d'exécuter les activités suivantes :

Politiques

Le Comité des politiques en matière de risque et de révision du Conseil d'administration approuve les politiques globales qui régissent la gestion du risque de taux d'intérêt. Les politiques établissent les normes de gestion et les plafonds acceptables en deçà desquels le risque lié au revenu net d'intérêt sur un horizon de 12 mois et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres doivent être maintenus. Ces plafonds sont fondés sur un mouvement parallèle immédiat et soutenu d'environ 200 points de base sur la courbe de rendement. Le plafond relatif au risque lié au revenu net d'intérêt est égal à 6 % du revenu net d'intérêt prévu et, en ce qui concerne le risque lié à la valeur économique des capitaux propres, il est égal à 12 % des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires prévus. La valeur économique des capitaux propres correspond à la valeur actualisée nette de notre actif, de notre passif et de nos instruments hors bilan.

Établissement des prix de cession interne des fonds en fonction des taux d'intérêt

Nous utilisons un mécanisme de prix de cession interne des fonds en ce qui concerne les transactions, de manière à transférer le risque de taux d'intérêt à la trésorerie générale et à quantifier l'écart dont les divers secteurs d'exploitation ont bénéficié. Les taux utilisés pour établir les prix de cession interne des fonds sont basés sur les taux du marché et ils s'alignent sur les principes de gestion des risques. Nous corrobore ces taux au moyen de recherches empiriques concernant le comportement des clients, et les décisions relatives à l'établissement des prix de notre secteur de détail tiennent compte de ces taux.

Recherches appliquées

Nous recherchons constamment les meilleures pratiques en matière d'évaluation des instruments, de modélisation économétrique et de nouvelles méthodes de couverture. Pour ce faire, nous procédons notamment à une évaluation des processus traditionnels de gestion de l'actif et du passif et nous appliquons les méthodes quantitatives les plus récentes à nos processus sur une base pro forma.

Nous nous concentrons en outre sur l'élaboration de modèles d'évaluation des produits de détail qui tiennent compte de l'incidence du

comportement des consommateurs. Ces modèles d'évaluation sont habituellement fondés sur une estimation économétrique des choix exercés par les consommateurs eu égard aux options intégrées dans les produits de détail. Les principales options intégrées sont les options relatives aux engagements liés aux taux hypothécaires et les options de paiement anticipé. En ce qui concerne le passif figurant au bilan, nous nous concentrons sur la modélisation de la sensibilité de la valeur des dépôts ayant une échéance indéterminée aux variations des taux d'intérêt.

Mesure du risque

Nous mesurons notre risque sur une base quotidienne, hebdomadaire et mensuelle, en adoptant la fréquence appropriée selon la taille et la complexité du portefeuille. La mesure du risque est fonction des taux relatifs aux clients ainsi que des taux sur lesquels se base l'établissement des prix de cession interne des fonds. Nous continuons d'investir des sommes importantes dans les nouvelles technologies afin de faciliter la mesure et la gestion, en temps opportun, de notre risque de taux d'intérêt. Nous utilisons l'analyse du taux de référence à titre de principale mesure aux fins de la gestion des risques. Cette analyse nous fournit une évaluation de la sensibilité de la valeur économique de nos capitaux propres aux fluctuations instantanées des points individuels sur la courbe de rendement.

Nous complétons notre évaluation en mesurant le risque de taux d'intérêt en fonction de divers scénarios de marché dynamiques et statiques. Les scénarios dynamiques simulent notre revenu d'intérêt en réponse à diverses combinaisons de facteurs commerciaux et de facteurs de marché. Les facteurs commerciaux incluent des hypothèses concernant des stratégies futures d'établissement des prix ainsi que le volume et la composition des nouvelles affaires, tandis que les facteurs de marché incluent des fluctuations présumées des taux d'intérêt ainsi que des variations dans la forme des courbes de rendement. Les scénarios statiques complètent les scénarios dynamiques et sont aussi utilisés pour évaluer les risques liés à la valeur des capitaux propres et au revenu net d'intérêt.

Gestion du risque de taux d'intérêt

Notre objectif vise à gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation figurant au bilan de manière à le maintenir à un niveau constant donné, et ce, sur une base continue. Nous modifions le profil de risque du bilan au moyen d'opérations de couverture proactives pour atteindre le niveau visé.

Le risque de taux d'intérêt peut être subdivisé en risque linéaire et en risque non linéaire, selon la façon dont les différentes composantes du bilan réagissent aux fluctuations des taux d'intérêt. Nous gérons le risque linéaire au moyen principalement de swaps de taux d'intérêt. Le risque non linéaire découle principalement des options intégrées à nos produits, qui permettent aux clients de modifier l'échéance de leurs prêts ou de leurs dépôts. Ainsi, un client peut choisir de rembourser un prêt personnel à l'avance, ou un client potentiel peut obtenir un taux fixe sur un prêt hypothécaire avant que

Tableau 24 Évaluation des risques de marché – activités autres que de négociation (1)

| | 2004 | | 2003 | | 2002 | |
|------------------------------------|--|------------------------------------|--|------------------------------------|--|------------------------------------|
| | Risque lié à la valeur économique des capitaux propres | Risque lié au revenu net d'intérêt | Risque lié à la valeur économique des capitaux propres | Risque lié au revenu net d'intérêt | Risque lié à la valeur économique des capitaux propres | Risque lié au revenu net d'intérêt |
| (en millions de dollars canadiens) | | | | | | |
| Augmentation de 100 p.b. | (412)\$ | 70 \$ | (423)\$ | 115 \$ | (309)\$ | 104 \$ |
| Diminution de 100 p.b. | 215 | (150) | 261 | (126) | 145 | (151) |
| Augmentation de 200 p.b. | (882)\$ | 107 \$ | (869)\$ | 207 \$ | (662)\$ | 190 \$ |
| Diminution de 200 p.b. | 405 | (314) | 545 | (294) | 345 | (327) |

(1) Les montants sont présentés avant impôts au 31 octobre.

ce dernier ne prenne effet. La modélisation des options intégrées se fonde sur des hypothèses basées sur des recherches empiriques, et les risques sont gérés soit au moyen d'options d'achat, soit à l'aide d'une stratégie de couverture dynamique.

Nous surveillons constamment l'efficacité de nos activités d'atténuation du risque de taux d'intérêt au sein de la trésorerie générale, sur la base de la valeur. Dans le cadre de ce processus, les hypothèses qui sous-tendent les modèles sont corroborées par le comportement réel des clients.

Le tableau 24 à la page précédente présente l'incidence potentielle d'une augmentation et d'une diminution de 100 points de base et de 200 points de base des taux d'intérêt liés au portefeuille autre que de négociation sur la valeur économique de nos capitaux propres et sur notre revenu net d'intérêt. Ces mesures sont fondées sur notre position au 31 octobre 2004 ainsi que sur des hypothèses formulées par la direction et corroborées par des

recherches empiriques. Elles présument également qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Nous définissons un bilan indifférent au risque comme un bilan eu égard auquel la sensibilité aux taux d'intérêt de tous les éléments de passif est appariée à une tranche de l'actif, les actifs résiduels _ qui représentent l'investissement théorique des capitaux propres _ étant investis uniformément sur une période de cinq ans. Cela nous permet de trouver le compromis idéal entre le risque lié à la valeur de nos capitaux propres et le risqué lié au revenu net d'intérêt découlant des variations des taux d'intérêt.

Toutes les mesures de taux d'intérêt dont il est question dans la présente section se basent sur nos positions de taux d'intérêt à un moment donné. Ces positions changent continuellement en raison de nos activités d'exploitation quotidiennes et de nos mesures de gestion des risques.

GESTION DES LIQUIDITÉS

Notre cadre de gestion des liquidités vise à s'assurer que nous disposons de sources de liquidités fiables et rentables pour satisfaire à nos engagements actuels et prospectifs, tant au bilan que hors bilan. Les objectifs principaux liés à ce cadre sont le maintien d'un nombre important de dépôts de base provenant des clients, l'accès continu à des sources diversifiées de financement de gros et le maintien d'un portefeuille de titres négociables non grevés qui nous donne un accès immédiat à des liquidités. L'analyse qui suit reflète nos pratiques et processus en matière de gestion consolidée des liquidités.

L'unité fonctionnelle de la trésorerie générale est responsable de l'élaboration de politiques, de stratégies et de plans d'urgence en matière de gestion des liquidités, ainsi que de la recommandation et de la surveillance de plafonds s'inscrivant dans ce cadre. Nos principales plateformes de négociation et de financement régionales fournissent un soutien transactionnel eu égard aux politiques et stratégies de gestion des liquidités. Le Comité de gestion des risques et le Comité actif-passif sont chargés de superviser la gestion des liquidités et les politiques y ayant trait et reçoivent régulièrement des rapports sur la conformité aux plafonds et lignes de conduite établis. Le Comité de vérification et le Comité des politiques en matière de risque et de révision du Conseil d'administration approuvent notre cadre de gestion des liquidités et les principales politiques connexes, et le Conseil d'administration est périodiquement avisé de notre position de liquidité actuelle et prospective. Nous avons également mis sur pied un plan d'urgence, qui est maintenu et géré par l'équipe de gestion des crises de liquidité.

Puisque la majeure partie du financement de nos filiales provient de l'entité mère, nous procédons à une gestion consolidée de nos liquidités. Lorsque nous gérons les flux de trésorerie entre différentes entités juridiques à l'intérieur de notre groupe consolidé, nous tenons compte des questions fiscales et réglementaires liées à chaque territoire de compétence. Bien que ces questions fiscales et réglementaires ajoutent à la complexité des mouvements de fonds internes, en raison d'arrangements de financement intergroupes, notre approche consolidée de la gestion des liquidités tient déjà compte des demandes de financement maximales estimatives liées aux exigences intergroupes. Les filiales qui sont responsables de la gestion de leurs propres liquidités le font conformément aux politiques et pratiques établies par l'unité fonctionnelle de la trésorerie générale ainsi qu'aux exigences réglementaires en vigueur.

Nous mesurons et surveillons notre position de liquidité en fonction des risques structural, stratégique et éventuel. L'évaluation de notre position de liquidité en fonction de ces risques reflète les estimations et jugements de la direction quant au comportement de nos clients et à la conjoncture future des marchés. Nous surveillons des pratiques de l'industrie et les nouvelles dispositions réglementaires et, s'il y a lieu, nous révisons notre cadre de gestion des liquidités afin de refléter les nouveautés pertinentes. Nous sommes d'avis que notre profil de liquidités est solide et qu'aucune tendance, demande, incertitude ni aucun engagement ou événement n'est présentement en mesure d'avoir une incidence importante sur la situation actuelle de nos liquidités.

Gestion du risque d'illiquidité structural

La composition actuelle du bilan peut donner lieu à un risque d'illiquidité en raison des décalages entre les échéances réelles des actifs et des passifs. La gestion du risque d'illiquidité structural porte sur ce type de risque, qui est mesuré et surveillé au moyen d'analyses continues de notre bilan.

Nous utilisons un modèle de capital en liquidités aux fins de l'évaluation de la liquidité du bilan et de l'établissement d'un échéancier approprié pour notre financement par emprunt. Ce modèle exhaustif, qui se fonde sur des formules, permet d'évaluer notre capacité à poursuivre nos activités à titre d'entreprise en exploitation durant un événement prolongé touchant les liquidités, tel que le retrait imprévu du financement à court terme. Dans le

contexte d'un modèle d'entreprise durable, le modèle de capital en liquidités nous permet de mesurer et de contrôler la relation entre les actifs non liquides et le financement de base. Cette reconstruction de notre bilan nous permet d'estimer avec plus de précision notre exposition à une perte prolongée de financement non garanti et de prévoir des plans d'urgence, ainsi que de quantifier nos besoins de trésorerie à plus long terme.

Gestion du risque d'illiquidité stratégique

La gestion du risque d'illiquidité stratégique se rapporte à nos besoins de financement quotidiens habituels, et elle repose sur l'établissement de limites précisant le niveau maximal de sorties nettes de liquidités pour des périodes données, surtout pour certaines périodes à court terme importantes.

Une analyse au moyen de scénarios est effectuée périodiquement, simulant le comportement présumé des flux de trésorerie en fonction de différentes conditions, afin d'évaluer les besoins de financement et, le cas échéant, de mettre à jour les hypothèses et les limites. Nous surveillons quotidiennement les rapports détaillés des décalages entre les montants de nos principaux actifs et passifs à court terme afin d'assurer leur conformité avec les limites de prudence établies eu égard au risque global du groupe, ainsi qu'avec les limites concernant les principales devises et secteurs géographiques qui sont approuvées par le Comité de la politique de prêt et confirmées par le Comité de vérification du Conseil d'administration. La trésorerie générale fournit des directives aux unités individuelles chargées d'assurer l'application uniforme des principes de gestion des flux de trésorerie dans toute l'entreprise.

Gestion du risque d'illiquidité éventuel

Le plan d'urgence relatif aux liquidités définit des plans d'action exhaustifs qui seront mis en œuvre si une perturbation générale du marché ou des conditions économiques défavorables susceptibles de nuire à notre capacité de respecter nos engagements se produisent. Le plan d'urgence comporte quatre scénarios de marché d'une durée différente et fait ressortir les risques d'illiquidité possibles et les mesures requises à leur égard. L'équipe de gestion des crises de liquidité, qui se compose de cadres supérieurs de nos secteurs d'exploitation et unités fonctionnelles, se réunit régulièrement pour examiner, tester et actualiser les plans de mise en œuvre et pour déterminer s'il y a lieu de mettre en œuvre les plans en raison d'événements qui surviennent au Canada et à l'échelle mondiale.

Afin de composer avec les risques d'illiquidité possibles que fait ressortir notre analyse des scénarios, nous maintenons un portefeuille de valeurs mobilières négociables non grevées et gardées en dépôt. Ces actifs de première qualité constituent une source fiable et spécifique de fonds d'urgence, car ils doivent être négociés sur des marchés secondaires larges et actifs ou constituer des biens affectés en garantie admissibles au titre des emprunts auprès des banques centrales, et ils peuvent par conséquent être vendus ou donnés en gage facilement en contrepartie d'emprunts garantis. Selon notre scénario de base, les actifs liquides gardés en dépôt que nous détenons sont jugés suffisants pour satisfaire à toutes les obligations présentées au bilan ou hors bilan en cas de difficultés temporaires d'accès au financement. De plus, nous avons accès en tout temps à un portefeuille distinct de titres admissibles pour soutenir notre participation aux systèmes de paiement et de règlement canadiens. Toutes les activités qui visent à grever des actifs ou à autrement en limiter la disponibilité sont assujetties à un processus de mise en gage applicable à l'échelle de l'entreprise approuvé par le Conseil, qui impose un plafond global ajusté en fonction des risques relativement aux actifs gagés. Selon nos calculs des liquidités stratégiques et éventuelles, aucune valeur liquide n'est accordée aux actifs qui sont gagés, à ceux qui servent à satisfaire à des exigences spécifiques ou à ceux qui sont affectés en garantie.

Les actifs liquides et les actifs achetés en vertu de conventions de revente (avant mise en gage – voir ci-dessous) totalisaient 187 milliards de dollars ou 43 % du total de l'actif au 31 octobre 2004, comparativement à 178 milliards ou 44 % au 31 octobre 2003. Les actifs liquides sont principalement composés de valeurs mobilières négociables, diversifiées et assorties de cotes élevées. Au 31 octobre 2004, des actifs d'une valeur de 18 milliards de dollars avaient été donnés en gage, soit un montant en hausse par rapport à 14 milliards au 31 octobre 2003. Nos engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et à des titres vendus à découvert se chiffraient à 47 milliards de dollars au 31 octobre 2004, comparativement à 46 milliards au 31 octobre 2003. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la note 20, à la page 102A.

Stratégie de financement

La diversification des sources de financement est une composante essentielle de notre stratégie globale de gestion des liquidités parce qu'elle se traduit par une plus grande souplesse du financement, qu'elle réduit la concentration du financement et la dépendance envers ce dernier, et qu'elle donne généralement lieu à des réductions des coûts de financement. Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts de particuliers et, dans une moindre mesure, de dépôts d'entreprises, constitue l'assise sur laquelle repose notre solide position de liquidité structurale.

Cotes de crédit

Notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti et à effectuer certaines activités de titrisation efficaces dépend principalement du maintien d'une cote de crédit concurrentielle, qui est en grande partie déterminée en fonction de la qualité de nos résultats, de l'adéquation de notre capital et de l'efficacité de nos programmes de gestion des risques. En nous basant sur les examens périodiques des éléments susceptibles de déclencher une révision des cotes de crédit qui sont intégrés dans nos activités actuelles, ainsi que sur notre sensibilité à l'égard de la capacité de financement, nous estimons qu'une légère révision à la baisse n'aurait pas de répercussions importantes sur notre accès à du financement, sur le recours à des biens affectés en garantie et sur les coûts connexes. Nous savons toutefois qu'il est important d'éviter de telles révisions, et nous sommes déterminés à prendre des mesures qui devraient renforcer les évaluations externes de notre vigueur financière. Une série de révisions à la baisse pourrait avoir une incidence négative sur notre capacité de financement, sur nos exigences en matière de biens affectés en garantie, sur nos résultats d'exploitation et sur notre situation financière.

Profil des dépôts

Un sommaire de la composition du total du passif lié aux dépôts est présenté à la note 10, à la page 91A. Les dépôts des particuliers demeurent notre principale source de financement pour ce qui est des dépôts en dollars canadiens figurant au bilan, tandis que la plupart des dépôts en devises proviennent de sources de gros non garanties, y compris de grandes entreprises et d'importants clients institutionnels, ainsi que des banques centrales et commerciales étrangères. Les dépôts de particuliers constituent notre principale source de fonds prévisibles et fiables. Certains groupes de clients institutionnels et d'entreprises du secteur privé maintiennent également des soldes relationnels dont la volatilité est relativement faible. Pris dans leur ensemble, ces déposants représentent une source constante de dépôts de base dans les conditions les plus probables, puisqu'ils sont moins sensibles aux développements du marché que les prêteurs sur opérations et les investisseurs, en raison des répercussions de l'assurance-dépôts et de leurs relations étendues, et parfois même exclusives, avec nous. Aux fins de l'établissement des dépôts de base, nous ne nous fondons pas sur les modalités contractuelles ou sur les modifications des taux. Nous favorisons plutôt les caractéristiques comportementales prévues, en fonction des tendances observées au chapitre des soldes et des réactions hypothétiques à

diverses circonstances touchant différentes catégories de dépôt. Au 31 octobre 2004, nos dépôts de base représentaient environ 60 % du total de nos dépôts. Nous favorisons de plus la diversification du financement de gros et examinons régulièrement les sources de financement à court terme afin d'assurer le maintien d'une diversification importante pour ce qui est des fournisseurs, des produits et de la provenance géographique. Par ailleurs, nous maintenons notre présence dans différents marchés de financement et surveillons constamment les faits nouveaux et les tendances qui y surviennent, de manière à déterminer les occasions ou les risques et à prendre les mesures préventives qui s'imposent.

Sources de financement à terme

La stratégie de financement à long terme fait partie intégrante de notre position de liquidité structurale actuelle et estimative, laquelle est reflétée dans notre position de capital en liquidités. Les objectifs en matière de liquidité ainsi que la conjoncture du marché, les taux d'intérêt, les écarts de crédit et la structure financière désirée influent sur nos activités annuelles de financement à long terme, y compris nos décisions en matière de composition en devises et de concentration du marché. Nous évaluons régulièrement nos activités de diversification dans de nouveaux marchés et dans des secteurs d'investissement non exploités en fonction des coûts d'émission relatifs. Nous gérons nos sources de financement à long terme de manière à réduire la concentration par secteur géographique et par secteur d'investissement ainsi que la concentration des devises et des échéances. Afin d'atteindre ces objectifs, nous avons recours à des programmes d'émission de titres d'emprunt au Canada, aux États-Unis et en Europe. Au cours de l'exercice 2004, nous avons continué d'accroître notre capacité de financement à long terme en émettant, dans diverses devises et sur divers marchés, des billets de dépôts de premier rang totalisant, directement ou par l'intermédiaire de nos filiales, 4,2 milliards de dollars. Le total du financement à long terme en cours se chiffrait à 15,2 milliards de dollars au 31 octobre 2004, contre 14,2 milliards au 31 octobre 2003. Les titres d'emprunt de premier rang en circulation comportant des éléments susceptibles de déclencher une révision des cotes de crédit, qui entraînerait un remboursement anticipé, constituent une très petite tranche du total de l'encours de notre dette.

Nous utilisons des programmes de titrisation adossés à des créances hypothécaires commerciales, à des créances hypothécaires résidentielles et à des créances sur cartes de crédit à titre de source supplémentaire de financement et aux fins de gestion des liquidités et des actifs et passifs. Au cours de 2004, nous avons diversifié nos sources de financement en créant le Real Estate Asset Liquidity Trust, une structure d'émission adossée à des créances hypothécaires commerciales. Durant l'exercice, nous avons vendu 242 millions de dollars de prêts hypothécaires commerciaux à cette structure, ainsi que 244 millions de dollars de prêts hypothécaires commerciaux à une tierce entité ad hoc créée aux fins de titrisation. Par ailleurs, nous avons obtenu du nouveau financement de 3,1 milliards de dollars en procédant à la titrisation et à la vente de prêts hypothécaires résidentiels garantis par le gouvernement. Nous avons conservé des droits dans nos programmes de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et de créances sur cartes de crédit. Au 31 octobre 2004, le total de nos titres adossés à des créances hypothécaires en circulation vendus se chiffrait à 6,0 milliards de dollars. Au 31 octobre 2004, un montant de 1,9 milliard de dollars de nos créances sur cartes de crédit a été financé au moyen de billets émis par une entité ad hoc créée aux fins de titrisation. (Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la note 7, aux pages 89A et 90A, ainsi qu'à la section sur les arrangements hors bilan présentée à la page 68A.)

Obligations contractuelles

Dans le cours normal de nos affaires, nous concluons des contrats qui entraînent des obligations eu égard à des paiements minimaux futurs. Selon la nature de ces engagements, l'obligation peut être constatée au bilan ou hors bilan. Le tableau 25 ci-dessous présente un sommaire de nos engagements de financement contractuels futurs.

Tableau 25 Obligations contractuelles

| (en millions de dollars canadiens) | Moins de un an | De 1 an à 3 ans | De plus de 3 ans à 5 ans | Plus de 5 ans | Total |
|---|----------------|-----------------|-----------------------------|---------------|-----------|
| Financement à long terme non garanti | 1 787 \$ | 6 225 \$ | 6 076 \$ | 1 132 \$ | 15 220 \$ |
| Débiteures subordonnées | — | — | 152 | 7 964 | 8 116 |
| Obligations en vertu de contrats de location-acquisition | 376 | 643 | 491 | 829 | 2 339 |
| Obligations en vertu de contrats de location-exploitation | 29 | 43 | 7 | — | 79 |
| | 2 192 \$ | 6 911 \$ | 6 726 \$ | 9 925 \$ | 25 754 \$ |

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos affaires, à diverses opérations financières qui, conformément aux PCGR, ne sont pas constatées dans notre bilan ou sont constatées au bilan selon des montants qui diffèrent des montants prévus aux contrats ou des capitaux nominaux. Ces opérations comportent divers risques de marché, de crédit et d'illiquidité, à l'égard desquels une analyse est présentée dans la section Gestion du risque, aux pages 57A à 61A.

Les opérations hors bilan sont effectuées soit pour notre propre compte, soit pour des clients, représentent une part importante de nos activités et sont généralement effectuées aux fins de gestion des risques et du capital, ainsi qu'aux fins de gestion du financement. Nos opérations hors bilan incluent des instruments financiers dérivés, les opérations avec des entités ad hoc et l'émission de garanties. Une analyse de chacun de ces types d'arrangements, y compris leur nature, leur utilisation commerciale, leur importance et leur incidence financière importante, le cas échéant, est présentée ci-après.

Instruments financiers dérivés

Les produits dérivés sont principalement utilisés dans le cadre d'activités de vente et de négociation. Les activités de vente comportent la structuration et la mise en marché de produits dérivés à l'intention des clients pour leur permettre de transférer, de modifier ou de réduire les risques actuels ou éventuels. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, la gestion de portefeuilles de swaps et l'arbitrage. Nous utilisons aussi des produits dérivés afin de gérer notre exposition aux risques d'intérêt, de change et de crédit ainsi qu'aux autres risques de marché. Dans la mesure où au moins une des opérations sur instruments financiers dérivés que nous effectuons concerne des sommes dues par des tiers contrepartistes, nous sommes exposés à un risque de contrepartie (une analyse du risque de crédit est présentée aux pages 58A et 59A).

Tous les produits dérivés, à l'exception de ceux qui sont admissibles à la comptabilité de couverture, sont inscrits au bilan à leur juste valeur (les méthodes d'évaluation sont présentées à la page 27A). Bien que les opérations sur produits dérivés soient mesurées en fonction des montants de capital nominal connexe, ces montants ne sont pas inscrits au bilan, car ils servent de points de référence aux fins du calcul des paiements et ne représentent pas les montants réels échangés.

Le capital nominal total de nos produits dérivés se chiffrait à 2 524 milliards de dollars au 31 octobre 2004 comparativement à 2 139 milliards au 31 octobre 2003. La juste valeur de notre actif lié aux produits dérivés détenus à des fins de négociation et à des fins autres que de négociation totalisait 38,4 milliards de dollars et 2,0 milliards, par rapport à 35,2 milliards et à 1,6 milliard au 31 octobre 2003, respectivement, tandis que la juste valeur de notre passif lié aux produits dérivés détenus à des fins de négociation et à des fins autres que de négociation totalisait 41,9 milliards et 1,5 milliard, comparativement à 37,6 milliards et à 1,1 milliard au 31 octobre 2003, respectivement. Les variations de la juste valeur de nos produits dérivés détenus à des fins autres que de négociation qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture et des produits dérivés détenus à des fins de négociation sont constatées à titre de revenus autres que d'intérêt. Les notes 1 et 21 présentées aux pages 79A à 84A ainsi qu'aux pages 104A à 106A, respectivement, fournissent davantage de détails sur les types de produits dérivés que nous détenons ainsi que sur leur comptabilisation.

Entités ad hoc

Les entités ad hoc servent principalement à titriser des actifs financiers et autres afin d'obtenir du financement, d'atténuer le risque de crédit et de gérer le capital. Elles peuvent également servir aux fins des activités de financement structuré. Elles constituent un élément important des marchés des capitaux, procurant des liquidités en facilitant l'accès des investisseurs à des portefeuilles d'actifs donnés, en fonction de risques qui satisfont à leurs critères en matière d'investissement. Nous utilisons des entités ad hoc pour titriser certains prêts. Nous agissons également à titre d'intermédiaire ou d'agent pour des clients qui souhaitent utiliser des entités ad hoc pour titriser leurs propres actifs financiers. Nous offrons des services de réorganisation d'entités ad hoc aux clients qui désirent obtenir des actifs financiers non conventionnels. Nous utilisons également des entités ad hoc pour investir dans des titres de substitut de prêt et ainsi que pour procéder à des placements indirects dans des actifs financiers et pour effectuer des opérations de financement.

Les entités ad hoc sont habituellement créées dans un but unique et distinct. Leur durée de vie est limitée, et elles servent à isoler juridiquement les actifs financiers qu'elles détiennent par rapport à l'organisation cédante. Les entités ad hoc ne sont pas des entités en exploitation, elles n'ont généralement aucun effectif et peuvent comprendre des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) telles qu'elles sont définies dans la note d'orientation

concernant la comptabilité n° 15 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables* (NOC-15). La NOC-15 s'applique à compter du 1^{er} novembre 2004. Au 31 octobre 2004, nous n'avions pas consolidé ces entités ad hoc, sauf si nous en détenions de contrôle. À compter du 1^{er} novembre 2004, nous ne consoliderons pas les entités ad hoc qui sont des EDDV à moins que nous en soyons le principal bénéficiaire en vertu de la NOC-15. Selon la NOC-15, le principal bénéficiaire d'une EDDV s'entend de l'entreprise qui assume la majorité des pertes prévues de l'EDDV ou reçoit la majorité de ses rendements résiduels prévus, ou les deux. Les pertes prévues et les rendements résiduels prévus sont définis dans la NOC-15. Se reporter à la note 1 à la page 83A pour l'incidence de l'adoption de la NOC-15.

Nous fournissons divers services aux entités ad hoc ou pouvons y détenir des droits variables au moyen de divers arrangements clés qui sont présentés ci-après. Les droits variables représentent des droits contractuels, des droits de propriété ou d'autres intérêts financiers dans une entité ad hoc non consolidée qui assumera une fraction des pertes prévues ou recevra une fraction des rendements résiduels prévus de cette entité ad hoc, s'ils se matérialisent.

Notre Comité de surveillance des montages financiers et notre Comité de gestion des risques liés aux entités ad hoc gèrent et surveillent nos liens directs avec de telles entités. Le Comité de surveillance des montages financiers se compose de cadres supérieurs d'unités fonctionnelles incluant la gestion des risques, les finances, la trésorerie générale, le service juridique et les marchés financiers. Il est responsable de l'examen des opérations structurées et des prêts complexes, y compris les opérations concernant des entités ad hoc, susceptibles d'entraîner un risque lié à la réputation, un risque juridique, un risque réglementaire, un risque comptable ou un risque fiscal importants. Le comité de gestion des risques liés aux entités ad hoc se compose de représentants d'unités fonctionnelles incluant la gestion des risques, la trésorerie générale, les finances, le bureau de la gouvernance des filiales, le service juridique et la fiscalité. Ses responsabilités comprennent la formulation des politiques qui régissent les entités ad hoc, ainsi que la surveillance des activités courantes de ces entités.

Titrisation de nos actifs financiers

Créances sur cartes de crédit

Nous titrisons une partie de nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité ad hoc. Cette dernière est financée au moyen de l'émission d'effets de premier rang et subordonnés garantis par les créances sur cartes de crédit sous-jacentes. Les buts principaux de cette activité, d'un point de vue économique, consistent à diversifier nos sources de financement et à améliorer notre position de liquidité. Bien que ces créances sur cartes de crédit ne soient plus inscrites dans notre bilan, nous conservons les droits de gestion ainsi que la relation avec le client.

La titrisation de nos créances sur cartes de crédit constitue une vente d'un point de vue juridique et elle peut être traitée à ce même titre d'un point de vue comptable. Au moment de la vente, ces créances sont décomptabilisées du bilan, ce qui donne lieu à un gain ou à une perte inscrit dans les revenus autres que d'intérêt.

Cette entité ad hoc est une « structure d'accueil admissible » en vertu de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 12 de l'ICCA, intitulée *Cessions de créances* (NOC-12); par conséquent, en notre qualité de cédant des créances sur cartes de crédit, nous ne pouvons pas consolider cette entité ad hoc. Nous continuons de fournir des services de gestion eu égard aux créances sur cartes de crédit cédées à la structure d'accueil admissible pour lesquels nous recevons des avantages basés sur les prix du marché pour de tels services. De plus, nous administrons la structure d'accueil admissible afin de nous assurer que les dépôts de documents de cette dernière sont effectués, selon les besoins, et que les investisseurs détenant des titres adossés à des créances mobilières de cette structure touchent leurs intérêts et leurs paiements en capital en temps opportun.

Nous fournissons deux types de protection de premier niveau contre les pertes à la structure d'accueil admissible. Nos droits liés aux écarts excédentaires de ladite structure sont subordonnés à l'obligation de cette dernière envers les détenteurs de ses titres adossés à des créances mobilières. Les écarts excédentaires représentent le revenu net d'intérêt résiduel après le paiement de toutes les autres charges au titre de la fiducie. Par conséquent, les excédents servent à absorber les pertes liées aux créances sur cartes de crédit avant que ces dernières n'influent sur les paiements versés aux porteurs d'effets de la structure d'accueil admissible. La valeur actualisée de cet excédent est inscrite au bilan consolidé à titre de droits conservés dans les titres du compte de placement. Par ailleurs, nous consentons des prêts à la structure d'accueil admissible aux fins du paiement des charges initiales. Ces prêts sont de rang inférieur à tous les effets émis par ladite structure.

Au 31 octobre 2004, le total des créances sur cartes de crédit titrisées et détenues hors bilan s'élevait à 1,9 milliard de dollars, comparativement à 2,7 milliards au 31 octobre 2003. La valeur comptable de nos droits conservés dans les créances sur cartes de crédit titrisées au 31 octobre 2004 s'établissait à 13 millions de dollars, comparativement à 16 millions en 2003, et les créances en vertu des contrats de prêt subordonnés totalisaient 5 millions, contre 9 millions en 2003.

Prêts hypothécaires résidentiels

Nous titrisons régulièrement des prêts hypothécaires résidentiels par la création de titres adossés à des créances hypothécaires et cédonns une partie de ces titres à une entité ad hoc indépendante. En raison de la grande qualité des prêts hypothécaires résidentiels garantissant ces titres, la titrisation et la cession subséquente fournissent une source de liquidités rentable et permettent de diversifier davantage nos sources de financement. Nous conservons des droits sur la marge excédentaire des titres vendus et nous continuons de fournir des services de gestion eu égard aux prêts hypothécaires sous-jacents à ces titres et pour lesquels nous recevons des avantages basés sur les prix du marché pour de tels services. Nous ne consolidons pas cette entité ad hoc.

Au 31 octobre 2004, le total des prêts hypothécaires résidentiels titrisés et détenus hors bilan se chiffrait à 6,0 milliards de dollars comparativement à 2,9 milliards au 31 octobre 2003. La valeur comptable de nos droits conservés dans les prêts hypothécaires résidentiels titrisés au 31 octobre 2004 s'établissait à 127 millions de dollars par rapport à 95 millions en 2003.

Prêts hypothécaires commerciaux

Nous titrisons des prêts hypothécaires commerciaux en les vendant à une entité ad hoc sous forme de groupes de biens affectés en garantie qui satisfont à certains critères de diversification et de rendement. L'entité ad hoc finance l'achat de ces groupes de biens en émettant des billets de rangs divers qui, lorsque des cotes de crédit leur ont été accordées, sont assortis de cotes allant de AAA à B- ou ne sont assortis d'aucune cote, les tranches auxquelles aucune cote de crédit n'a été accordée étant de rang inférieur. Les billets représentent les droits en copropriété dans le groupe de biens affectés en garantie, et l'entité ad hoc, qui a vendu tous les droits en copropriété liés au groupe de biens, n'assume aucun des risques liés aux groupes de biens affectés en garantie. La vente de nos prêts hypothécaires commerciaux à l'entité ad hoc constitue une vente réelle d'un point de vue comptable; de plus, comme nous n'exerçons aucun contrôle sur l'entité ad hoc, que nous n'assumons aucun risque résiduel et ne recevons aucun rendement résiduel au titre des prêts hypothécaires, nous ne consolidons pas l'entité ad hoc. En vertu du contrat de vente conclu avec l'entité ad hoc, nous demeurons le principal gestionnaire des prêts, aux termes d'un contrat conclu avec le gestionnaire cadre de l'entité ad hoc.

Ces opérations de titrisation sont effectuées à diverses fins, notamment l'accroissement de la célérité avec laquelle nos capitaux sont utilisés, l'optimisation des ressources utilisées aux fins de nos activités de prêts immobiliers, et la diversification de notre financement. Au 31 octobre 2004, 242 millions de dollars de prêts hypothécaires commerciaux que nous avons montés avaient été titrisés par l'entremise du Real Estate Asset Liquidity Trust, une entité ad hoc que nous parrainons, et 244 millions de dollars de prêts hypothécaires commerciaux ont été vendus à une entité ad hoc parrainée par un tiers au cours de l'exercice. En 2003, 131 millions de dollars de prêts hypothécaires commerciaux ont été vendus à cette entité ad hoc parrainée par un tiers.

De plus amples détails sur les opérations de titrisation de nos actifs financiers ayant pris place au cours de l'exercice sont présentés à la note 7, aux pages 89A et 90A.

Fiducies de capital

Nous parrainons deux entités ad hoc, Fiducie de capital RBC et Fiducie de capital RBC II, afin de recueillir du capital (TruCS) se qualifiant à titre de capital réglementaire de première catégorie. Pour de plus amples détails sur nos activités liées aux fiducies de capital et sur les modalités des TruCS émis et en circulation, se reporter à la note 13 à la page 93A. L'admissibilité de ces instruments à titre de capital réglementaire de première catégorie dépend de leur traitement comptable. En vertu des PCGR du Canada actuels, nous avons consolidé ces entités ad hoc au 31 octobre 2004. Certaines modifications apportées aux PCGR du Canada et ayant prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, comme il est décrit à la note 1 aux pages 83A et 84A, feront en sorte que les TruCS adossés à des créances mobilières émis par Fiducie de capital RBC seront classés à titre de passif, et elles entraîneront la déconsolidation des TruCS adossés à des prêts émis par Fiducie de capital RBC II. Le BSIF a maintenu le traitement de nos TruCS actuels à titre de capital de première catégorie. Cependant, pour nos besoins futurs en capitaux, nous continuons d'évaluer d'autres structures aux fins de la consolidation et du classement à titre de capitaux propres, de manière qu'ils puissent être traités comme du capital de première catégorie.

Titrisation des actifs des clients

Notre principale activité eu égard aux entités ad hoc au sein du groupe des opérations de titrisation mondiales est l'administration de programmes de

papier commercial adossé à des créances mobilières offerts par des structures multicédantes (fonds multicédants), pour un total de 25,6 milliards de dollars et de 26,8 milliards aux 31 octobre 2004 et 2003, respectivement. Nous administrons actuellement cinq fonds multicédants – trois au Canada et deux aux États-Unis. Les actifs financiers que ces cinq fonds ont acquis de nos clients totalisent 18,5 milliards de dollars. Les cinq fonds multicédants que nous administrons ne sont pas consolidés dans notre bilan au 31 octobre 2004. En vertu de la NOC-15, qui prend effet au cours du prochain exercice, ces entités ad hoc constitueront des EDDV. Par suite d'une restructuration de ces entités ad hoc au cours de 2004, nous prévoyons que nous ne serons le principal bénéficiaire d'aucune d'entre elles. Les deux fonds multicédants aux États-Unis ont été restructurés en janvier 2004, et les trois fonds multicédants au Canada, en octobre 2004. Bien que la restructuration effectuée aux États-Unis et celle ayant pris place au Canada aient comporté des différences structurelles, la réalité économique de ces restructurations est analogue. Dans le cadre de la restructuration, un tiers non lié (« l'investisseur assumant les pertes prévues ») a accepté d'assumer les pertes sur créances (jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal) qui pourraient survenir à l'égard des actifs des fonds multicédants (la « position de perte de premier niveau des fonds multicédants ») avant nous et les détenteurs de titres d'emprunt des fonds multicédants. En contrepartie de la prise en charge de la position de perte de premier niveau des fonds multicédants, chacun des fonds multicédants verse à l'investisseur assumant les pertes prévues un rendement proportionnel à sa position de risque. En outre, chaque fonds multicédant a octroyé à l'investisseur dans les pertes prévues des droits de vote importants, y compris le droit d'approuver toute opération avant que le fonds multicédant n'effectue un achat et qu'il ne finance l'opération. Conformément aux définitions prévues par la NOC-15, nous avons calculé le total des pertes que nous prévoyons assumer et des rendements résiduels que nous prévoyons recevoir au titre de nos droits variables dans chaque fonds multicédant. Nous avons effectué un calcul analogue en ce qui concerne les pertes assumées par l'investisseur dans les pertes prévues. Nous avons déterminé, relativement aux cinq fonds multicédants, que l'investisseur assumant les pertes prévues prend à son compte la majorité des pertes prévues de chacun de ces fonds et qu'il reçoit la majorité des rendements résiduels, ce qui signifie que nous ne serons le principal bénéficiaire d'aucun de ces fonds multicédants.

Nous exerçons des activités sur le marché des fonds multicédants parce que nos clients y accordent de la valeur, qu'elles offrent une source de revenus croissante et qu'elles génèrent un rendement intéressant de l'actif ajusté en fonction des risques. Nos clients ont principalement recours aux fonds multicédants pour diversifier leurs sources de financement et réduire leurs coûts de financement par l'entremise de garanties de première qualité.

Les fonds multicédants achètent divers actifs financiers aux clients et ils financent les achats en émettant du papier commercial adossé à des créances mobilières bénéficiant de cotes élevées. Ces fonds acquièrent habituellement les actifs financiers dans le cadre des opérations de titrisation de nos clients. Dans de telles situations, les cédants des actifs financiers continuent d'assurer la gestion des actifs respectifs, et ils fournissent généralement une certaine protection de premier niveau contre les pertes liées aux actifs. Bien que nous n'ayons aucune participation ni aucun droit conservé dans ces fonds multicédants, nous y détenons des droits variables. Nous fournissons ou maintenons certains services tels que ceux liés à la structuration des opérations et à l'administration, conformément aux ententes du fonds multicédant et selon les critères établis par les agences de cotation et à l'égard desquels nous touchons des commissions. Nous fournissons également des facilités de garantie de liquidités et des rehaussements de crédit partiels aux fonds multicédants. Nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs que détiennent les fonds multicédants.

Les commissions touchées à l'égard de ces services, qui sont constatées à titre de revenus autres que d'intérêt, se sont chiffrées à 44 millions de dollars pour l'exercice, comparativement à 34 millions pour 2003.

Le tableau ci-dessous détaille les actifs financiers détenus par les fonds multicédants à la clôture des exercices terminés les 31 octobre.

Catégories d'actifs

| (en millions de dollars canadiens) | 2004 | 2003 |
|--|------------------|------------------|
| Cartes de crédit | 4 695 \$ | 6 248 \$ |
| Créances au titre du matériel | 3 530 | 2 566 |
| Créances clients | 3 193 | 3 680 |
| Prêts-auto et crédit-bail automobile | 2 486 | 3 681 |
| Titres adossés à des créances mobilières | 1 799 | 952 |
| Prêts à la consommation | 868 | 1 004 |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 660 | 1 138 |
| Autres prêts | 584 | 1 159 |
| Créances au titre du financement des stocks des concessionnaires | – | 1 269 |
| Autres | 714 | 754 |
| | 18 529 \$ | 22 451 \$ |

Le papier commercial qu'émet chaque fonds multicédant est émis au nom de ce dernier et est assorti d'un recours à l'égard des actifs financiers que détient le fonds multicédant. Le papier commercial du fonds multicédant ne confère aucun droit de recours à notre égard, sauf par l'intermédiaire de notre participation dans des concours de trésorerie ou des facilités de rehaussement de crédit, ni à l'égard des autres fonds multicédants que nous administrons. Les fonds multicédants ne sont dans l'ensemble pas autorisés à émettre des effets à moyen terme ou d'autres types de titres d'emprunt pour financer les achats d'actifs. Par conséquent, les passifs au titre du papier commercial de chaque fonds multicédant sont généralement égaux aux actifs que ledit fonds détient. L'écart minime entre le solde de l'actif et du passif du fonds multicédant se rapporte principalement à l'escompte ou aux intérêts débiteurs liés au papier commercial. Au 31 octobre 2004, la valeur nominale totale du papier commercial émis par les fonds multicédants se chiffrait à 18,58 milliards de dollars, et le produit en espèces généré, à 18,53 milliards, la différence entre ces montants représentant l'escompte sur le papier commercial.

À la clôture des exercices terminés les 31 octobre, le total des engagements et des montants en cours au titre des facilités de liquidité et des rehaussements de crédit, qui sont également compris dans notre analyse des garanties ci-après, s'établissait comme suit :

Facilités de liquidité et de crédit

| (en millions de dollars canadiens) | 2004 | | 2003 | |
|------------------------------------|-------------|----------|-------------|----------|
| | Engagés (1) | En cours | Engagés (1) | En cours |
| Facilités de liquidité | 25 443 \$ | -\$ | 25 727 \$ | -\$ |
| Facilités de crédit | 3 935 | - | 6 791 | - |

(1) Notre risque de perte maximal en vertu de ces facilités s'établissait à 25,4 milliards de dollars en 2004 et à 25,7 milliards en 2003.

Le risque économique que nous assumons lorsque nous fournissons des facilités de garantie de liquidités et des rehaussements de crédit partiels représente un risque éventuel. Nos unités fonctionnelles de gestion des risques gèrent ces risques de la même manière que tous les autres risques (éventuels ou non). Notre processus de gestion des risques tient compte des risques de crédit, d'illiquidité et de taux d'intérêt liés à chaque actif. Le risque, à titre individuel ou dans son ensemble, relatif à ces composantes est réputé être acceptable. Des agences de cotation externes procèdent à un examen de toutes les opérations. Établie en fonction de notre système interne de mesure des risques décrit à la page 59A, la moyenne pondérée de la qualité du crédit des actifs soutenus par nos facilités de garantie de liquidités et par nos rehaussements de crédit partiels est des plus élevées. Notre risque d'illiquidité basé sur le rendement historique et la qualité élevée du crédit liés aux actifs des fonds multicédants est réputé être faible. Le risque de taux d'intérêt est réputé faible et nous le gérons habituellement selon chaque opération, en transférant la variabilité des coûts de financement aux structures de titrisation. La trésorerie générale procède à l'examen du risque éventuel lié au bilan et surveille le risque lié aux prélèvements pouvant être effectués en vertu de toute facilité de crédit.

Création de produits de placement

Nous offrons des services de réorganisation des entités ad hoc dont l'effet est généralement de transformer des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, afin de créer des produits de crédit faits sur mesure qui répondent aux besoins des investisseurs ayant des exigences précises. Dans le cadre de ce processus, nous pouvons transférer nos actifs à ces entités ad hoc, mais nous sommes dans l'obligation de racheter ces actifs ultérieurement; nous pouvons aussi conclure des contrats sur produits dérivés détenus à des fins de négociation avec ces entités ad hoc afin de modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents et de répondre ainsi aux besoins des investisseurs. En notre qualité de contrepartiste, nous assumons en outre le risque de crédit de contrepartie de l'entité ad hoc. Afin de procéder à ces opérations, nous établissons un niveau de risque interne relativement à l'entité ad hoc et nous évaluons et surveillons continuellement le risque de crédit lié à cette entité. Comme c'est le cas pour tous les risques de crédit de contrepartie, ces niveaux de risque sont établis et revus conformément à notre processus habituel de gestion des risques, de manière à gérer et à surveiller le profil de ce risque de crédit de façon efficace.

Ces entités ad hoc émettent souvent des effets, à l'égard desquels des agences de cotation externes peuvent attribuer des cotes. Par ailleurs, ces effets peuvent être cotés en Bourse et ils sont généralement négociés au moyen de systèmes de compensation d'obligations reconnus. Bien que l'on s'attende à ce que la plupart de ces effets réorganisés soient vendus selon une stratégie d'achat à long terme, nous agissons dans certains cas à titre de teneur de marché. Nous ne fournissons cependant pas de garanties ni d'autres engagements connexes à ce type d'entité ad hoc. Nous nous

procurons plutôt une protection contre le risque de crédit auprès de ces entités ad hoc, au moyen de produits dérivés de crédit. Les investisseurs dans les effets assument la responsabilité de tout paiement effectué par l'entité ad hoc en vertu de ces dérivés de crédit. La création d'un produit réorganisé nécessite maintes activités. Nous effectuons un certain nombre de ces activités, et des tiers indépendants ou des prestataires de services spécialisés se chargent des autres. Nous ne consolidons pas ces entités ad hoc. À l'heure actuelle, pour les entités ad hoc avec lesquelles nous traitons, nous sommes les seuls à assurer leur montage et à mettre en place les swaps, en plus d'être le seul agent payeur et émetteur de la plupart de ces entités. Comme c'est le cas de tous nos produits dérivés détenus à des fins de négociation, les contrats sur produits dérivés conclus avec ces entités ad hoc sont comptabilisés à leur juste valeur dans les actifs et les passifs se rapportant aux produits dérivés. Au 31 octobre 2004, les actifs dans ces entités ad hoc s'établissaient à 2,4 milliards de dollars (1,5 milliard en 2003).

Gestion des actifs

Nous agissons à titre de gestionnaire de garanties pour des entités ad hoc offrant des obligations garanties par des créances, qui investissent dans des prêts à terme avec levier financier consentis par la Banque, dans des obligations à rendement supérieur et dans du crédit mezzanine aux entreprises. En notre qualité de gestionnaire de garanties, l'entité ad hoc qui offre des obligations garanties par des créances fait appel à nos services en vertu d'une entente de gestion de garanties, dans le cadre de laquelle nous lui fournissons des conseils sur l'achat et la vente des actifs garantis qu'elle détient. Nous touchons une commission prédéterminée basée sur les prix du marché, qui peut représenter un droit variable, en fonction d'un pourcentage des actifs détenus par l'entité ad hoc, eu égard à ces services-conseils.

À la clôture de l'exercice 2004, le capital nominal des obligations garanties par des créances que nous gérons se chiffrait à 1,3 milliard de dollars US (0,8 milliard de dollars US en 2003). Bien que nous ayons une participation nominale dans la tranche « perte de premier niveau » de chacune des trois obligations garanties par des créances dont l'actif totalise 1,1 milliard de dollars US (une obligation garantie par des créances dont l'actif totalisait 300 millions de dollars US en 2003), nous ne fournissons à ces entités ad hoc aucune facilité de liquidité ou de crédit en sus de cette participation. Les obligations garanties par des créances que nous gérons peuvent à l'occasion servir à acheter des actifs garantis montés par nous ou par des tiers. Nous ne consolidons pas ces obligations garanties par des créances.

Les documents portant sur la création et l'utilisation des obligations garanties par des créances prévoient des lignes de conduite strictes relatives à l'achat de tels actifs. Nous comptabilisons le revenu provenant des services tarifés de structuration et de gestion des garanties et, lorsque cela est indiqué, le revenu d'intérêt tiré des investissements dans les obligations garanties par des créances. En 2004, ces revenus ont totalisé 10 millions de dollars (3 millions en 2003).

Financement structuré

À l'occasion, nous investissons dans des titres de substitut de prêt et effectuons des placements en actions dans des entités hors bilan qui font partie des opérations structurées de manière à obtenir un résultat désiré, tel que la réduction de notre exposition à des actifs ou des risques précis, l'accès indirect (eu égard auquel les risques sont habituellement atténués) à des actifs financiers, le soutien et l'amélioration des rendements, ainsi que la satisfaction des exigences des clients. Ces opérations génèrent normalement un rendement supérieur, avant ou après impôts, à celui lié au financement de contreparties qui ne sont pas des entités ad hoc ou à la détention d'une participation directe dans des actifs financiers. Elles sont structurées afin d'atténuer les risques liés aux placements directs dans les actifs financiers sous-jacents, et elles peuvent être structurées d'une façon telle que notre risque de crédit ultime équivaudra à celui de l'entité autre qu'une entité ad hoc qui, dans la plupart des cas, est une autre institution financière. Ces opérations prévoient des conditions de désistement afin de réduire notre exposition aux risques découlant des modifications apportées aux lois ou aux règlements. Au 31 octobre 2004, le total de l'actif de ces entités s'établissait à 8,2 milliards de dollars. Notre exposition totale à ces entités se chiffre à 3,3 milliards de dollars, montant dont nous tenons compte dans notre bilan. Parfois, le contrôle que nous exerçons dans de telles entités en entraîne la consolidation.

Des renseignements sur les autres types d'arrangements hors bilan que nous concluons par l'entremise d'EDDV sont présentés à la note 1, à la page 83A. Comme il est mentionné dans cette note, nous continuons de surveiller les faits nouveaux qui ont une incidence sur notre interprétation de la NOC-15. Ces faits nouveaux pourraient influencer sur notre décision anticipée de consolider ces entités ou non. Ces changements pourraient avoir des répercussions sur notre recours à de tels arrangements à l'avenir.

Garanties

Nous concluons avec nos clients des ententes de garanties qui répondent à la définition de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 14 de

l'ICCA, intitulée *Informations à fournir sur les garanties* (NOC-14), afin de les aider à combler leurs besoins financiers en contrepartie de frais accessoires inscrits à titre de revenus autres que d'intérêt. Les principaux types de garanties que nous offrons sont des facilités de garantie de liquidité, des dérivés de crédit, des ventes d'une option de vente, des lettres de crédit de soutien financier, des rehaussements de crédit, des produits à valeur stable, des garanties d'exécution et certaines ententes d'indemnisation.

Au 31 octobre 2004, le montant maximal potentiel des paiements futurs relatifs à ces éléments se chiffrait à 83 milliards de dollars (61 milliards en 2003). Le montant maximal potentiel des paiements futurs représente le risque de perte maximal en cas de défaut complet des parties aux garanties, compte non tenu des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu des dispositions de recours ou de polices d'assurance, ou en raison de biens détenus ou reçus en gage.

La note 20, aux pages 102A et 103A, fournit des renseignements détaillés relatifs à la nature et à l'exposition maximale potentielle liées aux types de garanties mentionnés ci-dessus.

Outre les garanties, nous fournissons aussi des engagements commerciaux à nos clients dans le but de les aider à combler leurs besoins en financement. Au nom de nos clients, nous souscrivons à des lettres de crédit documentaires permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi et qui sont garanties par les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent. Nous concluons des engagements de crédit qui représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, d'acceptations ou de lettres de crédit. Nous avons également des montants non engagés, à l'égard desquels nous nous réservons le droit de consentir du crédit à un emprunteur. Le tableau 26 ci-après présente un sommaire détaillé de nos engagements commerciaux hors bilan.

Tableau 26 Engagements commerciaux (1)

| (en millions de dollars canadiens) | Moins de un an | De 1 an à 3 ans | De plus de 3 ans à 5 ans | Plus de 5 ans | Total |
|------------------------------------|----------------|-----------------|-----------------------------|---------------|------------|
| Lettres de crédit documentaire | 500 \$ | 65 \$ | 2 \$ | 25 \$ | 592 \$ |
| Engagements de crédit | 45 682 | 15 778 | 9 319 | 3 815 | 74 594 |
| Montants non engagés | 60 972 | — | — | — | 60 972 |
| | 107 154 \$ | 15 843 \$ | 9 321 \$ | 3 840 \$ | 136 158 \$ |

(1) Basé sur la durée restante jusqu'à l'échéance.

FACTEURS SUSCEPTIBLES D'INFLUER SUR LES RÉSULTATS FUTURS

Maints facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté, pourraient faire en sorte que les résultats différeront considérablement de nos attentes. Certains de ces facteurs sont décrits ci-après. D'autres, tels que le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité, le risque lié aux activités d'assurance, le risque opérationnel et autres risques, sont décrits à la section Gestion du risque qui débute à la page 57A.

De par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des incertitudes et des risques intrinsèques, généraux et bien précis, et il est possible que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se matérialisent pas. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment à ces déclarations dans le présent rapport de gestion étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs importants.

Facteurs relatifs à l'industrie et facteurs non liés à notre entreprise

Étant donné que nous sommes une société de services financiers intégrés qui exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, la conjoncture économique générale de chacun des pays où nous exerçons nos activités influe sur nos revenus et sur notre bénéfice.

Des facteurs tels que les taux d'intérêt, les taux de change, les dépenses de consommation, les investissements des entreprises, les dépenses publiques, la santé des marchés financiers, l'inflation et le terrorisme ont des répercussions sur le contexte commercial et l'environnement économique d'une région géographique donnée et, en fin de compte, sur notre volume d'affaires dans cette région. Par exemple, durant le ralentissement économique d'un pays donné, caractérisé par une hausse du chômage, une baisse du revenu familial, un recul du bénéfice des sociétés, ainsi qu'une diminution des investissements des entreprises et des dépenses de consommation, la demande concernant nos prêts et autres produits baisserait et la provision pour pertes sur créances augmenterait probablement, entraînant par le fait même une diminution du bénéfice. Dans un même ordre d'idées, un ralentissement d'un marché des actions pourrait entraîner une baisse des nouvelles émissions, des activités de négociation des investisseurs, des biens sous gestion et des biens administrés, qui se traduirait par un recul des commissions et autres revenus.

Les fluctuations du dollar canadien par rapport à d'autres devises, particulièrement le dollar américain, pourraient influencer sur nos revenus, nos charges et notre bénéfice.

Nos revenus, nos charges et notre bénéfice libellés en devises autres que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations du dollar canadien par rapport à ces devises. Ces fluctuations pourraient influencer sur nos activités et nos résultats financiers dans leur ensemble. Notre exposition la plus importante touche le dollar américain, en raison du volume d'activités que nous exerçons aux États-Unis, et l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain a eu une incidence importante sur nos résultats au cours

des deux derniers exercices. Si cette appréciation se poursuivait, cela pourrait entraîner une réduction de la valeur de conversion de nos revenus, de nos charges et de notre bénéfice libellés en dollars américains, comparativement aux exercices antérieurs.

Les politiques monétaires de la Banque du Canada et du Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis influent sur notre bénéfice. Les attentes des marchés obligataires et monétaires en ce qui concerne l'inflation et les décisions des banques centrales en matière de politique monétaire influent sur le niveau des taux d'intérêt, les fluctuations de ces taux pouvant avoir une incidence sur notre bénéfice. Notre politique eu égard aux activités autres que de négociation figurant au bilan consiste à gérer le risque de taux d'intérêt en fonction d'un niveau cible, à savoir un bilan indifférent au risque, au titre duquel les risques de taux d'intérêt liés à presque tous les actifs et aux passifs sont appariés, les actifs restants représentant un placement en actions théorique réparti également sur une période de 60 mois. Par conséquent, notre profil de risque de taux d'intérêt se caractérise par une modification des taux liés aux actifs légèrement plus rapide que celle des taux liés aux passifs. Une baisse des taux d'intérêt aura donc tendance à se traduire par une diminution du revenu net d'intérêt tiré de notre portefeuille autre que de négociation en raison de la modification des taux liés à nos actifs à plus court terme, et par une plus-value de nos actifs à plus long terme. À l'inverse, une hausse des taux d'intérêt donnera lieu à une augmentation du revenu net d'intérêt et à une moins-value de nos actifs à plus long terme. Une analyse plus détaillée du risque de taux d'intérêt et de ses répercussions possibles sur notre portefeuille autre que de négociation est fournie dans la section sur les activités de gestion de l'actif et du passif – portefeuille autre que de négociation, à la page 65A. Une analyse plus détaillée du risque de taux d'intérêt et de son incidence possible sur nos activités de négociation est présentée dans la section sur les activités de négociation, à la page 60A.

Le degré de concurrence dans les marchés où nous exerçons nos activités peut influencer sur notre rendement.

La concurrence à laquelle se livrent les sociétés de services financiers au sein des marchés des services aux particuliers et aux entreprises où nous exerçons nos activités est vive. La fidélisation et le maintien de la clientèle dépendent de certains facteurs, notamment les niveaux relatifs de services, les prix et les caractéristiques des produits ou services, notre réputation et les mesures prises par nos concurrents. Des entreprises non financières peuvent donner aux consommateurs l'option de payer des factures et de virer des fonds sans avoir recours à des banques. Les opérations sur titres peuvent être exécutées au moyen d'Internet ou d'autres systèmes conçus à des fins autres que de négociation. Une telle désintermédiation pourrait aussi entraîner une réduction des commissions et avoir une incidence défavorable sur notre bénéfice.

Des modifications des lois, des règlements et des politiques de réglementation qui régissent les activités au sein de nos divers secteurs d'exploitation pourraient influencer sur nos résultats.

Des règlements ont été établis afin de protéger les intérêts financiers et autres de nos clients. Des modifications des lois, des règlements ou des politiques de réglementation, y compris des changements dans leur interprétation, leur mise en œuvre ou leur exécution, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats en donnant à nos concurrents davantage d'occasions d'offrir des produits et services concurrentiels et en accroissant les coûts que nous engageons pour nous conformer à ces lois, règlements ou politiques. Par ailleurs, notre non-respect des lois, règlements ou politiques de réglementation applicables pourrait entraîner des pénalités et des sanctions financières imposées par les organismes de réglementation qui seraient susceptibles de ternir notre réputation ou de réduire notre bénéfice.

Des jugements d'ordre juridique ou réglementaire et des procédures judiciaires qui nous seraient préjudiciables pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats.

Nous prenons des mesures que nous jugeons raisonnables afin d'assurer notre conformité aux lois, aux règlements et aux politiques de réglementation des territoires où nous exerçons nos activités, mais rien ne garantit que nous nous conformerons toujours à ces lois, règlements ou politiques, ou que nous serons réputés nous y conformer. Il est par conséquent possible qu'un tribunal ou un organisme de réglementation prononce un jugement ou rende une décision qui pourrait se traduire par des amendes, des dommages-intérêts ou d'autres frais qui pourraient ternir notre réputation et auraient une incidence négative sur notre bénéfice.

Nous sommes également engagés dans des litiges dans le cours normal de nos activités. Le règlement défavorable de tout litige pourrait avoir une incidence négative importante sur nos résultats, ou pourrait grandement compromettre notre réputation, ce qui pourrait influencer sur nos perspectives commerciales futures.

Si nous n'obtenons pas des informations exactes et exhaustives de nos clients et contreparties, ou en leur nom, cela pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats.

Lorsque nous décidons de consentir du crédit à des clients ou à des contreparties ou de conclure d'autres transactions avec eux, il se peut que nous nous basions sur l'information qui nous a été fournie par ces clients ou contreparties ou en leur nom, notamment des états financiers vérifiés ou autres informations financières. Il se peut également que nous fondions notre décision sur les déclarations des clients et des contreparties quant à l'intégralité et à l'exactitude de cette information. Si les états financiers et les autres informations financières concernant les clients et les contreparties sur lesquels nous nous basons ne sont pas conformes aux PCGR ou qu'ils comprennent des déclarations trompeuses importantes, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur notre situation financière.

Facteurs propres à notre entreprise

Notre capacité à assurer le réaligement réussi de notre entreprise pourrait influencer sur notre rendement financier.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, nous avons réaligné notre structure organisationnelle, nos ressources et nos processus afin de mieux servir nos clients et d'accroître l'efficacité de tous nos secteurs d'exploitation, de trouver de nouveaux moyens de générer une croissance plus forte des revenus, ainsi que de rationaliser notre organisation et nos processus de manière à accélérer la prise de décisions et leur mise en œuvre et d'améliorer la productivité. Même si nous estimons que nos initiatives nous aideront à mieux répondre aux besoins de nos clients, à accélérer la croissance des revenus et à contrôler les coûts, il n'existe aucune certitude que nous atteindrons ces objectifs et que nous améliorerons notre rendement financier.

Notre capacité à effectuer des acquisitions stratégiques et à procéder à leur intégration réussie ainsi que notre capacité à assurer le succès de notre stratégie d'expansion aux États-Unis influenceront sur notre rendement financier.

Nous examinons régulièrement les occasions d'acquisitions stratégiques au sein de nos secteurs d'exploitation, mais rien ne garantit que nous pourrions continuer de procéder à des acquisitions selon des modalités qui satisfont à nos critères d'investissement. Par ailleurs, il n'existe aucune certitude que les réductions de coûts prévues se concrétiseront par suite des acquisitions. Notre rendement dépend de notre capacité à conserver la clientèle et les employés clés des sociétés acquises, et rien ne garantit que nous serons toujours en mesure d'agir de la sorte.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion aux États-Unis, nous avons d'abord établi des assises en procédant à des acquisitions touchant principalement les services bancaires aux particuliers et aux entreprises, la gestion de patrimoine et l'assurance. La deuxième étape visait à élargir ces assises en effectuant d'autres acquisitions stratégiques, en ouvrant des succursales et en procédant à une plus grande pénétration du marché. La troisième étape consiste à réduire les coûts et à accroître la rentabilité en mettant l'accent sur les marchés à forte croissance et en prenant des mesures telles que l'ouverture stratégique de succursales et la fermeture des succursales générant un faible rendement. Nos activités d'expansion aux États-Unis comportent des risques et des incertitudes importants,

notamment le risque que nous soyons incapables de réaliser les économies prévues, de conserver le personnel clé et d'intégrer les nouveaux clients dans nos activités, et notre capacité à accroître la rentabilité.

Les conventions et méthodes comptables que nous utilisons servent à déterminer la façon dont nous présentons notre situation financière et nos résultats d'exploitation, et leur application pourrait faire en sorte que la direction doive établir des estimations ou se baser sur des hypothèses touchant des questions de par leur nature incertaines. Ces estimations et ces hypothèses pourraient nécessiter des changements susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et sur notre situation financière.

Nous présentons notre situation financière et nos résultats d'exploitation selon les conventions et méthodes comptables prescrites par les PCGR. Dans certains cas, au moins deux conventions ou méthodes comptables raisonnables, qui se traduisent toutefois par la présentation de montants considérablement différents, sont permises en vertu des PCGR.

La direction exerce un jugement quant au choix et à l'application de nos conventions et méthodes comptables, de manière à s'assurer qu'elles sont conformes aux PCGR et qu'elles reflètent notre meilleur jugement eu égard à la façon la plus appropriée d'inscrire et de présenter notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Les principales conventions comptables utilisées pour dresser les états financiers consolidés sont décrites à la note 1, aux pages 79A à 84A.

Comme il est expliqué en détail dans la rubrique intitulée *Conventions comptables cruciales et estimations* aux pages 26A à 28A, quatre conventions comptables « cruciales » s'appliquent à la présentation de notre situation financière et de nos résultats d'exploitation, car (i) la direction est tenue d'exercer des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont de par leur nature incertaines, et car (ii) il est probable que des montants considérablement différents soient présentés dans des conditions différentes ou selon des hypothèses ou des estimations différentes. La présentation de tels montants pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation ou sur notre situation financière. Ces conventions comptables cruciales et ces estimations concernent l'établissement de notre provision cumulative pour pertes sur créances, l'établissement de la juste valeur de certains de nos instruments financiers, les activités de titrisation, les entités à débiteurs de droits variables et les régimes de retraite.

En tant que grande société, nous sommes exposés au risque opérationnel et aux risques liés à l'infrastructure.

Comme toutes les autres grandes sociétés, nous sommes exposés à divers types de risques opérationnels, notamment le risque que des employés ou des tiers commettent des fraudes, que les employés effectuent des opérations non autorisées ou que des erreurs opérationnelles se produisent, y compris des erreurs d'écritures ou de tenue des dossiers, ou des erreurs causées par des systèmes informatiques ou des systèmes de télécommunications défectueux ou hors service. Compte tenu du volume élevé d'opérations que nous traitons quotidiennement, certaines erreurs pourraient se répéter ou s'aggraver avant qu'elles ne soient découvertes et rectifiées. Les insuffisances ou les lacunes liées à nos processus internes, à nos ressources humaines ou à nos systèmes, y compris l'un de nos systèmes financiers ou comptables ou de nos autres systèmes de traitement des données, pourraient notamment entraîner des pertes financières et ternir notre réputation. De plus, même si nous avons mis sur pied des plans d'urgence, des perturbations dans l'infrastructure qui soutient nos entreprises et les collectivités où elles sont situées pourraient avoir une incidence défavorable sur notre capacité à exercer nos activités. Ces perturbations pourraient toucher des services électriques, des services de communications ou de transport, ou d'autres services que nous utilisons et que les tiers qui font affaire avec nous utilisent aussi.

Autres facteurs

Les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs incluent les modifications de la politique commerciale, la mise au point et le lancement, au moment opportun, de nouveaux produits et services dans des marchés réceptifs, les modifications apportées à la législation fiscale, les changements technologiques, les changements imprévus dans les dépenses et les habitudes d'épargne des consommateurs, l'incidence possible, sur nos activités, de conflits internationaux et d'autres faits nouveaux, y compris ceux liés à la guerre contre le terrorisme, et la mesure dans laquelle nous prévoyons les risques inhérents aux facteurs qui précèdent et réussissons à les gérer.

Nous informons nos lecteurs que l'analyse précédente des facteurs susceptibles d'influer sur nos résultats futurs n'est pas exhaustive. Les personnes, et notamment les investisseurs, qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions à notre égard, doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres faits et incertitudes, ainsi que d'autres facteurs externes et propres à notre entreprise qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats futurs et sur l'évaluation boursière de nos actions ordinaires. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

COMPARAISON DES EXERCICES 2003 ET 2002

Le texte qui suit constitue une comparaison de nos résultats d'exploitation pour les exercices terminés les 31 octobre 2003 et 2002. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes complémentaires des pages 74A à 114A. Il devrait également être lu parallèlement à notre rapport aux actionnaires de 2003, qui présente une analyse beaucoup plus approfondie.

Le bénéfice net de 2003 a augmenté de 243 millions de dollars ou 9 % par rapport à 2002, malgré une baisse de 60 millions du bénéfice net découlant du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, reflétant principalement une réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 344 millions.

Résultats par secteur d'exploitation

Le bénéfice net de RBC Banque a augmenté de 30 millions de dollars ou 2 % et s'est établi à 1 561 millions en 2003, en raison du fait que la hausse du bénéfice au Canada a largement neutralisé le recul du bénéfice de 41 millions aux États-Unis découlant de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain (une tranche de 18 millions du recul étant imputable à cette appréciation), ainsi que l'augmentation des coûts liés aux activités de RBC Mortgage et aux acquisitions effectuées au cours de 2003. Le rendement des capitaux propres a augmenté de 19,1 % à 21,0 % en raison de la baisse des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur et de l'accroissement du bénéfice.

Le bénéfice net de RBC Investissements a progressé de 67 millions de dollars ou 20 % et s'est chiffré à 410 millions en 2003, principalement en raison de l'amélioration du bénéfice aux États-Unis et de la poursuite des mesures de compression des coûts, ainsi que de la hausse du bénéfice tiré des services de courtage autogéré et de gestion des actifs au Canada. Le bénéfice net aux États-Unis a augmenté de 89 millions de dollars en 2003, en raison de l'amélioration notable du rendement des services de courtage traditionnel, des solides résultats liés aux services à revenu fixe, et de la baisse des frais de rémunération au titre de la conservation du personnel. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 15,0 %, soit une amélioration de 400 points de base qui reflète la hausse du bénéfice en 2003 ainsi que la réduction de 350 millions de dollars de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur.

Le bénéfice net de RBC Assurances a augmenté de 99 millions de dollars ou 85 % et il s'est établi à 216 millions en 2003, en raison du rendement élevé provenant des activités de réassurance et des améliorations liées aux activités d'assurance vie au Canada et aux États-Unis, qui ont profité de marchés des capitaux plus forts et d'un environnement plus stable en matière de taux d'intérêt. Le bénéfice net aux États-Unis s'est établi à 4 millions de dollars en 2003 par rapport à une perte de 19 millions pour l'exercice antérieur principalement en raison des améliorations liées aux activités d'assurance vie mentionnées plus haut. Le rendement des capitaux propres a progressé, passant de 15,7 % à 25,0 % en raison de la hausse du bénéfice.

Le bénéfice net de RBC Marchés des Capitaux a augmenté de 91 millions de dollars ou 22 % et s'est établi à 508 millions en 2003, car la réduction considérable de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée au portefeuille de prêts aux entreprises aux États-Unis a largement contrebalancé l'augmentation des frais autres que d'intérêt. Le rendement des capitaux propres s'est chiffré à 13,0 % en 2003, soit une amélioration découlant de la hausse du bénéfice net ainsi que de la baisse de 150 millions de dollars de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur.

Le bénéfice net de RBC Services Internationaux a augmenté de 6 millions de dollars ou 4 % et s'est chiffré à 177 millions en 2003, car la hausse

des revenus, la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et la diminution des impôts sur les bénéfices ont contrebalancé l'augmentation des frais autres que d'intérêt. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 27,5 % en 2003, soit une diminution de 90 points de base qui reflète principalement le montant supplémentaire de 50 millions de dollars au titre de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur en 2003.

Le bénéfice net du secteur Autres a reculé de 50 millions de dollars et s'est établi à 133 millions en 2003, en raison surtout des améliorations apportées aux méthodes d'attribution du revenu net d'intérêt à nos secteurs d'exploitation. Le rendement des capitaux propres a diminué, passant de 24,8 % à 5,6 %.

Revenu net d'intérêt

Le revenu net d'intérêt s'est chiffré à 6,6 milliards de dollars en 2003, en baisse de 5 % par rapport à 6,9 milliards en 2002. Ce résultat reflète la diminution de la marge nette d'intérêt imputable à la concurrence dans les prix des services bancaires de détail et aux faibles taux d'intérêt, ainsi que la réduction de la valeur de conversion du revenu net d'intérêt libellé en dollars américains, laquelle découle de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Revenus autres que d'intérêt

Les revenus autres que d'intérêt ont progressé de 502 millions de dollars ou 5 % et se sont établis à 10,8 milliards en 2003, principalement en raison de revenus tirés des activités de négociation plus élevés, de primes d'assurance plus importantes et d'un gain sur la vente de titres susceptibles de vente, ce qui a plus que contrebalancé une baisse de 390 millions de la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains découlant de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain en 2003. Les revenus autres que d'intérêt ont représenté 62 % du total des revenus.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt en 2003 ont reculé de 11 millions de dollars. Bien que le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain ait réduit la valeur de conversion des frais autres que d'intérêt de 340 millions de dollars, des hausses ont été enregistrées au chapitre du coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite, des coûts liés à l'automatisation continue de notre infrastructure technologique de services de détail et à l'expansion de notre équipe de vente de services bancaires de détail, ainsi que des coûts liés aux sociétés acquises au cours de l'exercice.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a reculé de 344 millions de dollars ou 32 % et s'est établie à 721 millions en 2003, comparativement à 1 065 millions en 2002, en raison surtout d'améliorations dans le portefeuille des prêts aux entreprises et aux gouvernements aux États-Unis. Le total de la provision cumulative pour pertes sur créances s'est chiffré à 2,2 milliards de dollars ou 1,0 % du total des prêts, des acceptations et des conventions de revente, en baisse par rapport à 2,3 milliards ou 1,0 % en 2002.

Charge d'impôts

La charge d'impôts s'est chiffrée à 1,5 milliards de dollars en 2003, en hausse par rapport à 2002, et le taux d'imposition effectif s'est établi à 31,8 %, comparativement à 32,2 % en 2002.

INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE

Un sommaire des résultats des huit plus récents trimestres est présenté à la page 120A.

TABLE DES MATIÈRES

| | Page | | Page |
|--|------|--|------|
| Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers et rapport des vérificateurs | 74A | Note 12 Débentures subordonnées | 92A |
| Bilan consolidé | 75A | Note 13 Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales | 93A |
| État consolidé des résultats | 76A | Note 14 Capital-actions | 94A |
| État consolidé de la variation des capitaux propres | 77A | Note 15 Impôts sur les bénéfices | 96A |
| État consolidé des flux de trésorerie | 78A | Note 16 Activités d'assurance | 97A |
| Note 1 Principales conventions comptables | 79A | Note 17 Prestations de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite | 98A |
| Note 2 Acquisitions importantes | 84A | Note 18 Rémunération à base d'actions | 100A |
| Note 3 Résultats par secteur d'exploitation et par secteur géographique | 85A | Note 19 Bénéfice par action | 102A |
| Note 4 Écart d'acquisition et autres actifs incorporels | 86A | Note 20 Garanties, engagements et éventualités | 102A |
| Note 5 Valeurs mobilières | 87A | Note 21 Produits dérivés | 104A |
| Note 6 Prêts | 88A | Note 22 Concentrations du risque de crédit | 107A |
| Note 7 Titrisations | 89A | Note 23 Juste valeur estimative des instruments financiers | 107A |
| Note 8 Locaux et matériel | 91A | Note 24 Charges liées au réalignement de l'entreprise | 109A |
| Note 9 Autres actifs | 91A | Note 25 Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances | 110A |
| Note 10 Dépôts | 91A | Note 26 Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis | 111A |
| Note 11 Autres passifs | 92A | Note 27 Événements postérieurs à la date du bilan | 114A |

> ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les présents états financiers consolidés de la Banque Royale du Canada ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information présentée, y compris plusieurs montants qui doivent nécessairement être fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada en vertu du paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du surintendant des institutions financières Canada, les états financiers doivent être dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. L'information financière contenue dans ce rapport annuel est en accord avec ces états financiers consolidés. La direction a également préparé les états financiers consolidés de la Banque Royale du Canada conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis, et ces états financiers consolidés ont aussi été fournis aux actionnaires.

Afin de s'acquitter de sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers consolidés et des systèmes comptables qui les produisent, la direction maintient les systèmes de contrôles internes requis et conçus pour s'assurer que toutes les opérations sont dûment autorisées, que l'actif de la Banque est bien sauvegardé et que des registres adéquats sont tenus. Les contrôles en place comprennent les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques et les manuels de procédures, le code de déontologie de la Banque et la responsabilisation des employés quant à leur rendement selon des sphères de responsabilité appropriées et bien définies.

Les systèmes de contrôles internes sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation qui est conçue afin d'assurer que nous et nos employés nous conformons à la législation sur les valeurs mobilières et aux règles portant sur les conflits d'intérêts, et par une équipe de vérificateurs internes qui effectue une revue périodique de tous les secteurs d'activité de la Banque.

Le Conseil d'administration voit à ce que la direction assume sa responsabilité en matière d'information financière par l'entremise d'un Comité de vérification composé uniquement d'administrateurs n'appartenant ni à la direction, ni au personnel de la Banque. Ce comité revoit les états financiers consolidés de la Banque et recommande au Conseil de les approuver. Le Comité de vérification assume d'autres responsabilités importantes, étant notamment chargé de revoir nos procédés de contrôles internes actuels ainsi que les révisions prévues de ces procédés, et de conseiller les administrateurs en matière de vérification et de présentation de l'information financière. Notre responsable de la conformité à la réglementation et notre vérificateur interne en chef peuvent consulter librement et en tout temps le Comité de vérification.

Au moins une fois l'an, le surintendant des institutions financières Canada effectue les examens et enquêtes concernant les opérations de la Banque qu'il juge nécessaires pour s'assurer, d'une part, que la Banque respecte fidèlement les dispositions de la *Loi sur les banques* (Canada) concernant la protection des déposants et des actionnaires de la Banque et, d'autre part, que la situation financière de la Banque est saine.

Les vérificateurs indépendants Deloitte & Touche s.r.l., nommés par les actionnaires de la Banque sur recommandation du Comité de vérification, ont effectué une vérification indépendante des états financiers consolidés de la Banque et ont présenté le rapport qui suit. Les vérificateurs peuvent en tout temps s'entretenir avec le Comité de vérification de tous les aspects de leur mandat de vérification et de tous les points soulevés dans le cadre de leur travail.

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Janice R. Fukakusa
Chef des finances

Toronto, le 20 décembre 2004

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de la Banque Royale du Canada

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Banque Royale du Canada aux 31 octobre 2004 et 2003 et les états consolidés des résultats, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de deux ans terminée le 31 octobre 2004. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2004 et 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans terminée le 31 octobre 2004 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Également, le 20 décembre 2004, nous avons présenté aux actionnaires de la Banque un rapport des vérificateurs sans restriction par suite de notre vérification, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, des états financiers consolidés aux 31 octobre 2004 et 2003 dressés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis.

Les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 octobre 2002, soit avant l'évaluation de l'incidence d'importantes modifications comptables subséquentes qui comprennent la modification apportée à la présentation des états financiers décrite à la note 1, la modification apportée à la présentation des secteurs d'exploitation décrite à la note 3 et d'autres reclassements des états financiers consolidés de 2002, dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, y compris les exigences comptables du surintendant des institutions financières Canada, ont été vérifiés par Deloitte & Touche s.r.l. et PricewaterhouseCoopers s.r.l. qui ont présenté un rapport des vérificateurs sans restriction le 19 novembre 2002 par suite de leur vérification de ces états financiers consolidés. Nous avons vérifié les modifications décrites aux notes 1 et 3 ainsi que les autres reclassements qui ont été appliqués aux états financiers consolidés de 2002 et, à notre avis, ces modifications sont appropriées et ont été appliquées de manière adéquate à tous les égards importants.

Deloitte & Touche s.r.l.
Comptables agréés
Toronto, le 20 décembre 2004

| BILAN CONSOLIDÉ | | |
|---|-------------------|-------------------|
| Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens) | 2004 | 2003 |
| Actif | | |
| Encaisse et montants à recevoir de banques | 4 758 \$ | 2 887 \$ |
| Dépôts productifs d'intérêts à des banques | 5 220 | 3 126 |
| Valeurs mobilières | | |
| Titres du compte de négociation (incluant des montants nantis de 14 850 \$ et de 11 791 \$) | 89 322 | 87 532 |
| Titres du compte de placement | 38 923 | 41 074 |
| Titres de substitut de prêt | 701 | 325 |
| | 128 946 | 128 931 |
| Biens achetés en vertu de conventions de revente | 34 862 | 36 289 |
| Prêts | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 84 170 | 78 817 |
| Prêts aux particuliers | 36 848 | 32 186 |
| Prêts sur cartes de crédit | 6 456 | 4 816 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 60 713 | 56 630 |
| | 188 187 | 172 449 |
| Provision cumulative pour pertes sur prêts | (1 644) | (2 055) |
| | 186 543 | 170 394 |
| Autres | | |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations | 6 184 | 5 943 |
| Montants se rapportant aux produits dérivés | 38 891 | 35 612 |
| Locaux et matériel | 1 756 | 1 670 |
| Écart d'acquisition | 4 369 | 4 587 |
| Autres actifs incorporels | 523 | 580 |
| Autres actifs | 17 144 | 13 014 |
| | 68 867 | 61 406 |
| | 429 196 \$ | 403 033 \$ |
| Passif et capitaux propres | | |
| Dépôts | | |
| Particuliers | 113 009 \$ | 106 709 \$ |
| Entreprises et gouvernements | 132 070 | 129 860 |
| Banques | 25 880 | 22 576 |
| | 270 959 | 259 145 |
| Autres | | |
| Acceptations | 6 184 | 5 943 |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert | 25 005 | 22 855 |
| Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat | 21 705 | 23 735 |
| Montants se rapportant aux produits dérivés | 42 201 | 37 775 |
| Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance | 6 838 | 5 256 |
| Autres passifs | 27 575 | 21 318 |
| | 129 508 | 116 882 |
| Débitures subordonnées | 8 116 | 6 243 |
| Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales | 2 409 | 2 388 |
| Capitaux propres | | |
| Actions privilégiées | 832 | 832 |
| Actions ordinaires (émises et en circulation – 644 747 812 et 656 021 122) | 6 988 | 7 018 |
| Capital d'apport additionnel | 169 | 85 |
| Bénéfices non répartis | 12 065 | 11 333 |
| Actions de trésorerie (détenues – 4 862 782 et néant) | (294) | – |
| Ajustements au titre de l'écart de conversion | (1 556) | (893) |
| | 18 204 | 18 375 |
| | 429 196 \$ | 403 033 \$ |

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Robert B. Peterson
Administrateur

| ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS | | | |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|
| Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens) | 2004 | 2003 | 2002 |
| Revenu d'intérêt | | | |
| Prêts | 9 660 \$ | 10 063 \$ | 10 426 \$ |
| Valeurs mobilières | 3 457 | 3 025 | 3 175 |
| Biens achetés en vertu de conventions de revente | 531 | 806 | 688 |
| Dépôts à des banques | 128 | 113 | 160 |
| | 13 776 | 14 007 | 14 449 |
| Frais d'intérêt | | | |
| Dépôts | 5 142 | 5 452 | 5 709 |
| Autres passifs | 1 512 | 1 583 | 1 399 |
| Débitures subordonnées | 429 | 376 | 406 |
| | 7 083 | 7 411 | 7 514 |
| Revenu net d'intérêt | 6 693 | 6 596 | 6 935 |
| Revenus autres que d'intérêt | | | |
| Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés | 2 870 | 2 356 | 2 043 |
| Revenus tirés des activités de négociation | 1 526 | 1 922 | 1 690 |
| Commissions de gestion de placements et de services de garde | 1 198 | 1 143 | 1 177 |
| Commissions de courtage en valeurs mobilières | 1 166 | 1 031 | 1 187 |
| Frais bancaires sur les dépôts et les paiements | 1 050 | 1 078 | 1 041 |
| Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils | 909 | 813 | 755 |
| Revenus tirés des fonds communs de placement | 850 | 673 | 723 |
| Revenus sur cartes | 555 | 518 | 496 |
| Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation | 331 | 279 | 276 |
| Commissions de crédit | 224 | 227 | 223 |
| Revenus tirés de la titrisation | 200 | 165 | 174 |
| Revenus tirés des activités hypothécaires | 59 | 198 | 222 |
| Gain (perte) à la vente de titres du compte de placement | 23 | 31 | (111) |
| Autres | 467 | 388 | 424 |
| | 11 428 | 10 822 | 10 320 |
| Total des revenus | 18 121 | 17 418 | 17 255 |
| Provision pour pertes sur créances | 346 | 721 | 1 065 |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | 2 124 | 1 696 | 1 535 |
| Frais autres que d'intérêt | | | |
| Ressources humaines | 6 854 | 6 448 | 6 315 |
| Frais d'occupation | 784 | 739 | 759 |
| Matériel | 934 | 901 | 893 |
| Communications | 701 | 732 | 768 |
| Honoraires | 493 | 460 | 416 |
| Impartition de services de traitement | 294 | 292 | 306 |
| Amortissement des autres actifs incorporels | 69 | 71 | 72 |
| Autres | 980 | 766 | 891 |
| | 11 109 | 10 409 | 10 420 |
| Charges liées au réalignement de l'entreprise | 192 | – | – |
| Perte de valeur de l'écart d'acquisition | 130 | – | – |
| Bénéfice net avant impôts | 4 220 | 4 592 | 4 235 |
| Charge d'impôts | 1 232 | 1 460 | 1 365 |
| Bénéfice net avant part des actionnaires sans contrôle | 2 988 | 3 132 | 2 870 |
| Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales | 171 | 127 | 108 |
| Bénéfice net | 2 817 \$ | 3 005 \$ | 2 762 \$ |
| Dividendes sur actions privilégiées | 45 | 68 | 98 |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires | 2 772 \$ | 2 937 \$ | 2 664 \$ |
| Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers) | 646 732 | 662 080 | 672 571 |
| Bénéfice par action (en dollars) | 4,29 \$ | 4,44 \$ | 3,96 \$ |
| Nombre moyen d'actions ordinaires dilué (en milliers) | 655 508 | 669 016 | 678 120 |
| Bénéfice dilué par action (en dollars) | 4,23 \$ | 4,39 \$ | 3,93 \$ |
| Dividendes par action (en dollars) | 2,02 \$ | 1,72 \$ | 1,52 \$ |

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

| Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens) | 2004 | 2003 | 2002 |
|---|------------------|------------------|------------------|
| Actions privilégiées | | | |
| Solde au début | 832 \$ | 1 545 \$ | 2 024 \$ |
| Rachetées aux fins d'annulation | – | (645) | (468) |
| Gain ou perte de change relatif aux actions libellées en devises | – | (68) | (11) |
| Solde à la fin | 832 | 832 | 1 545 |
| Actions ordinaires | | | |
| Solde au début | 7 018 | 6 979 | 6 940 |
| Émises | 127 | 193 | 191 |
| Achetées aux fins d'annulation | (157) | (154) | (152) |
| Solde à la fin | 6 988 | 7 018 | 6 979 |
| Capital d'apport additionnel | | | |
| Solde au début | 85 | 78 | 33 |
| Renonciation aux droits à la plus-value des actions, déduction faite des impôts connexes | – | – | 31 |
| Attributions de rémunération à base d'actions | 56 | 7 | 14 |
| Montants reclassés | 34 | – | – |
| Autres | (6) | – | – |
| Solde à la fin | 169 | 85 | 78 |
| Bénéfices non répartis | | | |
| Solde au début | 11 333 | 10 235 | 9 206 |
| Bénéfice net | 2 817 | 3 005 | 2 762 |
| Dividendes sur actions privilégiées | (45) | (68) | (98) |
| Dividendes sur actions ordinaires | (1 303) | (1 137) | (1 022) |
| Prime versée sur les actions ordinaires achetées aux fins d'annulation | (735) | (698) | (612) |
| Frais d'émission, déduction faite des impôts connexes | – | (4) | (1) |
| Incidence cumulative de l'adoption de la NOC-17, <i>Contrats de dépôt indexés sur actions</i> , déduction faite des impôts connexes | (2) | – | – |
| Solde à la fin | 12 065 | 11 333 | 10 235 |
| Actions de trésorerie | | | |
| Montants reclassés | (304) | – | – |
| Ventes, montant net | 10 | – | – |
| Solde à la fin | (294) | – | – |
| Ajustements au titre de l'écart de conversion, déduction faite des impôts connexes | | | |
| Solde au début | (893) | (54) | (38) |
| Variation des gains et pertes de change non réalisés | (1 341) | (2 988) | (59) |
| Incidence de la couverture des gains et pertes de change non réalisés | 678 | 2 149 | 43 |
| Solde à la fin | (1 556) | (893) | (54) |
| Capitaux propres à la fin | 18 204 \$ | 18 375 \$ | 18 783 \$ |

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

| Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens) | 2004 | 2003 | 2002 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | | |
| Bénéfice net | 2 817 \$ | 3 005 \$ | 2 762 \$ |
| Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités d'exploitation | | | |
| Provision pour pertes sur créances | 346 | 721 | 1 065 |
| Amortissement | 396 | 398 | 407 |
| Charges liées au réaligement de l'entreprise | 192 | – | – |
| Impôts reportés | (69) | 275 | 98 |
| Perte de valeur de l'écart d'acquisition et amortissement des autres actifs incorporels | 199 | 71 | 72 |
| Réduction de valeur des frais d'émission reportés | 25 | – | – |
| Gain à la vente de locaux et de matériel | (52) | (15) | (35) |
| Gain tiré des titrisations de prêts | (34) | (34) | (54) |
| Perte liée au placement dans certaines sociétés affiliées | 9 | 34 | – |
| (Gain) perte à la vente de titres du compte de placement | (23) | (31) | 111 |
| Variation de l'actif et du passif d'exploitation | | | |
| Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance | (13) | 46 | 236 |
| Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer | (119) | 100 | (263) |
| Impôts exigibles | (895) | 672 | 419 |
| Actifs se rapportant aux produits dérivés | (3 279) | (5 354) | (3 018) |
| Passifs se rapportant aux produits dérivés | 4 426 | 5 638 | 3 491 |
| Titres du compte de négociation | (1 965) | (11 930) | (10 109) |
| Variation nette des montants à payer aux ou à recevoir de courtiers | (1 883) | 272 | 704 |
| Autres | 671 | (3 410) | (1 463) |
| Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation | 749 | (9 542) | (5 577) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | | | |
| Variation des dépôts productifs d'intérêt à des banques | (3 273) | 999 | 327 |
| Variation des prêts, déduction faite des titrisations de prêts | (20 914) | (6 479) | (4 618) |
| Produit tiré des titrisations de prêts | 3 532 | 1 742 | 1 691 |
| Produit tiré de la vente de titres du compte de placement | 18 430 | 19 340 | 16 393 |
| Produit tiré de l'arrivée à échéance de titres du compte de placement | 38 088 | 26 983 | 12 317 |
| Acquisitions de titres du compte de placement | (50 911) | (49 750) | (33 093) |
| Variation des titres de substitut de prêt | (376) | 69 | 44 |
| Acquisitions nettes de locaux et de matériel | (444) | (420) | (419) |
| Variation des biens achetés en vertu de conventions de revente | 1 427 | 796 | 1 570 |
| Encaisse nette provenant de (affectée à) l'acquisition de filiales | 438 | (281) | (99) |
| Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement | (14 003) | (7 001) | (5 887) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | | |
| Émission de titres de la Fiducie de capital RBC II (RBC TruCS) | – | 900 | – |
| Variation des dépôts | 11 814 | 14 790 | 8 085 |
| Émission de débentures subordonnées | 3 100 | – | 635 |
| Remboursement de débentures subordonnées | (990) | (100) | (505) |
| Actions privilégiées rachetées aux fins d'annulation | – | (653) | (465) |
| Frais d'émission | – | (4) | (1) |
| Émission d'actions ordinaires | 119 | 183 | 168 |
| Actions ordinaires achetées aux fins d'annulation | (892) | (852) | (764) |
| Ventes nettes d'actions de trésorerie | 10 | – | – |
| Dividendes versés | (1 309) | (1 181) | (1 104) |
| Dividendes/distributions versés par des filiales aux actionnaires sans contrôle | (164) | (107) | (107) |
| Variation des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat | (2 030) | 2 626 | 245 |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert | 2 150 | 3 745 | 2 667 |
| Variation des emprunts à court terme des filiales | 3 334 | (2 374) | 3 362 |
| Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement | 15 142 | 16 973 | 12 216 |
| Incidence de la variation des taux de change sur l'encaisse et les montants à recevoir de banques | (17) | (77) | (10) |
| Variation nette de l'encaisse et des montants à recevoir de banques | 1 871 | 353 | 742 |
| Encaisse et montants à recevoir de banques au début | 2 887 | 2 534 | 1 792 |
| Encaisse et montants à recevoir de banques à la fin | 4 758 \$ | 2 887 \$ | 2 534 \$ |
| Présentation d'informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie | | | |
| Intérêts versés durant l'exercice | 7 004 \$ | 7 170 \$ | 8 229 \$ |
| Impôts sur les bénéfices payés durant l'exercice | 2 522 \$ | 1 723 \$ | 738 \$ |

États financiers consolidés (Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action.)

NOTE 1 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément au paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les états financiers consolidés doivent être dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les principales conventions comptables utilisées dans la préparation des présents états financiers, y compris les exigences comptables du BSIF, sont résumées ci-après. Ces conventions comptables sont conformes, à tous les égards importants, aux PCGR du Canada.

Les PCGR exigent que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers consolidés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Certains chiffres correspondants ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice courant.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de toutes les filiales, compte tenu de l'élimination des opérations et des soldes intersociétés. La méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation est utilisée pour comptabiliser les placements dans des sociétés liées sur lesquelles nous exerçons une influence notable. Ces placements sont inclus dans le poste Autres actifs. Notre quote-part du bénéfice tiré de ces placements, les gains et les pertes réalisés à l'aliénation de ces placements et les réductions de valeur visant à refléter une perte de valeur durable sont inclus dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt. La méthode de la consolidation proportionnelle est utilisée pour comptabiliser les placements sur lesquels nous exerçons un contrôle conjoint; selon cette méthode, nous consolidons la quote-part qui nous revient des actifs, des passifs, des revenus et des charges.

Conversion des comptes exprimés en devises

L'actif et le passif exprimés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan; les revenus et les charges sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice.

L'incidence de la conversion des comptes de nos filiales, succursales étrangères et sociétés associées qui utilisent une devise fonctionnelle autre que le dollar canadien, est reflétée à la rubrique Capitaux propres, y compris l'incidence connexe au titre de la couverture et des impôts. Au moment de l'aliénation de ces placements, le montant net du gain ou de la perte de change cumulé est porté à la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les autres gains et pertes de change (déduction faite des opérations de couverture) sont inclus dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont constatées, selon l'intention de la direction, en tant que titres du compte de négociation ou titres du compte de placement.

Les titres du compte de négociation, qui sont acquis aux fins de vente à court terme, sont comptabilisés à leur juste valeur estimative. Les obligations découlant de la livraison des titres du compte de négociation vendus mais non encore acquis sont comptabilisées à titre de passif et inscrites à leur juste valeur. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés relativement à ces titres sont constatés en tant que revenus tirés des activités de négociation et inclus dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les dividendes et les revenus d'intérêt afférents aux titres du compte de négociation sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt. Les intérêts sur les titres portant intérêt et vendus à découvert sont comptabilisés dans les frais d'intérêt.

Les titres du compte de placement comprennent les valeurs mobilières qui peuvent être vendues pour répondre ou parer à une variation des taux d'intérêt et au risque connexe de paiement anticipé, aux variations du risque de change, aux changements des sources de financement ou des modalités, ou encore pour répondre aux besoins de liquidités. Les titres de participation du compte de placement sont constatés au coût et les titres de créance du compte de placement, au coût non amorti. Les dividendes et les revenus d'intérêt sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt. Les primes et les escomptes sur les titres de créance sont amortis au revenu d'intérêt selon la méthode du rendement effectif jusqu'à l'échéance des titres s'y rapportant. Les gains et les pertes réalisés au moment de l'aliénation des titres du compte de placement, qui sont calculés en fonction d'un coût moyen, ainsi que les réductions de valeur destinées à montrer une perte de valeur durable sont inclus dans le poste Gain (perte) à la vente de titres du compte de placement, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les titres de substitut de prêt sont des instruments de financement de clients, structurés comme des placements après impôts plutôt que des prêts ordinaires afin d'offrir aux émetteurs un taux d'emprunt avantageux. Le

traitement comptable de ces titres est identique à celui des prêts et, lorsque cela est nécessaire, une réduction est apportée au moyen d'une provision cumulative pour pertes sur créances.

Biens achetés en vertu de conventions de revente et biens vendus en vertu de conventions de rachat

Nous achetons des valeurs mobilières dans le cadre de conventions de revente et vendons des valeurs mobilières en vertu de conventions de rachat. Les conventions de revente sont comptabilisées à titre d'opérations de prêts assortis de garanties, et sont inscrites au bilan consolidé aux montants d'achat initiaux des valeurs mobilières plus les intérêts courus. Les conventions de rachat sont comptabilisées à titre d'opérations d'emprunts assortis de garanties, et sont inscrites au bilan consolidé aux montants de vente initiaux des valeurs mobilières, plus les intérêts courus sur les titres portant intérêt. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente et les intérêts payés sur les conventions de rachat sont présentés respectivement à titre de revenu d'intérêt et de frais d'intérêt.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts et des revenus non gagnés, qui comprennent les intérêts non gagnés et les commissions sur prêts non amorties.

Les prêts sont classés à titre de prêts douteux lorsque le plein recouvrement du capital ou des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré. Lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 90 jours, les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit et des prêts garantis par le gouvernement canadien, sont classés à titre de prêts douteux, sauf s'ils sont entièrement garantis et qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement de la dette à l'intérieur d'un délai de 180 jours après la date d'échéance. Les soldes de cartes de crédit sont radiés lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts garantis par le gouvernement canadien sont classés à titre de prêts douteux lorsqu'ils sont en souffrance depuis 365 jours. Lorsqu'un prêt est classé à titre de prêt douteux, les intérêts cessent d'être cumulés et l'ensemble des intérêts précédemment cumulés mais non payés à l'égard du prêt est porté au débit de la provision pour pertes sur créances. Les intérêts reçus sur les prêts douteux sont portés au crédit de la provision pour pertes sur créances à l'égard du prêt en question. Les prêts douteux sont de nouveau inscrits comme des prêts à marche satisfaisante lorsque tous les montants (y compris les intérêts) ont été recouverts, que toutes les charges liées aux prêts douteux ont été contrepassées et que la qualité du crédit s'est améliorée de telle sorte que le recouvrement du capital et des intérêts aux dates prévues est raisonnablement assuré.

Lorsqu'un prêt a été classé parmi les prêts douteux, la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur de réalisation estimative, déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt réel inhérent au prêt. Au cours de périodes subséquentes, tout recouvrement de montants précédemment radiés et toute augmentation de la valeur comptable du prêt sont portés, à l'état consolidé des résultats, au crédit de la provision pour pertes sur créances. Lorsqu'une partie du prêt est radiée et que le solde est restructuré, le nouveau prêt est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsqu'il n'y a plus de doute raisonnable concernant le recouvrement du capital ou des intérêts, et que les paiements ne sont pas en souffrance depuis 90 jours.

Une garantie est demandée si elle est jugée nécessaire pour la facilité d'emprunt globale du client, et ce, d'après une évaluation de la solvabilité du client.

Les actifs acquis en règlement d'un prêt problème sont inscrits à leur juste valeur moins les frais de vente. Tout excédent de la valeur comptable du prêt sur la juste valeur inscrite des actifs acquis est porté au débit de la provision pour pertes sur créances.

Les commissions perçues à l'égard des nouveaux prêts et des prêts restructurés ou renégociés sont reportées et comptabilisées sous la rubrique Revenu d'intérêt sur la durée estimative de ces prêts. S'il est probable qu'un prêt en résultat, les commissions d'engagement et de mobilisation sont également incluses dans le poste Revenu d'intérêt sur la durée prévue de ce prêt. Sinon, les commissions sont comptabilisées au poste Autres passifs et amorties à la rubrique Revenus autres que d'intérêt pendant la période d'engagement ou de confirmation du prêt.

Provision cumulative pour pertes sur créances

La provision cumulative pour pertes sur créances est maintenue à un niveau que la direction estime adéquat pour absorber les pertes sur créances désignées dans le portefeuille de même que les pertes qui ont été subies,

NOTE 1 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

mais ne peuvent encore être déterminées. La provision cumulative est principalement liée aux prêts, mais a également trait aux produits dérivés, aux titres de substitut de prêt et à d'autres instruments de crédit comme les acceptations, les garanties et les lettres de crédit. La provision cumulative est augmentée par la provision pour pertes sur créances, laquelle est imputée aux résultats et réduite par les radiations, déduction faite des recouvrements.

La provision cumulative est déterminée en fonction de la désignation et de l'évaluation, par la direction, des comptes problèmes, des pertes probables estimatives liées au reste du portefeuille et d'autres facteurs tels que la composition et la qualité du portefeuille et les changements de la conjoncture économique.

Provisions cumulatives spécifiques

Des provisions cumulatives spécifiques sont établies afin d'absorber les pertes qui se produisent relativement à des emprunteurs précisément désignés et à des prêts plus homogènes classés à titre de prêts douteux. Les pertes liées aux prêts consentis à de grandes entreprises ou à des gouvernements désignés sont évaluées en fonction de la valeur actualisée des paiements prévus pour chaque compte individuel. Les pertes liées aux autres types de portefeuilles semblables, à l'exclusion des cartes de crédit, sont évaluées en fonction de l'expérience en matière de radiations nettes. Aucune provision cumulative spécifique n'est constituée au titre des cartes de crédit, les soldes étant radiés lorsqu'aucun paiement n'est reçu dans les 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement radiés lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours. Les autres prêts sont radiés lorsque la possibilité de recouvrer la totalité du montant du prêt est à peu près inexistante.

Provision cumulative générale attribuée

La provision cumulative générale attribuée reflète la meilleure estimation quant aux pertes probables liées à la tranche du portefeuille de crédit qui n'a pas encore été précisément classée parmi les prêts douteux. Ce montant est établi trimestriellement en appliquant les facteurs de perte prévus aux prêts en cours et aux engagements de crédit. La provision cumulative générale attribuée au titre des prêts et des acceptations de banque liés aux grandes entreprises et aux gouvernements est fondée sur l'application de facteurs de perte et de défaut de paiement prévus, en fonction d'une analyse de l'évolution des pertes selon le type et la cote du prêt. Pour ce qui est des portefeuilles plus homogènes, tels que les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux petites et moyennes entreprises, les prêts aux particuliers et les prêts sur cartes de crédit, la provision cumulative générale attribuée est déterminée en fonction des types de portefeuilles. Les pertes sont déterminées par l'application des ratios de perte établis au moyen d'une analyse statistique de l'évolution des pertes et des tendances en matière de radiation, ajustés pour tenir compte des changements dans les produits offerts et de la qualité de crédit du portefeuille.

Provision cumulative générale non attribuée

La provision cumulative générale non attribuée reflète l'estimation par la direction quant aux pertes probables non désignées du portefeuille qui ne sont pas visées par les provisions cumulatives spécifiques attribuées ou la provision cumulative générale attribuée. Cette évaluation, qui est revue trimestriellement, tient compte des conditions économiques et de marché, des exigences des organismes de réglementation qui ont une incidence sur les principales activités de prêt, de l'expérience récente en matière de pertes sur prêts et des tendances en matière de qualité et de concentration du crédit. Cette provision cumulative reflète également le risque lié au modèle et à l'estimation; elle ne représente pas les pertes futures et ne remplace pas d'autres provisions cumulatives.

Acceptations

Les acceptations sont des instruments négociables à court terme émis par nos clients à des tiers et que nous garantissons. La responsabilité éventuelle au titre des acceptations est comptabilisée comme un passif dans le bilan consolidé. Le recours contre le client, dans le cas où ces engagements devraient être acquittés, est comptabilisé comme un actif de valeur équivalente au poste Autres actifs. Les commissions gagnées sont comptabilisées à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Produits dérivés

Les produits dérivés sont utilisés principalement dans les activités de vente et de négociation. Les produits dérivés sont également utilisés pour gérer nos risques à l'égard des taux d'intérêt et de change et des autres risques de marché. Les produits dérivés le plus souvent utilisés sont les contrats de

change à terme de gré à gré, les swaps de devises et de taux d'intérêt, les contrats à terme standardisés sur devises et sur taux d'intérêt, les contrats de garantie de taux d'intérêt, les options sur devises et sur taux d'intérêt et les produits dérivés de crédit. Les cours du marché sont déterminés au moyen de modèles d'établissement des prix qui intègrent les prix du marché courants et les prix contractuels des instruments sous-jacents, la valeur temporelle de l'argent, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité. Les produits dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'a pas été appliquée, y compris certains bons de souscription, engagements de prêt et produits dérivés intégrés dans des contrats de dépôt indexés sur actions, sont inscrits à leur juste valeur au bilan consolidé.

Lorsque les produits dérivés sont utilisés dans le cadre des activités de vente et de négociation, les gains et les pertes réalisés et non réalisés qui en résultent sont constatés à la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Une partie de la valeur du marché est reportée et inscrite au poste Montants se rapportant aux produits dérivés, au passif, à titre d'ajustement pour le risque de crédit lié à ces contrats. Les justes valeurs des produits dérivés sont inscrites à leur montant brut au poste Montants se rapportant aux produits dérivés, à l'actif et au passif; toutefois, les montants nets sont présentés lorsque nous avons à la fois le droit juridique et l'intention de régler ces montants simultanément. Les dépôts de garantie obligatoires et les primes versées sont également inclus dans le poste Montants se rapportant aux produits dérivés, à l'actif, tandis que les primes reçues sont présentées au poste Montants se rapportant aux produits dérivés, au passif.

Lorsque les produits dérivés sont utilisés pour gérer nos propres risques, nous déterminons pour chaque produit dérivé si la comptabilité de couverture est appropriée. Si la comptabilité de couverture est appropriée, la relation de couverture est désignée comme couverture de la juste valeur, des flux de trésorerie ou du risque de change lié à l'investissement net à l'étranger. La couverture est documentée dès sa mise en place, pour déterminer l'objectif précis de gestion du risque ainsi que la stratégie de couverture. La documentation précise l'actif ou le passif couvert, le risque géré par l'opération de couverture, le type de produit dérivé utilisé et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera appliquée. Le produit dérivé doit avoir une grande efficacité pour compenser comme prévu la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie découlant du risque couvert, tant au moment de la mise en place de la couverture qu'au cours de sa durée de vie.

Les opérations de couverture de la juste valeur consistent principalement en des swaps de taux d'intérêt pour couvrir les variations de la juste valeur d'un actif, d'un passif ou d'un engagement ferme. Les opérations de couverture des flux de trésorerie consistent principalement en des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de variation des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif assorti d'un taux variable. Lorsqu'un produit dérivé détenu à des fins autres que de négociation est désigné et s'avère efficace pour la couverture de la juste valeur ou des flux de trésorerie, le gain ou la perte lié à ce produit dérivé est constaté sur la durée de l'actif ou du passif couvert à titre d'ajustement au revenu d'intérêt ou aux frais d'intérêts.

Des contrats de change à terme et des passifs libellés en dollars américains sont utilisés pour gérer certains risques liés aux placements effectués dans des filiales, des succursales ou des sociétés dont les activités sont libellées en une devise fonctionnelle autre que le dollar canadien. Les gains et les pertes découlant de ces instruments de couverture sont inscrits au poste Ajustements au titre de l'écart de conversion.

S'il s'avère que le produit dérivé ne répond plus aux conditions de couverture efficace ou s'il est vendu ou liquidé, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, et ce, sur une base prospective. La juste valeur du produit dérivé est constatée à ce moment à titre de montant se rapportant aux produits dérivés, dans les actifs ou les passifs, et le gain ou la perte est reporté et inscrit au poste Revenu net d'intérêt au cours des périodes où l'élément couvert influe sur les résultats. La comptabilité de couverture cesse aussi d'être appliquée au moment de la vente d'un produit dérivé ou de sa liquidation avant l'échéance prévue. La juste valeur du produit dérivé est comptabilisée à ce moment à titre de montant se rapportant aux produits dérivés, dans les actifs ou les passifs, et le gain ou la perte est inscrit à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les produits dérivés détenus à des fins autres que de négociation et qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont inscrits à leur juste valeur brute à titre de montants se rapportant aux produits dérivés, dans les actifs ou les passifs, toute variation de cette juste valeur étant constatée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Il est toujours possible de désigner ces produits dérivés détenus à des fins autres que de négociation à titre de couverture dans de futures relations de couverture. Au moment de la désignation, toute juste valeur antérieurement inscrite au bilan consolidé sera amortie dans le revenu net d'intérêt.

Locaux et matériel

Les locaux et le matériel sont constatés au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est essentiellement comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs : de 25 à 50 ans pour les bâtiments, de 3 à 10 ans pour le matériel informatique, de 7 à 10 ans pour le mobilier, les agencements et le reste du matériel. Pour les améliorations locatives, la durée de vie utile estimative correspond à la durée du bail plus la première option de renouvellement. Les gains et les pertes résultant de l'aliénation sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Regroupements d'entreprises, écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Tous les regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs incorporels identifiables sont constatés séparément de l'écart d'acquisition et sont inclus dans le poste Autres actifs incorporels. L'écart d'acquisition correspond à l'excédent du coût d'acquisition des filiales sur la juste valeur de l'actif net acquis. La dépréciation de l'écart d'acquisition est déterminée au niveau des unités d'exploitation au moyen d'un test de dépréciation effectué au moins une fois par année, le 1^{er} août. Les unités d'exploitation regroupent les activités commerciales présentant des caractéristiques et des stratégies économiques semblables et peuvent représenter soit un secteur d'exploitation, soit une unité opérationnelle à l'intérieur d'un secteur d'exploitation.

Si la valeur comptable d'une unité d'exploitation (y compris l'écart d'acquisition attribué) dépasse sa juste valeur, la dépréciation de l'écart d'acquisition est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition attribué à l'unité d'exploitation sur la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition, en fonction de la juste valeur de l'actif et du passif de l'unité d'exploitation.

Les autres actifs incorporels ayant une durée de vie définie font l'objet d'un amortissement sur leur durée de vie utile estimative, qui n'excède généralement pas 20 ans, et ils sont également soumis à un test de dépréciation.

Impôts sur les bénéfices

Nous utilisons la méthode de l'actif et du passif fiscal, laquelle exige que les impôts sur les bénéfices reflètent l'incidence fiscale future prévue des écarts temporaires entre les valeurs des actifs et des passifs à des fins comptables et à des fins fiscales. Par conséquent, un actif ou un passif d'impôts reportés est déterminé pour chaque écart temporaire en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur à la date de réalisation prévue des éléments sous-jacents de revenus et de charges. La charge d'impôts présentée dans l'état consolidé des résultats comprend les impôts exigibles et les impôts reportés. Les impôts applicables aux éléments imputés ou crédités aux capitaux propres sont déduits de ces éléments. Les variations des impôts reportés liées à une modification des taux d'imposition sont constatées au cours de la période où le taux d'imposition est promulgué.

Le montant net des impôts reportés résultant d'écarts temporaires est inclus dans le poste Autres actifs. Nous constituons une provision cumulative pour moins-valeur afin de ramener la valeur des actifs d'impôts reportés au montant estimatif devant, de façon plus probable qu'improbable, être réalisé. De plus, l'état consolidé des résultats comprend des éléments qui sont non imposables ou non déductibles à des fins fiscales et, en conséquence, la charge d'impôts diffère de celle qui serait constituée selon les taux prévus par la loi.

Prestations de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite

Nous offrons un certain nombre de régimes de prestations qui fournissent des prestations de retraite et certains autres avantages aux employés admissibles. Ces régimes comprennent les régimes de retraite prévus par la loi, les régimes de retraite complémentaires, les régimes à cotisations déterminées et les régimes d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires et d'assurance vie.

Nous capitalisons annuellement nos régimes de retraite prévus par la loi et nos régimes d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires et d'assurance vie en fonction des montants déterminés sur une base actuarielle qui sont nécessaires compte tenu du droit à pension des employés en vertu de la législation actuelle relative aux régimes de retraite. Ces régimes fournissent des prestations établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite.

Des évaluations actuarielles sont effectuées régulièrement afin de déterminer la valeur actualisée des prestations à payer, établie en fonction de la rémunération prévue des employés jusqu'à la retraite. Les placements détenus par les caisses de retraite consistent principalement en des titres de participation, en des obligations et en des débentures. L'actif des caisses de retraite est évalué à la juste valeur.

La charge au titre des prestations constituées, comprise au poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines, correspond au coût des

prestations constituées au titre des services de l'année en cours, aux intérêts débiteurs sur l'obligation, au rendement des investissements prévu sur la valeur marchande de l'actif du régime, à l'amortissement du coût des prestations au titre des services passés non comptabilisés, à l'amortissement des gains ou des pertes actuariels nets non comptabilisés et à l'amortissement de l'actif ou de l'obligation transitoire non comptabilisé. L'amortissement est calculé sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes d'employés participant aux régimes.

L'excédent cumulatif des cotisations aux caisses de retraite sur les montants inscrits à titre de charges est constaté comme coût des prestations de retraite payées d'avance au poste Autres actifs. L'excédent cumulatif de la charge de retraite sur les cotisations aux caisses de retraite est constaté comme charge au titre des prestations constituées au poste Autres passifs. Les autres avantages postérieurs au départ à la retraite sont aussi constatés sous Autres passifs.

Le coût des régimes à cotisations déterminées est imputé aux résultats au cours de la période où les services connexes sont rendus.

Titrisation des prêts

Nous effectuons périodiquement la titrisation de prêts en vendant des prêts à des entités ad hoc ou à des fiduciaires indépendantes, lesquelles émettent ensuite des titres aux investisseurs. Ces opérations sont comptabilisées à titre de ventes, et les prêts sont retirés du bilan consolidé lorsque nous sommes réputés avoir abandonné le contrôle de ces actifs et que nous avons reçu une contrepartie autre que les droits de bénéficiaire liés aux prêts cédés. Pour que l'abandon du contrôle ait lieu, les prêts cédés doivent être isolés par rapport au vendeur, même en cas de faillite ou de mise sous séquestre; l'acheteur doit avoir le droit juridique de vendre ou de nantir les prêts cédés ou, si ce dernier est une structure d'accueil admissible selon la note d'orientation concernant la comptabilité n° 12 de l'ICCA, intitulée *Cessions de créances* (NOC-12), ses investisseurs doivent avoir le droit de vendre ou de nantir leur participation dans l'entité. De plus, le vendeur ne doit pas continuer de contrôler les prêts cédés en vertu d'une entente visant à lui permettre de racheter les actifs ou d'en causer le retour. Si les conditions ne sont pas remplies, la cession est considérée comme un emprunt garanti, les prêts demeurent au bilan consolidé et le produit est constaté comme un passif.

Nous conservons souvent des droits de bénéficiaire relatifs aux prêts titrisés, tels que des coupons d'intérêts ou des droits de gestion et, dans certains cas, des comptes de réserve. Les gains découlant de ces opérations sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt, en fonction notamment de la valeur comptable précédente des prêts visés par la cession, laquelle est répartie entre les prêts cédés et les droits conservés, compte tenu de leurs justes valeurs relatives à la date de cession.

Pour établir ces justes valeurs, nous utilisons les cours des marchés, le cas échéant. Lorsque de tels cours ne sont pas disponibles pour les droits conservés, nous déterminons habituellement la juste valeur en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, établis selon les estimations les plus probables de la direction quant aux hypothèses clés, lesquelles se rapportent notamment aux taux de paiement, à la marge excédentaire, aux pertes sur créances et aux taux d'actualisation, compte tenu des risques.

Nous continuons généralement d'assumer la responsabilité de la gestion des prêts cédés. Les droits conservés dans le cadre de titrisations sont classés parmi les titres du compte de placement s'ils peuvent faire l'objet d'un paiement contractuel anticipé ou être réglés d'une autre manière qui ne nous permettrait pas de recouvrer la quasi-totalité du placement comptabilisé.

Activités d'assurance

Les placements sont inclus dans les titres du compte de placement. Les primes découlant des contrats de longue durée, principalement des contrats d'assurance vie, sont inscrites au poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt au moment où elles deviennent exigibles. Les primes découlant des contrats de courte durée, principalement des contrats d'assurance IARD, et les frais liés aux services administratifs sont constatés au poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés sur la durée du contrat connexe.

Les sinistres et les obligations liées aux indemnités représentent les sinistres à court terme et les estimations au titre des indemnités d'assurance futures. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont déterminées au moyen de la Méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents, aux charges d'exploitation, aux frais d'administration des polices et aux provisions pour détérioration des résultats. Ces hypothèses sont revues de manière à refléter les résultats réels et les conditions du marché. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD comprennent les primes non acquises, qui représentent la tranche non échue des primes, de même que les provisions estimatives au titre des sinistres déclarés et non déclarés.

NOTE 1 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Les gains et les pertes réalisés à la cession de placements à revenu fixe soutenant les obligations d'assurance vie sont reportés et amortis au poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés sur la durée à l'échéance restante des placements cédés, laquelle ne peut excéder 20 ans. Pour ce qui est des titres de participation, les gains et les pertes réalisés sont reportés et inclus dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés au taux trimestriel de 5 % des gains et des pertes reportés non amortis. Les écarts entre la valeur marchande et la valeur comptable ajustée des placements dans des titres de participation sont réduits trimestriellement de 5 %. Des placements précis sont ramenés à leur valeur marchande ou à leur valeur de réalisation nette s'il est établi qu'une perte de valeur est durable. La réduction de valeur est inscrite au poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés dans la période au cours de laquelle la perte de valeur est constatée.

Les coûts d'acquisition relatifs à l'assurance comprennent les commissions, certains coûts liés à la souscription et d'autres coûts variables qui sont principalement liés à l'acquisition de nouvelles activités. Les coûts d'acquisition reportés liés aux contrats d'assurance vie sont constatés implicitement dans les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance conformément à la Méthode canadienne axée sur le bilan. Dans le cas de l'assurance IARD, ces frais sont constatés au poste Autres actifs et amortis sur la durée des contrats.

Les fonds distincts représentent les activités dans lesquelles un contrat est passé aux termes duquel le montant de la prestation est directement lié à la valeur marchande des placements détenus dans un fonds sous-jacent. L'entente contractuelle est telle que les actifs sous-jacents sont inscrits à notre nom, mais le titulaire de police liée à un fonds distinct assume le risque et conserve les avantages découlant du rendement du placement du fonds. Nous offrons des garanties minimales relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance pour ce qui est des fonds distincts. Le passif lié à ces garanties minimales est inscrit au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

Les fonds distincts ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés. Nous tirons uniquement un revenu provenant des services tarifés liés aux fonds distincts, qui est reflété dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés. Le revenu provenant des services tarifés comprend les honoraires de gestion et les frais liés à la mortalité, aux polices, à l'administration et au rachat.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période, à l'exception des actions de trésorerie. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires est établi en tenant compte des droits aux dividendes des actionnaires privilégiés. Le bénéfice dilué par action reflète la dilution potentielle qui pourrait survenir si des actions ordinaires additionnelles sont présumées avoir été émises en vertu de titres ou de contrats qui confèrent à leur détenteur le droit d'obtenir des actions ordinaires à l'avenir, dans la mesure où ce droit n'est pas assujéti à des éventualités qui ne se sont pas encore produites.

Principales modifications comptables*Modification de la présentation des états financiers*

Au cours de l'exercice, nous avons révisé la présentation de certains éléments de notre bilan consolidé et nous avons reclassé des certificats de dépôt d'un montant de 3,2 milliards de dollars (5,7 milliards en 2003) ainsi que d'un montant de 6,8 milliards (5,8 milliards en 2003), auparavant présentés au poste Dépôts productifs d'intérêts à des banques, dans les postes Titres du compte de négociation et Titres du compte de placement, respectivement, afin de refléter de manière plus appropriée la nature de ces instruments.

Principes comptables généralement reconnus

En juillet 2003, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié le chapitre 1100 de son Manuel, intitulé *Principes comptables généralement reconnus* (chapitre 1100 de l'ICCA). Ce chapitre établit les normes de présentation de l'information financière conformément aux PCGR et fournit des directives relatives aux sources à consulter au moment du choix des conventions comptables et de la présentation appropriée lorsqu'un sujet donné n'est pas expressément traité par les sources premières de PCGR. Les dispositions du chapitre 1100 de l'ICCA sont appliquées prospectivement aux soldes en cours au 1^{er} novembre 2003 et aux opérations survenues après cette date. À la lumière des dispositions du chapitre 1100 de l'ICCA, nous avons examiné notre application de certaines conventions comptables, comme il est expliqué ci-après.

Effets en circulation

Au cours de l'exercice, nous avons révisé la présentation de certains éléments des comptes d'effets en circulation et nous avons reclassé, à compter du 1^{er} novembre 2003, les soldes dus à d'autres banques qui découlent du système de règlement par compensation. Ces montants étaient auparavant inscrits au poste Encaisse et montants à recevoir de banques et ont été reclassés dans les dépôts de banques, les autres passifs et les autres actifs afin de refléter de manière plus appropriée la nature de ces soldes. Les soldes dus par d'autres banques qui découlent du système de règlement par compensation continueront d'être classés dans le poste Encaisse et montants à recevoir de banques. Au 31 octobre 2004, des montants de 180 millions de dollars, de 1,7 milliard et de 1,1 milliard inscrits au poste Encaisse et montants à recevoir de banques ont été reclassés aux postes Dépôts – Banques, Autres passifs et Autres actifs, respectivement.

Actions de trésorerie

À compter du 1^{er} novembre 2003, nous avons inscrit, à titre de déduction du total des capitaux propres, nos propres actions acquises et détenues par des filiales à des fins autres que leur annulation. Ces actions sont maintenant présentées au poste Actions de trésorerie, mais étaient auparavant classées dans les titres du compte de négociation et dans les autres actifs. Le solde en circulation au début de l'exercice a été reclassé dans les actions de trésorerie plutôt que dans les actifs. Les actions de trésorerie sont inscrites à leur coût historique et subissent une réduction au moment de la revente ou du transfert aux employés en vertu de certaines ententes de rémunération à base d'actions. Tout gain ou toute perte sur la revente ou le transfert d'actions de trésorerie est constaté dans le capital d'apport additionnel ou imputé aux bénéficiaires non répartis, respectivement.

Actions libellées en devises

Avant le 1^{er} novembre 2003, nos actions privilégiées libellées en devises étaient converties au taux en vigueur à la date de chaque bilan. Nous ne modifions plus le taux auquel ces actions sont converties. L'incidence de cette modification sur nos états financiers consolidés n'a pas été importante.

Contrats de dépôt indexés sur actions

En novembre 2003, l'ICCA a publié la note d'orientation concernant la comptabilité n° 17, intitulée *Contrats de dépôt indexés sur actions*, qui a trait aux obligations de dépôt prévoyant que nous versions des paiements variables basés sur le rendement de certains indices boursiers, et qui permet la constatation à la juste valeur des obligations au titre du paiement variable intégrées dans ces contrats, les variations de cette juste valeur devant être constatées dans les résultats au fur et à mesure qu'elles se produisent. Nous avons choisi d'appliquer la note d'orientation prospectivement à nos certificats de placement garanti indexés sur actions et à nos billets indexés sur actions, ce qui n'a pas eu d'incidence importante sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004.

Classement des couvertures économiques

Nous avons mis à jour la présentation des couvertures économiques qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture afin de reclasser les gains et les pertes réalisés sur ces couvertures, auparavant présentés au poste Revenu d'intérêt – Prêts, dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Autres, de telle sorte que les revenus, les charges et les variations de la juste valeur liés à ces produits dérivés sont maintenant tous inscrits au même poste de nos états consolidés des résultats pour la période courante et les périodes antérieures.

Avantages sociaux futurs

En janvier 2004, l'ICCA a modifié le chapitre 3461 de son Manuel, intitulé *Avantages sociaux futurs* (chapitre 3461R de l'ICCA), afin d'exiger la divulgation de renseignements supplémentaires relatifs aux actifs, aux flux de trésorerie et au coût net des prestations périodiques liés aux régimes de retraite à prestations déterminées et à d'autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite. En ce qui a trait aux exercices, les nouvelles exigences sont en vigueur pour les exercices se terminant à compter du 30 juin 2004 et, en ce qui a trait aux périodes intermédiaires, les nouvelles exigences sont en vigueur pour les périodes se terminant à compter de cette date. Au cours de l'exercice, nous avons adopté les recommandations du chapitre 3461R de l'ICCA, et les renseignements supplémentaires sur nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite sont présentés à la note 17.

Modifications comptables futures*Consolidation des entités à détenteurs de droits variables*

La note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 de l'ICCA, intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables* (NOC-15), entre en vigueur le 1^{er} novembre 2004. Elle a été révisée afin d'être harmonisée avec le nouveau bulletin d'interprétation n° 46 du Financial Accounting Standards Board (FASB), intitulé *Consolidation of Variable Interest Entities* (FIN 46R). La NOC-15 définit une entité à détenteurs de droits variables (EDDV) comme une entité qui ne dispose pas de capitaux à risque suffisants pour financer ses activités sans recourir à un soutien financier subordonné additionnel ou dans laquelle les détenteurs des capitaux propres à risque ne présentent pas les caractéristiques d'une participation financière majoritaire. La NOC-15

exige que le principal bénéficiaire consolide une EDDV et définit le principal bénéficiaire comme l'entité qui est exposée à une majorité des pertes prévues de l'EDDV (comme il est défini dans la NOC-15) et/ou obtient la majorité des gains résiduels prévus (comme il est défini dans la NOC-15). En outre, la NOC-15 prévoit la divulgation de certains renseignements au sujet des EDDV qui ne sont pas consolidées, mais dans lesquelles nous détenons des droits variables importants.

Le tableau qui suit fournit des renseignements au sujet des EDDV dont nous serons le principal bénéficiaire en vertu de la NOC-15 ou dans lesquelles nous serons réputés détenir des droits variables importants :

| | Total de l'actif au 31 octobre 2004 | Risque de perte maximal au 31 octobre 2004 |
|---|--|--|
| EDDV dans lesquelles nous détenons des droits variables importants (1) : | | |
| Fonds multicédants que nous administrons (2) | 25 608 \$ | 25 443 \$ |
| Fonds de tiers | 3 994 | 1 133 |
| EDDV de financement structuré | 2 079 | 1 436 |
| Fonds de placement | 2 192 | 508 |
| Obligations garanties par des créances | 999 | 12 |
| Autres | 510 | 77 |
| EDDV dont nous serons le principal bénéficiaire (3) : | | |
| EDDV de financement structuré | 1 406 \$ | |
| Fonds de placement | 713 | |
| EDDV de réorganisation | 673 | |
| Structures de rémunération | 206 | |
| Autres | 299 | |

- (1) Le risque de perte maximal découlant de nos droits variables importants détenus dans ces EDDV représente principalement les placements dans ces entités, les prêts et les concours de trésorerie qui leur ont été consentis ainsi que la juste valeur des produits dérivés conclus avec elles. Une tranche de 2 033 millions de dollars de ce risque est comptabilisée dans notre bilan consolidé.
- (2) Le total de l'actif représente le montant maximal des actifs qui pourraient devoir être acquis par les fonds en vertu d'engagements d'acquisition en cours au 31 octobre 2004. L'actif réel détenu par ces fonds au 31 octobre 2004 se chiffrait à 18 529 millions de dollars.
- (3) Nous consolidons en totalité ou proportionnellement des entités ayant des actifs de 2 498 millions de dollars au 31 octobre 2004. En vertu de la NOC-15, nous les consoliderons en totalité. Nous commencerons à consolider le reste de ces entités au moment de l'adoption de la NOC-15.

Fonds multicédants

Nous administrons des programmes de papier commercial adossé à des créances offerts par des fonds multicédants (fonds multicédants) qui acquièrent des actifs financiers auprès de nos clients et qui financent ces acquisitions au moyen de l'émission de papier commercial adossé à des créances. Les clients utilisent ces entités multicédantes afin de diversifier leurs sources de financement et de réduire les coûts de financement. Ces fonds multicédants ont été restructurés au cours de 2004. Dans le cadre de la restructuration, un tiers non lié (« l'investisseur assumant les pertes prévues ») a accepté d'assumer les pertes sur créances (jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal) qui pourraient survenir à l'égard des actifs des fonds multicédants (la « position de perte de premier niveau des fonds multicédants ») avant nous et les détenteurs de titres d'emprunt des fonds multicédants. En contrepartie de la prise en charge de la position de perte de premier niveau des fonds multicédants, chaque fonds multicédant verse à l'investisseur assumant les pertes prévues un rendement proportionnel à sa position de risque. L'investisseur assumant les pertes prévues assume une plus grande part que nous des pertes prévues de chaque fonds multicédant et, par conséquent, en vertu de la NOC-15, nous n'en serons pas le principal bénéficiaire et nous ne serons pas tenus de consolider ces fonds multicédants. Toutefois, nous continuons de détenir des droits variables importants dans ces fonds multicédants en raison de facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit partiels que nous avons fournis et de notre droit à des honoraires résiduels. Les facilités de garantie de liquidités et les rehaussements de crédit sont aussi inclus et décrits à la note 20 qui présente des renseignements sur les garanties.

Obligations garanties par des créances

Nous agissons à titre de gestionnaire de garanties pour plusieurs entités offrant des obligations garanties par des créances (OGC), qui investissent dans des prêts à terme avec levier financier consentis par la Banque, dans des obligations à rendement élevé et dans du crédit mezzanine aux entreprises. À ce titre, nous sommes tenus d'investir dans une partie de la tranche « premier risque » des OGC, qui représente notre exposition aux pertes. Dans la plupart des cas, notre part de la tranche « premier risque » et les honoraires que nous percevons à titre de gestionnaire de garanties ne nous exposent pas à la majorité des pertes prévues; par conséquent, nous ne sommes pas le principal bénéficiaire de ces OGC.

EDDV de réorganisation

Nous utilisons des EDDV de réorganisation, qui transforment habituellement des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, pour répartir le risque de

crédit et créer des produits de crédit uniques qui répondent aux besoins des investisseurs ayant des exigences précises. Nous pouvons conclure des contrats sur produits dérivés avec ces entités afin de modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents, et de répondre ainsi aux besoins des investisseurs. Nous transférons des actifs à ces EDDV à titre de garantie pour les effets émis, qui ne répondent pas aux critères de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 12, intitulée *Cessions de créances* (NOC-12), pour la comptabilisation comme une vente. Nous investissons parfois dans des effets émis par ces EDDV, ce qui fait que nous en sommes le principal bénéficiaire, entraînant ainsi la consolidation.

EDDV de financement structuré

Nous finançons des EDDV faisant partie d'opérations structurées ayant un résultat visé comme la diminution du risque lié à des actifs précis, l'obtention d'un rendement plus élevé ou la réponse aux exigences de clients. Parfois, notre participation dans ces EDDV nous expose à une majorité des pertes prévues, ce qui entraînera leur consolidation.

Fonds de placement

Nous contribuons au développement de produits de placement par des tiers, y compris des fonds communs de placement, des sociétés de placement de parts et d'autres fonds de placement qui sont vendus à des épargnants. Nous concluons des contrats sur produits dérivés avec ces fonds afin d'offrir aux investisseurs le degré de risque qu'ils souhaitent, et nous couvrons notre risque lié à ces produits dérivés en investissant dans d'autres fonds. Nous serons le principal bénéficiaire lorsque notre participation dans les produits dérivés ou notre placement dans les autres fonds nous expose à une majorité de leurs pertes prévues respectives.

Fiducies de capital

Nous déconsoliderons la Fiducie de capital RBC II qui a été créée en 2003 aux fins de l'émission d'un type innovateur de capital de première catégorie de 900 millions de dollars. Nous avons émis un billet de dépôt de premier rang du même montant à la fiducie. Bien que nous détenions les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le contrôle des droits de vote liés à la fiducie, nous ne serons pas réputés en être le principal bénéficiaire puisque nous n'assumons pas la plus grande part des pertes prévues. Nous procéderons, pour des raisons semblables, à la déconsolidation de certaines autres fiducies de capital pour environ 150 millions de dollars.

NOTE 1 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**Titrisation de nos actifs financiers**

Nous titrisons nos actifs par l'intermédiaire d'entités ad hoc dont aucune ne sera consolidée en vertu de la NOC-15. Une des entités est une structure d'accueil admissible aux termes de la NOC-12 et est donc exemptée expressément de l'exigence de consolidation de la NOC-15, et le degré de notre participation dans chacune des entités ad hoc restantes par rapport aux autres investisseurs sera tel que nous n'assumerons pas la plus grande part des pertes prévues. Pour de plus amples détails ayant trait à nos activités de titrisation, voir la note 7.

Fonds communs de placement et actifs administrés en fiducie

En vertu de la version antérieure de la NOC-15, nous avons conclu initialement que nous serions le principal bénéficiaire d'entités présentant une faible volatilité du rendement sur leur actif. Puisque la NOC-15 révisée a retiré la disposition de la version antérieure de la NOC-15 qui exigeait la comparaison entre les honoraires bruts que nous touchons et la variabilité du rendement à laquelle sont exposés les investisseurs ou les bénéficiaires, nous ne nous considérons plus comme le principal bénéficiaire de ces entités et nous ne considérons pas que la variabilité de nos honoraires est

importante par rapport au risque assumé par les investisseurs ou les bénéficiaires.

Nous continuons à surveiller les faits nouveaux, y compris les directives d'interprétation additionnelles publiées par les organismes de réglementation, qui pourraient influencer sur notre interprétation actuelle de la NOC-15.

Passif et capitaux propres

Par suite des révisions du chapitre 3860 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé *Instruments financiers – informations à fournir et présentation*, qui entrerait en vigueur le 1^{er} novembre 2004, nous devons présenter à titre de passifs certains de nos instruments financiers devant être réglés par un nombre variable de nos actions ordinaires au moment de la conversion par le détenteur. La norme révisée pourrait entraîner le reclassement d'un montant de 1,4 milliard de dollars en titres de fiducie de capital actuellement compris dans la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales et d'un montant de 300 millions en actions privilégiées de premier rang, série N, à titre de passifs financiers dans notre bilan consolidé. Les distributions du rendement et dividendes cumulés relatifs à ces instruments seront aussi reclassés sous la rubrique Frais d'intérêt dans notre état consolidé des résultats.

NOTE 2 ACQUISITIONS IMPORTANTES**2004**

En 2004, nous avons conclu les acquisitions de Provident Financial Group Inc. (Provident), William R. Hough & Co., Inc. (William R. Hough) et les activités canadiennes de Provident Life and Accident Insurance Company

(UnumProvident). Le tableau suivant présente des données relatives à ces acquisitions :

| | Provident | William R. Hough | UnumProvident |
|--|---------------------------------|----------------------------------|--------------------------|
| Date d'acquisition | 21 novembre 2003 | 27 février 2004 | 1 ^{er} mai 2004 |
| Secteur d'exploitation | RBC Banque | RBC Investissements | RBC Assurances |
| Participation acquise | s.o. | 100 % | s.o. |
| Contrepartie | Paiement en espèces de 81 \$ US | Paiement en espèces de 112 \$ US | s.o. (2) |
| Juste valeur des immobilisations corporelles acquises | 1 145 \$ | 54 \$ | 1 617 \$ |
| Juste valeur du passif pris en charge | (1 180) | (21) | (1 617) |
| Juste valeur des immobilisations corporelles nettes identifiables acquises | (35) | 33 | – |
| Actifs incorporels liés à des dépôts de base (1) | 13 | – | – |
| Listes de clients et relations (1) | – | 12 | – |
| Écart d'acquisition | 127 | 105 | – |
| Total de la contrepartie | 105 \$ | 150 \$ | – \$ |

(1) Les actifs incorporels liés à des dépôts de base et les listes de clients et relations sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de vie utile moyenne estimative de 8 ans et de 15 ans, respectivement.

(2) RBC Assurances a acquis les activités canadiennes de UnumProvident. Dans le cadre de cette opération, RBC Assurances a pris en charge les obligations au titre des polices de UnumProvident et a reçu des actifs ayant une juste valeur équivalente pour acquitter les paiements futurs.

2003

En 2003, nous avons conclu les acquisitions de Admiralty Bancorp, Inc. (Admiralty), de Business Men's Assurance Company of America (BMA) et de

Sterling Capital Mortgage Company (SCMC). Le tableau suivant présente des données relatives à ces acquisitions :

| | Admiralty | BMA | SCMC |
|--|----------------------|--|----------------------|
| Date d'acquisition | 29 janvier 2003 | 1 ^{er} mai 2003 | 30 septembre 2003 |
| Secteur d'exploitation | RBC Banque | RBC Assurances/ RBC Investissements | RBC Banque |
| Participation acquise | 100 % | 100 % | 100 % |
| Contrepartie | 153 \$ US en espèces | 207 \$ US en espèces (1) | 100 \$ US en espèces |
| Juste valeur des immobilisations corporelles acquises | 942 \$ | 3 099 \$ | 470 \$ |
| Juste valeur du passif pris en charge | (866) | (2 822) | (437) |
| Juste valeur des immobilisations corporelles nettes identifiables acquises | 76 | 277 | 33 |
| Actifs incorporels liés à des dépôts de base (2) | 23 | – | – |
| Écart d'acquisition | 134 | 19 | 103 |
| Total de la contrepartie | 233 \$ | 296 \$ | 136 \$ |

(1) Comprend l'acquisition connexe de Jones & Babson Inc. par RBC Dain Rauscher pour une contrepartie en espèces de 19 millions de dollars US. Cette acquisition comprend des immobilisations corporelles nettes d'une juste valeur de 9 millions de dollars et a entraîné un écart d'acquisition de 19 millions.

(2) Les actifs incorporels liés à des dépôts de base pour Admiralty sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de vie utile moyenne estimative de 10 ans.

NOTE 3 RÉSULTATS PAR SECTEUR D'EXPLOITATION ET PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

| 2004 | RBC Banque | RBC Investissements | RBC Assurances | RBC Marchés des Capitaux | RBC Services Internationaux | Autres | Total | Canada | États-Unis | Autres pays |
|---|------------|---------------------|----------------|--------------------------|-----------------------------|----------|------------|------------|------------|-------------|
| Revenu net d'intérêt | 5 517 \$ | 429 \$ | -\$ | 679 \$ | 177 \$ | (109)\$ | 6 693 \$ | 5 183 \$ | 1 116 \$ | 394 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | 2 040 | 3 322 | 2 870 | 2 077 | 887 | 232 | 11 428 | 6 121 | 3 699 | 1 608 |
| Total des revenus | 7 557 | 3 751 | 2 870 | 2 756 | 1 064 | 123 | 18 121 | 11 304 | 4 815 | 2 002 |
| Provision pour pertes sur créances | 474 | 4 | - | (77) | (19) | (36) | 346 | 343 | 61 | (58) |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | - | - | 2 124 | - | - | - | 2 124 | 909 | 872 | 343 |
| Frais autres que d'intérêt | 4 840 | 3 014 | 487 | 2 017 | 738 | 13 | 11 109 | 6 449 | 3 680 | 980 |
| Charges liées au réaligement de l'entreprise | 75 | 17 | 8 | 25 | 3 | 64 | 192 | 142 | 44 | 6 |
| Perte de valeur de l'écart d'acquisition | 130 | - | - | - | - | - | 130 | - | 130 | - |
| Bénéfice net avant impôts | 2 038 | 716 | 251 | 791 | 342 | 82 | 4 220 | 3 461 | 28 | 731 |
| Charge d'impôts | 730 | 226 | (5) | 164 | 118 | (1) | 1 232 | 1 149 | 3 | 80 |
| Part des actionnaires sans contrôle | 16 | - | - | 2 | - | 153 | 171 | 157 | 9 | 5 |
| Bénéfice net (perte nette) | 1 292 \$ | 490 \$ | 256 \$ | 625 \$ | 224 \$ | (70)\$ | 2 817 \$ | 2 155 \$ | 16 \$ | 646 \$ |
| Total de l'actif moyen (1) | 172 300 \$ | 17 600 \$ | 9 300 \$ | 218 300 \$ | 2 000 \$ | 9 700 \$ | 429 200 \$ | 238 000 \$ | 95 500 \$ | 95 700 \$ |

| 2003 | RBC Banque | RBC Investissements | RBC Assurances | RBC Marchés des Capitaux | RBC Services Internationaux | Autres | Total | Canada | États-Unis | Autres pays |
|---|------------|---------------------|----------------|--------------------------|-----------------------------|----------|------------|------------|------------|-------------|
| Revenu net d'intérêt | 5 546 \$ | 419 \$ | -\$ | 415 \$ | 166 \$ | 50 \$ | 6 596 \$ | 5 128 \$ | 1 210 \$ | 258 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | 2 127 | 3 110 | 2 356 | 2 241 | 824 | 164 | 10 822 | 5 426 | 3 537 | 1 859 |
| Total des revenus | 7 673 | 3 529 | 2 356 | 2 656 | 990 | 214 | 17 418 | 10 554 | 4 747 | 2 117 |
| Provision pour pertes sur créances | 554 | (2) | - | 195 | 2 | (28) | 721 | 527 | 106 | 88 |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | - | - | 1 696 | - | - | - | 1 696 | 669 | 543 | 484 |
| Frais autres que d'intérêt | 4 650 | 2 912 | 460 | 1 671 | 714 | 2 | 10 409 | 5 992 | 3 511 | 906 |
| Bénéfice net avant impôts | 2 469 | 619 | 200 | 790 | 274 | 240 | 4 592 | 3 366 | 587 | 639 |
| Charge d'impôts | 900 | 209 | (16) | 278 | 97 | (8) | 1 460 | 1 202 | 208 | 50 |
| Part des actionnaires sans contrôle | 8 | - | - | 4 | - | 115 | 127 | 114 | 8 | 5 |
| Bénéfice net | 1 561 \$ | 410 \$ | 216 \$ | 508 \$ | 177 \$ | 133 \$ | 3 005 \$ | 2 050 \$ | 371 \$ | 584 \$ |
| Total de l'actif moyen (1) | 162 400 \$ | 17 600 \$ | 6 700 \$ | 198 500 \$ | 2 100 \$ | 9 100 \$ | 396 400 \$ | 230 000 \$ | 81 200 \$ | 85 200 \$ |

| 2002 | RBC Banque | RBC Investissements | RBC Assurances | RBC Marchés des Capitaux | RBC Services Internationaux | Autres | Total | Canada | États-Unis | Autres pays |
|---|------------|---------------------|----------------|--------------------------|-----------------------------|----------|------------|------------|------------|-------------|
| Revenu net d'intérêt | 5 557 \$ | 371 \$ | -\$ | 532 \$ | 137 \$ | 338 \$ | 6 935 \$ | 5 472 \$ | 1 106 \$ | 357 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | 2 073 | 3 274 | 2 043 | 2 112 | 820 | (2) | 10 320 | 4 956 | 3 632 | 1 732 |
| Total des revenus | 7 630 | 3 645 | 2 043 | 2 644 | 957 | 336 | 17 255 | 10 428 | 4 738 | 2 089 |
| Provision pour pertes sur créances | 626 | (1) | - | 465 | 10 | (35) | 1 065 | 529 | 440 | 96 |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | - | - | 1 535 | - | - | - | 1 535 | 489 | 465 | 581 |
| Frais autres que d'intérêt | 4 528 | 3 146 | 437 | 1 627 | 668 | 14 | 10 420 | 5 921 | 3 674 | 825 |
| Bénéfice net avant impôts | 2 476 | 500 | 71 | 552 | 279 | 357 | 4 235 | 3 489 | 159 | 587 |
| Charge d'impôts | 937 | 157 | (46) | 135 | 108 | 74 | 1 365 | 1 305 | 16 | 44 |
| Part des actionnaires sans contrôle | 8 | - | - | - | - | 100 | 108 | 100 | 2 | 6 |
| Bénéfice net | 1 531 \$ | 343 \$ | 117 \$ | 417 \$ | 171 \$ | 183 \$ | 2 762 \$ | 2 084 \$ | 141 \$ | 537 \$ |
| Total de l'actif moyen (1) | 156 500 \$ | 15 100 \$ | 5 600 \$ | 178 200 \$ | 2 500 \$ | 9 400 \$ | 367 300 \$ | 225 700 \$ | 72 600 \$ | 69 000 \$ |

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Aux fins de l'information de gestion, nos activités sont réparties entre différents secteurs d'exploitation principaux : RBC Banque, RBC Investissements, RBC Assurances, RBC Marchés des Capitaux et RBC Services Internationaux. Le secteur Autres comprend principalement la trésorerie générale, les groupes fonctionnels et le groupe de technologie de l'information.

Le processus d'information de gestion comprend la mesure du rendement de ces secteurs d'exploitation fondée sur notre structure de gestion, et peut ne pas être comparable à des renseignements semblables présentés par d'autres sociétés de services financiers.

Nous utilisons un modèle d'information de gestion qui comprend des méthodologies pour l'établissement des prix de cession interne des fonds, l'attribution du capital économique et les transferts de coûts afin de mesurer les résultats des secteurs d'exploitation. Les revenus et les charges d'exploitation directement liés à un secteur d'exploitation sont inclus dans les résultats de ce secteur. L'établissement des prix de cession interne des fonds, des biens et des services entre les secteurs d'exploitation suit généralement les taux du marché. Les coûts et les frais indirects ainsi que le capital sont répartis entre les secteurs d'exploitation selon des méthodes de répartition basées sur le risque, ces méthodes étant assujetties à un examen périodique.

Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les colonnes Canada, États-Unis et Autres pays. Les opérations sont principalement constatées selon l'emplacement qui reflète le mieux le risque lié aux variations négatives de la conjoncture économique et les occasions de croissance liées aux variations positives de cette conjoncture. Cet emplacement correspond fréquemment à celui de l'entité juridique par l'entremise de laquelle les activités sont exercées et à celui du client. Les opérations sont comptabilisées dans la devise locale de référence et sont assujetties aux variations des taux de change en raison de la fluctuation du dollar canadien.

Au cours de l'exercice, nous avons revu notre présentation des résultats par secteur géographique et nous avons reclassé certains montants afin de refléter de manière plus appropriée la façon dont la direction examine ces résultats, conformément à la méthodologie présentée plus haut. Au sein de RBC Assurances, certains montants relatifs à la réassurance, auparavant présentés dans les secteurs États-Unis ou Canada, ont été reclassés dans le secteur Autres pays.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004, nous avons réaligné notre structure organisationnelle, ce qui a entraîné l'établissement de nouveaux secteurs. Voir la note 24 pour une description des nouveaux secteurs.

NOTE 4 ÉCART D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Parallèlement à l'achèvement de notre test de dépréciation annuel de l'écart d'acquisition, le réalignement de notre entreprise a été annoncé avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004. Les résultats de notre test de dépréciation de l'écart d'acquisition, basé sur un modèle d'actualisation des flux de trésorerie, indiquent que l'écart d'acquisition attribuable à RBC Mortgage

Company (RBC Mortgage) a subi une perte de valeur d'environ 130 millions de dollars, selon les flux de trésorerie futurs attendus de ces activités.

Le tableau suivant présente la variation de l'écart d'acquisition en 2004 et en 2003.

Écart d'acquisition

| | RBC Banque | RBC Investissements | RBC Assurances | RBC Marchés des Capitaux | RBC Services Internationaux | Total |
|---|------------|---------------------|----------------|--------------------------|-----------------------------|----------|
| Solde au 31 octobre 2002 | 2 229 \$ | 1 761 \$ | 196 \$ | 697 \$ | 121 \$ | 5 004 \$ |
| Écart d'acquisition acquis au cours de l'exercice | 256 | 43 | — | — | — | 299 |
| Autres ajustements (1) | (347) | (258) | (28) | (84) | 1 | (716) |
| Solde au 31 octobre 2003 | 2 138 | 1 546 | 168 | 613 | 122 | 4 587 |
| Écart d'acquisition acquis au cours de l'exercice | 127 | 105 | — | — | — | 232 |
| Perte de valeur de l'écart d'acquisition | (130) | — | — | — | — | (130) |
| Autres ajustements (1) | (165) | (125) | (12) | (18) | — | (320) |
| Solde au 31 octobre 2004 | 1 970 \$ | 1 526 \$ | 156 \$ | 595 \$ | 122 \$ | 4 369 \$ |

(1) Les autres ajustements comprennent principalement les conversions en devises de l'écart d'acquisition libellé en devises autres que le dollar canadien.

L'amortissement des autres actifs incorporels projeté pour les exercices se terminant entre le 31 octobre 2005 et le 31 octobre 2009 est d'environ 69 millions de dollars. Il n'y a pas eu de réduction de valeur d'actifs

incorporels pour perte de valeur au cours des exercices terminés les 31 octobre 2004 et 2003.

Autres actifs incorporels

| | 2004 | | | 2003 | | |
|--|------------------------|--------------------------|------------------------|------------------------|--------------------------|------------------------|
| | Valeur comptable brute | Amortissement cumulé (1) | Valeur comptable nette | Valeur comptable brute | Amortissement cumulé (1) | Valeur comptable nette |
| Actifs incorporels liés à des dépôts de base | 365 \$ | (124)\$ | 241 \$ | 381 \$ | (93)\$ | 288 \$ |
| Listes de clients et relations | 342 | (99) | 243 | 314 | (71) | 243 |
| Droits de gestion hypothécaires | 68 | (31) | 37 | 75 | (27) | 48 |
| Autres actifs incorporels | 4 | (2) | 2 | 3 | (2) | 1 |
| Total | 779 \$ | (256)\$ | 523 \$ | 773 \$ | (193)\$ | 580 \$ |

(1) L'amortissement total pour 2004 et 2003 s'est établi à 69 millions de dollars et à 71 millions, respectivement.

NOTE 5 VALEURS MOBILIÈRES

| | Durée jusqu'à l'échéance (1) | | | | | | 2004 Total | 2003 Total |
|---|------------------------------|---------------------|--------------------|---------------------------|-------------------|-----------------------------|-------------------|-------------------|
| | Moins de 3 mois | De 3 mois à 1 an | De 1 an à 5 ans | Plus de 5 ans à 10 ans | Plus de 10 ans | Sans échéance précise | | |
| Titres du compte de négociation | | | | | | | | |
| Créances du gouvernement canadien | 1 582 \$ | 2 298 \$ | 3 828 \$ | 1 696 \$ | 1 678 \$ | – \$ | 11 082 \$ | 13 671 \$ |
| Créances du gouvernement américain | 278 | 21 | 1 157 | 207 | 131 | – | 1 794 | 4 298 |
| Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE (2) | 435 | 481 | 1 500 | 1 051 | 377 | – | 3 844 | 3 576 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires | 16 | 19 | 280 | 184 | 518 | – | 1 017 | 889 |
| Titres adossés à des créances mobilières | 253 | 7 | 160 | 1 598 | 229 | – | 2 247 | 6 305 |
| Titres d'emprunt de sociétés et autres créances | | | | | | | | |
| Acceptations bancaires | 597 | 481 | – | – | – | – | 1 078 | 1 686 |
| Certificats de dépôt | 2 503 | 1 676 | 794 | – | – | – | 4 973 | 8 146 |
| Autres | 3 493 | 4 401 | 12 098 | 7 644 | 3 263 | 438 | 31 337 | 21 835 |
| Titres de participation | – | – | – | – | – | 31 950 | 31 950 | 27 126 |
| | 9 157 | 9 384 | 19 817 | 12 380 | 6 196 | 32 388 | 89 322 | 87 532 |
| Titres du compte de placement | | | | | | | | |
| Créances du gouvernement canadien | | | | | | | | |
| Gouvernement fédéral | | | | | | | | |
| Coût non amorti | 2 222 | 1 753 | 2 834 | 81 | 8 | – | 6 898 | 8 810 |
| Juste valeur estimative | 2 223 | 1 750 | 2 876 | 82 | 8 | – | 6 939 | 8 914 |
| Rendement (3) | 2,9 % | 2,7 % | 4,2 % | 5,7 % | 3,1 % | – | 3,4 % | s.o. |
| Provinces et municipalités | | | | | | | | |
| Coût non amorti | 153 | 67 | 328 | 621 | 841 | – | 2 010 | 1 013 |
| Juste valeur estimative | 153 | 67 | 332 | 642 | 924 | – | 2 118 | 1 038 |
| Rendement (3) | 2,7 % | 5,0 % | 3,9 % | 5,1 % | 6,3 % | – | 5,2 % | s.o. |
| Créances du gouvernement américain | | | | | | | | |
| Gouvernement fédéral | | | | | | | | |
| Coût non amorti | 17 | 98 | 94 | 49 | 217 | – | 475 | 726 |
| Juste valeur estimative | 17 | 98 | 94 | 50 | 207 | – | 466 | 718 |
| Rendement (3) | 1,8 % | 2,9 % | 3,0 % | 4,6 % | 5,3 % | – | 4,1 % | s.o. |
| États, municipalités et organismes | | | | | | | | |
| Coût non amorti | – | 879 | 2 389 | 151 | – | – | 3 419 | 4 102 |
| Juste valeur estimative | – | 875 | 2 364 | 149 | – | – | 3 388 | 4 071 |
| Rendement (3) | – | 1,8 % | 2,5 % | 3,5 % | – | – | 2,4 % | s.o. |
| Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE (2) | | | | | | | | |
| Coût non amorti | 788 | 901 | 36 | – | – | – | 1 725 | 4 775 |
| Juste valeur estimative | 802 | 901 | 36 | – | – | – | 1 739 | 4 781 |
| Rendement (3) | 1,0 % | 1,2 % | 6,1 % | – | – | – | 1,2 % | 0,1 % |
| Titres adossés à des créances hypothécaires | | | | | | | | |
| Coût non amorti | – | 48 | 3 242 | 828 | 1 920 | – | 6 038 | 5 512 |
| Juste valeur estimative | – | 49 | 3 262 | 839 | 1 932 | – | 6 082 | 5 543 |
| Rendement (3) | – | 6,0 % | 4,1 % | 5,0 % | 4,5 % | – | 4,4 % | 4,5 % |
| Titres adossés à des créances mobilières | | | | | | | | |
| Coût non amorti | 158 | 58 | 241 | 548 | 387 | – | 1 392 | 325 |
| Juste valeur estimative | 158 | 58 | 242 | 551 | 386 | – | 1 395 | 322 |
| Rendement (3) | 2,5 % | 4,0 % | 4,3 % | 2,7 % | 2,6 % | – | 3,0 % | 5,6 % |
| Titres d'emprunt de sociétés et autres créances | | | | | | | | |
| Coût non amorti | 5 752 | 3 931 | 3 687 | 763 | 1 476 | 339 | 15 948 | 14 518 |
| Juste valeur estimative | 5 760 | 3 954 | 3 736 | 791 | 1 537 | 343 | 16 121 | 14 579 |
| Rendement (3) | 1,8 % | 2,5 % | 2,8 % | 5,0 % | 6,0 % | 3,4 % | 2,8 % | 3,1 % |
| Titres de participation | | | | | | | | |
| Coût | – | – | – | – | – | 1 018 | 1 018 | 1 293 |
| Juste valeur estimative | – | – | – | – | – | 1 022 | 1 022 | 1 330 |
| Coût non amorti | 9 090 | 7 735 | 12 851 | 3 041 | 4 849 | 1 357 | 38 923 | 41 074 |
| Juste valeur estimative | 9 113 | 7 752 | 12 942 | 3 104 | 4 994 | 1 365 | 39 270 | 41 296 |
| Titres de substitut de prêt | | | | | | | | |
| Coût | – | – | – | – | 400 | 301 | 701 | 325 |
| Juste valeur estimative | – | – | – | – | 400 | 315 | 715 | 331 |
| Total de la valeur comptable des titres | 18 247 \$ | 17 119 \$ | 32 668 \$ | 15 421 \$ | 11 445 \$ | 34 046 \$ | 128 946 \$ | 128 931 \$ |
| Total de la juste valeur estimative des titres | 18 270 \$ | 17 136 \$ | 32 759 \$ | 15 484 \$ | 11 590 \$ | 34 068 \$ | 129 307 \$ | 129 159 \$ |

(1) Les échéances réelles pourraient être différentes des échéances contractuelles présentées ci-dessus, car les emprunteurs peuvent avoir le droit de rembourser leur emprunt à l'avance, avec ou sans pénalité pour remboursement anticipé.

(2) OCDE signifie Organisation de coopération et de développement économiques.

(3) Le rendement moyen pondéré est calculé en fonction de la valeur comptable à la fin de l'exercice pour chacune des catégories de titres.

s.o. En raison de la présentation d'informations accrues liées aux créances des gouvernements canadien et américain, les rendements de 2003 ne peuvent être déterminés avec suffisamment de précision.

NOTE 5 VALEURS MOBILIÈRES (suite)**Gains et pertes non réalisés sur les titres du compte de placement**

| | 2004 | | | | 2003 | | | |
|--|-----------------|--------------------------|-----------------------------|-------------------------|-----------------|--------------------------|-----------------------------|-------------------------|
| | Coût non amorti | Gains bruts non réalisés | Pertes brutes non réalisées | Juste valeur estimative | Coût non amorti | Gains bruts non réalisés | Pertes brutes non réalisées | Juste valeur estimative |
| Créances du gouvernement canadien | | | | | | | | |
| Gouvernement fédéral | 6 898 \$ | 46 \$ | (5)\$ | 6 939 \$ | 8 810 \$ | 108 \$ | (4)\$ | 8 914 \$ |
| Provinces et municipalités | 2 010 | 108 | – | 2 118 | 1 013 | 27 | (2) | 1 038 |
| Créances du gouvernement américain | | | | | | | | |
| Gouvernement fédéral | 475 | 2 | (11) | 466 | 726 | 2 | (10) | 718 |
| États, municipalités et organismes | 3 419 | 1 | (32) | 3 388 | 4 102 | 14 | (45) | 4 071 |
| Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE | 1 725 | 14 | – | 1 739 | 4 775 | 6 | – | 4 781 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires | 6 038 | 53 | (9) | 6 082 | 5 512 | 59 | (28) | 5 543 |
| Titres adossés à des créances mobilières | 1 392 | 9 | (6) | 1 395 | 325 | 5 | (8) | 322 |
| Titres d'emprunt de sociétés et autres créances | 15 948 | 186 | (13) | 16 121 | 14 518 | 83 | (22) | 14 579 |
| Titres de participation | 1 018 | 55 | (51) | 1 022 | 1 293 | 45 | (8) | 1 330 |
| | 38 923 \$ | 474 \$ | (127)\$ | 39 270 \$ | 41 074 \$ | 349 \$ | (127)\$ | 41 296 \$ |

Gains et pertes réalisés à la vente de titres du compte de placement

| | 2004 | 2003 | 2002 |
|--|--------|-------|---------|
| Gains réalisés | 139 \$ | 87 \$ | 82 \$ |
| Pertes réalisées et réductions de valeur | (116) | (56) | (193) |
| Gain (perte) à la vente de titres du compte de placement | 23 \$ | 31 \$ | (111)\$ |

NOTE 6 PRÊTS (1)

| | 2004 | 2003 |
|--|------------|------------|
| Canada | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 80 168 \$ | 73 978 \$ |
| Prêts aux particuliers | 30 415 | 26 445 |
| Prêts sur cartes de crédit | 6 298 | 4 663 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 31 162 | 28 582 |
| | 148 043 | 133 668 |
| États-Unis | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 3 225 | 4 094 |
| Prêts aux particuliers | 5 849 | 5 015 |
| Prêts sur cartes de crédit | 108 | 107 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 17 203 | 17 414 |
| | 26 385 | 26 630 |
| Autres pays | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 777 | 745 |
| Prêts aux particuliers | 584 | 726 |
| Prêts sur cartes de crédit | 50 | 46 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 12 348 | 10 634 |
| | 13 759 | 12 151 |
| Total des prêts (2) | 188 187 | 172 449 |
| Provision cumulative pour pertes sur prêts | (1 644) | (2 055) |
| Total des prêts, déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts | 186 543 \$ | 170 394 \$ |

(1) Comprend tous les prêts comptabilisés selon leur emplacement, sans tenir compte de la devise dans laquelle ils sont libellés ni du lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Les prêts sont présentés après déduction d'un produit non gagné de 86 millions de dollars (113 millions en 2003).

Durée jusqu'à l'échéance des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

| Au 31 octobre 2004 | Durée jusqu'à l'échéance (1) | | | | Sensibilité aux taux d'intérêt | | | |
|--|------------------------------|------------------|-----------------|-------------------|--------------------------------|-------------------|------------------------|-------------------|
| | Moins de 1 an | De 1 an à 5 ans | Plus de 5 ans | Total | Taux variable | Taux fixe | Non sensibles aux taux | Total |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 15 931 \$ | 63 730 \$ | 4 509 \$ | 84 170 \$ | 12 022 \$ | 72 002 \$ | 146 \$ | 84 170 \$ |
| Prêts aux particuliers | 26 810 | 8 004 | 2 034 | 36 848 | 30 176 | 6 483 | 189 | 36 848 |
| Prêts sur cartes de crédit | 6 456 | – | – | 6 456 | – | 4 412 | 2 044 | 6 456 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 49 219 | 8 399 | 3 095 | 60 713 | 28 058 | 31 731 | 924 | 60 713 |
| Total des prêts | 98 416 \$ | 80 133 \$ | 9 638 \$ | 188 187 | 70 256 \$ | 114 628 \$ | 3 303 \$ | 188 187 |
| Provision cumulative pour pertes sur prêts | | | | (1 644) | | | | (1 644) |
| Total des prêts, déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts | | | | 186 543 \$ | | | | 186 543 \$ |

(1) Basée sur la date contractuelle de modification des taux ou la date d'échéance, selon la plus rapprochée des deux.

Prêts douteux

| | 2004 | 2003 |
|--|---------------|---------------|
| Prêts hypothécaires résidentiels | 133 \$ | 118 \$ |
| Prêts aux particuliers | 78 | 96 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements (1) | 561 | 774 |
| | 772 \$ | 988 \$ |

(1) Comprend des provisions cumulatives spécifiques de néant (néant en 2003) se rapportant à des titres de substitut de prêt.

Provision cumulative pour pertes sur prêts

| | 2004 | | | | | 2003 | |
|---|-----------------|------------------|---------------|------------------------------------|---------------|-----------------|-----------------|
| | Solde au début | Radiations | Recouvrements | Provision pour pertes sur créances | Ajustements | Solde à la fin | Solde à la fin |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 37 \$ | (7)\$ | – \$ | (2)\$ | (1)\$ | 27 \$ | 37 \$ |
| Prêts aux particuliers | 437 | (325) | 68 | 255 | 4 | 439 | 437 |
| Prêts sur cartes de crédit | 151 | (207) | 39 | 208 | – | 191 | 151 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements (1) | 1 301 | (462) | 109 | (87) | (11) | 850 | 1 301 |
| Provision cumulative générale non attribuée | 238 | – | – | (28) | (3) | 207 | 238 |
| Total de la provision cumulative pour pertes sur créances | 2 164 \$ | (1 001)\$ | 216 \$ | 346 \$ | (11)\$ | 1 714 \$ | 2 164 \$ |
| Provisions cumulatives spécifiques | 757 \$ | (1 001)\$ | 216 \$ | 521 \$ | (6)\$ | 487 \$ | 757 \$ |
| Provision cumulative générale | | | | | | | |
| Provision cumulative générale attribuée | 1 169 | – | – | (147) | (2) | 1 020 | 1 169 |
| Provision cumulative générale non attribuée | 238 | – | – | (28) | (3) | 207 | 238 |
| Total de la provision cumulative générale pour pertes sur créances | 1 407 | | | (175) | (5) | 1 227 | 1 407 |
| Total de la provision cumulative pour pertes sur créances | 2 164 \$ | (1 001)\$ | 216 \$ | 346 \$ | (11)\$ | 1 714 \$ | 2 164 \$ |
| Provision cumulative pour engagements hors bilan et autres (2) | (109) | – | – | – | 39 | (70) | (109) |
| Total de la provision cumulative pour pertes sur prêts | 2 055 \$ | (1 001)\$ | 216 \$ | 346 \$ | 28 \$ | 1 644 \$ | 2 055 \$ |

(1) Comprend un montant de 70 millions de dollars (109 millions en 2003).

(2) La provision cumulative pour éléments hors bilan et autres fait l'objet d'une présentation distincte au poste Autres passifs.

NOTE 7 TITRISATIONS

Le tableau suivant résume nos nouvelles activités de titrisation en 2004, en 2003 et en 2002 :

Nouvelles activités de titrisation

| | 2004 | | | 2003 | | | 2002 | | |
|---|----------------------------|--------------------------------------|---------------------------------|----------------------------|--------------------------------------|---------------------------------|----------------------------|--------------------------------------|---------------------------------|
| | Prêts sur cartes de crédit | Prêts hypothécaires résidentiels (1) | Prêts hypothécaires commerciaux | Prêts sur cartes de crédit | Prêts hypothécaires résidentiels (1) | Prêts hypothécaires commerciaux | Prêts sur cartes de crédit | Prêts hypothécaires résidentiels (1) | Prêts hypothécaires commerciaux |
| Prêts titrisés et vendus | – \$ | 3 074 \$ | 486 \$ | 1 000 \$ | 610 \$ | 131 \$ | – \$ | 1 708 \$ | – \$ |
| Produit net en espèces reçu | – | 3 035 | 497 | 1 000 | 607 | 135 | – | 1 691 | – |
| Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires | – | 75 | – | 9 | 24 | – | – | 71 | – |
| Gain à la vente avant impôts | – | 36 | 11 | 9 | 21 | 4 | – | 54 | – |

(1) Les prêts hypothécaires résidentiels garantis par le gouvernement titrisés au cours de l'exercice par la création de titres hypothécaires et conservés se chiffrent à 1 903 millions de dollars (3 473 millions en 2003; 2 026 millions en 2002). Les titres hypothécaires conservés sont classés au poste Titres du compte de placement.

NOTE 7 TITRISATIONS (suite)

Les hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur des droits conservés à la date de titrisation, pour les activités de 2004, 2003 et 2002, s'établissent comme suit :

Hypothèses clés (1)

| | 2004 (2) | 2003 | | 2002 (2) |
|---|----------------------------------|----------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| | Prêts hypothécaires résidentiels | Prêts sur cartes de crédit | Prêts hypothécaires résidentiels | Prêts hypothécaires résidentiels |
| Taux de remboursement | 12,00 % | 37,69 % | 12,00 % | 12,00 % |
| Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances | 0,74 | 5,74 | 1,17 | 1,20 |
| Pertes sur créances prévues | — | 1,64 | — | — |
| Taux d'actualisation | 3,83 | 10,00 | 4,11 | 4,75 |

(1) Tous les taux sont annualisés, à l'exception du taux de remboursement lié aux prêts sur cartes de crédit, lequel est mensuel.

(2) En 2004 et en 2002, il n'y a eu aucune titrisation de prêts sur cartes de crédit.

Le tableau suivant présente le capital des prêts, les prêts en souffrance ainsi que les radiations nettes pour l'ensemble des prêts inscrits au bilan consolidé et les prêts titrisés que nous gérons aux 31 octobre 2004 et 2003 :

Prêts gérés

| | 2004 | | | 2003 | | |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| | Capital des prêts | En souffrance (1) | Radiations nettes | Capital des prêts | En souffrance (1) | Radiations nettes |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 93 221 \$ | 245 \$ | 7 \$ | 85 029 \$ | 233 \$ | 10 \$ |
| Prêts aux particuliers | 36 848 | 233 | 257 | 32 186 | 287 | 305 |
| Prêts sur cartes de crédit | 8 356 | 54 | 204 | 7 491 | 46 | 184 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 60 713 | 946 | 353 | 56 630 | 1 401 | 342 |
| Total des prêts gérés (2) | 199 138 | 1 478 | 821 | 181 336 | 1 967 | 841 |
| Moins : Prêts titrisés et gérés (3) | 10 951 | — | 36 | 8 887 | — | 29 |
| Total des prêts au bilan consolidé | 188 187 \$ | 1 478 \$ | 785 \$ | 172 449 \$ | 1 967 \$ | 812 \$ |

(1) Comprend les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours qui ne sont pas classés à titre de prêts douteux.

(2) Exclut tout actif dont nous avons temporairement fait l'acquisition dans le but, au moment de l'acquisition, de le vendre à des entités ad hoc.

(3) Le capital des prêts comprend les prêts sur cartes de crédit de 1 900 millions de dollars (2 675 millions en 2003), les titres hypothécaires créés et vendus de 5 983 millions (2 936 millions en 2003) et les titres hypothécaires créés et conservés de 3 068 millions (3 276 millions en 2003).

Au 31 octobre 2004, les hypothèses économiques clés utilisées et le degré de sensibilité de la juste valeur courante de nos droits conservés advenant un changement défavorable immédiat de 10 % ou de 20 % des hypothèses clés sont présentés dans le premier tableau ci-dessous.

Ces données relatives à la sensibilité sont fondées sur des hypothèses et devraient être considérées avec prudence. L'incidence d'un changement défavorable sur la juste valeur ne peut généralement pas être extrapolée, la relation entre la variation de l'hypothèse et la variation de la juste valeur

n'étant pas forcément linéaire. Également, l'incidence de la variation d'une hypothèse individuelle sur la juste valeur des droits conservés est considérée séparément, sans modification des autres hypothèses. Habituellement, la variation d'un facteur donné peut entraîner la variation d'un autre facteur, et donc accroître ou réduire le degré de sensibilité global.

Le second tableau ci-dessous présente certains flux de trésorerie provenant de titrisations en 2004, en 2003 et en 2002.

Sensibilité des hypothèses clés advenant un changement défavorable (1)

| | Incidence sur la juste valeur | |
|--|-------------------------------|----------------------------------|
| | Prêts sur cartes de crédit | Prêts hypothécaires résidentiels |
| Juste valeur des droits conservés | 120,5 \$ | 130,5 \$ |
| Moyenne pondérée de la durée de la gestion qui reste à assurer (en années) | 0,2 | 2,1 |
| Taux de remboursement | 43,21 % | 12,00 % |
| Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur | (0,8)\$ | (2,6)\$ |
| Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur | (1,5) | (5,1) |
| Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances | 6,86 % | 0,93 % |
| Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur | (1,2)\$ | (13,1)\$ |
| Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur | (2,4) | (26,1) |
| Pertes sur créances prévues | 1,53 % | — |
| Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur | (0,4)\$ | — |
| Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur | (0,8) | — |
| Taux d'actualisation | 10,00 % | 3,41 % |
| Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur | — \$ | (0,4)\$ |
| Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur | — | (0,9) |

(1) Tous les taux sont annualisés, à l'exception du taux de remboursement lié aux prêts sur cartes de crédit, lequel est mensuel.

Flux de trésorerie provenant de titrisations

| | 2004 | | 2003 | | 2002 | |
|---|----------------------------|----------------------------------|----------------------------|----------------------------------|----------------------------|----------------------------------|
| | Prêts sur cartes de crédit | Prêts hypothécaires résidentiels | Prêts sur cartes de crédit | Prêts hypothécaires résidentiels | Prêts sur cartes de crédit | Prêts hypothécaires résidentiels |
| Produit réinvesti dans des titrisations à rechargement | 10 028 \$ | 1 202 \$ | 7 843 \$ | 1 268 \$ | 8 512 \$ | 303 \$ |
| Flux de trésorerie découlant des droits conservés dans le cadre de titrisations | 84 | 46 | 64 | 13 | 64 | 15 |

NOTE 8 LOCAUX ET MATÉRIEL

| | 2004 | | | 2003 | |
|---|-----------------|----------------------|------------------------|------------------------|--|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette | Valeur comptable nette | |
| Terrains | 149 \$ | – \$ | 149 \$ | 154 \$ | |
| Bâtiments | 608 | 304 | 304 | 331 | |
| Matériel informatique | 1 996 | 1 366 | 630 | 551 | |
| Mobilier, agencements et autre matériel | 1 068 | 716 | 352 | 280 | |
| Améliorations locatives | 905 | 584 | 321 | 354 | |
| | 4 726 \$ | 2 970 \$ | 1 756 \$ | 1 670 \$ | |

L'amortissement pour les locaux et le matériel s'est élevé à 396 millions de dollars, à 398 millions et à 407 millions en 2004, en 2003 et en 2002, respectivement.

NOTE 9 AUTRES ACTIFS

| | 2004 | 2003 |
|---|------------------|------------------|
| Sommes à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients | 6 279 \$ | 2 568 \$ |
| Intérêts courus à recevoir | 1 636 | 1 460 |
| Placements dans des sociétés associées | 1 316 | 1 343 |
| Actif lié aux activités d'assurance (1) | 1 120 | 1 024 |
| Actifs d'impôts reportés, montant net | 781 | 724 |
| Coût des prestations de retraite payées d'avance (2) | 631 | 693 |
| Autres | 5 381 | 5 202 |
| | 17 144 \$ | 13 014 \$ |

(1) L'actif lié aux activités d'assurance comprend les soldes des avances sur police, les primes impayées, les montants à recevoir d'autres assureurs relativement aux contrats de réassurance et à des ententes de mise en commun et les frais d'acquisition reportés.

(2) Le coût des prestations de retraite payées d'avance représente l'excédent cumulatif des cotisations aux caisses de retraite par rapport à la charge au titre des prestations constituées.

NOTE 10 DÉPÔTS

| | 2004 | | | 2003 | |
|---|------------------|----------------------|--------------------|-------------------|-------------------|
| | Dépôts à vue (1) | Dépôts à préavis (2) | Dépôts à terme (3) | Total | Total |
| Particuliers | 12 731 \$ | 34 054 \$ | 66 224 \$ | 113 009 \$ | 106 709 \$ |
| Entreprises et gouvernements | 44 706 | 9 329 | 78 035 | 132 070 | 129 860 |
| Banques | 2 301 | 57 | 23 522 | 25 880 | 22 576 |
| | 59 738 \$ | 43 440 \$ | 167 781 \$ | 270 959 \$ | 259 145 \$ |
| Dépôts non productifs d'intérêts | | | | | |
| Canada | | | | 28 081 \$ | 24 029 \$ |
| États-Unis | | | | 2 284 | 2 076 |
| Autres pays | | | | 885 | 1 107 |
| Dépôts productifs d'intérêts | | | | | |
| Canada | | | | 140 232 | 129 197 |
| États-Unis | | | | 34 142 | 36 285 |
| Autres pays | | | | 65 335 | 66 451 |
| | | | | 270 959 \$ | 259 145 \$ |

(1) Les dépôts remboursables à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels nous n'avons pas le droit à un avis de retrait. Ces dépôts sont principalement des comptes-chèques.

(2) Les dépôts remboursables sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels nous pouvons exiger légalement un avis de retrait. Ces dépôts sont principalement des comptes d'épargne.

(3) Les dépôts à terme comprennent les dépôts remboursables à une date fixe. Ces dépôts comprennent les dépôts à terme, les certificats de placement garantis et autres instruments semblables. Au 31 octobre 2004, le solde des dépôts à terme comprend aussi les billets de dépôts de premier rang de 13,4 milliards de dollars (11,9 milliards en 2003) que nous avons émis pour fournir un financement à long terme et d'autres billets et instruments au porteur semblables de 27,3 milliards (27,3 milliards en 2003) que nous avons émis.

NOTE 11 AUTRES PASSIFS

| | 2004 | 2003 |
|--|------------------|------------------|
| Emprunts à court terme des filiales | 11 176 \$ | 7 842 \$ |
| Sommes à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients | 5 069 | 3 241 |
| Intérêts courus à payer | 1 697 | 1 640 |
| Charge au titre des prestations et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite constitués (1) | 853 | 702 |
| Passif lié aux activités d'assurance | 618 | 386 |
| Dividendes à payer | 347 | 313 |
| Autres | 7 815 | 7 194 |
| | 27 575 \$ | 21 318 \$ |

(1) La charge au titre des prestations et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite constitués représente l'excédent cumulatif de la charge de retraite et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite sur les cotisations aux caisses de retraite.

NOTE 12 DÉBENTURES SUBORDONNÉES

Les débentures sont des obligations non garanties dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Tous les rachats, toutes les annulations et tous les échanges de débentures

subordonnées sont assujettis au consentement et à l'approbation du surintendant des institutions financières Canada.

| Échéance | Date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée | Taux d'intérêt | Libellées en devises | 2004 | 2003 |
|------------------------------|--|----------------|----------------------|-----------------|-----------------|
| 15 mars 2009 | | 6,50 % | 125 \$ US | 152 \$ | 165 \$ |
| 12 avril 2009 | (1) | 5,40 % | | – | 350 |
| 11 juin 2009 | (2) | 5,10 % | | – | 350 |
| 7 juillet 2009 | (3) | 6,05 % | | – | 175 |
| 12 octobre 2009 | (4) | 6,00 % | | – | 150 |
| 15 août 2010 | 15 août 2005 (5) | 6,40 % (6) | | 688 | 700 |
| 13 février 2011 | 13 février 2006 (7) | 5,50 % (6) | | 122 | 125 |
| 26 avril 2011 | 26 avril 2006 (8) | 8,20 % (6) | | 77 | 100 |
| 12 septembre 2011 | 12 septembre 2006 (5) | 6,50 % (6) | | 349 | 350 |
| 24 octobre 2011 | 24 octobre 2006 (9) | 6,75 % (10) | 300 \$ US | 350 | 396 |
| 8 novembre 2011 | 8 novembre 2006 (11) | 4,18 % (12) | 400 \$ US | 488 | 526 |
| 4 juin 2012 | 4 juin 2007 (5) | 6,75 % (6) | | 500 | 500 |
| 22 janvier 2013 | 22 janvier 2008 (13) | 6,10 % (6) | | 497 | 500 |
| 27 janvier 2014 | 27 janvier 2009 (7) | 3,96 % (6) | | 500 | – |
| 1 ^{er} juin 2014 | 1 ^{er} juin 2009 (14) | 4,18 % (6) | | 1 000 | – |
| 14 novembre 2014 | | 10,00 % | | 200 | 200 |
| 25 janvier 2015 | 25 janvier 2010 (15) | 7,10 % (6) | | 498 | 500 |
| 12 avril 2016 | 12 avril 2011 (16) | 6,30 % (6) | | 382 | 400 |
| 4 novembre 2018 | 4 novembre 2013 (17) | 5,45 % (6) | | 1 000 | – |
| 8 juin 2023 | | 9,30 % | | 110 | 110 |
| 1 ^{er} octobre 2083 | (18) | (19) | | 250 | 250 |
| 6 juin 2085 | (18) | (20) | 300 \$ US | 365 | 396 |
| 18 juin 2103 | 18 juin 2009 (21) | 5,95 % (22) | | 588 | – |
| | | | | 8 116 \$ | 6 243 \$ |

(1) Remboursées le 12 avril 2004, à la valeur nominale.

(2) Remboursées le 11 juin 2004, à la valeur nominale.

(3) Remboursées le 7 juillet 2004, à la valeur nominale.

(4) Remboursées le 12 octobre 2004, à la valeur nominale.

(5) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de cinq points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.

(6) Portent intérêt au taux d'intérêt stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations de banque de 90 jours, majoré de 1,00 %.

(7) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de huit points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.

(8) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de dix points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.

(9) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du Trésor américain, majoré de dix points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.

(10) Portent intérêt au taux de 6,75 % jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux LIBOR semestriel en dollars US majoré de 1,00 %.

(11) Remboursables par anticipation à la valeur nominale à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée.

(12) Portent intérêt au taux LIBOR trimestriel en dollars US majoré de 50 points de base jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux LIBOR trimestriel en dollars US majoré de 1,50 %.

(13) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 18 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.

(14) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 9 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.

(15) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 12,5 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.

(16) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 22 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.

(17) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 14 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.

(18) Remboursables par anticipation à toute date de paiement des intérêts à la valeur nominale.

(19) Portent intérêt au taux des acceptations de banque de 30 jours, majoré de 40 points de base.

(20) Portent intérêt au taux LIMEAN trimestriel en dollars US majoré de 25 points de base. En cas de réduction du dividende annuel que nous déclarons sur nos actions ordinaires, les intérêts à payer sur les débentures sont réduits au prorata de la réduction du dividende, et le montant de la réduction des intérêts est payable à même le produit tiré de la vente d'actions ordinaires nouvellement émises.

(21) Remboursables le 18 juin 2009 ou tous les cinq ans à compter de cette date à la valeur nominale. Remboursables à n'importe quelle autre date à la valeur nominale ou au taux de rendement d'une obligation non rachetable du gouvernement du Canada majoré de 0,21 % si le remboursement a lieu avant le 18 juin 2014 et de 0,43 % si le remboursement a lieu en tout temps après le 18 juin 2014, selon le plus élevé des deux montants.

(22) Portent intérêt au taux de 5,95 % jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, tous les cinq ans par la suite, au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans majoré de 1,72 %.

Tableau des échéances

L'ensemble des échéances des débiteures subordonnées, selon les dates d'échéance prévues dans les modalités d'émission, s'établissent comme suit :

| Au 31 octobre 2004 | Total |
|--------------------|-----------------|
| De 1 an à 5 ans | 152 \$ |
| De 5 ans à 10 ans | 4 571 |
| Par la suite | 3 393 |
| Total | 8 116 \$ |

NOTE 13 PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE DANS LES FILIALES

| | 2004 | 2003 |
|---|-----------------|-----------------|
| Titres de fiducie émis par la Fiducie de capital RBC (1) | 1 434 \$ | 1 434 \$ |
| Titres de fiducie émis par la Fiducie de capital RBC II (1) | 917 | 914 |
| Autres | 58 | 40 |
| | 2 409 \$ | 2 388 \$ |

(1) Comprend les montants cumulés au titre des distributions.

Nous émettons des titres de la Fiducie de capital RBC (RBC TruCS) par l'entremise de nos filiales consolidées Fiducie de capital RBC et Fiducie de capital RBC II (les fiducies), des sociétés de fiducie à capital fixe et variable, respectivement, créées en vertu des lois de la province d'Ontario. Le produit des titres RBC TruCS sert à financer l'acquisition d'actifs fiduciaires par les fiducies. Au moment de la consolidation, ces titres RBC TruCS sont inscrits dans la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales. Les détenteurs

de titres RBC TruCS peuvent recevoir des distributions fixes semi-annuelles en espèces non cumulatives. Si les fiducies ne sont pas en mesure de verser entièrement les distributions semi-annuelles, nous ne verserons aucun dividende de quelque nature que ce soit sur nos actions privilégiées et ordinaires.

Les modalités des titres RBC TruCS en circulation au 31 octobre 2004 s'établissaient comme suit :

| Émetteur | Dates d'émission | Dates de distribution | Rendement annuel | Dates de rachat | | Dates de conversion | | Montant en capital |
|--|------------------|------------------------|------------------|----------------------|-------------------------|----------------------|-------------------------|--------------------|
| | | | | Au gré de la Fiducie | Au gré du détenteur (3) | Au gré de la Fiducie | Au gré du détenteur (3) | |
| Fiducie de capital RBC (1), (4) | | | | | | | | |
| 650 000 titres de la Fiducie de capital, série 2010 | 24 juillet 2000 | 30 juin 31 décembre | 7,288 % | 31 décembre 2005 | 31 décembre 2010 | | | 650 \$ |
| 750 000 titres de la Fiducie de capital, série 2011 | 6 décembre 2000 | 30 juin 31 décembre | 7,183 % | 31 décembre 2005 | 31 décembre 2011 | | | 750 |
| Fiducie de capital RBC II (2), (4) | | | | | | | | |
| 900 000 titres de la Fiducie de capital, série 2013 | 23 juillet 2003 | 30 juin 31 décembre | 5,812 % | 31 décembre 2008 | En tout temps | | | 900 |
| Total compris dans la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales | | | | | | | | 2 300 \$ |

- (1) Sous réserve de l'approbation du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), la Fiducie peut racheter les titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 sans le consentement des détenteurs de ces titres, dans leur totalité (mais non en partie), à la date de rachat indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente.
- (2) Sous réserve de l'approbation du BSIF, la Fiducie peut racheter tous les titres RBC TruCS de série 2013 en circulation sans le consentement des détenteurs de ces titres, en totalité ou en partie, à la date de rachat indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente.
- (3) Les détenteurs des titres RBC TruCS des séries 2010 et 2011 peuvent échanger, à la date de conversion indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente, les titres RBC TruCS des séries 2010 et 2011 contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de séries Q et R, respectivement. Les détenteurs des titres RBC TruCS de série 2013 peuvent en tout temps échanger, en totalité ou en partie, leurs titres RBC TruCS de série 2013 contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de série U pour chaque titre détenu.
- (4) Les titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu plus de six mois avant la date de conversion, au gré du détenteur, ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu à compter de la date correspondant à six mois avant la date de conversion, au gré du détenteur, comme il est indiqué plus haut. Les titres RBC TruCS de série 2013 peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu avant le 31 décembre 2013, ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu le 31 décembre 2013 ou par la suite. Le prix de rachat correspond à un montant de 1 000 dollars plus les distributions impayées à la date de rachat. Le prix de rachat anticipé correspond à un montant égal au plus élevé i) du prix de rachat et ii) du prix calculé pour obtenir un rendement annuel égal au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada émise à la date de rachat et échéant les 30 juin 2010 et 2011, majoré de 33 points de base et de 40 points de base pour les séries 2010 et 2011, et échéant le 31 décembre 2013, majoré de 23 points de base pour la série 2013, respectivement.

NOTE 14 CAPITAL-ACTIONS**Capital-actions autorisé**

Actions privilégiées – Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang sans valeur nominale, pouvant être émises en série; la contrepartie globale de la totalité des actions privilégiées de premier et de second rang pouvant être émises ne peut excéder 10 milliards de dollars et 5 milliards, respectivement.

Actions ordinaires – Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale peut être émis.

Actions émises et en circulation

| | 2004 | | | 2003 | | | 2002 | | |
|---|--------------------------------|-----------------|--------------------------------|--------------------------------|-----------------|--------------------------------|--------------------------------|-----------------|--------------------------------|
| | Nombre d'actions (en milliers) | Montant | Dividendes déclarés par action | Nombre d'actions (en milliers) | Montant | Dividendes déclarés par action | Nombre d'actions (en milliers) | Montant | Dividendes déclarés par action |
| Actions privilégiées de premier rang | | | | | | | | | |
| À dividende non cumulatif, série E (1) | – | –\$ | –\$ | – | –\$ | –\$ | – | –\$ | 3,06 \$ |
| En dollars US, à dividende non cumulatif, série I (1) | – | – | – | – | – | – | – | – | 0,02 US |
| À dividende non cumulatif, série J (1) | – | – | – | – | – | 0,90 | 12 000 | 300 | 1,78 |
| En dollars US, à dividende non cumulatif, série K (1) | – | – | – | – | – | 0,80 US | 10 000 | 389 | 1,58 US |
| À dividende non cumulatif, série N | 12 000 | 300 | 1,18 | 12 000 | 300 | 1,18 | 12 000 | 300 | 1,18 |
| À dividende non cumulatif, série O | 6 000 | 150 | 1,38 | 6 000 | 150 | 1,38 | 6 000 | 150 | 1,38 |
| En dollars US, à dividende non cumulatif, série P | 4 000 | 132 | 1,44 US | 4 000 | 132 | 1,44 US | 4 000 | 156 | 1,44 US |
| À dividende non cumulatif, série S | 10 000 | 250 | 1,53 | 10 000 | 250 | 1,53 | 10 000 | 250 | 1,53 |
| | | 832 \$ | | | 832 \$ | | | 1 545 \$ | |
| Actions ordinaires | | | | | | | | | |
| Solde au début | 656 021 | 7 018 \$ | | 665 257 | 6 979 \$ | | 674 021 | 6 940 \$ | |
| Émises en vertu du régime d'options sur actions (2) | 3 328 | 127 | | 5 303 | 193 | | 5 211 | 176 | |
| Émises lors de l'acquisition de Richardson Greenshields Limitée (3) | – | – | | – | – | | 318 | 15 | |
| Achetées aux fins d'annulation | (14 601) | (157) | | (14 539) | (154) | | (14 293) | (152) | |
| Solde à la fin | 644 748 | 6 988 \$ | 2,02 \$ | 656 021 | 7 018 \$ | 1,72 \$ | 665 257 | 6 979 \$ | 1,52 \$ |
| Actions de trésorerie | | | | | | | | | |
| Montants reclassés | 4 950 | (304)\$ | | – | – | | – | – | |
| Ventes, montant net | (87) | 10 | | – | – | | – | – | |
| Solde à la fin | 4 863 | (294)\$ | – | – | – | – | – | – | – |

- (1) Le 26 mai 2003, nous avons racheté les actions privilégiées de premier rang de séries J et K. Le 11 octobre 2002, nous avons racheté les actions privilégiées de premier rang de séries E et I, respectivement.
- (2) Comprend la levée des options sur actions à même les attributions assorties de droits à la plus-value des actions combinées, entraînant une contrepassation de la charge à payer, déduction faite des impôts connexes, de 5 millions de dollars (4 millions en 2003), et à même les attributions non assorties de droits à la plus-value des actions combinées, déduction faite des impôts connexes de 3 millions (6 millions en 2003).
- (3) Au cours de 2002, nous avons échangé 1 846 897 actions de catégorie C émises par notre filiale en propriété exclusive, Royal Bank DS Holding Inc., lors de l'acquisition de Richardson Greenshields Limitée contre 318 154 actions ordinaires.

Conditions liées aux actions privilégiées

| | Dividendes par action (1) | Dates de rachat (2) | Prix de rachat (3) | Dates de conversion | |
|---|---------------------------|---------------------|--------------------|------------------------------|-------------------------|
| | | | | Au gré de la Banque (2), (4) | Au gré du détenteur (5) |
| Actions privilégiées de premier rang | | | | | |
| À dividende non cumulatif, série N | 0,293750 \$ | 24 août 2003 | 26,00 \$ | 24 août 2003 | 24 août 2008 |
| À dividende non cumulatif, série O | 0,343750 | 24 août 2004 | 26,00 | 24 août 2004 | Non convertibles |
| En dollars US, à dividende non cumulatif, série P | 0,359375 US | 24 août 2004 | 26,00 US | 24 août 2004 | Non convertibles |
| À dividende non cumulatif, série S | 0,381250 | 24 août 2006 | 26,00 | 24 août 2006 | Non convertibles |

- (1) Des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées de séries N, O, P et S sont payables trimestriellement, selon les modalités et les dates déterminées par le conseil d'administration, le 24 de chaque mois de février, mai, août et novembre ou aux environs de ces dates.
- (2) Sous réserve du consentement du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada) (la *Loi*), nous pouvons, à compter des dates précisées ci-dessus, racheter les actions privilégiées de premier rang. Ces actions peuvent être rachetées en espèces, dans le cas des actions de série N, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 août 2003, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix par action de 25 \$ si les actions sont rachetées à compter du 24 août 2007; dans le cas des actions de séries O et P, à un prix de 26 \$ CA et de 26 \$ US par action, respectivement, si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 août 2004, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ CA et de 25 \$ US par action si les actions sont rachetées à compter du 24 août 2008; dans le cas des actions de série S, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 26 août 2006, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 août 2010.
- (3) Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques*, nous pouvons racheter aux fins d'annulation, dans le cas des actions privilégiées de premier rang de séries N, O, P et S au prix ou aux prix les plus bas auxquels, selon le conseil d'administration, ces actions peuvent être obtenues.
- (4) Sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto, nous pouvons, aux dates précisées ci-dessus, convertir les actions privilégiées de premier rang de séries N, O, P et S en actions ordinaires. Les actions privilégiées de premier rang peuvent être converties en un nombre d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat alors en vigueur par le plus élevé des montants suivants : 2,50 \$ ou 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires en vigueur à la date de l'opération.
- (5) Sous réserve du droit que nous avons de racheter nos actions ou de trouver d'autres acheteurs, le détenteur peut, à compter des dates précisées ci-dessus, convertir ses actions privilégiées de premier rang en actions ordinaires. Les actions de série N peuvent être converties trimestriellement en un nombre d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat alors en vigueur par le plus élevé des montants suivants : 2,50 \$ ou 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires en vigueur à la date de l'opération.

Restrictions relatives au paiement des dividendes

La *Loi sur les banques* (Canada) (la *Loi*) nous interdit de déclarer des dividendes sur nos actions privilégiées ou ordinaires si, ce faisant, nous contrevenons, ou contreviendrions, aux règles relatives à la suffisance du capital et aux liquidités ou à toute autre directive de réglementation publiée en vertu de la *Loi*. En outre, nous ne pouvons en aucun cas verser des dividendes sur nos actions ordinaires tant que l'ensemble des dividendes sur nos actions privilégiées n'ont pas été déclarés et versés, ou réservés aux fins du versement.

En outre, nous ne pouvons déclarer ni verser un dividende sans avoir obtenu l'approbation du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) si, le jour où le dividende est déclaré, la totalité de l'ensemble des dividendes pour l'exercice excède le total de notre bénéfice net jusqu'à ce jour et de notre bénéfice net non réparti pour les deux exercices précédents.

Nous avons convenu que s'il advenait que Fiducie de capital RBC ou Fiducie de capital RBC II ne soit pas en mesure de verser la totalité des distributions requises sur ses titres de fiducie, nous ne verserions aucun dividende de quelque nature que ce soit sur nos actions privilégiées et ordinaires.

Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur nos actions privilégiées et ordinaires.

Nous avons aussi convenu que, n'importe quel jour où nous publions des résultats financiers pour un trimestre, s'il advenait a) que nous fassions état d'une perte nette consolidée cumulative pour les quatre trimestres précédant immédiatement le trimestre en cours, et b) qu'au cours du trimestre précédant immédiatement le trimestre en cours, nous ne déclarions aucun dividende en espèces sur la totalité de nos actions ordinaires et privilégiées en circulation, nous pourrions différer le paiement d'intérêts sur les effets subordonnés à taux ajustable de série 2014-1 (qui viennent à échéance le 18 juin 2103). Au cours de toute période pendant laquelle les intérêts sont différés, i) les intérêts courront sur ces effets mais ne seront pas composés, ii) nous ne pourrions pas déclarer ni verser des dividendes (sauf au moyen de dividendes en actions) sur nos actions ordinaires et privilégiées, ni rembourser ou racheter ces dernières et iii) nous ne pourrions pas verser d'intérêts, de capital ni de prime sur tout titre d'emprunt émis par nous ou dette à l'égard de fonds empruntés contractée par nous et qui est subordonné à ces effets.

Offre publique de rachat dans le cours normal de nos activités

Les renseignements relatifs aux actions ordinaires rachetées dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal de nos activités au cours de 2004, 2003 et 2002 sont présentés ci-dessous.

Capital réglementaire

Nous sommes assujettis à des exigences en matière de capital réglementaire établies par le BSIF, exigences qui comprennent l'utilisation des PCGR du Canada. Les ratios de capital ajustés en fonction des risques et le ratio actif/capitaux propres sont deux mesures de la solidité du capital établies par le BSIF en fonction des normes de la Banque des règlements internationaux.

Le BSIF requiert des banques canadiennes qu'elles maintiennent des ratios minimaux du capital de première catégorie et du capital total de 4 % et de 8 %, respectivement. Cependant, le BSIF a également établi de façon formelle les ratios fondés sur le risque que doivent viser les institutions de dépôt au Canada. Ces cibles sont un ratio du capital de première catégorie d'au moins 7 % et un ratio du capital total d'au moins 10 %. Au 31 octobre 2004, nous avions des ratios du capital de première catégorie et du capital total de 8,9 % et de 12,4 %, respectivement (9,7 % et 12,8 % en 2003).

Pour ce qui est de l'évaluation du ratio actif/capitaux propres, le BSIF précise que notre actif total, y compris certains instruments financiers hors bilan, ne peut excéder 23 fois le capital total. Au 31 octobre 2004, notre ratio actif/capitaux propres était de 18,1 fois (18,2 fois en 2003).

Régime de réinvestissement de dividendes

Le 27 août 2004, nous avons annoncé la mise sur pied d'un régime de réinvestissement de dividendes à l'intention des actionnaires ordinaires inscrits. Le régime offre aux actionnaires ordinaires inscrits la possibilité de réinvestir automatiquement les dividendes en espèces versés sur leurs actions ordinaires à des fins d'achat d'actions ordinaires supplémentaires. Le régime n'est offert qu'aux actionnaires résidant au Canada ou aux États-Unis.

Les premiers dividendes admissibles au régime ont été versés le 24 novembre 2004 aux actionnaires inscrits au 26 octobre 2004. La direction a la possibilité de financer le régime au moyen de l'acquisition d'actions sur le marché libre ou de l'émission d'actions de trésorerie.

| | 2004 | | | | 2003 | | | | 2002 | | | |
|-----------------------------|--|--|-----------------------|---------|--|-----------------------|---------|--|-----------------------|---------|--|--|
| | Nombre d'actions admissibles au rachat (en milliers) | Nombre d'actions rachetées (en milliers) | Coût moyen par action | Montant | Nombre d'actions rachetées (en milliers) | Coût moyen par action | Montant | Nombre d'actions rachetées (en milliers) | Coût moyen par action | Montant | | |
| 24 juin 2004 – 23 juin 2005 | 25 000 | 6 412 | 60,56 \$ | 388 \$ | – | – \$ | – \$ | – | – \$ | – \$ | | |
| 24 juin 2003 – 23 juin 2004 | 25 000 | 8 189 | 61,54 | 504 | 5 910 | 59,30 | 350 | – | – | – | | |
| 24 juin 2002 – 23 juin 2003 | 20 000 | – | – | – | 8 629 | 58,09 | 502 | 9 819 | 52,27 | 513 | | |
| 22 juin 2001 – 21 juin 2002 | 18 000 | – | – | – | – | – | – | 4 474 | 56,02 | 251 | | |
| | | 14 601 | 61,11 \$ | 892 \$ | 14 539 | 58,58 \$ | 852 \$ | 14 293 | 53,45 \$ | 764 \$ | | |

NOTE 15 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

| | 2004 | 2003 | 2002 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|
| Charge d'impôts présentée dans l'état consolidé des résultats | | | |
| Exigibles | | | |
| Au Canada – Fédéral | 659 \$ | 741 \$ | 703 \$ |
| Provinciaux | 338 | 326 | 272 |
| À l'étranger | 158 | 322 | 153 |
| | 1 155 | 1 389 | 1 128 |
| Reportés | | | |
| Au Canada – Fédéral | 12 | 75 | 167 |
| Provinciaux | 12 | 29 | 57 |
| À l'étranger | 53 | 33 | 13 |
| | 77 | 71 | 237 |
| | 1 232 | 1 460 | 1 365 |
| Charge (économie) d'impôts présentée dans l'état consolidé de la variation des capitaux propres | | | |
| Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture | 328 | 1 064 | 100 |
| Frais d'émission | – | (3) | – |
| Droits à la plus-value des actions | 3 | 4 | 25 |
| NOC-17, Contrats de dépôt indexés sur actions | (1) | – | – |
| | 330 | 1 065 | 125 |
| Total de la charge d'impôts | 1 562 \$ | 2 525 \$ | 1 490 \$ |

Impôts reportés

| | 2004 | 2003 |
|---|---------------|---------------|
| Actifs d'impôts reportés (1) | | |
| Provision cumulative pour pertes sur créances | 464 \$ | 505 \$ |
| Montant lié à la rémunération reportée | 320 | 348 |
| Montant lié aux régimes de retraite | 100 | 12 |
| Charges liées au réalignement de l'entreprise | 60 | – |
| Reports prospectifs de pertes fiscales | 29 | 35 |
| Produits reportés | 176 | 166 |
| Autres | 266 | 299 |
| | 1 415 | 1 365 |
| Provision cumulative pour moins-value | (12) | (16) |
| | 1 403 | 1 349 |
| Passifs d'impôts reportés | | |
| Locaux et matériel | (192) | (14) |
| Charges reportées | (226) | (178) |
| Autres | (204) | (433) |
| | (622) | (625) |
| Actifs d'impôts reportés, montant net | 781 \$ | 724 \$ |

(1) Nous avons déterminé qu'il est plus probable qu'improbable que le montant des actifs d'impôts reportés, déduction faite de la provision cumulative pour moins-value, sera réalisé grâce à une combinaison de résorptions futures d'écarts temporaires et de bénéfice imposable.

Rapprochement avec le taux d'imposition prévu par la loi

| | 2004 | | 2003 | | 2002 | |
|---|----------|--------|----------|--------|----------|--------|
| Charge d'impôts présentée dans l'état consolidé des résultats/taux d'imposition effectif | | | | | | |
| Impôts sur les bénéfices au taux d'imposition canadien prévu par la loi | 1 477 \$ | 35,0 % | 1 672 \$ | 36,4 % | 1 630 \$ | 38,5 % |
| Augmentation (diminution) des impôts attribuable à ce qui suit : | | | | | | |
| Taux d'imposition moins élevé applicable aux filiales | (224) | (5,3) | (179) | (3,9) | (244) | (5,8) |
| Bénéfices tirés des titres exonérés d'impôts | (54) | (1,3) | (44) | (1,0) | (39) | (0,9) |
| Perte de valeur de l'écart d'acquisition | 46 | 1,1 | – | – | – | – |
| Variation du taux d'imposition | (10) | (0,2) | 31 | 0,7 | 33 | 0,8 |
| Autres | (3) | (0,1) | (20) | (0,4) | (15) | (0,4) |
| | 1 232 \$ | 29,2 % | 1 460 \$ | 31,8 % | 1 365 \$ | 32,2 % |

Le bénéfice réalisé à l'étranger par certaines filiales serait imposé uniquement au moment de son rapatriement au Canada. Comme nous ne prévoyons pas actuellement le rapatriement de ces bénéfices non répartis, aucun passif d'impôts reportés n'a été constaté à leur égard. Selon les

estimations, les impôts qui seraient exigibles, si la totalité des bénéfices non répartis accumulés par des filiales à l'étranger était rapatriée, s'élèveraient à 714 millions de dollars au 31 octobre 2004 (728 millions en 2003; 841 millions en 2002).

NOTE 16 ACTIVITÉS D'ASSURANCE*Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance*

| | 2004 | 2003 |
|--|-----------------|-----------------|
| Sinistres | 444 \$ | 374 \$ |
| Obligations futures liées aux indemnités d'assurance | 6 394 | 4 882 |
| Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance | 6 838 \$ | 5 256 \$ |

L'incidence de la variation des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont comprises dans l'état consolidé des résultats au poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance pour la période au cours de laquelle les estimations sont modifiées.

Réassurance

Dans le cours normal des activités, nos activités d'assurance réassurent les risques auprès d'autres compagnies d'assurance et de réassurance en vue d'obtenir une plus grande diversification, de limiter l'exposition aux risques

majeurs et de fournir une capacité de croissance future additionnelle. Ces ententes de réassurance avec des compagnies cédantes ne déchargent pas nos filiales d'assurance de leurs obligations directes envers les assurés. Nous évaluons la situation financière de nos réassureurs et surveillons nos concentrations de risques de crédit afin de réduire au minimum notre exposition à des pertes liées à l'insolvabilité du réassureur.

Les montants de réassurance inclus dans les revenus autres que d'intérêt pour les exercices terminés le 31 octobre sont présentés dans le tableau suivant :

Primes nettes

| | 2004 | 2003 | 2002 |
|----------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Primes brutes | 2 956 \$ | 2 979 \$ | 2 297 \$ |
| Primes cédées | (574) | (1 014) | (530) |
| Primes nettes | 2 382 \$ | 1 965 \$ | 1 767 \$ |

Les montants à recouvrer au titre de la réassurance, qui sont compris dans les Autres actifs, comprennent les montants au titre des prestations versées, des réclamations non versées, des obligations futures liées aux indemnités d'assurance et certains dépôts au titre des contrats de titulaires de polices.

Montants à recouvrer au titre de la réassurance

| | 2004 | 2003 |
|--|---------------|---------------|
| Sinistres payés | 63 \$ | 230 \$ |
| Indemnités d'assurance futures | 546 | 489 |
| Montants à recouvrer au titre de la réassurance | 609 \$ | 719 \$ |

NOTE 17 PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS AU DÉPART À LA RETRAITE

Nous offrons un certain nombre de régimes à cotisations ou à prestations déterminées qui fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs au départ à la retraite aux employés admissibles.

Les composantes de la variation des actifs des régimes, des attributions d'actifs moyennes pondérées par catégorie et des obligations au titre des prestations d'un exercice à l'autre sont présentées dans le tableau qui suit :

Actifs des régimes, obligation au titre des prestations et capitalisation

| | Régimes de retraite (1) | | Autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite (2) | |
|--|-------------------------|-----------------|--|-----------------|
| | 2004 | 2003 | 2004 | 2003 |
| Variation de la juste valeur de l'actif des régimes (3) | | | | |
| Juste valeur de l'actif des régimes à l'ouverture | 4 657 \$ | 3 747 \$ | – \$ | – \$ |
| Rendement réel de l'actif des régimes | 475 | 415 | – | – |
| Cotisations de la Banque | 221 | 670 | 27 | 27 |
| Cotisations des participants | 24 | 23 | 2 | 1 |
| Prestations versées | (284) | (263) | (29) | (28) |
| Acquisitions d'entreprises | – | 97 | – | – |
| Variation des taux de change | (26) | (32) | – | – |
| Juste valeur de l'actif des régimes à la clôture | 5 067 \$ | 4 657 \$ | – \$ | – \$ |
| Variation de l'obligation au titre des prestations constituées | | | | |
| Obligation au titre des prestations constituées à l'ouverture | 5 282 \$ | 4 590 \$ | 1 379 \$ | 1 067 \$ |
| Coût des services rendus | 136 | 120 | 48 | 39 |
| Intérêts débiteurs | 330 | 306 | 91 | 80 |
| Cotisations des participants | 24 | 23 | 2 | 1 |
| Perte (gain) actuariel | 34 | 443 | (61) | 214 |
| Prestations versées | (284) | (263) | (29) | (28) |
| Modifications et compressions de régimes | 20 | – | – | 1 |
| Acquisitions d'entreprises | – | 123 | – | 18 |
| Variation des taux de change | (39) | (60) | (11) | (13) |
| Obligation au titre des prestations constituées à la clôture | 5 503 \$ | 5 282 \$ | 1 419 \$ | 1 379 \$ |
| Capitalisation | | | | |
| Excédent de l'obligation au titre des prestations constituées sur l'actif des régimes | (436)\$ | (625)\$ | (1 419)\$ | (1 379)\$ |
| Perte actuarielle nette non comptabilisée | 855 | 1 071 | 455 | 549 |
| Obligation (actif) transitoire non comptabilisé | (17) | (19) | 157 | 174 |
| Coût des prestations au titre des services passés non comptabilisé | 168 | 181 | 12 | 13 |
| Cotisations entre le 30 septembre et le 31 octobre | 1 | 25 | 2 | 2 |
| Autres | – | (1) | – | – |
| Actif payé d'avance (charge à payer) au 31 octobre | 571 \$ | 632 \$ | (793)\$ | (641)\$ |
| Montants comptabilisés au bilan consolidé : | | | | |
| Autres actifs | 631 \$ | 693 \$ | – \$ | – \$ |
| Autres passifs | (60) | (61) | (793) | (641) |
| Montant net comptabilisé au 31 octobre | 571 \$ | 632 \$ | (793)\$ | (641)\$ |
| Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées | | | | |
| Taux d'actualisation | 6,25 % | 6,25 % | 6,50 % | 6,50 % |
| Taux de croissance de la rémunération future | 4,40 % | 4,40 % | 4,40 % | 4,40 % |

Catégorie d'actifs

| | Réel | |
|-------------------------|--------------|--------------|
| | 2004 | 2003 |
| Titres de participation | 59 % | 59 % |
| Titres d'emprunt | 41 | 41 |
| Total | 100 % | 100 % |

- (1) Pour les régimes de retraite dont l'obligation projetée au titre des prestations constituées était plus élevée que l'actif des régimes, l'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes pour la totalité de ces régimes s'établissaient à 4 953 millions de dollars (4 991 millions en 2003) et à 4 437 millions (4 328 millions en 2003), respectivement.
- (2) Comprend les avantages postérieurs au départ à la retraite liés à l'assurance maladie, à l'assurance soins dentaires et à l'assurance vie. Les taux tendanciels hypothétiques en matière de coûts des soins de santé à l'égard du prochain exercice étaient de 8 % pour les soins médicaux et de 5 % pour les soins dentaires, diminuant à un taux final de 4 % en 2013.
- (3) L'actif des régimes comprend 680 400 (525 342 en 2003) actions ordinaires de la Banque Royale du Canada ayant une juste valeur de 41 millions de dollars (31 millions en 2003). De plus, des dividendes totalisant 1,4 million de dollars (1,1 million en 2003) ont été reçus relativement aux actions ordinaires de la Banque Royale du Canada détenues dans l'actif des régimes au cours de l'exercice.

Note : Le total des paiements en espèces au titre des prestations constituées et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite s'est établi à 287 millions de dollars en 2004 (567 millions en 2003).

La date d'évaluation utilisée aux fins de la présentation de l'actif des régimes de retraite et de l'obligation au titre des prestations constituées est le 30 septembre. L'évaluation actuarielle la plus récente déposée aux fins de la présentation a été finalisée le 1^{er} janvier 2004. En ce qui a trait à notre principal régime de retraite, la prochaine évaluation actuarielle requise aux fins de la capitalisation sera finalisée le 1^{er} janvier 2005.

Charge au titre des prestations constituées

| | 2004 | 2003 | 2002 |
|---|--------|--------|--------|
| Coût des services rendus | 136 \$ | 120 \$ | 113 \$ |
| Intérêts débiteurs | 330 | 306 | 297 |
| Taux de rendement prévu de l'actif des régimes | (315) | (300) | (300) |
| Amortissement de l'actif transitoire | (2) | (2) | (2) |
| Amortissement du coût des services passés | 32 | 31 | 32 |
| Amortissement de la perte (du gain) actuarielle net | 84 | 15 | (27) |
| Perte sur règlement | - | - | 52 |
| Autres | - | - | (45) |
| Charge au titre des régimes à prestations déterminées | 265 | 170 | 120 |
| Charge au titre des régimes à cotisations déterminées | 64 | 67 | 61 |
| Charge au titre des prestations constituées | 329 \$ | 237 \$ | 181 \$ |
| Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de la charge au titre des prestations constituées | | | |
| Taux d'actualisation | 6,25 % | 6,75 % | 7,00 % |
| Taux de rendement à long terme prévu de l'actif des régimes | 7,00 % | 7,00 % | 7,00 % |
| Taux de croissance de la rémunération future | 4,40 % | 4,40 % | 4,40 % |

Charge au titre des autres avantages postérieurs au départ à la retraite

| | 2004 | 2003 | 2002 |
|--|--------|--------|--------|
| Coût des services rendus | 48 \$ | 39 \$ | 22 \$ |
| Intérêts débiteurs | 91 | 80 | 51 |
| Amortissement de l'obligation transitoire | 17 | 17 | 17 |
| Amortissement de la perte (du gain) actuariel net | 32 | 24 | - |
| Amortissement du coût des services passés | 1 | 1 | 2 |
| Charge au titre des autres avantages postérieurs au départ à la retraite | 189 \$ | 161 \$ | 92 \$ |
| Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de la charge au titre des autres avantages postérieurs au départ à la retraite | | | |
| Taux d'actualisation | 6,50 % | 7,00 % | 7,25 % |
| Taux de croissance de la rémunération future | 4,40 % | 4,40 % | 4,40 % |

Sensibilité des hypothèses clés en 2004

| <i>Prestations de retraite</i> | Variation de l'obligation | Variation de la charge |
|--|---------------------------|------------------------|
| Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux d'actualisation | 181 \$ | 22 \$ |
| Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de croissance de la rémunération future | 23 | 5 |
| Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse du taux de rendement à long terme sur l'actif des régimes | - | 11 |
| <i>Autres avantages postérieurs au départ à la retraite</i> | Variation de l'obligation | Variation de la charge |
| Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux d'actualisation | 67 \$ | 8 \$ |
| Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de croissance de la rémunération future | 2 | - |
| Incidence d'une augmentation de 1,00 % des taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé | 247 | 30 |
| Incidence d'une diminution de 1,00 % des taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé | (194) | (28) |

Rapprochement de la charge comptabilisée au titre des prestations constituées et de la charge engagée au titre des prestations constituées

Le coût des prestations de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite gagnés par les employés est établi de manière actuarielle au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services ainsi qu'en fonction des meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement attendu des investissements du régime, de l'augmentation des salaires, du taux d'actualisation, de l'âge à la retraite des employés et des coûts des soins de santé. Les gains ou les pertes actuariels découlent des variations dans les hypothèses relatives à l'obligation au titre des prestations et de l'écart entre le rendement attendu et le rendement réel des

investissements. L'adoption du chapitre 3461 du *Manuel* de l'Institut Canadien des Comptables Agréés a entraîné la constatation de l'actif et de l'obligation transitoires à la date de transition. L'actif ou l'obligation transitoire, les gains ou les pertes actuariels et le coût des services passés découlant des modifications apportées au régime sont amortis sur la durée de vie attendue moyenne restante des membres actifs qui devraient recevoir des prestations en vertu du régime. Les tableaux qui suivent présentent les différences entre les charges au titre des avantages sociaux après et avant amortissement.

Charge engagée au titre des prestations constituées

| | 2004 | 2003 | 2002 |
|--|--------|--------|--------|
| Charge comptabilisée au titre des prestations constituées | 265 \$ | 170 \$ | 120 \$ |
| Écart entre le taux de rendement prévu et le taux de rendement réel de l'actif des régimes | (160) | (115) | 431 |
| Écart entre les pertes (les gains) actuariels amortis et réels | (50) | 428 | 306 |
| Écart entre le coût des services passés amorti et le coût des services passés réel | (12) | (31) | (32) |
| Amortissement de l'actif transitoire | 2 | 2 | 2 |
| Charge engagée au titre des prestations constituées | 45 \$ | 454 \$ | 827 \$ |

Charge engagée au titre des autres avantages postérieurs au départ à la retraite

| | 2004 | 2003 | 2002 |
|--|--------|--------|--------|
| Charge comptabilisée au titre des autres avantages postérieurs au départ à la retraite | 189 \$ | 161 \$ | 92 \$ |
| Écart entre les pertes (les gains) actuariels amortis et réels | (93) | 190 | 318 |
| Écart entre le coût des services passés amorti et le coût des services passés réel | (1) | - | 5 |
| Amortissement de l'obligation transitoire | (17) | (17) | (17) |
| Charge engagée au titre des autres avantages postérieurs au départ à la retraite | 78 \$ | 334 \$ | 398 \$ |

NOTE 18 RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Régime d'options sur actions

Nous avons deux régimes d'options sur actions, un pour certains de nos employés clés et un autre pour les administrateurs qui ne sont pas nos employés. Le 19 novembre 2002, le conseil d'administration a décidé de mettre fin de façon définitive aux octrois futurs d'options en vertu du régime d'options sur actions des personnes autres que les employés. En vertu des régimes offerts aux employés, des options sont périodiquement octroyées pour acquérir des actions ordinaires à des prix qui ne doivent pas être inférieurs à ceux du marché le jour de l'octroi. Les options sont acquises sur une période de quatre ans pour les employés et peuvent être levées pour une période n'excédant pas dix ans à partir de la date d'octroi.

Pour les options octroyées avant le 31 octobre 2002, qui n'étaient pas assorties de droits à la plus-value des actions combinées, aucune charge de rémunération n'a été constatée puisque, à la date de l'octroi, le prix de levée des options n'était pas inférieur au cours du marché des actions sous-jacentes. Lorsque les options sont levées, le produit obtenu est crédité aux actions ordinaires.

Entre le 29 novembre 1999 et le 5 juin 2001, les octrois d'options en vertu du régime d'options sur actions pour les employés étaient assortis de droits à la plus-value des actions combinées. Les droits à la plus-value des actions permettaient aux participants d'exercer le droit à la plus-value des actions plutôt que l'option correspondante. Ainsi, les participants recevaient un paiement en espèces égal à la différence entre le cours de clôture des actions ordinaires le jour précédant immédiatement la date d'exercice et le prix d'exercice de l'option. Au cours du dernier trimestre de 2002 et du premier trimestre de 2003, certains participants de la haute direction ont renoncé volontairement à leurs droits à la plus-value des actions mais ont conservé les options correspondantes.

La charge de rémunération pour ces octrois, qui est amortie sur la période d'acquisition des options connexes, s'établissait à 3 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 (34 millions en 2003; 44 millions en 2002).

Options sur actions

| | 2004 | | 2003 | | 2002 | |
|--|--------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|
| | Nombre d'options (en milliers) | Moyenne pondérée du prix de levée | Nombre d'options (en milliers) | Moyenne pondérée du prix de levée | Nombre d'options (en milliers) | Moyenne pondérée du prix de levée |
| En cours au début | 24 803 | 42,06 \$ | 28 479 | 39,54 \$ | 30 158 | 36,84 \$ |
| Options octroyées | 1 189 | 62,63 | 1 985 | 58,03 | 4 215 | 49,12 |
| Levées ou exercés – Actions ordinaires | (3 328) | 35,94 | (5 303) | 34,48 | (5 211) | 32,07 |
| – Droits à la plus-value des actions | (176) | 41,35 | (170) | 37,35 | (291) | 34,01 |
| Options annulées | (116) | 47,86 | (188) | 47,55 | (392) | 38,37 |
| En cours à la fin | 22 372 | 44,04 \$ | 24 803 | 42,06 \$ | 28 479 | 39,54 \$ |
| Options pouvant être levées à la fin | 16 401 | 40,43 \$ | 15 415 | 38,24 \$ | 14 050 | 36,07 \$ |
| Options pouvant être octroyées | 13 215 | | 14 309 | | 16 105 | |

Fourchette des prix de levée

| | Options en cours | | | Options pouvant être levées | |
|------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|--|--------------------------------|-----------------------------------|
| | Nombre d'options (en milliers) | Moyenne pondérée du prix de levée | Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée | Nombre d'options (en milliers) | Moyenne pondérée du prix de levée |
| De 14,46 \$ à 15,68 \$ | 117 | 15,68 \$ | 2,0 | 117 | 15,68 \$ |
| De 24,80 \$ à 28,25 \$ | 1 183 | 26,27 | 5,1 | 1 183 | 26,27 |
| De 30,00 \$ à 39,64 \$ | 9 279 | 36,61 | 5,2 | 9 279 | 36,61 |
| De 43,59 \$ à 49,36 \$ | 8 671 | 49,14 | 7,4 | 5 323 | 49,13 |
| De 50,00 \$ à 59,35 \$ | 1 939 | 57,96 | 9,0 | 492 | 57,90 |
| De 60,00 \$ à 62,63 \$ | 1 183 | 62,63 | 10,0 | 7 | 62,63 |
| Total | 22 372 | 44,04 \$ | 6,6 | 16 401 | 40,43 \$ |

Méthode de la juste valeur

Le chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé *Rémunérations et autres paiements à base d'actions*, recommande l'utilisation de la méthode de la juste valeur pour la constatation d'une charge pour les attributions d'options. Il permet l'utilisation d'autres méthodes, y compris celle fondée sur la valeur intrinsèque, à condition que les données pro forma relatives au bénéfice net et au bénéfice par action soient présentées selon la méthode de la juste valeur. Nous avons adopté prospectivement les recommandations du chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA* pour les nouvelles attributions octroyées

après le 1^{er} novembre 2002. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, la juste valeur de la charge de rémunération inscrite relativement à ces attributions se chiffrait à 9 millions de dollars (6 millions en 2003).

Nous avons présenté l'information pro forma requise comme si nous avions adopté les recommandations du chapitre 3870 en matière de constatation en 2003, en 2002 et en 2001 pour les attributions octroyées avant 2003, comme suit :

Bénéfice net et bénéfice par action pro forma

| | Tel que déclaré | | | Données pro forma (1) | | |
|---------------------------|-----------------|----------|----------|-----------------------|----------|----------|
| | 2004 | 2003 | 2002 | 2004 | 2003 | 2002 |
| Bénéfice net | 2 817 \$ | 3 005 \$ | 2 762 \$ | 2 785 \$ | 2 970 \$ | 2 730 \$ |
| Bénéfice par action | 4,29 | 4,44 | 3,96 | 4,24 | 4,39 | 3,91 |
| Bénéfice dilué par action | 4,23 | 4,39 | 3,93 | 4,18 | 4,35 | 3,89 |

(1) Selon la méthode d'évaluation fondée sur la juste valeur, la charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des options sur actions s'y rapportant. Par conséquent, les données pro forma obtenues au moyen de cette méthode ne sont peut-être pas représentatives des résultats futurs.

La juste valeur des options octroyées au cours de l'exercice 2004 a été estimée à la date de l'octroi au moyen d'un modèle d'établissement des prix des options fondé sur les hypothèses suivantes : i) un taux d'intérêt hors risque de 4,22 % (4,61 % en 2003; 4,89 % en 2002), ii) une durée de vie prévue de six ans pour les options (six ans en 2003; six ans en 2002), iii) une volatilité prévue de 18 % (20 % en 2003; 20 % en 2002) et iv) des dividendes prévus de 2,90 % (2,95 % en 2003; 2,90 % en 2002). La juste valeur de chacune des options octroyées était de 10,93 \$ (11,60 \$ en 2003; 10,02 \$ en 2002).

Régimes d'actionnariat des employés

Nous offrons à plusieurs employés l'occasion de détenir nos actions au moyen de régimes d'épargne et d'actionnariat RBC. En vertu de ces régimes, les employés peuvent généralement verser des cotisations variant entre 1 % et 10 % de leur salaire annuel ou sur la base de prestations déterminées pour les employés touchant des commissions. Pour chaque cotisation se situant dans une fourchette de 1 % à 6 %, nous verserons 50 % de la cotisation de l'employé dans des actions ordinaires. Pour le régime d'épargne RBC DVM, notre cotisation annuelle maximale s'établit à 4 500 \$ par employé. Pour le régime d'intéressement RBC RU, notre cotisation annuelle maximale est fixée à 1 500 livres sterling par employé. En vertu de ces régimes, nous avons versé 54 millions de dollars (55 millions en 2003; 49 millions en 2002) pour l'acquisition d'actions ordinaires. Au 31 octobre 2004, un total de 17 905 473 actions ordinaires étaient détenues en vertu de ces régimes.

Régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

Nous offrons des régimes d'unités d'actions différées aux dirigeants ainsi qu'aux administrateurs qui ne sont pas nos employés. En vertu de ces régimes, chacune de ces personnes peut choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de sa prime de rendement annuelle ou de ses jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées. Le choix de participer au régime doit être fait avant le début de l'exercice. Les unités d'actions différées génèrent des dividendes sous forme d'unités d'actions additionnelles au taux des dividendes sur des actions ordinaires. Le participant ne peut convertir ces unités d'actions qu'au moment de prendre sa retraite, qu'en cas d'une invalidité permanente ou que lorsqu'il quitte son poste. La valeur en espèces des unités d'actions différées équivaut à la valeur marchande des actions ordinaires à la date de conversion. Au 31 octobre 2004, la valeur des unités d'actions différées s'établissait à 111 millions de dollars (105 millions en 2003; 73 millions en 2002). La plus-value des actions et les dividendes s'y rapportant comptabilisés dans les charges pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 relativement à ces régimes se sont établis à 4 millions de dollars (16 millions en 2003; 16 millions en 2002).

Nous avons un régime de primes différées pour certains employés clés de RBC Marchés des Capitaux. En vertu de ce régime, un pourcentage de la prime de rendement annuelle de chacun de ces employés est reporté et génère des dividendes au même taux que celui des actions ordinaires. L'employé touchera la prime en trois montants égaux versés dans les 90 jours suivant la fin de chacun des trois exercices suivants. La valeur de la prime différée sera égale à la valeur initiale de la prime rajustée en fonction des dividendes et des variations de la valeur marchande des actions ordinaires à la date à laquelle la prime est versée. Au 31 octobre 2004, la valeur du régime de primes différées s'établissait à 241 millions de dollars (215 millions en 2003; 187 millions en 2002). La plus-value des actions et les dividendes s'y rapportant comptabilisés dans les charges pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 relativement à ce régime s'établissaient à 4 millions de dollars (22 millions en 2003; recouvrement de 20 millions en 2002).

Nous offrons des régimes d'achat d'actions différées à certains employés clés de RBC Investissements, comprenant diverses périodes d'acquisition allant jusqu'à une période maximale de cinq ans. En vertu de certains de ces régimes, les attributions peuvent être reçues sous forme d'actions ordinaires détenues en fiducie, ou sous forme d'unités d'actions différées. Le participant ne peut convertir ces unités d'actions différées qu'au moment de prendre sa retraite, qu'en cas d'une invalidité permanente ou que lorsqu'il quitte son poste. La valeur en espèces des unités d'actions différées équivaut à la valeur marchande des actions ordinaires à la date de conversion. Certains régimes attribuent des unités d'actions qui suivent de

près la valeur des actions ordinaires comprenant un paiement intégral en espèces à la fin de la période maximale de cinq ans. Au 31 octobre 2004, la valeur des actions différées détenues en fiducie s'établissait à 59 millions de dollars (58 millions en 2003; 34 millions en 2002). Au 31 octobre 2004, la valeur des diverses unités d'actions différées s'établissait à 20 millions de dollars (26 millions en 2003; 10 millions en 2002). La charge de rémunération à base d'actions comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 relativement à ces régimes s'établissait à 14 millions de dollars (30 millions en 2003; 32 millions en 2002).

Nous offrons un régime d'attribution d'actions différées en fonction du rendement à certains employés clés. L'attribution des actions différées en fonction du rendement se compose de 50 % d'actions ordinaires et de 50 % d'actions au rendement, qui sont acquises après trois ans. Au moment de l'acquisition des actions, les actions différées en fonction du rendement peuvent être augmentées ou diminuées de 50 % selon le rendement total pour les actionnaires que nous avons obtenu par rapport à celui de 20 institutions financières nord-américaines. La valeur des actions ordinaires détenues au 31 octobre 2004 était de 195 millions de dollars (102 millions en 2003; 34 millions en 2002). Une charge de rémunération de 70 millions de dollars (33 millions en 2003; 11 millions en 2002) a été constatée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 relativement à cette attribution.

Nous offrons un régime de rémunération à moyen terme à certains hauts dirigeants. En vertu de ce régime, les attributions sont converties en unités d'actions équivalentes à des actions ordinaires. Les unités d'actions sont acquises en tranches égales sur une période de trois ans. Les unités ont une valeur équivalente à la valeur marchande des actions ordinaires à chaque date d'acquisition et sont payées en espèces ou en actions ordinaires, à notre gré. Aucune attribution n'a été faite en vertu de ce régime depuis 2001. Au 31 octobre 2004, la valeur des unités d'actions s'établissait à néant (9 millions de dollars en 2003; 16 millions en 2002). La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 à l'égard de ce régime s'est établie à néant (5 millions de dollars en 2003; 12 millions en 2002).

Nous maintenons un régime de rémunération différée non admissible pour les employés clés aux États-Unis conformément à une entente appelée le régime d'accumulation de patrimoine américain de RBC. Ce régime permet aux employés admissibles d'effectuer des reports de leur revenu annuel et de répartir ces reports parmi un choix varié de fonds, y compris un fonds d'unités d'actions qui suit de près la valeur de nos actions ordinaires. Certains reports peuvent aussi être admissibles à nos contributions équivalentes. Toutes les contributions équivalentes sont attribuées au fonds d'unités d'actions de RBC. La valeur des actions de RBC détenues en vertu du régime au 31 octobre 2004 était de 159 millions de dollars (111 millions en 2003; 70 millions en 2002). La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 s'est chiffrée à 24 millions de dollars (10 millions en 2003; 12 millions en 2002). Dans le cadre de l'acquisition de Dain Rauscher, certains employés clés de cette société se sont vu offrir des attributions de maintien en fonction d'une valeur totalisant 318 millions de dollars et devant être versées uniformément sur une période de service prévue de trois à quatre ans. Les paiements devant être versés aux participants du régime sont indexés à la valeur marchande des actions ordinaires à la date d'acquisition. Le passif en vertu de ce régime se chiffrait à 36 millions de dollars au 31 octobre 2004 (100 millions en 2003; 151 millions en 2002). La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 relativement à ce régime s'est chiffrée à 16 millions de dollars (63 millions en 2003; 74 millions en 2002).

Pour les autres régimes à base d'actions, une charge de rémunération de 4 millions de dollars a été comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 (8 millions en 2003; 19 millions en 2002). La valeur des unités d'actions et des actions détenues en vertu de ces régimes au 31 octobre 2004 s'établissait à 13 millions de dollars (13 millions en 2003; 10 millions en 2002).

L'information fournie plus tôt dans la présente rubrique exclut l'incidence des produits dérivés que nous utilisons afin d'atténuer notre risque lié à la volatilité du cours de nos actions ordinaires relativement à plusieurs de ces régimes d'attribution d'actions différées.

NOTE 19 BÉNÉFICE PAR ACTION

| | 2004 | 2003 | 2002 |
|--|----------|----------|----------|
| Bénéfice de base par action | | | |
| Bénéfice net | 2 817 \$ | 3 005 \$ | 2 762 \$ |
| Dividendes sur actions privilégiées | (45) | (68) | (98) |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires | 2 772 \$ | 2 937 \$ | 2 664 \$ |
| Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers) | 646 732 | 662 080 | 672 571 |
| | 4,29 \$ | 4,44 \$ | 3,96 \$ |
| Bénéfice dilué par action | | | |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires | 2 772 \$ | 2 937 \$ | 2 664 \$ |
| Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers) | 646 732 | 662 080 | 672 571 |
| Actions convertibles de catégories B et C (1) | – | – | 14 |
| Options sur actions (2) | 6 075 | 6 936 | 5 535 |
| Pouvant être émises en vertu d'autres régimes de rémunération à base d'actions | 2 701 | – | – |
| Nombre moyen d'actions ordinaires, après dilution (en milliers) | 655 508 | 669 016 | 678 120 |
| | 4,23 \$ | 4,39 \$ | 3,93 \$ |

- (1) Les actions convertibles comprennent les actions de catégories B et C émises par notre filiale en propriété exclusive, Royal Bank DS Holding Inc., lors de l'acquisition de Richardson Greenshields Limitée le 1^{er} novembre 1996. Les actions de catégorie B en circulation ont toutes été échangées contre des actions ordinaires de la Banque Royale du Canada en 2001 et les actions de catégorie C restantes ont été échangées contre des actions ordinaires le 9 novembre 2001. Le prix des actions de catégorie C a été établi en fonction de notre cours moyen du marché des actions ordinaires pour la période de 20 jours qui précède la date de l'échange. En 2002, 1 846 897 actions de catégorie C ont été échangées contre 318 154 actions ordinaires.
- (2) L'incidence de la dilution liée aux options sur actions a été établie au moyen de la méthode du rachat d'actions. Cette méthode permet de calculer le nombre supplémentaire d'actions en présumant que les options sur actions en cours sont i) levées puis ii) diminuées du nombre présumé d'actions qui seraient rachetées au moyen du produit de l'émission et compte tenu du cours moyen du marché de nos actions ordinaires pour l'exercice. Le calcul du bénéfice dilué par action exclut un nombre moyen de 1 087 188 options en cours ayant un prix de levée de 62,63 \$ (25 205 options ayant un prix de levée de 59,35 \$ en 2003 et 9 761 options ayant un prix de levée de 53,76 \$ en 2002), car le prix de levée de ces options excédait le cours moyen du marché de nos actions ordinaires.

NOTE 20 GARANTIES, ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS**Garanties**

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons de nombreuses ententes qui peuvent comporter des éléments répondant à la définition de « garantie » aux termes de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 14, intitulée *Informations à fournir sur les garanties* (NOC-14). En vertu de cette note, une garantie est un contrat (y compris un engagement d'indemnisation) qui peut éventuellement nous obliger à faire un paiement (soit sous forme d'espèces, d'instruments financiers, d'autres actifs, de l'émission de nos actions ou de la prestation de services) à une contrepartie par suite i) de la variation d'un taux d'intérêt, d'un taux de change, du cours d'un titre ou d'une marchandise, d'un indice ou d'un autre élément qui est lié à un actif, à un passif ou à un titre participatif de la contrepartie, ii) de l'inexécution d'une obligation contractuelle par un tiers ou iii) du défaut, par un tiers, de rembourser sa dette au moment où celle-ci devient exigible. Le montant maximal potentiel des paiements futurs représente le risque de perte maximale en cas de défaut complet des parties aux garanties, compte non tenu des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu de dispositions de recours ou de polices d'assurance, ou en raison de biens détenus ou reçus en nantissement.

Le tableau qui suit résume les garanties importantes que nous avons accordées à des tiers.

Montant maximal potentiel des paiements futurs au titre des garanties

| | 2004 |
|--|-----------|
| Dérivés de crédit/options vendues (1) | 32 342 \$ |
| Facilités de garantie de liquidités | 24 464 |
| Lettres de crédit de soutien financier/Garanties d'exécution | 14 138 |
| Produits à valeur stable (1) | 7 709 |
| Rehaussements de crédit | 3 935 |
| Prêts hypothécaires vendus avec garantie | 296 |

- (1) Le montant théorique d'un contrat correspond approximativement au montant maximal potentiel des paiements futurs.

Nos clients peuvent utiliser des dérivés de crédit ou des options vendues aux fins de spéculation ou de couverture. La définition de « garantie » fournie par la NOC-14 inclut les dérivés qui peuvent éventuellement nous obliger à faire un paiement à la contrepartie d'une garantie par suite de la variation d'un

élément sous-jacent se rapportant à un actif, à un passif ou à un titre participatif de la contrepartie. Nous n'avons présenté que les montants liés à des opérations pour lesquelles il est probable, en fonction des renseignements dont nous disposons, que le client utilise le dérivé de crédit ou l'option vendue pour se protéger contre une variation d'un élément sous-jacent se rapportant à un actif, à un passif ou à un titre participatif du client. Nous utilisons des dérivés de crédit qui constituent des ententes contractuelles de gré à gré visant la compensation d'un acheteur (une société ou une entité gouvernementale) dans le cas où ce dernier subirait une perte financière par suite d'un événement de crédit se rapportant à un engagement précis, comme une obligation ou un prêt. La durée à l'échéance de ces dérivés de crédit varie selon les contrats et peut atteindre 15 ans. Nous utilisons également des options vendues, qui sont des ententes contractuelles en vertu desquelles nous accordons à l'acheteur (une société ou une entité gouvernementale) le droit, mais ne lui imposons pas l'obligation, de vendre, à une date déterminée ou avant cette date, un montant établi d'un instrument financier à un prix déterminé d'avance. Les options vendues qui répondent habituellement à la définition de « garantie » comprennent les contrats de change, les dérivés sur titres de participation et certains dérivés sur marchandises. La durée à l'échéance de ces options varie selon les contrats, et peut atteindre cinq ans.

Nous fournissons des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes de papier commercial adossé à des créances (programmes) administrés par nous et par des tiers, à titre de source de financement de rechange advenant le cas où lesdits programmes ne seraient pas en mesure d'accéder aux marchés du papier commercial et, dans certaines circonstances précises, lorsque les mesures de rendement prédéterminées des actifs financiers que ces structures détiennent ne sont pas respectées. La durée à l'échéance des facilités de garantie de liquidités peut atteindre un an. Les modalités des facilités de garantie de liquidités ne nous obligent pas à avancer des fonds aux programmes en cas de faillite ni pour acheter des actifs non productifs ou non remboursés. Aucune des facilités de garantie de liquidités que nous avons fournies n'a été utilisée.

Les lettres de crédit de soutien financier et les garanties d'exécution constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations envers des tiers. La durée à l'échéance de ces garanties peut atteindre huit ans. Notre politique en ce qui a trait aux biens donnés en garantie à l'égard de ces instruments est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts.

Nous vendons des produits à valeur stable qui offrent une protection de la valeur comptable, principalement à des promoteurs de régimes de retraite régis en vertu de l'*Employee Retirement Income Security Act (ERISA)* comme les régimes 401(k), les régimes 457, etc. La protection de la valeur comptable est fournie pour des portefeuilles de titres à revenu fixe à court ou à moyen terme de grande qualité et vise à couvrir toute insuffisance advenant le cas où les participants au régime retireraient des fonds alors que la valeur marchande est inférieure à la valeur comptable. Nous avons l'option de nous désister de ce contrat en tout temps.

Les rehaussements de crédit partiels que nous fournissons aux structures d'accueil multicédantes que nous administrons visent à protéger les investisseurs porteurs de papier commercial advenant le cas où le rehaussement de crédit de tiers lié aux portefeuilles d'actifs ne serait pas assez élevé pour empêcher un défaut de paiement eu égard à un ou plusieurs de ces portefeuilles. Chaque portefeuille d'actifs est structuré de manière à obtenir une cote de titre de grande qualité au moyen du rehaussement de crédit relatif à chaque opération. La durée de ces facilités de crédit s'établit entre un an et quatre ans.

Aux termes de diverses ententes conclues avec des investisseurs, nous pouvons être tenus de racheter des prêts hypothécaires montés aux États-Unis et vendus à un investisseur si les prêts ne sont pas assurés pendant une durée excédant un an; nous pouvons aussi être tenus de rembourser toute prime reçue si les prêts hypothécaires font l'objet d'un remboursement anticipé ou d'un défaut de paiement dans les 120 jours qui suivent la vente. Les prêts hypothécaires sont entièrement garantis par des propriétés résidentielles.

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des ententes d'indemnisation (lesquelles comportent souvent des modalités standards) avec nos contreparties dans le cadre d'ententes telles que les contrats d'acquisition, de vente, de prestation de services et de location, ainsi que les contrats signés avec des dirigeants ou des administrateurs. Ces ententes d'indemnisation pourraient exiger que nous compensions la contrepartie pour des coûts engagés en raison d'une modification des lois et des

règlements (y compris les lois fiscales) ou de poursuites ou de sanctions légales dont la contrepartie ferait l'objet par suite de l'opération. Les modalités des ententes d'indemnisation varient d'un contrat à l'autre. La nature de ces ententes d'indemnisation nous empêche d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel que nous pourrions être tenus de verser aux contreparties. Par le passé, nous n'avons jamais eu à verser un montant important en vertu de telles ententes.

Instruments financiers dont les montants contractuels représentent le risque de crédit

Le principal objectif de ces engagements est de faire en sorte que le client puisse disposer de fonds au besoin. Notre politique en ce qui a trait à l'exigence de garanties et aux types de biens donnés en garantie à l'égard de ces instruments est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts.

Les lettres de crédit documentaire, qui sont des documents émis par nous au nom de notre client permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises, sont garanties par les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent.

Dans les opérations ayant trait aux prêts de titres, nous agissons à titre de mandataire pour le titulaire d'une valeur mobilière qui accepte de prêter la valeur mobilière à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres.

Les engagements de crédit représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, d'acceptations de banque ou de lettres de crédit.

Les montants non engagés représentent le crédit que nous pouvons choisir d'accorder à un emprunteur.

Une facilité d'émission d'effets constitue une entente en vertu de laquelle un emprunteur peut émettre des titres de créance à court terme. Une facilité de prise ferme renouvelable est une facilité d'émission d'effets renouvelables qui peut être utilisée pour une période déterminée.

Instruments financiers dont les montants contractuels représentent le risque de crédit

| | 2004 | 2003 |
|--|------------|------------|
| Lettres de crédit documentaire | 592 \$ | 2 014 \$ |
| Prêt de titres | 27 055 | 17 520 |
| Engagements de crédit | | |
| Échéance initiale de un an ou moins | 45 682 | 40 432 |
| Échéance initiale supérieure à un an | 28 912 | 28 182 |
| Montants non engagés | 60 972 | 59 801 |
| Facilités d'émission d'effets/Facilités de prise ferme renouvelables | 23 | 24 |
| | 163 236 \$ | 147 973 \$ |

Engagements en vertu de baux

Les engagements minimaux futurs relatifs à la location de locaux et de matériel en vertu de baux à long terme non résiliables de location-exploitation et de location-acquisition s'établissent de la façon indiquée ci-dessous pour les cinq prochains exercices et par la suite.

Engagements en vertu de baux

| | |
|--------------|----------|
| 2005 | 405 \$ |
| 2006 | 374 |
| 2007 | 312 |
| 2008 | 265 |
| 2009 | 233 |
| Par la suite | 829 |
| | 2 418 \$ |

Litiges

Litige lié à Enron Corp. (Enron)

La Banque Royale du Canada et des entités apparentées ont été nommées à titre de défenderesses dans une procédure contradictoire devant la United States Bankruptcy Court, district sud de New York, antérieurement entamée par Enron Corp. (et des apparentés débiteurs liés), de même que de nombreuses autres institutions financières défenderesses.

La Banque Royale du Canada et certaines entités apparentées sont aussi nommées à titre de défenderesses dans le cadre d'une poursuite intentée par une catégorie d'acquéreurs présumés de titres d'emprunt et de participation d'Enron émis dans le public entre le 9 janvier 1999 et le 27 novembre 2001, intitulée *Regents of the University of California v. Royal Bank of Canada* devant le tribunal de district des États-Unis, district sud du

Texas (division de Houston). Ce litige a été fusionné avec la poursuite principale intitulée *Newby v. Enron Corp.*, soit le recours collectif consolidé principal des actionnaires présumés d'Enron, dans le cadre duquel des réclamations similaires ont été faites contre de nombreuses autres institutions financières. En outre, la Banque Royale du Canada et certaines entités apparentées sont nommées à titre de défenderesses dans le cadre de poursuites liées à Enron qui ont été intentées devant divers tribunaux des États-Unis et dans le cadre desquelles des réclamations similaires ont été faites par des acquéreurs de titres d'Enron. La Banque Royale du Canada est aussi défenderesse mise en cause dans le cadre d'une poursuite intentée par le cabinet d'experts-comptables d'Enron, Arthur Andersen LLP, qui a fait des réclamations à de nombreuses parties mises en cause afin d'obtenir un recours contre elles dans le cas où la responsabilité d'Arthur Andersen LLP à l'égard des demanderesses serait établie dans le cadre de cette poursuite.

Il est impossible de prédire l'issue finale de ces poursuites, non plus que le moment de leur règlement. La direction surveille le déroulement de ces poursuites sur une base continue et exercera son meilleur jugement afin de les régler dans ce qu'elle déterminera être notre intérêt. Dans chacune de ces affaires, nous nous défendrons vigoureusement. Toutefois, en raison des incertitudes importantes quant au moment et à l'issue de ce litige, du grand nombre de poursuites et des nombreuses défenderesses nommées dans plusieurs d'entre elles, des questions inédites soulevées, de la durée importante qui pourrait s'écouler avant que les poursuites fassent l'objet d'un règlement ou d'une décision judiciaire, ainsi que du contexte judiciaire actuel difficile, aucune provision pour pertes n'a été inscrite dans les états financiers consolidés, car il est actuellement impossible de déterminer notre risque ultime en la matière. Bien qu'il soit peu probable que la résolution définitive de ces poursuites et autres procédures ait une incidence négative importante sur notre situation financière consolidée, la direction est d'avis qu'elle pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation au cours de toute période donnée.

NOTE 20 GARANTIES, ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)*Règlement relatif à Rabobank*

Le 21 juin 2002, soit une semaine avant la date où elle devait verser à la Banque Royale du Canada un montant de 517 millions de dollars US (plus les intérêts courus) conformément aux conditions d'un swap sur rendement total inscrit au poste Autres actifs, Cooperatieve Centrale Raiffeisen-Boerenleenbank B.A. (Rabobank) a intenté une poursuite contre nous devant un tribunal de l'État de New York en vue de faire annuler son obligation en vertu du swap. Le 24 juin 2002, nous avons entamé des procédures contre Rabobank auprès de la Haute Cour de Londres, alléguant que Rabobank avait répudié son obligation en vertu du swap.

En octobre 2003, nous avons touché un règlement évalué à environ 195 millions de dollars US plus les intérêts courus aux termes d'un règlement à l'amiable avec Enron, le comité des créanciers d'Enron et Rabobank. Le règlement a réduit le montant dû par Rabobank à 322 millions de dollars US plus les intérêts courus.

Le 16 février 2004, la Banque Royale du Canada a annoncé qu'elle avait conclu un règlement confidentiel au terme d'une médiation non exécutoire avec Rabobank, mettant fin au litige. Le règlement, déduction faite d'une réduction connexe des charges liées à la rémunération et aux impôts, a diminué de 74 millions de dollars le bénéfice net de 2004.

Autres

Nous faisons l'objet de diverses autres poursuites judiciaires qui contestent le bien-fondé de certaines de nos pratiques ou mesures. De l'avis de la direction, le montant global du passif éventuel s'y rapportant n'aura pas d'incidence importante sur notre situation financière ni sur nos résultats d'exploitation.

Actifs donnés en garantie

Les détails des actifs donnés en garantie, y compris les montants qui ne peuvent être vendus ou redonnés en garantie par le créancier garanti, sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Actifs donnés en garantie

| | 2004 | 2003 |
|---|------------------|------------------|
| Actifs donnés en garantie aux contreparties suivantes : | | |
| Gouvernements étrangers et banques centrales | 1 172 \$ | 1 220 \$ |
| Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires | 1 257 | 1 055 |
| Actifs donnés en garantie pour les opérations suivantes : | | |
| Opérations sur produits dérivés | 3 759 | 2 415 |
| Emprunts et prêts de titres | 33 810 | 29 489 |
| Obligations relatives à des titres vendus en vertu de conventions de rachat | 21 705 | 23 735 |
| Autres | 3 298 | 2 575 |
| | 65 001 \$ | 60 489 \$ |

Nantissements

Au 31 octobre 2004, la valeur marchande approximative des nantissements acceptés pouvant être vendus ou redonnés en garantie par nous totalisait 63,5 milliards de dollars (63,1 milliards en 2003). Ces nantissements ont été obtenus en vertu de conventions de revente, d'emprunts et prêts de titres et

d'opérations sur produits dérivés. De ce montant, une tranche de 28,2 milliards de dollars (40,4 milliards en 2003) a été vendue ou redonnée en garantie, généralement à titre de nantissement relatif aux conventions de rachat ou pour couvrir des ventes à découvert.

NOTE 21 PRODUITS DÉRIVÉS

Les produits dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée d'un instrument sous-jacent ayant trait aux taux d'intérêt, aux taux de change, aux cours des titres de participation, aux prix des marchandises ou aux indices.

Types de produits dérivés*Produits dérivés sur taux d'intérêt*

Les contrats à terme de gré à gré et standardisés sur taux d'intérêt (contrats de garantie de taux) sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier sensible au taux d'intérêt à une date ultérieure, à un prix déterminé. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes faites sur mesure qui sont conclues entre des contreparties sur le marché hors cote, tandis que les contrats à terme standardisés ont des montants et des dates de règlement standard et sont négociés sur des Bourses réglementées.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats hors cote dans lesquels deux contreparties échangent des paiements d'intérêt en fonction des taux appliqués à un capital nominal.

Les options sur taux d'intérêt sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, soit d'acquiescer (option d'achat) ou de vendre (option de vente), avant ou à une date donnée, un instrument financier sensible au taux d'intérêt d'un montant et d'un prix convenus, soit de recevoir un règlement en espèces correspondant à la valeur de ce droit. Le vendeur reçoit une prime de l'acquéreur pour ce droit.

Produits dérivés de change

Les contrats de change à terme standardisés et de gré à gré sont des engagements contractuels visant l'échange d'une devise contre une autre à un prix déterminé, à une date future donnée. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes établies sur mesure et négociées hors cote entre les contreparties, tandis que les contrats à termes standardisés comportent des montants et des dates de règlement standard et sont négociés en Bourse.

Les swaps sur devises comportent l'échange de paiements fixes dans une devise contre réception de paiements fixes dans une autre devise. Les

swaps simultanés de taux et de devises comportent l'échange de montants en capital et en intérêts dans deux devises différentes.

Les options de change sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, soit d'acquiescer (option d'achat) ou de vendre (option de vente), avant ou à une date donnée, une quantité prédéterminée d'une devise contre une autre à un taux convenu, soit de recevoir un règlement en espèces correspondant à la valeur de ce droit. Le vendeur reçoit une prime de l'acquéreur pour ce droit.

Produits dérivés de crédit

Les produits dérivés de crédit sont des contrats hors cote qui transfèrent le risque de crédit lié à un instrument financier sous-jacent (actif référencé) d'une contrepartie à une autre. Les produits dérivés de crédit comprennent les swaps sur défaillance, les options panier sur défaillance et les swaps sur rendement total.

Les swaps sur défaillance offrent une protection contre la baisse de valeur de l'actif référencé par suite d'incidents de crédit comme un défaut de paiement ou une faillite. Leur structure est semblable à celle d'une option en vertu de laquelle l'acquéreur verse une prime au vendeur du swap sur défaillance en contrepartie d'un paiement lié à la perte de valeur de l'actif référencé. Les options panier sur défaillance sont semblables aux swaps sur défaillance, sauf que l'instrument financier référencé sous-jacent est un groupe d'actifs plutôt qu'un actif unique.

Les swaps sur rendement total sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser à une autre contrepartie ou de recevoir de celle-ci des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur de l'actif référencé.

Produits dérivés sur actions

Les contrats à terme de gré à gré et standardisés sur actions sont des engagements contractuels visant l'achat ou la vente d'une valeur fixe (le prix convenu) d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné à

une date future précise. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes établies sur mesure et négociées hors cote entre les contreparties, tandis que les contrats à terme standardisés comportent des montants et des dates de règlement standard et sont négociés en Bourse.

Les swaps sur actions sont des contrats hors cote dans lesquels une contrepartie accepte de verser ou de recevoir des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné.

Les options sur actions sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, soit d'acquérir (option d'achat) ou de vendre (option de vente), avant ou à une date donnée, une quantité prédéterminée de titres liés à un indice boursier sous-jacent, un panier d'actions ou un titre donné à un prix convenu, soit de recevoir un règlement en espèces correspondant à la valeur de ce droit. Le vendeur reçoit une prime de l'acquéreur pour ce droit.

Autres produits dérivés

Nous négocions également d'autres produits dérivés, dont des produits dérivés sur métaux précieux et sur marchandises, dans les marchés hors cote et boursiers. Certains bons de souscription et engagements de prêts qui répondent à la définition d'un produit dérivé sont aussi inclus dans les produits dérivés.

Produits dérivés détenus ou émis aux fins de négociation

La plupart de nos opérations liées aux produits dérivés résultent de nos activités de vente et de négociation. Les activités de vente comportent la mise sur pied et la mise en marché de produits dérivés à l'intention des clients pour leur permettre de transférer, de modifier ou de réduire les risques courants ou éventuels. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, le positionnement et l'arbitrage. La tenue de marché consiste à coter des cours acheteur et vendeur à des participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et du volume. Le positionnement correspond au fait de gérer les risques du marché dans le but de tirer parti des fluctuations favorables des prix, des taux ou des indices. L'arbitrage consiste à tirer parti des écarts détectés dans les cours entre les marchés et les produits. Nous n'effectuons que très peu d'opérations sur produits dérivés avec effet de levier. Ces opérations sont assorties d'un multiplicateur qui, pour un changement donné dans les prix du marché, pourrait entraîner une modification de la juste valeur de l'opération très différente de celle qui aurait lieu pour un produit dérivé similaire en l'absence de ce multiplicateur.

Produits dérivés détenus ou émis à des fins autres que de négociation

Nous utilisons également les produits dérivés pour la gestion de nos propres actifs et passifs, ce qui comprend des opérations de couverture et de placement.

Nous avons recours aux swaps de taux d'intérêt pour ajuster notre risque de taux d'intérêt en redéfinissant les caractéristiques relatives à la modification des taux ou à l'échéance des actifs et des passifs actuels ou prévus. Les options sur taux d'intérêt achetées servent à couvrir des dépôts rachetables et d'autres options intégrées dans les produits à la consommation. Nous avons recours à des swaps sur devises et à des contrats de change à terme pour gérer notre risque de change. Nous avons recours à des produits dérivés de crédit pour gérer notre risque de crédit et pour diversifier les risques dans notre portefeuille de prêts.

Certains produits dérivés sont précisément désignés comme instruments de couverture et sont admissibles à la comptabilité de couverture. La comptabilité de couverture a pour objectif de réduire au minimum l'incidence d'importantes fluctuations imprévues des résultats et des flux de trésorerie imputables à la variation des taux d'intérêt ou de change. Les fluctuations des taux d'intérêt ou de change peuvent accroître ou diminuer la valeur marchande des actifs et des passifs, ainsi qu'entraîner la variabilité des flux de trésorerie. Quand un produit dérivé remplit adéquatement son rôle de couverture, les gains, les pertes, les revenus et les charges liés au produit dérivé compensent les gains, les pertes, les revenus et les charges liés à l'élément couvert.

Nous pouvons également utiliser des produits dérivés pour couvrir la valeur économique de certaines stratégies commerciales lorsque ces opérations ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture ou lorsque nous jugeons qu'il est économiquement impossible d'appliquer la comptabilité de couverture. Dans de telles circonstances, la variation de la juste valeur est reflétée dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Nous n'avons couvert aucune opération prévue au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2004.

Produits dérivés – capitaux nominaux

Les capitaux nominaux, qui sont présentés hors bilan, servent de point de référence pour le calcul des paiements et sont une mesure courante du volume des affaires. Le tableau suivant indique les capitaux nominaux de nos produits dérivés selon l'échéance. Le tableau qui suit ne comprend pas les capitaux nominaux de 1 673 millions de dollars (1 096 millions en 2003) ayant trait à certains bons de souscription et engagements de prêt présentés à titre de produits dérivés.

Capitaux nominaux des produits dérivés selon l'échéance

| | Durée jusqu'à l'échéance | | | Total | 2004 | | 2003 | |
|--|--------------------------|-----------------|-------------------|--------------|--------------|---------------------------|--------------|---------------------------|
| | Moins de 1 an | De 1 an à 5 ans | Plus de 5 ans (1) | | Négociation | Autres que de négociation | Négociation | Autres que de négociation |
| Contrats hors cote | | | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | | | | |
| Contrats de garantie de taux | 49 818 \$ | 660 \$ | – \$ | 50 478 \$ | 48 150 \$ | 2 328 \$ | 71 845 \$ | 2 970 \$ |
| Swaps | 260 328 | 526 014 | 223 451 | 1 009 793 | 904 263 | 105 530 | 855 482 | 99 293 |
| Options achetées | 16 728 | 20 258 | 4 456 | 41 442 | 41 439 | 3 | 43 585 | 3 |
| Options vendues | 17 122 | 20 050 | 4 719 | 41 891 | 41 771 | 120 | 47 009 | – |
| Contrats de change | | | | | | | | |
| Contrats à terme | 507 869 | 26 658 | 2 006 | 536 533 | 515 902 | 20 631 | 463 561 | 15 027 |
| Swaps sur devises | 1 277 | 7 167 | 6 101 | 14 545 | 13 731 | 814 | 10 805 | – |
| Swaps simultanés de taux et de devises | 16 684 | 85 816 | 42 926 | 145 426 | 139 409 | 6 017 | 91 990 | 4 062 |
| Options achetées | 114 063 | 7 029 | 6 | 121 098 | 120 892 | 206 | 74 391 | 207 |
| Options vendues | 121 886 | 8 646 | 6 | 130 538 | 130 538 | – | 79 383 | – |
| Produits dérivés de crédit (2) | 4 852 | 84 805 | 22 679 | 112 336 | 109 865 | 2 471 | 53 693 | 1 094 |
| Autres contrats (3) | 18 031 | 10 521 | 19 326 | 47 878 | 47 599 | 279 | 26 489 | 444 |
| Contrats négociables en Bourse | | | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | | | | |
| Position acheteur | 45 486 | 8 900 | 12 | 54 398 | 53 667 | 731 | 39 005 | – |
| Position vendeur | 50 641 | 6 012 | 193 | 56 846 | 56 486 | 360 | 33 878 | 306 |
| Options achetées | 79 810 | 5 355 | – | 85 165 | 84 739 | 426 | 67 311 | 198 |
| Options vendues | 28 160 | 4 767 | – | 32 927 | 32 745 | 182 | 28 057 | 198 |
| Contrats de change | | | | | | | | |
| Position acheteur | 222 | – | – | 222 | 222 | – | 546 | – |
| Position vendeur | 690 | – | – | 690 | 690 | – | 670 | – |
| Autres contrats (3) | 39 726 | 377 | – | 40 103 | 40 103 | – | 26 256 | – |
| | 1 373 393 \$ | 823 035 \$ | 325 881 \$ | 2 522 309 \$ | 2 382 211 \$ | 140 098 \$ | 2 013 956 \$ | 123 802 \$ |

(1) Comprend des contrats échéant dans plus de 10 ans d'une valeur nominale de 66 491 millions de dollars (48 935 millions en 2003). Le coût de remplacement positif brut connexe s'établit à 1 828 millions (1 407 millions en 2003).

(2) Comprend les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance.

(3) Comprend les produits dérivés et les contrats sur métaux précieux, sur marchandises et sur titres de participation, autres que ceux intégrés dans des contrats indexés sur actions.

Risque de crédit lié aux produits dérivés

Le risque de crédit découlant d'une opération sur les produits dérivés résulte de la possibilité que la contrepartie manque à ses obligations contractuelles à un moment où la valeur du marché d'une ou de plusieurs opérations est positive pour nous. Cette valeur du marché est appelée coût de remplacement

puisqu'elle représente ce qu'il nous en coûterait pour remplacer les opérations aux taux du marché en vigueur advenant un manquement.

Aux fins de la gestion du risque de crédit interne, le montant d'équivalent-crédit découlant d'une opération sur les produits dérivés est défini comme la somme du coût de remplacement et d'une majoration qui

NOTE 21 PRODUITS DÉRIVÉS (suite)

correspond à un montant estimatif pour refléter la modification potentielle de la valeur du marché de l'opération jusqu'à l'échéance. Cette majoration est déterminée par des modèles statistiques qui projettent la volatilité prévue de la ou des variables sous-jacentes au produit dérivé, qu'il s'agisse du taux d'intérêt, du taux de change, du cours des actions ou du cours des marchandises. Le coût de remplacement et le montant de la majoration sont réévalués constamment au cours de la durée de chaque opération afin de s'assurer que l'on utilise des évaluations du risque de crédit appropriées. Le montant ajusté en fonction des risques est déterminé en appliquant les mesures courantes du risque de la contrepartie au montant d'équivalent-crédit.

La compensation est une technique que nous utilisons qui peut réduire notre risque de crédit découlant des produits dérivés; elle est facilitée, en général, par l'utilisation d'accords généraux de compensation. Les deux principales catégories de compensation sont la compensation par liquidation et la compensation des règlements. Aux termes de la clause de compensation par liquidation, en cas de manquement par la contrepartie, nous avons le droit de mettre fin à toutes les opérations visées par l'accord général à leur valeur du marché courante, puis de faire la somme des valeurs du marché en annulant les valeurs négatives par les valeurs positives pour obtenir un seul montant net à payer soit par la contrepartie, soit par nous. Dans la compensation des règlements, tous les paiements et encaissements dans la même monnaie qui doivent se faire le même jour entre des succursales déterminées comprenant notre unité et celle de la contrepartie font l'objet d'une compensation, qui génère un paiement unique dans chaque monnaie, à payer soit par nous, soit par la contrepartie. Nous insistons beaucoup auprès des contreparties pour qu'elles concluent des accords généraux de compensation. Cependant, la mesure de notre risque de crédit découlant d'opérations sur les produits dérivés n'est pas réduite pour exprimer l'incidence de la compensation, à moins qu'une analyse juridique appropriée ne vienne appuyer le caractère exécutoire de cette compensation, cette analyse étant documentée dans notre politique.

Toujours dans le but de gérer le risque de crédit découlant des produits dérivés, nous concluons des accords renfermant des clauses d'évaluation à la valeur du marché maximale avec certaines contreparties. En vertu de ces clauses, nous avons le droit de demander que la contrepartie paie ou garantisse la valeur du marché courante de sa position avec nous relativement aux produits dérivés. L'utilisation de garanties représente une technique d'atténuation du risque de crédit importante pour les banques et les maisons de courtage dans la gestion du risque de crédit lié aux produits dérivés.

Nous gérons le risque de crédit lié aux produits dérivés en suivant les mêmes normes en matière d'approbation de crédit, de limites et de surveillance que celles que nous appliquons aux autres opérations de crédit. Cette méthode comprend l'évaluation de la solvabilité des contreparties et la gestion de la taille, de la diversification et de la structure des échéances du portefeuille. L'utilisation du crédit pour tous les produits est comparée de façon continue à des limites établies et fait l'objet de rapports d'exception. Nous utilisons un seul système d'évaluation du crédit interne pour tous les risques de crédit. Dans la plupart des cas, ces évaluations internes se rapprochent des cotes de crédit externes attribuées par les agences d'évaluation du crédit indépendantes. Les tableaux présentés ci-dessous indiquent le coût de remplacement, le montant d'équivalent-crédit et les montants ajustés en fonction des risques de nos produits dérivés à la fois avant et après l'incidence de la compensation. Ces montants ne comprennent pas la juste valeur de 266 millions de dollars (82 millions en 2003) relative aux instruments négociés en Bourse, car ils sont assujettis à des dépôts de garantie obligatoires quotidiens et sont réputés ne présenter aucun risque de crédit. La juste valeur de 13 millions de dollars (10 millions en 2003) de certains bons de souscription et engagements de prêt qui répondent à la définition d'un produit dérivé aux fins de la présentation de l'information financière est aussi exclue. En 2004 et en 2003, nos pertes sur créances réelles découlant d'opérations sur les produits dérivés et le niveau des contrats douteux étaient négligeables.

Coût de remplacement des produits dérivés selon l'évaluation des risques et le type de contrepartie

| | Cote d'évaluation des risques (1) | | | | | Type de contrepartie (2) | | | |
|---|-----------------------------------|-----------|----------|-----------------|-----------|--------------------------|---|----------|-----------|
| | AAA, AA | A | BBB | BB ou inférieur | Total | Banques | Gouvernements de pays membres de l'OCDE | Autres | Total |
| Au 31 octobre 2004 | | | | | | | | | |
| Coût de remplacement positif brut (3) | 21 233 \$ | 12 801 \$ | 3 417 \$ | 2 683 \$ | 40 134 \$ | 27 121 \$ | 4 172 \$ | 8 841 \$ | 40 134 \$ |
| Incidence des accords généraux de compensation | (13 168) | (7 926) | (1 624) | (1 426) | (24 144) | (20 093) | - | (4 051) | (24 144) |
| Coût de remplacement (après les accords de compensation) | 8 065 \$ | 4 875 \$ | 1 793 \$ | 1 257 \$ | 15 990 \$ | 7 028 \$ | 4 172 \$ | 4 790 \$ | 15 990 \$ |
| Coût de remplacement (après les accords de compensation) – 2003 | 5 696 \$ | 5 330 \$ | 1 463 \$ | 996 \$ | 13 485 \$ | 6 298 \$ | 3 279 \$ | 3 908 \$ | 13 485 \$ |

- (1) Les cotes d'évaluation des risques de crédit que nous utilisons pour les principaux types de contrepartie sont sensiblement les mêmes que celles qui sont utilisées par les agences d'évaluation du crédit indépendantes. Les cotes AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de bonne qualité tandis que les cotes BB ou inférieures représentent des investissements de qualité insatisfaisante.
- (2) Le type de contrepartie est défini conformément aux exigences en matière de suffisance du capital du surintendant des institutions financières Canada.
- (3) Représente la valeur totale de remplacement actuelle de tous les contrats en cours qui sont en position de gain, sans tenir compte de l'incidence des accords généraux de compensation.

Risque de crédit lié aux produits dérivés

| | 2004 | | | 2003 | | |
|--|--------------------------|---------------------------------|--|--------------------------|---------------------------------|--|
| | Coût de remplacement (1) | Montant d'équivalent-crédit (2) | Solde ajusté en fonction des risques (3) | Coût de remplacement (1) | Montant d'équivalent-crédit (2) | Solde ajusté en fonction des risques (3) |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | | |
| Contrats de garantie de taux | 13 \$ | 16 \$ | 4 \$ | 51 \$ | 68 \$ | 19 \$ |
| Swaps | 15 809 | 21 694 | 4 779 | 17 138 | 22 682 | 5 258 |
| Options achetées | 516 | 684 | 231 | 753 | 976 | 346 |
| | 16 338 | 22 394 | 5 014 | 17 942 | 23 726 | 5 623 |
| Contrats de change | | | | | | |
| Contrats à terme | 10 788 | 16 216 | 4 377 | 10 201 | 15 148 | 4 137 |
| Swaps | 8 323 | 16 829 | 3 483 | 5 559 | 11 105 | 2 428 |
| Options achetées | 2 020 | 3 512 | 905 | 1 220 | 2 052 | 527 |
| | 21 131 | 36 557 | 8 765 | 16 980 | 28 305 | 7 092 |
| Produits dérivés de crédit (4) | 791 | 3 894 | 1 819 | 713 | 2 343 | 744 |
| Autres contrats (5) | 1 874 | 3 643 | 1 346 | 1 052 | 1 949 | 633 |
| Produits dérivés avant les accords généraux de compensation | 40 134 | 66 488 | 16 944 | 36 687 | 56 323 | 14 092 |
| Incidence des accords généraux de compensation | (24 144) | (32 534) | (8 205) | (23 202) | (29 671) | (7 772) |
| Total des produits dérivés après les accords généraux de compensation | 15 990 \$ | 33 954 \$ | 8 739 \$ | 13 485 \$ | 26 652 \$ | 6 320 \$ |

- (1) Représente la valeur totale de remplacement actuelle de tous les contrats en cours qui sont en position de gain, sans tenir compte de l'incidence des accords généraux de compensation.
- (2) Comprend i) le total du coût de remplacement positif de tous les contrats en cours et ii) un montant représentant une évaluation du risque de crédit éventuel, selon la définition qu'en fait le surintendant des institutions financières Canada (BSIF).
- (3) Selon les lignes directrices émises par le BSIF.
- (4) Comprend les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance.
- (5) Comprend les produits dérivés et les contrats sur métaux précieux, sur marchandises et sur titres de participation.

NOTE 22 CONCENTRATIONS DU RISQUE DE CRÉDIT

Les concentrations du risque de crédit surviennent soit lorsqu'un certain nombre de clients exercent des activités similaires, soit lorsqu'ils sont situés dans le même secteur géographique ou qu'ils ont des caractéristiques économiques à ce point comparables qu'un changement des conditions économiques, politiques ou autres pourrait influencer de la même façon sur leur

capacité de remplir leurs engagements contractuels. Les concentrations du risque de crédit montrent la sensibilité relative de notre rendement à l'égard de faits nouveaux touchant un type d'industrie ou un secteur géographique en particulier. Les concentrations décrites ci-dessous sont dans les limites établies par la direction.

| | 2004 | | | | | | | | 2003 | | | | | | | | | |
|---|-------------------|-------------|------------------|-------------|------------------|-------------|------------------|------------|-------------------|-------------------|-------------|------------------|-------------|------------------|-------------|-----------------|------------|-------------------|
| | Canada | % | États-Unis | % | Europe | % | Autres pays | % | Total | Canada | % | États-Unis | % | Europe | % | Autres pays | % | Total |
| Actifs au bilan (1) | 174 191 \$ | 76 % | 30 730 \$ | 13 % | 20 259 \$ | 9 % | 4 053 \$ | 2 % | 229 233 \$ | 157 751 \$ | 73 % | 30 861 \$ | 14 % | 21 930 \$ | 10 % | 4 139 \$ | 3 % | 214 681 \$ |
| Instruments de crédit hors bilan (2) | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Montants engagés et non engagés (3) | 54 979 \$ | 41 % | 49 099 \$ | 36 % | 21 850 \$ | 16 % | 9 638 \$ | 7 % | 135 566 \$ | 59 353 \$ | 46 % | 41 949 \$ | 33 % | 22 845 \$ | 18 % | 4 268 \$ | 3 % | 128 415 \$ |
| Autres | 25 503 | 55 | 13 597 | 30 | 7 013 | 15 | 177 | - | 46 290 | 18 449 | 50 | 14 791 | 40 | 3 704 | 10 | 156 | - | 37 100 |
| Produits dérivés avant l'incidence des accords généraux de compensation (4) | 9 968 | 25 | 9 951 | 25 | 18 324 | 45 | 1 891 | 5 | 40 134 | 7 732 | 21 | 10 081 | 27 | 17 462 | 48 | 1 412 | 4 | 36 687 |
| | 90 450 \$ | 41 % | 72 647 \$ | 33 % | 47 187 \$ | 21 % | 11 706 \$ | 5 % | 221 990 \$ | 85 534 \$ | 42 % | 66 821 \$ | 33 % | 44 011 \$ | 22 % | 5 836 \$ | 3 % | 202 202 \$ |

(1) Comprend les biens achetés en vertu de conventions de revente, les prêts et les engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Les concentrations provinciales les plus importantes au Canada se trouvent en Ontario, 41 % (38 % en 2003) et en Colombie-Britannique, 10 % (11 % en 2003). Aucun type d'industrie ne représente plus de 10 % du total des instruments de crédit au bilan.

(2) Représente les instruments financiers dont les montants contractuels représentent le risque de crédit.

(3) Les concentrations sectorielles les plus importantes au chapitre des engagements de crédit sont les institutions financières, 37 % (39 % en 2003), les gouvernements, 13 % (16 % en 2003), le secteur des mines et de l'énergie, 11 % (12 % en 2003), le transport, 4 % (6 % en 2003), les activités de gros, 4 % (4 % en 2003) et la fabrication, 3 % (3 % en 2003).

(4) La plus forte concentration par type de contrepartie de ce risque de crédit se trouve dans les banques, soit 66 % (66 % en 2003).

NOTE 23 JUSTE VALEUR ESTIMATIVE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur estimative présentée à la page suivante a pour objet de déterminer approximativement à quels montants ces instruments financiers pourraient être échangés dans le cadre d'une opération courante entre des parties consentantes. Cependant, il n'y a pas de marché de négociation pour plusieurs de ces instruments financiers. Par conséquent, leur juste valeur est fondée sur des estimations établies à l'aide de la valeur actualisée et d'autres méthodes d'évaluation sur lesquelles influent fortement les hypothèses utilisées quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs

estimatifs et aux taux d'actualisation qui reflètent divers degrés de risque. C'est pourquoi le montant global de la juste valeur ne représente qu'une estimation à un moment donné et ne saurait être interprété comme un montant réalisable en cas de règlement immédiat des instruments.

La juste valeur estimative présentée ci-dessous ne reflète pas la valeur des actifs et des passifs qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, tels que les éléments inclus dans le poste Locaux et matériel.

Actifs et passifs financiers

| | 2004 | | | 2003 | | |
|--|------------------|-------------------------|------------|------------------|-------------------------|------------|
| | Valeur comptable | Juste valeur estimative | Différence | Valeur comptable | Juste valeur estimative | Différence |
| Actifs financiers | | | | | | |
| Liquidités et dépôts à des banques | 9 978 \$ | 9 978 \$ | -\$ | 6 013 \$ | 6 013 \$ | -\$ |
| Valeurs mobilières | 128 946 | 129 307 | 361 | 128 931 | 129 159 | 228 |
| Biens achetés en vertu de conventions de revente | 34 862 | 34 862 | - | 36 289 | 36 289 | - |
| Prêts (déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts) | 186 543 | 188 062 | 1 519 | 170 394 | 172 259 | 1 865 |
| Autres actifs | 61 177 | 61 512 | 335 | 53 628 | 53 931 | 303 |
| Passifs financiers | | | | | | |
| Dépôts | 270 959 | 271 979 | (1 020) | 259 145 | 260 536 | (1 391) |
| Autres passifs | 76 122 | 76 140 | (18) | 63 925 | 63 112 | (813) |
| Débiteures subordonnées | 8 116 | 8 453 | (337) | 6 243 | 6 587 | (344) |

NOTE 23 JUSTE VALEUR ESTIMATIVE DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**Produits dérivés**

| | 2004 | | | | 2003 | |
|--|--|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|-----------|
| | Juste valeur moyenne pour l'exercice (1) | | Juste valeur à la fin de l'exercice | | Juste valeur à la fin de l'exercice | |
| | Positive | Négative | Positive | Négative | Positive | Négative |
| Produits dérivés détenus ou émis aux fins de négociation | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | | |
| Contrats de garantie de taux | 30 \$ | 24 \$ | 11 \$ | 10 \$ | 47 \$ | 42 \$ |
| Swaps | 15 489 | 15 222 | 14 689 | 14 582 | 16 136 | 15 934 |
| Options achetées | 706 | – | 523 | – | 758 | – |
| Options vendues | – | 735 | – | 570 | – | 773 |
| | 16 225 | 15 981 | 15 223 | 15 162 | 16 941 | 16 749 |
| Contrats de change | | | | | | |
| Contrats à terme de gré à gré | 9 074 | 9 498 | 10 448 | 11 159 | 9 965 | 10 540 |
| Swaps sur devises | 817 | 831 | 1 241 | 1 177 | 731 | 624 |
| Swaps simultanés de taux et de devises | 4 852 | 4 091 | 6 635 | 6 243 | 4 553 | 3 634 |
| Options achetées | 1 461 | – | 1 985 | – | 1 200 | – |
| Options vendues | – | 1 428 | – | 1 750 | – | 1 309 |
| | 16 204 | 15 848 | 20 309 | 20 329 | 16 449 | 16 107 |
| Produits dérivés de crédit (2) | 701 | 462 | 787 | 607 | 711 | 374 |
| Autres contrats (3) | 1 500 | 5 069 | 2 098 | 5 840 | 1 103 | 4 332 |
| | 34 630 \$ | 37 360 \$ | 38 417 | 41 938 | 35 204 | 37 562 |
| Produits dérivés détenus ou émis à des fins autres que de négociation | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | | |
| Contrats de garantie de taux | | | 2 | 17 | 4 | 20 |
| Swaps | | | 1 120 | 783 | 1 003 | 847 |
| Options achetées | | | – | 5 | – | – |
| | | | 1 122 | 805 | 1 007 | 867 |
| Contrats de change | | | | | | |
| Contrats à terme de gré à gré | | | 340 | 278 | 236 | 78 |
| Swaps sur devises | | | – | 59 | – | – |
| Swaps simultanés de taux et de devises | | | 447 | 212 | 275 | 99 |
| Options achetées | | | 35 | – | 20 | – |
| | | | 822 | 549 | 531 | 177 |
| Produits dérivés de crédit (2) | | | 4 | 13 | 2 | 22 |
| Autres contrats (3) | | | 48 | 92 | 35 | – |
| | | | 1 996 | 1 459 | 1 575 | 1 066 |
| Justes valeurs brutes totales avant la compensation | | | 40 413 | 43 397 | 36 779 | 38 628 |
| Incidence des accords généraux de compensation | | | | | | |
| Avec l'intention de procéder au règlement, soit sur la base du solde net, soit simultanément (4) | | | (817) | (817) | (388) | (388) |
| Sans l'intention de procéder au règlement, ni sur la base du solde net, ni simultanément (5) | | | (23 327) | (23 327) | (22 814) | (22 814) |
| Total | | | 16 269 \$ | 19 253 \$ | 13 577 \$ | 15 426 \$ |

(1) La juste valeur moyenne est calculée en fonction des soldes de fin de mois.

(2) Comprend les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance.

(3) Comprend les produits dérivés et les contrats sur métaux précieux, sur marchandises et sur titres de participation. Certains bons de souscription et engagements de prêt qui répondent à la définition d'un produit dérivé sont aussi inclus.

(4) Incidence de la compensation des risques de crédit lorsque nous détenons un accord général de compensation juridiquement exécutoire en vigueur et que nous avons l'intention de procéder au règlement des contrats soit sur la base du solde net, soit simultanément.

(5) Incidence additionnelle de la compensation des risques de crédit lorsque nous détenons un accord général de compensation juridiquement exécutoire en vigueur, mais que nous n'avons pas l'intention de procéder au règlement des contrats ni sur la base du solde net, ni simultanément.

Méthodes et hypothèses utilisées pour l'estimation des justes valeurs des instruments financiers**Prêts**

La juste valeur du portefeuille des prêts aux entreprises et aux gouvernements repose sur l'évaluation du risque de taux d'intérêt et du risque de crédit. La juste valeur est calculée conformément à une méthode de l'actualisation des flux de trésorerie qui utilise un taux d'actualisation basé sur les taux d'intérêt du marché actuellement exigés pour les nouveaux prêts ayant sensiblement les mêmes modalités et les mêmes périodes à courir jusqu'à l'échéance, ajustés pour tenir compte du facteur de risque de crédit, qui est révisé au moins tous les ans. La juste valeur du portefeuille des prêts aux clients est basée sur une méthode de l'actualisation des flux de trésorerie ajustée pour tenir compte principalement du risque lié aux paiements anticipés. Pour certains prêts à taux variables dont les taux sont fréquemment révisés et pour les prêts dont l'échéance n'est pas déterminée, la juste valeur est présumée correspondre à la valeur comptable.

Valeurs mobilières

La juste valeur des valeurs mobilières est présentée à la note portant sur les valeurs mobilières des états financiers consolidés (note 5). Elle repose sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. En l'absence de tels cours, la juste valeur estimative est déterminée à l'aide des cours du marché de valeurs mobilières semblables.

Dépôts

La juste valeur des dépôts à taux fixe portant une échéance fixe est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus aux taux d'intérêt actuellement offerts sur le marché des dépôts ayant sensiblement les mêmes modalités et les mêmes périodes à courir jusqu'à l'échéance (ajustés pour tenir compte des remboursements anticipés, s'il y a lieu). La juste valeur des dépôts dont l'échéance n'est pas déterminée ou des dépôts à taux d'intérêt variable est présumée correspondre à leur valeur comptable.

Produits dérivés

La juste valeur des produits dérivés est égale à leur valeur comptable, à l'exception des montants se rapportant aux produits dérivés désignés comme instruments de couverture et admissibles à la comptabilité de couverture. La juste valeur des produits dérivés est calculée selon différentes méthodes. Pour les instruments négociables en Bourse, la juste valeur est fondée sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. Pour les instruments qui ne sont pas négociables en Bourse ou ceux dont le cours du marché n'est pas disponible, la juste valeur repose sur les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances analogues,

sur l'analyse de la valeur actualisée nette ou sur un autre modèle d'établissement des prix approprié, y compris, principalement, les données observables sur le marché.

Autres actifs et passifs

La valeur comptable des Autres actifs et des Autres passifs correspond approximativement à leur juste valeur, à l'exception des montants relatifs aux produits dérivés détenus ou émis à des fins autres que de négociation.

Déventures subordonnées

La juste valeur des déventures subordonnées repose sur les cours du marché pour des émissions similaires ou sur les taux qui nous sont offerts actuellement pour les titres d'emprunt ayant la même période à courir jusqu'à l'échéance.

Instruments financiers évalués à la valeur comptable

En raison de leur échéance à court terme, la juste valeur des liquidités, des dépôts à des banques, des biens achetés en vertu de conventions de revente et des titres empruntés est présumée correspondre approximativement à la valeur comptable.

NOTE 24 CHARGES LIÉES AU RÉALIGNEMENT DE L'ENTREPRISE

Le 9 septembre 2004, le conseil d'administration a approuvé le réalignement de notre structure organisationnelle avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004. Les objectifs visés par le réalignement de l'entreprise sont l'accélération de la croissance des revenus, la réduction des coûts et la rationalisation et l'amélioration de l'efficacité de notre exploitation afin de mieux servir notre clientèle. Un aspect clé du réalignement a trait à la réorganisation de nos cinq secteurs existants en trois secteurs, présentés ci-après, avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2004 :

- le secteur particuliers et entreprises – Canada, qui comprend nos activités canadiennes de services bancaires et de placement et nos activités d'assurances à l'échelle mondiale, y compris les activités d'assurances canadiennes, américaines et internationales;
- le secteur États-Unis et international, qui comprend les services bancaires et de placements aux États-Unis, les services bancaires et de

courtage dans les Antilles et les services de gestion privée globale à l'échelle internationale;

- le secteur marchés mondiaux des capitaux, qui comprend les services bancaires pour les grandes entreprises, lesquels sont offerts aux grandes entreprises clientes ainsi qu'aux clients commerciaux de grande envergure.

Au cours du quatrième trimestre, nous avons commencé à mettre en œuvre les autres mesures clés du réalignement de l'entreprise, qui comprennent la rationalisation du personnel et la réduction des frais d'occupation. Nous prévoyons que la majorité de ces mesures de réalignement seront finalisées au cours de l'exercice 2005 bien que certaines obligations en vertu de baux comportent une échéance plus éloignée.

Charges liées au réalignement de l'entreprise

| | Charges liées aux employés | Charges liées aux locaux | Autres charges | Total des charges |
|-------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|-------------------|----------------------|
| Charges liées au réalignement | 166 \$ | 13 \$ | 13 \$ | 192 \$ |
| Versements en espèces | – | – | – | – |
| Solde au 31 octobre 2004 | 166 \$ | 13 \$ | 13 \$ | 192 \$ |

Au 31 octobre 2004, nous avons comptabilisé des charges liées au réalignement de l'entreprise avant impôts totalisant 192 millions de dollars, dont une tranche de 166 millions a trait aux prestations de départ pour 1 660 employés. La distribution des postes parmi les secteurs est la suivante : Banque : 1 030; Investissements : 88; Assurances : 145; Marchés des Capitaux : 113; Services Internationaux : 10; Autres : 274. D'un point de vue géographique, 1 120 postes sont situés au Canada, 477 aux États-Unis et 63 dans d'autres pays. Environ 40 employés avaient reçu un avis au 31 octobre 2004.

Nous procédons actuellement à la fermeture de 38 des 213 succursales de RBC Mortgage Company (RBC Mortgage) aux États-Unis. De plus, en janvier 2005, le siège social de RBC Mortgage à Chicago sera fermé et les activités seront transférées à notre bureau de Houston. Dans nos charges liées au réalignement de l'entreprise, nous avons inclus la juste valeur des obligations futures restantes en vertu de baux, déduction faite des revenus de sous-location prévus, relativement aux locaux que nous avons quittés mais dont nous demeurons le locataire. Nous avons aussi passé en charges les paiements relatifs à l'annulation de baux pour les locaux à l'égard desquels nous avons légalement mis fin à notre obligation en vertu des

baux. La valeur comptable des éléments d'actif hors exploitation des locaux fermés a été incluse dans les charges liées aux locaux. La fermeture de 9 succursales additionnelles de RBC Mortgage et de 10 des 275 succursales de RBC Centura Banks est prévue pour l'exercice 2005. Les charges liées aux locaux relatives à ces fermetures seront comptabilisées au cours de l'exercice 2005.

Nous avons retenu les services d'un cabinet de services professionnels afin d'obtenir des conseils stratégiques et organisationnels relativement aux mesures ayant trait au réalignement de l'entreprise. Une charge de 13 millions de dollars en contrepartie de ces services est comptabilisée au poste Autres dans le tableau ci-dessus.

Au 31 octobre 2004, les charges liées au réalignement de l'entreprise devant être payées au cours des périodes futures s'établissent à 192 millions de dollars et sont comptabilisées dans le bilan consolidé, au poste Autres passifs. Le total des charges liées au réalignement de l'entreprise pour chacun des secteurs est présenté à la note 3. Au 31 octobre 2004, les charges liées aux locaux et les autres charges ont trait aux secteurs RBC Banque et Autres, respectivement.

NOTE 25 DATES CONTRACTUELLES DE MODIFICATION DES TAUX OU DES ÉCHÉANCES

Le tableau ci-dessous illustre notre exposition au risque de taux d'intérêt de la façon prescrite dans le chapitre 3860, *Instruments financiers – Informations à fournir et présentation*, du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*. Les instruments financiers figurant au bilan et hors bilan sont présentés d'après leur date d'échéance ou de modification des taux, selon la date la plus rapprochée. En outre, les taux d'intérêt réels sont indiqués, s'il y a lieu. Les taux réels indiqués représentent les taux historiques pour les instruments à taux fixe comptabilisés au coût non amorti et les taux du marché courants pour les instruments à taux variable ou les instruments comptabilisés à la juste valeur.

Le tableau ci-dessous ne tient pas compte des hypothèses de la direction relativement aux événements futurs lorsque les dates d'échéance ou de modification des taux prévues diffèrent sensiblement de celles qui sont stipulées par contrat. Nous tenons compte de ces hypothèses dans la gestion de l'exposition au risque de taux d'intérêt. Ces hypothèses comprennent la modification prévue des taux de certains prêts et dépôts et des instruments de négociation. La prise en compte de ces hypothèses dans le tableau consolidé relatif à la modification des taux ou des échéances au 31 octobre 2004 aurait une incidence sur l'écart sur moins de un an, lequel passerait de (58,3) milliards de dollars à (19,1) milliards (de (59,1) milliards à (29,0) milliards en 2003).

Valeur comptable en fonction des dates contractuelles de modification des taux ou des échéances, selon la date la plus rapprochée

| | Immédiatement sensible aux taux d'intérêt | Moins de 3 mois | De 3 mois à 6 mois | Plus de 6 mois à 12 mois | Plus de 1 an à 5 ans | Plus de 5 ans | Non sensible aux taux d'intérêt | Total |
|--|---|--------------------|-----------------------|--------------------------------|----------------------------|-------------------|---------------------------------------|----------|
| Actif | | | | | | | | |
| Liquidités et dépôts à des banques Taux d'intérêt réel | – \$ | 8 080 \$ 2,76 % | 120 \$ 2,83 % | 14 \$ 2,08 % | 24 \$ 3,76 % | 540 \$ 4,07 % | 1 200 \$ | 9 978 \$ |
| Valeurs mobilières | | | | | | | | |
| Compte de négociation Taux d'intérêt réel | – | 14 298 2,50 % | 3 409 2,54 % | 4 940 2,98 % | 16 747 3,61 % | 17 540 4,55 % | 32 388 | 89 322 |
| Compte de placement et substitut de prêt Taux d'intérêt réel | – | 15 738 2,37 % | 1 403 2,96 % | 3 337 3,23 % | 11 475 4,06 % | 6 013 4,51 % | 1 658 | 39 624 |
| Biens acquis en vertu de conventions de revente Taux d'intérêt réel | – | 34 315 2,38 % | 547 2,56 % | – – | – – | – – | – | 34 862 |
| Prêts (déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts) Taux d'intérêt réel | 70 256 | 27 471 4,34 % | 5 817 4,98 % | 8 291 5,31 % | 68 485 5,33 % | 6 608 5,71 % | (385) | 186 543 |
| Autres actifs | – | – | – | – | – | – | 68 867 | 68 867 |
| | 70 256 | 99 902 | 11 296 | 16 582 | 96 731 | 30 701 | 103 728 | 429 196 |
| Passif | | | | | | | | |
| Dépôts Taux d'intérêt réel | 103 850 | 90 648 1,91 % | 14 580 2,29 % | 21 529 2,18 % | 33 248 3,22 % | 4 446 3,27 % | 2 658 | 270 959 |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert Taux d'intérêt réel | – | 2 340 2,65 % | 120 2,69 % | 385 2,92 % | 8 693 3,63 % | 7 665 4,66 % | 5 802 | 25 005 |
| Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat Taux d'intérêt réel | – | 21 110 2,50 % | 489 2,82 % | 106 2,93 % | – – | – – | – | 21 705 |
| Autres passifs | – | – | – | – | – | – | 82 798 | 82 798 |
| Débiteures subordonnées Taux d'intérêt réel | – | 1 111 2,60 % | – | 700 6,40 % | 3 586 5,51 % | 2 719 6,45 % | – | 8 116 |
| Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales Taux d'intérêt réel | – | – | – | – | – | 2 300 6,68 % | 109 | 2 409 |
| Capitaux propres Taux d'intérêt réel | – | – | – | – | 550 5,40 % | 282 5,50 % | 17 372 | 18 204 |
| | 103 850 | 115 209 | 15 189 | 22 720 | 46 077 | 17 412 | 108 739 | 429 196 |
| Écart au bilan | (33 594) | (15 307) | (3 893) | (6 138) | 50 654 | 13 289 | (5 011) | – |
| Instruments financiers hors bilan ⁽¹⁾ | | | | | | | | |
| Produits dérivés utilisés aux fins de la gestion de l'actif et du passif | | | | | | | | |
| Swaps – tranches à payer Taux d'intérêt réel | – | (54 141) 3,98 % | (388) (0,54) % | (3 011) 3,82 % | (28 834) 4,36 % | (7 659) 5,11 % | – | (94 033) |
| Swaps – tranches à recevoir Taux d'intérêt réel | – | 47 132 4,24 % | 1 937 1,63 % | 11 455 3,28 % | 24 090 4,37 % | 9 419 5,62 % | – | 94 033 |
| Produits dérivés utilisés aux fins de négociation Taux d'intérêt réel | – | 9 272 2,61 % | (10 207) 2,74 % | (1 445) 2,92 % | 11 890 3,60 % | 4 502 4,71 % | (14 012) | – |
| | – | 2 263 | (8 658) | 6 999 | 7 146 | 6 262 | (14 012) | – |
| Écart total | (33 594)\$ | (13 044)\$ | (12 551)\$ | 861 \$ | 57 800 \$ | 19 551 \$ | (19 023)\$ | – \$ |
| Dollars canadiens | (21 350) | (22 833) | 1 731 | 247 | 49 983 | 3 568 | (11 328) | 18 |
| Devises | (12 244) | 9 789 | (14 282) | 614 | 7 817 | 15 983 | (7 695) | (18) |
| Écart total | (33 594)\$ | (13 044)\$ | (12 551)\$ | 861 \$ | 57 800 \$ | 19 551 \$ | (19 023)\$ | – \$ |
| Dollars canadiens – 2003 | (24 709) | (7 433) | (1 860) | 4 025 | 37 851 | 3 868 | (11 705) | 37 |
| Devises – 2003 | (26 898) | (2 186) | (794) | 763 | 11 109 | 22 805 | (4 836) | (37) |
| Écart total – 2003 | (51 607)\$ | (9 619)\$ | (2 654)\$ | 4 788 \$ | 48 960 \$ | 26 673 \$ | (16 541)\$ | – \$ |

(1) Représente le montant net du capital nominal.

NOTE 26 RAPPROCHEMENT DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

Ces états financiers consolidés ont été dressés conformément au paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du surintendant des institutions financières Canada, les états financiers consolidés doivent être dressés selon les principes

comptables généralement reconnus du Canada. Comme l'exige la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, les différences importantes entre les PCGR du Canada et des États-Unis sont décrites ci-après.

Bilans consolidés condensés

| | 2004 | | | 2003 | | |
|---|-------------------|------------------|------------------------|-------------------|-----------------|------------------------|
| | PCGR du Canada | Écarts | PCGR des États-Unis | PCGR du Canada | Écarts | PCGR des États-Unis |
| Actif | | | | | | |
| Liquidités et montants à recevoir de banques | 4 758 \$ | – \$ | 4 758 \$ | 2 887 \$ | – \$ | 2 887 \$ |
| Dépôts productifs d'intérêts à des banques | 5 220 | 16 | 5 236 | 3 126 | (34) | 3 092 |
| Valeurs mobilières | | | | | | |
| Titres du compte de négociation | 89 322 | (1 687) | 87 635 | 87 532 | (813) | 86 719 |
| Titres du compte de placement | 38 923 | (38 923) | – | 41 074 | (41 074) | – |
| Titres de substitut de prêt | 701 | (701) | – | 325 | (325) | – |
| Titres susceptibles de vente | – | 39 861 | 39 861 | – | 41 619 | 41 619 |
| Biens achetés en vertu de conventions de revente | 34 862 | – | 34 862 | 36 289 | – | 36 289 |
| Prêts (déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts) | 186 543 | 967 | 187 510 | 170 394 | 98 | 170 492 |
| Autres | | | | | | |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations | 6 184 | – | 6 184 | 5 943 | – | 5 943 |
| Montants se rapportant aux produits dérivés | 38 891 | 1 190 | 40 081 | 35 612 | 1 028 | 36 640 |
| Locaux et matériel | 1 756 | (25) | 1 731 | 1 670 | (15) | 1 655 |
| Écart d'acquisition | 4 369 | 47 | 4 416 | 4 587 | 46 | 4 633 |
| Autres actifs incorporels | 523 | – | 523 | 580 | – | 580 |
| Montants à recouvrer au titre de la réassurance | – | 1 701 | 1 701 | – | 3 321 | 3 321 |
| Actif lié aux comptes distincts | – | 120 | 120 | – | 224 | 224 |
| Autres actifs | 17 144 | 15 920 | 33 064 | 13 014 | 5 483 | 18 497 |
| | 429 196 \$ | 18 486 \$ | 447 682 \$ | 403 033 \$ | 9 558 \$ | 412 591 \$ |
| Passif et capitaux propres | | | | | | |
| Dépôts | 270 959 \$ | 616 \$ | 271 575 \$ | 259 145 \$ | 1 373 \$ | 260 518 \$ |
| Autres | | | | | | |
| Acceptations | 6 184 | – | 6 184 | 5 943 | – | 5 943 |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert | 25 005 | (1 190) | 23 815 | 22 855 | (112) | 22 743 |
| Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat | 21 705 | – | 21 705 | 23 735 | – | 23 735 |
| Montants se rapportant aux produits dérivés | 42 201 | 669 | 42 870 | 37 775 | 652 | 38 427 |
| Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance | 6 838 | 2 514 | 9 352 | 5 256 | 3 374 | 8 630 |
| Passif lié aux comptes distincts | – | 120 | 120 | – | 224 | 224 |
| Autres passifs | 27 575 | 16 065 | 43 640 | 21 318 | 4 881 | 26 199 |
| Déventures subordonnées | 8 116 | 406 | 8 522 | 6 243 | 338 | 6 581 |
| Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales | 2 409 | (885) | 1 524 | 2 388 | (914) | 1 474 |
| Capitaux propres | 18 204 | 171 | 18 375 | 18 375 | (258) | 18 117 |
| | 429 196 \$ | 18 486 \$ | 447 682 \$ | 403 033 \$ | 9 558 \$ | 412 591 \$ |

NOTE 26 RAPPROCHEMENT DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS (suite)*États consolidés des résultats condensés*

| | 2004 | 2003 | 2002 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|
| Bénéfice net, selon les PCGR du Canada | 2 817 \$ | 3 005 \$ | 2 762 \$ |
| Écarts : | | | |
| Revenu net d'intérêt | | | |
| Produits dérivés et opérations de couverture (1) | 10 | (1) | (65) |
| Entités à détenteurs de droits variables (2) | (19) | (15) | – |
| Coentreprises (3) | – | (2) | (1) |
| Revenus autres que d'intérêt | | | |
| Comptabilisation des activités d'assurance (4) | (603) | (311) | (133) |
| Produits dérivés et opérations de couverture (1) | (1) | 29 | 156 |
| Reclassement de titres (5) | 7 | (12) | – |
| Entités à détenteurs de droits variables (2) | – | 1 | – |
| Sociétés en commandite (6) | (11) | – | – |
| Coentreprises (3) | (146) | (147) | (150) |
| Autres (9) | (8) | (13) | (2) |
| Provision pour pertes sur créances | | | |
| Reclassement de titres (5) | (1) | 6 | – |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | | | |
| Comptabilisation des activités d'assurance (4) | | | |
| Frais autres que d'intérêt | 615 | 292 | 205 |
| Droits à la plus-value des actions (7) | (3) | 16 | 17 |
| Comptabilisation des activités d'assurance (4) | 15 | 36 | 38 |
| Coentreprises (3) | 114 | 122 | 122 |
| Entités à détenteurs de droits variables (2) | (35) | – | – |
| Autres (9) | (2) | (1) | (1) |
| Impôts sur les bénéfices et variation nette des impôts sur les bénéfices découlant des éléments ci-dessus (8) | 38 | 17 | (50) |
| Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales | | | |
| Entités à détenteurs de droits variables (2) | 52 | 14 | – |
| Bénéfice net, selon les PCGR des États-Unis | 2 839 \$ | 3 036 \$ | 2 898 \$ |
| Bénéfice par action (10) | 4,31 \$ | 4,47 \$ | 4,16 \$ |
| Bénéfice dilué par action (10) | 4,25 \$ | 4,42 \$ | 4,12 \$ |

Principaux éléments de rapprochement de l'état des résultats**(1) Produits dérivés et opérations de couverture**

En vertu des PCGR des États-Unis, tous les produits dérivés sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur, y compris certains dérivés intégrés dans des instruments hybrides. En ce qui concerne les instruments dérivés qui ne répondent pas aux conditions de couverture efficace, la variation de leur juste valeur est inscrite dans les revenus autres que d'intérêt. En ce qui concerne les instruments dérivés qui sont désignés à titre de couverture et qui répondent aux conditions de couverture efficace des flux de trésorerie, les variations de la juste valeur liée à la tranche efficace de la couverture sont inscrites dans les autres éléments cumulés du résultat global dans les capitaux propres, et seront par la suite imputées au revenu net d'intérêt de la période au cours de laquelle les flux de trésorerie de l'élément couvert ont une incidence sur le bénéfice. En ce qui concerne les instruments dérivés qui sont désignés à titre de couverture et qui répondent aux conditions de couverture efficace de la juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des gains ou des pertes attribuables au risque couvert et est imputée aux revenus autres que d'intérêt. Cette variation de la juste valeur de l'élément couvert est généralement contrebalancée par les variations de la juste valeur du produit dérivé.

Selon les PCGR du Canada, les produits dérivés intégrés dans des instruments hybrides ne font habituellement pas l'objet d'une comptabilisation distincte à l'exception de ceux liés aux contrats de dépôt indexés sur actions comme le permet la note d'orientation concernant la comptabilité n° 17, *Contrats de dépôt indexés sur actions*. En ce qui concerne les instruments dérivés qui ne répondent pas aux conditions de couverture efficace, les variations de la juste valeur sont inscrites dans les revenus autres que d'intérêt. Les produits dérivés détenus à des fins autres que de négociation pour lesquels la comptabilité de couverture n'a pas été appliquée au moment de l'adoption de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 13, *Relations de couverture*, sont comptabilisés à la juste valeur et les gains ou les pertes de transition sont portés aux résultats au moment où l'élément couvert initial a une incidence sur le revenu net d'intérêt. Lorsque des instruments dérivés désignés à titre de couverture répondent aux conditions de couverture efficace, ils sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les gains et les pertes sont reportés et

comptabilisés sur la durée de vie des actifs ou passifs couverts à titre d'ajustements du revenu net d'intérêt. L'application des PCGR des États-Unis à la comptabilisation des produits dérivés et des opérations de couverture aurait augmenté de 9 millions de dollars le bénéfice net pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 et aurait entraîné une augmentation de 43 millions des prêts, une augmentation de 910 millions des autres actifs, une augmentation de 158 millions des dépôts, une augmentation de 464 millions des autres passifs, une augmentation de 406 millions des débiteurs subordonnés, une diminution de 33 millions des dépôts productifs d'intérêts à des banques et une diminution de 108 millions des capitaux propres au 31 octobre 2004.

(2) Entités à détenteurs de droits variables

Conformément au FIN 46R, nous consolidons, en vertu des PCGR des États-Unis, les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) lorsque nous en sommes le principal bénéficiaire. Les EDDV sont des entités dans lesquelles les investisseurs en instruments de capitaux propres ne détiennent pas une participation financière majoritaire ou dont les capitaux propres à risque ne sont pas suffisants pour permettre à l'entité de financer ses activités sans le soutien financier subordonné supplémentaire d'autres parties. Le principal bénéficiaire est la partie qui obtient la majorité des rendements résiduels et/ou assume la majorité des risques de pertes découlant des activités de l'EDDV. L'application des PCGR du Canada, en attendant l'adoption de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15, intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables*, nous consolidons ces entités si nous en avons le contrôle pour ce qui est des avantages économiques et si nous assumons les risques qui s'y rattachent. L'application des PCGR des États-Unis à la comptabilisation des EDDV aurait entraîné l'augmentation des prêts de 924 millions de dollars, l'augmentation des dépôts de 266 millions, l'augmentation des dépôts productifs d'intérêts à des banques de 49 millions, l'augmentation des autres passifs de 1 012 millions, l'augmentation des autres actifs de 44 millions, la diminution des valeurs mobilières de 624 millions et la diminution de la participation sans contrôle dans des filiales de 885 millions au 31 octobre 2004. Toutefois, il n'y aurait eu aucune incidence nette sur le bénéfice net pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004.

(3) *Coentreprises*

En vertu des PCGR des États-Unis, les placements dans les coentreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation et font l'objet d'une consolidation proportionnelle en vertu des PCGR du Canada. L'application des PCGR des États-Unis à la comptabilisation des coentreprises aurait diminué les autres actifs et autres passifs de 80 millions de dollars au 31 octobre 2004, mais n'aurait eu aucune incidence sur le bénéfice net.

(4) *Comptabilisation des activités d'assurance*

Placements à revenu fixe : en vertu des PCGR des États-Unis, les placements à revenu fixe sont inclus dans les titres susceptibles de vente et sont inscrits à la juste valeur estimative. Les gains et les pertes non réalisés, déduction faite des impôts sur les bénéfices, sont présentés dans les autres éléments cumulés du résultat global à l'état des capitaux propres. Les gains et les pertes réalisés sont inclus dans les revenus autres que d'intérêt lorsqu'ils sont réalisés. En vertu des PCGR du Canada, les placements à revenu fixe sont classés comme des titres du compte de placement et inscrits au coût non amorti. Les gains et les pertes réalisés à la cession de placements à revenu fixe soutenant les obligations d'assurance vie sont reportés et amortis dans les revenus autres que d'intérêt sur la durée à l'échéance restante des placements cédés, laquelle ne peut excéder 20 ans.

Titres de participation : en vertu des PCGR des États-Unis, les titres de participation sont classés dans les titres susceptibles de vente et sont inscrits à la juste valeur estimative. Les gains et les pertes non réalisés, déduction faite des impôts sur les bénéfices, sont inclus dans les autres éléments cumulés du résultat global. Les gains et les pertes réalisés sont inclus dans les revenus autres que d'intérêt lorsqu'ils sont réalisés. En vertu des PCGR du Canada, les titres de participation compris dans les titres du compte de placement sont initialement comptabilisés au coût. La valeur comptable des titres de participation est ajustée trimestriellement de 5 % de l'écart entre la valeur marchande et la valeur comptable antérieurement ajustée. Les gains et les pertes réalisés sont reportés et comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêt au taux trimestriel de 5 % des gains et des pertes reportés non amortis.

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance : en vertu des PCGR des États-Unis, les obligations liées aux contrats d'assurance, à l'exception des contrats d'assurance vie universelle et des contrats semblables à des placements, sont établies au moyen de la méthode de la prime nivelée nette, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents et aux charges d'exploitation directes. Ces hypothèses sont uniquement revues lorsqu'il est déterminé que les coûts d'acquisition reportés existants ne sont pas recouvrables. En ce qui concerne les contrats d'assurance vie universelle et les contrats semblables à des placements, les obligations sont égales à la valeur des comptes des titulaires de polices et comprennent pour certains contrats une provision technique constituée selon la méthode de la prime nivelée nette. Les soldes des comptes représentent les dépôts bruts cumulés reçus majorés des intérêts créditeurs moins les retraits, les frais et les charges liées à la mortalité. Les hypothèses de provision sous-jacentes de ces contrats font l'objet d'une révision annuelle. En vertu des PCGR du Canada, les obligations liées aux contrats d'assurance sont établies au moyen de la Méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, aux dividendes des polices et aux charges d'exploitation. Afin de tenir compte de l'incertitude liée aux hypothèses qui sous-tendent le calcul des obligations, une marge (provision pour variations défavorables) est ajoutée à chaque hypothèse. Ces hypothèses sont mises à jour afin de refléter les résultats de l'expérience et des conditions de marché réelles.

Revenus tirés des activités d'assurance : en vertu des PCGR des États-Unis, les montants reçus au titre des contrats d'assurance vie universelle et des autres contrats semblables à des placements ne sont pas inclus dans les revenus, mais sont reportés à titre de dépôts dans les comptes des titulaires de polices au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les revenus tirés de ces contrats se limitent aux montants imputés aux soldes des comptes des titulaires de polices relativement à la mortalité, à l'administration des polices et aux charges liées au rachat, et sont inclus dans les revenus autres que d'intérêt lorsqu'ils sont gagnés. Les paiements versés à l'échéance ou au rachat sont portés en déduction des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. En vertu des PCGR du Canada, les primes liées aux contrats d'assurance vie universelle et aux autres contrats semblables à des placements sont inscrites à titre de revenus autres que d'intérêt, et les obligations futures liées aux indemnités d'assurance

sont imputées aux indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Coûts d'acquisition de polices : en vertu des PCGR des États-Unis, les coûts d'acquisition sont reportés dans les autres actifs. La méthode de l'amortissement des coûts d'acquisition est tributaire du produit connexe. Quant aux contrats de longue durée, ils sont amortis proportionnellement aux revenus tirés des primes. En ce qui concerne les contrats d'assurance vie universelle et les contrats semblables à des placements, l'amortissement est basé sur un pourcentage stable des profits bruts estimatifs. En vertu des PCGR du Canada, les coûts d'acquisition de nouveaux contrats d'assurance vie et d'assurance de rente sont implicitement comptabilisés à titre de réduction des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

Réassurance : en vertu des PCGR des États-Unis, les montants à recouvrer au titre de la réassurance sont comptabilisés dans l'actif du bilan consolidé. En vertu des PCGR du Canada, les montants à recouvrer au titre de la réassurance en matière d'assurance vie liés aux risques cédés à d'autres compagnies d'assurance ou de réassurance sont portés en réduction des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

Fonds distincts : en vertu des PCGR des États-Unis, les fonds distincts sont inclus dans les états financiers consolidés. En vertu des PCGR du Canada, les actifs et les passifs liés aux fonds distincts ne sont pas inclus dans le bilan consolidé.

L'application des PCGR des États-Unis à ces éléments de rapprochement aurait augmenté le bénéfice net de 18 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, et aurait entraîné l'augmentation des autres actifs de 2 048 millions, l'augmentation des autres passifs de 1 949 millions et l'augmentation des capitaux propres de 99 millions au 31 octobre 2004.

(5) *Reclassement de titres*

En vertu des PCGR des États-Unis, les valeurs mobilières sont classées en tant que titres du compte de négociation ou titres susceptibles de vente et sont inscrites au bilan consolidé à leur juste valeur estimative. Les gains et pertes nets non réalisés sur les titres susceptibles de vente, en excluant les impôts connexes, sont comptabilisés parmi les autres éléments cumulés du résultat global, dans les capitaux propres, sauf lorsque la variation de la valeur marchande est efficacement couverte par des produits dérivés. Ces gains ou ces pertes non réalisés ayant fait l'objet d'une couverture sont constatés dans les revenus autres que d'intérêt où ils sont généralement contrebalancés par les variations de la juste valeur des produits dérivés connexes. Les réductions de valeur effectuées pour refléter une moins-value durable des titres susceptibles de vente sont incluses dans les revenus autres que d'intérêt. Selon les PCGR du Canada, les valeurs mobilières sont classées en tant que titres du compte de négociation (constatés à leur juste valeur estimative), titres du compte de placement (constatés au coût non amorti), ou titres de substitut de prêt. Les réductions de valeur effectuées pour refléter une moins-value durable des titres du compte de placement sont incluses dans les revenus autres que d'intérêt. Les titres de substitut de prêt sont comptabilisés selon le traitement comptable réservé aux prêts et, si nécessaire, sont réduits d'une provision pour pertes sur créances. L'application des PCGR des États-Unis au classement des valeurs mobilières aurait augmenté le bénéfice net de 5 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, et aurait entraîné l'augmentation des valeurs mobilières de 374 millions, l'augmentation des capitaux propres de 234 millions et la diminution des autres actifs de 140 millions au 31 octobre 2004.

(6) *Sociétés en commandite*

En vertu des PCGR des États-Unis, la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation est utilisée pour comptabiliser les placements dans des sociétés en commandite qui représentent plus de 3 % à 5 % de la participation totale. En vertu des PCGR du Canada, nous utilisons la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour comptabiliser les placements dans des sociétés en commandite si nous avons la capacité d'exercer une influence notable, habituellement dans le cas d'une participation de 20 % ou plus. L'utilisation d'un seuil moins élevé dans l'application de la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation selon les PCGR des États-Unis aurait diminué le bénéfice net de 7 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, augmenté les autres actifs de 95 millions et diminué les valeurs mobilières de 102 millions et les capitaux propres de 7 millions au 31 octobre 2004.

(7) *Droits à la plus-value des actions*

Entre le 29 novembre 1999 et le 5 juin 2001, les options octroyées en vertu du régime d'options sur actions des employés étaient assorties de droits à la plus-value des actions combinées. Un participant pouvait choisir d'exercer le droit à la plus-value des actions plutôt que de lever l'option correspondante. Le cas échéant, le participant recevait un

NOTE 26 RAPPROCHEMENT DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS (suite)

montant en espèces égal à l'écart entre le cours de clôture de nos actions ordinaires le jour précédant immédiatement la date d'exercice et le prix de levée de l'option. Conformément aux PCGR des États-Unis relatifs à ce type de régime, la charge de rémunération doit être mesurée au moyen d'estimations fondées sur les données historiques relatives aux participants ayant choisi d'exercer les droits à la plus-value des actions plutôt que de lever les options correspondantes. Toutefois, selon les PCGR du Canada, un tel régime donne lieu à un passif, et la charge de rémunération doit être mesurée en prenant pour hypothèse que tous les participants exerceront leurs droits à la plus-value des actions. L'application des PCGR des États-Unis à la comptabilisation de la charge de rémunération aurait diminué de 2 million de dollars le bénéfice net pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 et aurait entraîné une augmentation de 17 millions des capitaux propres, une diminution des autres actifs de 10 millions et une diminution des autres passifs de 27 millions au 31 octobre 2004.

(8) Impôts sur les bénéfices

En vertu des PCGR des États-Unis, en plus de l'incidence fiscale des différences mentionnées dans les principaux éléments de rapprochement de l'état des résultats, l'incidence de la variation des taux d'imposition sur les impôts reportés est inscrite lorsque la modification du taux d'imposition a été promulguée. En vertu des PCGR du Canada, ces incidences sont inscrites lorsque le taux d'imposition modifié est pratiquement en vigueur.

(9) Autres

Les autres différences entre les PCGR des États-Unis et du Canada ont trait au droit de compensation, à l'adoption du Staff Accounting Bulletin No. 105, *Application of Accounting Principles to Loan Commitments* (SAB 105) de la SEC et à d'autres éléments relativement peu importants. L'incidence nette de ces éléments se traduirait par une diminution du bénéfice net de 1 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 et par une augmentation des valeurs mobilières de 152 millions, une augmentation des dépôts de 192 millions, une augmentation des capitaux propres de 3 millions, une augmentation des autres actifs de 121 millions et une augmentation des autres passifs de 78 millions au 31 octobre 2004.

(10) Méthode des deux catégories pour le calcul du bénéfice par action (EITF 03-6)

En 2004, nous avons adopté l'EITF 03-6, intitulé *Participating Securities and the Two-Class Method under FASB Statement No. 128, Earnings per Share*, en vertu des PCGR des États-Unis. Cet EITF exige une modification du calcul du bénéfice par action afin de refléter certaines valeurs mobilières ou certains autres instruments ou contrats qui confèrent à leur détenteur un droit de participation dans les bénéfices non répartis de l'entité publiante lorsque ce droit est obligatoire et peut être déterminé de façon objective. Cet EITF est en vigueur pour

les périodes ouvertes après le 31 mars 2004 et exige un ajustement rétroactif du bénéfice par action déclaré pour les périodes antérieures. Cet EITF 03-6 a réduit le bénéfice par action de tous les exercices présentés de moins de un cent, sauf en ce qui a trait à l'exercice terminé le 31 octobre 2004 pour lequel la réduction s'est établie à environ un cent. Le bénéfice de base et le bénéfice dilué par action en vertu des PCGR des États-Unis pour 2003 ont été retraités pour refléter une réduction de un cent.

Principaux éléments de rapprochement du bilan**Obligation additionnelle au titre des prestations constituées**

Pour ce qui est des régimes de retraite à prestations déterminées, les PCGR des États-Unis exigent que l'excédent de la tranche non capitalisée de l'obligation au titre des prestations constituées sur le coût des prestations au titre des services passés non constaté soit inscrit parmi les autres éléments cumulés du résultat global. L'application des PCGR des États-Unis à la comptabilisation de l'obligation additionnelle au titre des prestations constituées aurait augmenté les autres actifs de 35 millions de dollars et les autres passifs de 102 millions, et aurait entraîné une diminution des capitaux propres de 67 millions au 31 octobre 2004.

Comptabilisation à la date de transaction

En vertu des PCGR des États-Unis, les transactions de valeurs mobilières sont inscrites selon la comptabilisation à la date de transaction, ce qui entraîne l'inscription des valeurs mobilières à la date de transaction au bilan consolidé et à l'état consolidé des résultats. En vertu des PCGR du Canada, la comptabilisation à la date de règlement est utilisée pour le bilan consolidé, ce qui entraîne l'inscription des valeurs mobilières à la date de règlement et la comptabilisation à la date de transaction est utilisée pour l'état consolidé des résultats. L'application de la comptabilisation à la date de transaction à notre bilan consolidé aurait augmenté les autres actifs de 8 567 millions de dollars et les autres passifs de 7 317 millions, et aurait entraîné la diminution des valeurs mobilières de 1 250 millions au 31 octobre 2004.

Garanties autres qu'en espèces

En vertu des PCGR des États-Unis, les garanties autres qu'en espèces reçues dans le cadre d'opérations de prêts de titres sont comptabilisées au bilan consolidé à titre d'actif avec une obligation correspondante de retour si nous disposons de la capacité de les revendre ou de les donner à nouveau en garantie. En vertu des PCGR du Canada, les garanties autres qu'en espèces reçues dans le cadre d'opérations de prêts de titres ne sont pas comptabilisées dans le bilan consolidé. L'application des PCGR des États-Unis à la comptabilisation des garanties autres qu'en espèces aurait augmenté les autres actifs et les autres passifs de 7 363 millions de dollars au 31 octobre 2004.

NOTE 27 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

L'événement important suivant a eu lieu après le 31 octobre 2004, mais avant la publication de nos états financiers consolidés de l'exercice 2004.

Le 23 novembre 2004, nous avons accepté de céder Liberty Insurance Services Corp. (LIS) à IBM. La vente, dont la clôture est prévue d'ici le 31 décembre 2004, sous réserve du respect des conditions habituelles, y compris la réception des approbations des organismes de réglementation,

entraînera le transfert d'environ 700 employés de LIS chez IBM. Le total de l'actif et le total du passif de LIS sont négligeables pour RBC Assurances et la vente devrait entraîner un gain minime. Relativement à l'entente de vente, nous avons conclu une entente de services à long terme avec IBM en vertu de laquelle IBM exécutera certaines fonctions de traitement et de gestion pour le compte des activités américaines de RBC Assurances.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

BILAN CONSOLIDÉ

| Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens) | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 | 1997 | 1996 | 1995 | 1994 |
|---|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Actif | | | | | | | | | | | |
| Liquidités et dépôts à des banques (1) | 9 978 \$ | 6 013 \$ | 6 659 \$ | 6 244 \$ | 7 149 \$ | 16 591 \$ | 13 389 \$ | 18 390 \$ | 22 313 \$ | 15 078 \$ | 15 017 \$ |
| Valeurs mobilières (1) | 128 946 | 128 931 | 108 464 | 91 798 | 69 467 | 57 010 | 44 405 | 36 039 | 44 744 | 35 337 | 29 127 |
| Conventions de revente | 34 862 | 36 289 | 37 085 | 37 401 | 18 303 | 20 272 | 19 907 | 18 642 | 11 446 | 4 591 | 5 259 |
| Prêts | | | | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 84 170 | 78 817 | 72 840 | 67 442 | 62 984 | 59 242 | 57 069 | 53 369 | 48 120 | 45 131 | 44 109 |
| Prêts aux particuliers | 36 848 | 32 186 | 30 588 | 31 395 | 27 087 | 25 050 | 22 760 | 20 864 | 18 440 | 16 923 | 16 508 |
| Prêts sur cartes de crédit | 6 456 | 4 816 | 4 914 | 4 283 | 4 666 | 2 666 | 1 945 | 2 324 | 3 522 | 3 435 | 3 321 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 60 713 | 56 630 | 61 865 | 66 737 | 61 478 | 57 881 | 65 599 | 62 837 | 56 138 | 51 500 | 48 748 |
| Provision cumulative pour pertes sur prêts | (1 644) | (2 055) | (2 203) | (2 278) | (1 871) | (1 884) | (2 026) | (1 769) | (1 875) | (2 003) | (2 559) |
| | 188 187 | 172 449 | 170 207 | 169 857 | 156 215 | 144 839 | 147 373 | 139 394 | 126 220 | 116 989 | 112 686 |
| | 186 543 | 170 394 | 168 004 | 167 579 | 154 344 | 142 955 | 145 347 | 137 625 | 124 345 | 114 986 | 110 127 |
| Autres | | | | | | | | | | | |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations | 6 184 | 5 943 | 8 051 | 9 923 | 11 628 | 9 257 | 10 620 | 10 561 | 7 423 | 6 300 | 6 205 |
| Montants se rapportant aux produits dérivés (2) | 38 891 | 35 612 | 30 258 | 27 240 | 19 155 | 15 151 | 30 413 | 14 776 | 12 994 | 12 378 | – |
| Locaux et matériel | 1 756 | 1 670 | 1 653 | 1 602 | 1 249 | 1 320 | 1 872 | 1 696 | 1 785 | 1 870 | 1 975 |
| Écart d'acquisition | 4 369 | 4 587 | 5 004 | 4 919 | 648 | 611 | 551 | 607 | 335 | 333 | 365 |
| Autres actifs incorporels | 523 | 580 | 665 | 619 | 208 | – | – | – | – | – | – |
| Autres actifs | 17 144 | 13 014 | 11 113 | 11 935 | 7 589 | 7 483 | 7 895 | 6 438 | 6 113 | 5 157 | 5 004 |
| | 68 867 | 61 406 | 56 744 | 56 238 | 40 477 | 33 822 | 51 351 | 34 078 | 28 650 | 26 038 | 13 549 |
| | 429 196 \$ | 403 033 \$ | 376 956 \$ | 359 260 \$ | 289 740 \$ | 270 650 \$ | 274 399 \$ | 244 774 \$ | 231 498 \$ | 196 030 \$ | 173 079 \$ |
| Passif et capitaux propres | | | | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | | | | |
| Particuliers | 113 009 \$ | 106 709 \$ | 101 892 \$ | 101 381 \$ | 89 632 \$ | 87 359 \$ | 85 910 \$ | 86 106 \$ | 90 774 \$ | 89 929 \$ | 85 214 \$ |
| Entreprises et gouvernements | 132 070 | 129 860 | 119 591 | 107 141 | 93 618 | 86 223 | 76 107 | 64 368 | 47 799 | 39 900 | 36 422 |
| Banques | 25 880 | 22 576 | 22 003 | 24 925 | 19 646 | 14 315 | 17 988 | 22 755 | 23 244 | 13 662 | 14 179 |
| | 270 959 | 259 145 | 243 486 | 233 447 | 202 896 | 187 897 | 180 005 | 173 229 | 161 817 | 143 491 | 135 815 |
| Autres | | | | | | | | | | | |
| Acceptations | 6 184 | 5 943 | 8 051 | 9 923 | 11 628 | 9 257 | 10 620 | 10 561 | 7 423 | 6 300 | 6 205 |
| Titres vendus à découvert | 25 005 | 22 855 | 19 110 | 16 443 | 13 419 | 17 885 | 14 404 | 11 152 | 8 331 | 7 128 | 5 569 |
| Conventions de rachat | 21 705 | 23 735 | 21 109 | 20 864 | 9 005 | 9 396 | 11 264 | 9 458 | 16 526 | 4 090 | 5 341 |
| Montants se rapportant aux produits dérivés (2) | 42 201 | 37 775 | 32 137 | 28 646 | 18 574 | 15 219 | 29 370 | 14 732 | 13 449 | 12 384 | – |
| Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance (3) | 6 838 | 5 256 | 2 825 | 2 589 | 144 | 113 | 427 | 107 | 91 | – | – |
| Autres passifs | 27 575 | 21 318 | 23 372 | 21 191 | 14 005 | 13 569 | 11 831 | 10 387 | 10 737 | 9 970 | 7 986 |
| | 129 508 | 116 882 | 106 604 | 99 656 | 66 775 | 65 439 | 77 916 | 56 397 | 56 557 | 39 872 | 25 101 |
| Débiteures subordonnées | 8 116 | 6 243 | 6 614 | 6 513 | 5 825 | 4 596 | 4 087 | 4 227 | 3 602 | 3 528 | 3 481 |
| Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales | 2 409 | 2 388 | 1 469 | 1 479 | 703 | 103 | 499 | 531 | 108 | 107 | 93 |
| Capitaux propres | | | | | | | | | | | |
| Actions privilégiées | 832 | 832 | 1 545 | 2 024 | 2 037 | 2 009 | 2 144 | 1 784 | 1 752 | 1 990 | 2 266 |
| Actions ordinaires | 6 988 | 7 018 | 6 979 | 6 940 | 3 076 | 3 065 | 2 925 | 2 907 | 2 876 | 2 910 | 2 910 |
| Capital d'apport additionnel | 169 | 85 | 78 | 33 | – | – | – | – | – | – | – |
| Bénéfices non répartis | 12 065 | 11 333 | 10 235 | 9 206 | 8 464 | 7 579 | 6 857 | 5 728 | 4 809 | 4 152 | 3 425 |
| Actions de trésorerie | (294) | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Ajustements au titre de l'écart de conversion | (1 556) | (893) | (54) | (38) | (36) | (38) | (34) | (29) | (23) | (20) | (12) |
| | 18 204 | 18 375 | 18 783 | 18 165 | 13 541 | 12 615 | 11 892 | 10 390 | 9 414 | 9 032 | 8 589 |
| | 429 196 \$ | 403 033 \$ | 376 956 \$ | 359 260 \$ | 289 740 \$ | 270 650 \$ | 274 399 \$ | 244 774 \$ | 231 498 \$ | 196 030 \$ | 173 079 \$ |

- (1) Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 2001 n'ont pas été entièrement retraités pour tenir compte du reclassement des certificats de dépôt.
- (2) Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 1995 n'ont pas été retraités pour tenir compte de la présentation, sur une base brute, des montants se rapportant aux produits dérivés.
- (3) Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 1996 n'ont pas été reclassés pour tenir compte de la nouvelle présentation des soldes se rapportant aux activités d'assurance.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATSExercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars canadiens,
sauf les montants par action)

| | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 | 1997 | 1996 | 1995 | 1994 |
|--|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|----------|----------|----------|
| Revenu d'intérêt | | | | | | | | | | | |
| Prêts | 9 660 \$ | 10 063 \$ | 10 426 \$ | 12 028 \$ | 11 538 \$ | 10 394 \$ | 10 474 \$ | 9 354 \$ | 9 490 \$ | 9 820 \$ | 8 693 \$ |
| Valeurs mobilières (1), (2) | 3 457 | 3 025 | 3 175 | 3 505 | 2 832 | 2 356 | 1 955 | 2 159 | 2 445 | 2 179 | 1 654 |
| Biens achetés en vertu de conventions de vente | 531 | 806 | 688 | 1 167 | 1 078 | 893 | 1 169 | 568 | 366 | 237 | 206 |
| Dépôts à des banques (2) | 128 | 113 | 160 | 401 | 577 | 513 | 673 | 971 | 891 | 792 | 454 |
| | 13 776 | 14 007 | 14 449 | 17 101 | 16 025 | 14 156 | 14 271 | 13 052 | 13 192 | 13 028 | 11 007 |
| Frais d'intérêt | | | | | | | | | | | |
| Dépôts | 5 142 | 5 452 | 5 709 | 8 712 | 9 057 | 7 636 | 7 732 | 6 548 | 7 115 | 7 362 | 5 477 |
| Autres passifs | 1 512 | 1 583 | 1 399 | 1 668 | 1 429 | 1 161 | 1 172 | 1 139 | 1 126 | 792 | 761 |
| Débiteures subordonnées | 429 | 376 | 406 | 410 | 344 | 286 | 339 | 384 | 322 | 335 | 290 |
| | 7 083 | 7 411 | 7 514 | 10 790 | 10 830 | 9 083 | 9 243 | 8 071 | 8 563 | 8 489 | 6 528 |
| Revenu net d'intérêt | 6 693 | 6 596 | 6 935 | 6 311 | 5 195 | 5 073 | 5 028 | 4 981 | 4 629 | 4 539 | 4 479 |
| Revenus autres que d'intérêt | | | | | | | | | | | |
| Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés (1) | 2 870 | 2 356 | 2 043 | 1 824 | 973 | 737 | 578 | 452 | 337 | – | – |
| Frais de courtage | 1 526 | 1 922 | 1 690 | 1 770 | 1 594 | 1 106 | 748 | 606 | 368 | 362 | 345 |
| Commissions de gestion de placements et de services de garde (1) | 1 198 | 1 143 | 1 177 | 1 094 | 857 | 649 | 602 | 401 | 317 | 286 | 278 |
| Commissions de courtage en valeurs mobilières | 1 166 | 1 031 | 1 187 | 1 000 | 841 | 625 | 549 | 756 | 491 | 291 | 364 |
| Frais bancaires sur les dépôts et les paiements | 1 050 | 1 078 | 1 041 | 887 | 756 | 688 | 664 | 690 | 701 | 681 | 661 |
| Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils | 909 | 813 | 755 | 573 | 643 | 403 | 369 | 416 | 273 | 143 | 203 |
| Revenus tirés des fonds communs de placement | 850 | 673 | 723 | 692 | 624 | 556 | 537 | 354 | 241 | 190 | 202 |
| Revenus sur cartes | 555 | 518 | 496 | 458 | 420 | 362 | 305 | 332 | 282 | 278 | 258 |
| Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation (1) | 331 | 279 | 276 | 303 | 299 | 243 | 218 | 211 | 165 | 140 | 134 |
| Revenus tirés des activités d'assurance (1) | – | – | – | – | – | – | – | – | – | 104 | 100 |
| Commissions de crédit | 224 | 227 | 223 | 237 | 212 | 189 | 183 | 169 | 153 | 156 | 156 |
| Revenus tirés de la titrisation | 200 | 165 | 174 | 123 | 115 | 222 | 218 | – | – | – | – |
| Revenus tirés des prêts hypothécaires | 59 | 198 | 222 | 206 | – | – | – | – | – | – | – |
| Gain (perte) à la vente de titres du compte de placement (1) | 23 | 31 | (111) | (130) | (16) | 27 | 342 | 35 | 105 | 17 | 49 |
| Gains tirés de désinvestissements | – | – | – | 445 | – | – | – | – | – | – | – |
| Autres (1) | 467 | 388 | 424 | 283 | 185 | 250 | 146 | 222 | 115 | 90 | 113 |
| | 11 428 | 10 822 | 10 320 | 9 765 | 7 503 | 6 057 | 5 459 | 4 644 | 3 548 | 2 738 | 2 863 |
| Total des revenus | 18 121 | 17 418 | 17 255 | 16 076 | 12 698 | 11 130 | 10 487 | 9 625 | 8 177 | 7 277 | 7 342 |
| Provision pour pertes sur créances | 346 | 721 | 1 065 | 1 119 | 691 | 760 | 575 | 380 | 440 | 580 | 820 |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance (1) | 2 124 | 1 696 | 1 535 | 1 344 | 687 | 530 | 438 | 346 | 266 | – | – |
| Frais autres que d'intérêt | 6 854 | 6 448 | 6 315 | 5 723 | 4 651 | 4 013 | 3 594 | 3 365 | 2 851 | 2 563 | 2 675 |
| Ressources humaines | 784 | 739 | 759 | 704 | 556 | 564 | 508 | 559 | 507 | 473 | 500 |
| Frais d'occupation | 934 | 901 | 893 | 807 | 679 | 677 | 585 | 605 | 492 | 506 | 460 |
| Matériel | 701 | 732 | 768 | 673 | 695 | 699 | 665 | 587 | 523 | 461 | 450 |
| Communications | 493 | 460 | 416 | 409 | 267 | 298 | 262 | 228 | 165 | 147 | 113 |
| Honoraires | 294 | 292 | 306 | 303 | – | – | – | – | – | – | – |
| Impartition de services de traitement | – | – | – | 210 | 76 | 66 | 62 | 59 | 38 | 38 | 48 |
| Amortissement de l'écart d'acquisition | 69 | 71 | 72 | 36 | 11 | – | – | – | – | – | – |
| Amortissement des autres actifs incorporels | 980 | 766 | 891 | 852 | 646 | 743 | 723 | 650 | 536 | 469 | 415 |
| Autres | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – |
| | 11 109 | 10 409 | 10 420 | 9 717 | 7 581 | 7 060 | 6 399 | 6 053 | 5 112 | 4 657 | 4 661 |
| Charges liées au réalignement de l'entreprise | 192 | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Perte de valeur de l'écart d'acquisition | 130 | – | – | 38 | – | – | – | – | – | – | – |
| Bénéfice net avant impôts | 4 220 | 4 592 | 4 235 | 3 858 | 3 739 | 2 780 | 3 075 | 2 846 | 2 359 | 2 040 | 1 861 |
| Charge d'impôts | 1 232 | 1 460 | 1 365 | 1 340 | 1 445 | 1 015 | 1 175 | 1 090 | 880 | 755 | 655 |
| Bénéfice net avant part des actionnaires sans contrôle | 2 988 | 3 132 | 2 870 | 2 518 | 2 294 | 1 765 | 1 900 | 1 756 | 1 479 | 1 285 | 1 206 |
| Part des actionnaires sans contrôle | 171 | 127 | 108 | 107 | 20 | 8 | 76 | 77 | 49 | 23 | 37 |
| Bénéfice net | 2 817 \$ | 3 005 \$ | 2 762 \$ | 2 411 \$ | 2 274 \$ | 1 757 \$ | 1 824 \$ | 1 679 \$ | 1 430 \$ | 1 262 \$ | 1 169 \$ |
| Dividendes sur actions privilégiées | 45 | 68 | 98 | 135 | 134 | 157 | 145 | 131 | 144 | 164 | 168 |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires | 2 772 \$ | 2 937 \$ | 2 664 \$ | 2 276 \$ | 2 140 \$ | 1 600 \$ | 1 679 \$ | 1 548 \$ | 1 286 \$ | 1 098 \$ | 1 001 \$ |
| Bénéfice par action | | | | | | | | | | | |
| De base | 4,29 \$ | 4,44 \$ | 3,96 \$ | 3,55 \$ | 3,53 \$ | 2,55 \$ | 2,72 \$ | 2,50 \$ | 2,05 \$ | 1,75 \$ | 1,60 \$ |
| Dilué | 4,23 | 4,39 | 3,93 | 3,52 | 3,51 | 2,53 | 2,67 | 2,46 | 2,05 | 1,75 | 1,60 |
| Dividendes par action | 2,02 \$ | 1,72 \$ | 1,52 \$ | 1,38 \$ | 1,14 \$ | 0,94 \$ | 0,88 \$ | 0,76 \$ | 0,67 \$ | 0,59 \$ | 0,58 \$ |

(1) Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 1996 n'ont pas été retraités afin de les rendre conformes à la présentation révisée des résultats des activités d'assurance.

(2) Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 2000 n'ont pas été retraités afin de les rendre conformes au reclassement des certificats de dépôt.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

| Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens) | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 | 1997 | 1996 | 1995 | 1994 |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Actions privilégiées | | | | | | | | | | | |
| Solde au début | 832 \$ | 1 545 \$ | 2 024 \$ | 2 037 \$ | 2 009 \$ | 2 144 \$ | 1 784 \$ | 1 752 \$ | 1 990 \$ | 2 266 \$ | 2 248 \$ |
| Émises | – | – | – | 250 | – | 296 | 300 | – | – | – | – |
| Rachetées aux fins d'annulation | – | (645) | (468) | (300) | – | (400) | – | – | (237) | (272) | – |
| Gain ou perte de change | – | (68) | (11) | 37 | 28 | (31) | 60 | 32 | (1) | (4) | 18 |
| Solde à la fin | 832 | 832 | 1 545 | 2 024 | 2 037 | 2 009 | 2 144 | 1 784 | 1 752 | 1 990 | 2 266 |
| Actions ordinaires | | | | | | | | | | | |
| Solde au début | 7 018 | 6 979 | 6 940 | 3 076 | 3 065 | 2 925 | 2 907 | 2 876 | 2 910 | 2 910 | 2 910 |
| Émises | 127 | 193 | 191 | 3 976 | 109 | 192 | 18 | 69 | – | – | – |
| Achetées aux fins d'annulation | (157) | (154) | (152) | (112) | (98) | (52) | – | (38) | (34) | – | – |
| Solde à la fin | 6 988 | 7 018 | 6 979 | 6 940 | 3 076 | 3 065 | 2 925 | 2 907 | 2 876 | 2 910 | 2 910 |
| Capital d'apport additionnel | | | | | | | | | | | |
| Solde au début | 85 | 78 | 33 | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Renonciation aux droits à la plus-value des actions, déduction faite des impôts connexes | – | – | 31 | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Attributions de rémunération à base d'actions | 56 | 7 | 14 | 33 | – | – | – | – | – | – | – |
| Montants reclassés | 34 | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Autres | (6) | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Solde à la fin | 169 | 85 | 78 | 33 | – | – | – | – | – | – | – |
| Bénéfices non répartis | | | | | | | | | | | |
| Solde au début (1) | 11 333 | 10 235 | 9 206 | 8 464 | 7 579 | 6 857 | 5 728 | 4 809 | 4 077 | 3 425 | 2 788 |
| Bénéfice net | 2 817 | 3 005 | 2 762 | 2 411 | 2 274 | 1 757 | 1 824 | 1 679 | 1 430 | 1 262 | 1 169 |
| Dividendes – actions privilégiées | (45) | (68) | (98) | (135) | (134) | (157) | (145) | (131) | (144) | (164) | (168) |
| actions ordinaires | (1 303) | (1 137) | (1 022) | (897) | (689) | (588) | (543) | (469) | (418) | (371) | (364) |
| Incidence cumulative de l'adoption initiale de la norme comptable relative aux avantages sociaux futurs (2) | – | – | – | (221) | – | – | – | – | – | – | – |
| Prime versée sur les actions ordinaires achetées | (735) | (698) | (612) | (397) | (562) | (281) | – | (160) | (136) | – | – |
| Frais d'émission (2) | – | (4) | (1) | (19) | (4) | (9) | (7) | – | – | – | – |
| Incidence cumulative de l'adoption de la NOC-17, <i>Contrats de dépôt indexés sur actions</i> , déduction faite des impôts connexes | (2) | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Solde à la fin | 12 065 | 11 333 | 10 235 | 9 206 | 8 464 | 7 579 | 6 857 | 5 728 | 4 809 | 4 152 | 3 425 |
| Actions de trésorerie | | | | | | | | | | | |
| Montants reclassés | (304) | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Ventes, montant net | 10 | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Solde à la fin | (294) | – | – | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Ajustements au titre de l'écart de conversion | | | | | | | | | | | |
| Solde au début | (893) | (54) | (38) | (36) | (38) | (34) | (29) | (23) | (20) | (12) | (16) |
| Variation des gains et pertes de change, déduction faite des activités de couverture (2) | (663) | (839) | (16) | (2) | 2 | (4) | (5) | (6) | (3) | (8) | 4 |
| Solde à la fin | (1 556) | (893) | (54) | (38) | (36) | (38) | (34) | (29) | (23) | (20) | (12) |
| Capitaux propres à la fin | 18 204 \$ | 18 375 \$ | 18 783 \$ | 18 165 \$ | 13 541 \$ | 12 615 \$ | 11 892 \$ | 10 390 \$ | 9 414 \$ | 9 032 \$ | 8 589 \$ |

(1) Les bénéfices non répartis au début de 1996 ont été réduits de 75 millions de dollars en raison de l'adoption de la norme comptable relative aux prêts douteux.

(2) Déduction faite des impôts s'y rapportant.

PROFIL DE RISQUE

| Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 | 1997 | 1996 | 1995 | 1994 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Montant brut des prêts douteux | | | | | | | | | | | |
| Au début | 1 745 \$ | 2 288 \$ | 2 465 \$ | 1 678 \$ | 1 704 \$ | 2 001 \$ | 1 819 \$ | 2 376 \$ | 2 944 \$ | 4 424 \$ | 7 582 \$ |
| Montant net des ajouts (retraits) | 515 | 439 | 1 280 | 1 912 | 813 | 743 | 628 | 81 | 384 | (255) | (1 128) |
| Radiations et ajustements | (1 001) | (982) | (1 457) | (1 125) | (839) | (1 040) | (446) | (638) | (952) | (1 225) | (2 030) |
| À la fin | 1 259 \$ | 1 745 \$ | 2 288 \$ | 2 465 \$ | 1 678 \$ | 1 704 \$ | 2 001 \$ | 1 819 \$ | 2 376 \$ | 2 944 \$ | 4 424 \$ |
| En pourcentage des prêts, des acceptations et des conventions de revente | 0,5 % | 0,8 % | 1,1 % | 1,1 % | 0,9 % | 1,0 % | 1,1 % | 1,1 % | 1,6 % | 2,3 % | 3,6 % |
| Montant net des prêts douteux | 772 \$ | 988 \$ | 1 394 \$ | 1 483 \$ | 903 \$ | 884 \$ | 785 \$ | 853 \$ | 1 224 \$ | 1 448 \$ | 2 393 \$ |
| En pourcentage des prêts, des acceptations et des conventions de revente | 0,34 % | 0,46 % | 0,65 % | 0,69 % | 0,49 % | 0,51 % | 0,45 % | 0,51 % | 0,85 % | 1,15 % | 1,97 % |
| Provision cumulative pour pertes sur créances | | | | | | | | | | | |
| Provisions cumulatives spécifiques | 487 \$ | 757 \$ | 894 \$ | 951 \$ | 747 \$ | 786 \$ | 1 176 \$ | 932 \$ | 1 091 \$ | 1 439 \$ | 1 962 \$ |
| Provision cumulative à l'égard des risques-pays | – | – | – | 31 | 28 | 34 | 40 | 436 | 444 | 930 | 940 |
| Provision cumulative générale (1) | | | | | | | | | | | |
| Provision cumulative générale attribuée (1) | 1 020 | 1 169 | 1 169 | 1 185 | 863 | 790 | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. |
| Provision cumulative générale non attribuée (1) | 207 | 238 | 251 | 225 | 337 | 290 | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. |
| Total de la provision cumulative générale | 1 227 | 1 407 | 1 420 | 1 410 | 1 200 | 1 080 | 850 | 750 | 700 | 300 | 300 |
| Total | 1 714 \$ | 2 164 \$ | 2 314 \$ | 2 392 \$ | 1 975 \$ | 1 900 \$ | 2 066 \$ | 2 118 \$ | 2 235 \$ | 2 669 \$ | 3 202 \$ |
| Répartition de la provision cumulative | | | | | | | | | | | |
| Provision cumulative pour pertes sur prêts | 1 644 \$ | 2 055 \$ | 2 203 \$ | 2 278 \$ | 1 871 \$ | 1 884 \$ | 2 026 \$ | 1 769 \$ | 1 875 \$ | 2 003 \$ | 2 559 \$ |
| Provision cumulative pour engagements hors bilan et autres (2) | 70 | 109 | 109 | 109 | 98 | – | – | – | – | – | – |
| Provision cumulative pour titres de substitut de prêt | – | – | 2 | 5 | 6 | 16 | 40 | 30 | 34 | – | – |
| Provision cumulative à l'égard des risques-pays (titres) | – | – | – | – | – | – | – | 319 | 326 | 666 | 643 |
| Total | 1 714 \$ | 2 164 \$ | 2 314 \$ | 2 392 \$ | 1 975 \$ | 1 900 \$ | 2 066 \$ | 2 118 \$ | 2 235 \$ | 2 669 \$ | 3 202 \$ |
| Provision cumulative pour pertes sur prêts, en pourcentage des prêts, des acceptations et des conventions de revente | 0,7 % | 1,0 % | 1,0 % | 1,1 % | 1,0 % | 1,1 % | 1,2 % | 1,1 % | 1,3 % | 1,6 % | 2,1 % |
| Provision cumulative pour pertes sur prêts, en pourcentage du montant brut des prêts douteux, en excluant les pays en développement | 131 | 118 | 96 | 93 | 112 | 112 | 103 | 94 | 77 | 60 | 52 |
| Provision pour pertes sur créances | | | | | | | | | | | |
| Provisions spécifiques | 521 \$ | 721 \$ | 1 065 \$ | 1 049 \$ | 571 \$ | 530 \$ | 555 \$ | 330 \$ | 340 \$ | 580 \$ | 1 070 \$ |
| Provision à l'égard des risques-pays | – | – | – | – | – | – | (80) | – | (300) | – | – |
| Provision générale (3) | | | | | | | | | | | |
| Provision générale attribuée (3) | (147) | 6 | (22) | 205 | 73 | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. |
| Provision générale non attribuée (3) | (28) | (6) | 22 | (135) | 47 | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. |
| Total de la provision générale | (175) | – | – | 70 | 120 | 230 | 100 | 50 | 400 | – | (250) |
| Total | (346) \$ | 721 \$ | 1 065 \$ | 1 119 \$ | 691 \$ | 760 \$ | 575 \$ | 380 \$ | 440 \$ | 580 \$ | 820 \$ |
| Provisions spécifiques, en pourcentage de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente | 0,23 % | 0,33 % | 0,51 % | 0,53 % | 0,32 % | 0,30 % | 0,31 % | 0,21 % | 0,26 % | 0,48 % | 0,88 % |
| Provision, en pourcentage de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente | 0,15 | 0,33 | 0,51 | 0,56 | 0,38 | 0,43 | 0,32 | 0,25 | 0,34 | 0,48 | 0,67 |
| Radiations nettes | 785 \$ | 812 \$ | 1 259 \$ | 940 \$ | 677 \$ | 958 \$ | 692 \$ | 528 \$ | 1 001 \$ | 1 105 \$ | 1 979 \$ |
| En pourcentage de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente | 0,35 % | 0,37 % | 0,60 % | 0,47 % | 0,38 % | 0,55 % | 0,39 % | 0,34 % | 0,77 % | 0,91 % | 1,63 % |

(1) La provision cumulative générale attribuée et la provision cumulative générale non attribuée totalisaient 850 millions de dollars en 1998, 750 millions en 1997, 700 millions en 1996, 300 millions en 1995, 300 millions en 1994 et 550 millions en 1993. Elles n'étaient alors pas séparées en deux composantes. Les montants des exercices antérieurs à 1999 ne reflètent pas la provision cumulative générale attribuée.

(2) Au cours de l'exercice 2000, la provision cumulative pour engagements hors bilan et autres a été reclassée aux autres passifs. Auparavant, le montant était inclus dans la provision cumulative pour pertes sur prêts.

(3) La provision générale attribuée et la provision générale non attribuée totalisaient 230 millions de dollars en 1999, 100 millions en 1998, 50 millions en 1997, 400 millions en 1996, néant en 1995, (250) millions en 1994 et 225 millions en 1993. Elles n'étaient alors pas séparées en deux composantes.

FAITS SAILLANTS

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)

| | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 | 1997 | 1996 | 1995 | 1994 |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Ratios de rendement | | | | | | | | | | | |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 15,6 % | 16,7 % | 15,8 % | 16,4 % | 19,8 % | 15,6 % | 18,4 % | 19,3 % | 17,6 % | 16,6 % | 16,8 % |
| Rendement de l'actif | 0,66 | 0,76 | 0,75 | 0,74 | 0,81 | 0,65 | 0,70 | 0,70 | 0,70 | 0,69 | 0,70 |
| Rendement de l'actif après dividendes sur actions privilégiées | 0,65 | 0,74 | 0,73 | 0,70 | 0,76 | 0,59 | 0,64 | 0,65 | 0,63 | 0,60 | 0,60 |
| Marge nette d'intérêt (1) | 1,56 | 1,66 | 1,89 | 1,93 | 1,84 | 1,88 | 1,92 | 2,08 | 2,26 | 2,47 | 2,69 |
| Revenus autres que d'intérêt, en pourcentage du total des revenus | 63,1 | 62,1 | 59,8 | 60,7 | 59,1 | 54,4 | 52,1 | 48,2 | 43,4 | 37,6 | 39,0 |
| Soldes moyens et données hors bilan en fin d'exercice | | | | | | | | | | | |
| Moyennes (2) | | | | | | | | | | | |
| Actif (3) | 429 200 \$ | 396 400 \$ | 367 300 \$ | 327 100 \$ | 281 900 \$ | 269 900 \$ | 261 300 \$ | 239 500 \$ | 204 900 \$ | 183 800 \$ | 166 700 \$ |
| Prêts, acceptations et conventions de revente | 224 422 | 217 044 | 210 646 | 199 787 | 179 800 | 175 654 | 177 984 | 154 412 | 130 378 | 121 459 | 121 741 |
| Dépôts | 268 202 | 250 777 | 240 397 | 218 425 | 193 762 | 184 796 | 178 688 | 166 249 | 147 391 | 136 686 | 133 550 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 17 790 | 17 551 | 16 809 | 13 843 | 10 814 | 10 264 | 9 107 | 8 003 | 7 320 | 6 627 | 5 964 |
| Total des capitaux propres | 18 622 | 18 761 | 18 522 | 15 916 | 12 789 | 12 475 | 11 078 | 9 744 | 9 265 | 8 820 | 8 233 |
| Biens administrés (4) | 1 610 200 | 1 483 900 | 1 365 900 | 1 342 500 | 1 175 200 | 967 800 | 829 200 | 783 300 | 522 100 | 407 700 | 346 800 |
| Biens sous gestion (4) | 93 500 | 88 900 | 90 800 | 100 000 | 92 300 | 81 600 | 73 400 | 67 700 | 51 200 | 40 400 | 39 100 |
| Ratios de capital (Canada) (5) | | | | | | | | | | | |
| Capital de première catégorie | 16 272 \$ | 16 259 \$ | 15 380 \$ | 14 851 \$ | 13 567 \$ | 12 026 \$ | 11 593 \$ | 10 073 \$ | 9 037 \$ | 8 421 \$ | 7 660 \$ |
| Capital total | 22 733 | 21 374 | 21 012 | 20 171 | 19 044 | 16 698 | 16 480 | 14 705 | 12 069 | 11 913 | 11 525 |
| Total de l'actif ajusté en fonction des risques | 183 409 | 166 911 | 165 559 | 171 047 | 158 364 | 149 078 | 157 064 | 147 672 | 128 163 | 121 350 | 120 158 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif ajusté en fonction des risques | 9,5 % | 10,5 % | 10,4 % | 9,4 % | 7,3 % | 7,1 % | 6,2 % | 5,8 % | 6,0 % | 5,8 % | 5,3 % |
| Ratio du capital de première catégorie | 8,9 | 9,7 | 9,3 | 8,7 | 8,6 | 8,1 | 7,4 | 6,8 | 7,0 | 6,9 | 6,4 |
| Ratio du capital total | 12,4 | 12,8 | 12,7 | 11,8 | 12,0 | 11,2 | 10,5 | 10,0 | 9,4 | 9,8 | 9,6 |
| Information sur les actions ordinaires | | | | | | | | | | | |
| Actions en circulation (en milliers) | | | | | | | | | | | |
| À la fin de l'exercice | 644 748 | 656 021 | 665 257 | 674 021 | 602 398 | 617 768 | 617 581 | 616 671 | 621 059 | 628 310 | 628 310 |
| Moyenne (de base) | 646 732 | 662 080 | 672 571 | 641 516 | 606 389 | 626 158 | 617 324 | 617 812 | 628 242 | 628 310 | 628 310 |
| Moyenne (dilué) | 655 508 | 669 016 | 678 120 | 647 216 | 609 865 | 632 305 | 633 626 | 632 052 | 628 624 | 628 310 | 628 310 |
| Dividendes par action | 2,02 \$ | 1,72 \$ | 1,52 \$ | 1,38 \$ | 1,14 \$ | 0,94 \$ | 0,88 \$ | 0,76 \$ | 0,67 \$ | 0,59 \$ | 0,58 \$ |
| Valeur comptable par action | 27,15 | 26,74 | 25,91 | 23,95 | 19,10 | 17,17 | 15,81 | 13,96 | 12,20 | 11,21 | 10,06 |
| Cours de l'action – Haut (6) | 65,90 | 65,00 | 58,89 | 53,25 | 48,88 | 42,13 | 46,10 | 38,23 | 22,20 | 15,69 | 15,94 |
| Bas (6) | 58,04 | 53,26 | 45,05 | 41,60 | 27,25 | 29,65 | 28,75 | 22,00 | 14,88 | 12,94 | 12,57 |
| À la clôture | 63,40 | 63,48 | 54,41 | 46,80 | 48,30 | 31,73 | 35,55 | 37,68 | 22,15 | 15,07 | 14,19 |
| Ratio cours/bénéfice (7) | 14,7 | 13,5 | 13,2 | 13,5 | 10,8 | 14,2 | 14,0 | 12,2 | 9,0 | 8,2 | 8,9 |
| Rendement des actions (8) | 3,3 % | 2,9 % | 2,9 % | 2,9 % | 3,0 % | 2,6 % | 2,4 % | 2,5 % | 3,6 % | 4,1 % | 4,1 % |
| Ratio de distribution (9) | 47 | 39 | 38 | 39 | 32 | 37 | 32 | 30 | 33 | 34 | 36 |
| Nombre : | | | | | | | | | | | |
| D'employés (10) | 62 566 | 60 812 | 59 549 | 57 568 | 49 232 | 51 891 | 51 776 | 48 816 | 46 205 | 49 011 | 49 208 |
| De guichets automatiques bancaires | 4 372 | 4 401 | 4 486 | 4 548 | 4 517 | 4 585 | 4 317 | 4 248 | 4 215 | 4 079 | 3 948 |
| D'unités de service | | | | | | | | | | | |
| Au Canada | 1 245 | 1 297 | 1 311 | 1 317 | 1 333 | 1 410 | 1 422 | 1 453 | 1 493 | 1 577 | 1 596 |
| À l'étranger (11) | 839 | 788 | 807 | 724 | 306 | 99 | 106 | 105 | 103 | 105 | 97 |

(1) Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage de l'actif moyen.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(3) Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 1995 n'ont pas été retraités pour tenir compte de la présentation, sur une base brute, des montants se rapportant aux produits dérivés.

(4) Les montants antérieurs à 1996 sont présentés au 30 septembre.

(5) Calculé selon les lignes directrices du surintendant des institutions financières Canada et l'information financière préparée conformément aux PCGR du Canada.

(6) Cours intrajournaliers – haut et bas.

(7) Moyenne des cours extrêmes des actions ordinaires divisée par le bénéfice par action dilué.

(8) Dividendes sur actions ordinaires divisés par la moyenne des cours extrêmes.

(9) Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées.

(10) Selon l'équivalent de travail à plein temps.

(11) Les unités de service à l'étranger comprennent les succursales, les centres d'affaires spécialisés, les bureaux de représentation et les agences.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

| | 2004 | | | | 2003 | | | |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages) | T4 | T3 | T2 | T1 | T4 | T3 | T2 | T1 |
| État consolidé des résultats | | | | | | | | |
| Revenu net d'intérêt | 1 723 \$ | 1 713 \$ | 1 601 \$ | 1 656 \$ | 1 612 \$ | 1 654 \$ | 1 628 \$ | 1 702 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | 2 919 | 2 859 | 2 940 | 2 710 | 2 748 | 2 794 | 2 537 | 2 743 |
| Provision pour pertes sur créances | (97) | (125) | (149) | 25 | (140) | (170) | (211) | (200) |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | (589) | (575) | (508) | (452) | (513) | (424) | (351) | (408) |
| Frais autres que d'intérêt | (2 812) | (2 743) | (2 747) | (2 807) | (2 624) | (2 615) | (2 560) | (2 610) |
| Charges liées au réalignement de l'entreprise | (192) | - | - | - | - | - | - | - |
| Perte de valeur de l'écart d'acquisition | (130) | - | - | - | - | - | - | - |
| Charge d'impôts | (255) | (340) | (337) | (300) | (300) | (425) | (315) | (420) |
| Part des actionnaires sans contrôle | (49) | (43) | (37) | (42) | (37) | (31) | (31) | (28) |
| Bénéfice net | 518 \$ | 746 \$ | 763 \$ | 790 \$ | 746 \$ | 783 \$ | 697 \$ | 779 \$ |
| Bénéfice par action (1) | | | | | | | | |
| De base | 0,79 \$ | 1,14 \$ | 1,16 \$ | 1,20 \$ | 1,12 \$ | 1,17 \$ | 1,01 \$ | 1,14 \$ |
| Dilué | 0,78 | 1,12 | 1,14 | 1,18 | 1,11 | 1,16 | 1,00 | 1,12 |
| Ratios de rendement | | | | | | | | |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 11,3 % | 16,1 % | 16,8 % | 17,8 % | 16,5 % | 17,5 % | 15,7 % | 17,1 % |
| Rendement de l'actif | 0,47 | 0,67 | 0,71 | 0,75 | 0,74 | 0,78 | 0,72 | 0,79 |
| Rendement de l'actif après dividendes sur actions privilégiées | 0,46 | 0,66 | 0,70 | 0,74 | 0,73 | 0,77 | 0,70 | 0,76 |
| Marge nette d'intérêt (2) | 1,58 | 1,57 | 1,51 | 1,57 | 1,60 | 1,65 | 1,69 | 1,72 |
| Revenus autres que d'intérêt, en pourcentage du total des revenus | 62,9 | 62,5 | 64,7 | 62,1 | 63,0 | 62,8 | 60,9 | 61,7 |
| Bilan consolidé | | | | | | | | |
| Actif | | | | | | | | |
| Liquidités, dépôts à des banques et valeurs mobilières | 138 924 \$ | 148 117 \$ | 143 051 \$ | 147 422 \$ | 134 944 \$ | 129 032 \$ | 126 436 \$ | 120 744 \$ |
| Biens achetés en vertu de conventions de revente | 34 862 | 37 988 | 37 187 | 32 612 | 36 289 | 43 371 | 38 879 | 39 396 |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 84 170 | 82 209 | 80 199 | 78 575 | 78 817 | 77 199 | 74 429 | 73 415 |
| Prêts aux particuliers | 36 848 | 35 843 | 34 503 | 32 852 | 32 186 | 31 444 | 30 857 | 30 525 |
| Prêts sur cartes de crédit | 6 456 | 6 307 | 5 917 | 5 403 | 4 816 | 5 625 | 5 327 | 5 214 |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements | 60 713 | 61 108 | 61 367 | 58 675 | 56 630 | 57 411 | 57 656 | 59 866 |
| Provision cumulative pour pertes sur prêts | (1 644) | (1 693) | (1 739) | (1 846) | (2 055) | (2 156) | (2 226) | (2 267) |
| Autres actifs | 68 867 | 58 801 | 65 205 | 64 063 | 61 406 | 62 053 | 60 730 | 62 911 |
| | 429 196 \$ | 428 680 \$ | 425 690 \$ | 417 756 \$ | 403 033 \$ | 403 979 \$ | 392 088 \$ | 389 804 \$ |
| Passif et capitaux propres | | | | | | | | |
| Dépôts des particuliers | 113 009 \$ | 114 622 \$ | 111 758 \$ | 109 116 \$ | 106 709 \$ | 106 776 \$ | 105 845 \$ | 105 293 \$ |
| Dépôts d'entreprises, de gouvernements et de banques | 157 950 | 162 940 | 159 827 | 156 057 | 152 436 | 149 675 | 145 310 | 142 880 |
| Autres passifs | 129 508 | 121 238 | 124 057 | 124 076 | 116 882 | 120 187 | 113 907 | 114 340 |
| Débitures subordonnées | 8 116 | 8 440 | 8 423 | 7 639 | 6 243 | 6 440 | 6 474 | 6 571 |
| Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales | 2 409 | 2 416 | 2 469 | 2 397 | 2 388 | 2 355 | 1 475 | 1 445 |
| Total des capitaux propres | 18 204 | 19 024 | 19 156 | 18 471 | 18 375 | 18 546 | 19 077 | 19 275 |
| | 429 196 \$ | 428 680 \$ | 425 690 \$ | 417 756 \$ | 403 033 \$ | 403 979 \$ | 392 088 \$ | 389 804 \$ |
| Principaux soldes moyens et données hors bilan | | | | | | | | |
| Moyennes (3) | | | | | | | | |
| Actif | | | | | | | | |
| Prêts, acceptations et conventions de revente | 233 051 | 229 663 | 218 890 | 215 965 | 217 239 | 214 414 | 216 274 | 220 271 |
| Dépôts | 272 980 | 272 019 | 266 591 | 261 180 | 250 986 | 250 659 | 248 274 | 253 105 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 17 880 | 18 211 | 18 139 | 17 386 | 17 623 | 17 506 | 17 667 | 17 500 |
| Total des capitaux propres | 18 712 | 19 043 | 18 970 | 18 217 | 18 459 | 18 509 | 19 184 | 19 044 |
| Biens administrés | 1 610 200 | 1 612 400 | 1 620 200 | 1 575 700 | 1 483 900 | 1 444 000 | 1 368 200 | 1 434 200 |
| Biens sous gestion | 93 500 | 95 600 | 95 200 | 92 300 | 88 900 | 89 200 | 88 700 | 91 600 |
| Provision pour pertes sur créances | | | | | | | | |
| Provisions spécifiques | 122 \$ | 125 \$ | 149 \$ | 125 \$ | 140 \$ | 170 \$ | 211 \$ | 200 \$ |
| Provision générale | | | | | | | | |
| Provision générale attribuée | (11) | 18 | (24) | (130) | 7 | (5) | 2 | 2 |
| Provision générale non attribuée | (14) | (18) | 24 | (20) | (7) | 5 | (2) | (2) |
| Total de la provision générale | (25) | - | - | (150) | - | - | - | - |
| Total | 97 \$ | 125 \$ | 149 \$ | (25)\$ | 140 \$ | 170 \$ | 211 \$ | 200 \$ |
| Montant net des prêts douteux, en pourcentage des prêts, des acceptations et des conventions de revente | 0,34 % | 0,36 % | 0,44 % | 0,48 % | 0,46 % | 0,48 % | 0,59 % | 0,67 % |
| Ratios de capital (4) | | | | | | | | |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif ajusté en fonction des risques | 9,5 % | 9,9 % | 10,2 % | 10,1 % | 10,5 % | 10,4 % | 10,6 % | 10,6 % |
| Capital de première catégorie | 8,9 | 9,1 | 9,3 | 9,3 | 9,7 | 9,6 | 9,6 | 9,4 |
| Capital total | 12,4 | 12,7 | 12,9 | 12,9 | 12,8 | 12,7 | 12,8 | 12,7 |
| Information sur les actions ordinaires | | | | | | | | |
| Actions en circulation (en milliers) | | | | | | | | |
| À la fin | 644 748 | 649 066 | 653 280 | 655 963 | 656 021 | 658 612 | 662 427 | 666 439 |
| Moyenne (de base) | 642 117 | 646 019 | 648 676 | 650 044 | 656 952 | 660 810 | 664 634 | 666 006 |
| Moyenne (dilué) | 650 805 | 654 275 | 657 520 | 658 738 | 663 841 | 667 543 | 671 398 | 673 400 |
| Dividendes par action | 0,52 \$ | 0,52 \$ | 0,52 \$ | 0,46 \$ | 0,46 \$ | 0,43 \$ | 0,43 \$ | 0,40 \$ |
| Valeur comptable par action | 27,15 | 28,23 | 28,23 | 27,18 | 26,74 | 26,88 | 26,53 | 26,62 |
| Cours de l'action ordinaire – Haut (5) | 63,77 | 61,88 | 65,64 | 65,90 | 65,00 | 61,64 | 59,91 | 59,86 |
| Bas (5) | 58,94 | 58,04 | 60,56 | 60,26 | 57,50 | 56,75 | 53,26 | 53,91 |
| À la clôture | 63,40 | 61,50 | 60,95 | 63,19 | 63,48 | 58,90 | 59,80 | 53,30 |
| Rendement des actions | 3,4 % | 3,5 % | 3,3 % | 2,9 % | 3,0 % | 2,9 % | 3,0 % | 2,8 % |
| Ratio de distribution | 66 % | 46 % | 45 % | 38 % | 41 % | 37 % | 42 % | 35 % |

(1) Le bénéfice par action de l'exercice ne correspond pas nécessairement au total des trimestres.

(2) Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage de la moyenne de l'actif.

(3) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(4) Calculé selon les lignes directrices du surintendant des institutions financières Canada et l'information financière préparée conformément aux PCGR du Canada.

(5) Cours intrajournaliers – haut et bas.

GLOSSAIRE

Acceptation

Lettre de change ou instrument négociable tiré sur une banque par un emprunteur qui s'engage à effectuer le paiement à l'échéance. L'acceptation représente une garantie de paiement par la banque et est négociable sur le marché monétaire. En contrepartie de cette garantie, la banque reçoit une commission d'acceptation.

Accord général de compensation

Un accord conçu afin de réduire le risque de crédit lié à de multiples opérations sur produits dérivés au moyen de la création d'un droit juridique de contrebalancer l'exposition au risque dans le cas d'une défaillance.

Actif ajusté en fonction des risques

Donnée utilisée dans le calcul des ratios du capital en fonction des risques. La valeur nominale des actifs est actualisée au moyen de facteurs de pondération des risques en vue d'obtenir un risque par dollar comparable pour tous les types d'actifs. Le risque inhérent aux instruments hors bilan est également reflété, d'abord par l'établissement d'un montant en équivalent-crédit, puis par l'application des facteurs pertinents de pondération des risques.

Bénéfice de base par action

Bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation.

Bénéfice dilué par action

Bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation et ajusté pour tenir compte de l'effet de dilution des options sur actions et des autres titres convertibles.

Bêta

Mesure de la volatilité d'une valeur mobilière en fonction d'un indice boursier.

Biens administrés

Biens administrés par une institution financière qui sont la propriété effective des clients de cette institution et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Les services fournis relativement aux biens administrés sont de nature administrative, et comprennent notamment les services de garde, le recouvrement des revenus de placement, le règlement des opérations de vente et d'achat et la tenue de registres.

Biens sous gestion

Biens gérés par une institution financière qui sont la propriété effective des clients de cette institution et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Les services fournis relativement aux biens sous gestion comprennent le choix des placements et les services-conseils en matière d'investissement. Les biens sous gestion peuvent également être administrés par l'institution financière.

Capital économique

Représente le montant de capital estimatif requis pour couvrir les risques. Ce capital est calculé en estimant le niveau de capital requis pour couvrir les risques associés à nos diverses entreprises, compte tenu de nos normes de solvabilité et cotes de crédit cibles.

Capital nominal

Montant contractuel de référence utilisé pour calculer les paiements relatifs aux produits dérivés.

Charge de retraite payée d'avance

Excédent cumulatif du montant contribué à un régime de retraite sur le montant constaté au titre de la charge de retraite.

Clients commerciaux

Il s'agit généralement de sociétés fermées dont les produits d'exploitation excèdent 20 millions de dollars mais ne dépassent pas 1 milliard. Les clients dont les produits d'exploitation sont inférieurs à 100 millions de dollars sont habituellement servis au Canada par notre nouveau secteur particuliers et entreprises – Canada; aux États-Unis, ils sont habituellement servis par RBC Centura au sein de notre nouveau secteur États-Unis et international. Les grandes entreprises et les clients commerciaux de grande envergure qui requièrent un accès fréquent aux marchés financiers et dont les besoins de financement sont plus complexes sont servis par notre nouveau secteur marchés mondiaux des capitaux.

Coefficient actif-capital

Total de l'actif et d'éléments hors bilan précisés, divisé par le total du capital réglementaire.

Convention de rachat

Prévoit à la fois la vente de titres contre espèces à une date de valeur rapprochée et le rachat de ces titres contre valeur à une date ultérieure.

Convention de revente

Prévoit à la fois l'achat de titres contre espèces à une date de valeur rapprochée et la vente de ces titres contre valeur à une date ultérieure.

Coût du capital

Estimation, par la direction, du coût moyen pondéré des capitaux propres et des capitaux d'emprunt.

Couverture

Technique de gestion du risque visant à mettre les résultats financiers à l'abri des risques de marché, d'intérêt ou de change (l'« exposition au risque ») liés aux opérations bancaires courantes. L'élimination ou la réduction du risque est obtenue en prenant des positions compensatoires. Par exemple, des actifs libellés dans une devise peuvent être couverts au moyen de passifs libellés dans cette même devise ou au moyen de diverses opérations de couverture de change (comme les contrats à terme standardisés, les options sur devises et les contrats de change à terme).

Engagements à accorder du crédit

Facilités de crédit offertes aux clients, sous la forme de prêts, d'acceptations de banque ou d'autres types de financement au bilan, ou encore d'instruments hors bilan tels que les garanties et les lettres de crédit.

Entité à détenteurs de droits variables (EDDV)

Une entité à détenteurs de droits variables est une entité qui ne dispose pas de capitaux à risque suffisants pour financer ses activités sans recourir à un soutien financier subordonné additionnel ou dans laquelle les détenteurs des capitaux propres à risque ne présentent pas les caractéristiques d'une participation financière majoritaire.

Entité ad hoc

Il s'agit habituellement d'une entité créée dans un but unique et exprès, qui a une durée de vie limitée et sert à isoler juridiquement les actifs financiers qu'elle détient par rapport à une société cédante. Les entités ad hoc sont principalement utilisées pour titriser des actifs financiers ou autres en vue de générer des fonds, de réduire le risque de crédit et de gérer le capital.

Évaluation à la valeur du marché

Évaluation d'instruments financiers établie en fonction des taux du marché ou de la juste valeur à la date du bilan.

Garanties et lettres de crédit de soutien

Représentent principalement des garanties de paiement irrévocables par une banque dans le cas où un client serait incapable d'honorer ses obligations financières envers des tiers. Certaines autres garanties (comme les cautionnements de soumission et les garanties de bonne exécution) sont de nature non financière.

Instruments financiers hors bilan

Divers types de produits offerts aux clients, qui correspondent à l'une ou l'autre de ces catégories : i) les ententes de crédit, qui fournissent habituellement aux clients une protection relativement aux liquidités, et ii) les produits dérivés (définis plus loin dans le présent glossaire).

Lettres de crédit documentaire

Engagements écrits pris par une banque au nom d'un client (p. ex. un importateur) permettant à un tiers (p. ex. un exportateur) de tirer des traites sur la banque jusqu'à concurrence d'un montant prédéterminé, sous réserve de conditions précises. De tels engagements sont conclus afin de faciliter le commerce international.

Marge nette d'intérêt

Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage de la moyenne de l'actif.

Obligation garantie par des créances

Titre d'une société ayant une cote élevée de solvabilité garanti par un groupe d'obligations, de prêts ou d'autres types de titres de créance.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Rachat par une entreprise de ses propres actions aux fins d'annulation, par l'intermédiaire d'une Bourse, assujéti aux divers règlements de la commission des valeurs mobilières pertinente.

PCGR des États-Unis

Principes comptables généralement reconnus des États-Unis.

PCGR du Canada

Principes comptables généralement reconnus du Canada.

Point de base (p.b.)

Un centième pour cent (0,01 %).

Position de capital en liquidités

Indique dans quelle mesure les actifs non liquides sont financés par des passifs secondaires et représente une mesure basée sur une formule de notre risque de liquidité structural, tant comparatif que directionnel.

Prêt de titres

Opération dans le cadre de laquelle le propriétaire d'un titre accepte de le prêter en contrepartie d'une commission aux termes d'un contrat prénégocié avec l'emprunteur. Le prêt de titres doit être entièrement garanti par l'emprunteur en tout temps. Un intermédiaire, comme une banque, agit souvent à titre d'agent pour le propriétaire du titre. Il existe deux types d'ententes de prêt de titres, soit les ententes prévoyant une indemnité au titre du risque de crédit ou de marché et les ententes ne prévoyant pas une telle indemnité. Dans le cadre d'un prêt de titres sans indemnité, la banque n'est pas exposée à un risque de perte. Un tel risque existe pour un prêt de titres avec indemnité, en cas de défaillance par l'emprunteur combinée à une perte de valeur de la garantie.

Prêts à intérêts non comptabilisés/**Prêts douteux**

Les prêts sont classés à titre de prêts à intérêts non comptabilisés (ou, selon les PCGR du Canada, à titre de prêts douteux) lorsque la direction juge que le recouvrement du capital et des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré. Lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 90 jours, les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit et des prêts garantis par des gouvernements, sont automatiquement classés à titre de prêts à intérêts non comptabilisés – sauf s'ils sont adéquatement garantis ou qu'un processus de recouvrement est en cours.

Produit dérivé

Un produit dérivé est un contrat conclu entre deux parties en vertu duquel les paiements faits de part et d'autre sont tributaires de la variation du prix d'un actif, d'un indice boursier ou d'un taux financier sous-jacent. Les produits dérivés comprennent notamment les swaps, les options, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les contrats à terme standardisés. Le capital nominal du produit dérivé est le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués entre les parties sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement.

Provision cumulative pour pertes sur créances

Montant jugé adéquat par la direction pour absorber les pertes sur créances identifiées et probables liées au portefeuille de prêts, d'acceptations de banque, de garanties, de lettres de soutien, de dépôts à d'autres banques et de produits dérivés. La provision cumulative comprend également la provision pour pertes sur créances, laquelle est imputée aux résultats et réduite en fonction du montant des radiations, après déduction des recouvrements.

Provision pour pertes sur créances

Montant imputé aux résultats en vue de porter la provision cumulative pour pertes sur créances au niveau jugé approprié par la direction.

Ratio d'efficience

Frais autres que d'intérêt, exprimés en pourcentage du total des revenus. Cette mesure de la productivité permet d'évaluer le rendement par rapport aux concurrents.

Ratio de distribution

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées.

Ratio du capital (règles canadiennes)

L'actif ajusté en fonction des risques par rapport aux capitaux, exprimé en pourcentage, suivant les lignes directrices établies par le surintendant des institutions financières Canada, lesquelles sont fondées sur les normes de la Banque des règlements internationaux, et selon l'information financière préparée en vertu des principes comptables généralement reconnus du Canada.

Rendement des actions

Dividendes par action ordinaire divisés par la moyenne des cours extrêmes au cours de la période visée.

Rendement des capitaux propres

Bénéfice net, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées, exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Rétrocession de contrat d'assurance vie

Contrat d'assurance vie pris en charge auprès d'un réassureur.

Revenu net d'intérêt

Écart entre le montant gagné sur les actifs (tels que les prêts et les titres) et le montant versé au titre des passifs (tels que les dépôts et les débiteurs subordonnés).

Risques

Les institutions financières sont exposées à un certain nombre de risques pouvant entraîner des pertes. Ces risques comprennent notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque lié aux activités d'assurance et le risque opérationnel.

Surintendant des institutions financières Canada (BSIF)

Principal organisme de réglementation des institutions financières constituées sous le régime d'une loi fédérale canadienne et des régimes de retraite administrés par le gouvernement fédéral canadien. Le BSIF a pour mission de protéger les titulaires de police, les déposants et les participants aux régimes de retraite contre les pertes indues.

Titres de fiducie (RBC TruCS)

Titres de fiducie transférables émis par RBC Fiducie de capital ou RBC Fiducie de capital II afin d'obtenir un type innovateur de capital de première catégorie.

Titres vendus à découvert

Opération dans le cadre de laquelle une partie vend des titres pour ensuite les emprunter afin de les céder à l'acheteur au moment du règlement. À une date ultérieure, le vendeur achète des titres identiques sur le marché pour remplacer les titres empruntés.

Titrisation

Opération dans le cadre de laquelle des actifs financiers de grande qualité sont convertis en titres nouvellement émis adossés à ces actifs.

Valeur exposée au risque (VAR)

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques pour estimer, selon un degré de confiance déterminé, la perte de valeur marchande maximale que subiraient les portefeuilles de négociation de la Banque en cas de changement défavorable des taux et des cours du marché sur une période de un jour.

ADMINISTRATEURS ET HAUTE DIRECTION

ADMINISTRATEURS

W. Geoffrey Beattie (2001)
Toronto
Président
The Woodbridge Company Limited
Vice-président du Conseil
The Thomson Corporation

George A. Cohon,
O.C., O.Ont. (1988)
Toronto
Fondateur et premier président
du Conseil
Les restaurants McDonald du
Canada limitée

Douglas T. Elix (2000)
Ridgefield, Connecticut
Vice-président principal et
chef de la direction de groupe
Ventes et distribution
IBM Corporation

John T. Ferguson, F.C.A. (1990)
Edmonton
Président du Conseil
Princeton Developments Ltd.
Président du Conseil
TransAlta Corporation

L. Yves Fortier, C.C., C.R. (1992)*
Montréal
Président du Conseil
Ogilvy Renault
Président du Conseil
Alcan Inc.

L'hon. Paule Gauthier,
C.P., O.C., O.Q., C.R. (1991)
Québec
Associée principale
Desjardins Ducharme
Stein Monast

Jacques Lamarre (2003)
Montréal
Président et chef de la direction
Groupe SNC-Lavalin inc.

Brandt C. Louie, F.C.A. (2001)
West Vancouver
Président et chef de la direction
H.Y. Louie Co. Limited
Président du Conseil et
chef de la direction
London Drugs Limited

J. Edward Newall, O.C. (1984)*
Calgary
Président du Conseil
NOVA Chemicals Corporation
Président du Conseil
Canadien Pacifique Limitée

Gordon M. Nixon (2001)
Toronto
Président et chef de la direction
Banque Royale du Canada

David P. O'Brien (1996)
Calgary
Président du Conseil
Banque Royale du Canada
Président du Conseil
EnCana Corporation

Charlotte R. Otto (2000)**
Cincinnati, Ohio
Chef des relations externes
internationales
The Procter & Gamble Company

Robert B. Peterson (1992)
Toronto
Administrateur de sociétés

J. Pedro Reinhard (2000)
Midland, Michigan
Vice-président directeur et
chef des finances
The Dow Chemical Company

Cecil W. Sewell, Jr. (2001)
Raleigh, Caroline du Nord
Président du Conseil
RBC Centura Banks, Inc.

Kathleen P. Taylor (2001)
Toronto
Présidente, exploitation
internationale
Four Seasons Hotels Inc.

Victor L. Young, O.C. (1991)
St. John's
Administrateur de sociétés

La date précisée entre parenthèses à la suite
du nom de chaque administrateur indique
la date de nomination au titre d'administra-
teur. Le mandat de chaque administrateur
se termine à la fin de la prochaine assemblée
annuelle des actionnaires qui aura lieu le
25 février 2005.

* Ne sera pas candidat à l'élection du
Conseil le 25 février 2005.

** A quitté le Conseil le 14 octobre 2004.

HAUTE DIRECTION

Peter Armenio
Chef,
Secteur États-Unis et international

Elisabetta Bigsby
Chef,
Bureau de la transformation et
Ressources humaines

Martin J. Lippert
Chef,
Technologie et
exploitation mondiales

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Barbara G. Stymiest
Chef de l'exploitation

W. James Westlake
Chef,
Particuliers et entreprises – Canada

Charles M. Winograd
Chef,
Marchés mondiaux des capitaux

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

La gouvernance d'une entreprise se fonde sur ses valeurs éthiques et sur la volonté collective de ses administrateurs, de ses dirigeants et de ses employés de faire preuve d'une conduite professionnelle axée sur ces valeurs. Le code de déontologie de la Banque Royale du Canada énonce les principes fondamentaux qui guident le Conseil dans ses délibérations et orientent les activités commerciales de l'organisation partout dans le monde. Ce code s'applique aux membres du Conseil, au président et chef de la direction, au chef des finances et à tous les employés. Il intègre nos principes fondamentaux : le respect de la loi, le mérite de la confiance, l'impartialité, l'objectivité, la confidentialité, l'intégrité et la responsabilité commerciale et individuelle. Il fournit un cadre de référence pour gérer les situations de nature délicate ou complexe, et clarifie la reddition de compte en cas de manquement aux normes déontologiques.

Afin de s'assurer que tous les membres de notre organisation à l'échelle mondiale comprennent les valeurs énoncées dans le code de déontologie, nous avons mis sur pied un programme d'apprentissage en ligne. Ce programme se compose d'un cours en ligne conçu de manière à accroître la compréhension des principes qui sous-tendent le code, de tests en ligne réguliers et d'un système de suivi des employés, y compris les membres de la haute direction, qui participent au programme.

Notre objectif d'affaires est d'établir des relations clients en offrant un service exemplaire, afin que RBC soit continuellement reconnue comme le premier choix des clients aux fins de la prestation de services. Notre but est d'agir de façon avantageuse pour nos actionnaires, nos employés et les communautés au sein desquelles nous exerçons nos activités. À cette fin, nos pratiques en matière de gouvernance d'entreprise sont conçues en vue de soutenir le Conseil d'administration dans sa supervision de la direction et d'accroître la valeur à long terme du placement de nos actionnaires.

En tant que société canadienne de services financiers dont les actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto, RBC suit, et parfois surpasse, les lignes directrices en vue d'une régie d'entreprise efficace de la Bourse de Toronto (lignes directrices de la Bourse de Toronto). Une description plus détaillée de nos pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, y compris la présentation de l'information exigée par les lignes directrices de la Bourse de Toronto, se trouve à l'Annexe B de la circulaire de la direction sollicitant des procurations émise relativement à l'assemblée annuelle de 2005 (la circulaire).

Nos actions ordinaires sont également inscrites à la Bourse de New York. En tant que société non américaine, nous ne sommes pas tenus de satisfaire à la plupart des règles de la Bourse de New York en matière de gouvernance d'entreprise (règles de la Bourse de New York), et pouvons suivre, à la place, les pratiques canadiennes de gouvernance d'entreprise. Toutefois, sauf tel qu'il est résumé sur notre site Web, nos pratiques en matière de gouvernance respectent à tous les égards importants les règles de la Bourse de New York.

Le 29 octobre 2004, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont publié deux projets à des fins de commentaires, soit l'Instruction générale 58-201 relative aux lignes directrices en matière de gouvernance et le Règlement 58-101 sur l'information à fournir concernant les pratiques en matière de gouvernance. Nos pratiques en matière de gouvernance sont pour la plupart conformes aux directives proposées par les ACVM. Lorsque ces deux projets seront finalisés, le Conseil les réévaluera et apportera les changements appropriés aux pratiques de RBC en matière de gouvernance.

RBC est assujettie à diverses exigences relatives à l'indépendance des membres du Conseil et des membres des comités du Conseil, y compris celles imposées par la *Loi sur les banques* (Canada), la Bourse de Toronto et la *Sarbanes-Oxley Act of 2002*. Nous respectons les dispositions de la *Loi sur les banques* imposant une limite au nombre d'administrateurs pouvant être affiliés au groupe. Nous respectons également les critères des lignes directrices de la Bourse de Toronto concernant les administrateurs non reliés et nous conformons volontairement aux critères des règles de la Bourse de New York quant à l'indépendance des administrateurs. Pour lui permettre d'établir plus facilement le statut d'indépendance des membres du Conseil d'administration et de ses comités, le Conseil a adopté les critères catégoriques exprimés dans la politique d'indépendance des administrateurs reproduite sur notre site Web et à l'appendice 1 de l'annexe B de la circulaire. Un administrateur jugé indépendant aux termes de cette politique est à la fois un administrateur « non relié » à RBC au sens des lignes directrices de la Bourse de Toronto et « indépendant » au sens des règles de la Bourse de New York. De plus amples renseignements sur l'indépendance de chacun des administrateurs sont fournis dans la circulaire.

Un administrateur indépendant remplit les rôles de président du Conseil et de président du comité de la gouvernance d'entreprise et des affaires publiques. Après chaque réunion du Conseil, le président du Conseil préside des séances réservées exclusivement aux administrateurs qui ne font pas partie de la direction. Chaque année, le président du Conseil préside des séances réservées exclusivement aux administrateurs indépendants. La politique du Conseil ne permet qu'à deux membres de la direction de siéger au Conseil.

Notre site Web consacré à la gouvernance (rbc.com/gouvernance) contient le code de déontologie, la description des fonctions du président du Conseil et de celles du président et chef de la direction, les chartes du Conseil d'administration et de ses comités, la politique d'indépendance des administrateurs ainsi qu'un résumé des différences importantes entre les règles de la Bourse de New York et nos pratiques en matière de gouvernance. Il est également possible de se procurer des copies de ces documents en s'adressant au secrétaire.

Le comité de la gouvernance d'entreprise et des affaires publiques examine la composition et les chartes des quatre comités du Conseil. Ces chartes sont résumées à la page 124.

Le Conseil d'administration dispose aussi d'une charte écrite qui présente ses fonctions clés.

Charte du Conseil d'administration

Le rôle du Conseil repose sur deux éléments fondamentaux : la prise de décision et la surveillance. La fonction de prise de décision comporte l'élaboration, de concert avec la direction, de politiques fondamentales et d'objectifs stratégiques ainsi que l'approbation de certaines actions importantes; la fonction de surveillance a trait à l'examen des décisions de la direction, à la conformité des systèmes et des contrôles et à la mise en œuvre de politiques. Le Conseil d'administration précise la délégation de pouvoirs officielle, en définissant les limites des pouvoirs et de l'autorité de la direction et en déléguant à la direction certains pouvoirs relatifs à la gestion des activités de la Banque. Cette délégation de pouvoirs est conforme aux restrictions statutaires qui précisent les responsabilités du Conseil qui ne peuvent être déléguées à la direction. Toute responsabilité qui n'est pas déléguée à la direction demeure celle du Conseil d'administration et de ses comités.

Voici certaines des activités du Conseil qui découlent de ces responsabilités :

- 1. Processus de planification stratégique**
 - Superviser l'élaboration de l'orientation, des plans et des priorités stratégiques de la Banque
 - Surveiller la mise en œuvre et l'efficacité des plans stratégiques et d'exploitation approuvés
 - Revoir et approuver les objectifs financiers et les plans d'exploitation ainsi que les mesures prises par la Banque, y compris les attributions de capital, les dépenses et les opérations dont les montants excèdent les seuils fixés par le Conseil
 - Approuver les principales décisions d'affaires
- 2. Détermination et gestion des risques**
 - S'assurer que des processus sont mis en œuvre afin de déterminer les principaux risques associés aux activités de la Banque
 - Examiner les systèmes mis en œuvre par la direction afin de gérer ces risques
 - Examiner les processus qui assurent le respect des exigences applicables liées à la réglementation, aux sociétés, aux valeurs mobilières et autres obligations juridiques
- 3. Planification de la relève et évaluation du rendement de la direction**
 - Superviser le processus de planification de la relève de la Banque, y compris la sélection, la nomination, la formation, l'évaluation et la rémunération du président du Conseil d'administration, du chef de la direction et des cadres supérieurs
- 4. Supervision des communications et de la publication d'information**
 - Évaluer l'efficacité de la politique de la Banque en matière de communications
 - Superviser la mise en place du processus de divulgation publique en temps opportun d'informations exactes et exhaustives
 - Examiner les processus et les contrôles de diligence raisonnable relatifs à la certification des états financiers de la Banque
- 5. Contrôles internes**
 - Examiner l'efficacité des contrôles internes et des systèmes de gestion de l'information de la Banque
 - Établir les valeurs de la Banque, telles qu'elles sont énoncées dans les politiques présentées dans le code de déontologie
 - Examiner les états financiers de la Banque et superviser leur conformité aux exigences en matière de vérification, de comptabilisation et de présentation de l'information
 - Approuver les dividendes, de même que les attributions de capital, les dépenses et les opérations dont les montants excèdent les seuils fixés par le Conseil
- 6. Gouvernance**
 - Élaborer des structures et procédures appropriées qui permettent au Conseil d'agir de manière indépendante de la direction
 - Mettre en place des comités du Conseil et définir leurs mandats afin d'aider le Conseil à s'acquitter de son rôle et de ses responsabilités
 - Procéder régulièrement à l'évaluation du Conseil, de ses comités et de ses membres, et examiner sa composition dans une optique d'efficacité et d'indépendance du Conseil et de ses membres

Sommaire des chartes et des activités des comités du Conseil

Le Conseil d'administration délègue une partie de son travail à des comités. Ainsi, les comités peuvent analyser les problèmes en profondeur, et l'ensemble du Conseil dispose de plus de temps pour discuter des questions à l'ordre du jour. Comme il est mentionné ci-dessus, les chartes complètes des comités du Conseil sont disponibles sur notre site Web consacré à la gouvernance.

Comité de vérification

- Comme l'exige la *Loi sur les banques* et les règles de la SEC, le Comité de vérification examine notamment les états financiers annuels et trimestriels, de même que certains rapports spécifiés par le surintendant des institutions financières Canada, la notice annuelle, les rapports de gestion annuels et trimestriels et les communiqués de presse portant sur les résultats.
- Au moins une fois chaque trimestre, le Comité discute d'éléments qu'il juge importants à l'occasion de rencontres distinctes avec les vérificateurs externes, la vérificatrice interne en chef et la direction.
- Il recommande aux actionnaires la sélection des vérificateurs externes et détient l'autorité exclusive en ce qui a trait à l'approbation des honoraires liés aux missions de vérification, ainsi qu'à l'approbation de tout service autre que de vérification permis par la loi fourni par les vérificateurs externes.
- Il supervise le travail des vérificateurs externes (ainsi que de tout cabinet d'experts-comptables enregistré fournissant des services de vérification, d'examen ou d'attestation), veillant notamment au règlement des désaccords entre la direction et les vérificateurs externes relativement à la présentation de l'information financière; il examine avec les vérificateurs externes tout problème lié à la vérification ainsi que les réponses de la direction.
- Il révise avec les vérificateurs externes le plan de vérification annuel, les résultats de la vérification ainsi que les qualifications, l'indépendance et l'objectivité des vérificateurs externes, incluant les énoncés écrits délimitant les relations entre les vérificateurs externes et la Banque qui pourraient avoir une incidence sur l'indépendance et l'objectivité.
- Il procède à l'évaluation de l'associé principal en vérification et discute de la relève de l'associé principal en vérification et d'autres associés membres de l'équipe active de la mission de vérification.
- Il examine les politiques d'embauche relatives aux employés ou anciens employés des vérificateurs externes.
- Il demande à la direction de mettre en œuvre et de maintenir des systèmes de contrôle interne appropriés et, de concert avec la vérificatrice interne en chef et la direction, il évalue la pertinence et l'efficacité de ces systèmes.
- Il analyse le plan annuel de vérification externe de même que les fonctions, les responsabilités, le rendement, l'indépendance, l'objectivité et la dotation en personnel du service de vérification interne.
- Il examine le mandat de la vérificatrice interne en chef et participe à sa nomination; il rencontre la vérificatrice interne en chef pour analyser toute question importante soumise à la direction et les réponses de cette dernière à ces questions.
- Il discute des principales questions relatives aux principes comptables et à la présentation des états financiers.
- Il discute des mesures mises en place afin de surveiller et contrôler les principales expositions au risque financier.
- Il établit des procédures relatives aux plaintes reçues au sujet de questions comptables ou de vérification ainsi qu'à la communication par les employés de leurs préoccupations au sujet de questions comptables ou de vérification.
- Il analyse tout rapport ayant trait à des infractions importantes présenté en vertu des règles relatives à la responsabilité professionnelle des avocats.
- Il analyse les placements et les opérations signalées par les vérificateurs externes ou la direction et susceptibles d'avoir une incidence défavorable sur l'équilibre de la Banque.
- Il révise les rapports portant sur d'importantes questions en matière de litiges et de conformité aux règlements, et examine les prospectus se rapportant à l'émission de titres de la Banque.
- Il examine les contrôles internes de même que l'environnement de contrôle et les politiques liées à la gestion des liquidités et du capital afin d'assurer la conformité au Code de pratiques commerciales et financières saines de la Société d'assurance-dépôts du Canada (le code de la SADC).
- Il procède à l'évaluation annuelle de son efficacité démontrée dans l'exécution des tâches précisées dans sa charte.

Membres : G.A. Cohon, J. Lamarre, J.E. Newall, R.B. Peterson (président), J.P. Reinhard, K.P. Taylor

Comité de révision et de la politique du risque

- Le Comité examine tout prêt consenti par voie d'exception à des entités pour lesquelles un administrateur de la Banque, ou son conjoint ou sa conjointe, agit à titre d'administrateur, ainsi que les politiques liées à ces prêts.
- Il examine les prêts qui dépassent les seuils prescrits et qui sont accordés à des entités contrôlées par la Banque, ainsi que les politiques liées à ces prêts.
- Il approuve les limites de risque fixées pour la direction ainsi que toute transaction caractérisée par un risque qui dépasse ces limites.
- Il examine la présentation d'information relative aux risques importants, y compris le montant, la nature, les caractéristiques, la concentration et la qualité du portefeuille de crédit de la Banque, ainsi que tous les risques de crédit importants.
- Il établit les politiques, normes et procédés en matière d'investissement et de prêt.
- Il examine les normes en matière de conduite des affaires et de comportement éthique observées par les administrateurs, la haute direction et les employés.
- Il analyse les politiques et les procédés en matière de gestion du risque recommandés en ce qui a trait aux risques importants (risque de crédit, risque de marché, risque structurel, risque fiduciaire et risque opérationnel) afin d'en assurer la conformité au code de la SADC.

- Il examine les procédés adoptés afin de se conformer aux dispositions de la *Loi sur les banques* concernant les transactions intéressées.
- Il établit et contrôle les procédés régissant l'utilisation restreinte de données confidentielles, le règlement des plaintes, la communication de renseignements aux clients et la résolution de conflits d'intérêts.
- Il procède à l'évaluation annuelle de son efficacité démontrée dans l'exécution des tâches précisées dans sa charte.

Membres : W.G. Beattie, D.T. Elix, L.Y. Fortier, J. Lamarre, B.C. Louie, J.P. Reinhard (président), V.L. Young

Comité de la gouvernance d'entreprise et des affaires publiques

- Le Comité de la gouvernance d'entreprise et des affaires publiques formule des recommandations concernant l'efficacité du système de gouvernance d'entreprise, y compris le programme du Conseil et l'ordre du jour à long terme, déterminant les points à discuter aux réunions du Conseil et des comités au cours de l'année, la fréquence et le contenu des réunions et la nécessité de tenir des réunions extraordinaires, le processus de communication entre le Conseil et la direction, les mandats des comités du Conseil, et les politiques régissant la taille ainsi que la composition du Conseil.
- Il évalue la performance du Conseil et de ses comités et surveille le rendement des administrateurs; dans le cadre de ce processus, les administrateurs sont appelés à évaluer périodiquement la performance du Conseil et de ses comités, évaluation dont les données sont analysées par un conseiller externe indépendant.
- Il étudie les qualifications des administrateurs candidats à la réélection.
- Il identifie et recommande au Conseil les candidats qui conviennent pour les postes d'administrateurs, et détient l'autorité exclusive en ce qui a trait au choix et à l'approbation des honoraires de tout conseiller externe utilisé pour identifier les candidats.
- Il examine les propositions des actionnaires et recommande au Conseil la réponse à formuler.
- Il conseille la direction sur la planification de l'assemblée annuelle stratégique des administrateurs et des cadres supérieurs.
- Il examine le montant et la forme de la rémunération des administrateurs et recommande les rajustements voulus au Conseil, et détient l'autorité exclusive en ce qui a trait au choix et à l'approbation des honoraires de tout conseiller externe indépendant utilisé pour examiner la rémunération des administrateurs.
- Il s'assure que la Banque s'acquitte de ses responsabilités déontologiques et sociales.
- Il supervise la politique des communications, y compris les méthodes de communication avec les clients, les employés, les actionnaires et les collectivités.
- Il examine les politiques visant à projeter une image d'entreprise positive.
- Il examine la politique et le budget relativement aux contributions politiques.
- Il examine la politique des dons aux œuvres de bienfaisance et le budget à cet égard.
- Il procède à l'évaluation annuelle de son efficacité démontrée dans l'exécution des tâches précisées dans sa charte.

Membres : G.A. Cohon, J.T. Ferguson, P. Gauthier, B.C. Louie, D.P. O'Brien (président), V.L. Young

Comité des ressources humaines

- Le Comité des ressources humaines approuve annuellement le code de déontologie des administrateurs et des employés.
- Il examine et approuve les principes régissant le recrutement et l'embauche.
- Il examine les plans de relève des cadres supérieurs de la Banque et de ses groupes opérationnels.
- Il étudie les principales politiques de rémunération et recommande au Conseil les programmes de rémunération au rendement et de rémunération à base d'actions.
- Il examine les principaux programmes de rémunération de la Banque compte tenu de ses objectifs commerciaux et de ses activités, ainsi que des risques auxquels elle est exposée; il veille également au respect des procédés, politiques, procédures et contrôles connexes.
- En consultation avec le Comité de la gouvernance d'entreprise et des affaires publiques, il évalue, sur une base annuelle, le président du Conseil non membre de la direction.
- Il examine la description de poste du président et chef de la direction, et évalue chaque année la performance du président et chef de la direction par rapport aux objectifs d'entreprise approuvés.
- Il recommande au Conseil la rémunération du président et chef de la direction et de certains autres membres de la haute direction, et détient l'autorité exclusive en ce qui a trait au choix et à l'approbation des honoraires de tout conseiller en rémunération utilisé pour déterminer cette rémunération.
- Il fait des recommandations au Conseil relativement aux régimes de retraite de la Banque, approuve la stratégie en matière de placement des actifs de ces régimes, et examine le rendement et la capitalisation de ces régimes.
- Il approuve un rapport annuel portant sur la rémunération de la haute direction, lequel est inclus dans la circulaire de la direction sollicitant des procurations.
- Il procède à l'évaluation annuelle de son efficacité démontrée dans l'exécution des tâches précisées dans sa charte.

Membres : W.G. Beattie, D.T. Elix, J.T. Ferguson (président), P. Gauthier, D.P. O'Brien, R.B. Peterson

PRINCIPALES FILIALES

| Principales filiales (1) | Adresse du bureau principal (2) | Valeur comptable des actions avec droit de vote que détient la Banque (3) |
|--|--|---|
| Société d'Hypothèques de la Banque Royale (4) | Montréal (Québec), Canada | 768 \$ |
| Société Trust Royal du Canada | Toronto (Ontario), Canada | 786 |
| Compagnie Trust Royal | Montréal (Québec), Canada | 612 |
| Fonds d'investissement Royal Inc. | Toronto (Ontario), Canada | 5 |
| Fiducie de capital RBC | Toronto (Ontario), Canada | 699 |
| Fiducie de capital RBC II | Toronto (Ontario), Canada | 2 |
| RBC Technologie Capital de Risque, Inc. | Toronto (Ontario), Canada | 22 |
| RBC Partenaires Capital Limitée | Toronto (Ontario), Canada | 30 |
| RBC Dominion valeurs mobilières Limitée (4) | Toronto (Ontario), Canada | 1 015 |
| RBC Dominion valeurs mobilières Inc. | Toronto (Ontario), Canada | |
| RBC Alternative Assets, Inc. (2), (6) | New York (New York), États-Unis | |
| Banque Royale Holding Inc. | Toronto (Ontario), Canada | 14 688 |
| 4111494 Canada Inc. | Vancouver (Colombie-Britannique), Canada | |
| 4145348 Canada Corp. | Vancouver (Colombie-Britannique), Canada | |
| 4145356 Canada Ltd. | Vancouver (Colombie-Britannique), Canada | |
| 6024530 Canada Inc. | Vancouver (Colombie-Britannique), Canada | |
| Connor Clark Ltd. | Toronto (Ontario), Canada | |
| Gestion Assurances RBC Inc. | Mississauga (Ontario), Canada | |
| Compagnie d'assurance générale RBC | Mississauga (Ontario), Canada | |
| Compagnie d'assurance-vie RBC | Mississauga (Ontario), Canada | |
| Compagnie d'assurance voyage RBC | Mississauga (Ontario), Canada | |
| RBC Actions en Direct Inc. | Richmond Hill (Ontario), Canada | |
| RBC Gestion d'actifs Inc. | Toronto (Ontario), Canada | |
| Immeubles Banque Royale Inc. | Montréal (Québec), Canada | |
| R.B.C. Holdings (Bahamas) Limited | Nassau, Bahamas | |
| RBC Caribbean Investments Limited | George Town, Grand Cayman | |
| Royal Bank of Canada Insurance Company Ltd. | St. Michael, La Barbade | |
| Finance Corporation of Bahamas Limited | Nassau, Bahamas | |
| Royal Bank of Canada Trust Company (Bahamas) Limited | Nassau, Bahamas | |
| Investment Holdings (Cayman) Limited | George Town, Grand Cayman | |
| Royal Bank of Canada (Barbados) Limited | St. Michael, La Barbade | |
| Royal Bank of Canada (Caribbean) Corporation | St. Michael, La Barbade | |
| RBC Capital Markets Arbitrage S.A. | Luxembourg | |
| RBC Capital Markets Arbitrage, LLC | Wilmington (Delaware), États-Unis | |
| RBC Holdings (USA) Inc. (2) | New York (New York), États-Unis | |
| RBC USA Holdco Corporation (2) | New York (New York), États-Unis | |
| RBC Dain Rauscher Corp. (2) | Minneapolis (Minnesota), États-Unis | |
| RBC Capital Markets Corporation | New York (New York), États-Unis | |
| RBC Insurance Holdings (USA) Inc. | Wilmington (Delaware), États-Unis | |
| Liberty Life Insurance Company | Greenville (Caroline du Sud), États-Unis | |
| Business Men's Assurance Company of America | Kansas City (Missouri), États-Unis | |
| RBC Holdings (Delaware) Inc. (5) | Wilmington (Delaware), États-Unis | |
| Prism Financial Corporation (2), (5) | Chicago (Illinois), États-Unis | |
| Royal Bank of Canada (Asia) Limited | Singapour, Singapour | |
| RBC Alternative Assets, L.P. (2), (6) | New York (New York), États-Unis | 11 |
| RBC Centura Banks, Inc. (5) | Rocky Mount (Caroline du Nord), États-Unis | 3 870 |
| RBC Centura Bank | Rocky Mount (Caroline du Nord), États-Unis | |
| CBRM, Inc. | Wilmington (Delaware), États-Unis | |
| Church Street Management, Inc. | Richmond (Virginie), États-Unis | |
| RBC Mortgage Company | Chicago (Illinois), États-Unis | |
| TFB Management, Inc. | Wilmington (Delaware), États-Unis | |
| RBC Capital Investments Holdings (USA) Inc. | Wilmington (Delaware), États-Unis | 72 |
| RBCF L.P. (2) | Wilmington (Delaware), États-Unis | 239 |
| Royal Bank of Canada Financial Corporation | St. Michael, La Barbade | 3 |
| RBC Finance B.V. | Amsterdam, Pays-Bas | 2 449 |
| Royal Bank of Canada Holdings (U.K.) Limited | Londres, Angleterre | |
| Royal Bank of Canada Europe Limited | Londres, Angleterre | |
| RBC Holdings (Channel Islands) Limited | Guernesey, îles Anglo-Normandes | |
| Royal Bank of Canada (Channel Islands) Limited | Guernesey, îles Anglo-Normandes | |
| Royal Bank of Canada Trust Company (International) Limited | Jersey, îles Anglo-Normandes | |
| Royal Bank of Canada (Suisse) | Genève, Suisse | |
| RBC Investment Management (Asia) Limited | Hong Kong, Chine | 6 |
| RBC Global Services Australia Pty Limited | Sydney (Nouvelle-Galles du Sud), Australie | 40 |

(1) La Banque détient la totalité des actions avec droit de vote de chaque filiale, à l'exception de Finance Corporation of Bahamas Limited (75 %).

(2) Toutes les filiales sont constituées sous le régime des lois de l'État ou du pays dans lequel se trouve leur bureau principal, à l'exception de RBC Alternative Assets, Inc., de RBC Alternative Assets, L.P., de RBC Holdings (USA) Inc., de RBC USA Holdco Corporation, de RBC Dain Rauscher Corp. et de Prism Financial Corporation, constituées sous le régime des lois de l'État du Delaware, aux États-Unis, et de RBCF L.P., créée sous le régime des lois de l'État du Nevada, aux États-Unis.

(3) La valeur comptable (en millions de dollars) des actions avec droit de vote correspond à la participation de la Banque dans ces placements.

(4) Les filiales ont des actions sans droit de vote en circulation, que la Banque détient, directement ou indirectement, en totalité.

(5) RBC Holdings (Delaware) Inc. détient une participation de 3,06 % et Prism Financial Corporation détient une participation de 6,91 % dans RBC Centura Banks, Inc.

(6) RBC Alternative Assets, Inc. détient une participation de 1 % dans RBC Alternative Assets, L.P.

RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES

Bureau central

Adresse :
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
Toronto (Ontario) Canada
Téléphone : 416 974-5151
Télécopieur : 416 955-7800

Pour toute correspondance :
P.O. Box 1
Royal Bank Plaza
Toronto (Ontario)
Canada M5J 2J5

Site Web :
rbc.com

Agent des transferts et agent comptable des registres

Agent principal
Société de fiducie Computershare du Canada

Adresse :
1500, rue University
Bureau 700
Montréal (Québec)
Canada H3A 3S8
Téléphone : (514) 982-7888
ou 1 866 586-7635
Télécopieur : (514) 982-7635

Pour toute correspondance :
C.P. 1570, Succursale B
Montréal (Québec)
Canada H3B 3L2

Site Web :
computershare.com

Co-agent des transferts
(États-Unis)
The Bank of New York
101 Barclay Street
New York, New York
États-Unis 10286

Co-agent des transferts
(Royaume-Uni)
Computershare Services PLC
Securities Services – Registrars
P.O. Box No. 82, The Pavilions,
Bridgwater Road, Bristol
BS99 7NH Angleterre

Inscriptions en Bourse

(Symbole de l'action : RY)

Bourses où sont inscrites les actions ordinaires de la Banque Canada : Bourse de Toronto (TSX)
États-Unis : Bourse de New York (NYSE)
Suisse : Bourse suisse (SWX)

Toutes les actions privilégiées sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Prix du jour d'évaluation

Aux fins du calcul des gains en capital, le prix de base par action ordinaire de la Banque, au jour d'évaluation (22 décembre 1971) s'établit à 7,38 \$ l'action. Ce prix a été redressé pour refléter la division d'actions à raison de deux actions pour une de mars 1981 et celle de février 1990. Le dividende en actions de une action pour une, versé en octobre 2000, n'a eu aucune incidence sur le prix du jour d'évaluation des actions ordinaires de la Banque.

Communications avec les actionnaires

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificats d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires sont priés de communiquer avec :
Société de fiducie Computershare du Canada
1500, rue University
Bureau 700
Montréal (Québec)
Canada H3A 3S8
Téléphone : (514) 982-7888
ou 1 866 586-7635

Toute autre demande peut être adressée à :
Relations avec les investisseurs,
Banque Royale du Canada
123 Front Street West
6th Floor
Toronto (Ontario)
Canada M5J 2M2
Téléphone : 416 955-7806
Les actionnaires peuvent aussi consulter le site Web suivant :
rbc.com/Investisseurs

Dates de publication des rapports trimestriels pour 2005

| | |
|---------------------|------------|
| Premier trimestre | 25 février |
| Deuxième trimestre | 27 mai |
| Troisième trimestre | 26 août |
| Quatrième trimestre | 9 décembre |

Service de dépôt direct

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires du Canada et des États-Unis peuvent faire déposer directement leurs dividendes; il leur suffit d'en faire la demande par écrit à la Société de fiducie Computershare du Canada, à son adresse postale.

Régime de réinvestissement de dividendes

Le régime de réinvestissement de dividendes de la Banque constitue, pour les détenteurs d'actions ordinaires inscrits de la Banque résidant au Canada ou aux États-Unis, un moyen de réinvestir automatiquement leurs dividendes en espèces à des fins d'achat d'actions ordinaires additionnelles de la Banque.

Pour plus de renseignements au sujet de la participation au régime de réinvestissement de dividendes, veuillez communiquer avec notre agent chargé de la gestion du régime :

Computershare Investor Services, Inc.
Attn : Dividend Reinvestment Dept.
100 University Ave., 9th Floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Téléphone : 1 866 586-7635
(Canada et États-Unis)
(514) 982-7888
Télécopieur : 416 263-9394
ou 1 888 453-0330
Courriel :
service@computershare.com

Dates de paiement des dividendes pour 2005

Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration.

| | Dates de clôture des registres | Dates de paiement |
|---|--|--|
| Actions ordinaires et actions privilégiées de séries N, O, P et S | 26 janvier 25 avril 26 juillet 25 octobre | 24 février 24 mai 24 août 23 novembre |

Cotes de crédit

| (au 20 décembre 2004) | Dettes à court terme | Dettes à long terme de premier rang |
|------------------------------|----------------------|-------------------------------------|
| Moody's Investors Service | P-1 | Aa2 |
| Standard & Poor's | A-1+ | AA |
| Fitch Ratings | F1+ | AA |
| Dominion Bond Rating Service | R-1 (middle) | AA (low) |

Royal Bank's Annual Report is also published in English.



Ce rapport annuel est imprimé sur du papier sans acide et le document est entièrement recyclable.

Dépôt légal, 4^e trimestre 2004
Bibliothèque nationale du Québec

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport annuel ou l'information pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du rapport annuel. Dans ce rapport annuel, les références à des sites Web ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information pour le lecteur, et à aucune autre fin.

Les marques de commerce utilisées dans ce rapport comprennent l'emblème du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA, RBC, RBC GROUPE FINANCIER, RBC BANQUE ROYALE, RBC ASSURANCES, RBC MARCHÉS DES CAPITAUX, RBC SERVICES INTERNATIONAUX, RBC BUILDER FINANCE, RBC CENTURA, RBC DAIN RAUSCHER, RBC LIBERTY INSURANCE, RBC MORTGAGE, MARGE PROPRIÉTAIRE, RBC, HYPOTHÈQUE SANS MISE DE FONDS RBC, HYPOTHÈQUE SECOND CHEZ-VOI RBC, RBC BANQUE EN DIRECT, RBC RÉCOMPENSES, RBC LevelTERM, RBC DirectTERM, RBC EXPRESS, RBC COMMERCE MONDIAL EN LIGNE, RBC PRÊT-À-BÂTIR, SYSTÈME DE PRÊT DE TITRES AUTOMATISÉ, CARTE VOYAGES, JE CHOISIS, FONDAVIE et VOYAGEUR ASSET MANAGEMENT, qui sont des marques de commerce de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada et/ou ses filiales sous licence. CLARITY 2+2 est une marque de commerce de Business Men's Assurance Company of America. Toute autre marque de commerce mentionnée dans ce rapport, qui n'est pas la propriété de la Banque Royale du Canada, est la propriété de son détenteur respectif.

